Le vivrier marchand dans la lutte contre la pauvreté des ménages en milieu rural : le cas du département de la Mvila dans le sud du Cameroun

Amélie Philomène Ebela

▶ **To cite this version:**

Amélie Philomène Ebela. Le vivrier marchand dans la lutte contre la pauvreté des ménages en milieu rural : le cas du département de la Mvila dans le sud du Cameroun. Géographie. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 2017. Français. NNT : 2017BOR30013 . tel-01628201

HAL Id: tel-01628201

https://theses.hal.science/tel-01628201

Submitted on 3 Nov 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Bordeaux Montaigne

École Doctorale Montaigne Humanités (ED 480)

UMR 5115. Les Afriques dans le monde

THÈSE DE DOCTORAT EN « GÉOGRAPHIE »

LE VIVRIER MARCHAND DANS LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ DES MÉNAGES EN MILIEU RURAL

LE CAS DU DÉPARTEMENT DE LA MVILA DANS LE SUD DU CAMEROUN

Présentée et soutenue publiquement le 29 juin 2017 par

AMÉLIE PHILOMÈNE EBELA

Sous la direction de **BÉNÉDICTE THIBAUD**

Jury :

- **Bernard CHARLERY de la MASSELIERE**, Professeur émérite, Université Toulouse Jean Jaurès, *Président*
- **Bénédicte THIBAUD**, Professeur, Université Bordeaux Montaigne, *Garant*
- **Yamna DJELLOULII**, Professeur, Université du Maine, *Rapporteur*
- **Laurien UWIZEYIMANA**, Professeur, Université Toulouse Jean Jaurès, *Rapporteur*

SOMMAIRE

Sommaire **1**

Résumé **3**

Abstract **4**

Dédicace **5**

Remerciements **6**

Liste des sigles et abréviations **8**

Glossaire **11**

Introduction générale **13**

PARTIE I : CADRES CONCEPTUEL, POLITIQUE ET SOCIOÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES RURAUX DU SUD CAMEROUN **47**

CHAPITRE I : Concepts et politiques de développement **49**

Chapitre II : Organisation socioéconomique des villages étudiés **77**

PARTIE II : UNE LENTE MUTATION DES MECANISMES DE PRODUCTION ET DE COMMERCIALISATION DES CULTURES VIVRIÈRES **103**

Chapitre III : Une production vivrière restée traditionnelle **105**

Chapitre IV : Le vivrier marchand, un secteur qui peine à progresser **163**

PARTIE III : LE VIVRIER MARCHAND : UNE OPPORTUNITÉ POUR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE ? **215**

Chapitre V : Une contribution négligeable à la lutte contre la pauvreté rurale **217**

Chapitre VI : Les GIC vivriers : vers un cadre solide d'amélioration des conditions de vie des ménages ? **269**

Conclusion générale **321**

Bibliographie **329**

Tables des matières **347**

Tables des illustrations **352**

Annexes **359**

RÉSUMÉ

Ce travail aborde l'enjeu du vivrier marchand dans la lutte contre la pauvreté des ménages dans l'espace rural du département de la Mvila.

L'agriculture vivrière est encore pratiquée par plus de 80% de la population active dans les villages de la Mvila. Pendant longtemps, les cultures vivrières sont exclusivement autoconsommées dans la cellule familiale. Aujourd'hui, s'il est vrai qu'une grande partie de leur production est encore destinée à cette fin, quelques ménages font progressivement du vivrier marchand une réelle ressource économique. L'augmentation de la commercialisation vivrière est souvent une réponse à la baisse du pouvoir d'achat de nombreux ménages agricoles ou à la croissance de la population urbaine non agricole. Cependant, indépendamment des motivations qui guident le choix du vivrier marchand, il semble souvent une opportunité financière qui peut contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans les villages.

Depuis 1960, l'État multiplie des tentatives visant à réduire les stéréotypes qui associent exclusivement l'agriculture vivrière à l'autoconsommation. Après la crise agricole de la fin des années 1980, la relance de la promotion du vivrier marchand s'intensifie. Pour atteindre cet objectif, il s'ensuit la légalisation des GIC et le financement de divers programmes de subventionnement et d'accompagnement des producteurs.

Pourtant, dans les villages du département de la Mvila, la commercialisation vivrière évolue timidement. Et pour beaucoup de ménages, le vivrier marchand reste une source de revenus accessoire. Par conséquent, de façon générale, la contribution de cette activité à la réduction de la pauvreté rurale est encore insuffisante. De nombreuses raisons permettent de comprendre l'insuffisance des résultats de cette stratégie gouvernementale de lutte contre la pauvreté rurale. Il s'agit par exemple de la dépendance paysanne à la cacaoculture ou de la baisse des dynamiques des ménages ruraux autour de la commercialisation vivrière. Cette situation est aussi entretenue par l'absence de modernisation des appareils productifs et commerciaux des cultures vivrières. Un environnement qui entraîne une baisse des volumes, augmente les risques et diminue la rentabilité économique de cette activité. Et, malgré l'évidence de quelques dynamiques des organisations paysannes, l'ampleur des défis actuels restreint beaucoup la faisabilité des initiatives de lutte contre la pauvreté des ménages ruraux avec le vivrier marchand.

Mots-clés : Agriculture vivrière, cultures vivrières, vivrier marchand, rural, département de la Mvila, GIC vivrier, ménages agricoles, villages, vente collective, pauvreté.

ABSTRACT

This research examines the role of food-producing trade in fighting against poverty in the rural households of Mvila division in Cameroon. Subsistence agriculture appears to be the principal production activity in the target villages 80% of the active population interviewed is involved in such activities. For a long time, self-consumption has been the main orientation of crop production. However, food-producing trade has gained a lot of economic importance these last years. By so doing farmers find alternative income source after cocoa price has dropped while the urban population, not involved in agriculture, has significantly increased. Regardless of the motivations behind the choice of farmers, food-producing trade leads to income diversification and financial power aiming at improving the living conditions of rural people. Since 1960, the central government of Cameroon has been trying to change believes that restrict food crop production to self-consumption in the households. The crucial economic crisis associated with agricultural export products led to Food-producing trade intensification. This objective has been accompanied by Common Group Initiative (CGI) encouragement and other financing subsidy bodies in the rural areas. It is however worthy noticing that, the villages of Mvila division are far to emerge in income generating activities as many households are still timid in adopting food-producing trade. Therefore, the contribution of such activities to poverty reduction is still insufficient. This kind of contradiction can be justified by several factors, including farmer dependence on cocoa farming or farmer fatigue on agriculture and marketing in general. This situation is also sustained by the lack of modernization of the productive and commercial food crop equipments. That global environment leads to decrease of agricultural production volumes and economic return while the risks increase in rural areas. Although some farmer organizations obtain good results, the scale of the current challenges greatly restricts the feasibility of rural households' poverty alleviation initiatives.

Keywords: Subsistence agriculture, food crops, food-producing trade, rural area, food crop CIG, Mvila department, farmer household, village, group sale, poverty.

DÉDICACE

À

Ma mère, Meye'e Mary Béthune

Feu mon père adoptif Mendomo Moïse Narcisse

Feu mon père Foe Mbida Damas

Feue ma grande sœur Ngaondoua Marie Florence

Mon époux Hubert Ngoumou Mbarga

Ma fille Mary Daniella Ngoumou Mbarga

REMERCIEMENTS

La réalisation de notre thèse de Doctorat a été possible grâce aux soutiens reçus de toutes les personnes qui nous ont accompagné tout au long de ce processus. C'est l'occasion pour nous de leur traduire notre reconnaissance.

Nos remerciements vont à :

- Madame Bénédicte Thibaud qui nous a donné l'opportunité de finaliser notre travail de recherche. En effet, elle avait accepté nous conduire à la soutenance alors que nous avions beaucoup de peine à trouver un encadreur pour remplacer Monsieur Christian Bouquet. Et malgré ses multiples tâches et nos erreurs, nous avons toujours compté sur sa bonne compréhension et sa rigueur.
- Monsieur Christian Bouquet, qui a permis notre inscription à l'Université Bordeaux Montaigne et qui, par son expérience d'ancien Attaché culturel et a pesé de toute son influence, afin que les autorités de l'Ambassade de France à Yaoundé au Cameroun, nous délivrer un visa étudiant, après un premier rejet de notre demande.
- Toute l'équipe du Laboratoire LAM et de l'école Doctorale pour leur accueil, leur compréhension et leur disponibilité.
- Tout le corps enseignant du département d'histoire de l'université de Yaoundé I qui a guidé nos premiers pas vers la recherche.

Nous remercions aussi notre famille et notre belle famille pour leur amour, leur soutien moral et leur amitié. Nous pensons spécialement à : Andy Kevina Ada, Astride Manuella Abeng, Mylène Danielle Zeh, Ivan Mendomo, Paule Tatiana Mvoto, Marie Reine Mendomo, Louis Bertrand Yannick Zang, Dorine Essono, Gwladys Mbono, Anastasie Ateba, Gisèle Kouassi et notre grand-père Etoa Zang Grégoire.

Nous remercions enfin :

- Toutes les populations des villages d'étude, le personnel administratif des délégations départementales et d'arrondissements de la Mvila, ainsi que les revendeuses des marchés. Leur accueil, leur compréhension et leur écoute nous ont facilité le travail sur le terrain.
- Monsieur Patrice Levang, qui a soigneusement parcouru notre document. Toutes ses remarques nous ont permis d'améliorer la qualité de celui-ci.
- Nos amis pour leur assistance matérielle et morale. Nous pensons surtout à Gaëlle et Bernard Noumedem, pour leur hébergement à chacun de nos séjours à Bordeaux

et leur amitié. Nos pensées vont aussi à Abdon Awono qui a beaucoup contribué à la traduction de notre résumé.

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ACEFA	Programme d'amélioration de la compétitivité des exploitations familiales agropastorales
ADDADRM	Archives de la délégation départementale d'agriculture et du développement rural de la Mvila
AFD	Agence française de développement
AFEBID	Association des femmes et filles de Biwong-Bané pour le développement communautaire
AMINADER	Archives du MINADER
AVZ	Agent de vulgarisation agricole
BUCREP	Bureau central de recensement et d'étude de la population au Cameroun
CAF	Coût - assurance - fret
CARBAP	Centre africain de recherches sur bananiers et plantains
CEAC	Centres d'éducation et d'action communautaire
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEEAC	Communauté économique des états de l'Afrique centrale
CEMAC	Communauté économique et monétaire des États de l'Afrique centrale
CEP	Certificat d'étude primaire
CFA	Communauté financière africaine
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
CMRADR	Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe
CVCB	Comité villageois de concertation de Bityili
DDADRM	Délégation départementale d'agriculture et du développement rural de la Mvila
DRADRS	Délégation départementale d'agriculture et du développement rural du Sud
DSCE	Document de stratégie pour la croissance et l'emploi

DSDSR	Document de stratégie de développement du secteur rural
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
FAO	Food and agriculture organisation
FED	Fonds européen pour le développement
FIDA	Fonds international de développement agricole
FIMAC	Fonds d'investissement de microréalisations agricoles et communautaires
FMI	Fonds monétaire international
FNE	Fonds national pour l'emploi
FOB	Free on board
FONADER	Fonds national pour le développement rural
GIC	Groupes d'initiative commune
HAP	Hydrocarbures aromatiques polycycliques
INS	Institut national de la statistique
IPH	Indicateur de pauvreté humain
IPM	Indicateur de pauvreté multidimensionnelle
IRAD	Institut de recherche agricole pour le développement
IRD	Institut de recherche pour le développement
IRED	Institute of research engineers and doctors
JICA	Agence japonaise de la coopération internationale
MIDEVIV	Mission de développement des cultures vivrières maraîchères et fruitières
MINADER	Ministère de l'agriculture et du développement rural
MINAGRI	Ministère de l'agriculture
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODM	Objectif de développement du millénaire
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONCC	Office national du cacao et du café
ONCPB	Office national de commercialisation des produits de base
PACA	Projet d'amélioration de la compétitivité agricole
PADER	Programme d'appui au développement rural
PAS	Plan d'ajustement structurel
PFNL	Produit forestier non ligneux

PLGFV	Projet de lutte contre conte les grands fléaux des vivriers
PNDRT	Programme national de développement des racines et tubercules
PNUD	Programme des nations unies pour le développement
PNVRA ;	Programme national de vulgarisation agricole
PPTE	Pays pauvre très endetté
PRFM	Programme de relance de la filière maïs
PRFP	Programme de relance de la filière plantain
PRODERIP	Projet de développement de la riziculture pluviale de plateau en zone de forêt à pluviométrie bimodale
PRZVL	Projet de relance de la riziculture dans la vallée du Logone
SECOOPOB	Société coopérative d'Obang
SOCOOPROMAN	Société coopérative des producteurs de manioc
UA	Union africaine
UE	Union européenne
UNICEF	Fonds des nations unies pour l'enfance

GLOSSAIRE

Abba	La maison principale
Adzap	Le moabi
Akié	La feuille
Angata	Le marché
Assan	Le champ sur espace marécageux
Atù	Le taro
ayoñ, meyoñ	Le clan, les clans
Buy'em-sell'em	Je l'achète et je le vends
Dzal	Le village
è.sèp	La saison sèche
(*ébòbòlò*)	Le bâton de manioc
Ébak	La houe
Ékàbé, akaba	Le macabo
Ěkòn	Le bananier plantain
Ěkòrò, Ěkòtò	L'igname
Esa, mvog	Le descendant
ésoua'an	La tontine
essouk	Le jus de noix de palmes
Étetam	Le gombo
fa'a	La machette
Folon	L'amarante
Fon	Le maïs
Kissin	La cuisine
LIBEFAT	li (défricher) ; be (cultiver) ; fat (récolter)
Lombo, belombo	La jeune feuille de macabo, les jeunes feuilles de macabo
m.mbòn	Le manioc
Matango	Le vin de palme
Mfian	La sauce
Mintôl	Les patriarches, les aînés
n.nam	Le gâteau
Nda bot	La famille
ndo'o	L'amande
Ndua, ndubi	La patate douce

Ngòn	La courge (graine ou plante)
Nkoué	La hotte
ò. Yòn	La saison de pluie
Odzué	La banane douce
Ofak	La pioche ou le plantoir
Ovon	La hache
Owondo	Les arachides (graine ou plante)
Pkwem	Les feuilles de manioc
Pwet	La bouillie de maïs frais
Sa	Le safou
Sa'a	L'association d'entraide
sùg è.sèp	La petite saison de pluie
sùg ò. Yòn	La petite saison sèche
Tegue	la corète potagère
two-party	Deux parties
Water fufu	Le couscous trempé
Wùwù	Le couscous, farine
Zom	la morelle noire

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Une expansion récente de la commercialisation des cultures vivrières au Cameroun

La pauvreté des ménages en Afrique subsaharienne résulte souvent de diverses circonstances. Il peut s'agir de :

- l'endettement ;
- la corruption ;
- la difficulté des États à peser sur les échanges internationaux ;
- l'inégale redistribution des revenus nationaux aux dépens des couches sociales les plus vulnérables ;
- la dépendance de la majeure partie de la population à une agriculture en baisse de productivité, etc.

Pourtant, en dépit de tous ces indicateurs ou de leurs conséquences négatives sur les conditions de vie des populations, plusieurs chercheurs n'en retiennent primordialement qu'un. Selon eux, la pauvreté en Afrique subsaharienne serait principalement liée à l'absence de modernisation des systèmes de production et de commercialisation agricoles (Chaléard, 2011 ; Charlery de la Masselière, 2011 ; Dufumier, 2004 ; Courade, 2000 ; Norro, 1994). La pauvreté est généralisée dans le sous-continent. Elle est surtout concentrée dans les espaces ruraux. Une situation qui s'explique par le fait que, contrairement aux zones urbaines, les ménages y sont davantage dépendants d'une agriculture familiale[1].

Dans l'espace rural camerounais, les activités agricoles sont encore l'apanage de petits agriculteurs. Ils pérennisent habituellement des techniques culturales traditionnelles sur de petits espaces. Ainsi, malgré quelques signes d'évolution, le secteur agricole y est prédominé par son caractère rudimentaire. L'implication de ces habitudes est la modicité des gains récoltés, avec pour corollaire, une baisse du pouvoir d'achat de nombreux ménages. Il demeure donc évident que la qualité des conditions de vie des ménages ruraux est liée à la qualité de leur agriculture. Pour cela, les notions de développement rural et de développement agricole sont très souvent associées dans différentes politiques de lutte contre la pauvreté rurale (Courade & Bruneau, 1983).

[1] Selon le CIRAD, l'agriculture familiale est pratiquée par environ 53% des actifs agricoles en Afrique. Ses principales caractéristiques peuvent être : de petites superficies (dans la majorité des cas, elles ne dépassent pas l'hectare) ; une main-d'œuvre permanente d'origine familiale ; une production en partie autoconsommée, etc.

L'idéologie d'un développement des communautés rurales, qui repose sur l'amélioration de l'appareil productif, n'est pas nouvelle au Cameroun. On constate qu'elle est le fondement de toutes les politiques agricoles déjà élaborées dans le pays. Les politiques agricoles y ont évolué en fonction des contextes historiques et économiques sans pour autant perdre cette quintessence.

Le Cameroun, du protectorat allemand (1884-1914) au mandat franco-britannique (1914-1944), est fortement influencé par l'introduction de l'agriculture de rente (cacao, café, coton). C'est non seulement la découverte de nouveaux produits pour les communautés locales, mais aussi celle de l'initiation de tout le pays à la commercialisation agricole. Pendant plus d'un demi-siècle, les cultures de rente (cacao, café et coton) constituent la plus importante ressource économique du pays et la majorité des projets de développement rural en sont tributaires. Une orientation qui fait de l'agriculture d'exportation la principale source de revenus des espaces ruraux et des ménages agricoles. Cette élaboration systématique des politiques agricoles est remise en cause avec la crise agricole de la fin des années 1980.

La crise agricole frappe tous les domaines de la vie au Cameroun. Concernant le secteur agricole, elle entraîne la baisse des prix de toutes les cultures d'exportation (cacao, café). Ceux du cacao, par exemple, passent de 420 FCFA/Kg en 1986 à 200 FCFA/Kg en 1992. Quant au prix du café robusta, il est de 440 FCFA/Kg contre 155 FCFA/KG en 1992 (Graphique 1).

Graphique 1 : Évolution des prix du cacao et du café au Cameroun de 1980 à 1992 (en FCFA)

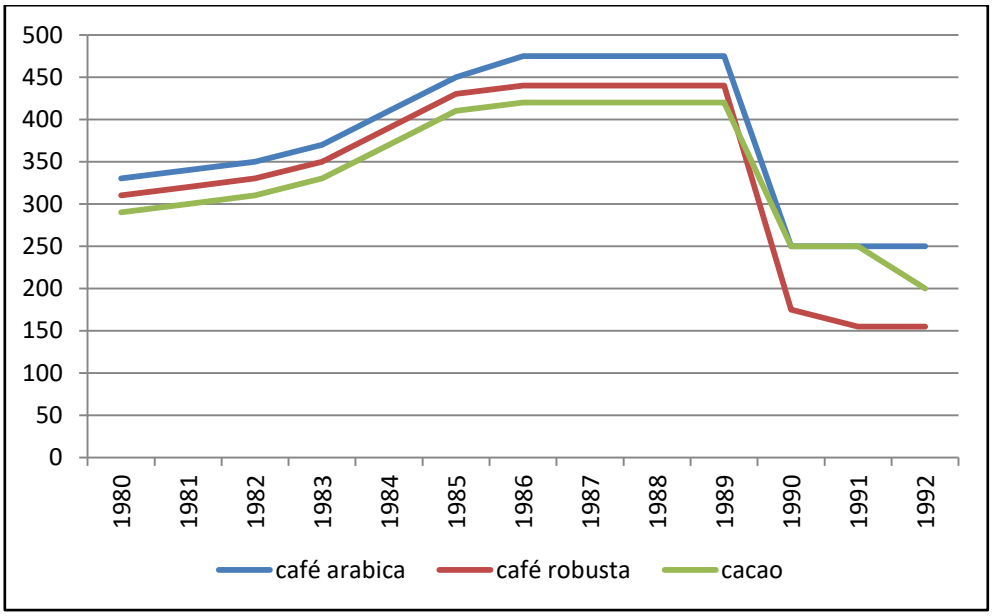

Source : Ebela, P.A, à partir de (Ondoa Manga, 2006).

Suite à cette décadence de l'économie agricole, de nombreux ménages ruraux voient la courbe de leurs revenus décroître (Touna, 1996 ; Courade, 1989 ; Alary, 2000 ; Courade, 2000 ;

Janin, 2000). Entre 1989 et 1993, les planteurs de cacao perdent en moyenne 65% de leur pouvoir d'achat (Janin, 2000). Il s'observe une généralisation de la pauvreté dans les espaces ruraux et une fragilisation qui ralentit le développement socio-économique de l'ensemble du pays. En partant de cette situation catastrophique, le Cameroun redéfinit ses stratégies de lutte contre la pauvreté rurale. Pour y arriver, il s'appuie sur les différentes propositions apportées par la Banque Mondiale et le FMI.

La crise de la fin des années 1980 n'est pas seulement caractéristique de ce territoire, mais s'observe dans tous ceux pauvres et à économie agricole (Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Sénégal, Ghana). De ce fait, la principale stratégie de la Banque mondiale et du FMI vise à donner de nouvelles orientations au développement local en Afrique subsaharienne. À travers les plans d'ajustements structurels (1989), la dévaluation du franc CFA ou encore la libéralisation de l'économie agricole (1994), des réformes multisectorielles sont imposées aux pays africains.

Le Cameroun adopte le premier Plan d'Ajustement Structurel (PAS I) en 1989. Essentiellement financé par la Banque mondiale, ce programme a pour but d'accompagner le pays vers une reprise économique. Sur le plan agricole, il est question d'établir des politiques pouvant appuyer le développement du secteur dont la production et les bénéfices ont chuté de plus de la moitié. À cet effet, le respect d'un programme guide est obligatoire. Il repose sur deux idées maîtresses : *(i)* la restriction de l'interventionnisme gouvernemental. Un procédé qui passe par la libéralisation des activités agricoles et le transfert de leur gestion au secteur privé ; *(ii)* la diversification de la production agricole marchande.

La *nouvelle politique agricole* du Cameroun publiée et adoptée en 1990 s'inscrit dans ces orientations. Elle a ainsi pour objectifs majeurs :

- la modernisation de l'appareil productif ;
- la maîtrise de la sécurité alimentaire ;
- la promotion de la diversification des exportations ;
- le développement de la transformation des produits agricoles ;
- l'équilibre des filières de production.

Cette politique telle que présentée, donne désormais plus d'opportunités financières tant à l'État qu'aux agriculteurs. Bien plus, un accent est mis sur la diversification agricole marchande qui permet une plus large exploration du potentiel agricole du pays. Elle est présentée comme une des solutions à la baisse de profit des cultures de rente. Cette approche

n'est pourtant pas novatrice[2]. Seulement, elle a le mérite de récuser l'idéologie générale, laquelle, pendant longtemps, promeut les traditionnelles cultures de rente aux dépens d'autres cultures. C'est le cas des cultures vivrières qui ne sont pas toujours perçues comme une alternance agricole, une réelle garantie pour la lutte contre la pauvreté rurale.

La diversification agricole peut signifier « l'introduction ou le développement, dans une exploitation agricole, de spéculations additionnelles aux spéculations existantes » (Moustier, 1997 ; Malezieux & Moustier, 2005). En s'arrêtant sur cette définition, on est tenté de remettre en question la problématique de la diversification agricole au Cameroun. En effet, chaque ménage agricole fait l'expérience de la polyculture d'une manière ou d'une autre. Mais, au Cameroun, la diversification agricole va au-delà de la seule production, car son principal enjeu est d'augmenter le volume des produits commercialisés pour accroître les sources de revenus agricoles.

Concernant spécifiquement le cas des cultures vivrières, leur réelle considération comme source de revenus peut remonter au début des années 2000. En effet, dans sa promotion de la diversification des produits agricoles commerciaux, l'État s'intéresse d'abord au palmier à huile et à la banane douce. Les deux produits ont le privilège de faire déjà partie des produits d'exportation du pays. Entre 1994 et 2010, les volumes de production du palmier à huile et de la banane douce doublent quasiment (FAO, 2013). Or, ce sont des cultures dont le développement commercial nécessite souvent un coût d'investissement considérable. Un point qui exclut l'essentiel des petits agriculteurs ruraux qui ne disposent généralement que de faibles revenus. Cette contrainte financière amène plusieurs ménages à s'orienter plutôt vers des cultures vivrières telles que le manioc, la banane plantain, le macabo. En effet, contrairement à d'autres, on peut estimer leurs coûts d'investissement relativement abordables.

L'« agriculture vivrière » est généralement définie comme celle dont l'essentiel de la production est allouée à l'autoconsommation (Bunet & al, 2009). Au Cameroun, cette perception des cultures vivrières, renforcée par l'économie de rente des années coloniales, a pendant longtemps réduit les initiatives de leur développement. Pourtant, c'est cette caractéristique primaire de source alimentaire, qui oriente leur commercialisation. Elles sont alors une véritable opportunité économique dans un contexte de croissance démographique et de la demande alimentaire des centres urbains. Cet enjeu n'échappe pas à l'État camerounais. En effet, il s'en saisit et fait de l'amélioration de la production et de la commercialisation des cultures vivrières un des points centraux de ses politiques agricoles. Pour cela, plusieurs

[2] En effet, en examinant tous les documents de politiques agricoles et de lutte contre la pauvreté au Cameroun, depuis 1961, on remarque qu'un intérêt est porté au développement de l'agriculture vivrière en tant que source de revenus. Seulement, au-delà des discours, le secteur vivrier reste peu développé et a un enjeu négligeable dans l'amélioration des conditions de vie des ruraux, contrairement à la cacaoculture.

programmes et de nouveaux organismes d'accompagnement sont créés. En 2009, la promotion du vivrier marchand comme moyen de lutte contre la pauvreté des espaces ruraux est reconduite. Elle fait office d'une des stratégies de l'État pour atteindre son émergence en 2035. Un choix sans doute judicieux, mais qui remet au premier plan toutes les faiblesses du secteur vivrier dans le pays. En effet, l'activité vivrière se caractérise encore essentiellement de petites exploitations familiales. Elles allient au quotidien, un outillage et des techniques culturales élémentaires (houe, machette, hache, hotte, polyculture), une commercialisation vivrière embryonnaire, etc. Un schéma peu flatteur et souvent porteur de grands risques dans les zones mal desservies comme le département de la Mvila. Dans cette localité en particulier, la promotion nationale du vivrier marchand comme source de revenus donne des résultats peu concluants.

Le choix du sujet

Tout au long de notre cursus académique, l'intérêt pour l'amélioration des conditions de vie des communautés rurales a toujours été au centre de nos préoccupations. Un intérêt né de nos observations des conditions de vie précaires des communautés villageoises à chacun de nos séjours dans les villages. Nous avions pour cela la conviction que la réalisation d'un projet de lutte contre la pauvreté en zone rurale repose impérativement sur la connaissance des communautés cibles. Bien plus, qu'il fallait trouver dans leur environnement et leur organisation socioéconomique immédiats, des éléments à même de favoriser leur auto développement. En partant du constat d'une baisse généralisée des revenus des producteurs de cacao depuis la crise agricole des années 1980, nous proposons de nous tourner vers des ressources alternatives ou complémentaires. Notre premier choix est orienté vers l'exploitation des produits forestiers ligneux. Dans notre mémoire de maîtrise, nous arrivons à la conclusion selon laquelle, bien qu'elle soit une ressource importante, elle entraîne des coûts d'investissement considérables. Une contrainte difficile à dépasser par les paysans qui au final ne profitent pas de cette activité. Elle reste donc une activité essentiellement industrielle dont les grandes sociétés forestières ont encore l'apanage. Et en dépit des redevances forestières perçues par quelques villages, de façon générale, l'exploitation des produits forestiers ligneux demeure une source de revenus négligeable, voire inexistante pour de nombreux ménages ruraux.

Et si la solution était finalement dans l'agriculture ? À partir de cette suggestion, nous décidons d'évaluer le potentiel économique du secteur agricole. Seulement, il ne s'agit plus de concentrer nos interrogations sur la cacaoculture, mais de regarder au-delà de cette base de l'économie villageoise.

Pourquoi le vivrier marchand comme moyen de lutte contre la pauvreté ?

Notre travail de Master évalue la production et la commercialisation des cultures vivrières dans le département du Ntem. De ce travail, nous avons une première idée de l'organisation de la production et la commercialisation vivrière dans cette région. Bien plus, nous dégageons des nuances significatives entre la production et la commercialisation. En effet, si la production vivrière est massive, ce n'est pas le cas de la commercialisation. Cependant, les deux activités vivrières sont pratiquées dans un contexte resté essentiellement traditionnel. Pourtant, c'est avec ce secteur agricole que le gouvernement compte augmenter le pouvoir d'achat des ménages ruraux. Un choix qui ne manque pas de nous interpeler.

En 2005, le document de stratégie de développement du secteur rural (DSDSR) qu'élabore le gouvernement camerounais, relance en quelque sorte la promotion du vivrier marchand déjà commencée avec la révolution verte des années 1970. Cette stratégie vise à augmenter le pouvoir d'achat de nombreux ménages ruraux en chute depuis la crise agricole et la baisse de rentabilité du cacao. Sans avoir les résultats souhaités, la même stratégie est reconduite en 2008. Elle doit contribuer au projet d'émergence du pays pour 2035. Pourtant d'importantes hésitations subsistent quand il s'agit de faire le choix du vivrier marchand comme ressource financière. Pour nous, elles subsistent surtout quand il s'agit d'associer cette ressource à l'amélioration des conditions de vie. Notre motivation ici réside dans le besoin de vérifier, à travers des enquêtes de terrain, si le vivrier marchand et la lutte contre la pauvreté sont compatibles dans le cadre socioéconomique des espaces ruraux du Cameroun.

Pourquoi le département de la Mvila comme site d'étude ?

Le choix du département de la Mvila pour mesurer l'enjeu du vivrier marchand dans l'amélioration des conditions de vie des communautés rurales n'est pas fortuit. Il repose sur plusieurs observations.

Premièrement, nous avons noté une rareté de recherches focalisées sur cette région. En effet, les écrits sur cette localité sont surtout de petites monographies de quelques villages[3], où quelques mémoires de Maîtrise ou de Master. Pour cela, afin d'avoir certaines informations sur le département, il est indiqué de se référer aux recherches générales sur le Cameroun ou sur la région du Sud. L'une des études approfondies sur la zone est celle faite par Cahen (1975) au début des années 1970. Il revient alors sur l'organisation socioéconomique, politique et culturelle. Toutefois, il convient de rappeler qu'il aborde la question dans le vaste

[3] Ce sont des rapports de quelques pages, réalisés par les étudiants de l'école des techniciens agricoles ou du centre régional d'agriculture d'Ebolowa sur les villages où ils ont mené leurs différents stages académiques.

ensemble que forment les départements de la Mvila et de la vallée du Ntem. Pourtant, le département de la Mvila est l'un des plus importants de la région du Sud à plus d'un point :

- On y retrouve la ville d'Ebolowa, la capitale à la fois de la région et du département. Elle est la principale ville de toute la région du Sud et regroupe l'essentiel des services régionaux et des populations urbaines.
- Il est le site de nombreuses communautés qui dépendent de différentes activités économiques, en l'occurrence l'agriculture. Selon les résultats du dernier recensement national de la population, la Mvila compte 21 818 ménages agricoles en 2005.

Il est ainsi intéressant de partir des questions générales sur le Cameroun pour des recherches régionales et plus spécialisées comme la nôtre sur le département de la Mvila pour contribuer à une meilleure connaissance du pays pour des générations ou des recherches ultérieures.

Deuxièmement, en dépit de la création de nouvelles villes en 2008, l'espace rural est dominant dans la Mvila. Il occupe encore les 3/4 des zones de résidence et se caractérise par une absence ou une rareté d'infrastructures diverses. Le taux de population rurale est aussi important, soit 60 % de la population totale. L'intérêt accordé à ce facteur se situe dans le fait que la majorité de cette population dépend encore de l'agriculture soit pour se nourrir, soit pour financer les dépenses. Seulement, l'agriculture vivrière et le cacao se côtoient, on observe une plus grande part des actifs agricoles qui produisent les cultures vivrières. Troisièmement, le département de la Mvila enregistre un taux important de populations vivant dans une extrême pauvreté. Et contrairement à l'espace urbain, les campagnes sont les plus concernées par ce phénomène. Ici, les 2/3 des ménages vivent avec moins de 650 francs CFA par jour.

Ainsi, en nous appuyant sur ces deux derniers aspects, on peut affirmer que le département de la Mvila renferme des marqueurs qui peuvent permettre d'apprécier la stratégie vivrière du gouvernement camerounais et son enjeu dans l'amélioration des conditions de vie des communautés rurales.

Le contexte administratif et socio-économique du département de la Mvila

Le département de la Mvila est créé en 1992 par le décret présidentiel n°92/186/PR qui divise l'ancien département du Ntem en deux circonscriptions administratives (la Mvila et la Vallée du Ntem). Il est situé dans le sud du Cameroun et couvre une superficie de 8 697 km^2. Il est limité au nord par le département du Nyong et So'o, à l'est par le département du Dja et Lobo, à l'ouest par le département de l'Océan et au sud par le département de la Vallée du Ntem (Carte 1).

Sur le plan administratif, il compte actuellement 8 arrondissements : Ebolowa 1er, Ebolowa 2e, Mengong, Ngoulémakong, Mvangan, Biwong-Bané, Biwong-Bulu et Efoulan. La capitale est la ville d'Ebolowa qui donne son nom à deux de ses arrondissements. À l'exception des communes d'Ebolowa 1er et Ebolowa 2e dont l'ensemble forme la commune urbaine, toutes les autres communes (6) sont rurales. L'espace rural est essentiellement constitué des villages. Sur le plan agro-écologique, il est situé dans la zone forestière bimodale. À ce titre, son climat, son relief et son hydrographie sont du domaine équatorial.

Carte 1: Localisation du département de la Mvila dans la région du Sud Cameroun

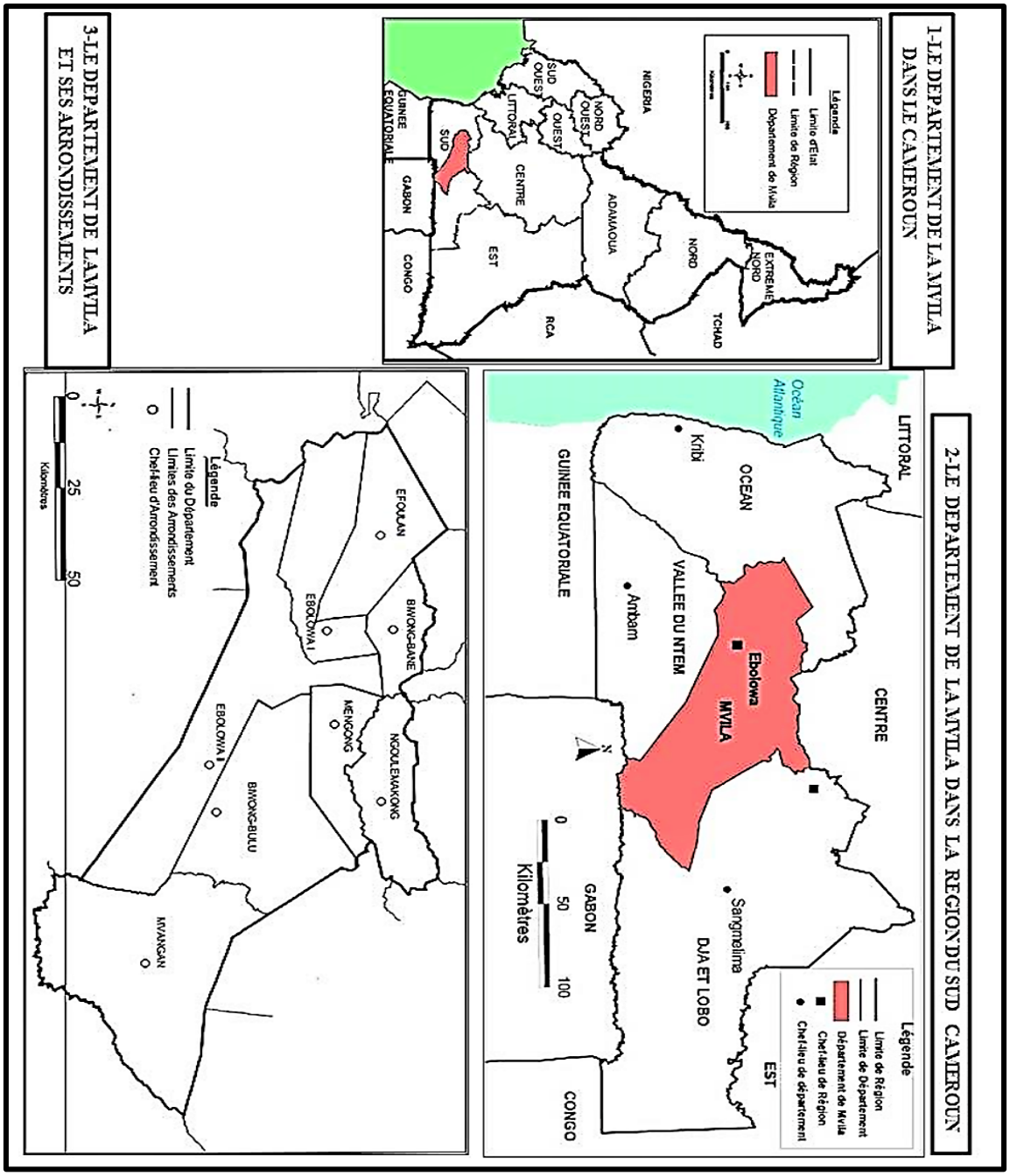

Source : Ebela, P.A., 2015, à partir de World resources institute (2012).

Le climat de type équatorial est caractérisé par quatre saisons dans l'année : *(i)* une grande saison sèche (décembre-février) ; *(ii)* une petite saison sèche (juillet-août) ; *(iii)* une grande saison des pluies (septembre-novembre), *(iv)* une petite saison des pluies (mars- juin). On peut dire qu'avec sept mois de pluies dans l'année, la région est une zone pluvieuse par excellence. En 2010, par exemple, la hauteur annuelle des précipitations est d'environ 1 650 millimètres. Concernant les températures, elles sont en moyenne de 24 °C toute l'année (Graphique 2). La douceur du climat est renforcée par une vitesse des vents qui oscille entre 10 et 15 km/h.

Graphique 2 : Diagramme ombrothermique du département de la Mvila (année 2010)

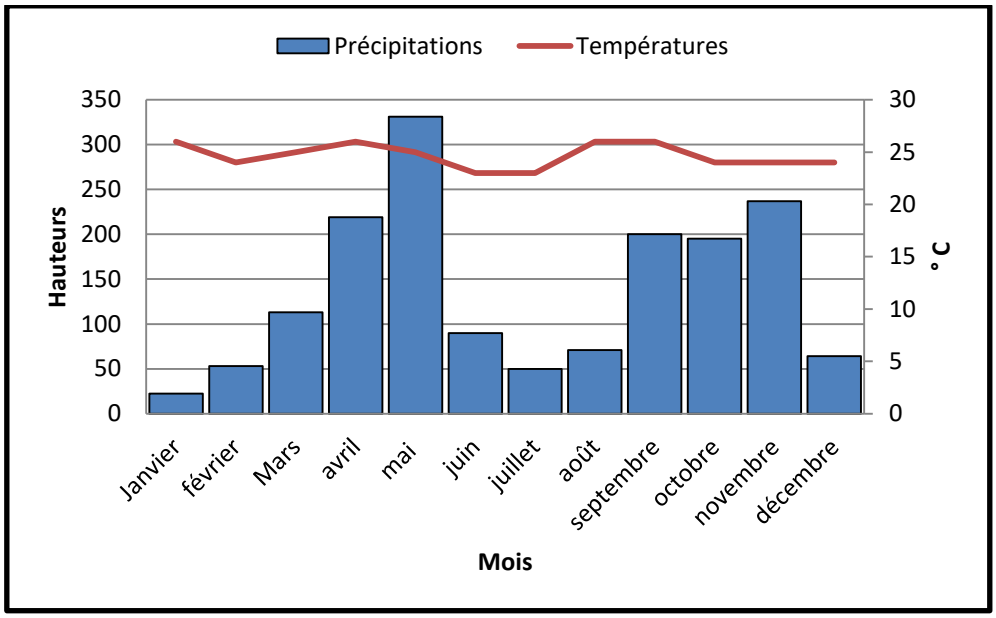

Source : Ebela, P.A., 2015, à partir de (DRADRS, 2010 ; MINADER, 2012).

La végétation y est directement liée au climat de type équatorial. Elle est une infime partie de l'immense forêt qui couvre le golfe de Guinée. C'est une forêt dense humide semi-décidue avec un sous-bois touffu (Amougou, 2002). Elle renferme une faune importante (singe, gorille, vipère, sanglier, lièvre…).

La structure géologique du département de la Mvila est celle du plateau sud camerounais auquel il appartient. D'une manière générale, on est en présence d'un relief accidenté parsemé de plusieurs petites collines concentrées dans le massif du Ntem. La plus importante est le Mont Ebolowa avec 1 295 m de hauteur. Les sols sont légèrement jaunâtres et dérivent majoritairement des roches métamorphiques diverses en l'occurrence le gneiss et le granite. Ils renferment aussi de l'argile provenant de la décomposition des roches, donnant au sol une teinte rougeâtre à certains endroits. On note aussi une présence du sable fin dans cette composition (Cahen, 1975).

Par ailleurs, la région est arrosée par un nombre important de petites rivières entièrement soumises au régime hydrologique équatorial (Olivry, 1986). Celles-ci à l'instar de Melanga, Falle, Ebengue, Mvila, sont généralement localisées au cœur des villages ou des forêts qui les entourent et représentent la principale source d'eau courante pour les ménages.

La rivière Mvila prend sa source dans le village Mvila dans l'arrondissement d'Ebolowa. Quoique n'étant pas la plus grande (comparée à la rivière Falle ou Melanga), elle est la plus importante de la zone en sa qualité d'affluent du fleuve Ntem, mais davantage parce qu'elle donne son nom au département.

La situation géographique du département de la Mvila est le principal atout qu'il possède et qui favorise sa production agricole. À cet effet, plusieurs cultures y sont développées : le manioc, la banane plantain, le macabo, le manioc, les arachides, les graines de courges, le cacao, le palmier à huile…

La population est évaluée en 2010 à 199 384 habitants pour une densité de 22,9 habitants au km^2 (INS, 2 010). Selon les résultats du recensement de la population de 2005 publié en 2010, environ 60 % de la population vit dans l'espace rural (population urbaine 71 542 ; population rurale 107 887) (BUCREP, 2 010). La division sexuelle de la population démontre une supériorité du nombre d'hommes (90 871) par rapport au nombre de femmes (88 855). Seulement cette tendance est nuancée dans les espaces ruraux où le taux de femmes (51 %) est légèrement supérieur à celui des hommes.

La population autochtone, appartient au grand groupe Béti-Bulu et est constituée de quatre grands groupes tribaux : *(i)* les Bulu, présents dans 6 arrondissements sur les 8 que compte le département (Ebolowa 1er, Ebolowa 2^{e}, Mengong, Efoulane, Biwong-Bulu et Mvangan) ; *(ii)* les Ewondo, les Fong et les Bëne, essentiellement présents dans les arrondissements de Ngoulémakong et de Biwong-Bané. Outre ces différents groupes humains, la population est fondamentalement homogène. Cette homogénéité est visible dans les langues utilisées et dans les us et coutumes.

Carte 2 : Cours d'eaux et structuration générale des sols du département de la Mvila

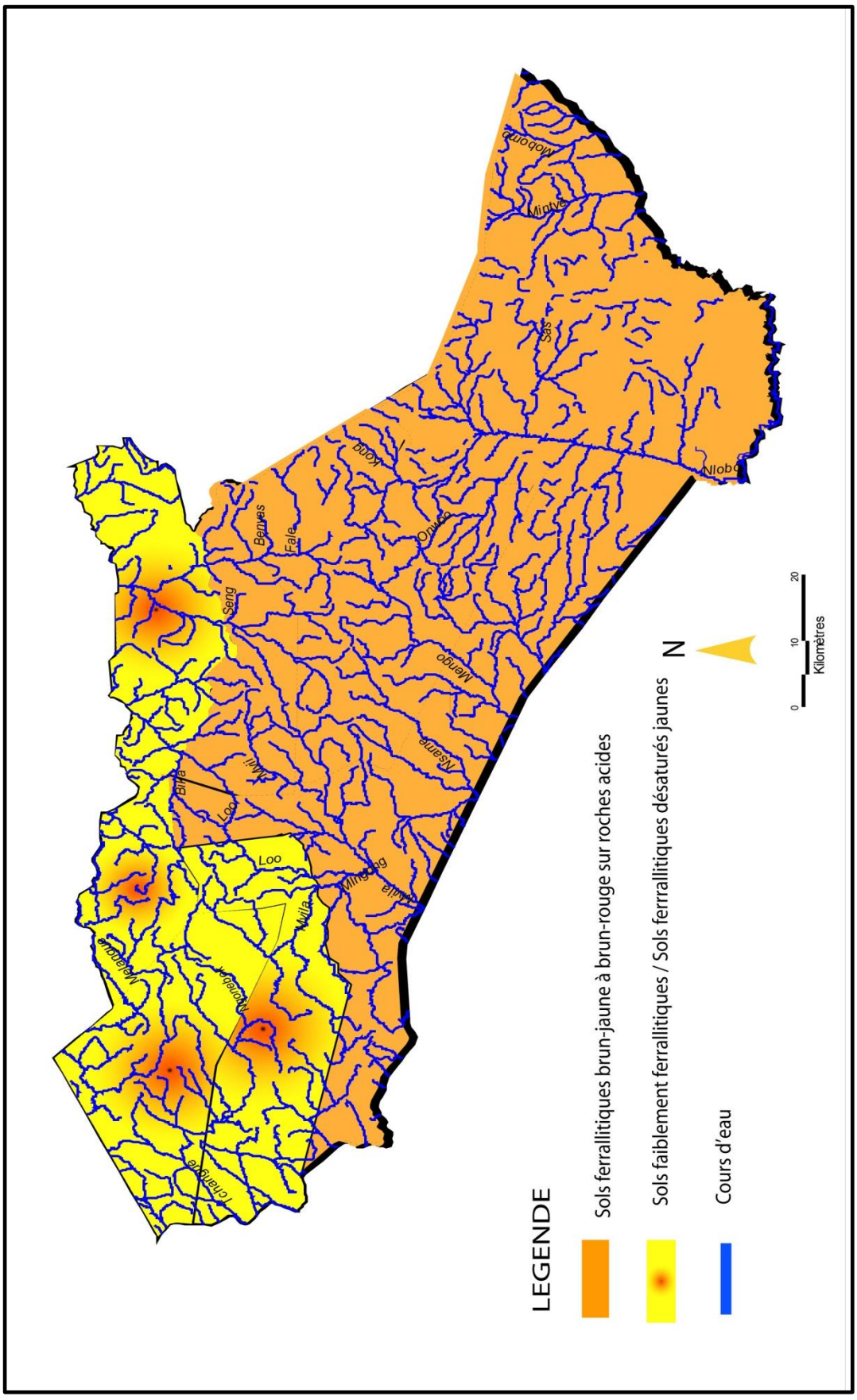

Source : Ebela, P.A, à partir de World resources institute (2012) ;(Olivry, 1986).

– La prééminence des activités agricoles, un caractère rural du département

Le département de la Mvila, avec près de 60 % de la population vivant dans les espaces ruraux, peut-être qualifié de département rural. Au-delà du paysage essentiellement dominé par la végétation, le principal déterminant du rural dans cette région est la pratique des activités agricoles. En effet, malgré l'existence d'autres activités comme la chasse, la pêche, l'exploitation forestière ou encore l'artisanat, la majorité de la production ici est d'origine agricole. On dénombre environ 21 818 ménages agricoles dans tout le département en 2009, avec 14 635 (soit 67 %) en zone rurale contre 7 184 (soit 33 %) en zone urbaine (MINADER, 2009). L'agriculture y joue un rôle primordial en ce sens qu'elle est la base alimentaire et monétaire. Deux systèmes de cultures prédominent encore : l'agriculture vivrière et l'agriculture de rente. Ces deux systèmes, malgré une évolution conjointe, présentent chacun des particularités spécifiques.

La production vivrière est diversifiée et est orientée vers la culture itinérante sur brûlis au sein des exploitations familiales. Elle se traduit essentiellement par son caractère encore rudimentaire. Néanmoins, l'agriculture vivrière reste la principale source de production agricole dans les ménages où elle reste souvent la principale, voire la seule source alimentaire. Elle est ainsi prioritairement pratiquée dans tous les villages et offre des volumes de productions non négligeables comparés au cacao (impossibles à déterminer faute de statistiques) (BUCREP, 2008). Mais un paradoxe important persiste, car malgré l'existence d'une production vivrière importante, l'activité est encore à 70 % destinée à l'autoconsommation. Bien plus, l'essentiel du vivrier marchand est assuré par des organisations paysannes locales. En général, le vivrier marchand est encore une source de revenus insignifiante pour de nombreux ménages agricoles qui préfèrent souvent s'en passer.

L'échec de l'expansion du vivrier marchand peut d'abord s'expliquer par la difficile alternance à la cacaoculture qui est encore la principale source de revenus dans les espaces ruraux d'ici. Dans le département de la Mvila, l'économie agricole dans près de 80 % des cas est encore dominée par la vente du cacao.

Cette situation qui traduit la timidité de la diversification des sources de revenus est pourtant lourde de conséquence. En effet, l'absence d'alternatives efficaces à la cacaoculture expose les ménages agricoles aux fluctuations des cours mondiaux des prix du cacao et par extension à des épisodes de précarité.

– La pauvreté socio-économique, une caractéristique des ménages ruraux

Selon les résultats du dernier recensement de la population camerounaise 55 % de la population vivant dans l'extrême pauvreté se retrouve dans les espaces ruraux (BUCREP, 2010). On est dans l'extrême pauvreté au Cameroun si on vit avec moins de 738 FCFA/jour

(République du Cameroun, 2009). Cette détermination du seuil de pauvreté n'est cependant pas commune à toutes les zones rurales, car dans certaines comme le département de la Mvila, le taux de ruraux vivant dans l'extrême pauvreté franchit souvent 75 %. Si la pauvreté y est multidimensionnelle, on note que sa base est monétaire. L'absence d'un revenu suffisant induit alors, un faible taux de scolarisation, un habitat précaire, un accès difficile aux services de santé, à l'eau potable et à l'électrification, la malnutrition. Ce qui pour le PNUD (1997) se résume à une incapacité à accéder à de meilleures conditions d'existence.

Problématique

Le rural est souvent présenté comme un synonyme de « campagne ». Dans ce contexte, il renvoie au « milieu géographique, social, humain, défini par l'activité agricole, l'élevage […] hors des zones urbaines ; par extension, le milieu non urbanisé » (Le Grand Robert, 2013).

La littérature sur l'aménagement territorial fait état d'une croissance de l'urbanisation en Afrique subsaharienne depuis quelques décennies. Un constat qui s'appuie très souvent sur l'évolution du nombre de villes au fil des années dans chaque État. Pourtant, au regard de la définition de la ville et des mutations spatiales et socioéconomiques qu'elle entraîne, se dévoile une concentration toujours plus importante des zones rurales dans le sous-continent (Courade & Devèze, 2009). En 2013, seulement 37 % de la population dans cette région vit dans les villes (53 % dans le monde), contre 63 % pour l'espace rural. Par ailleurs, ce pourcentage est bien plus important dans certains pays comme le Tchad (70 %) ou le Burundi (89 %) (Banque Mondiale, 2014) et cache très souvent l'ampleur du rural dans tout le continent.

En 2008, plus de 47 % de la population vit avec moins de 1,25 dollar par jour en Afrique subsaharienne. Passant d'environ 57 % en 1990 à 49 % en 2010, la pauvreté reste quasiment stable dans la région et les efforts déployés en vue de l'éradiquer ont encore des résultats bien insignifiants. Dans son rapport pour le développement humain de 2013, le PNUD précise que des progrès en termes de développement s'y observent. Cependant, le même rapport tient à souligner que l'essentiel des pays africains n'a pas atteint le niveau de développement espéré. La conséquence de cet échec est le classement de l'essentiel de ces pays parmi ceux où la lutte contre la pauvreté a connu une moindre avancée. Ainsi, l'atteinte des objectifs d'éradication de l'extrême pauvreté pour 2015 a été un échec. La lutte contre la pauvreté dans les pays d'Afrique subsaharienne reste prioritairement un défi du millénaire. La pauvreté ici est multidimensionnelle et s'accentue avec l'explosion démographique et les difficultés de la transition économique. Si tout le tissu socio-économique est influencé par cet environnement

de précarité, l'espace rural en est plus affecté. Selon le FIDA (2011), environ 70 % des pauvres vivent en zone rurale en Afrique subsaharienne.

Les statistiques démographiques du Cameroun font état de 47.8 % de ruraux. Mais ce taux présente plusieurs disparités. En effet, si on note une concentration importante des populations urbaines dans les régions du Centre (74.8 %) ou du Littoral (96.1 %) grâce aux deux capitales politique et économique que sont Yaoundé et Douala, les autres régions ont moins de 50 % de population urbaine. Concernant la région du Sud, son taux d'urbanisation est de 38.8 % (BUCREP, 2010). Au Cameroun, les espaces ruraux sont les zones les plus vulnérables. Ici, environ 55 % de la population totale vit encore dans l'extrême pauvreté. Il est évident dans ce contexte que la pauvreté rurale est l'un des plus importants facteurs de sous-développement de tout le pays.

Depuis la fin des années 1970, plusieurs stratégies ont été expérimentées en vue d'améliorer les conditions de vie des ruraux. La majorité de celles-ci repose encore sur l'agriculture.

L'agriculture est encore la principale ressource économique de nombreux ménages ruraux camerounais. C'est sans doute l'une des motivations du gouvernement à s'en intéresser et à l'associer à plusieurs projets d'amélioration de leurs conditions de vie. Il s'agit par exemple de la participation ou de la diversification agricole.

La participation comme outil de développement rural vise à autonomiser les communautés villageoises. Elles sont ainsi amenées à être les principaux acteurs de l'édification de leur développement socio-économique. La politique de participation est concrétisée avec la loi de 1992 qui légifère la création des groupes d'initiative commune (GIC) et des coopératives. L'enjeu de ces nouveaux "partenaires " est important et double. D'une part, ces associations doivent démontrer l'engagement des communautés rurales à être les instigateurs de leur développement. D'autre part, c'est sur elles que l'État s'appuie pour promouvoir le développement et la diversification agricoles.

La diversification agricole vise à varier les sources de revenus des agriculteurs après la crise agricole. Elle entraîne une recomposition du système des exportations. Il n'est plus seulement basé sur la vente du cacao, du café ou du coton, mais y associe désormais celle des cultures comme la banane. En plus, on observe une modification du secteur vivrier, avec une commercialisation vivrière plus importante dans certains ménages.

Cependant, la transition du vivrier de subsistance au vivrier marchand connaît une adhésion rurale mesurée. En effet, si les dynamiques rurales autour du vivrier marchand sont nombreuses dans les régions du Centre, de l'Ouest et du Sud-Ouest, dans d'autres comme celles du Sud ou de l'Est, elles sont encore insignifiantes, voire inexistantes. Dans ces deux localités, la part des revenus vivriers dans la majorité des ménages agricoles est encore infime. Aussi, d'une manière générale, la cacaoculture y est encore la principale ressource

économique. Diverses raisons permettent de justifier cette constance. Parmi elles, l'absence de modernisation des appareils productifs et commerciaux semble souvent prioritaire. Pourtant, le même environnement existe dans les autres régions susmentionnées. Alors peut-on se contenter de cette explication ? Pourquoi la promotion de la diversification agricole à travers le vivrier marchand ne rencontre-t-elle pas une cohésion massive dans la région du Sud et le département de la Mvila en particulier ? L'insignifiance de l'adoption du vivrier marchand n'y est-elle pas en fait une réponse à l'absence de réelles dynamiques paysannes autour de cette ressource économique ? Partant des expériences positives avec le vivrier marchand observées dans certains ménages ruraux, comment déconstruire les stéréotypes qui prédestinent toujours les cultures vivrières essentiellement à l'autoconsommation dans le département de la Mvila ? Quels sont les défis auxquels doivent faire face les ménages agricoles qui font le choix du vivrier marchand comme source de revenus et d'amélioration des conditions de vie ? Le département de la Mvila qui combine à la fois, la ruralité, la pauvreté et une faible adoption du vivrier marchand par les ménages ruraux, semble un cadre idoine pour interroger la faisabilité du projet gouvernemental de lutte contre la pauvreté rurale avec le vivrier marchand.

Question de recherche

La diffusion du vivrier marchand dans l'économie rurale du département de la Mvila est encore embryonnaire. Certes, on observe un intérêt pour cette activité dans quelques ménages agricoles, mais généralement elle ne sert que d'appoint. Tout porte à croire qu'ici les mesures mises en place par l'État camerounais pour asseoir une véritable intégration du vivrier marchand dans l'économie rurale restent peu fructueuses. Mais, l'exigence de la lutte pour l'amélioration des conditions de vie des ruraux face à la persistance de leur pauvreté amène à interroger le choix du vivrier marchand par le Gouvernement camerounais pour relever ce défi. La principale question qui fonde notre analyse est celle de savoir si, en l'état actuel des infrastructures commerciales, des dynamiques paysannes et de l'action gouvernementale, le vivrier marchand peut être une réelle opportunité pour l'amélioration des conditions de vie des ménages ruraux du département de la Mvila ? Cette question est globale pour notre recherche et sa pleine exploration méthodique nécessite d'interroger :

- l'organisation des communautés paysannes ;
- l'évolution des systèmes de production et de commercialisation des cultures vivrières ;
- les contraintes relatives au développement du vivrier marchand en milieu rural ;

- l'impact du vivrier marchand dans l'amélioration des conditions de vie des ménages agricoles dans les villages ;
- les GIC vivriers dans la promotion du vivrier marchand et la lutte contre la pauvreté rurale.

Hypothèses de recherche

La stratégie de lutte contre la pauvreté rurale au Cameroun est aussi construite autour de l'hypothèse du vivrier marchand comme un outil économique permettant d'accroître les revenus des ménages agricoles et d'améliorer leurs conditions de vie. Depuis 1990, des politiques, des programmes et des projets successifs sont élaborés pour accompagner cette stratégie. Cependant, si les expériences positives d'autres régions (Centre et des Grass-fields) (Elong, 2005; Kegne Fodouop, Développement rural dans la province du centre au Cameroun, 2003), peuvent suggérer à première vue, que le vivrier marchand peut constituer une opportunité pour le développement socio-économique des ménages agricoles, dans le cas du département de la Mvila, les résultats escomptés ne sont pas aussi évidents. De cette hypothèse générale, s'en dégagent trois complémentaires :

- la lente évolution du vivrier marchand en milieu rural, comme source de revenus alternative et fiable, résulte du fait que, pour de nombreux ménages, cette ressource n'est pas réellement rentable. Une perception négative qui repose sur l'absence de modernisation des appareils productifs et commerciaux des cultures vivrières et qui induit une augmentation du coût du travail ;
- le revenu vivrier, d'un point de vue général, contribue peu à l'amélioration des conditions de vie des ménages ruraux ;
- l'augmentation des résultats positifs des GIC vivriers à travers une optimisation de leurs actions locales, peut être une réponse à la vulgarisation du vivrier marchand et à sa contribution à la lutte contre la pauvreté en milieu rural.

Objectif de la recherche

Ce travail vise à réévaluer l'évolution des systèmes de production et de commercialisation des cultures vivrières en milieu rural dans le département de la Mvila afin de voir : *(i)* s'il s'opère effectivement une transition du vivrier de subsistance au vivrier marchand ; *(ii)* et dans quel cas le vivrier marchand pourrait contribuer à l'amélioration des conditions de vie des ménages agricoles. Il s'agit pour cela de :

- définir et de présenter le rural afin de dégager une meilleure approche pour traiter du cas camerounais, de retracer l'évolution de la politique agricole camerounaise des plans quinquennaux aux documents de stratégie et la prise en compte des cultures vivrières comme outil de lutte contre la pauvreté des ménages agricoles, de faire une présentation de l'organisation socio-économique et culturelle du village en tant que milieu de vie des ménages agricoles ;
- de revisiter l'organisation et les mécanismes et les problèmes liés à la production et la commercialisation des cultures vivrières ;
- d'évaluer l'impact du vivrier marchand dans l'amélioration des conditions de vie des ménages agricoles ;
- de revoir à travers un examen des actions et des défis des organisations paysannes dans quelle mesure le vivrier marchand peut s'accroître et contribuer davantage et à long terme à la lutte contre la pauvreté des ménages agricoles.

Méthodologie de travail

Selon Beaud (2006), la mise au point d'une méthode scientifique de travail doit reposer sur la discipline du sujet et la démarche adoptée par le chercheur. Allant dans ce sens, ce sujet est traité sur la base de la méthodologie de recherche en science sociale d'une manière générale et en géographie en particulier. La méthodologie adoptée repose alors sur quatre points : *(i)* la recherche documentaire ; *(ii)* l'enquête de terrain ; *(iii)* l'analyse des résultats ; *(iv)* la rédaction.

La recherche documentaire

Selon Fragnière (1997), « on est rarement le premier à aborder un sujet ». Il s'agit donc de reconnaître que d'autres avant nous se sont penchés sur des thématiques relatives aux cultures vivrières ou au développement rural. Pour cela, notre collecte des données a débuté avec la recherche des écrits antérieurs auprès des institutions adaptées. Pour mieux aborder la question vivrière, son évolution et le développement des communautés rurales, un recours à la pluridisciplinarité a été nécessaire. Ainsi, aux recherches géographiques ont été associées celles qui s'inscrivent dans les champs de l'anthropologie, de l'histoire, de la sociologie, de l'agronomie, de l'archéologie, de la politique, de l'économie, etc. Nous avions ainsi, non seulement une diversité de recherches, mais aussi un plus large champ d'action et des points de vue de différents spécialistes. En marge de toutes nos lectures, la collecte des données écrites était avant tout orientée vers les recherches sur : *(i)* le Cameroun et le département de

la Mvila ; *(ii)* l'espace rural et ses mutations ; *(iii)* les systèmes agricoles ; *(iv)* la pauvreté rurale ; *(v)* les paysans et leurs stratégies de lutte contre la pauvreté en milieu rural.

Le travail de récolte des données écrites s'est effectué au Cameroun et en France. À cet effet, plusieurs centres de recherche et d'archives ont été visités : *(i)* le ministère de l'agriculture et du développement rural (MINADER) ; *(ii)* les délégations régionales, départementales et d'arrondissements d'agriculture et du développement rural situé de la zone d'étude ; *(iii)* les bibliothèques de l'université de Yaoundé I, de la Faculté des arts, lettre et sciences humaines de l'université de Yaoundé I, des départements d'histoire et de géographie de l'Université de Yaoundé I ; de l'IRAD ; *(iv)* les bibliothèques universitaires des lettres et sciences humaines de l'université Paul Valery de Montpellier et de géographie de l'université Bordeaux Montaigne ; *(v)* les centres documentaires à Montpellier du CNRS, de l'IRD, du CIRAD, etc.

En plus, plusieurs de nos sources écrites ont été recueillies sur internet auprès des bases de données numériques de l'université de Bordeaux 3, de l'IRD, ISIDORE, du Fichier central de thèses, de BiblioSHS, de Babord +, de la FAO, de la Banque Mondiale, du MINADER, de CAIRN, de PERSEE, du BUCREP, etc.

Concernant les statistiques, elles proviennent essentiellement du dernier recensement de la population du Cameroun effectué en 2005 et publié en 2010 par le BUCREP, de la FAO, de la Banque Mondiale, du MINADER, de l'Institut National de Statistique du Cameroun.

Ces lectures nous ont donné une première idée des systèmes de production et de commercialisation des cultures vivrières en milieu rural, l'évolution de la pauvreté des ménages ruraux et les dispositions du gouvernement camerounais pour l'éradiquer. Ce travail de base a été complété avec l'enquête de terrain effectuée dans quelques villages du département de la Mvila au Cameroun.

L'enquête de terrain

L'enquête,

> *est le travail qui consiste, pour le chercheur, à se déplacer sur le terrain et à recueillir auprès des personnes retenues dans l'échantillon les données qui constitueront, en fait, la véritable base de sa recherche, de ce qu'il démontrera ou découvrira (Aktouf, 1987)*

Notre terrain d'étude est le département de la Mvila dans le Sud du Cameroun. Pour cela, nous y avons séjourné et mené notre enquête. Le temps minimal consacré à l'enquête de terrain est de 5 mois.

« La géographie est aujourd'hui considérée comme une science sociale, la science sociale du territoire » (Gumuchian, Larois, & Fèvre, 2000). Cette réalité nous a conduit, à défaut d'une

méthode d'enquête spécifique à la géographie, à nous inspirer de la méthodologie générale en sciences humaines pour construire la nôtre et mener à terme notre travail de terrain.

Les investigations sur le terrain s'étendent d'avril à septembre 2014. Un calendrier qui couvre à la fois les périodes de semis, de préparation des sols et de récoltes des différentes cultures vivrières (Tableau 7).

Nous avons pourtant une crainte de cette période qui se situe entre la petite et la grande saison de pluie. En effet, la zone rurale est essentiellement desservie par des routes sans bitume qui deviennent difficilement praticables pendant les saisons de pluie. Mais, malgré la dégradation des routes et la hausse des coûts de transport qui en résulte, nous nous sommes convenablement déplacée dans le département et avons mené à bien notre travail. Eu égard aux différentes activités que couvre cette période, nous avons effectué plusieurs déplacements dans les champs et observé les différentes procédures de préparation, de semis, de récolte ou d'entretien des champs. Parallèlement, nous avons assisté à des transactions commerciales entre les producteurs ou entre ceux-ci et des revendeurs venus des villes ou installés dans les villages (Ngoazip I ou à Biba I). Cette expérience a été importante car elle a renforcé notre phase d'observation.

Par ailleurs, le temps de notre séjour au Cameroun inclut le début de la saison cacaoyère. Nous avions là l'occasion d'observer la division du travail au sein de nombreux ménages agricoles. Cette expérience nous a appris que malgré une nette évolution et une implication des femmes dans la cacaoculture, c'est une filière qui dépend encore essentiellement des hommes tandis que les cultures vivrières reviennent aux femmes.

Notre phase de terrain s'est faite en trois temps :

- la prise de contact et l'actualisation des données récoltées en 2012 avant notre arrivée en France auprès des services administratifs locaux ;
- la sélection de l'échantillon et des sites d'études ;
- la récolte des données proprement dite.

La prise de contact et l'actualisation des documents écrits auprès des services administratifs

La première initiative sur le terrain est de nous présenter au Préfet du département de la Mvila. Il est davantage question de lui signifier notre présence sur son aire de compétence. Certes, c'est la bienséance qui nous l'impose, mais nous savons pertinemment que cette démarche va nous faciliter le déploiement sur le terrain et la rencontre avec d'autres responsables administratifs et les ménages ruraux. Puis, en référence à nos précédentes enquêtes sur le terrain, nous savons que les populations peuvent être plus confiantes quand

nous avons l'aval d'une autorité locale. Il faut d'ailleurs rappeler que nous nous sommes impérativement présentée à chaque sous-préfet et à chaque chef de village dans nos différentes zones d'enquête avant de commencer notre travail. Et si, comme dans certains villages, le chef est absent, nous devons le rencontrer avant notre départ, ou à défaut, signaler notre présence à son représentant.

Une fois la rencontre avec le Préfet effectuée, le feu vert nous est donné et nous pouvons mener à bien notre travail dans le département de la Mvila. Celui-ci commence par une visite à la délégation départementale d'agriculture. Ici, nous nous sommes présentée au délégué départemental. Il nous accorde à son tour le droit de visite dans son aire de compétence. Surtout, nous pouvons aisément consulter les documents de son administration. Mais très peu sont mis à notre disposition, car la nouvelle gestionnaire de la documentation et des statistiques agricoles n'est jamais présente. Cependant, les premières investigations dans plusieurs services de la délégation régionale nous permettent d'actualiser plusieurs de nos données et d'administrer notre guide d'entretien à quelques agents. Cette première phase dure environ deux semaines. Au cours de celles-ci, le travail effectué nous donne une vue synoptique de l'activité agricole dans le département de la Mvila et des différents foyers de production vivrière qui existent. Ce travail s'avère ensuite décisif dans la détermination de notre échantillon.

La sélection de l'échantillon et des sites d'études

La détermination qualitative et quantitative de l'échantillon obéit à deux contraintes importantes : l'identification de la population cible et sa taille.

La population cible est constituée des principaux acteurs qui interviennent dans la production et la commercialisation des cultures vivrières. Pour des besoins d'analyse et de différenciation des échelles d'intervention, nous choisissons de classer nos acteurs en quatre groupes : les ménages agricoles, les organisations paysannes, les commerçants des cultures vivrières et les agents administratifs.

Au niveau des ménages agricoles, ni le sexe, ni l'âge ne sont au préalable déterminés. Une option qui vise à renforcer le caractère aléatoire que nous voulons donner à notre sélection. Ce choix délibéré a pour but de nous amener à mesurer dans un échantillon type, combien de chefs de ménages agricoles en milieu rural peuvent être des femmes ou des hommes, des jeunes ou des vieux et quels sont les différents systèmes agricoles privilégiés par chaque groupe, notamment dans la recherche du revenu et la distribution de celui-ci.

La population cible

Le ménage agricole

Il peut représenter une « unité de production qui exploite un champ commun et se nourrit d'un grenier commun » (Toulmin & Guèye, 2003). De ce fait, l'évolution socio-économique du foyer est fondamentalement organisée autour de cette activité. La production agricole peut y avoir deux destinations selon les besoins : l'autoconsommation, le don ou la vente. En 2009, le département de la Mvila compte 21 818 ménages agricoles, avec plus du tiers dans les villages (MINADER, 2009). Dans l'ensemble des ménages agricoles enquêtés, la moyenne des membres permanent est de sept personnes, contre 4.1 dans l'ensemble du Cameroun.

L'intérêt accordé aux ménages agricoles dans cette étude résulte du rôle primordial qu'ils jouent en tant que principaux acteurs de la production et de la vente des cultures vivrières. Mais aussi, parce qu'ils sont les principales cibles de la pauvreté rurale.

L'enquête s'intéresse à tous les membres du ménage, de préférence en groupe. Mais dans certains cas, en l'absence de quelques membres, le travail se fait avec ceux présents. Toutefois, dans le cas des questions spécifiques comme celles relatives à la commercialisation vivrière ou aux superficies cacaoyères, un autre rendez-vous est pris. En effet, si les femmes semblent plus informées sur la production et la commercialisation des cultures vivrières, les hommes en revanche le sont sur les superficies des espaces agricoles et l'évolution de la cacaoculture. Les jeunes sont privilégiés dans les ménages où ils sont des chefs, car ils ont une action directe sur la production et la commercialisation des produits agricoles du ménage.

Les organisations paysannes vivrières

Elles sont celles dont le revenu est souvent aussi ou exclusivement d'origine vivrière. Leurs objectifs tournent ainsi autour de la production et de la commercialisation des cultures vivrières. Au Cameroun, les organisations paysannes sont perçues comme des intermédiaires entre l'État et le reste de population rurale. Depuis 1992 la promotion des organisations paysannes s'intensifie. Pour amener plusieurs paysans à adhérer à ces groupes, depuis 2003, ils sont les seuls à pouvoir bénéficier des différentes subventions agricoles. Ainsi, pour vérifier l'effectivité de la modernisation de l'agriculture vivrière et des conséquences sur les ménages du vivrier marchand, l'État se réfère généralement à ces groupes.

Les revendeurs des cultures vivrières

Ils ont pour principale activité la commercialisation de ces produits dans les marchés urbains. Au Cameroun, ils sont communément appelés *buy'em-sell'em* (N'sangou, 1977). Leur activité repose sur l'achat auprès des agriculteurs ou d'autres revendeurs, des différents produits vivriers qu'ils revendent. Ils ont le monopole de la vente des cultures vivrières dans les

centres urbains. De ce fait, ce sont eux qui déterminent les prix et contrôlent les spéculations tout au long de l'année.

Les agents administratifs du secteur agricole

Ils sont les garants de la politique agricole. À ce titre, ils encadrent les agriculteurs en vue d'asseoir une meilleure diffusion des différents programmes étatiques de vulgarisation agricole en milieu rural. Nous avons ainsi travaillé avec le délégué départemental, les chefs de service départementaux, les coordonnateurs des différents programmes agricoles, les délégués des différents arrondissements et les chefs de postes agricoles.

La détermination de la taille de l'échantillon

Afin de répondre aux exigences financières et temporelles que nous devons impérativement respecter, nous faisons le choix d'une méthode d'échantillonnage qui nous permet à la fois d'effectuer un travail rapide, mais de bonne qualité. Pour ce faire, nous optons pour la **méthodologie d'échantillonnage aléatoire ou probabiliste** qui nous semble mieux indiquée. C'est une méthode qui donne à chaque élément de la population une chance égale d'être choisi. Dans un souci de mieux adapter la sélection à chaque catégorie de notre échantillon, deux méthodes secondaires sont aussi adoptées.

Carte 3 : Les arrondissements et les villages d'étude

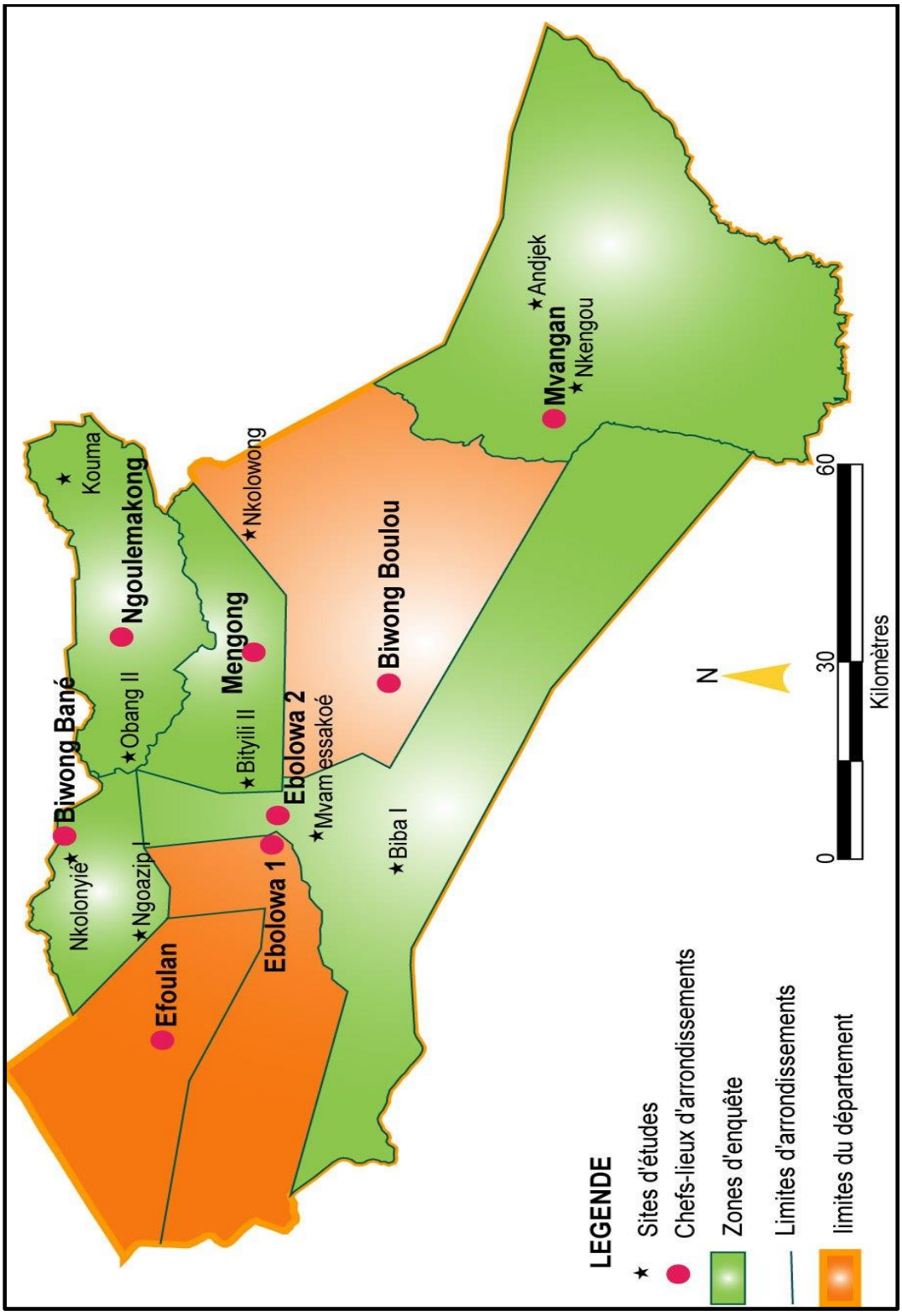

Source : Ebela, P.A., 2015, à partir de World resources institute (2012).

L'échantillonnage aléatoire stratifié à deux degrés

Cette méthode est utilisée pour le choix des zones d'enquête et des sites d'études.

Afin d'identifier les zones d'enquêtes, nous choisissons comme unités primaires, les huit arrondissements du département de la Mvila. Chaque arrondissement représente une strate

différente, soit un total de huit unités. Nous décidons ensuite de travailler avec 60 % de ces huit unités, soit cinq d'entre elles. Pour les définir, une numération de tous les arrondissements de un à huit sur des bouts de papiers est faite. Une fois ces bouts de papiers mélangés dans une corbeille, nous réalisons un tirage au sort. Les arrondissements sélectionnés sont Ebolowa 2^{e}, Mengong, Mvangan, Biwong- Bané et Ngoulémakong.

Les sites d'étude sont les villages. Leur sélection s'est faite selon la méthode précédente. Mais dans ce cas, il s'agit de tirer au sort deux villages dans chacun des cinq arrondissements sus-déterminés[4]. Les résultats de ce travail sont condensés sur la carte 3 ci-dessus.

L'échantillonnage aléatoire systématique

Elle permet de déterminer la taille des ménages agricoles à interviewer dans chaque village présélectionné. Pour ce faire, nous suivons un cheminement à plusieurs tapes. Dans un premier temps, nous récoltons les sommes des ménages agricoles par villages auprès des chefs de poste agricole. Nous nommons cette somme **N**. Nous décidons ensuite de nous intéresser à 10 % des ménages agricoles dans chaque village. Nous désignons ce taux **T**. Ce pourcentage de ménages par village est arrêté pour tenter de maximiser la diversification des informations et de limiter une redondance des réponses souvent possible dans le cas d'une homogénéité importante des différents ménages à l'intérieur des villages.

Enfin, pour mener à bien l'enquête auprès des ménages, nous optons d'utiliser un pas d'échantillonnage. Il permet de déterminer dans un village donné, l'écart entre les différents ménages dans lesquels administrer le questionnaire. Le pas d'échantillonnage p calculé dans chaque village est obtenu à partir de l'équation suivante :

$$P = \frac{\text{Ménages agricoles totaux par village}}{\text{Taille de l'échantillonnage souhaité par village}} = \frac{N}{TN} = \frac{1}{T} = 10$$

Ainsi, en respectant ce pas d'échantillonnage de 10 et en appliquant quelques fois des substitutions nécessaires[5], nous avons mené des enquêtes successives dans les différents villages. Les résultats obtenus sont enregistrés dans le tableau ci-dessous (Tableau 1).

[4] En général, les sites d'étude sont choisis en fonction de leur accessibilité, de leur taille, ou autres particularités plus représentatifs. Mais en partant du constat d'une homogénéité souvent importante, le choix de cette sélection vise non seulement à augmenter son caractère aléatoire. Bien plus, il nous évite de tomber dans la facilité en préférant certains villages à d'autres.

[5] Les substitutions sont appliquées dans cette enquête lorsque les membres du ménage sont absents au moment de la sélection ou ne manifestent aucun intérêt à travailler avec nous.

Tableau 1 : Échantillon des ménages agricoles enquêtés par arrondissement et par village

	Arrondissements	villages	Échantillon		
			Ménages agricoles	Souhaité	Réalisé
	Biwong- Bané	Ngoazip I	200	20	17
		Nkolényié	150	15	15
	Ebolowa 2e	Biba I	94	9	9
		Bityili 2	147	15	15
		Mvam essakoé	60	6	6
	Mengong	Nkolowon	73	7	7
	Mvangan	Andjeck	146	15	15
		Nkengou	153	15	15
	Ngoulémakong	Kouma	111	11	11
		Obang 2	99	10	10
TOTAL	5	10	1233	123	120

Source : Enquêtes de terrain, département de la Mvila, 2014.

En ce qui concerne les enquêtes auprès des organisations paysannes, l'intérêt est porté à toutes celles actives dans les villages où est menée l'enquête et donc la disponibilité des membres nous permet d'effectuer un travail collectif cohérent. Au final, nous travaillons avec 10 organisations paysannes, soit 9 GIC vivriers et une coopérative des GIC comme l'indique le tableau ci-dessous (Tableau 2).

Tableau 2 : Organisations paysannes enquêtées

Nom	Siege social
GIC des Merveilles	Biba I
GIC Family	Andjeck
GIC rigueur	Nkolowon
Coopérative SECOOPOB	Obang 2
GIC FIFAN	Obang 2
GIC AFEBID	Ngoazip I
GIC Avenir	Kouma
GIC Challenge	Mvam Essakoé
GIC CVCB	Bityili 2
GIC Femmes Actives	Nkolényé

Source : Enquêtes de terrain, département de la Mvila, 2014.

L'enquête auprès des revendeurs des cultures vivrières privilégie ceux disponibles et volontaires. Elle s'est déroulée soit dans les marchés, soit dans d'autres lieux fixés par le commerçant (domicile). L'enquête a porté sur une vingtaine de ces commerçants, soit une moyenne de 5 par arrondissement. Le même procédé est utilisé pour le choix des 15 agents administratifs avec lesquels nous avons travaillé.

Au total, nous enregistrons un échantillon de 165 enquêtés, toutes catégories confondues (ménages agricoles, organisations paysannes vivrières, commerçants de cultures vivrières et agents administratifs) (Tableau 3 ; Tableau 4).

Tableau 3 : Répartition géographique des enquêtés

Zones d'enquête	Biwong-Bané	Ebolowa 2e	Mengong	Mvangan	Ngoulémakong
Enquêtés	33	41	8	38	26

Source : Enquêtes de terrain, département de la Mvila, 2014.

Tableau 4 : Répartition selon le sexe et l'âge des chefs de ménage agricole enquêtés

Sexe / Âge	Hommes	Femmes
15-29	07	01
30-44	30	02
45-59	35	09
60 et plus	30	06

Source : Enquêtes de terrain, département de la Mvila, 2014.

La récolte des données proprement dite

La réalisation de la récolte des données dans les sites d'études s'est faite à l'aide de divers outils, très souvent adaptés à chaque contexte et à chaque cible. Il s'agit de l'entretien semi-directif, l'observation, la photographie.

L'entretien semi-directif

Un entretien (interview ou entrevue), peut être considéré comme « un procédé d'investigation utilisant un processus de communication verbale, pour recueillir des informations en relation avec des objectifs fixés » (Pinto & Grawitz, 1964 ; Aktouf, 1987). Il est dit semi-directif lorsque, orienté par un questionnaire ou un guide, il laisse une marge de liberté à l'informateur (Albarello, 2003 ; Duchesne, 2000). Les instruments utilisés pour mener à bien les entretiens dans ce travail sont le questionnaire et le guide d'entretien.

Le questionnaire

Il a pour principal objectif la vérification de notre hypothèse initiale. À cet effet, trois différents types ont été élaborés. Chaque catégorie est destinée à une des populations cibles concernées. Nous avons ainsi :

- un questionnaire ménages agricoles ;
- un questionnaire organisations paysannes ;

– un questionnaire commerçant de vivres.

Le questionnaire est constitué de plusieurs questions ouvertes ou fermées. Généralement elles sont regroupées en sous-sections. Les questions concernent la situation familiale et professionnelle des répondants, leurs activités agricoles, l'évolution de l'agriculture dans les différentes exploitations, le vivrier marchand et l'amélioration des conditions de vie des ménages agricoles et l'enjeu des organisations paysannes dans la production et la commercialisation des cultures vivrières dans le village.

Les entretiens auprès des ménages agricoles se sont déroulés pendant nos différents séjours dans les villages cibles. Notre objectif étant le ménage, nous nous efforçons de regrouper tous les membres des familles présents et en âge de participer à l'entretien. Quand il n'est pas possible de travailler avec tout le ménage, nous commençons le questionnaire avec un des responsables présents (père, mère, époux, chef de famille, aînés). L'entretien a une durée minimale d'une heure et demie. L'entretien peut cependant se prolonger au-delà de ce temps en cas de nécessité. Dans certains ménages, nous avons dû y passer 2 à 3 heures. Ce temps relativement long résulte de notre volonté de permettre aux répondants d'approfondir leurs idées. Avec leur accord, le dictaphone ou une caméra est utilisé. Ce qui nous permet de réécouter les entretiens et d'éclaircir certaines zones d'ombre relevées dans le questionnaire le cas échéant. Par ailleurs, l'interview peut se poursuivre dans le champ pendant que la famille travaille. Un choix souvent incontournable afin de ne pas perturber le calendrier des activités champêtres du ménage. La visite dans les champs est aussi une occasion pour nous : *(i)* de compléter nos observations sur les différentes activités et sur la composition des champs ; *(ii)* de faire une estimation de la distance du champ par rapport au village, du temps parcouru et de la superficie dans certains cas.

Concernant les organisations paysannes, nous nous sommes arrangé à rencontrer au moins un ou deux responsables mandatés par le groupe ou tout le groupe. Nous devons ainsi prendre rendez-vous, généralement au petit matin, quand tous les concernés ne se sont pas encore dispersés. Quatre fois, nous avons été conviée à assister aux réunions des groupes. Dans le cadre d'un rendez-vous hors réunion, l'entretien peut se faire en une ou deux heures selon la disponibilité des interviewés.

Pour ce qui est des commerçants des cultures vivrières, avec leur consentement nous prenons place derrière leurs comptoirs ou leurs étals. Ainsi, pendant le déroulement de la vente nous leurs posons nos questions et observons les différentes transactions, non seulement du commerçant, mais aussi celles de ses voisins. Le questionnaire peut nous prendre le double du temps prévu, voire plus, car il est impératif de respecter les séquences de vente avant de continuer notre travail.

Le guide d'entretien

Il est aussi constitué de plusieurs questions permettant ainsi de tirer le maximum d'informations auprès des agents administratifs. L'entretien ressemble alors à une simple causerie où nous laissons le responsable développer à sa guise nos questions. Par ailleurs, d'autres questions secondaires peuvent être posées pour mieux comprendre le propos de notre interlocuteur. Les entretiens sont généralement enregistrés avec l'accord des informateurs.

L'observation participative

Selon Tremblay (1968), « observer veut dire que le chercheur effectue un effort systématique pour enregistrer aussi fidèlement et complètement que possible les faits qu'il voit et entend dans des situations concrètes déterminées d'avance et reliées à la question centrale ». L'observation peut être directe, externe, participante, systématique, une qualification qui dépend généralement de l'auteur (Tremblay, 1968 ; Aktouf, 1987 ; Loubet des Bayle, 2000 ; Russel, 2000).

L'observation participante implique que l'enquêteur ne soit plus seulement l'observateur, mais participe souvent au déroulement des événements sur lesquels il travaille sans pour autant les influencer (Loubet des Bayle, 2000). Selon Russel (2000), son objectif est de permettre au chercheur d'« en apprendre le plus possible concernant les comportements et les processus sociaux apparaissant au sein d'une culture afin de décrire ce qui s'y passe et de proposer des notions théoriques susceptibles d'expliquer ce qui a été vu et entendu ». En essayant autant que possible de coordonner nos actions avec ces exigences de l'observation, nous l'avons mené durant nos visites sur les marchés, les gares routières, les villages, ou encore les champs.

Par exemple, l'observation au sein des marchés nous a permis de voir certains comportements des vendeurs, des revendeurs et des clients. La première observation, hormis la structuration des différents marchés a été le type de transport utilisé par les producteurs. En effet, au marché d'Ebolowa, les femmes arrivent généralement des villages dans des voitures. Par contre, à Mvangan, la faible disponibilité des voitures, la proximité et le volume des produits vont les conduire à s'y rendre à pied ou à moto. Dans le cas de la marche, les produits vivriers sont transportés dans des hottes, des pousse-pousse ou encore des brouettes. Par ailleurs, on observe que la durée du marché des cultures vivrières est plus courte dans les marchés des communes rurales. Généralement autour de midi, les dernières productrices rangent leurs affaires pour le retour au village.

Que ce soit dans les marchés ou les champs, la phase d'observation est généralement ponctuée d'une prise de notes et de photos.

La photographie

À chaque descente sur le terrain, plusieurs photos sont prises. Elles constituent un des fonds illustratifs de ce travail. Si nécessaire, avant leur insertion dans le travail, elles sont préalablement traitées grâce à quelques logiciels de retouche de photo tels que *Microsoft Publisher, Microsoft office manager picture* ou encore *Adobe Photoshop, etc.*

Des zones d'enquête aux réalités quasi similaires

Le département de la Mvila compte 8 arrondissements. Tous, à quelques exceptions près, sont homogènes. Cette homogénéité est présente dans les habitudes alimentaires, les coutumes et us, les traits linguistiques, la diffusion de la pauvreté, les relations villes/campagnes et les activités agricoles. Dans le cadre de cette étude quatre critères identifient clairement chacune des zones d'enquête :

- l'importance de la population rurale ;
- l'importance de la production agricole notamment vivrière ;
- la dynamique des populations ;
- la disponibilité et l'état des infrastructures socio-économiques (routes, marchés, industries de transformation, magasins de stockage…).

L'arrondissement d'Ebolowa 2e

En 2008, l'arrondissement d'Ebolowa est divisé en deux arrondissements distincts : Ebolowa 1er et Ebolowa 2e. À première vue, ces deux zones peuvent se confondre, à cause de leurs limites administratives peu visibles, compliquant ainsi le travail à y effectuer. Suivant leurs différentes superficies, celle d'Ebolowa 2e est plus importante (1 918 km^2 contre 875 km^2 pour Ebolowa 1er).

En 2005, l'arrondissement d'Ebolowa 2e compte 49 120 habitants (population urbaine : 29 695 ; population rurale : 19 425) (BUCREP, 2 010). L'arrondissement d'Ebolowa 2e est au cœur de notre recherche en ce sens que sa partie urbaine (la ville d'Ebolowa), est la capitale de la région du Sud Cameroun. Pour cela, elle enregistre le plus grand taux de population urbaine du département. Il est ainsi une réelle dualité qui intègre à la fois la ville et les campagnes. En tant que partie la plus importante de la ville d'Ebolowa, la zone urbaine de l'arrondissement compte quelques marchés dont le marché Samba (second grand marché de la ville d'Ebolowa), le marché de la gare routière d'Ebolowa Si 2. En plus, la zone est traversée par la nationale n° 2 qui relie la ville de Yaoundé à la frontière Cameroun-Gabon, en passant par le marché d'Abang Minko'o, l'un des plus grands marchés de vivres au Cameroun. Ainsi,

au sein de cet arrondissement, peuvent clairement se mesurer, l'impact de la ville, du marché et la route sur le développement du vivrier marchand en milieu rural.

Les arrondissements de Mengong et de Biwong-Bané

Ils se caractérisent surtout par leur état d'enclavement poussé. Un marché de vivres qui se tient deux fois par semaine dans les seules villes que sont Mengong et Biwong-Bané. Concernant les routes, elles sont restées en latérite et sont très peu entretenues. Pourtant ici aussi, l'agriculture vivrière est la principale production agricole. Cet état des infrastructures n'est pourtant pas anodin, puisqu'il détermine les différents rapports qui existent entre les producteurs et la place du vivrier marchand dans le développement des ménages agricoles.

Les arrondissements de Mvangan et de Ngoulémakong

Leurs centres administratifs sont respectivement situés à 50 et 100 kilomètres de la ville d'Ebolowa. Cette distance ne change pourtant pas leurs réalités socio-économiques très similaires. Si Ngoulémakong, qui est traversé par la nationale n° 2, compte quelques mètres de route goudronnée, Mvangan n'en a aucun. Ainsi aller d'un village à un autre ou d'un village à un centre administratif est encore un véritable parcours du combattant pour les paysans. Par ailleurs, ils disposent chacun d'un marché élémentaire qui se tient généralement une fois par semaine. Pourtant ces deux arrondissements sont les deux plus importants foyers de production des cultures vivrières. Par ailleurs, le taux de leur population rurale reste significatif. En outre, la production cacaoyère y est encore meilleure que dans le reste des arrondissements. La part déterminante des activités agricoles dans ces arrondissements entraîne une forte dynamique des populations qui se traduit par un nombre important d'organisations paysannes.

En général, les zones d'enquête choisies sont encore toutes des communes rurales. Elles se caractérisent à l'exception de l'arrondissement d'Ebolowa 2^{e} par leur fort taux de populations rurales.

Tableau 5 : Répartition de la population par lieu de résidence et par zones d'enquête en 2010

Zone d'enquête	Superficies	Population urbaine	Population rurale	% population rurale
Biwong-Bané	371,4	802	12 349	93,9
Ebolowa II^{e}	1 918	29 695	19 425	39,5
Mengong	506, 3	1 383	15 839	92,0
Mvangan	2 096	1 695	14 419	89,5
Ngoulémakong	693, 2	2 682	11 993	81,7

Source : (BUCREP, 2010).

La moyenne de la population rurale dans les zones d'enquête est de 79 %. Ce chiffre traduit non seulement l'étendue de la zone rurale qui couvre encore près de 80 % de l'espace habité, mais aussi la dépendance de tout le département vis-à-vis de son espace rural.

La zone rurale n'y est pas seulement le lieu d'habitation d'une classe de population, elle est davantage le foyer des productions agricoles diverses.

Dans les zones d'enquête choisies, l'agriculture est la principale activité de production. Ensuite viennent l'exploitation des produits forestiers ligneux et non ligneux, la pêche, la chasse, l'artisanat et le petit commerce. Peu importe le type d'agriculture (rente ou vivrière), elle est variée et importante. Cependant, la production n'est pas équilibrée car, certains arrondissements excellent dans la production particulière d'un type de culture.

On peut distinguer selon le type de cultures, trois grands foyers de production :

- Biwong-Bané : graines de courge ;
- Mvangan : banane plantain et cacao ;
- Ngoulémakong : manioc.

La forte production de ces différentes cultures vivrières dans ces régions a entraîné la mise sur pied des fêtes pour faire leur promotion. On a ainsi la fête du manioc à Ngoulémakong ; la fête du plantain à Mvangan et la fête des graines de courges à Biwong-Bané. Ces différentes fêtes sont un véritable catalyseur de la production vivrière et des dynamiques rurales. On remarque d'ailleurs que plusieurs organisations paysannes se créent pour faire la production de ces produits. Un enthousiasme qui est souvent renforcé par le fait que c'est dans ces groupes que sont collectés les volumes de production exposés durant ces fêtes. Ces fêtes attirent des acheteurs de divers horizons (arrondissements et régions nationaux ; et des pays voisins comme le Gabon ou la Guinée Équatoriale).

Parallèlement, les zones d'enquête sont encore extrêmement pauvres. En effet, bien loin des villes, les espaces ruraux de ces arrondissements restent encore à construire et surtout à moderniser. Pour ne parler que du cas de la commercialisation vivrière, plusieurs

infrastructures (routes, marchés, magasins de stockages…) sont absentes ou caduques et altèrent les initiatives locales en faveur de la promotion du vivrier marchand.

Plan de la thèse

Le présent travail repose sur trois parties de deux chapitres chacune.

La **première partie** se rapporte aux différentes réflexions théoriques sur lesquelles s'appuie notre analyse. Pour ce faire, elle aborde le concept rural et son évolution, revient sur le cadre politique de la promotion du vivrier marchand au Cameroun et revisite l'organisation socioéconomique et politique des communautés rurales.

Le **chapitre un** conceptualise les mots rural, ruralité et système agraire, avec régulièrement une référence au cas camerounais et donne l'image d'un espace rural étudié qui dépend toujours des activités agricoles. Cette relation agriculture/rural apparaît dans les politiques de développement du pays. On y voit, des plans quinquennaux aux documents de stratégie, une réelle confusion entre le développement rural et le développement agricole, qui dans ce contexte semblent presque indissociable. Bien plus, il se dégage clairement que, la promotion du vivrier marchand dès la fin des années 1990, devient une stratégie sur laquelle l'État compte s'appuyer pour accroître les revenus des ménages ruraux.

Dans le **chapitre deux**, une distinction est d'abord faite entre les villages centre et traditionnel. Le village traditionnel est le lieu de vie des communautés rurales et de la production de l'essentiel des produits agricoles. Un rappel des fondements de cette société traditionnelle, de sa création, de son organisation sociale et économique nous donne une première lecture des rapports des ménages avec l'agriculture vivrière.

La **seconde partie** est consacrée aux différentes mutations qui influencent l'agriculture vivrière, notamment dans les villages. Elle revient de ce fait sur l'organisation de la production et de la commercialisation, leurs mécanismes standards et leurs indices de progression. À chaque fois, un point relève les défis qui accompagnent chacune de ces activités.

Le **chapitre trois** donne un aperçu de l'évolution des moyens de production, des types et des techniques culturaux, des surfaces cultivées, des acteurs. Il s'agit de comprendre l'organisation de la production vivrière dans les ménages et les difficultés qu'ils doivent encore affronter pour assurer la survivance de cette activité.

Le **chapitre quatre**, met en évidence le retard du vivrier marchand à travers une appréciation des causes de la restriction des variétés commercialisées, des différents outils utilisés, de l'organisation de la vente, des acteurs et de leurs rôles. Par ailleurs, nous soulignons la

quantité et la qualité des routes et des marchés, et à quel degré, l'enclavement peut entraîner l'échec des initiatives de développement associées au vivrier marchand.

Quant à **la troisième partie**, elle analyse la pauvreté rurale dans les ménages étudiés et l'enjeu du vivrier marchand dans sa réduction. Elle revient aussi sur le rôle des GIC vivriers dans ce processus.

Dans le **chapitre cinq** la pauvreté des ménages est déterminée à partir des différents facteurs aggravant et des causes majeures que sont la dépendance aux revenus agricoles et à la cacaoculture. Enfin, il est élaboré une grille de comparaison des parts des revenus cacaoyers et vivriers dans l'ensemble des revenus des ménages et dans le financement de leurs dépenses élémentaires. Il s'agit de comprendre si le vivrier marchand peut être une réelle alternative dans la recherche des moyens de lutte contre la pauvreté rurale.

Enfin, le **chapitre six** examine les dynamiques des GIC vivriers dans les villages. Pour cela est fait, une évaluation de leurs organisations, fonctionnements, objectifs, stratégies pour réussir et des différents obstacles qui entravent leurs évolutions. Aussi, il est fait une présentation de deux GIC vivriers dont des résultats positifs sont à même de justifier un intérêt grandissant pour cette ressource économique.

PARTIE I : CADRES CONCEPTUEL, POLITIQUE ET SOCIOÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES RURAUX DU SUD CAMEROUN

Le milieu rural est encore dominant dans la configuration géographique du Cameroun. On peut ainsi clairement observer des nuances significatives entres les paysages ruraux et ceux urbains, ou entre les communautés urbaines et celles rurales. Dans la région du sud du pays, le faible aménagement territorial et la création de quelques villes voilent peu ces contrastes. Au Cameroun, l'intérêt porté au milieu rural n'est pas une nouveauté. Au fil des années, de nombreux auteurs y ont consacré quelques-unes de leurs recherches. Et dès les indépendances, on peut noter dans chacun des documents d'orientation politique du pays, une place de choix pour le développement des espaces ruraux. Tout cet engouement autour de l'espace rural témoigne des enjeux de ce milieu sur le développement du pays. En effet, étant un pays dont la croissance s'appuie sur l'exploitation des matières premières, il est indispensable de s'intéresser aux espaces ruraux d'où elles proviennent. Pourtant, malgré tout cet intérêt, le flou définitionnel de l'espace rural ne permet pas toujours de percevoir la frontière entre la ville et la compagne. Ce qui souvent peut compliquer un travail scientifique sur cet espace national.

Cette partie vise principalement à nous permettre d'avoir des outils théoriques à même de nous aider à mieux traiter notre sujet. Elle est organisée autour de deux chapitres. Dans le premier, nous revisitons le concept rural et son évolution. À diverses étapes de notre analyse, nous faisons cas de la spécificité camerounaise, pour dégager une définition mieux adaptée au contexte du pays et de notre zone d'étude. Dans le même chapitre, une partie est consacrée à l'évolution législative relative au développement rural et à la promotion du vivrier marchand. Dans le chapitre deux, nous nous intéressons au village, en tant que lieu de vie des ménages agricoles. Nous présentons de ce fait, l'évolution de leur organisation socioéconomique. Nous insistons sur les activités économiques, notamment agricoles et sur l'association comme base de l'évolution sociale. L'association est déterminante ici, car elle intervient dans la production vivrière et surtout, elle pose les jalons des GIC vivriers.

CHAPITRE I : CONCEPTS ET POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT

La région du Sud Cameroun comme toutes celles du pays connaît de nombreux changements socioéconomiques, politiques et spatiaux depuis l'indépendance. Sur le plan de l'aménagement territorial, de nombreux centres urbains ont été créés. En 2010, la région compte 29 chefs-lieux d'arrondissement. Pourtant, malgré cette extension de l'espace urbain, la zone rurale y demeure prédominante. Elle influence encore de ce fait l'organisation socioéconomique et politique de nombreuses communautés rurales et urbaines. Si l'évidence de l'espace rural ne fait aucun doute, il est nécessaire en revanche de trouver des approches spécifiques pour en aborder une étude. Pour mener à bien ce travail sur l'espace rural et le vivrier marchand, nous traitons ce chapitre préliminaire en deux temps : *(i)* premièrement, il est fait une analyse du mot rural. Il s'agit notamment de revenir sur les différentes approches qui caractérisent son évolution. C'est un travail qui s'est fait sur la base des recherches menées par les géographes français. L'enjeu majeur de cette conceptualisation du rural est de justifier la définition retenue au final pour aborder et comprendre l'espace rural dans le département de la Mvila. *(ii)* deuxièmement, une évaluation des différentes politiques de développement rural et agricole est aussi faite. Il s'agit de comprendre les différentes stratégies gouvernementales d'amélioration des conditions de vie des ménages ruraux. Et de relever la place du vivrier marchand dans ce processus.

1.1. Le rural et la ruralité, deux mots pour comprendre l'évolution d'un espace

1.1.1. Diverses approches pour définir le rural

La conceptualisation du rural, pour ne prendre que le cas de la géographie rurale française, dont les recherches constituent la base de notre analyse, a fait l'objet de plusieurs études contradictoires ou complémentaires afin de trouver une meilleure approche pour comprendre son évidence et ses différentes mutations dans le temps et l'espace. Parmi les diverses approches qui tentent de définir le mot rural, seules celles relatives au paysage, à l'agriculture et à la ville ont retenu notre attention puisqu'elles concordent le mieux avec notre thématique.
Le terme « rural » est polysémique. Il peut, selon le contexte, être utilisé comme un adjectif ou comme un substantif.
Lorsqu'il est utilisé comme adjectif, le rural « qualifie tout ce qui concerne la vie dans les campagnes : l'habitat, l'exploitation, l'économie, les routes, les mœurs » (Jean & Perigord,

2009). De cet adjectif, résultent alors plusieurs locutions qui renvoient à la réalité rurale (espace rural, milieu rural, populations rurales, développement rural, pauvreté rurale…).

Le rural, pris comme nom, est généralement utilisé comme un synonyme du mot « campagne ». Dans ce contexte, il signifie « le milieu géographique, social, humain, défini par l'activité agricole, l'élevage […] hors des zones urbaines ; par extension, le milieu non urbanisé » (Le Grand Robert, 2013). La définition du rural comme « campagne » est reprise par plusieurs auteurs et est toujours présentée comme sa définition primaire dans plusieurs dictionnaires de géographie (Baud & al, 2008 ; Levy & Lussault, 2003). Le mot rural au-delà de sa référence à un milieu de vie, peut aussi représenter les populations qui y vivent (Jollivet & Eizner, 1996). Il renvoie alors aux mots : paysan, agriculteur, cultivateur, campagnard… (Le Grand Robert, 2013).

Le concept rural, autant que le mot rural sont construits autour de plusieurs approches aussi différentes les unes que les autres, mais dont l'examen permet une meilleure appréciation de ce milieu aux réalités singulières.

1.1.1.1. Le rural vu à travers les paysages

Les premières approches du concept rural se forgent sur le milieu physique qui caractérise ce territoire. On entend par milieu physique ici, le paysage ou encore l'environnement naturel qui constitue cet espace. Une priorité est accordée à tout ce qui est visible, tangible ou observable. Il s'agit pour cela d'étudier « l'architecture, la production, les infrastructures, l'environnement… » de cet espace (Rieutort, 2011 ; Bonnamour, 1996 ; Pélissier, 1966 ; Demangeon, 1920), tout ce qui fait a priori la particularité du rural et qui peut se vérifier au simple regard. Entre les années 1930 et 1960, des géographes comme George (1936), Cholley (1946), Meynier (1958) mènent des études sur les paysages qu'ils qualifient soit de ruraux, soit d'agraires. Le paysage leur permet alors de faire une évaluation des campagnes dans leur ensemble. Cependant, peu importe l'angle sous lequel on traite de la question du paysage en géographie, l'idée qui sous-tend cette démarche repose sur la considération de ce mot comme « l'espace naturel transformé par chaque civilisation » (Jean & Périgord, 2009). Cette approche est longtemps développée et défendue au point de conduire les auteurs comme Mathieu (1990) à estimer que « le terme de paysage est synonyme de celui de rural ». On ne saurait ainsi parler de paysage rural car les deux termes traduisent une même réalité, la campagne.

Eu égard à la prise en compte du rural comme paysage, il se définit comme « un espace physique spatial, identifiable, marqué par la géographie héritée de l'histoire » (Jollivet & Eizner, 1996). La conceptualisation du rural dans le sciage du paysage amène à l'appréciation du rural en tant qu'espace précis, aux caractéristiques propres. On peut alors parler d'espace

rural (territoire qui abrite des ruraux). La réduction du rural au paysage reste incontournable pour le géographe. En effet, elle signifie une descente sur le terrain, pour toucher du doigt les réalités physiques et humaines qui peuvent se mesurer par l'observation et qui souvent vont bien au-delà des documents écrits existants et censés renseigner le chercheur sur l'étude menée (Charvet & Sivignon, 2011).

Cependant, si l'étude du rural à travers son paysage fait recette, sa crédibilité dans la présentation des faits sociaux ruraux reste mitigée. Selon Cholley (1946), l'étude des paysages, décrit certes le milieu rural, mais oublie d'intégrer son évolution et celle des populations qui y vivent. Cette remise en question du paysage comme définition primaire du rural génère la considération d'autres éléments, dont l'agriculture pour comprendre et définir le rural.

1.1.1.2. Le rural vu à travers les activités agricoles

L'agriculture a longtemps été la première activité développée par les ruraux. Si dans les sociétés dites développées, la part de l'agriculture dans la production rurale est en baisse, dans les pays comme le Cameroun, près de 75 % de la population rurale dépendent encore de ce secteur. Elle symbolise alors un mode de vie et exprime l'évolution socio-économique dans le temps et l'espace. Cependant, si l'appréciation du milieu rural à travers l'agriculture occupe encore une place importante dans de nombreuses études en géographie rurale, face à la réduction des espaces agricoles dans les pays développés, sa légitimité se pose de plus en plus, entraînant quelques fois sa remise en question comme principal élément de définition du rural.

Jollivet (1996) affirme que « penser rural c'est penser agraire ». Il résume en ces quelques mots la construction empirique du concept rural autour de ses seules activités agricoles. Elle s'est faite à plusieurs échelles : le paysage, la civilisation, la structure et le système.

Le paysage agraire peut se définir comme

> *un assemblage de champs cultivés et de prairies naturelles, ponctué d'habitats humains (maisons, villages, châteaux, huttes) et structuré par des chemins, des routes et des rivières ou des canaux (Renard, 2002).*

En géographie, l'association paysage/agriculture est l'une des premières approches utilisées pour rendre compte de la réalité rurale à travers ses activités agricoles. Cette idéologie se met en place dans les années 1950. Meynier (1958) est l'un des précurseurs d'une telle initiative. Il focalise sa recherche sur le « paysage agraire ». Selon lui, il est tout simplement la partie visible du rural façonnée par ses activités agricoles. Il fait ainsi une description des parcelles et des terroirs pour présenter l'impact de l'agriculture sur l'imagerie rurale. Cette étude sur le

rural s'intéresse alors davantage aux « paysages construits par l'agriculture et non pas à la société rurale dans son ensemble » (Plet, 2003). Comme quelques-uns de ses prédécesseurs (Demangeon, 1936; Cholley, 1946), il assimile le rural à l'agriculture. Ainsi, On traite aisément des paysages agraires pour comprendre les paysages ruraux. Le mérite de cette première approche est qu'elle oriente la recherche sur les espaces ruraux et d'elle, va naître la notion de civilisation agraire.

Les civilisations agraires sont « la façon dont les réactions (devant le milieu physique ou social) se combinent et révèlent tout un complexe de techniques, de genres de vie, de psychologies et de traditions assimilables les uns aux autres » (Meynier, 1958). La civilisation agraire est dans la manière dont les hommes ont su s'adapter à leur milieu en exploitant les différentes ressources présentes notamment l'agriculture. Cette dernière, au vu de son importance en tant que principale source alimentaire dans les sociétés, s'inscrit dans leurs cultures et traditions et évolue dans le temps et l'espace.

Les premières études sur les activités agricoles en Afrique vont suivre le schéma des civilisations agraires. C'est ainsi que dans sa thèse de Doctorat qui a pour site d'étude le Sénégal, Pélissier (1966) établit que les ruraux sont conditionnés par leur histoire et les mutations de leur environnement qui à leur tour sont souvent influencées par l'agriculture. Il va ainsi évaluer plusieurs civilisations agraires développées dans quelques villages sénégalais. Cependant, si la civilisation agraire offre bien de perspectives pour une évaluation de l'espace rural, elle est très vite mise de côté pour laisser émerger la structure agraire.

Dans son questionnaire sur la structure agraire, Demangeon (1936) donne quelques orientations élémentaires pour la comprendre et la traiter. Selon lui, la structure agraire est une unité agricole qui

> *impose des caractères souvent fort originaux aux domaines et aux paysages ruraux. Souvent elle commande l'économie agricole elle-même. Il s'agirait de reconnaître comment se construisent les unités agricoles…, les exploitations agricoles : quelles sont leur consistance et leur solidité, leur état de morcellement, la répartition de leurs terres en blocs compacts ou en parcelles dispersées, leurs modes de clôture*

De ces propos, se dégage une définition de la structure agraire qui peut alors être prise comme l'organisation des activités dans une exploitation agricole donnée.

La structure agraire influence les hommes et les paysages qui acquièrent alors une nouvelle représentation. Pour Lebeau (2004), dans cette mutation de l'espace rural, l'habitat résiste moins au changement. Une conception qui le conduit à conclure que la structure agraire implique une évaluation de l'habitat rural et le système de culture dans un espace rural donné.

La structure agraire comme définition de l'espace rural permet la diffusion des concepts tels que « terroir » qui rentrent souvent dans la définition de l'espace rural.

Le terroir est relatif à la terre. Pour Cholley (1946), il peut se définir comme « la portion de territoire organisée sur laquelle s'exerce l'activité agricole du groupement humain ». Il va s'arrêter sur la diversité et la difficile, voire l'impossible comparaison des « terroirs » dans le monde. Il s'agit ainsi, de tenir compte de l'originalité de chaque territoire pour mener à bien une étude sur les terroirs. Ce choix permet en effet d'éviter le risque de s'enfermer dans les généralités qui souvent n'ont rien à voir avec les réalités locales et qui peuvent fausser l'analyse. Le concept de terroir a été davantage utilisé pour développer la géographie rurale africaine (Raison, 1993). En 1964, Sautter et Pélissier (1964) travaillent à la faveur de la mise sur pied de l'*Atlas des terroirs africains*. Dans l'article *pour un Atlas des terroirs africains*, ils revisitent la représentation du terroir, les contraintes liées à sa définition et sa délimitation en Afrique noire. Le terroir apparaît dès lors comme « la portion de territoire appropriée, aménagée et utilisée par le groupe qui y réside et en tire ses moyens d'existence » (Sautter & Pélissier, 1964). Le terroir n'a de sens que s'il est examiné dans une structure agraire donnée ont-ils tenu à préciser.

Dans le cas du Cameroun, plusieurs études sur les structures agraires sont menées depuis 1958 dans la pluridisciplinarité (Maritou, 1958 ; Champaud, 1966 ; Weber, 1977 ; Westphal & al, 1981 ; Westphal, 1985 ; Leplaideur, 1985). Si à travers les titres de ces travaux, il est clairement question des structures agraires, le contenu n'est tout autre que la description globale de l'évolution des activités agricoles à travers la présentation des facteurs de production et des systèmes de culture. La structure agraire ici est clairement abordée comme une civilisation agraire. On y présente alors l'historique des systèmes de production mise en place par les populations de diverses générations. On raconte l'histoire de l'introduction des cultures de rente et de l'économie de marché avec très peu de place pour les différentes interactions de ces évolutions avec les acteurs locaux et l'incidence sur la construction socio-économique.

Concernant spécifiquement le sud du Cameroun, Westphal (1981), Santoir et Bopda (1995) y consacrent une bonne partie de leurs travaux. Ils y présentent ainsi, les différentes techniques culturales, les acteurs, et les types de cultures. Le même travail est entrepris par Dounias (1993) mais dans un domaine différent. Toutes ces études aboutissent à la mise en évidence d'un milieu rural dépendant des activités agricoles.

De ce qui précède, il apparaît que l'orientation de la définition du rural a longtemps porté sur l'agriculture. Le rural se caractérise donc par ses activités agricoles. Cette tendance est attestée par la multitude de travaux sur les activités agricoles pour évaluer la vie en milieu rural.

Toutefois, la diversification des emplois ruraux avec diminution du poids de l'agriculture dans les économies et les productions locales dans certaines régions, conduit quelques auteurs

à remettre en question cette volonté manifeste de confondre le rural avec l'agriculture (Jollivet & Eizner, 1996 ; Chaléard, 1996 ; 2011 ; Charlery de la Masselière, 2011).

La diversité des espaces ruraux à travers le monde offre plusieurs cas d'étude dans l'examen de ceux-ci. Mais que ce soit en Afrique ou en Europe, le constat général est le même : les espaces ruraux sont des entités dynamiques. Cette action est le résultat de l'urbanisation et du développement des transports qui augmentent les mobilités des hommes et introduisent de nouvelles activités dans l'espace rural. Ainsi, l'agriculture ne peut plus être l'élément majeur pour une meilleure compréhension des espaces ruraux. Chaléard (2011 ; 1996 ; 2008) démontre que même dans le contexte africain où, l'activité agricole reste prééminente en milieu rural, on assiste au développement conjoint d'autres activités « non agricoles » comme le « commerce alimentaire et la transformation des produits alimentaires… ». L'espace rural n'est plus ainsi a priori un espace agricole, mais

> *un espace physique spatial, identifiable, marqué par la géographie héritée de l'histoire, aux peuplements qui se caractérisent tant par leur densité, par leur manière d'habiter que par leurs activités dominantes (Jollivet & Eizner, 1996).*

La remise en question du rural exclusivement agricole influence aussi sa définition dans les dictionnaires de géographie comme celui de Levy et Lussault qui le définit comme

> *un espace dont la faible densité laisse une large place au champ et à la forêt dans l'utilisation des sols, mais pas nécessairement à l'agriculture dans l'économie des sociétés (Levy & Lussault, 2003).*

L'espace rural n'est donc plus seulement la représentation du phénomène agricole, mais un milieu dynamique, qui au fil des années a laissé s'implanter d'autres domaines d'activité qu'agricoles. Pourtant, si ce constat est une évidence, on observe qu'au Cameroun, l'approche agricole est encore la meilleure pour une définition du rural et de la compréhension des espaces ruraux.

1.1.1.3. Le rural vu à travers le contexte particulier du Cameroun

Les études sur le rural n'ont pas manqué de souligner la nécessité d'une prise en compte de la diversité de chaque espace rural. Ceci est d'autant plus pertinent que l'évolution des civilisations, des paysages et des dynamiques territoriales sont souvent propres à chaque région. Le cas camerounais est donc étudié dans cette optique. Mais peut-on parler d'un rural particulier à cette région et quelle définition en est adéquate ?

Les recherches sur le rural susmentionnées, calquées sur le modèle français, font état d'un espace en nette mutation, souvent plus proche de l'urbain que du rural primaire à certains endroits. Ici, les relations ville/rural sont questionnées il y a bien de décennies, avec

quelquefois, une remise en question et une reconsidération du rural, bien loin des réalités camerounaises.

La définition du rural au Cameroun repose prioritairement sur une négation de l'espace urbain. Toute la complexité de la définition du rural repose ainsi sur celle de la ville. Mais qu'est-ce qu'une ville au Cameroun ?

La notion de ville au Cameroun repose sur des critères démographiques et administratifs. Elle a évolué suivant les différents recensements de la population du pays avec adaptabilité au contexte socio-économique. Ainsi, pendant le recensement de 1976, la ville est soit toute capitale (chef-lieu) d'unité administrative, peu importe le nombre de ses habitants, soit toute agglomération d'au moins 5 000 habitants présentant quelques infrastructures communautaires. Cette définition est reprise pendant le recensement de 1987, mais avec une précision des infrastructures qui doivent être : des écoles (primaires et secondaires ou plus), des centres de santé, des marchés quotidiens et des équipements pour un accès à l'eau et à l'électricité). Le dernier recensement de 2005 ne s'éloigne pas de ces précédentes définitions quoique modifiant certains aspects fondamentaux dont la démographie. Ainsi, la ville y est définie comme un chef-lieu d'une unité administrative où une agglomération d'au moins 1 000 habitants (BUCREP, 3eme RGPH, 2010). Toutes ces définitions restent fidèles à des critères plutôt subjectifs comme le nombre d'habitants ou encore la capitale d'une unité administrative. Par analogie, l'espace rural est toute région qui n'est pas un chef-lieu d'une unité administrative ou qui dispose d'une population de moins de 1 000 habitants. Cette définition plutôt simple manque cependant de caractériser les populations qui sont les principales composantes de l'espace rural et rejoint par là même les théories qui réfutent la prise en compte de l'activité dominante dont l'agriculture comme spécificité toujours immuable et dominante des espaces ruraux.

La dénonciation du « tout agraire » pour définir les espaces ruraux dans les pays développés n'est pas remise en cause. Mais peut-on dissocier les activités agricoles des dynamiques rurales au Cameroun ? Cette question pose d'abord le problème de l'importance et du poids de l'activité agricole dans les territoires ruraux.

L'espace rural camerounais « englobe les villages et même les bourgs où seule une part toujours très faible de la population ne tire pas ses revenus de l'agriculture » (Franqueville, 1987). Si le pourcentage de la population active agricole en milieu rural n'est pas précis, le rapport entre l'agriculture et le paysannat semble bien explicite. En effet, dans le cas précis du Cameroun, la majeure partie des revenus, de l'alimentation, voire du développement socioculturelle de cette catégorie sociale provient toujours de l'agriculture. Cette subordination permet déjà de faire une certaine différenciation des ruraux avec les citadins. Car, contrairement aux premiers, les seconds dépendent surtout des activités extra-agricoles.

L'agriculture au Cameroun reste la clé du développement. Entre 2010 et 2011, elle occupe encore plus de 63 % de la population totale, 75 % de la population rurale (BUCREP, 2010 ; INS, 2011) et représente près de 20 % du PIB national (FAO, 2013). Cette importance de l'agriculture est aussi relevée dans plusieurs recherches sur le Cameroun. En effet, elle apparaît très souvent comme l'élément central pour analyser les différentes mutations du pays, ses espaces ruraux, ses politiques de développement et ses perspectives d'avenir (Moungam à Mbassa, 1997 ; Alary V., 2000 ; Courade G., 2000). À travers ces études, on peut déjà conclure, qu'il est difficile de penser le rural au Cameroun en marge de ses activités agricoles. Un choix qu'on peut vite faire si on se réfère aux trois âges alimentaires de Malassis (2000).

Dans son livre *Nourrir les hommes,* parus en 2000*,* l'auteur dénombre « trois âges alimentaires » : « l'âge pré-agricole, l'âge agricole et l'âge agro-industriel ». Si on superpose cette étude sur le Cameroun, notamment dans son espace rural, on est bien contraint de reconnaître qu'ici, on c'est encore « l'âge agricole » qui prédomine. Pendant cet âge, le rôle de l'agriculture reste très restreint mais essentiel dans la croissance des pays. Elle « constitue la base de l'alimentation et la principale source de richesses, possède des traits caractéristiques qui permettent de la différencier et de la qualifier sans ambiguïté » (Malasssis, 2000). C'est sur cette représentation de l'agriculture que repose le choix de cette étude dont l'intérêt est de comprendre l'évolution des villages et des différents outils associés à leur développement. Bien plus, il s'agit de saisir les différentes modifications qui s'y opèrent, et qui découlent soit des dynamiques paysannes internes et soit de l'influence des villes.

1.1.2. De la ruralité pour appréhender les nouveaux rapports villes/campagnes

1.1.2.1. Les limites de l'opposition systématique des deux territoires

La ville a toujours influencé la définition qu'on a voulu à chaque fois donner au rural. Ainsi, que ce soit dans l'approche paysagère ou agraire, il s'agit avant tout de faire une comparaison entre la ville et la campagne. De cet exercice, en résulte littéralement une définition de l'un ou de l'autre espace. En reprenant la définition de rural déjà utilisée plus haut, il est présenté comme la « campagne », c'est-à-dire dans ce contexte « le milieu géographique, social, humain, défini par l'activité agricole, l'élevage […] hors des zones urbaines ; par extension, le milieu non urbanisé » (Le Grand Robert, 2013). Plusieurs outils sont alors utilisés pour mesurer cette contradiction : l'économie, le paysage, la densité, la représentation administrative et des infrastructures, etc. Mathieu (1990), parle dans ce contexte de relations

« contradictoires » de ces deux espaces. Point de vue qu'elle traduit clairement en proposant ces deux définitions de ces deux espaces :

> *la campagne se définit aussi par l'activité agricole et par la paysannerie qui, propriétaire ou cherchant à le devenir, met en valeur, exploite ces ressources naturelles. Inversement, la ville est un milieu technique, qui échappe de ce fait à la nature. Sa spécificité, aussi nette que celle de la campagne, est à la base d'activités industrielle et tertiaire. Elle est donc un lieu d'accumulation des hommes et des capitaux (Mathieu, 1990).*

La conception du rural de Mathieu dans cette définition place ce dernier à l'opposé de la ville c'est-à-dire du développement économique, de la modernité. Le milieu rural reste un champ à parfaire tandis que la ville a atteint son apogée.

Au Cameroun, la différence entre les villes et les espaces ruraux est bien perceptible. La ville d'Ebolowa dans le sud du pays, avec ses immeubles, ses routes bitumées, ses marchés et ses services est le contraire du village Ekowong avec ses maisons essentiellement en terre battue, des pistes rurales à la place des routes, une absence de marché, une économie agricole et une offre de services encore embryonnaire. Ici, la seule observation du paysage permet de distinguer ce village de la ville.

La différenciation entre l'espace rural et la ville se mesure aussi à travers sa densité. Ainsi, si la ville est caractéristique de son importante population, l'espace rural est par définition, « un espace dont la faible densité laisse une large place au champ et à la forêt dans l'utilisation des sols » (Levy & Lussault, 2003). Un seuil de population est généralement utilisé pour déterminer les espaces à dominance rurale et urbaine. Au Cameroun,

> *la ville peut être conventionnellement définie, comme une agglomération d'au moins 5 000 habitants où plus de 50 % de la population active y trouve à s'employer dans les secteurs secondaire ou tertiaire (Barbier, Courade, & Gubry, 1982).*

L'espace rural, si on s'en tient à cette définition au Cameroun est un territoire de moins de 5 000 habitants. Cependant, l'extension de l'urbanisation va revoir à la baisse le nombre d'habitants qui y caractérise les zones rurales. Ainsi, dans le recensement général de la population de 2005, les espaces ruraux sont des régions dont le nombre d'habitants ne dépasse pas 1 000 (BUCREP, 2010).

En plus, la gestion du territoire entraîne avec elle des aménagements conséquents et un partage décentralisé de l'autorité. Il s'en suit une création de plusieurs subdivisions administratives (régions, des provinces, des départements, des arrondissements). La capitale de chaque subdivision devient automatiquement une ville. L'existence d'une administration devient dès lors un critère qui différencie les villes des espaces ruraux. Au Cameroun, la différenciation des villes et des campagnes, faute de statistiques fiables et actualisées, se fait encore selon le critère administratif. Le rural est dans ce contexte, est un territoire où la plus

importante représentation administrative est la chefferie traditionnelle. Par contre, les villes sont toutes ces unités administratives qui abritent au moins une sous-préfecture. De ce fait, tous les chefs-lieux d'arrondissement sont classés comme des villes.

La ville, représentation territoriale ou administrative entraîne avec elle, une multitude de services (santé, éducation, justice…) et d'infrastructures y afférentes. Le réseau routier, les marchés sont généralement améliorés pour faciliter les échanges commerciaux et idéologiques. Si dans les pays du Nord, toutes ces infrastructures tendent à atteindre les espaces ruraux, en Afrique Subsaharienne, la précarité infrastructurelle et des services reste une caractéristique des espaces ruraux. L'espace rural ici se définit sans ambiguïté comme un territoire où il y a un manque ou une moindre offre en infrastructures diverses. Il est donc perçu comme une zone moins bien desservie.

Toutefois, si l'approche prédominante dans les comparaisons de la ville et des espaces ruraux est la contradiction, selon Mathieu (1998), une autre manière de penser ces deux notions doit prévaloir. Elle propose alors une prise en compte de la « complémentarité » qui peut exister entre ces deux entités. Car,

> *entre la ville et la campagne il y a certes une opposition mais elle est pensée comme l'endroit et l'envers d'une même réalité entre lesquels il est possible de choisir (Mathieu, 1998).*

La ville et le rural ont des atouts qui peuvent impacter sur le processus de développement de l'un comme de l'autre. Cette approche est développée quinze ans plus tôt par Champaud (1983) dans son ouvrage *villes et campagnes du Cameroun de l'ouest.* Cependant, il opte pour la « dépendance » pour évaluer les rapports entre la ville et la campagne. Car pour lui,

> *si la présence des villes a contribué largement à modifier les campagnes et si elles jouent vis-à-vis d'elles un rôle de commandement et de centres de services, les rapports qu'elles entretiennent avec elles ne sont pas uniquement des rapports de domination. Elles dépendent aussi, très largement, de la vie rurale. Pour leur ravitaillement, c'est évident, et par les emplois ruraux que continuent d'occuper un grand nombre de citadins. Mais aussi pour leur vie économique (Champaud, 1983).*

On n'a plus besoin de préciser que la ville a longtemps influencé la délimitation de l'espace rural. Au Cameroun, la ville reste le principal instrument d'identification des campagnes. Mais si on tient compte du caractère de l'urbanisation au Cameroun, qui n'est pas basée sur l'aménagement territorial, mais plutôt sur un besoin politique de segmentation de plus grandes subdivisions administratives, la question d'un instrument d'analyse de l'évolution des espaces ruraux au Cameroun se pose avec acuité.

La ville semble en effet incontournable dans la définition de l'espace rural ici. Peut-être est-ce très facile pour le gouvernement camerounais, au vu des moyens réduits dont il dispose

d'opposer ces deux territoires pour expliquer les fondements de ses espaces ruraux. Mais peu importe les motivations qui peuvent sous-tendre le choix délibéré ou non, de toujours orienter la définition du rural vers celle de la ville, on note aujourd'hui une nouvelle approche des relations ville/rural. Sous la ruralité, une nouvelle perception des espaces ruraux au contact des villes est mise à jour. Il n'est pas question de renier l'impact de la ville sur la campagne, mais d'apprécier le caractère de dépendance réciproque de ces deux unités administratives.

Le terme « ruralité » est récent, il « désigne les caractères de la vie de la campagne, un mode de vie » (Jean & Périgord, 2009). La ruralité est ainsi « l'ensemble des représentations collectives et des caractères concourant à une forme et de fonctionnalité des espaces ruraux » (Rieutort, 2011). Ces deux définitions qui sont complémentaires situent la ruralité au centre des mutations qui entourent l'espace rural et définissent la particularité de ceux-ci en tant qu'entité réelle aux réalités propres. La ruralité ouvre dès lors une plus large appréciation de l'espace rural en lui ajoutant d'autres caractéristiques rénovatrices. Dans cette nouvelle vision des espaces ruraux, la ville est le principal élément de définition des espaces ruraux en lieu et place de l'agriculture « qui est en régression dans les faits comme dans les représentations » (Mathieu, 1998). En mettant en évidence une diversification du marché de l'emploi souvent calqué sur le modèle urbain, la ruralité traduit les nouveaux rapports entre la ville et la campagne (Rieutort, 2011 ; Gastellu & Marchal, 1997 ; Chaléard & Dubresson, 1999 ; Mathieu, 1998 ; Mathieu, 1990). La ruralité est donc la légitimité d'un espace rural qui se transforme avec son temps et qui échange avec son environnement immédiat, dont la ville. L'influence des relations villes/campagnes se traduit donc par une modification des paysages et des habitudes socio-économiques des espaces ruraux.

La ruralité est « un concept pluridisciplinaire ouvert sur une nouvelle manière d'entreprendre la recherche en milieu rural » (Gastellu & Marchal, 1997). Elle intéresse aussi bien les sociologues, les anthropologues que les géographes.

En géographie, la ruralité repose sur les différentes mutations de l'espace rural. Dans le contexte africain, il est souvent présenté comme « le récepteur de multiples influences externes, en même temps qu'il exprime les impulsions données par les sociétés locales ». Ainsi, la ruralité est perçue comme un « système où interfèrent société, activités, milieu, techniques de production ».

Le véritable enjeu de la ruralité repose sur son adaptabilité aux caractéristiques spécifiques de chaque région, notamment dans les différentes études. Cette question a été au cœur des débats pendant l'atelier sur la ruralité de Montpellier (Gastellu & Marchal, 1997). En y traitant du cas particulier de l'ouvrage de Rakoto Ramiarantsoa (1995), Gastellu & Marchal reviennent brièvement sur le concept de ruralité tel qu'il est abordé par les géographes. Ils concluent que l'auteur aborde la ruralité à travers « l'histoire des noms et des paysages ». En y mettant un

accent sur les « dynamiques » relatives à ces derniers. La ruralité est donc appréhendée en termes de « civilisation rurale », d'évolution des ruraux dans leur milieu avec omission des facteurs majeurs de recomposition que peut être le contact avec l'extérieur. Cette conception de la ruralité par les géographes du Sud est à l'opposé de ce que doit être la ruralité. Pour remédier à ce détail conceptuel de la ruralité appliquée aux pays du sud, les auteurs la définissent comme « autre chose qu'une société ou une civilisation rurale ». Ils ajoutent qu'au Sud la ruralité « c'est le casier irrigué, les plants de contre-saison, la ville, le marché, le transport, la mobilité. Ce n'est plus seulement le rassemblement des paillotes sous le baobab ». Étudier la ruralité implique donc une prise en compte des différentes relations entre l'espace rural et la ville. Il s'agit non seulement de retracer l'évolution de celles-ci, mais de préciser les différentes interactions qui en résultent et qui peuvent se mesurer sur les hommes, les environnements (économiques, politiques, socioculturels), les moyens, les modes de vies et les idées.

1.1.2.2. Traiter de la ruralité au Cameroun, une procédure encore ambiguë

Les différentes études sur les relations villes/campagnes au Cameroun (Champaud, 1983 ; Franqueville, 1987 ; Moungam à Mbassa, 1997 ; Kegne Fodouop, 2003 ; Guetat-Bernard, 2011) permettent d'avoir une vue synoptique de la coexistence de la ville et de son milieu rural. Elles s'inspirent du schéma général apporté par les définitions qui existent sur le mot ruralité. Si ces recherches se veulent des analyses sur la ruralité au Cameroun, ils ne nomment que très rarement ce terme. De ce fait, quand les auteurs le présente, ils ne prennent pas réellement la peine d'apporter une définition qui s'adapte le mieux au contexte camerounais.
De nombreuses méthodes sont utilisées pour rendre compte du rapport ville/rural. Dans l'étude de Franqueville (1987) les migrations entre les populations des deux espaces permettent de saisir les différents rapports qui existent entre eux. Sur la base de ceux-ci, il conclut que la ville a encore une influence dominatrice et attractive sur le rural. Pour kegne Fodouop (2003), la ruralité repose sur cette reconnaissance de l'appartenance à un village qu'on dénote chez les citadins. Cette appartenance implique alors des devoirs vis-à-vis de son espace rural d'origine. Pour cela, malgré leur départ pour la ville, les citadins gardent généralement une attache à leur village où ils y jouent un rôle important dans le développement. Guetat-Bernard (2011) quant à elle revient sur le rôle que la ville joue sur la mobilité et l'économie de la femme rurale. La ville est alors le principal marché pour ces femmes qui doivent se mettre dans la commercialisation des vivres pour s'autonomiser. À chaque fois, les rapports entre la ville et la campagne sont abordés différemment par ces trois auteurs. Pourtant, on note clairement qu'entre ces deux espaces, l'interdépendance est mince ou inexistante. Et des deux territoires, c'est la campagne qui "reçoit tout de la ville".

Toutefois, la diversité thématique de ces études ne se dégage pas de la prééminence de l'agriculture en zone rurale. Et ce sont les différentes mutations de ce secteur qui conditionnent celles des ruraux. Or, comme le souligne Moungam à Mbassa (1997), « le statut des principales activités productives sert de fondement pour l'analyse du phénomène de la ruralité dans les pays du Sud ». Il s'agit donc de reconnaître que la ruralité au Cameroun, tout comme le rural, doit prioritairement être basée sur l'analyse de l'agriculture.

L'enjeu d'une telle orientation de la ruralité est plurielle dans une étude sur le vivrier marchand dans les zones rurales. Selon Gastellu et Marchal (1997), la ruralité repose fondamentalement sur « la ville, le marché, le transport, la mobilité ». Des éléments pris ensemble ou distinctement permettent d'appréhender le processus d'émancipation des espaces ruraux et d'évolution de leur économie. En prenant juste le cas de la ville, elle toujours le principal marché. À cet effet, c'est autour d'elle que gravite la majorité des transactions vivrières. Son rôle, reste donc incontournable dans l'expansion du vivrier marchand dans les espaces ruraux. Par ailleurs, l'importance de la ville sur le développement de la commercialisation des cultures vivrières est généralement subordonnée à l'état des infrastructures de transport. Ainsi, réfléchir sur développement de l'espace rural dans la Mvila dans le sillage de la ruralité invite à répondre aux interrogations suivantes : *(i)* les mutations engendrées par les relations villes/campagnes ont-elles un impact sur la production vivrière et dans quelle mesure ? ; *(ii)* à quel degré chiffré cet impact peut ou pas améliorer positivement le rôle de l'agriculture vivrière dans la lutte contre la pauvreté des ménages agricoles en milieu rural ?

1.2. L'économie rurale et le système agraire

Selon Wolfer (2010), « étudier des paysanneries du monde, leurs territoires et leurs politiques publiques qui s'y appliquent c'est reprendre le cours d'une analyse concrète des systèmes agraires… ». Est-ce à dire qu'une meilleure appréciation des espaces ruraux ne peut faire abstraction de leur système agraire ? La réponse à cette question se trouve sans doute dans la définition du système agraire.

Le système agraire est « un mode d'exploitation du milieu, historiquement constitué et durable, adapté aux conditions bioclimatiques d'un espace donné, et répondant aux conditions et aux besoins sociaux du moment » (Mazoyer, 1987). Il implique ainsi, des structures agraires, un terroir précis et des populations. L'expression « système agraire » est généralisée dans les années 1970-1980. Le plus souvent utilisé dans la recherche agronomique, géographique et agro-économique, le système agraire est un concept complexe tant dans sa définition que dans sa mise en application.

Les prémices d'une idée du système agraire dans le domaine géographique sont à retrouver dans « la combinaison agraire » développée par Cholley (1946). Il évalue toutes les composantes du milieu rural et définit la structure agraire, comme une « combinaison » de différents éléments interagissant les uns sur les autres. Pour Rieutort (2011), « l'auteur envisageait des rapports juridiques, technico-économiques ou géographiques et croisait paysages agraires et analyses socio-économiques, annonçant une approche systémique ».
Cholley développe sa théorie sur la « combinaison agraire ». Ses raisons reposent selon lui sur sa volonté à

> *serrer de beaucoup plus près la réalité en considérant que l'activité agricole révèle une véritable combinaison ou un complexe d'éléments empruntés à des domaines différents très étroitement liés pourtant ; éléments à tel point solidaires qu'il n'est pas concevable que l'un d'entre eux se transforme radicalement sans que les autres n'en soient pas sensiblement affectés et que la combinaison tout entière ne s'en trouve pas modifiée dans sa structure, dans son dynamisme, dans ses aspects extérieurs mêmes. (Cholley, 1946).*

L'activité agraire est donc un condensé de plusieurs éléments qui vont ensemble et établissent ainsi une sorte de « combinaison ». La combinaison se construit autour d'éléments « physique, biologique et humain ». L'intérêt de l'étude combinée réside sur la prise en compte des différentes composantes de la « combinaison » comme un ensemble indissociable et en interaction. De l'étude combinée, en résulte la notion de « système ». Le système renvoie à « un ensemble d'éléments qui sont disposés selon une certaine structure et qui agissent entre eux selon un ou plusieurs modes de fonctionnement » (Roca, 1987). Le système est donc conditionné par l'interdépendance des différents éléments qui le compose.
Dans un premier temps, Cholley parle de « système de culture » qu'il qualifie sans ambigüité de « système agraire ». Le « système de culture » pour lui est avant tout un acquis généalogique du groupe humain, de ses relations dans l'histoire avec d'autres groupes et de ses apprentissages personnels qui « règlent le choix des cultures et leur combinaison, c'est-à-dire la manière de les répartir sur la terre (assolements culture intensive ou extensive, etc.) ».
Cette définition n'est pas bien différente de celle émise par Roca quelques années plus tard qui présente le « système de culture » comme une

> *expression s'appliquant à l'organisation de la production agricole d'un domaine ou d'une région, en fonction du milieu physique (relief, sol, climat, eau, tapis végétal) et du milieu humain (propriété, structure agraire, faire-valoir, matériel, moyens de transport, autoconsommation, marché local, ou national ou international) ; les combinaisons de ces divers éléments aboutissent à des rendements plus ou moins élevés en produits végétaux ou animaux (Roca, 1987).*

Le système de culture est ainsi au-dessus des structures agraires qu'il englobe. Sa mise sur pied et son évolution sont raccordées à plusieurs composantes qui sont déterminantes pour sa cohésion. Le système de culture traduit une agriculture ouverte au monde et les contraintes relatives à son développement. À côté de la terre, de l'environnement et des hommes, les routes et le marché sont aussi des éléments pour une meilleure compréhension de l'évolution des activités agricoles en milieu rural. Il ne s'agit plus de la seule production, mais aussi de la commercialisation des produits agricoles. Seulement, les études sur les systèmes de culture se contentent aussi de faire l'historique des structures agraires. Le système de culture est aussi restreint en ce sens qu'il est abordé dans les limites des « modes d'utilisation des sols » (Chaléard, 2000). Le système de culture est plus utilisé par les Agronomes et les agroéconomistes.

Si les agronomes privilégient le système de culture, les géographes préfèrent le « système de production ». Celui-ci est « la combinaison de cultures et de moyens de production mis en œuvre au niveau de l'exploitation agricole » (Chaléard, 2000). Il est le croisement des « ressources (capital foncier, travail et capital d'exploitation) et les productions mises en œuvre à l'échelle de l'exploitation en vue de satisfaire des objectifs et des besoins fixés par l'exploitant » (Rieutort, 2011). Mais le système de production reste condensé aux limites des exploitations. Les relations avec l'extérieur de celles-ci sont floues et ne permettent pas d'avoir une vue panoramique des activités agricoles dans un milieu rural donné.

Ainsi, si la notion de système est déjà associée à l'agriculture par les géographes, l'étude systémique de l'évolution des travaux agricoles reste quant à elle quasiment absente. Il faut attendre les « années 1970 à 1980 » pour voir la notion de système agraire se vulgariser dans les travaux des géographes (Cochet, Devienne, & Dufumier, 2007). La sphère d'application d'un système agraire va au-delà de la simple exploitation agricole. Ses premières définitions comme le démontre Roca usant de la définition proposée par Vissac et Hentgen le présentent comme

> *l'expression spatiale de l'association des productions et des techniques mises en œuvre par une société en vue de satisfaire ses besoins. Il exprime en particulier, les interactions entre un système bio-écologique, représenté par le milieu naturel et un système socioculturel à travers des pratiques issues notamment de l'acquis technique (Roca, 1987).*

Le système agraire ici relève la spécificité de chaque exploitation agricole, mais tient compte d'elle comme un élément essentiel dans cette « association ». Aussi le système agraire s'arrête sur les nouvelles techniques agricoles et leur influence sur les anciennes pratiques. Il retrace l'évolution de l'activité agricole, ses acteurs et les influences exogènes dans le temps et dans l'espace. Cependant, le constat général est que les premières définitions des systèmes agraires ne tiennent pas compte des dynamiques des espaces ruraux et des structures agraires. Cette

situation amène quelques agronomes à revoir et à proposer une nouvelle définition du système agraire. Selon Cochet cité par Cochet, Devienne, & Dufumier, (2007), le système agraire

> *englobe à la fois le mode d'exploitation et de reproduction d'un ou plusieurs écosystèmes et donc le bagage technique correspondant (outillage, connaissances, savoir-faire), les rapports sociaux de production et d'échange qui ont contribué à sa mise en place et à son développement, les modalités de la division sociale du travail et de répartition de la valeur ajoutée, les mécanismes de différenciation entre les unités de production élémentaires, ainsi que les conditions économiques et sociales d'ensemble, en particulier le système de prix relatifs, qui fixent les modalités de son intégration plus ou moins poussée au marché mondial.*

Le mutisme des géographes sur les définitions contemporaines des systèmes agraires est perceptible. Cette situation se mesure dans l'utilisation même du système agraire tel que relevés par quelques auteurs. En effet, dans une autre analyse sur les systèmes agraires, Cochet (2011) souligne que l'analyse systémique des activités agraires lancée par les géographes (Cholley, 1946), n'est pas réellement appliquée. Dans leurs études, le « système » se confond à la « structure ». Les « systèmes agraires » sont traités comme les « structures agraires », sans prise en compte des rapports entre l'activité agraire et son environnement socio-économique et culturel. Il reprend là la remarque déjà faite en 1987 par Roca, qui soulevait la faible considération des « rapports de production » dans les études de systèmes agraires. Il citait explicitement les géographes, qui dans leur méthodologie d'analyse, se cantonnaient dans celle des « terroirs ». Dans ce contexte,

> *les systèmes agraires y sont analysés par le moyen d'un dossier cartographique où les champs sont situés par rapport au village, avec leurs formes et leurs utilisations. On retrouve là, la connotation proprement géographique de l'expression "structure agraire" (Roca, 1987).*

Pourtant, le handicap de ces analyses systémiques des espaces agraires dans le sillage des structures agraires n'est pas moindre et remet en cause les véritables visées d'une étude systémique, c'est-à-dire rendre compte des évolutions des activités agricoles dans un milieu donné et souligner les différentes interactions entre tous les éléments impliqués.

La prise en compte du système agraire dans le cadre de ce travail repose sur un besoin de rompre avec les descriptions d'antan des différentes activités de l'espace rural. Depuis quelques décennies, l'agriculture camerounaise connaît quelques changements. Ceux-ci sont surtout marqués dans son système vivrier.

Le système vivrier camerounais en milieu rural est généralement traditionnel. Mais si dans certains foyers ruraux, l'appareil productif est effectivement resté rudimentaire, il faut reconnaître que la promotion nationale du vivrier marchand a contraint certains à opter pour

une modernisation de leur activité. Le système agraire semble alors incontournable, pour rendre compte de l'évolution de l'agriculture vivrière et des différents facteurs qui en sont responsables. En outre, l'examen systémique des activités agricoles dans l'espace rural soulève encore la question de l'impact que peut jouer la ville sur l'économie rurale. Il s'établit donc inéluctablement une relation étroite entre ruralité et système agraire, car les deux concepts tablent sur les différentes mutations des espaces ruraux et leur nouvelle configuration socio-économique.

1.3. Développement agricole et développement rural, des politiques presque indissociables au Cameroun

L'urbanisation accélérée de l'Afrique subsaharienne laisse encore une large place à l'espace rural. Les ruraux y atteindraient environ 63 % de la population totale en 2013 (Banque Mondiale, 2014). Cette importance de la population rurale et par ricochet des espaces ruraux, suggère de qualifier cette région du monde de continent rural (Courade & Dèveze, 2006 ; Ruf & Gérard, 2001 ; Norro, 1994).

La création tous azimuts des villes a contribué à diminuer au Cameroun l'étendue de l'espace rural (le taux d'urbanisation y est passé de 21 % en 1976 à 28 % en 1987 et à 48 % en 2005 (BUCREP, 2010)). Cependant, la population rurale quant à elle connaît un recul assez lent. Elle est passée de 51 % en 2005 à 47 % en 2013 soit une baisse annuelle de 1 % (Graphique 3).

Graphique 3 : Évolution du taux de populations rurales et urbaines au Cameroun de 2005 à 2013 (en %)

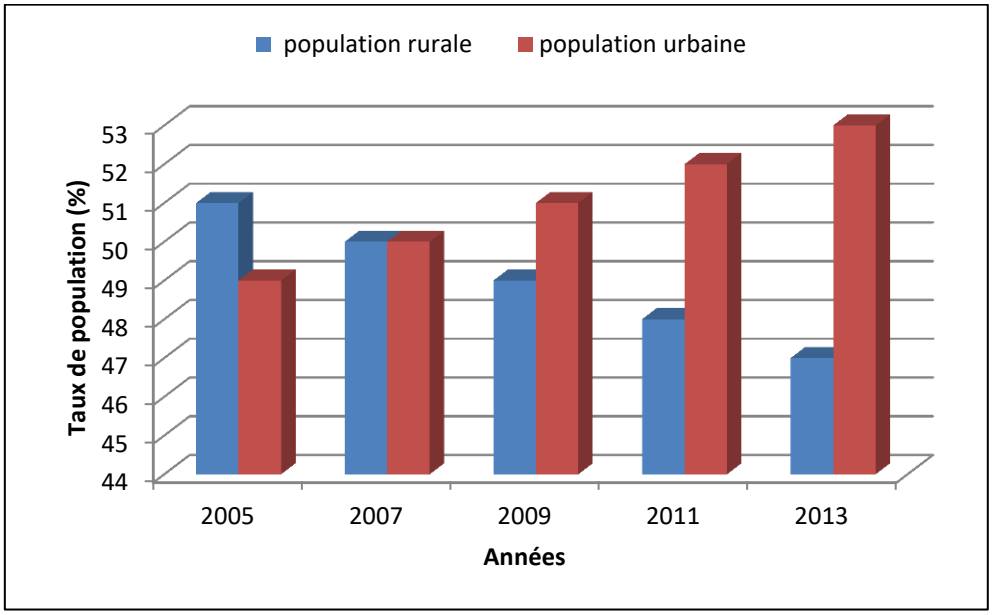

Source : Ebela, P.A, 2016, à partir de (Banque Mondiale, 2014).

La décroissance de la population rurale qui peut dans certains cas être le témoin officiel de l'évolution du pays cache en fait des disparités significatives. En effet, la quasi-totalité de la population urbaine est regroupée au sein des deux grandes villes que sont Yaoundé et Douala et qui enregistrent chacune environ deux millions d'habitants, tandis que la ville d'Ebolowa par exemple n'en compte que 64 980 et celle de Biwong-Bané 802 (BUCREP, 2010). Certes, la situation administrative et la superficie de ces régions peuvent remettre en question de telles comparaisons, mais on lit clairement l'importance des écarts qui en existent.

Toutefois, peu importe sa répartition nationale, l'espace rural est un enjeu fondamental dans le développement du Cameroun. De 1960 à nos jours, plusieurs initiatives politiques accompagnent les différentes mutations des communautés rurales.

1.3.1. Évolution du cadre politique

Le développement rural peut se définir comme,

> *l'amélioration des niveaux de vie de la grande masse des populations à faible revenu résidant dans les zones rurales et la possibilité pour elles de maintenir cette qualité de vie par leurs propres moyens (Lele & Bank, 1975)*

Il s'appréhende alors comme la mise en œuvre des stratégies visant à rendre meilleure la vie des communautés rurales dans leur milieu.

La rigueur de la pauvreté des espaces ruraux du Cameroun a tout de suite suscité un intérêt pour ce jeune État. Ainsi, de 1961 à 2009, le pays s'est approprié le thème de la réduction de

la pauvreté de ses espaces ruraux pour mener à bien sa politique de développement générale. C'est un processus qui a évolué des plans quinquennaux aux documents de stratégie.

1.3.1.1. Des plans quinquennaux…

Les plans quinquennaux (1961 -1986) sont la première manifestation de l'autonomie du Cameroun. Pendant près de vingt ans, il utilise ces outils pour planifier son développement socio-économique et politique. La politique dans les plans quinquennaux est certes multisectorielle, mais on voit clairement qu'une place importe est accordée au développement agricole. Ce choix, évidemment sous-tendu par l'importance socio-économique de l'agriculture dans la croissance du pays, entraîne la considération de l'espace rural d'où vient l'essentiel de la production. Dès lors le développement rural se confond au développement agricole.

Le développement agricole a ainsi pour principale fonction d'accroître la production en milieu rural pour donner plus d'opportunités économiques aux ruraux et de relever leurs niveaux de vie. Pour montrer sa détermination dans la lutte contre la précarité des espaces ruraux, tous les plans sont implicitement ou explicitement rapportés au milieu rural. L'État commence par proclamer l'année 1963, comme celle du paysan. La même idéologie est reconduite au second plan qui est lui aussi proclamé celui du paysan. Cet intérêt pour le développement rural est toujours lié à la baisse de la production rurale qui peine à répondre aux exigences de développement du pays.

Le développement rural se fait à travers l'octroi des subventions agricoles et la création de quelques infrastructures économiques dont les routes, pour faciliter l'évacuation des produits agricoles des zones de production vers les centres urbains. Parallèlement, des organismes comme le FONADER sont mis en place pour accompagner le développement agricole en milieu rural.

Cependant, lorsque, entre 1980-1990 s'accentue la crise agricole dans le pays, le milieu rural n'a pas atteint le niveau de développement escompté. Cette situation oblige alors le Cameroun à s'arrimer au contexte international de lutte contre la pauvreté des espaces ruraux.

La politique de lutte contre la pauvreté au Cameroun des années 1990 est beaucoup influencée par la Banque Mondiale et le FMI. Ces institutions, au nom de la lutte contre la pauvreté et du développement des pays africains, soumettent ceux-ci à des réformes permanentes. Dans ce contexte, en 1990 le développement rural inscrit dans *la politique agricole du Cameroun* est élaboré en fonction de la libéralisation économique et de la dévaluation du franc CFA imposées par la Banque mondiale et le FMI. Cette politique qui est un échec est remplacée en 1998 par *la nouvelle politique agricole du Cameroun,* donc les principales idées viennent des plans d'ajustement structurel. Mais celle-ci non plus ne réussit le pari de la réduction de la

pauvreté des ménages agricoles. Et dès les années 2000 une nouvelle idée de la politique agricole est élaborée à travers les documents de stratégie.

1.3.1.2. …aux documents de stratégie

La constance générale de la pauvreté des pays d'Afrique Subsaharienne conduit à une révision des stratégies de lutte contre la pauvreté par la Banque mondiale et le FMI. Ils mettent ainsi sur pied l'initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTE). Celle-ci consiste pour les pays pauvres voulant bénéficier de l'aide ou d'un allégement de leur dette, à mettre sur pied un calendrier multisectoriel de lutte contre la pauvreté. L'élaboration d'un document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) est un outil de cette initiative. Selon le FMI,

> *il contient une évaluation de la pauvreté et décrit les politiques et les programmes macroéconomiques, structurels et sociaux qu'un pays mettra en œuvre pendant plusieurs années pour promouvoir la croissance et réduire la pauvreté ; il expose aussi les besoins de financement extérieur et les sources de financement connexes (FMI, 2012).*

Le DSRP sert ainsi de support d'analyse des réalités locales tant pour les bailleurs de fonds que pour les investisseurs. C'est dans l'optique de bénéficier des avantages de cette nouvelle plateforme de réduction de la pauvreté que plusieurs pays africains, notamment le Cameroun élaborent des DSRP.

En 2003, le Cameroun publie son DSRP. Il est pour le pays,

> *un cadre intégré de développement […] qui s'articule autour d'un ensemble de stratégies macroéconomiques et sectorielles visant à accélérer la croissance, réduire la pauvreté et acheminer le Cameroun vers la réalisation des objectifs de développement du millénaire (ODM) (République du Cameroun, 2003).*

Concernant la zone rurale, une reconduction des grandes idées des politiques précédentes se fait. Le développement rural repose une fois de plus essentiellement sur l'amélioration de l'appareil productif agricole qui doit tendre vers la modernisation. Cette initiative se matérialise par une mise à la disposition des agriculteurs de quelques outils (intrants agricoles, routes, marchés, formations) pour assurer la production et la productivité agricole. Mais avec des moyens réduits et une population très pauvre comme cible, le DSRP n'atteint pas ses objectifs. La réduction de la pauvreté en milieu rural se pose comme un défi permanent à relever pour assurer le développement du pays tout entier.

L'année 2005 marque un tournant décisif dans la poursuite de la mise en place de la politique de développement rural au Cameroun. Pendant cette période est créé le ministère de l'agriculture et du développement rural (MINADER) en lieu et place du Ministère de l'Agriculture (MINAGRI). Cette structure marque la jonction indissociable qui existe encore

entre l'agriculture et le développement rural. Elle relève surtout que le gouvernement comprend qu'aucun développement ne peut se réaliser s'il ne passe par la prise en compte du secteur rural et ses spécificités.

Le MINAGRI a pour mission de favoriser la croissance socioéconomique en milieu rural par le biais des activités agricoles. C'est ainsi, que la même année, en association avec trois autres départements ministériels, il finalise et publie le document de stratégie de développement du secteur rural (DSDSR).

Le DSDSR s'inscrit dans le contexte international de la déclaration de Paris adoptée le 2 mars 2005. Elle revient sur les modalités de l'aide accordée aux pays pauvres d'Afrique et son impact sur le développement local. Son objectif est d'améliorer la qualité de cette aide et de la rendre plus efficace. L'aide est centrée sur les secteurs prioritaires pouvant conduire à au développement de chaque pays. À cet effet, le classement des secteurs rural et agricole comme prioritaires est fait. Le développement des pays africains est donc subordonné à celui de ces deux secteurs. Par ailleurs, la déclaration de Paris insiste sur l'« appropriation » de la lutte contre la pauvreté par les pays d'Afrique. Celle-ci passe par l'identification de leurs problèmes et par la définition des stratégies pour les éradiquer. Dans cette logique, plusieurs pays mettent sur pied des documents de stratégie de développement rural (Niger en 2009, Mali commencé en 2005 et terminé en 2011, Gabon 2006…).

Le DSDSR au Cameroun renferme les nouvelles orientations de la politique de développement rural. Une fois de plus le développement rural repose sur l'agriculture. Pour ce faire, il reprend la promotion de la modernisation de l'appareil productif qui doit passer par l'extension en agriculture de la mécanisation, de l'utilisation des engrais et des semences améliorées, des nouvelles normes agricoles, une facilité d'accès au financement. Cependant, comme le DSRP, le DSDSR ne réussit pas à amortir le taux de pauvreté en milieu rural. Bien plus, l'ampleur de la pauvreté en milieu rural n'a généré qu'un exode massif vers les grandes villes comme Yaoundé, Douala, Ebolowa, Bafoussam. De 1987 à 2005. La ville de Yaoundé par exemple a connu une croissance démographique de l'ordre de 5,7 % passant ainsi de 649 252 à 18 17 524 habitants dont plus de 50 % issus de l'exode rural.

Après l'échec du DSDSR, est publié en 2009, le document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE). Il est élaboré dans le respect de l'agenda du programme d'action d'Accra de septembre 2008. Le programme renforce les objectifs de la déclaration de Paris et vise à élargir les champs du développement des pays d'Afrique en s'appuyant sur les Objectifs du Millénaire de Développement. Le développement de l'emploi pour lutter contre la pauvreté s'érige en priorité. Le DSCE fait le bilan des conditions de l'emploi et fixe l'objectif du Cameroun d'être un pays émergent en 2 035. Le pays qui est confronté à la prééminence des emplois peu rémunérés (agriculture informelle, petits commerçants divers…) s'engage à les

faire passer de 75,8 % en 2009 à moins de 50 % en 2020 en créant plusieurs emplois formels et à lutter contre la pauvreté monétaire qui doit passer de 39,9 % en 2007 à 28, 7 en 2020. Une fois de plus le secteur rural est un enjeu dans ce programme de développement national.

Au Cameroun, le secteur primaire est le premier pourvoyeur d'emplois tandis que l'agriculture vivrière ici offre une part importante du PIB. Parallèlement, c'est le secteur où s'enregistrent la majorité des emplois précaires et une population pauvre. Ainsi, pour développer le milieu rural, il faut développer tous les secteurs de l'agriculture. Mais une fois de plus, ce développement agricole se résume comme dans les précédents documents de stratégie à la modernisation de l'appareil productif. Pourtant, il ne se contente pas de répéter seulement les objectifs passés, mais il revient sur la diversification agricole en faisant la promotion du vivrier marchand et le développement des infrastructures rurales pour accroître les opportunités des populations locales. Cependant, si de grands projets sont lancés dans le Sud Cameroun, la construction du Port de Kribi et du barrage de Memvele, très peu influencent le développement rural qui est toujours en berne.

En 2007, 31 % de la population rurale dans le Sud Cameroun vit dans l'extrême pauvreté, contre seulement 13 % dans les zones urbaines (INS & PNUD Cameroun, 2010). Depuis 2009, aucune route, aucun marché, aucune industrie de transformation n'ont été créés en milieu rural pour accroître le développement économique. La zone rurale est encore en manque de croissance, conséquence sans doute de la précarité de son appareil productif et de son accessibilité limitée (République du Cameroun, 2009).

1.3.2. Quelques outils du développement agricole en milieu rural

Eu égard à son importance dans la lutte contre la pauvreté nationale, le développement agricole est au centre des politiques de développement du Cameroun et celui de ses espaces ruraux en particulier. En effet, depuis les premiers plans quinquennaux élaborés dès 1961 en passant par les divers documents de stratégie des années 2000, le développement agricole est apparu comme un outil incontournable pour répondre à la précarité des espaces ruraux. Dans ce contexte, penser le développement rural, voire celui du Cameroun dans son ensemble, en marge de l'agriculture, est illusoire.

L'agriculture est encore la principale source d'alimentation, de revenu et d'emploi de tous les espaces ruraux.

Concernant, l'emploi, le secteur agricole occupe environ 75 % des actifs en milieu rural (Graphique 4).

Graphique 4 : Répartition des actifs ruraux par secteur d'activité

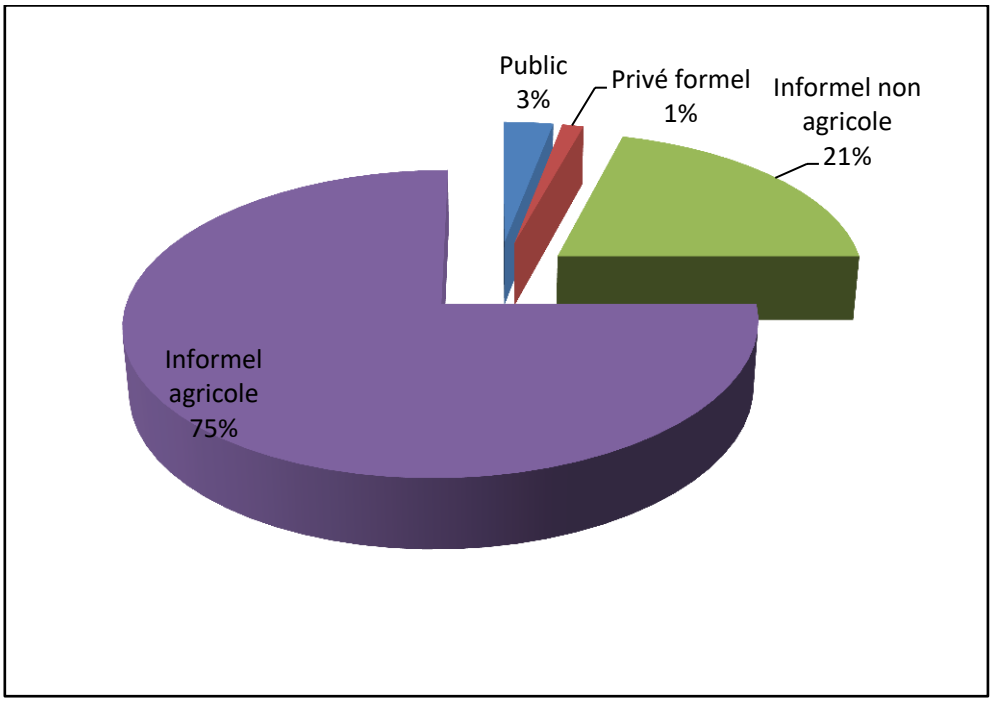

Source : Ebela P.A.,2016, à partir de (INS, 2011).

Cette relation étroite entre l'agriculture et les espaces ruraux est à la base de la confusion entre agriculture et rural au Cameroun qui apparaît très souvent dans chacune des politiques de développement. Le développement rural renvoie tout simplement alors au développement agricole. Lequel, signifie le développement du pays. Pour opérer cette stratégie, il s'agit d'améliorer l'appareil productif afin d'augmenter la production et la productivité et tenter un équilibre entre le travail fourni et la rémunération du producteur. De 1961 à 2009, améliorer l'appareil productif consiste à augmenter les rendements. Dans le DSCE, l'État reconnaît implicitement que le défi du développement rural repose encore sur celui de l'agriculture pour satisfaire simultanément, les besoins alimentaires locaux, les matières premières pour les industries et renforcer les pouvoirs d'achats des ruraux (République du Cameroun, 2009).

En conclusion, le développement du Cameroun passe encore par le développement agricole tout court qui : *(i)* fournit des produits agroalimentaires et des matières premières agricoles ; *(ii)* peut contribuer à apporter une grande quantité de capitaux aux autres secteurs de l'économie *; (iii)* constitue un réservoir de main-d'œuvre ; *(iv)* dispose d'une importante population qui constitue un marché potentiel pour les biens industriels (Dufumier, 1986).

Seulement, depuis plusieurs décennies, les espoirs fondés sur le développement agricole pour relever le niveau de vie des ruraux restent irréalisables et avec cet échec, c'est la pauvreté qui perdure. Mais comment peut-il en être autrement au vu de la situation économique des espaces ruraux ? En général, le secteur agricole est encore le moins rémunéré. Au Cameroun,

le salaire minimum d'un actif dans l'informel agricole est d'environ 25 700 FCFA (soit environ 39,5 euros) contre 72 600 FCFA (soit environ 110,75 euros) pour un actif dans l'informel non agricole (INS, 2011). Ainsi, pour relever le revenu des agriculteurs, augmenter la valeur marchande des produits agricoles, réduire les écarts salariaux et relever le pouvoir d'achat des paysans le gouvernement compte moderniser l'appareil productif en milieu rural. Pour y arriver, il prévoit :

- de rendre accessible et disponible les facteurs de production notamment la terre, l'eau et les intrants agricoles ;
- de promouvoir l'accès aux innovations technologiques notamment à travers le renforcement de la liaison recherche/vulgarisation ;
- de développer la compétitivité des filières de production (République du Cameroun, 2009).

À travers la compétitivité des filières, l'État remet un accent sur la diversification des revenus agricoles déjà développée en 2003 et qui consiste à introduire d'autres cultures que le cacao, ou le café et le coton dans l'économie agricole (République du Cameroun, 2003). Les cultures vivrières sont ainsi mises en avant. Elles sont présentées comme une meilleure alternative aux cultures de rente en milieu rural et une opportunité pour le développement rural en général.

1.3.2.1. La participation

La Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural (CMRADR) tenue à Rome en 1979 remet sur la sellette les questions relatives aux enjeux et aux causes de la pauvreté des populations dans les espaces ruraux (FAO, 1979). Au cours de ladite conférence, il ressort clairement que la recrudescence de ce fléau dans les milieux ruraux résulte davantage d'une « absence de participation » des paysans dans les décisions relatives à leur propre développement (FAO, 1979 ; Soudjay, 1998). Donner plus de marges de manœuvre aux ruraux afin qu'ils soient les principaux initiateurs de leur propre développement serait aussi une solution. La participation est ainsi perçue comme la meilleure approche pour impliquer les populations concernées dans la mise en place des projets visant à l'amélioration de leurs conditions de vie. En tant que principaux financiers du développement dans les pays pauvres, la Banque Mondiale et le FMI s'approprient cette nouvelle idéologie et l'intègrent dans leurs programmes d'action dans cette partie du monde. La participation devient ainsi la composante indispensable pour prétendre à la validation d'un projet de développement au sein de ces institutions pour les pays en développement. Mais qu'est-ce que la participation ?

La participation « repose fondamentalement sur la notion d'un partage entre deux groupes, les intervenants extérieurs et les acteurs locaux » (d'Aquino, 2002). Prise dans le contexte du

développement, elle « signifie que les individus devraient être impliqués tout au long du projet ou du cycle du programme, depuis le stade de la conception jusqu'à celui du contrôle et l'évaluation » (Schneider, 1995). La participation implique le transfert du pouvoir aux populations rurales afin qu'elles soient à la base de toutes les initiatives liées à leur développement. Elle implique davantage l'appropriation de celui-ci par les ruraux. Par ailleurs, elle doit conduire à la fin de l'assistanat et instaurer un « partenariat » basé sur le consensus entre l'administration et le reste de la population (Blanc-Pamard & Faurou, 2004 ; d'Aquino & Seck Sidi, 2001). La participation est originale car les idées de développement auxquelles elle est associée s'inspirent des réalités locales. Elle rompt donc avec le développement imposé (Lavigne-Delville, Sellamna, & Mathieu, 2000 ; Elong, 2005 ; Ngoumou Mbarga, 2015). Cependant, si les termes et les dénominations ont changé, l'idée même de « participation populaire » existe depuis des décennies et dès son indépendance, le Cameroun en a fait l'expérience.

Le développement participatif rural est institutionnalisé au Cameroun dans les années 1980 à travers le développement communautaire. Ce dernier est « un processus de développement visant l'amélioration des conditions socio-économiques d'un groupe de personnes vivant sur un même espace géographique donné… » (Tsoanyong, 2010). Le développement communautaire est généralement circonscrit à l'échelle du village. Il s'appuie sur les initiatives locales et cherche à associer les populations dans leur processus de développement. Dans le cas des populations rurales du Cameroun, le développement communautaire s'est appuyé sur la promotion du développement agricole pour améliorer les conditions de vie des ruraux. Les paysans ne sont plus les exécuteurs d'un développement prédéfini, mais les acteurs de ce dernier. Il s'agit ainsi d'encourager les populations rurales à se constituer en groupements communautaires pour développer l'agriculture et lutter contre la pauvreté. Pour accompagner les groupements, l'État a mis sur pied des Centres d'Éducation et d'Action Communautaire (CEAC) et nommé des animateurs du développement communautaire. Les activités du CEAC consistent à promouvoir l'agriculture à travers les champs de démonstration ou des jardins potagers (Ebela, 2011). À l'initiative du développement communautaire, plusieurs groupements communautaires vont se créer au Cameroun. En 1991, l'arrondissement d'Ebolowa dans le Sud compte plus 30 groupements communautaires (ceux-ci sont essentiellement constitués de femmes). Ces groupements communautaires, contrairement aux groupes d'entraide recherchent d'abord le développement économique.

La relation qui peut exister entre l'idée de participation et le développement agricole réside dans la vulgarisation des organisations paysannes dont la principale ressource est souvent l'agriculture.

En tant qu'institution où les populations vont se mobiliser pour penser leur propre croissance socio-économique, les Organisations paysannes sont la matérialisation de la participation dans l'espace rural. Mais c'est une participation, il faut bien le reconnaître qui reste restreinte, car très peu d'organisations paysannes agissent à l'échelle du village. Ce sont généralement de petites entités qui intègrent quelques membres ou une famille. Ainsi, les avantages et les informations restent dans les limites du groupe. Mais il ne faut pas nier l'importance de ces groupes dans la promotion du développement agricole pensé par l'État. C'est au sein de ces groupes que l'État met en œuvre sa politique agricole.

Ils sont ainsi la garantie d'une production agricole importante en milieu rural. Un rôle orchestré par l'État et ses partenaires. En effet, en analysant les différentes conditions d'obtention des subventions agricoles, on voit que les principaux bénéficiaires sont ces groupes. Par ailleurs, un suivi est accordé aux organisations paysannes dynamiques ou parrainées par un cadre de l'administration locale. Ils reçoivent très souvent des formations visant à leur apporter des connaissances nécessaires sur les techniques de modernisation de l'appareil productif. Le résultat de cet accompagnement exclusif des organisations paysannes est généralement le développement de vastes plantations et une production importante de quelques-unes. En 2013, l'union des GIC de Ngoulémakong SOCOOPROMANE, a produit environ 8400 tonnes de manioc pour une superficie de 240 hectares (Cameroun, 2009). À travers ces divers regroupements, l'État introduit petit à petit les mécanismes du développement agricole en milieu rural. Si on note distinctement une moindre implication des petits agriculteurs pris individuellement, l'action des organisations paysannes témoigne quant à elle de la possibilité d'une diversification des revenus en milieu rural.

1.3.2.2. Le vivrier marchand

En 1973, en préambule au lancement de « la révolution verte » au Cameroun, le président Ahidjo la définit comme étant la prise de conscience du « phénomène agricole ». Pour lui,

> *le phénomène agricole n'est pas seulement la production des produits d'exportation qui rapportent des devises à l'économie, c'est aussi et peut-être plus encore, une production alimentaire équilibrée qui permet de satisfaire les besoins de consommation nationale… (AMINADER, 1975).*

Il s'agit dans ce projet de développement agricole de n'exclure aucun secteur. Bien au contraire de valoriser le potentiel de chacun et d'en tirer le meilleur profit. Les cultures vivrières en tant que vivier de la consommation locale y revêtent ainsi une place plus importante. Il est question d'accroître la production de celles-ci pour garantir l'autosuffisance alimentaire de toute la nation. Comme avec les cultures de rente, un essai de rentabilisation de

l'agriculture vivrière s'effectue en amont. L'État essaye d'organiser le secteur afin de promouvoir la production et la productivité des cultures vivrières en milieu rural.

Ainsi, dès 1973, est créé le fond national pour le développement rural (FONADER). Il a pour principale mission de financer les activités agricoles en octroyant des crédits aux agriculteurs sans distinction. À cet effet, une partie du crédit est destinée aux agriculteurs vivriers. La même année, la mission de développement des cultures vivrières maraîchères et fruitières (MIDEVIV) voit le jour. Son rôle est de réguler la commercialisation des cultures vivrières avec l'appui des coopératives agricoles et de garantir le ravitaillement des zones urbaines. Dans le même ordre d'idée, l'État lance un plan national semencier dont l'exécution est confiée à la MIDEVIV. Le rôle de ce nouveau programme est de favoriser l'amélioration de la qualité du matériel végétal des cultures vivrières.

Depuis 1998, la politique agricole du Cameroun est orientée vers une vulgarisation plus importante du vivrier marchand. Ce choix est renforcé avec les résultats sur le terrain dans plusieurs régions du pays (Centre, Sud-Ouest, Ouest). Ici, les cultures vivrières passent progressivement de la subsistance à la commercialisation. Elles en deviennent dans une certaine mesure des cultures de rente à même de garantir des revenus pérennes aux agriculteurs intéressés. En 2006, le vivrier marchand représente environ 75 % du PIB Agricole (MINADER, 2006). La reconnaissance du potentiel du vivrier marchand comme instrument de lutte contre la pauvreté rurale sur le plan national se réaffirme en 2009 dans le document de stratégie pour la croissance et l'emploi. C'est une prise de conscience qui donne à réévaluer toutes les initiatives gouvernementales en faveur de l'agriculture vivrière.

De 2003 à nos jours, plusieurs programmes agricoles ont été expérimentés pour mettre en œuvre le développement de l'agriculture vivrière en milieu rural. Parmi ceux-ci : *(i)* le programme de relance de la filière plantain (PRFP) ; *(ii)* le programme de relance de la filière maïs (PRFM) ; *(iii)* le programme national de développement des racines et tubercules (PNDRT) ; *(iv)* le programme national de vulgarisation agricole (PNVRA) ; *(v)* le Projet de lutte contre conte les grands Fléaux des vivriers (PLGFV) ; *(vi)* le projet de relance de la riziculture dans la vallée du Logone (PRZVL)… (MINADER, 2009).

Pourtant, malgré toutes ces promotions, la relance effective du vivrier marchand est en lente progression. Dans la majorité des ménages agricoles, malgré un usage permanent du vivrier marchand, force est de constater qu'il ne sert toujours que d'appoint. Une évaluation qui peut se vérifier avec le poids de cette activité dans les budgets des ménages agricoles pris individuellement. Une situation qui se justifie sans doute par l'environnement toujours précaire dans lequel évoluent la production et la commercialisation des cultures vivrières et qui laisse encore une marge importante au revenu cacaoyer.

Conclusion chapitre I

Les problématiques sur le développement des espaces ruraux sont conditionnées par une connaissance de ces zones et des communautés qui y vivent. C'est dans cette optique que ce chapitre interroge les différentes approches qui favorisent une meilleure prise en compte des espaces ruraux dans une étude comme celle-ci. De cette analyse, il en ressort que la définition du rural, à partir des études françaises, s'est faite autour de diverses approches et a évolué au fil des années. Ainsi, partant des paysages, en passant par l'agriculture, elle intègre aujourd'hui les relations villes/campagnes. Mais dans cette évolution définitionnelle du rural, la volonté permanente de mettre en marge la seule approche agricole, entraîne inéluctablement à oublier une réalité. En effet, malgré une mutation des espaces ruraux, l'organisation des activités agricoles est un encore un meilleur marqueur de l'évolution des populations rurales au Cameroun. Ici, l'agriculture est encore la plus importante source de revenus et d'emplois. On y dénombre en moyenne, 70 % des actifs ruraux qui exercent dans tous les secteurs agricoles. On peut ainsi comprendre pourquoi le développement des espaces ruraux au Cameroun est encore en grande partie lié à celui de l'agriculture.

La promotion du développement agricole pour améliorer les conditions de vie des populations rurales au Cameroun n'est pas une nouveauté. Les différentes politiques, des plans quinquennaux au document de stratégie pour l'emploi et la croissance, font de nombreuses propositions dans ce sens. Cependant, avec la crise agricole, l'orientation apportée au développement agricole comme outil de lutte contre la pauvreté rurale se modifie. L'essaie d'un équilibre des filières et la mise en place de nouveaux outils deviennent des évidences. Les produits d'exportation ne sont plus les seuls à même d'apporter une réponse aux financements des dépenses des ménages. Les projets de participation et de diversification agricoles sont reproposés aux communautés. Bien plus, on observe une vulgarisation de quelques sources de revenus agricoles souvent négligées, comme le vivrier marchand. La promotion du vivrier marchand dans l'optique d'augmenter le potentiel financier des ressources agricoles en milieu rural et des moyens de lutte contre la pauvreté se fait par la mise en place de nouveaux mécanismes. Ainsi, de 2003 à nos jours, de nombreux projets et programmes accompagnent le développement de la production et la commercialisation des produits vivriers. La promotion du vivrier marchand mobilise aussi l'espace rural du département de la Mvila. Il s'y opère alors de nombreuses mutations qui affectent les ménages agricoles et leur milieu de vie.

CHAPITRE II : ORGANISATION SOCIOÉCONOMIQUE DES VILLAGES ÉTUDIÉS

La définition du village dans le sillage de celle de l'espace rural semble souvent inévitable. En effet, même s'il n'est qu'un élément de ce vaste ensemble, le village n'est identifiable qu'à travers ses principales caractéristiques (paysage, activités, organisation, histoire…). De ce fait, le village renvoie tout juste à la campagne, au rural (Cameroun, 2009 ; George & Verger, 2006 ; Courade G., 1994 ; Brunet, Ferras, & Théry, 1993).

Dans le chapitre précèdent, les différentes analyses conduisent à considérer l'approche agraire pour une meilleure appréciation de l'espace rural dans le Sud du Cameroun. Le village peut alors tout simplement être assimilé au finage ou au terroir. Dans ce contexte, il est une « étendue de terre appropriée et plus ou moins complètement exploitée par une communauté agricole » (Brunet, Ferras, & Théry, 1993). Il peut aussi être « la portion de territoire appropriée, aménagée et utilisée par le groupe qui y réside et en tire ses moyens d'existence » (Sautter & Pélissier, 1964). Les villages sont au centre de nombreuses mutations. Pourtant, selon Rieutort (2011) il se préserve une certaine homogénéité. On peut le voir dans les traditions et les activités économiques et socioculturelles qui sont restés presque identiques à toutes les communautés villageoises au fil des années.

En partant de toutes ces définitions, le village dans la Mvila peut être perçu comme un espace délimité, plus ou moins homogène, où vit une communauté rurale organisée et dont la base économique est encore l'agriculture. Dans cette étude, après avoir fait une brève distinction des différents villages existant nous nous intéressons au village traditionnel. C'est un choix qui repose sur le fait qu'il est le lieu de résidence de la majorité des ménages agricoles et ruraux. Ce travail présente, leur organisation socioéconomique et culturelle. Il revient ainsi sur les fondements de la société villageoise, l'installation des peuples, la vie associative et les différentes activités économiques.

2.1. Deux catégories de villages aux réalités singulières

2.1.1. Le village-centre

Il s'appréhende aussi comme un « village urbanisé » ou un « bourg ». Il est l'intermédiaire entre la ville et le village traditionnel (George & Verger, 2006 ; George & Verger, 2006). Dans le département de la Mvila, toutes les capitales d'arrondissements sauf celles d'Ebolowa 1er et d'Ebolowa 2e peuvent s'apprécier comme des villages-centres. On peut facilement y remarquer un environnement très peu urbanisé, caractérisé par une présence de routes non

goudronnées et de maisons de petites tailles et dispersées. Ce sont des communes rurales qui abritent différents services : préfecture, mairie, gendarmerie, dispensaire, lycée et collège et surtout un marché permanent, etc. Seulement, malgré la présence des services, la dépendance des habitants, en majorité constitués des populations autochtones, vis-à-vis des activités agricoles reste forte. Bien plus, certains fonctionnaires louent des terres agricoles à proximité de la capitale et y pratiquent partiellement l'agriculture. Cette coexistence des activités agricoles et administratives fait néanmoins du village-centre le lieu de nouvelles activités. C'est le cas du transport à moto (moto-taximen). Par ailleurs ils sont des pôles d'attraction des jeunes désœuvrés venus des villages à la recherche de petits emplois « urbains » comme : coiffeur, tailleur, barman, gardien…

Photo 1 : Le centre-ville de Mvangan (*Ebela, P.A., Mvangan, 2014*)

L'image du centre de la ville de Mvangan est révélatrice du retard de modernisation de nombreux villages-centres. Cette place par exemple est la plus importante de la commune. En effet, elle est le carrefour de tous les villages de l'arrondissement et à proximité, on trouve la gare routière, le marché, la sous-préfecture, la gendarmerie et bien d'autres édifices administratifs. On peut observer qu'il n'a pas de bitume sur les routes. Ici, on perçoit à peine la rupture avec le village traditionnel (Planche photographique 1).

2.1.2. Les villages traditionnels

Il se distingue du précédent par la dépendance toujours importante de sa population aux activités agricoles et à son paysage quasiment rustique. Ici, les initiatives de développement se réalisent peu ou jamais. Une situation qui se mesure dans la difficile accessibilité aux

commodités de base (électricité, eau potable, école, hôpital…) et à la précarité des conditions générales d'existence dans ces nombreuses zones.

Le village (*dzal)* dans le département de la Mvila excède très rarement 1 000 habitants ou 100 ménages. Il est constitué de plusieurs hameaux. Le plus souvent, un hameau n'excède pas cinq ménages et est constitué des membres d'une même famille. À Kouma ou Andjeck, certains hameaux sont distants de plus de 2 kilomètres. Mais cette distance n'effrite pas les liens parentaux qui existent entre ces blocs communautaires, car le lien au groupe est solide. Les hameaux sont situés le long de la seule route qui relie le village aux autres et à la ville. L'habitat est généralement dispersé ou quelques fois concentré dans des hameaux à forte population (Carte 4).

Planche photographique 1 : Quelques paysages des villages traditionnels (*Ebela, P.A., Ngoazip I, Andjeck, 2014*)

a) Quelques cases éparses construites au bord de la route en latérite (Andjeck)

b) L'environnement est dominé par de la verdure. Malgré cela, la route bitumée donne un autre aspect au village (Ngoazip I)

L'espace rural du département de la Mvila est principalement constitué des villages traditionnels. Ils sont généralement homogènes. Ce qui signifie qu'ils partagent une histoire plus ou moins commune, des traditions agricoles et culturelles et ont une même organisation socio-économique. Aussi, dans l'essentiel des cas, les paysages et l'organisation de la vie et des différentes activités des communautés est encore un indicateur de l'évolution des sociétés rurales.

Carte 4 : Les villages sont généralement construits le long des axes routiers

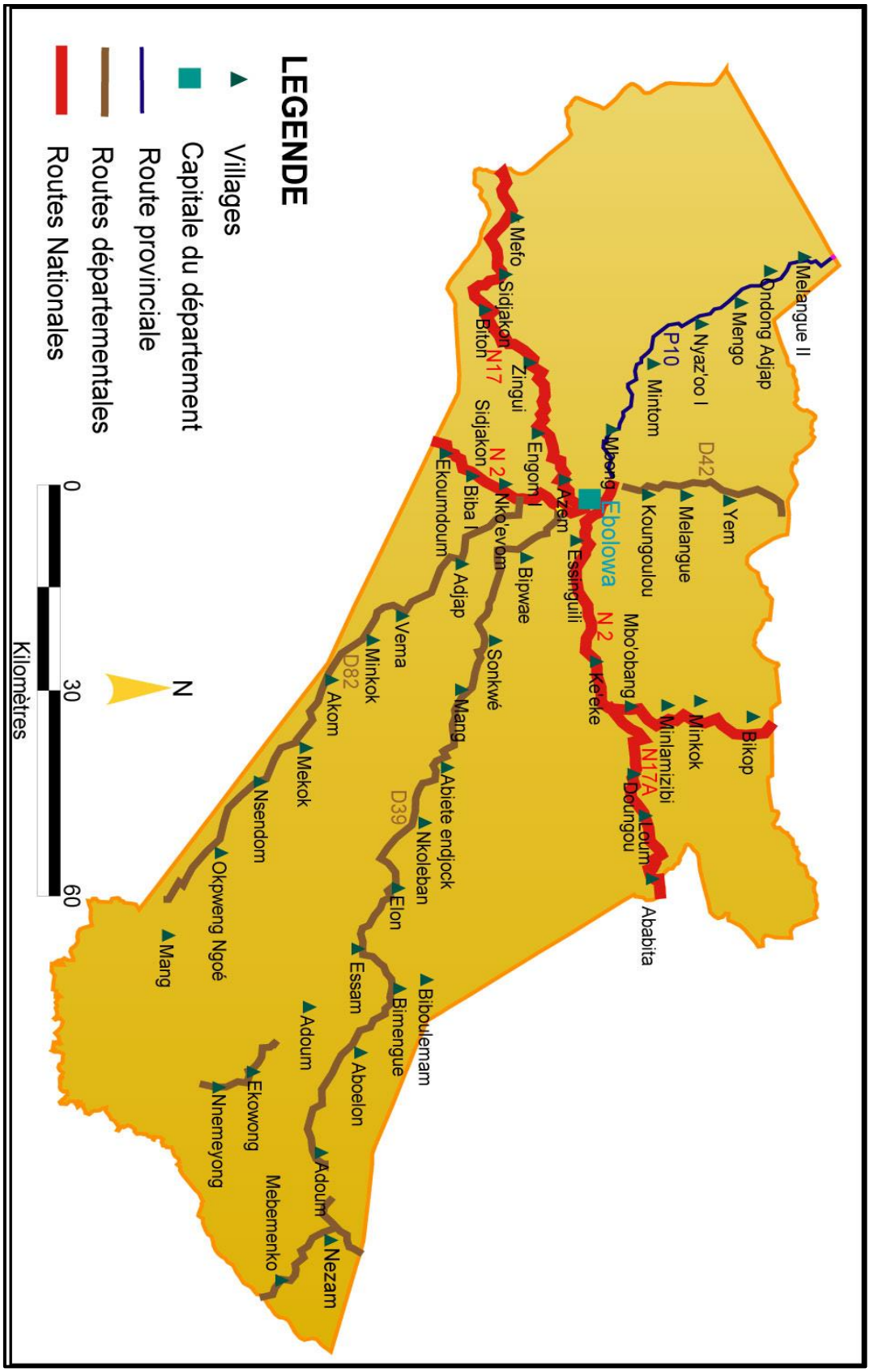

Source : Ebela, P.A., 2015, à partir de World resources institute (2012).

L'intérêt accordé aux villages traditionnels dans ce travail n'est pas vain. En effet, pour faire une analyse sur les ménages ruraux dans leur ensemble, il est indispensable de se pencher

préalablement sur leurs organisations socio-économiques, culturelles et politiques et d'en ressortir les éléments nécessaires.

Les villages ne sont pas statiques, mais sont influencés par l'urbanisation et la quête permanente des ménages de suivre le fil de la modernisation. Ils sont alors empreints de quelques mutations qui se répercutent sur le paysage et l'habitat.

2.1.2.1. La forêt et la route non bitumée : deux caractéristiques constantes

Dans la zone forestière du Cameroun, spécifiquement dans le département de la Mvila, la forêt et la route sont déterminants pour une première approche du paysage rural.

En survolant l'espace rural du département de la Mvila, on peut remarquer un immense couvert végétal, traversé à quelques endroits par des routes tout au long desquelles se concentrent quelques cases. En dépit de quelques aménagements dans les villages-centres du fait de la croissance démographique et de la présence des services, la forêt reste dominante dans le décor d'ensemble. Elle est ainsi la première caractéristique du village. Elle côtoie les cases et est porteuse de plusieurs acquis socioculturels. À ce titre, elle y joue plusieurs rôles :

- un gardien des traditions et des terres vierges ;
- un fertilisant des terres agricoles ;
- un grenier permanent de ressources alimentaires et médicamenteuses ;
- une source de matières premières pour l'économie et l'aménagement local…

L'existence de cette forêt, en marge de toutes les théories de protection de l'environnement est la marque du peu de développement qui caractérise les villages dans cette zone où l'aménagement reste parfois une illusion.

À côté de l'immense forêt qui entoure les habitations villageoises, la route non bitumée est aussi un trait de caractère qui définit les villages dans le département de la Mvila. En effet, les villages y sont généralement traversés par une route en latérite. Celle-ci, peu large, détermine souvent la disposition spatiale des habitations dans les villages. Les cases sont alors construites le long de la route.

Ce rapprochement vers les routes peut s'expliquer par le besoin d'être à proximité du marché qui s'est imposé avec l'introduction du cacao. La route est aussi, avec l'arrivée de la voiture, le moyen le plus facile d'aller d'un point à un autre (villes, villages voisins). Elle symbolise une avancée dans les espaces ruraux et contribue beaucoup à la modification de leurs paysages. Cette avancée est plus importante dans le cas des routes goudronnées, car elles augmentent souvent la rapidité des échanges et de l'ouverture du village vers l'extérieur.

Aujourd'hui, l'aspect des villages a beaucoup évolué. Dans plusieurs d'entre eux comme Ngoazip I, ce ne sont plus seulement des assemblages de constructions paysannes et des

forêts, car on voit s'y associer des services administratifs (écoles, gendarmerie, dispensaires…), des points d'eau, etc.

2.1.2.2. L'habitat : un témoin d'un paysage qui se refaçonne

L'habitat rural est relatif à la réalité socioculturelle et économique de chaque région. Les bases de l'habitat se diversifient alors d'une zone à une autre. Dans le cas du Sud Cameroun, Franqueville et Tissandier (1975) estiment que,

> *l'aspect, ou plutôt les aspects variés que présente aujourd'hui l'habitat rural dans la région forestière du Cameroun résultent d'influences diverses ou se mêlent l'héritage de la tradition, celui de la colonisation, et les effets de la proximité de la capitale.*

C'est dire que l'habitat villageois tel qu'il se présente de nos jours n'est pas né ex nihilo, mais sa mise en place s'est faite autour de nombreux facteurs endogènes et exogènes.

La mobilité des populations d'ici a joué un rôle important dans l'évolution de leur habitat. En effet, au contact d'autres cultures et de nouveaux savoir-faire, les populations essaient avec les moyens disponibles, de revisiter leur construction d'origine si nécessaire. Il apparaît ainsi que le type d'habitat est très souvent la conséquence d'un apprentissage loin de toute spontanéité.

L'habitat s'adapte à l'environnement dans lequel il se crée. Le matériel utilisé et la symbolique même de l'habitat en sont souvent la preuve. Par exemple, chez les Pygmées de la forêt, généralement en mouvement, le choix est orienté vers des constructions éphémères, à base de feuilles d'arbres et de troncs d'arbustes, tandis que chez les peuples sédentaires comme les Bétis du Sud Cameroun, la maison en terre battue va témoigner de leur enracinement à leur terre. Le type d'habitat dans le département de la Mvila a évolué de la hutte en raphia à la maison en parpaing. Il représente la disposition des sociétés rurales entières à observer et à s'adapter à l'évolution contemporaine de leur environnement.

Aujourd'hui, le type d'habitat prédominant dans les villages de la Mvila est la case en terre battue (Planche photographique 2 : A). Son caractère solide symbolise la stabilité. La construction des cases en terre battue obéit généralement à la même règle. La charpente est fixée par des poteaux en bois qui soutiennent l'édifice. Le montage des murs impose d'abord de les consolider avec des branches de palmier à huile ou de raphia, fixées avec des lianes. Enfin, on y versera de la terre battue. Il faut tout de même préciser que dans les zones où il y a une intense activité forestière, plusieurs ménages substituent à la maison en terre battue, une maison en planches (Planche photographique 2 : B). Pour ce qui est du revêtement des toitures, il a connu à son tour une évolution en passant des feuilles de raphia, aux tôles en aluminium.

Les maisons dans les villages sont essentiellement de petites tailles. La concession type est caractérisée par la maison principale (*abba*) et d'une case cuisine (*kissin*). L'*abba* est constitué d'une salle de séjour et des chambres à coucher. Quant à la case cuisine, elle est non seulement le grenier, mais aussi le lieu de préparation culinaire. Dans certains cas, elle est aussi le dortoir de certains membres de la famille, notamment les enfants. La taille de la concession dépend de plusieurs détails : la polygamie (un chef de famille construit généralement une case à chacune de ses épouses (Planche photographique 2 : C). Par ailleurs, les aînés devenus des chefs de famille, vont aussi implanter leurs habitations à côté de celle de leur père. Dans de grandes familles, il n'est pas rare de trouver plus de 5 maisons dans une concession.

L'évolution des relations villes/campagnes a une influence dans l'habitat rural dans le département de la Mvila. En effet, l'introduction de la route dans le paysage rural a surtout eu pour conséquence l'intensification des échanges entre les villes et les villages. De ces échanges plusieurs acquis de la ville vont être transférés dans les villages. Parmi ceux-ci, la maison en parpaing (Planche photographique 2 : D).

La maison en parpaing est le symbole de la réussite sociale prolongée ou momentanée. En effet, parce qu'elle nécessite un grand investissement financier, elle n'est pas encore à la portée de tous les paysans et encore moins des petits agriculteurs. Elle reste ainsi l'apanage de quelques grands agriculteurs et surtout des fonctionnaires et de l'élite locale qui veulent démontrer leur ascension sociale et marquer la différence avec les autres paysans.

Cependant, il faut retenir que la construction des maisons en parpaing est plus importante dans les villages près des centres urbains ou dans ceux traversés par une route goudronnée. Car il y existe une relative facilité d'accès aux matériaux de construction avec les marchés et la réduction des coûts de transport.

Planche photographique 2 : Quelques constructions rurales (*Ebela, P.A., département de la Mvila, 2014.)*

A : La maison en terre battue.
Elle est la plus répandue dans tous les villages

B : La maison en planches de bois.
On la retrouve le plus souvent dans les villages à forte exploitation forestière. C'est le cas de Nkengou et Andjeck

C : La maison en briques de terre cuite
Elle est moins répandue et avant la maison en parpaing, elle traduit la réussite sociale dans les villages.

D : La maison en parpaings
Elle se vulgarise petit à petit. Dans certains villages, sa seule existence peut traduire une réussite sociale, mais dans d'autres, c'est sa qualité et sa taille qui la détermine.

2.2. Les bases fondamentales de l'organisation des communautés

La société rurale dans le département de la Mvila est fondée sur la famille et la chefferie. Si l'importance de ces deux composantes n'est pas la même, toutes les deux sont indissociables dans la construction et l'identification des villages.

2.2.1. La famille, le village, le clan : trois traits d'appartenance

La famille ou *nda bot* en pays béti est cet ensemble généralement constitué du père, de la mère et des enfants. Elle peut aussi être élargie et aller au-delà de cette configuration simpliste. Elle est alors la représentation du père, de la mère, des enfants, des grands-parents, des oncles, des tantes, des cousins, des neveux, etc. La famille précède l'édification des villages. Elle en est alors l'élément primaire dans la compréhension de cet espace.

La filiation familiale est patrilinéaire dans le département de la Mvila et sa gestion repose sur le père considéré comme le chef. À ce titre, il symbolise le pouvoir économique, juridique et politique pour ses enfants jusqu'à la dernière génération. Par ailleurs, le père est le garant du respect des codes socio-traditionnels et coutumiers et des biens auxquels la famille est rattachée. Avec ce dernier privilège, il assure la distribution des terres aux autres membres de la famille, notamment à ses fils mariés. À l'extérieur de la cellule familiale, c'est aussi lui qui est le représentant de sa famille.

Les villages sont composés de plusieurs familles, elles-mêmes des unités de plus grands groupes comme les clans.

Les villages peuvent être constitués d'un ou de plusieurs clans. Le clan ou *ayoñ* (*meyoñ* au pluriel) en langue locale est constitué de plusieurs familles partageant un même ancêtre mythique, une histoire commune et des particularités traditionnelles propres. Le clan généralement prend le nom de son ancêtre. Cependant, quelques nuances existent dans l'écriture du nom du clan entre les tribus. Chez les Bulu, il prend généralement le préfixe *esa (Esakoé, Esaman, Esatolo) ou ye (Yemekak, Yeminsem, Yendam)* qui signifie « descendant de». On dénombre près de 32 clans Bulu dans le département de la Mvila (**Annexe 7**). Chez les Fong, les Bënë et les Ewondo, le nom de l'ancêtre est précédé du mot *mvog* (*mvog Mezang, mvog Belinga*).

Il convient de noter qu'il existe d'autres noms de clan sans préfixe comme *Ndong, Ngoé*.

Le clan comme la famille est patrilinéaire et exogamique (Alexandre, 1965). Dans le département de la Mvila, l'appartenance à un même clan n'est pas synonyme d'appartenance à un même village. Car l'occupation spatiale des clans est éparse, inégale et s'est construite au prix de vastes migrations des populations à travers la forêt (Santoir, 1992). C'est ainsi, par exemple, que les *mvog Mezang* se retrouvent à la fois dans l'arrondissement de Biwong Bané et celui de Ngoulemakong. Après la famille, le clan est la valeur culturelle la plus importante dans la région. Il traduit non seulement l'appartenance à un groupe humain, mais bien plus celle à un village dont on est fier. Le village cesse ainsi d'être une simple parcelle de terre qu'on partage avec les autres, mais un héritage socioculturel qu'on a reçu de ses ancêtres et

qu'il faut préserver. Cette idée de préservation des acquis est sans doute ce qui sous-tend encore la légitimité du chef traditionnel dans de nombreux villages.

2.2.2. La chefferie traditionnelle

La chefferie traditionnelle est sur le plan institutionnel, la première légitimation de l'existence du village. Elle incarne « avant tout la valeur culturelle d'un village, d'une tribu ou d'une ethnie » (Momo, 1996). Au village, le chef traditionnel est le gardien des traditions et le dépositaire de l'autorité traditionnelle avec une origine ancestrale. À cet égard, il est consulté en cas de litige, dans la délimitation des terres, et pour tout autre événement lié à la tradition. L'histoire de la chefferie traditionnelle dans le Sud Cameroun nous apprend qu'au commencement, le chef de village n'existe pas. Ici, l'autorité est entre les mains des « patriarches » (« *mintôl* » chez les Bulu-Fang. Ils sont avant tout des « protecteurs » qui exercent leur pouvoir dans la limite de la famille ou du clan (Kpwang Kpwang, 2011). La chefferie traditionnelle est circonscrite à la limite de la famille étendue ou non.

Chez les Béti-Bulu, la succession à un chef n'est pas acquise comme on le voit chez les Bamiléké de l'Ouest Cameroun, où la succession par l'héritier est instaurée. Il faut mériter le rôle de chef traditionnel chez les Bulu-Béti du Sud Cameroun. Pour cela, plusieurs prééminences sont prises en compte : la richesse, la bravoure, le courage, l'éloquence, la sagesse. Ainsi nous avons des chefs comme Oba'a Mbeti qui le sont devenus non parce qu'ils étaient des successeurs héréditaires, mais parce qu'ils se sont démarqués par leur bravoure et leur courage.

La chefferie traditionnelle a beaucoup évolué de la colonisation à nos jours. Le personnage de chef traditionnel dans les sociétés décentralisées du Cameroun forestier prend vraiment de l'importance avec la colonisation. Pour certains auteurs la dénomination même de « chef traditionnel » et le rôle qui lui est assigné aujourd'hui dans la zone forestière résultent du fait colonial (Mback, 2000 ; Kpwang Kpwang, 2011). La chefferie est réellement modelée avec l'installation des Français au Cameroun qui redéfinissent le statut des chefs et leur mode de désignation. En 1920, l'administration sonne le glas de la prise de pouvoir traditionnel et nomme les chefs. Cette nomination du chef a pourtant pour conséquence la désacralisation de ce personnage chez les Bétis en général.

Cette évolution de la chefferie apporte beaucoup de mutations. D'une part, l'autorité des chefs dépasse désormais le cadre familial ou clanique et s'étend sur le village. Et d'autre part, en 1933, il ne prend plus la dénomination de « patriarche », mais celle de « chef indigène ». Un autre point de cette réforme est la hiérarchisation des chefferies traditionnelles sur la base des subdivisions administratives sur lesquelles s'étend leur pouvoir. Il s'agit :

- les chefferies de 1er degré au niveau des lamidats ou des royaumes ;
- les chefferies de 2e degré au niveau des groupements et des cantons ;
- les chefferies de 3e degré au niveau des villages et des quartiers.

Ces trois classes de chefferies, malgré tous les remaniements législatifs et les évolutions relatives à la chefferie au Cameroun restent effectives aujourd'hui. Le département de la Mvila ne compte que des chefferies de 2e et de 3e degré.

Les chefferies traditionnelles sont régies par le décret n°77/245 du 15 juillet 1977 qui fixe leur cadre légal (République du Cameroun, 1977).

Le chef de 3e degré est nommé par le Préfet. Cette nomination se fait sur la proposition des notables qui statuent et choisissent au préalable, à l'issue d'une concertation, un natif du village. Ce choix repose sur plusieurs critères dont le plus important reste l'hérédité. Le défunt chef étant remplacé par son descendant immédiat.

En ce qui concerne les chefferies de 2e degré, elles couvrent plusieurs villages (Tableau 6). Le chef de 2e degré est nommé par le ministre de l'administration territoriale. Il est choisi comme le précèdent dans les familles régnantes. Le département compte en moyenne 30 chefferies de 2e degré.

Tableau 6: Quelques chefferies de 2e degré dans le département de la Mvila

Canton /groupement (chefferies de 2e degré)	**Arrondissements**	**Nombre de villages**
Melangue Sud I	Biwong-Bané	12
Enguep-Anyou	Biwong-Bulu	26
Ngoto I	Ebolowa I	13
Ebomam I	Ebolowa II	19
Mekoto-Jaman 1	Efoulan	09
Fale I	Mengong	08
Boulou Est	Mvangan	17
Bané Ouest	Ngoulemakong	17

Source : (BUCREP, 2010).

La législation autour des chefferies a évolué en 2003, avec le décret n°2013/332 du 13 septembre 2013 qui complète le décret de 1977. Il revient spécialement sur la rémunération des différents chefs de village. Ainsi, il est fixé pour chacun d'entre eux un salaire mensuel qui s'élève à 50 000 francs CFA pour les chefs de 3e degré, 100 000 pour les chefs de 2e degré et 200 000 pour les chefs de 1er degré (Présidence du Cameroun, 2013).

L'autorité traditionnelle du chef dans les villages du département de la Mvila s'amenuise considérablement. Dans certains villages, il n'est pas bien différent des autres paysans qui ne voient en lui qu'un vulgaire commis de l'État. À cet effet, son pouvoir décisionnel est très limité et certains préfèrent souvent ne pas le consulter en cas de litiges.

2.2.3. La composition et la dispersion du peuplement

La population du département de la Mvila est évaluée en 2010 à 199 384 habitants pour une densité de 22,9 habitants au km^2 (INS, 2010). Avec cette densité, il est le deuxième département le plus peuplé de la région derrière le Dja et Lobo. Avec un mouvement de populations venant d'autres régions, le département de la Mvila est actuellement constitué d'une variété de peuples. Cependant, cette diversification des populations est plus accentuée dans les villes, tandis que les espaces ruraux restent encore essentiellement composés de populations autochtones.

2.2.3.1. Un peuplement aux origines complexes

Cette partie n'a pas pour but de refaire l'historiographie des migrations des peuples dit « Pahouins » dans lesquels s'imbriquent ceux des ruraux de la Mvila, beaucoup ayant déjà été dit. Il s'agit juste de faire un bref résumé du sujet sur la base des écrits précédents.

Les populations autochtones du département de la Mvila, s'installent dans leurs sites actuels autour du XIX^{e} siècle après Jésus-Christ. Elles auraient suivi les mouvements migratoires de la majorité des populations de la zone forestière camerounaise. Cependant, leurs origines restent ambiguës. En effet, si certains se rapportent à la légende pour les expliquer, d'autres les associent aux grands flux migratoires qui entourent l'histoire de la construction des peuples du Cameroun.

L'histoire des Pahouins (Fang, Béti et Bulu) de la forêt du Sud-Cameroun s'inscrit dans les récits communément transmis de génération en génération sur leurs propres origines (Alexandre & Binet, 1958). Ils estiment à ce propos que leur localisation actuelle est la conséquence d'événements mythiques.

On retient généralement deux principales mythologies sur les origines du peuple dans cette région pour expliquer leur fixation dans leurs sites actuels.

La première légende est présentée dans plusieurs travaux (Mveng, 1963 ; Ki-zerbo, 1972 ; Efoua Mbozo'o, 1981 ; Akomo-Zoghe, 2009). Il s'agit de celle du trou d'*« Adzap » (*Moabi).

Le Moabi (*Baillonnella toxisperma*) ou *Adzap* en langue fang, bulu ou béti est une essence répandue dans la zone forestière camerounaise. À l'âge adulte, soit plus de 50 ans, le Moabi est l'un des plus grands arbres de cette forêt. Son diamètre peut parfois atteindre 1 mètre au bout de 260 ans. Il est exploité à la fois pour son bois et ses fruits et se présente donc comme un arbre très important pour les populations de la forêt. Ce privilège est à la base de sa place dans l'évolution historique des peuples d'ici.

Selon la légende du trou d'*« Adzap »*, tous les peuples au Sud de la Sanaga ou Fang-Béti et Bulu (Mveng, 1963), ont été obligés, pour occuper leur espace actuel, de passer par un trou

creusé au centre d'*« Adzap »*. La légende reste cependant muette sur les causes exactes de cette contrainte et des différents mouvements de ces populations.

La seconde légende sur la localisation des peuples Fang-Béti et Bulu dans leur site actuel, est celle de la traversée du *Yom* (le *Yom* est aujourd'hui le fleuve Sanaga). Elle est relatée dans plusieurs recherches (Alexandre & Binet, 1958 ; Mveng, 1963 ; Efoua Mbozo'o, 1981 ; Laburthe-Tolra, 2009) et est la plus populaire. Selon elle, ces populations venant d'un pays situé à l'Est, sont chassées de leur site par des géants rouges. Ce sont des enfants d'un même père, nommé Nanga. Nanga a deux fils : Béti et Osa'a. Ceux-ci sont contraints de traverser le fleuve *Yom* sur le dos d'un long python, nommé *Ngan medza'a* (Alexandre & Binet, 1958 ; Laburthe-Tolra, 2009). Pour la traversée, deux groupes sont formés : un avec pour chef Béti et l'autre avec pour chef Osa'a. Le groupe accompagné par Béti commence la traversée. Ils ont cependant la consigne de ne pas piquer ledit serpent. Cependant, voulant éviter une chute un des voyageurs pique accidentellement le dos de l'animal. Celui-ci bouge brutalement et renverse ceux qui sont encore sur son dos avant de s'enfoncer sous l'eau. De cet échec de la traversée, les deux fils et leurs différents groupes se séparent. Le groupe de Béti ayant fait la traversée du fleuve, se retrouve de l'autre côté du fleuve pour générer le peuple Beti be Nanga tandis que celui de Osa'a resté à l'autre bord devient le peuple Osa'a Nanga. Beti Be Nanga et son groupe et plus tard leurs descendants se diffusent dans toute la partie sud de l'actuelle région du Centre et gagnent plus tard celle du Sud Cameroun. Cette migration, les conduit dans l'actuel département de la Mvila.

Néanmoins, si plusieurs auteurs présentent distinctement ces deux légendes comme ci-dessus fait, Alexandre et Binet (1958), montrent que toutes ne font en réalité qu'une seule. Car pour eux, la traversée du *Yom* précède en fait le passage dans l'*« Adzap »*. Les populations Bétis après leur traversée de la Sanaga ont ensuite franchi la forêt en passant par le trou du Moabi.

En marge des récits légendaires, l'origine des peuples du département s'explique aussi par des faits historiques. Plusieurs récits expliquent en effet la localisation actuelle des populations pahouines à travers l'invasion Foulbé du milieu du XIXe siècle. En effet, dans sa quête d'islamisation des peuples païens, Othman Dan Fodio, grand guerrier islamique, lance une guerre sainte. Celle-ci a le mérite de repousser les indécis vers le Sud du Cameroun. Et parmi ceux-ci, les Fang-Béti-Bulu (Laburthe-Tolra, 2009).

Toutefois, la diversité de ces légendes et des polémiques qui peuvent les entourer n'entament en rien leur existence au sein des communautés villageoises qui s'en revendiquent avec honneur. Mais on observe que chaque population s'identifie dans un seul mythe. À Ngoazip I, en pays Fong, l'origine du peuple est liée à la traversée de la Sanaga. Ici on ne se sent pas concerné par l'*Adzap* ce qui n'est pas le cas pour les Bulus de Mvangan qui associent leurs origines à l'*Adzap.* Par contre, aucune allusion à l'histoire n'est faite par ces populations qui

semblent surprises quand on leur parle parfois d'une éventualité d'une justification de leur présence dans les lieux par des faits historiques.

2.2.3.2. Les différents groupes humains et leurs localisations

La population du département de la Mvila est essentiellement Béti-Bulu. C'est une population homogène sur le plan linguistique et socioculturel. La construction du peuplement dans le département de la Mvila est essentiellement issue de mouvements migratoires difficiles à dater ou à chiffrer. Actuellement, on y retrouve quatre tribus : les Bulu, les Fong, les Bëne et les Ewondo.

Selon la tradition orale, le premier groupe humain à arriver dans cette région est constitué des Bulu, qui ont conquis la région du Sud Cameroun. Ils sont suivis des Fong venant du Dja et Lobo, des Bëne et des Ewondo venant du Nyong et So'o.

Les Bulu sont majoritaires dans la région. Ils occupent 6 arrondissements sur les 8 que compte le département. Il s'agit des arrondissements d'Ebolowa, de Mengong, d'Efoulane, de Biwong-Bulu et de Mvangan (Carte 5).

Quant aux Ewondo, Fong et Bëne même réunis, ils y sont minoritaires et ne représentent qu'environ 25 % de la population totale. Ils se retrouvent principalement dans les arrondissements de Ngoulémakong et de Biwong-Bané (Carte 5).

Les mouvements migratoires contemporains n'épargnent pas les espaces ruraux du département. Ici aussi, cohabitent désormais avec les autochtones plusieurs peuples étrangers. Ils y arrivent par le mariage ou par l'emploi. Dans quelques villages comme Andjeck, environ 5 % de la population totale est constituée des étrangers. Ils sont souvent d'origine Bamilké, Bamoun, Bamenda, Ewondo, Eton ou Bulu. Il faut noter que l'importance de la population étrangère peut dépendre de la proximité du village avec la ville, ou de l'importance de la demande en main-d'œuvre (activité forestière et cacaoculture). Et malgré leurs différences, les étrangers qui choisissent de s'installer dans ces villages sont généralement bien intégrés.

Carte 5 : Répartition spatiale du peuplement dans le département de la Mvila

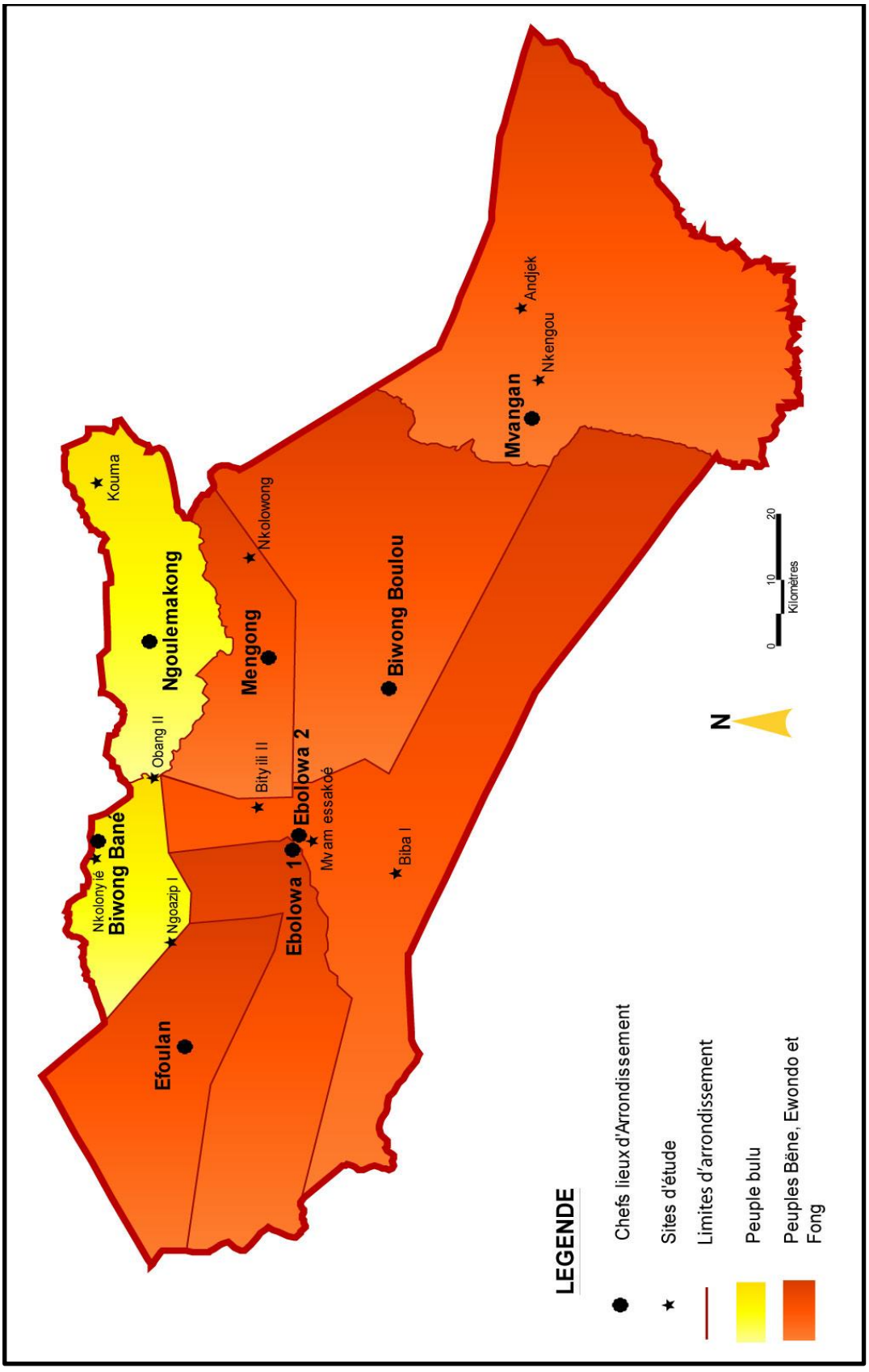

Source : Ebela, P.A., 2015, à partir de World resources institute (2012).

2.3. Une vie sociale construite autour de l'association

Les communautés rurales dans le département de la Mvila sont souvent regroupées au sein des associations. Elles sont de divers types dont l'entraide, la tontine et le GIC.

2.3.1. L'entraide, la forme primaire d'association

La forme primaire d'association rurale est fondée sur l'entraide. Plus connue localement sous l'appellation *sa'a,* l'association d'entraide est « une forme de coopérative de type traditionnel qui repose sur un arrangement libre et volontaire de ses membres » (Miaffo, 1983). C'est une sorte de troc de la main œuvre familiale dont le principal objectif est souvent l'accroissement de la production agricole. Weber (1977) l'appelle « tontine de travail » et l'associe à l'introduction du cacao qui entraîne le remplacement les « coopératives lignagères pour les défrichements ou la construction des cases ».

L'entraide intervient surtout dans les travaux agricoles. Elle consiste pour les membres, à travailler à tour de rôle dans leurs différents champs et à toutes les étapes de la production si nécessaire. L'entraide est généralement unisexe, mais peut dans certains cas regrouper les deux sexes. Le plus souvent, les associations d'entraide sont féminisées et permettent aux femmes d'augmenter leur main-d'œuvre. Cette solution leur donne alors une opportunité de réduire le temps de travail et sa pénibilité dans leurs différentes activités de production.

Pendant longtemps, les associations d'entraide sont les seules formes d'organisation dans les villages. Elles y attirent plusieurs villageois et sont organisées pour les semis ou les récoltes des produits agricoles.

Aujourd'hui très peu de villages enregistrent des associations d'entraide et quand elles existent, leur mécanisme de fonctionnement a changé. C'est ce qui s'observe au sein des GIC et des groupes religieux où l'entraide tend à se reconstituer sous d'autres formes plus organisées. Par ailleurs, on constate aussi une monétarisation de l'entraide au-delà du groupe.

Ainsi, si on veut défricher, sarcler, semer, récolter son champ, il est possible de faire appel à l'association capable de réaliser cette tâche dans le village moyennant un paiement. Le modèle d'organisation et les fondements même de l'entraide au sein des villages traduisent l'esprit de solidarité qui caractérise les villages jadis et sans doute encore aujourd'hui.

L'évolution des groupes d'entraide marque celle de toute la vie associative en milieu rural. Les associations ont dû s'arrimer au contexte économique des espaces ruraux. Ainsi, à la recherche de la satisfaction des besoins de mains d'œuvre, il a fallu y introduire des solutions pour le développement des membres. Il émerge alors au sein des groupes, des tontines.

2.3.2. La tontine

La crise agricole et la baisse de la rentabilité du cacao entraînent de nouveaux problèmes en milieu rural dont celui du crédit. En effet, les paysans qui ont perdu leurs moyens de financement doivent en trouver d'autres, mais faute de garanties pour aller auprès des établissements bancaires, ils trouvent au niveau du village des solutions pour accéder facilement au crédit. On assiste alors à l'émergence des tontines (*ésoua'an* en langue Bulu ou Ewondo) en milieu rural. Les tontines réunissent plusieurs personnes du village ou non, capables de cotiser une somme donnée d'argent à la fin du mois ou de la semaine et d'en faire bénéficier à un des membres. Le membre bénéficiaire contracte ainsi un crédit qu'il va devoir rembourser chaque mois en remettant à chaque membre la valeur de sa cotisation.

Les tontines se créent indépendamment des autres groupes qui existent dans les villages. Cependant, on observe qu'elles sont généralement incluses dans les associations paysannes locales. Elles peuvent alors être des fonctions desdites associations et sont gérées dans le cadre du groupe qui les héberge.

Dans le cadre d'une association paysanne donnée, l'adhésion à la tontine n'est pas obligatoire. Le membre qui choisit d'en faire partie mesure donc au préalable les risques encourus en cas de non-respect des statuts qui la régissent. Le plus souvent, il existe différents taux de versement : 1000, 2000, 5000, voire 10 000 francs CFA. Le membre en choisit un selon sa capacité à le régler à chaque réunion. En cas de non-versement de la somme fixée pour les membres qui n'ont pas encore reçu l'argent, le membre est sanctionné par une amende et ne reçoit pas l'argent de celui pour qui il n'a pas cotisé. Par contre, les membres qui ont déjà perçu l'argent sont tenus de cotiser afin de rembourser les différents versements perçus des autres membres.

À l'origine, les tontines attirent beaucoup les femmes, mais aujourd'hui, même les hommes en font partie. Ces différentes adhésions montrent l'importance de celles-ci pour les paysans. En effet, plus le nombre de membres ou le taux de versement est important, plus la somme récoltée l'est aussi. Le paysan a donc par ce canal, une possibilité d'entrevoir le financement de quelques-uns de ses projets. Selon certains membres des tontines que nous avons rencontrés, ils choisissent généralement de bénéficier de cet argent à la veille des rentrées scolaires de septembre. Il va leur servir au démarrage des préparatifs des rentrées scolaires des enfants. Cependant, la tontine reste fondée dans la recherche de l'intérêt individuel des membres. Aucune perspective de développement communautaire n'est pensée comme c'est souvent le cas dans les GIC.

2.3.3. Les GIC, une émergence paysanne de l'idée de développement

À partir des années 1980, le Cameroun adopte une nouvelle politique de développement des espaces ruraux : le développement communautaire. Il a pour principal objectif d'initier une idée nouvelle de développement aux populations rurales. Elle se fond sur la création de vastes plantations agricoles en milieu rural par des groupements villageois pour créer de nouvelles sources de revenus et augmenter les revenus par ménage agricole. Très vite, les populations rurales s'approprient ce nouveau concept. Les regroupements communautaires qui se créent de part et d'autre du département deviennent de nouvelles formes d'association autour desquelles les populations s'expriment. Contrairement aux associations d'entraide ou la tontine, le groupement communautaire est une structure qui s'inscrit dans la recherche du développement de la communauté. Mais l'enthousiasme autour de ces groupes s'éteint très vite, le plus souvent à cause d'une mauvaise gestion des champs et des produits qui en résultent.

En 1992, dans le sillage du développement participatif, le Cameroun légalise la création des Groupes d'Initiative Commune. Le GIC remplace le regroupement communautaire mais garde son idée générale qui est de donner une autonomie aux agriculteurs. Pourtant leur statut est beaucoup plus important, car l'État entend les utiliser pour réussir et vulgariser ses différentes politiques de développement dans les espaces ruraux. À cet effet, ils sont présentés comme l'intermédiaire entre lui et le reste des villageois. Dans le département de la Mvila, il existe présentement plusieurs GIC dans les villages. Ils y deviennent les plus importantes associations villageoises.

Les principaux objectifs actuels des GIC dans les villages tiennent sur deux axes primordiaux : le développement agricole et la réduction de la pauvreté en milieu rural.

2.4. La diversification des activités économiques

Les activités économiques sont les principales sources de revenus des populations rurales. Elles sont généralement basées sur les activités agricoles, l'exploitation forestière, l'artisanat, la pêche, l'élevage et la chasse.

2.4.1. L'agriculture comme base de l'économie villageoise

L'agriculture est encore la principale ressource économique de nombreux villages du département de la Mvila. C'est une activité qui associe le secteur de rente et le secteur vivrier. Malgré cette dualité, l'exploitation de chacun de ces deux domaines est inégale et dépend de chaque ménage agricole.

2.4.1.1. Le secteur de rente

Il offre l'essentiel des ressources monétaires à la majorité des ménages agricoles dans le département de la Mvila. L'économie de rente tourne autour de deux principales cultures : le cacao et le palmier à huile.

Le cacao

Avec l'implantation de la cacaoculture dans l'espace rural, c'est toute une société qui se transforme définitivement. Dans le département de la Mvila, la production du cacao se fait dans tout l'espace rural.

Le cacao est introduit au Cameroun pendant le protectorat allemand (Weber, 1977). Sa culture s'étend très vite grâce à sa valeur sur le marché mondial et de l'importance qu'il a dans les économies des colonisateurs.

Dans sa description de cette société qui accueille le cacao avec les Allemands, Binet (1956) précise qu'elle ne fait ni « échange », ni « marché ». Car pour lui,

> *ceux-ci exigent soit l'existence d'une vie économique active avec différenciation des produits, soit l'existence d'un pouvoir solide avec une classe de non-producteurs et la possibilité d'un contrôle sur l'économie. Aucun lieu ne se trouve donc impérativement désigné pour attirer la population et le commerce.*

C'est donc des communautés exclusivement productrices qui privilégient le troc ou le don qu'on retrouve dans la zone forestière avant l'arrivée du cacao. L'exploitation du cacao a alors pour principale conséquence la mise en marché des produits agricoles et même de l'initiation au marché des communautés. Les populations vont apprendre l'exploitation lucrative des produits agricoles. En effet, autour du commerce périodique de cacao, bien organisé avec les moyens existants, s'insère lentement la vente de quelques produits vivriers. On ne cultive plus seulement pour la consommation, mais on vend aussi pendant les marchés périodiques (*angata* en langue Bulu). C'est la prise en compte de la notion de revenu et la redéfinition des sources de richesses.

La dynamique socio-économique introduite par le cacao amène plusieurs agriculteurs à s'adonner à la cacaoculture. Ainsi, si la colonisation a donné le privilège de la cacaoculture aux chefs de villages à la veille des indépendances, des hommes d'autres classes sociales adoptent progressivement sa production et créent leurs propres plantations. Le cacao devient ainsi la principale source de revenus et de fierté. Désormais, aux signes traditionnels de pouvoir et de richesse des populations (beaucoup de femmes et d'enfants, des serviteurs et des esclaves), il faut ajouter la possession d'une cacaoyère. Le cacao est dès lors perçu comme une plante d'homme par excellence et de fierté. Il symbolise la puissance et la réussite sociale

(Santoir, 1992). Grâce à sa plus-value considérable, le cacao est la principale culture d'exportation coloniale au Cameroun. Il est autant pour les autorités que pour les planteurs, une source certaine de revenus. Cet impact financier du cacao justifie sans doute l'attraction de nombreux agriculteurs qui font accroître son exploitation au fil des années et surtout après l'indépendance du pays. En 1972, dans l'actuel département de la Mvila, sur une exploitation agricole de 3 hectares, 2,5 le sont en cacaoyers contre 0, 5 pour les cultures vivrières (Cahen, 1975).

En 2010, les superficies des cacaoyères dans le département de la Mvila atteignent encore 31 074 hectares. Malgré une grande baisse par rapport à 1989, où elles sont évaluées à 47 918 hectares pour près de 16 725 planteurs, le constat reste celui de l'implantation toujours accrue du cacao dans les ménages ruraux (DDADRM, 2000 ; DRADRS, 2010).

Toutefois, des mutations importantes sont associées à la cacaoculture. En effet, jadis considérée comme une plante d'hommes, aujourd'hui on remarque une progression des plantations féminines dans de nombreux ménages agricoles. Cet intérêt n'est pas seulement manifeste dans les ménages avec une femme comme chef, car même dans les ménages avec les hommes comme des chefs, les épouses et les filles détiennent aussi parallèlement de petites cacaoyères indépendantes. Sur le volume de cacaoyères enregistrées auprès des 120 ménages de notre échantillon, 5 % sont détenus par des femmes mariées.

Le palmier à huile

Le palmier à huile est une plante utilisée dans le département de la Mvila pour ses nombreux dérivés : les noix, les palmes et le tronc.

Les noix de palme sont sollicitées pour leur valeur culinaire et cosmétique. Dans le cas des préparations culinaires, les populations se servent de la pulpe pour extraire soit le jus, soit l'huile de palme, Le jus est issu de la mixture des noix de palme pilées et de l'eau. Il intervient dans la préparation de certains plats culinaires traditionnels et très prisés comme *pkwem*[6] *ou mfian essouk*[7]. Après l'extraction du jus ou de l'huile de palme, les palmistes sont récupérés pour la fabrication de l'huile. L'huile de palmistes est très appréciée dans la cosmétique et la pharmacopée villageoise et urbaine au Cameroun.

Quant aux palmes, elles sont utilisées pour monter des tentes durant de grands événements tels que les deuils, les mariages, les baptêmes ou pour toutes autres décorations. Elles sont aussi sollicitées pour la consolidation des charpentes des cases en terre battue.

En ce qui concerne le tronc, il est abattu pour la récolte de sa sève. Celle-ci permet de fabriquer du « vin de palme » communément appelé *matango.* Une fois le vin extrait, le tronc

[6] Mets basé sur le mélange de feuilles de manioc pilées et du jus de noix de palme.

[7] Sauce à base du jus de noix de palme.

est abandonné jusqu'à la décomposition totale. Plus tard, le paysan va y récolter des chenilles blanches destinées à la consommation ou à la vente.

Pendant longtemps, le palmier huile n'est pas cultivé par les villageois. Il pousse naturellement dans les champs et les jachères. Cette tendance évolue cependant dans les années 1990 avec la valorisation de la production commerciale du palmier à huile par le gouvernement camerounais. Partant, de nombreux ménages se lancent dans la production commerciale de cette culture. Pourtant, si elle peut être lucrative, la production commerciale du palmier à huile ne s'est pas pour autant vulgarisée dans les ménages agricoles moyens. Car en général elle est encore très onéreuse et nécessite un investissement foncier et humain important.

Le palmier à huile dans le Sud Cameroun est souvent perçu comme une plante de l'élite financière locale. En effet, avec ses moyens financiers importants, elle a la possibilité de créer de vastes plantations et d'assurer leur développement grâce à une main-d'œuvre salariale permanente. Cependant, contrairement à d'autres départements de la région du Sud, dans la Mvila, le développement des palmeraies commerciales est lent. En 2009 par exemple, sur 6 080 ha de palmeraies créées dans la région du Sud, seules 992 sont pour la Mvila contre 3297 pour le Dja et Lobo et 1070 pour la Vallée du Ntem (DRADRS, 2010).

Toutefois, on note une croissance de la production du palmier à huile dans le département de la Mvila. Elle est passée de 992 ha pour 1984 litres d'huile de palme en 2009 à 1 000 ha pour 2 900 litres d'huile de palme en 2013 (ADDM, 2014 ; DRADRS, 2010). La hausse du volume d'huile de palme observée est la conséquence de la politique de modernisation de l'appareil productif. À travers celle-ci, des subventions sous forme de matériel végétal et des infrastructures de transformation sont quelquefois distribuées aux producteurs.

2.4.1.2. Le secteur vivrier

L'agriculture vivrière est sans aucun doute l'activité agricole la plus importante dans l'espace rural du département de la Mvila. En effet, au-delà de sa capacité à être une source alimentaire pour les locaux, elle est aussi une source importante de revenus pour les femmes. La production vivrière est variée et identique dans tous les arrondissements, malgré quelques spécialisations (la banane plantain à Mvangan ; le manioc à Ngoulémakong et les graines de courges à Biwong-Bané). Les principales spéculations sont le bananier plantain, le manioc, le macabo, les graines de courges, les arachides, le maïs, la banane et la patate douce. La production vivrière est en constante croissance dans la région (Graphique 5).

Graphique 5: Les volumes vivriers dans le département de la Mvila de 2005 à 2008 (en kg)

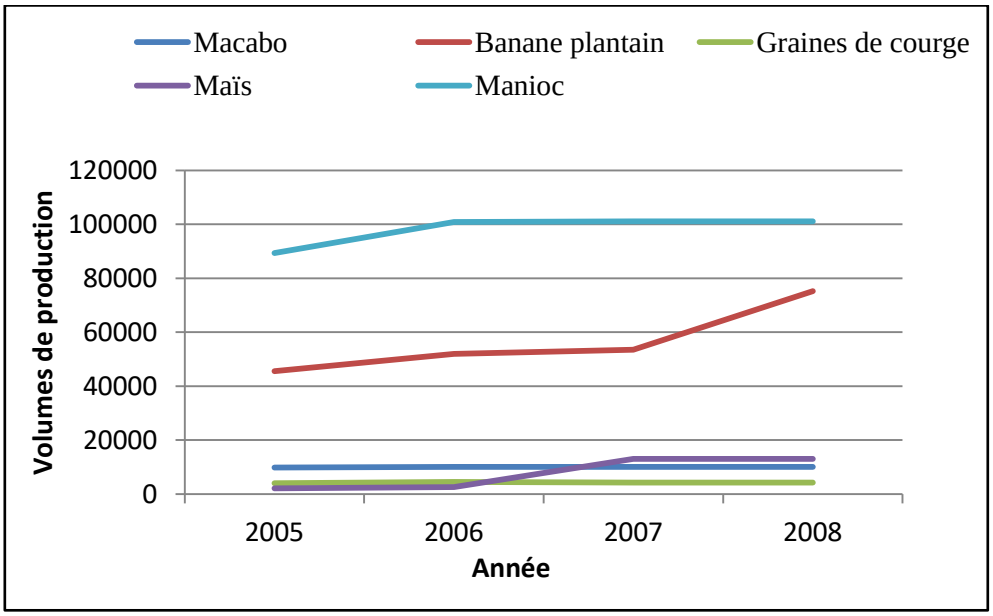

Source : Ebela, P.A., 2016, à partir de (MINADER, 2010 ; 2006).

Toutefois, si la croissance de la production est avérée, elle n'entraîne pas systématiquement une hausse des volumes de commercialisation qui restent bas. Environ 30 % seulement de cette production est commercialisée, voire moins dans certains ménages agricoles. Les cultures vivrières restent encore essentiellement destinées à la consommation des ménages agricoles producteurs. Le commerce des vivres est supporté d'une manière générale par les femmes qui en ont fait leur principale source de revenus.

2.4.2. Les activités économiques subsidiaires

Elles sont toutes celles qui existent dans les villages et peuvent être des sources de revenus principale ou secondaire dans le ménage ou pour certains de ses membres. Il s'agit par exemple de l'exploitation forestière, de la chasse, de la pêche, de l'élevage et de l'artisanat.

L'exploitation des produits forestiers en pleine évolution

L'exploitation forestière est la deuxième activité économique des populations rurales. Elle se présente sous deux formes. L'exploitation des produits forestiers ligneux et l'exploitation des produits forestiers non ligneux.

L'exploitation des produits forestiers ligneux repose sur la coupe et la vente des essences commercialisables. Elle est l'apanage des grandes entreprises forestières. Mais il n'est pas rare que des paysans s'activent à la coupe frauduleuse dans des zones de grandes exploitations comme dans l'arrondissement de Mvangan. L'exploitation des produits forestiers ligneux est surtout une opportunité d'emploi pour les jeunes des villages où elle est effectuée.

L'arrondissement de Mvangan est actuellement la zone où on note une intense activité forestière. Dans le village Andjeck, le chef dit percevoir des redevances forestières des sociétés qui exploitent les forêts qui entourent son village.

Quant aux produits forestiers non ligneux, leur exploitation à des fins commerciales s'est accrue depuis quelques années seulement. Il s'agit généralement des noyaux de l'*Irvingia gabonensis* (nom local *ndo'o*), des feuilles de *Megaphrynium macrostachyum* utile à la confection des bâtons de manioc (nom local, *akié ou okae ébobolo*), du *Garcinia klainiana (*nom local*, essok)* utilisé pour renforcer le goût du vin de palme et du safou (nom local *sa*).

La chasse, la pêche, l'élevage et l'artisanat encore au stade embryonnaire

Ces activités sont essentiellement traditionnelles et destinées à la consommation locale. Quelquefois, une partie de ces productions est vendue dans les villages et rarement dans les centres urbains.

Concernant l'élevage, il est encore très peu développé et se fait généralement de manière sauvage. Cependant on note une croissance d'un élevage commercial depuis le lancement du programme d'amélioration de la compétitivité des exploitations familiales agropastorales (ACEFA), qui encourage et finance le développement des exploitations familiales.

Quant à l'artisanat, il se limite le plus souvent à la fabrication des produits agricoles comme des hottes, des lits ou des corbeilles. Dans les villages situés aux abords des routes ou des villes comme Ebolowa, les artisans fabriquent aussi des chaises, des lits, des tables et bien d'autres accessoires ménagers qu'ils exposent aux bords des routes.

Conclusion du chapitre II

Les villages dans le département de la Mvila sont les plus petites unités administratives. Ils sont dirigés par des chefs de 3^{e} degré. Ce sont des espaces homogènes, où cohabitent des communautés avec des ressemblances linguistique, socioculturelle et économique. Les villages sont construits autour des familles, de clans et des tribus. On dénombre quatre principales tribus dans le département de la Mvila : les Bulus, les Fongs, les Bënes et les Ewondos.

D'une manière générale, les villages se caractérisent encore par une absence de modernité. Elle se manifeste par l'existence encore importante de la forêt aux alentours des habitations, des services sommaires et éparses, et par un habitat essentiellement constitué de maisons en terre battue. Plusieurs activités économiques se développent dans les villages (agriculture, exploitation forestière, chasse, pêche, artisanat). Mais, la principale source de revenus des ménages est la commercialisation des produits agricoles. Ainsi, les villages se définissent encore par la pratique des activités agricoles.

Toutefois, les villages sont au centre de nombreuses mutations. En effet, jadis perçus comme des espaces fermés, ils s'ouvrent à d'autres et s'imprègnent petit à petit de certaines innovations qui touchent son habitat (la maison en parpaing) et ses activités de production (la monoculture, le salariat agricole). Les transformations observées dans les villages sont entraînées par les routes. Celles-ci facilitent les déplacements des populations dans le département et permettent de nombreux échanges.

Conclusion de la partie I

L'évolution conceptuelle du rural met en évidence une définition de l'espace rural à partir de ses paysages, de ses activités agricoles et de la ville. De toutes ces approches on retient prioritairement que l'espace rural est le contraire de l'espace urbain. Une différence qui s'observe le plus souvent sur les paysages, les modes de vie et les activités économiques présentes. Sur un autre point de vue, l'espace rural n'est plus que l'opposé de la ville, car avec les différentes interactions qui se sont établies entre ces deux espaces, c'est davantage une complémentarité qui caractérise leurs relations.

En prenant particulièrement le cas camerounais dans lequel s'inscrit le département de la Mvila, l'espace rural et la ruralité se définissent davantage à partir des activités agricoles qui sont la principale ressource économiques des communautés rurales. La définition du rural par ses activités agricoles au Cameroun, n'est pas toujours explicite, car officiellement, l'espace rural est encore le contraire de la ville. Pourtant, l'aspect agricole est présent dans toutes les stratégies proposées pour lutter contre la pauvreté des ménages ruraux, notamment agricoles. Ainsi localement, la ligne de démarcation entre le développement rural et le développement agricole est fine ou inexistante.

Le département de la Mvila est encore essentiellement constitué des zones rurales. Elles représentent environ les ¾ de l'ensemble de sa superficie. Le premier constat qui se fait dans l'analyse sur les espaces ruraux dans cette région, est celui d'une évolution très lente dans tous les domaines, malgré quelques mutations. Un immobilisme bien plus présent dans le secteur agricole.

L'agriculture est la base des activités économiques des villages. Elle se développe autour des secteurs de rente et vivrier. En tant que zone agricole, le retard perçu dans l'espace rural se traduit par la précarité des systèmes de production et de commercialisation locaux, notamment vivriers.

PARTIE II : UNE LENTE MUTATION DES MECANISMES DE PRODUCTION ET DE COMMERCIALISATION DES CULTURES VIVRIÈRES

Le département de la Mvila est par excellence une zone cacaoyère. Ici, au moins les 2/3 des ménages agricoles disposent et dépendent économiquement de la cacaoculture. Ce monopole octroyé à cette culture fait d'elle pendant longtemps, la plus importante de toutes celles produites dans la région. Et malgré la diversification des sources de revenus agricoles, dans plusieurs ménages rien n'a réellement évolué. Pourtant, en y regardant de plus près, on observe clairement qu'en termes de volumes ou d'actifs enregistrés, l'agriculture vivrière est prioritaire. Une réalité qui se justifie par le fait que, contrairement au cacao, les cultures vivrières sont produites par tous les ménages ruraux ou presque. En plus, elles peuvent à la fois être une source alimentaire et de revenus.

Le département de la Mvila est l'un des foyers de production vivrière les plus importants du pays. Selon les estimations du dernier recensement général de la population du Cameroun, environ 95 % des ménages agricoles sur les 21819 enregistrés dans le département produisent des cultures vivrières. Les raisons d'une production vivrière abondante se trouvent essentiellement dans l'environnement agro-écologique dont il bénéficie et les différentes activités humaines. Le milieu rural est le principal foyer de production. Malgré les volumes de production abondants, leur principale destination y est encore l'autoconsommation. En effet, s'il est évident que tous les ménages vendent au moins une fois dans l'année leur production vivrière, de façon générale, le vivrier marchand est encore embryonnaire. Cette situation n'est pourtant pas isolée et est loin d'être anodine. En effet, elle traduit le retard de tout un secteur demeuré traditionnel et familial. Un fait qui peut se vérifier aussi bien sur le plan productif que commercial.

Cette partie est traitée en deux chapitres. Le premier s'intéresse à l'évolution de la production et le second à celle de la commercialisation. Elle vise à réévaluer tous les mécanismes de production et de commercialisation de l'agriculture vivrière. Il s'agit précisément de montrer que malgré quelques transformations, c'est un secteur qui est hypothéqué par le manque de modernisation à tous les stades des activités. Sur le plan de la production, le retard est perceptible dans les techniques de production, le type d'outillage, et les moyens de production. Sur le plan de la commercialisation, le retard se traduit par le nombre insignifiant des cultures mises à la vente, la mauvaise qualité des infrastructures, et une anarchie au niveau de l'organisation de la vente et de la formation des prix.

CHAPITRE III : UNE PRODUCTION VIVRIÈRE RESTÉE TRADITIONNELLE

L'agriculture vivrière est la première activité de production dans les villages du département de la Mvila. Cette place est la conséquence de son action double en tant que ressource alimentaire et économique pour de nombreux ménages agricoles. Une pluralité qu'on ne retrouve pas toujours dans d'autres ressources locales à l'instar du cacao. Situé dans la zone forestière et soumis aux conditions climatiques du climat équatorial, le département regorge d'atouts naturels propices à la production vivrière. Les cultures vivrières locales sont abondantes et diversifiées. Il s'agit par exemple : du maïs, du macabo, de la banane plantain, des arachides, de l'igname, des graines de courges, etc. Malgré l'existence de quelques champs dans les centres urbains, les villages fournissent environ 95 % de la production totale.
Depuis de nombreuses décennies, les différentes mutations qui touchent le milieu rural n'épargnent pas le secteur vivrier. On observe une recomposition des mécanismes de production et des parties prenantes. C'est par exemple l'adoption par quelques ménages de la monoculture, la croissance des hommes producteurs vivriers ou encore la création des GIC vivriers. S'il est évident qu'il existe bel et bien une évolution de l'organisation de la production, on constate que ces progrès sont épars et très lents.
Ce chapitre réexamine l'organisation et l'évolution des activités de production vivrière dans les villages du département de la Mvila. Il est plus précisément question d'évaluer les différents moyens de production, les acteurs, les techniques culturales, l'outillage et les contraintes liée à ce secteur. À travers des exemples, des comparaisons et des illustrations, nous tentons de ressortir tout au long de notre analyse des éléments qui justifient certes l'évolution, mais aussi l'absence de modernisation des mécanismes de production vivrière.

3.1. Des moyens de production diversifiés

3.1.1. Un environnement physique et humain à la base de la production vivrière

La production vivrière dans le département de la Mvila est encore sous l'influence quotidienne de nombreux facteurs. Ils peuvent être d'ordre naturel (le climat, le relief, la végétation, les cours d'eaux), ou en relation avec les hommes (les traditions locales et l'administration publique).

3.1.1.1. Le climat, le relief, la végétation et l'hydrographie à la base de la production

Le climat, le relief, la végétation et l'hydrographie sont des composantes qui conditionnent encore à plus d'un titre la production vivrière dans la Mvila. Pour le comprendre, une évaluation de ces éléments s'est faite.

Le climat

Le département est situé dans la zone équatoriale. Il est influencé par le climat de type équatorial dont les principales caractéristiques sont : quatre saisons (deux saisons des pluies et deux saisons sèches), des pluies abondantes et des températures douces.

En ce qui concerne les quatre saisons, elles se répartissent dans l'année comme suit :

- la grande saison de pluies (août -novembre) ;
- la grande saison sèche (décembre-février) ;
- la petite saison de pluies (mars -mai) ;
- la petite saison sèche (juin-juillet).

Les saisons et leur ordonnancement jouent un rôle primordial dans l'activité agricole. En effet, ce sont elles qui permettent de déterminer le calendrier cultural. Or, dans un environnement caractérisé par une agriculture encore basée sur des pratiques traditionnelles, le respect du calendrier cultural est souvent la première garantie de développement agricole et l'espoir d'une augmentation des rendements.

Le rôle attribué aux saisons dans la production agricole va bien au-delà de la seule détermination du calendrier cultural dont elles sont la base. En effet, leurs noms permettent aux communautés de qualifier les différents champs vivriers traditionnels. Par exemple, le champ réalisé pendant la saison sèche (*è.sèp)* est désigné *afub è.sèp* (littéralement, le champ de la saison sèche). De même, celui de la saison pluvieuse (*ò. Yòn),* prend le nom *afub ò. Yòn* (le champ de la saison pluvieuse) (Tableau 7).

Outre les saisons, la hauteur des pluies et les températures permettent de satisfaire les différentes exigences des cultures.

Il pleut suffisamment dans le département de la Mvila. Un critère climatique qui favorise un apport hydrique satisfaisant aux différentes plantes. Le lien entre abondance de pluies et agriculture vivrière est vite trouvé car toutes les cultures vivrières produites ici y trouvent un équilibre dans leur consommation hydrique par cycle de production. La hauteur annuelle moyenne des pluies y est comprise entre de 1 500 et 2000 mm. En 2010, elle est de 1554 mm. La hauteur mensuelle des pluies varie en fonction des saisons. En Octobre 2010, elle est de 319 mm, contre 7 mm en janvier.

Quant aux températures, elles assurent aussi ce même rôle de création d'un environnement favorable à la pousse des cultures vivrières. Elles y sont douces et comprises entre 20 et 35 °C.

Tableau 7: Le calendrier cultural chez les Bétis

Mois	Préparation du sol	Semis	Sarclage	Récolte	Repos
Grande saison sèche (*è.sèp*)					
Décembre	■■■■			♦♦♦♦	♦♦♦♦
Janvier	…….	■■■■			
Février	……. ♦♦♦♦				
Petite saison de pluie (*sùg è.sèp)*					
Mars		…….. ♦♦♦♦			
Avril			♦♦♦♦	■■■■	
Mai				♦♦♦♦	
Petite saison sèche (*sùg ò. Yòn*)					
Juin	♦♦♦♦			♦♦♦♦	
Juillet	♦♦♦♦				
Grande saison de pluie (*ò. Yòn*)					
Aout		♦♦♦♦		……..	
Septembre		♦♦♦♦			
Octobre			♦♦♦♦		
Novembre				♦♦♦♦	

Légende :

♦♦♦♦ : champ d'arachides

■■■■ : *Assan*

…….. : champ de courges

Source : Ebela, P.A., 2015, à partir de Enquêtes de terrain, département de la Mvila, 2014 et (Mvondo, 1985; De Thé, 1970).

Tableau 8: Les exigences hydriques et en température des principales cultures vivrières

Cultures	Besoins hydriques (mm)	Température nécessaire (°C)
Bananier plantain	1300-1500	25-35
Manioc	1200-1500	23-24
Arachide	400-1200	24-33
Macabo	2000 et plus	20-25

Source : (ADDADRM, 1992)

Le climat, en marge des saisons, de la hauteur des pluies et de la température, agit aussi sur les sols, la végétation et les cours d'eau. Et comme lui, ces trois éléments géographiques influencent le processus de production des cultures vivrières.

Les sols, la végétation et l'hydrographie

Le paysage géographique du Cameroun est diversifié. Du nord au sud, on y note des contrastes importants sur les sols, la végétation ou encore l'hydrographie.

Le relief du département de la Mvila s'inscrit dans le vaste ensemble géologique du plateau sud camerounais. Le plateau sud camerounais, qui couvre les 1/3 du pays, est la plus importante zone géologique sur les quatre qui y existent. Il regroupe les régions du Sud, du Centre, de l'Est et du Littoral. Les sols ici sont ferralitiques et formés à partir de divers roches, notamment, du granite, du gneiss, du schiste, du basalte, de l'argile et du sable (Olivry, 1986). Le mélange de ces différentes roches donne une teinte jaunâtre au sol. Malgré leur acidité, qui peut souvent réduire leur fertilité, les sols du département de la Mvila sont favorables à la production agricole. Un résultat rendu possible grâce à l'immense couvert végétal qui y recouvre l'essentiel des terres agricoles.

L'ensemble de l'espace forestier du département de la Mvila est un prolongement de l'immense forêt équatoriale du golfe de Guinée. Le couvert forestier ici est de type guinéen congolais et se caractérise par une forêt dense humide, semi-décidue avec un sous-bois touffu.

La forêt ainsi décrite a un enjeu déterminant dans la production agricole. En effet, l'usage de l'agriculture itinérante sur brûlis pour produire les cultures vivrières reste la technique culturale la plus utilisée en milieu rural. Or, cette technique qui est fréquemment la seule source de fertilisation des sols pour les ménages agricoles, se fait exclusivement sur la base du couvert végétal. Mais à part le brûlis, la forêt en elle-même présente déjà quelques avantages favorables à cette activité :

- l'humus créé avec des feuilles et des branches mortes, contribue à la fertilisation du sol et lui donne une meilleure structure ;

- les grands arbres offrent de l'ombrage aux plantes et régulent la température tout au long de l'année. On peut d'ailleurs constater que dans le sous-bois, certaines plantes comme le macabo, le bananier plantain pousse en marge des différentes saisons.

Concernant l'ensemble du réseau hydrique du département, il est essentiellement fait de rivières et de ruisseaux. La plus importante des rivières est la Mvila. C'est un affluent du fleuve Ntem (Olivry, 1986). Elle traverse plusieurs villages, dont Mvam Essakoé, un des sites de cette étude.

Les cours d'eau agissent sur l'agriculture entre les périodes de sècheresse en modifiant la structure des sols. En effet, aux alentours de ceux-ci, se créent de nombreux marécages. Ce sont généralement des terrains imbibés naturellement. Ce caractère particulier humidifie ces sols pendant la saison sèche, lesquels n'ont plus besoin d'un arrosage artificiel. De ce fait, ils répondent aux exigences hydriques de nombreuses cultures vivrières. Les marécages sont utilisés par plusieurs agriculteurs qui y pratiquent tous les types d'agriculture en dépit de la hausse des températures (Graphique 2). En prenant le mois de janvier[8], des cultures comme l'arachide, initialement cultivée pendant les saisons pluvieuses, sont naturellement produites (Tableau 7). L'usage des marécages, permet ainsi d'avoir une production et un approvisionnement permanent des ménages toute l'année.

Les marécages sont plus sollicités dans les villes et leurs banlieues. On peut ainsi y observer, de nombreuses petites parcelles cultivées dans les bas-fonds qui côtoient les habitations.

En conclusion, le climat, les sols, la végétation et les cours d'eaux sont indispensables pour une production agricole diversifiée. Seulement, c'est une combinaison de ces différents éléments avec les communautés rurales qui permet une organisation et valorisation des activités agricoles. L'agriculture peut ainsi s'apprécier comme une activité qui évolue au gré des normes socioculturelles et économiques des hommes qui la développent.

3.1.1.2. Une population rurale qui assure la production

Pour des besoins alimentaires et socioculturels

La construction et l'installation du peuplement du département de la Mvila fait état d'une population dont les origines peuvent se situer dans le nord du Cameroun. Ce qui peut suggérer qu'à la base, c'est un peuple de la savane aux exigences bien différentes de celles des populations forestières. La migration progressivement de ces communautés étrangères dans la forêt, leur installation dans des campements et leur appropriation de ce nouveau cadre de vie, sont une étape importante dans leur évolution. Concernant les traditions alimentaires, les

[8] Avec des températures qui peuvent parfois atteindre 30°C, le mois de janvier est l'un des plus chaud du département.

débuts de l'implantation sont marqués par une reproduction des acquis. Ce qui signifie que la chasse et la cueillette sont les principales sources de nutrition. Cependant, la croissance de la population, et des exigences alimentaires qu'elle entraîne, démontrent très vite les limites d'un choix fondé sur ces seules ressources. Bien plus, en prenant le cas précis de la chasse, on constate qu'elle peut vite devenir une ressource alimentaire instable et insuffisante dans un contexte de grandes épizooties ou de surexploitation de la faune. Ainsi, si la chasse et la cueillette peuvent être des atouts nutritionnels, leur seule utilisation est loin de garantir une alimentation régulière et équilibrée pour ces nouveaux peuples de la forêt. C'est dans ce contexte de remise en cause des habitudes acquises que se développent petit à petit les activités agraires. Elles sont une alternative ou une complémentarité à la chasse et à la cueillette. Les premiers produits agricoles sont les cultures vivrières.

L'agriculture vivrière reste longtemps le seul type d'agriculture pratiquée par les populations des zones forestières. Il en est ainsi jusqu'en 1914, date à laquelle les Allemands qui occupent le pays depuis 1884[9], introduisent la culture du cacao dans le sud Cameroun. L'action du cacao sur la transformation de l'économie locale est incontestable. Pourtant, la cacaoculture bouscule peu les habitudes alimentaires et les symboliques socioculturelles que revêtent les cultures vivrières pour les communautés rurales.

Les cultures vivrières restent la principale source alimentaire des populations du département de la Mvila. Elles sont utilisées sous diverses formes dans la réalisation des préparations culinaires. Celles les plus consommées sont le manioc, le bananier plantain, le macabo et les arachides. En interrogeant les différents ménages agricoles enquêtés sur la place des cultures vivrières dans leurs régimes alimentaires, tous admettent que celles-ci couvrent environ les 3/4 de leurs rations quotidiennes.

En outre, les cultures vivrières occupent une place importante dans l'évolution socioculturelle des populations locales. Ainsi, pour la célébration de certains grands événements dont le mariage, le deuil, le baptême […], l'usage des cultures vivrières est toujours de mise.

En se référant aux graines de courges et à leur impact dans un mariage, il en ressort qu'une superstition existe toujours. Elles prédiraient la longévité d'un mariage ou son échec prochain. En effet, pendant la dot ou le mariage traditionnel, il est demandé à la future mariée de confectionner un gâteau de pistaches avec les siens pour sa future belle famille. La cuisson de ce mets est l'objet d'une très grande action, car s'il s'avère qu'il n'est pas parfaitement cuit, c'est le présage de l'échec du prochain mariage. En revanche, si la cuisson de ce gâteau est une réussite, c'est la garantie d'un mariage durable et heureux. Une fois le gâteau cuit remis à la belle famille, en retour, elle a pour obligation de remettre à celle de la fille un gâteau

[9] Le traité germano-douala est signé le 12 juillet 1884. Cette date marque le début du protectorat allemand au Cameroun.

d'arachides en guise de remerciement. Ces deux présents scellent une alliance tacite entre les deux familles qui désormais n'en font plus qu'une à travers l'union des deux enfants. Malgré une altération de nombreuses traditions locales, celle autour de ces deux gâteaux résiste au temps, et aujourd'hui encore, elle accompagne les cérémonies traditionnelles de mariage entre les peuples béti-bulu.

Les graines de courges s'utilisent aussi dans la pharmacopée locale. Par exemple, pour examiner un malade, la tradipraticienne lui fait cuire un petit gâteau de pistaches. Après cette cuisson, elle ouvre le mets et y lit le « diagnostic transmis par les ancêtres ». Ce n'est qu'après celui-ci que le traitement peut être déterminé et administré au malade. La cuisson peut aussi intervenir au cours du traitement. Dans ce cas, le gâteau, que seul le malade consomme, se prépare sur la base d'un mélange de graines de courges et de décoctions végétales. Il faut noter que l'usage des graines de courges est généralement associé au traitement de la stérilité chez la femme.

Les traditions alimentaires et socioculturelles nourrissent encore le culte d'une continuité de l'agriculture vivrière. Pourtant, en marge de ces dépendances socioculturelles, la production vivrière est souvent boostée par la croissance démographique et l'augmentation de la demande alimentaire qu'elle peut entraîner.

Pour répondre à la croissance démographique

Ces dernières décennies sont marquées par une augmentation des populations dans les différentes zones d'habitation du département de la Mvila. Entre 1987 et 2010 par exemple, la population rurale passe de 77 776 à 107 887 habitants et de 39 220 à 71 542 habitants pour la population urbaine (BUCREP, 2010 ; Ebela, 2011).

L'exode rural a généralement comme répercussion, la dépopulation des espaces ruraux. Si ce constat ne souffre d'aucune contestation, aujourd'hui on note une croissance des membres des ménages agricoles en milieu rural. Un phénomène qui peut être associé au retour au village de quelques populations urbaines et à une diversification des tissus économiques locaux. Selon les statistiques du dernier recensement de la population du Cameroun, les ménages agricoles ont en moyenne 6 membres. Un chiffre encore supérieur à celui des membres des ménages urbains qui se composent d'une moyenne de 4 membres. Cette augmentation des membres des ménages ruraux, entraîne aussi celle de la population générale de leur zone d'habitation. Dans le département de la Mvila, plus de 60 % de la population réside encore en milieu rural (BUCREP, 2010).

L'importance de la population rurale du département se répercute sur l'activité vivrière par ménage. En effet, pour se nourrir, ceux-ci augmentent leurs parcelles vivrières pour accroître les volumes de production. On constate d'ailleurs que le choix inverse peut s'opérer dans les

ménages avec des effectifs négligeables, sauf s'ils sont orientés vers le vivrier commercial. C'est le cas spécifique des ménages agricoles dirigés par des jeunes, des veuves sans enfants, où des parents dont les enfants sont allés s'installer hors du village (villes, autres villages). On peut ainsi dire que la production vivrière est relative à l'évolution des ruraux dont elle assure la consommation quotidienne.

Face à la croissance démographique des espaces ruraux, il y a celle des centres urbains notamment la ville d'Ebolowa. Celle-ci, grâce à son statut administratif, est occupée par de nombreuses populations non agricoles (fonctionnaires, ouvriers, élèves, étudiants, sans emplois…). Pourtant, malgré la présence sur les marchés des denrées agricoles et non agricoles issues des importations et d'autres localités du pays, c'est une population qui reste le plus souvent dépendante de la consommation des produits vivriers locaux. Ebolowa est de ce fait, un marché non négligeable pour les commerçants vivriers. Pour quelques ménages, la commercialisation vivrière justifie aussi souvent l'extension et la multiplication des parcelles agricoles. Sur 10 ménages enquêtés, pris au hasard de notre échantillon, qui commercialisent les cultures vivrières, le principal marché est la ville d'Ebolowa. Et pour ces ménages, on note une augmentation du volume de production vivrière au cours de l'année 2014.

3.1.2. Vers une restructuration des différentes moyens de production

3.1.2.1. La location et l'achat, de nouvelles formes d'acquisition des terres agricoles

La gestion foncière au Cameroun est régie par l'ordonnance n° 74-1 du 6 juillet 1974 fixant le régime foncier (République du Cameroun, 1974). Cette loi définit les modalités de répartition, d'acquisition et d'affectation des terres dans tout le pays. Aussi, elle attribue à l'État, la prérogative de la gestion du patrimoine foncier national. À ce titre, il « est le gardien de toutes les terres. Il peut, par conséquent, intervenir en vue d'en assurer un usage rationnel ou pour tenir compte des impératifs de la défense ou des options économiques de la nation » (République du Cameroun, 1974). Seulement dans un contexte où l'État est le garant légal des terres nationales, comment arrive-t-on à la propriété privée et comment se construit-elle en milieu rural ?

Au Cameroun, la propriété privée n'est pas un acquis. Elle s'atteste avec la possession d'un titre foncier légalement établi. Dans le cas contraire, la terre fait partie du domaine public ou national. Ainsi, ne peut prétendre à la propriété privée, toute personne physique ou morale qui ne dispose pas de terres « immatriculées ».

Dans les villages, le domaine foncier national couvre *(i)* « les terrains d'habitation, les terres de culture, de plantation, de pâturage et de parcours dont l'occupation se traduit par une emprise évidente de l'homme sur la terre et une mise en valeur probante » ; *(ii)* « les terres

libres de toute occupation effective » (République du Cameroun, 1974). Il est donc clair que, peu importe la durée d'exploitation des terres dans les villages, si l'usage n'est pas légalisé, elles appartiennent à l'État. Toutefois, si le contenu de la législation foncière est méconnu de nombreux paysans, la situation n'est pas sans conséquence pour eux. En effet, bien des fois, pendant des aménagements territoriaux ou des locations industrielles, quelques-uns ont perdu des terres transmises de générations en générations. Ces dernières décennies, des campagnes de sensibilisation, visant à amener les uns et les autres à se conformer à la loi, sont menées dans le pays par le gouvernement. Et dans les villages proches des centres urbains, de nombreux ménages tentent d'immatriculer leurs terres.

Cependant, malgré toutes les dispositions légales d'acquisition des terres, dans la majorité des villages, la situation est inchangée. Et d'une manière générale, la gestion foncière et la définition de la propriété privée obéissent encore au droit foncier coutumier.

Le droit foncier coutumier

> *fait référence aux règles et aux procédures (généralement non écrites) par le biais desquelles une communauté rurale réglemente les relations foncières entre ses membres, ainsi qu'avec les communautés voisines ou associées (*Wily, 2011).

Les origines du droit foncier coutumier sont difficiles à déterminer, pourtant tous les paysans le respectent. A la question de savoir s'il est possible de se conformer à la législation en vigueur, plusieurs d'entre eux sont dubitatifs. Mais pour d'autres, la transition est impossible. Car, au fil des années, les surfaces des terres de certains ménages ont beaucoup augmenté et avec elles le coût de leur délimitation officielle.

En marge de la réglementation foncière au Cameroun ou du droit coutumier, la distribution des terres agricoles a connu quelques modifications. Aujourd'hui, en plus de l'héritage, la location ou l'achat permettent aussi de disposer de parcelles de terrain dans les villages.

L'héritage, le modèle le plus ancien de distribution des terres agricoles

Le droit foncier chez les communautés rurales obéit à une loi qui peut se résumer à ce que Binet (1951) traduit par « le terrain à débrousser appartient à celui qui a effectué son débroussement ». Si aujourd'hui, la majorité des terres sont transmises sous forme de jachères et de cacaoyers, la défriche de nouvelles parcelles vierges obéit toujours à cette réglementation tacite dans les villages du département de la Mvila. Cette logique d'acquisition des terres est à la base de la distribution de la majorité des lopins dans les villages. Car les terres sont encore essentiellement transmises d'une génération à une autre dans la cellule familiale.

Selon Binet (1951), qui fait une analyse des zones rurales précoloniales, la terre est un bien sacré et inestimable. À cet effet, « on ne la vend pas, on ne la donne pas en garantie d'une dette, elle n'entre pas dans l'héritage ». Mais il ne faut pas perdre de vue que si financièrement elle n'a aucune valeur, l'intérêt qui lui est accordé va au-delà de son coût financier. La preuve en est que, le bien le plus important qu'on laisse à sa descendance reste la terre. Pendant longtemps, et dans une certaine mesure aujourd'hui encore, l'héritage assure la majorité des transmissions des terres dans les villages. Les pères laissent leur patrimoine à leurs enfants sous forme de cacaoyères ou de jachères.

Pendant son vivant, le père est le gestionnaire de ses terres. C'est à lui que reviennent toutes les décisions relatives à celles-ci. Dans plusieurs cas, il cède une partie de sa cacaoyère, de ses jachères et de ses terres du village à ses fils déjà mariés et qui doivent à leur tour fonder leurs propres patrimoines. Mais il peut aussi octroyer une petite parcelle à ses fils et filles célibataires, pour la construction ou pour les travaux agricoles. Mais cette mise à la disposition des terres aux célibataires, notamment pour les travaux agricoles n'est pas toujours définitive. Car pour une raison ou une autre, le père peut la suspendre s'il le désire.

Il faut cependant noter que si l'acquisition des terres par héritage est un fait dans les villages du département de la Mvila, les questions de genre sont encore présentes. L'attribution des terres aux femmes est toujours contestée par certains hommes pour qui cette dernière, qui est destinée à partir du village par le mariage, n'a légitimement pas droit au partage des biens de ses parents. Tous les chefs de villages à qui nous avons posé la question de la légitimation des femmes dans le partage des terres, nous ont confirmé qu'ils règlent encore les litiges fonciers entre les frères et les sœurs. Mais ils affirment que ceux-ci finissent toujours par trouver une solution en faisant un partage des terres entre les parties. Et une fois le litige résolu, la cohabitation entre les hommes et les femmes est effective et paisible.

Le problème de l'attribution des terres aux femmes est encore crucial en milieu rural, notamment pour les femmes venues en mariage. En effet, s'il est établi qu'elles doivent bénéficier des terres de leurs époux avant leurs décédés, elles n'en sont pas propriétaires. Elles n'ont de ce fait aucun droit sur elles. Et à l'échelle des héritiers du défunt mari, elles viennent au dernier rang. Généralement, elles ne disposent que de petites parcelles pour les cultures vivrières.

Au final, le legs fonde encore la création du patrimoine et sa distribution dans la majorité des villages. Cependant, face aux mutations des espaces ruraux à la faveur des relations villes/campagnes et du développement des infrastructures, les villages sont sujets à de nouvelles formes d'acquisition des terres dont la location et l'achat.

La location et l'achat

La promotion de l'agriculture marchande comme source de revenus et la crise de l'emploi formel sont souvent à l'origine de la ruée des populations vers des activités agricoles. Seulement, cet intérêt grandissant pour l'agriculture doit aussi faire face à l'indisponibilité des terres agricoles notamment pour les populations dépourvues d'un patrimoine foncier important ou n'en disposant pas localement. Dans ce dernier cas, on peut distinguer trois types de populations :

- celles originaires des zones à faible disponibilité de terres agricoles comme l'Ouest-Cameroun ;
- celles qui veulent développer un marché des cultures peu produites dans la région, notamment les maraîchers ;
- et celles qui veulent se rapprocher du marché frontalier d'Abang Minko'o.

Face à cette situation grandissante, notamment dans les villages proches des centres urbains, émergent de nouvelles stratégies d'acquisition des parcelles arables. Parmi celles-ci, la location et l'achat sont les plus importantes.

La location foncière agricole est un transfert temporel de la gestion d'une parcelle à un tiers pour l'exercice exclusif des activités agricoles. La location dans ce contexte prend plusieurs formes. Elle peut-être lucrative ou non.

La location agricole non lucrative

Elle est effectuée dans le cas d'une passation temporaire de ses terres à un étranger venu s'installer dans le village pour y effectuer une activité provisoire. En effet, si la durée de résidence dans le village se prolonge, et que la nécessité de s'autonourrir s'impose à l'étranger, il peut demander à son employeur ou à n'importe quelle autre personne de bonne foi de lui donner une petite parcelle. Généralement, elle lui est octroyée. La mise en valeur de du terrain reçu se fait selon certaines normes. En effet, le bénéficiaire ne peut ni s'en proclamer propriétaire, ni pratiquer une activité autre que l'agriculture vivrière (très souvent pour son autoconsommation). Les superficies octroyées ici dépassent rarement 2500 m^2. À la fin du séjour, la terre est restituée au propriétaire.

Par ailleurs, la terre peut aussi être louée dans les mêmes conditions à d'autres paysans. Le plus souvent ce sont des familles dont les terres agricoles sont éloignées du village. La location leur permet alors de réduire les distances qui séparent les villages des champs.

La location agricole lucrative

Elle est importante dans les villages proches des villes. Les bénéficiaires sont généralement des populations originaires de l'Ouest-Cameroun (Bamouns, Bamilékés) ou du centre (Etons).

La location se fait très souvent à l'hectare. La durée de location couvre généralement tout le cycle de production des cultures. Le prix moyen à l'hectare est de 25 000 francs CFA. Sa fixation dépend entièrement du locataire et peut aller du simple au double selon la proximité du village de la ville et la qualité des infrastructures économiques (routes, marchés).

À côté de cette forme classique de location financière, de nouvelles variétés existent aussi. Dans les villages étudiés, deux cas de figure ont retenu notre attention.

Le premier consiste pour le propriétaire à céder son terrain à un étranger qui veut y développer une agriculture commerciale de courte durée moyennant une remise à l'état de jachère. Pour cela, le locataire se voit confier une forêt vierge dans la brousse qu'il va ouvrir en abattant les grands arbres. Une fois la récolte terminée, il doit remettre cette parcelle au propriétaire. Les cultures privilégiées dans ce cas sont le piment, la tomate, le bananier plantain, les graines de courges qui ont une durée de production de deux ans au plus. Les agriculteurs qui ont effectué ce type de transaction, expliquent avoir un avantage à céder leurs terres dans ces conditions. Selon eux, la pratique de ces cultures sus-citées nécessite souvent l'utilisation d'engrais qui laissent des traces dans le sol et augmentent leur productivité.

La deuxième forme de location lucrative observée dans l'arrondissement de Mvangan (village Andjeck) se fait par le biais de la passation temporaire de la cacaoyère à un étranger. Ce dernier travaille le champ et le récolte. Après la vente, il reverse au propriétaire de la cacaoyère le tiers des gains. Si le contrat prévoit un paiement à l'échéance, très souvent, quelques paysans endettés demandent leur dû avant la récolte. Dans ce contexte, l'estimation faite du coût du champ est essentiellement aléatoire, même si elle se base sur les ventes antérieures. Ainsi en moyenne, dans le village Andjeck, un champ qui vaut en moyenne 500 000 francs CFA par campagne se loue en moyenne à 150 000 soit 30 % de sa valeur probable. Une fois la saison passée, la cacaoyère est restituée au propriétaire. À la question de savoir s'il y a un avantage comparatif dans ce type de transaction, les paysans répondent par la négation, mais justifient leur choix par leur incapacité immédiate à résoudre un problème important comme se soigner ou régler des dettes.

La location lucrative est plus importante à Biba I et à Mvam Essakoé. Dans ces deux villages, en moyenne 5 hectares sont cédés en 2013. En prenant par exemple le cas de la famille Akoumba de BiBa I, elle loue 5,5 hectares cette année-là.

Tableau 9 : Détails de la location des terres agricoles de la famille Akoumba en 2013

Type de cultures	**Superficies (en ha)**	**Sexe des locataires**	**Régions d'origine**	**Durée moyenne de location**	**Coût de l'hectare (en FCFA)**
Bananier plantain	2,5	Masculin	Sud-Ouest/ Centre	1,5 an	20 000
Manioc	2	Masculin	Centre/Sud	1,5 an	25 000
Piment	1	Couple	Centre	1 an	25 000

Source : Entretien avec Akoumba Sédar, 32 ans, agriculteur, chef de ménage agricole, Biba I, 18/07/2014.

En se référant à ce détail, on observe une diversification des différentes composantes qui le constituent. On constate ainsi que, certes les locations concernent plusieurs types de production, elles sont davantage destinées à la production vivrière, qui dans ce ménage occupe 4,5 hectares. Au niveau des sexes, les hommes sont les plus demandeurs. Sans doute parce qu'ils font plus une agriculture commerciale et sont souvent les plus touchés par l'exode économique. Les prix aussi sont différents. Selon Akoumba, ils sont plus influencés ici par la distance par rapport au village. Ainsi, plus les terres agricoles sont éloignées des villages, plus leurs valeurs baissent.

L'achat

Il s'observe davantage dans les villages proches des villes comme Mvam Essakoé, Bityili, Biba. Généralement les familles qui vendent leurs terres dans les villages le font sans contraintes. A priori la vente nécessite au préalable que le vendeur dispose d'un titre foncier. Pourtant, dans les villages, cette exigence n'est pas respectée. Ici, le seul droit coutumier suffit pour justifier les droits de cession du propriétaire. Par contre, l'acquéreur doit immatriculer son nouveau terrain, pour ne pas prendre le risque de le perdre. En effet, au Cameroun, de nombreux litiges fonciers opposent très souvent des propriétaires qui ont effectué plusieurs ventes sur un même terrain. La vente se fait au m^2 comme dans les centres urbains, mais le prix est encore plus compétitif. Ainsi, le m^2 coûte environ 1 500 francs CFA, contre 2 500 à Ebolowa et 5 000 à Yaoundé. Parmi les chefs de ménages de cette étude, Mbida de Mvam Essakoé est celui qui a vendu plus de parcelles, soit en moyenne 2 hectares ces 10 dernières années.

Cependant, contrairement à la location, les terres achetées peuvent en plus de l'agriculture vivrière, être destinés à l'agriculture de rente ou à l'habitat.

Pourtant l'achat des terres dans les villages soulève quelques problèmes, dont celui de l'éloignement des terres agricoles du village qu'il entraîne. En effet, les ventes concernent surtout les parcelles proches des zones d'habitation. Or, plus l'agriculteur exploite les terres à proximité du lieu d'habitation, plus les distances parcourues pour rejoindre les exploitations sont réduites. Ainsi, il génère des gains de temps qui servent souvent à augmenter soit le temps de repos ou de production agricole, soit à développer des activités extra-agricoles. Dans ce contexte, la vente de terre à proximité de ces villages devient à long terme un handicap pour le développement des activités agricoles.

Les différentes modalités actuelles d'accès à la terre en milieu rural témoignent d'une évolution dans la gestion des terres. Cependant, malgré tous ces changements, c'est encore par l'héritage que la majorité des agriculteurs ruraux ont obtenu leurs terres agricoles. Dans notre échantillon, 80 % de chefs de ménage interviewés, disent exploiter des terres reçues en héritage dans la cellule familiale.

3.1.2.2. L'entraide et le salariat agricole, des compléments à la main-d'œuvre familiale

Le travail agricole nécessite une main œuvre constante. Avec l'augmentation des superficies dans certains ménages, la demande en main-d'œuvre s'intensifie aussi. Le plus souvent d'origine familiale, la main-d'œuvre en milieu rural évolue et tend à se diversifier.

La famille, une source primaire de main-d'œuvre

Dans le cadre d'une exploitation familiale, les membres sont généralement de la même famille. Ainsi, pour mener à bien les activités agricoles de toute sorte, c'est leur force qui le plus souvent est utilisée. En prenant spécifiquement le cas d'un ménage agricole, les travaux de mise sur pied des champs et leur exploitation, sont exercés essentiellement par le père, la mère et les enfants. Outre cette unité de production primaire, la main d'œuvre familiale peut aussi s'étendre à des membres d'autres ménages appartenant à la même famille. Il peut alors s'agir des cousins, des tantes, des frères, etc.

La participation des enfants dans le processus de production agricole varie selon qu'ils sont scolarisés ou non et s'ils habitent le village ou non. Ainsi, dans le cas des enfants non scolarisés habitant avec leurs parents dans le village, la contribution aux différentes activités agricoles peut se faire durant toute la campagne. Par contre, quand il s'agit des enfants scolarisés, le temps de participation aux différentes activités agricoles peut se limiter aux week-ends (pour les enfants scolarisés dans le village) ou aux périodes de vacances scolaires (pour les enfants scolarisés dans les centres urbains).

L'usage de la main-d'œuvre familiale dans le ménage agricole répond à une division du travail qui attribue à chaque composante de cette unité de production des tâches spécifiques à la base. Ainsi, qu'il s'agisse des hommes ou des femmes par exemple, on constate une orientation beaucoup plus accentuée vers des activités propres.

Le travail des hommes est plus varié dans une exploitation où le chef de famille est de sexe masculin. Ils s'occupent de la cacaoyère, du défrichage de nouveaux champs vivriers, de la chasse […]. Les femmes quant à elles sont surtout dirigées vers la production vivrière. Certes, elles aident leurs maris dans l'entretien et la récolte des cacaoyères, leur temps y est cependant très limité. Elles y passent en moyenne deux heures par jour contre 6 dans un champ vivrier. Le même constat peut se faire vis-à-vis des hommes et de leur participation à la production vivrière. On peut donc dire que dans un ménage agricole, l'essentiel de la production vivrière incombe à la femme tandis que celle du cacao incombe à l'homme. Cette division du travail perpétue l'usage permanent de la main-d'œuvre familiale dans les villages. Cependant, on observe une réduction de l'usage de celle-ci dans quelques ménages où petit à petit s'introduisent de nouvelles formes de main-d'œuvre en expansion dans l'espace rural.

L'association et le salariat agricole, une solution aux limites de la main-d'œuvre familiale

Les multiples attributions de l'agriculture en milieu rural (source de revenus et alimentaire) imposent aujourd'hui aux agriculteurs d'accroître leurs productions agricoles pour satisfaire la demande tant dans les foyers que dans les marchés. Afin de répondre à cette exigence, de nombreux ménages font appel à une aide extérieure pour compenser les limites de la force familiale qui peut s'avérer insuffisante dans des familles avec un faible taux d'actifs agricoles ou pour l'exécution des tâches pénibles comme l'abattage. L'aide extérieure a évolué sous plusieurs formes. Elle est ainsi passée des associations d'entraide primaires de jadis au salariat agricole actuel.

Les groupes associatifs

L'organisation sociale des ruraux met en exergue l'influence de la vie associative dans la construction du développement individuel et collectif. Pendant longtemps, les communautés villageoises ont mis ensemble leurs efforts pour trouver une réponse à la pénibilité du travail agricole dont les techniques et l'outillage sont restés rudimentaires. Dans un système de rotation, les membres d'un groupe se fixent un calendrier d'intervention dans leurs différents champs. C'est une association basée sur la confiance, car aucune loi n'est écrite. Pourtant chacun respecte les normes énoncées durant le contrat d'engagement. Ainsi pour une journée de travail type pendant les semis, chaque femme doit mettre en sol dans le champ de l'autre,

un kilogramme d'arachides. L'association du travail permet de réduire l'effort et le temps par actif agricole. Selon une agricultrice de Nkengou, la mise ensemble des efforts lui permet généralement de gagner en moyenne une quinzaine de jours par campagne. Ce qui est difficilement envisageable si elle ne doit compter que sur la main-d'œuvre fournie par les seuls membres de son ménage. Le concept de l'association comme un facteur de gain de temps et d'efforts, redéfinit les participants à la production agricole dans un ménage. Bien plus, en s'appuyant sur ce modèle de main-d'œuvre, quelques paysans se constituent en entrepreneurs saisonniers et mettent à la disposition des agriculteurs, leur force contre des paiements, généralement en espèces. Ils représentent ainsi, une part importante du salariat agricole qui se développe depuis quelques années dans les espaces ruraux du département de la Mvila.

Le salariat agricole

Les salariés agricoles dans cette étude représentent tous ces villageois, qui, individuellement ou collectivement, au cours d'une campagne agricole, offrent leurs services à des agriculteurs, pour la création ou la récolte des champs et des plantations agricoles.

Le salariat agricole regroupe des individus issus de diverses classes sociales. Il peut s'agir des élèves en périodes de vacances scolaires, des jeunes ou des adultes qui résident en permanence dans les villages ou des étrangers. Parmi toutes ces catégories, les étrangers venus d'autres villages ou d'autres régions du pays (Centre, Sud-Ouest et Nord-Ouest), excellent dans l'exercice de cette activité. Les étrangers les plus représentés ici, sont communément nommés *Bamenda.* Cette appellation fait référence à la ville de Bamenda, la capitale de la région du Nord-Ouest, laquelle pendant longtemps est perçue dans les villages du Sud-Cameroun, comme le lieu d'origine de toutes les Camerounais dont la langue d'expression est l'anglais.

Le début de la monétarisation de la main-d'œuvre agricole dans les villages est très difficile à préciser dans le département de la Mvila. Néanmoins, ces dernières années, on note une croissance des actifs salariés dans le domaine agricole. Leur activité est temporaire et est reconductible d'une campagne agricole à une autre ou d'une tâche à une autre. Les premiers salariés agricoles travaillent dans les cacaoyères. Ainsi, à chaque campagne agricole, certaines familles payent les services de quelques jeunes pour assurer certaines tâches dans leurs plantations. Leur travail couvre les périodes d'entretien et de récolte de la cacaoyère. Dans ce contexte, le salaire n'est pas prédéfini, mais est payé après la récolte et en fonction du gain obtenu.

Aujourd'hui, dans certains villages, s'est développé ce que les habitants appellent communément *two-party* (expression anglaise qui traduite littéralement en français signifie

deux parties). C'est une pratique qui met en scène deux acteurs : un travailleur et un propriétaire d'une plantation cacaoyère. Elle consiste pour le propriétaire de la cacaoyère à la confier à un métayer le temps de la campagne agricole. Si l'association et le partage des gains sont bien précisés, l'ensemble des tâches, de la production à la commercialisation sont sous la responsabilité du salarié. Il s'occupe alors du défrichage, de l'entretien, de la récolte et de la vente. Cependant, la vente se fait généralement en présence des deux parties afin d'éviter tout abus. Une fois la vente réalisée, les sommes allouées à l'achat des fongicides et du décabossage sont prélevées et remises à celui qui les a déboursé. Le reste du revenu est partagé entre les deux protagonistes à parts égales. Dans les villages enquêtés, cette forme de métayage est surtout sollicitée par les veuves, les femmes célibataires, les handicapés et les vieux. En prenant le cas des femmes chefs de ménage de l'échantillon de cette étude, environ 75% de celles-ci reconnaissent avoir fait appel à ce mode de main-d'œuvre salariale au moins une fois.

Pendant longtemps, seuls les cacaoculteurs ont recours à une main-d'œuvre salariale. Mais aujourd'hui, elle tend à se vulgariser et intéressent aussi des producteurs vivriers.

L'introduction de la main-d'œuvre salariale dans le système de production vivrière peut se justifier par l'extension dans quelques ménages agricoles des parcelles de production. Cette révolution de la main-d'œuvre a un impact significatif sur la structuration de l'emploi agricole en milieu rural. En effet, d'elle émergent de nouvelles classes d'actifs agricoles notamment :

- des **abatteurs**, qui sont des paysans détenteurs de tronçonneuses. Leur travail consiste à abattre les arbres dans de nouveaux champs d'autres paysans. Le coût de l'abattage est évalué à l'hectare et varie selon les villages ;
- des **défricheurs**, qui sont des paysans qui défrichent des champs d'autres. Mais, contrairement à l'abattage, le défrichage salarial n'est pas indispensable dans plusieurs familles qui préfèrent généralement s'acquitter elles-mêmes de cette tâche. Comme l'abattage, le défrichage est évalué à l'hectare et son coût varie selon les villages ;
- les **semeurs,** les **nettoyeurs**, et les **récolteurs,** qui sont généralement des groupes de femmes ou religieux, des organisations paysannes qui, dans l'optique de trouver des revenus à leur mouvement, initient des groupes de travail à la demande d'un particulier moyennant de l'argent. Le coût du travail dépend de l'organisation et souvent des affinités qui existent entre le demandeur et le groupe.

Cependant, si le recours à l'abattage se vulgarise chez les ménages agricoles sans prise en compte des superficies des champs, les autres secteurs du salariat agricole susmentionnés sont plus utilisés dans les grandes plantations polyculturales ou monoculturales appartenant à

l'élite locale, aux fonctionnaires urbains, aux retraités, à de grands agriculteurs ou à des membres des GIC.

Tableau 10: Coûts moyens des tâches par hectare dans une exploitation vivrière selon les villages (en francs CFA)

	Ngoazip I	**Obang**	**Nkengou**	**Biba I**
Abattage	20000	30000	15000	35000
Défrichage	10000	25000	10000	25000
Nettoyage	/	10000	10000	15000
Semis	2000	5000	/	2000

Source : Enquêtes de terrain, département de la Mvila*, 2014.*

La valeur monétaire du salariat agricole en milieu rural reste cependant invariable, malgré l'importance qu'il prend dans les ménages, comme on peut le voir dans le tableau 10. En effet, peu importe la tâche, la moyenne salariale à l'hectare n'excède pas 50 000 francs CFA. Ainsi, pour un jeune qui veut augmenter ses revenus pendant une campagne avec le salariat agricole, la multiplication des prestations est souvent la seule alternative. Pourtant, la baisse des revenus par ménage rural augmente la difficulté pour ces salariés à trouver plusieurs chantiers durant une campagne agricole. D'autant plus que le nombre d'individus qui s''intéressent à cette activité connaît une légère hausse dans les villages. À Andjeck, le chef dénombre en moyenne une trentaine en 2013 contre une quinzaine dix ans plus tôt. Selon quelques jeunes rencontrés sur le terrain, la moyenne des contrats par actifs du secteur ne dépasse pas cinq au cours d'une campagne. Les revenus assemblés sont généralement compris entre 100 et 250 000 francs CFA. Il subsiste alors un secteur d'activité toujours peu lucratif. Et très souvent, les salariés agricoles sont des jeunes et des adultes qui vivent dans une insécurité financière. On va d'ailleurs constater que plusieurs d'entre vont constituer une partie de la population urbaine issue de l'exode rural. Un choix qui détermine quelques fois un besoin fondamental d'amélioration des conditions de vie individuelles ou familiales.

3.2. Des types et des techniques culturales variés et communs

3.2.1. Des variétés abondantes et mais inégalement exploitées

Les populations rurales, peu importe leur zone de résidence, produisent différentes cultures vivrières.

S'il est clair qu'il existe quelques foyers de production pour certaines cultures comme le manioc, le bananier plantain ou les graines de courges, on constate que les villages produisent tous les mêmes types de produits.

Les différentes cultures vivrières peuvent se regrouper sous quatre catégories distinctes. Il s'agit des féculents, des plantes à graines, des brèdes et des condiments.

3.2.1.1. Les féculents

Plusieurs variétés de féculents existent dans la Mvila. Il s'agit par exemple du manioc (*m.mbòn)*, du macabo (*ékàbé ou akaba)*, de la banane plantain (*ĕkòn*), du bananier (*odzué*), de la pomme de terre, de l'igname (*ĕkòtò ou ĕkòrò)*, de la patate douce (*ndua ou ndubi*) et du taro (*atù*). En dépit de cette diversité, ce travail s'intéresse particulièrement au manioc, à la banane plantain et au macabo. En effet, ces trois cultures, contrairement aux autres, sont privilégiées dans tous les ménages pour des besoins alimentaires et/ou financiers.

Le manioc

Il est aussi connu sous le nom de *Manihot esculenta*. Il est introduit dans la zone forestière camerounaise vers le XVIIe siècle par des missionnaires. On situe ses origines dans les régions d'Amérique latine où il serait domestiqué des siècles av J.C. (Charrier & Lefèvre, 2000). La culture du manioc se répand très vite au sein des communautés rurales de la forêt camerounaise pour lesquelles, il devient l'un des premiers aliments consommés. Selon Dounias (1993), les communautés locales adoptent facilement le manioc parce qu'il présente certaines aptitudes exploitables : *(i)* une adaptation culturale facile à la zone agro-écologique locale ; *(ii)* un processus de production et une conservation plus ou moins faciles par rapport aux autres cultures ; *(iii)* et de nombreux dérivés.

Afin d'assurer la conservation du manioc, l'agriculteur à souvent des choix étroits qui peuvent se résumer en une récolte tardive ou en la transformation en plusieurs dérivés.

À l'état de racines, la conservation du manioc peut se faire de deux façons. Premièrement, il est laissé en sol après maturation sans être récolté. Ce procédé permet une conservation d'au moins une année. Deuxièmement, les racines récoltées sont enterrées dans le sol ou dans du sable à proximité des habitations. Elles vont y rester au moins trois mois, tout en gardant leur fraîcheur initiale. Cette dernière méthode est plus utilisée dans les centres urbains. Il faut cependant noter qu'avec la vulgarisation de la congélation dans les centres urbains, de nombreux ménages optent de plus en plus pour celle-ci. Les racines de manioc sont alors épluchées, découpées et glissées dans des sacs plastiques avant d'être mis au congélateur. Selon une ménagère rencontrée dans la ville d'Ebolowa, la méthode est salutaire, seulement avec les nombreuses coupures électriques qu'enregistre régulièrement la ville, c'est une méthode qui entraîne souvent des pertes importantes. Il existe divers types de dérivés du manioc. Cette pluralité résulte très souvent d'une exploitation de toutes les parties de cette culture (racines, feuilles et tiges).

Figure 1 : Les principaux dérivés du manioc

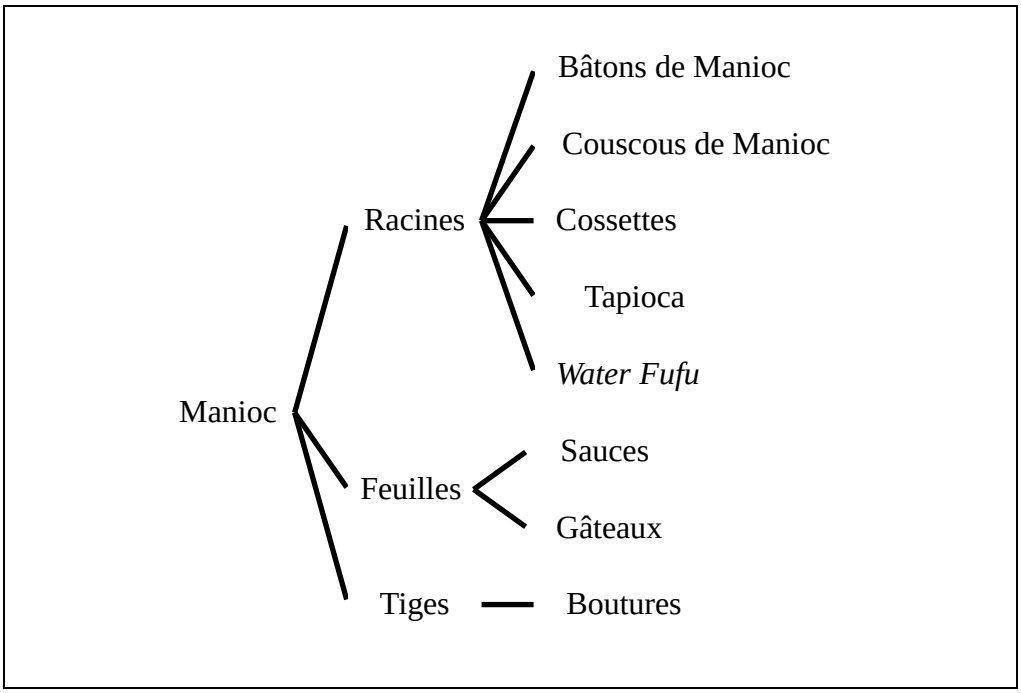

Source : Ebela, P.A., 2014.

Les **racines de manioc** sont la principale ressource alimentaire prélevée du manioc (Planche photographique 3).

Elles sont généralement consommées à l'état primaire. Pour cela, elles sont épluchées et bouillies dans une casserole.
De nombreux produits sont fabriqués à partir des racines de manioc : le bâton de manioc et le couscous de manioc (Annexe 9).

Le bâton de manioc (*ébòbòlò*), est le dérivé du manioc le plus sollicité. Dans le département de la Mvila, il est utilisé aussi bien pour la consommation des ménages que pour la commercialisation. Pour le réaliser, la paysanne trempe les racines de manioc épluchées dans de l'eau tiède. Généralement pour conserver cette température de l'eau dans les villages, la marmite est placée au coin du feu. Les racines ainsi trempées vont y rester 3 à 4 jours, voire plus si nécessaire. Une fois les racines tendres, elles sont essorées et pilées (ou écrasées) pour l'obtention d'une pâte opaque qui est emballée dans des feuilles appropriées pour en faire des bâtons de manioc.

Planche photographique 3 : Deux étapes de confection des bâtons de manioc *(Ebela,P.A., Biba I et Nkolowon, 2014)*

a) Les racines de manioc épluchées sont trempées dans de l'eau tiède, en moyenne trois jours ou le temps de leur ramollissement .

b) Les racines ramollies sont réduites en pâte et emballée dans des feuilles de *marantaceae* avant la cuisson.

Si les racines de manioc trempées sont prioritairement destinées à la confection des bâtons de manioc, elles peuvent aussi être utilisées à d'autres fins, notamment à la fabrication du couscous de manioc (*wùwù m.mbòn).*

La fabrication du couscous de manioc se fait le plus souvent selon sa finalité. Dans le cadre d'une autoconsommation, la confection se fait traditionnellement. Pour cela, les femmes rurales font des boules avec des racines préalablement trempées et ramollies. Elles les déposent ensuite sur un séchoir traditionnel installé au-dessus d'un foyer de bois dans la cuisine (Photo 6). Ce qui, sous l'effet de la fumée, leurs donne une teinte châtaigne. Les boules y restent le temps de la déshydratation complète. Ensuite, elles peuvent être rangées ailleurs ou laissées en place jusqu'à la consommation des ménages ou le don à des tiers. Très rarement les ménages vendent le couscous sous cette forme.

Cependant, lorsque le couscous est essentiellement destiné à la commercialisation, les techniques de fabrication sont différentes. En effet, pour le réaliser, la paysanne trempe les racines de manioc qu'elle laisse ramollir. Une fois cette étape passée, elle les émiette et les assèche au soleil. Ce procédé est plus apprécié parce que les racines, qui ne sont pas exposées à la fumée comme dans le précédent type, gardent toute leur blancheur. Dans les espaces ruraux du département, ce dernier type de fabrication du couscous de manioc est davantage développé par les organisations paysannes qui en ont fait un de leurs produits commerciaux.

Planche photographique 4 : Types de couscous de manioc (*Ebela, P.A., Ebolowa, 2014)*

a) Le couscous traditionnel
Il se présente sous forme de boules recouvertes d'une croute châtaigne. Cette croûte doit être enlevée avant le moulinage

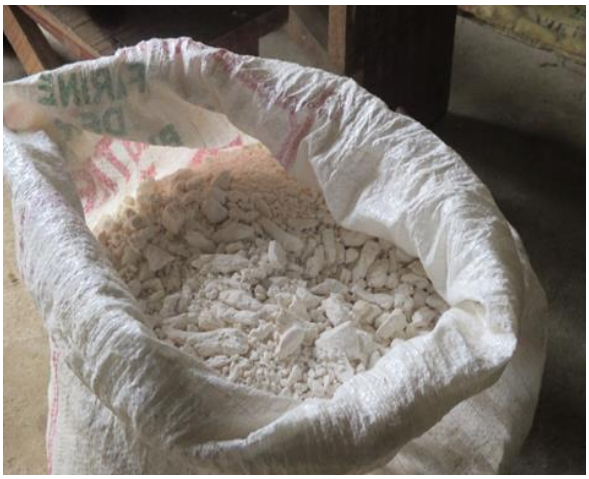

b) Le couscous commercial
Il ressemble à du manioc concassé et se distingue par sa texture blanchâtre.

La vulgarisation de la commercialisation des dérivés du manioc au Cameroun a introduit dans le Sud, le *Water fufu,* dont l'origine peut se situer à l'ouest du pays. Pour le confectionner, les paysans suivent les mêmes étapes que celles de la fabrication du bâton de manioc. Mais dans ce cas, une fois la pâte obtenue, elle n'est pas emballée dans des feuilles, mais est cuite à l'état. Dans les villages du département de la Mvila, le *Water fufu* est encore un produit exclusivement fabriqué et commercialisé par les organisations paysannes. Il est très peu consommé par les ménages ruraux qui l'intègrent très peu à leurs habitudes culinaires.

Les **feuilles de manioc** quant à elles servent à préparer des sauces ou des gâteaux. Le mets le plus important confectionné à partir des feuilles de manioc est le *mpwem.* C'est une sauce faite à base de feuilles de manioc pilées et de jus de noix de palme (*essouk)*. C'est un plat traditionnel particulièrement apprécié des peuples Béti-Bulu dont il fait partie du patrimoine culturel.

La production du manioc est intensifiée dans les arrondissements de Ngoulémakong, d'Ebolowa 1er, Ebolowa 2^{e} et de Biwong-Bulu (Planche cartographique 1). Les trois premiers voient leurs volumes de production s'accroître avec le programme racines et tubercules qui, bénéficient davantage aux organisations paysannes situées dans ces zones de production. Cependant, parmi toutes celles-ci, Ngoulémakong a la priorité. La production du manioc y est menée aussi bien par les agriculteurs que par les membres de la société coopérative des producteurs de manioc (SOCOOPROMAN) qui est la plus importante organisation paysanne locale. En 2013, elle produit environ 8 400 tonnes de manioc brut. A la faveur de cette dynamique autour du manioc, l'administration agricole a érigé une fête en l'honneur de cette culture dans la localité. Elle s'y tient chaque année depuis 2012. Elle est l'occasion où se

retrouvent tous les producteurs de manioc de l'arrondissement de Ngoulémakong et ses environs. Cette journée festive offre à de nombreux agriculteurs, une opportunité de se faire connaître et de valoriser leur production marchande de manioc.

La banane plantain

Elle est aussi connue sous le nom de *Musa paradisiaca*. Avant d'être transporté par des migrants indonésiens en Afrique dès le VI^{e} siècle via Madagascar, c'est une plante domestiquée par les Indo-Malais. La culture du bananier plantain se répand de part et d'autre du continent africain pendant près d'un millénaire. C'est dans ce contexte, qu'elle arrive dans la zone forestière, où elle supplante celle des plantes natives comme l'igname, faisant ainsi de la banane plantain, l'un des féculents les plus cultivés et consommés des communautés qui y vivent (Dounias, 1993). Dans les villages du département de la Mvila, la banane plantain se consomme encore beaucoup plus à l'état brut. Elle est alors cuite soit à l'étouffée, soit en friture. La cuisson à l'étouffée est la plus régulière. Pour ce faire, les doigts de plantains sont bouillis dans de l'eau. Généralement, ils sont ensuite consommés en l'état. Par contre, ils peuvent être pilés à l'aide d'un mortier et d'un pilon, donnant ainsi une autre variante au produit. C'est d'ailleurs la seule véritable transformation de cette culture dans les villages. Le plantain pilé fait partie de ces plats dits « nobles » chez les Bétis-Bulus. De ce fait, en présence d'un invité, du chef de ménage (le mari) ou d'autres hommes importants de la famille à qui il faut servir du plantain, ce n'est que sous cette forme qu'il est présenté. Car dans le cas contraire, le geste peut être assimilé à du mépris. La valeur culinaire de la banane plantain ne s'est pas dégradée en milieu rural. Bien plus, dans certains ménages agricoles, sa production est en nette augmentation. Pourtant, si elle est encore beaucoup consommée, on observe que c'est davantage pour sa valeur marchande qu'elle est aujourd'hui produite.

Le bananier plantain est produit en abondance dans l'arrondissement de Mvangan. Ici, chaque ménage agricole pratique sa culture. Elle se fait en polyculture ou en monoculture. L'importance de la production du plantain dans cette zone amène les autorités à accorder aux locaux la célébration d'une fête dite « du plantain ».

La fête du plantain est officialisée en 2 004, date de sa première édition. Elle réunit de nombreux producteurs de bananes plantains. Elle est organisée par le délégué d'arrondissement de l'agriculture et du développement rural de Mvangan. Pour la circonstance, un marché d'un jour est ouvert dans le centre-ville de Mvangan. De nombreux régimes de plantain récoltés auprès des différentes organisations paysannes et des agriculteurs isolés sont exposés. En 2 012, environ 5 600 régimes sont présentés. La fête intéresse les revendeurs de cultures vivrières et les consommateurs. Selon le délégué d'arrondissement, on

note une importante vague de revendeurs gabonais qui viennent désormais s'approvisionner dans ce marché, augmentant ainsi son influence.

L'ouverture du marché d'Abang Minko'o et la construction de la route Ebolowa-Abang Minko'o ont encouragé plusieurs agriculteurs à s'intéresser à la production de la banane plantain. Ainsi, d'autres arrondissements comme ceux d'Ebolowa 1er et Ebolowa 2e, Ngoulémakong, deviennent aussi de véritables foyers de production de la banane plantain et concurrencent petit à petit l'arrondissement de Mvangan.

Le macabo

Il est encore appelé *Xanthosama sagitifolium*. Ses origines, comme celles du manioc, se trouveraient en Amérique latine. Souvent appelé "chou des Caraïbes", il aurait été introduit en Jamaïque par les pasteurs noirs baptistes en 1 841 avant de gagner l'Afrique par l'île de Fernando Po. Son utilisation par les Pahouins remonterait alors vers les années 1 880 (Dounias, 1993). Les racines de macabo se consomment beaucoup dans tout le département. S'il existe différentes transformations culinaires du macabo (il peut être pilé ou râpé), c'est généralement à l'état brut qu'il est dégusté. Pour cela, les racines sont pelées, cuites avec de l'eau et servies. En plus des racines, les jeunes feuilles de macabo (*belombo)* sont utilisées pour la confection de certaines sauces.

La valeur nutritive des différents féculents sus-présentés est généralement renforcée par d'autres cultures locales comme les plantes à graines ou encore les brèdes.

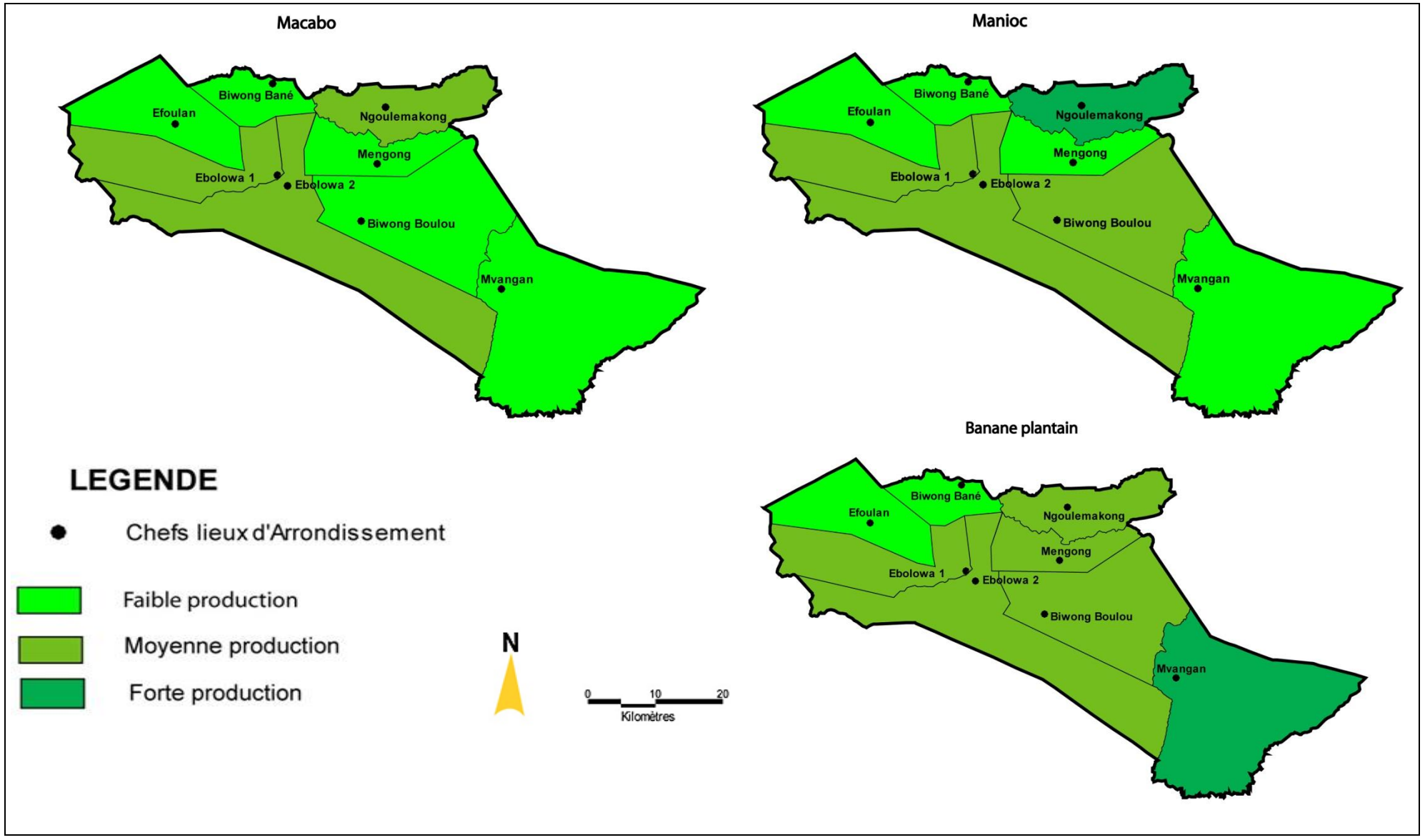

Planche cartographique 1 : État de la production du manioc, de la banane plantain et du macabo dans les arrondissements

Source : Ebela, P.A., 2015, à partir de (ADDADRM, 2014).

Planche photographique 5 : Les tubercules les plus consommés dans la Mvila (*Ebela,P.A., Département de la Mvila, 2014*

a) À maturité, le manioc est un arbuste. La hauteur des tiges peut s'élever à deux mètres

b) Des racines de manioc fraîchement ramenées du champ dans une hotte

c)Des régimes de banane plantain matures

d) Des racines de macabo

3.2.1.2. Les oléagineux, les céréales et les brèdes

Les oléagineux, les céréales et les brèdes sont minoritaires dans la production agricole locale. On peut expliquer cette situation par leur nombre et leur commercialisation réduits. À part le maïs, ces cultures sont essentiellement destinées à la préparation des sauces. Dans le département de la Mvila, quelques espèces sont privilégiées notamment, le maïs, les arachides et les grains de courges, etc.

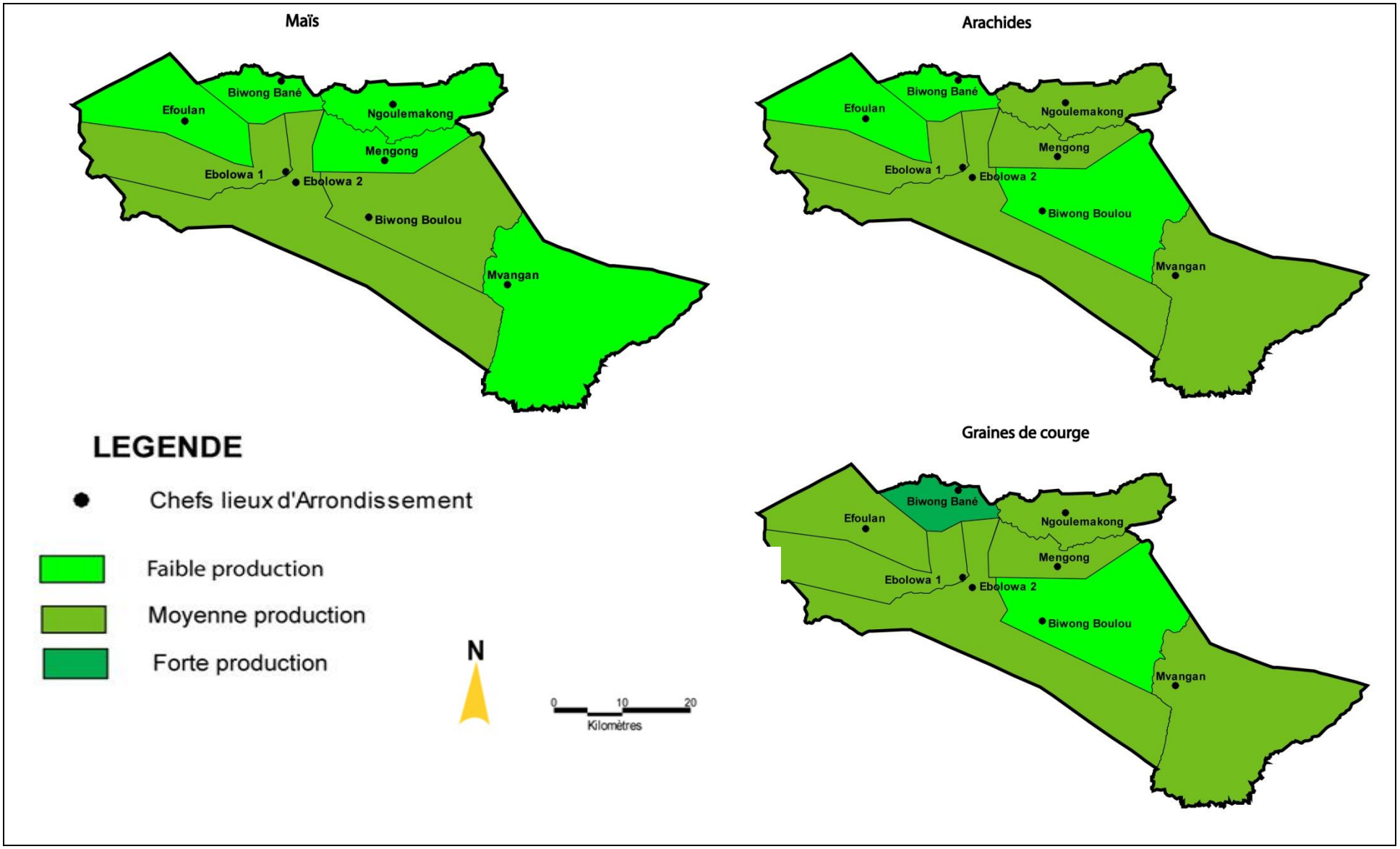

Planche cartographique 2 : État de la production des graines de courges, des arachides et du maïs dans les arrondissements

Source : Ebela, P.A., 2015, à partir de (ADDADRM, 2014)

Le maïs (*fon* en béti) ou *Zea mays,* est la seule céréale que l'on trouve en zone forestière. Ses origines se situeraient en Amérique latine. Il est introduit au Cameroun par des explorateurs portugais vers 1841 (Santoir & Bopda, 1995). La culture du maïs satisfait à la fois l'autoconsommation et la commercialisation dans les ménages agricoles. Depuis la mise sur pied du programme de vulgarisation du maïs au Cameroun, il est l'un des produits les plus développés par les organisations paysannes.

Dans les villages et les villes, le maïs se consomme sous diverses formes : épis, graines, bouillies et farines. Les épis se mangent bouillis ou grillés. Quant aux graines, elles permettent de confectionner plusieurs recettes culinaires : *(i)* le *sanga (*une sauce faite à base de graines de maïs fraîches, de feuilles de manioc ou de morelle noire et de jus de noix de palme) ; *(ii)* le *sa'a fono (*une sauce à base de graines de maïs sèches, de feuilles de manioc et de jus de noix de palme) ; *(iii)* le *bombo (*un gâteau de graines de maïs fraîches) ; *(iv)* le *pwet* (une bouillie faite à base des graines de maïs fraîchement cueillies et écrasées). À cette liste exhaustive, il faut associer le couscous de maïs (*wùwù fòn).* Ce dernier ne fait pas réellement partie des habitudes culinaires locales. Par conséquent, le maïs est rarement cuisiné sous cette forme dans les ménages ruraux du département.

Concernant les arachides ou *Arachis hypogea*, elles sont la souche de nombreuses préparations culinaires ainsi que le fond de la majorité des sauces. La recette la plus répandue est la sauce d'arachides (*n.nfian owondo*). Elle est un mélange de pâte d'arachides grillées avec de l'eau et du poisson ou de la viande. Il y a aussi le gâteau d'arachides *n.nam owondo*, confectionné à partir d'une pâte d'arachides grillées.

Quant aux graines de courges ou *Cucumeropsis mannii*, elles sont cultivées périodiquement selon le calendrier cultural. Elles se prêtent à deux formes de cuisson : la sauce de courges (*n.nfian ngòn*ou) et le gâteau de courges (*n.nam ngòn*).

Parmi les oléagineux, les graines de courges sont les plus importantes. En effet, outre leur valeur socioculturelle et alimentaire, elles sont aussi une source de revenus. Pour cela, de nombreux GIC vulgarisent leur production locale. Les foyers de production des graines de courges est l'arrondissement de Biwong-Bané. Si cette région en a toujours été un site de prédilection, cette tradition s'amplifie vraiment avec la mise sur pied de la fête des courges organisée tous les deux ans par l'Association des femmes et filles de Biwong-Bané pour le développement communautaire (AFEBID). La fête des courges est une occasion de vulgariser la production et la commercialisation de la graine de courge. De ce fait, elle attire de nombreux producteurs et commerçants de courges venus des villages et des villes.

Le plus souvent, les oléagineux sont associés aux brèdes pour diversifier les recettes. Celles-ci représentent des plantes cultivées ou collectionnées en priorité pour l'usage alimentaire de leurs feuilles (Dounias, 1993). Plusieurs variétés existent dans le département de la Mvila : le

gombo (*étetam*) ou *Abelmoschus esculentus*, l'amarante (*folon)* ou *Amaranthus cruentus*, la morelle noire (*zom)* ou *Solanum nigrum,* la corète potagère *(tegue)* ou *Corchorus olitoruis,* etc.

Toutes ces cultures constituent avec bien d'autres, le potentiel vivrier du département. Seulement, depuis quelques années, on remarque, qu'avec la mise en place de nouveaux programmes agricoles, certaines cultures étrangères se sont associées aux cultures traditionnelles de la région. C'est le cas de la pomme de terre, du riz ou encore du haricot rouge, lesquelles sont encore produites par une minorité.

3.2.2. Une pluralité de champs polyculturaux

3.2.2.1. L'association des cultures comme technique dominante

L'agriculture vivrière repose essentiellement sur les mêmes critères dans tout le département de la Mvila. C'est une agriculture itinérante sur brûlis.

Selon Obam (2001),

L'agriculture sur brûlis est un nom générique qui désigne tous les systèmes agricoles dans lesquels alterne une courte période d'exploitation des terres préalablement défrichées et brûlées avec une longue jachère.

Elle aurait précédé tous les autres systèmes agricoles et serait apparue il y a « environ 2 000 ans dans toutes les forêts tropicales » (Carrière, 2003). Elle est essentiellement destinée à la consommation et se caractérise par :

- une association de cultures diverses dans une même exploitation agricole (manioc, macabo, arachides, maïs, bananes…) ;
- un outillage rudimentaire et traditionnel (houe, machette, hotte) ;
- un non-usage d'engrais et de toute autre technique moderne de fertilisation des sols ;
- une main-d'œuvre familiale à prédominance féminine…

Aujourd'hui encore, de nombreux débats autour de l'impact de l'agriculture itinérante sur brûlis sur l'environnement persistent. Il en ressort généralement qu'elle est un obstacle à la conservation de la biodiversité dans plusieurs régions, notamment celles sujettes à une croissance démographique importante. Car le fort taux de populations peut souvent induire un déséquilibre entre l'espace cultivable et le peuplement. Il s'ensuit alors une réduction importante de la durée de jachère et la dégradation des espaces. Par contre dans des régions à faible densité (département de la Mvila) où le système de jachère a encore, à quelques

endroits sa véritable définition, l'agriculture itinérante sur brûlis peut bien contribuer à la protection des écosystèmes.

L'élément moteur qui revient dans l'appréciation de l'agriculture itinérante sur brûlis est la polyculture ou association de cultures. Elle est la technique agricole prédominante. Comme on peut le remarquer dans les différents types de champs sus-présentés, la tradition agricole rurale ne se pense que très peu dans le sillage d'une monoculture. Chaque exploitation rurale de subsistance se fait toujours avec association de cultures. Ceci même dans les ménages où des membres ont développé parallèlement des monocultures.

Plusieurs raisons fondent la logique paysanne de la pérennisation de la polyculture dans l'essentiel des ménages. Dans un premier temps, étant avant tout une exploitation essentiellement destinée à la consommation du ménage, elle permet à l'agriculteur de diversifier sa production sans pour autant étendre sa superficie agricole. Les ménages ruraux peuvent alors dans une moindre mesure garantir leur équilibre alimentaire à travers ce choix cultural. Pour certains agriculteurs, la polyculture ne sert pas qu'à fournir une alimentation équilibrée. Mais elle réduit aussi le temps de travail et le budget alloué à un champ. Par ailleurs, l'association des différentes plantes favorise un échange entre celles-ci, des apports énergétiques (légumineuses) et permet de ce fait au paysan de limiter l'usage d'engrais.

À cette logique du choix inconditionnel de la polyculture, il faut ajouter la prétendue valeur marchande du champ qui s'accroît. En effet certains continuent leur soutien à ce type technique en mettant en avant l'augmentation de la valeur du champ qui offre au paysan différents produits commerciaux dans une seule parcelle. Il a ainsi un large choix dans son activité commerciale s'il veut la pratiquer.

Pendant l'enquête de terrain, avec l'aide du chef de poste de Mintyene dans l'arrondissement de Mvangan, nous proposons aux ménages enquêtés de donner leur avis sur un éventuel changement des méthodes polyculturales en vigueur. La méthode proposée suggère non pas de rompre avec la polyculture, mais de pratiquer des monocultures dans une seule parcelle. Il s'agit de diviser son champ en secteur et de n'y cultiver qu'une seule variété de cultures par secteur. Si tous sont d'accord pour dire que cette pratique peut être intéressante, ils sont aussi unanimement d'accord pour ne pas vouloir l'essayer. Car ils ne la connaissent pas et le risque de ne pas voir sa récolte porter des fruits est assez grand. Puis, la méthode leur semble plus pénible et demande plus d'efforts et de temps. À la fin de cet exercice aucun des agriculteurs n'était prêt à rompre avec la culture associée.

Mais faire le procès de la pérennisation de la polyculture est-il légitime dans le contexte de pauvreté des ménages agricoles ?

La monoculture vivrière existe dans le département de la Mvila depuis longtemps, elle est initiée avec le développement communautaire au début des années 1980. La politique de

développement communautaire incite les ruraux à créer des champs communautaires lucratifs pour augmenter leur pouvoir d'achat. Ce sont essentiellement des plantations vivrières. La période des champs communautaires, malgré son échec, offre une première expérience de la monoculture à de nombreux ménages agricoles. Avec la légalisation de la création des GIC et l'appui renforcé de l'État au développement agricole à travers les programmes, la vulgarisation de la monoculture refait surface et devient le symbole d'une exploitation agricole moderne.

3.2.2.2. Les différents types de champs

On en dénombre trois catégories : le champ de la saison sèche, le champ sur marécage et les champs de la saison de pluie

Le champ de la saison sèche

Il est traditionnellement appelé *ĕ.sĕp*, en référence à la saison sèche pendant laquelle il est pratiqué. Le choix de cette saison n'est pas fantaisiste, mais répond aux exigences de la graine de courge (*ngòn*), principale culture qui est mise en sol à cette période. On parle alors d' *ĕ. sĕp ngòn* pour désigner ce champ de courges. La culture de la graine de courge se fait généralement sur une terre vierge ou sur une ancienne jachère. Au-delà de la régénération du sol, la sélection de la terre vierge ou d'une ancienne jachère se justifie par la présence de grands arbres, lesquels, une fois abattus, leurs troncs et leurs branches servent de support pour la courge qui est une plante grimpante et qui se développe mieux cet environnement. Pour ajouter des éléments fertilisant à cette nouvelle parcelle et dégager la surface cultivable, les arbres abattus sont laissés à sécher et brûlés partiellement avant la mise en sol. C'est donc pour rendre cette étape possible que l'agriculteur doit attendre la grande saison sèche qui se situe de décembre à février. Il bénéficie alors de toute la chaleur nécessaire pour mener à bien son activité. Les semis débutent dès le mois de mars avec les premières pluies. La graine de courge qui occupe plus de la moitié de l'espace est cultivée en association avec le maïs et le bananier plantain ou le macabo.

La technique culturale pour ce type de champ consiste à défricher, à abattre les arbres, à les brûler et enfin à semer les graines courges. À cause des superficies souvent importantes (en moyenne 1 ha) et des différentes dépenses qu'elle entraîne (main-d'œuvre salariale, achat des semences), la mise sur pied d'un champ de courges est relativement coûteuse pour les ménages agricoles. Pour 1 ha de culture, voici par exemple le coût moyen : *(i)* abattage : 50 000 francs CFA, *(ii)* semence : 7 500 francs CFA, *(iii)* temps de travail : environ 80 jours (soit environ 9 heures par jours). À ces dépenses, l'agriculteur doit être minutieux pendant la récolte pour éviter des pertes post-récolte. Mais selon plusieurs agriculteurs, les bénéfices

qu'ils tirent de la vente des graines de courge font vite oublier toutes ces dépenses. En moyenne un sac de 100 kilogrammes est vendu à 50 000 francs CFA. Le tableau-ci-dessous présente le bilan productif des graines de courges d'un ménage de Ngoazip I en 2012.

Tableau 11 : Coûts et bénéfices d'une exploitation de graines courges de 3 ha à Ngoazip I

Coûts des dépenses pour 3 ha (en FCFA)	Volumes récoltés (en kg)	Durée de travail	Gains (en FCFA)	Bénéfices (en FCFA)
350 000	1,5 tonne	100 jours de 8 heures	8 25 000	475000

*** les types de dépenses : abattage, défrichage, semences, main-d'œuvre…**

Source : Enquêtes de terrain, département de la Mvila, 2014

Planche photographique 6 : L'utilisation de la forêt dans la culture des graines de courge (*Ebela, P.A., Nkolowon, 2014*)

a) L'abattage des arbres dans une forêt vierge ou une vieille jachère à Kouma.
Les grands arbres sont sélectionnés pour leurs troncs et leurs branches utiles au brûlis et à la croissance de la courge.

b) Un champ de courges avant la récolte.
Après presque 6 mois, les courges ont recouvert tous les troncs et les branches d'arbres morts de leurs feuilles.

La culture des graines de courge est essentiellement commerciale pour de nombreux ménages. Par exemple, sur une production totale de 5 sacs, 3 ou 4 sont systématiquement vendus. Cet enjeu financier que revêt un champ de courges fait de cette culture l'une des plus importantes de la région. On a à cet effet remarqué un engouement des ménages agricoles pendant sa saison culturale. L'intérêt accordé aux graines de courges comme moyen financier va au-delà de l'espace rural. Car de plus en plus, de nombreux citadins, notamment des fonctionnaires n'hésitent pas à mettre sur pied, dans leurs villages, un ou plusieurs champs de courges destinés à la vente.

Il faut en revanche retenir qu'un champ de courges ne remplace pas un autre sur une même parcelle. En effet, une fois la récolte effectuée, l'agriculteur ajoute aux bananiers plantains et aux macabos plantés avec les courges, d'autres cultures pour créer un autre champ. Il peut alors s'agir des mêmes bananiers plantains et macabos ou des arachides.

Le champ de la saison pluvieuse

Il se pratique pendant la saison pluvieuse comme l'indique sa qualification. Les ruraux le nomment *afub ò.yòn*. Il est celui des arachides (*afub owondo*). En effet, malgré une association avec d'autres cultures, les arachides occupent seules la majeure partie de l'espace cultivé.

Tableau 12: Distribution des principales cultures vivrières dans un champ d'arachides

Arachides (pieds/ha)	Manioc (touffes/ha)	Plantain (pieds/ha)	Maïs (touffes/ha)	Concombre
172.000	1538	314	1534	86

Source : (De Wachter, 2009).

Le champ d'arachides est le plus important de tous. En effet, c'est dans ce dernier que l'agriculteur met en sol l'essentiel des cultures qui entrent ensuite dans son alimentation quotidienne. C'est où l'on y retrouve : des arachides, du manioc, du bananier plantain, de la canne à sucre, du maïs, du macabo, du piment, de la tomate, etc. Toutes les cultures sont ultérieurement récoltées selon leur maturité. Presque jamais vendues, les arachides récoltées sont réservées à l'alimentation et au stock semencier.

Au cours d'une année, l'agriculteur peut créer deux champs d'arachides si nécessaire. Le premier s'étend de février à mars et le second de juillet à septembre. On peut par conséquent distinguer deux types de champ d'arachides. Celui exécuté sur jachère et celui sans jachère.

Le premier est effectué sur une jachère de 3 à 5 ans. Il se cultive dès le mois de juillet et les premières récoltes commencent en décembre. Généralement, le champ se réalisant pendant la période des vacances des jeunes scolarisés, les agriculteurs qui bénéficient alors d'une main-d'œuvre supplémentaire vont accroître leurs superficies. Ainsi, c'est un champ relativement pratiqué sur des superficies importantes. Selon les ménages, il peut atteindre en moyenne 0,5 ha. Le second champ d'arachides se dit sans jachère car, il ne nécessite pas de jachère préalable. Il remplace régulièrement un champ de courges. Le plus souvent, il est moins vaste et débute dès la fin du mois de février.

Le champ d'arachides se fait en plusieurs étapes successives : *(i)* le défrichage ; *(ii)* l'abattage de quelques arbres pour mieux aérer la parcelle et faciliter le développement des arachides ;

(iii) le brûlis ; *(iv)* le nettoyage ; *(v)* les semis ; *(vi)* le nettoyage post-semis. Il intervient en moyenne un mois et demi après les semis et consiste à débarrasser le champ de mauvaises herbes qui peuvent gêner le bon développement des cultures notamment les arachides ; *(vii)* et enfin la récolte.

Planche photographique 7 : La récolte des arachides (*Ebela, P.A., Biba I, 2014*)

a) Les arachides qui ont atteint leur maturité sont prioritairement récoltées par les femmes

b) Après la récolte des arachides le champ est plus aéré et les tubercules dont on a augmenté le terreau pour mieux recouvrir les racines poursuivent leur maturation

Le champ sur espace marécageux

Comme son nom l'indique, il se pratique sur des espaces marécageux. Il est appelé *assan*. Le choix des cultures ici dépend de l'agriculteur. On peut alors y retrouver autant des cultures de la saison sèche (courges) que celles de la saison pluvieuse (arachides, manioc, maïs, macabo, bananier plantain, brèdes, condiments…). Le champ sur marécage, se fait généralement pendant la saison sèche. Il permet ainsi de cultiver les cultures qui ne peuvent évoluer sur la terre ferme à cause de la chaleur.

Les champs sur fonds marécageux sont plus nombreux à proximité et dans les villes. Ils sont la principale source de cultures vivrières de plusieurs ménages agricoles citadins.

Il existe divers types de champ dans les villages. Pourtant d'une manière générale, cette différenciation des parcelles n'implique pas une augmentation des superficies des surfaces cultivées dans la majorité des ménages.

3.2.2.3. Des champs symboles d'une constance des superficies réduites

L'évaluation des superficies agricoles, en milieu rural, est encore difficile dans le département de la Mvila. En effet, seuls quelques ménages agricoles délimitent plus ou moins exactement

leurs superficies. La détermination des superficies agricoles s'est intensifiée avec l'arrivée dans les campagnes des monocultures et l'extension des champs vivriers. Elle a favorisé l'émergence des défricheurs et des abatteurs. Afin d'établir un contrat de travail entre le défricheur ou l'abatteur et l'agriculteur, la notion du prix à l'hectare s'est imposée et des unités de mesure comme le décamètre ont été associés aux différents outils agricoles.

L'usage du décamètre ou toute autre unité de mesure moderne est encore étrangère à plusieurs ménages agricoles. Ainsi, à la question de savoir quelle est la superficie de votre champ d'arachides à un agriculteur, la réponse récurrente est toujours « je ne sais pas exactement, mais environ », quand il s'essaye à l'évaluer, car le plus souvent il ne la connaît pas. La détermination de la superficie du prochain champ répond encore essentiellement à une délimitation traditionnelle. Elle peut s'appuyer sur l'écart entre deux arbres ou de la lisière d'un champ à un autre. Il est donc difficile d'évaluer avec précision la superficie d'un champ. Au cours de nos nombreuses visites dans quelques champs vivriers nous avons tenté, à l'aide soit d'un décamètre ou d'un GPS, de délimiter les champs d'arachides pour avoir une estimation plus moins exacte des superficies.

Le travail s'est fait sur deux bases de 10 champs pris au hasard. Sur une première base la moyenne est d'environ 2 500 m^2 et sur l'autre base elle est de 2000 m^2. Si la superficie cultivée par ménage est essentiellement peu vaste, il existe quelques nuances. Dans le cas des ménages constitués de plusieurs individus ou plus enclin au vivrier marchand, les superficies peuvent dépasser 5 000 m^2 ou plus. Par ailleurs, elles dépendent du type de champs vivriers (arachides, courges).

À la question de savoir pourquoi de faibles superficies, plusieurs agriculteurs justifient leur choix par contraintes : *(i)* une absence de matériels motorisés pouvant leur permettre un abattage plus facile. L'outil couramment utilisé pour l'abattage est la hache. La forêt est alors une contrainte pour de nombreux agriculteurs qui limitent l'étendue des superficies faute de moyens pour financer l'abattage ; *(ii)* la disponibilité d'une autre main œuvre complémentaire pouvant leur permettre d'amortir le coût physique et temporel du travail manuel dans une importante parcelle agricole ; *(iii)* une absence de moyens financiers qui réduit très souvent la capacité pour le ménage agricole à financer les différentes étapes de la production.

3.3. Des dynamiques agricoles qui émergent timidement

3.3.1. À travers le choix de la monoculture vivrière

Les exploitations vivrières monoculturales sont encore l'apanage des membres des organisations paysannes ou des grands agriculteurs vivriers. Elles se limitent généralement à quelques cultures : le bananier plantain, le maïs, et le manioc.

Planche photographique 8: Quelques plantations vivrières monoculturales : (A) (B) (*Ebela,P.A., Bityili, 2014)*

a) Une plantation de maïs semenciers de deux mois et demi

b) Une bananeraie de 10 mois environ. Le désherbage y est régulier pour mieux aérer les cultures

L'agriculture monoculturale est généralement destinée à la commercialisation, soit environ 75 % de la production écoulée. Pourtant le développement d'une agriculture commerciale ne peut se faire que dans un environnement favorable avec une accessibilité au marché quasi permanente et une limitation maximale des risques. Pour cela, plusieurs facteurs doivent être réunis :

- des voies de communication praticables quotidiennement et en toute saison (routes, train, avion…) pour permettre l'évacuation des produits des zones de production vers des zones de commercialisation ;
- des marchés et des industries à proximité et facilement accessibles ;
- des circuits commerciaux bien organisés ;
- la disponibilité des terres ;
- des moyens financiers importants ;
- une modernisation des pratiques culturales…

Seulement, dans le cas du département de la Mvila, toutes ces exigences ne sont pas remplies. Ainsi, face à une économie rurale bien loin de garantir un revenu substantiel aux petits agriculteurs, investir dans la monoculture est encore un réel défi que peinent à relever ceux-ci. La transition de la polyculture à la monoculture est en lente progression pour la majorité des agriculteurs vivriers. Pourtant, la monoculture traduit souvent les dynamiques autour des cultures vivrières.

Cette partie développe les avancées culturales qui résultent quelques du choix de la monoculture par quelques agriculteurs. Elle fait une évaluation comparative des données

recueillis dans une polyculture et dans une monoculture. Pour cela, elle met face à face, Elon de Biba I et Obam de NKolowon pour des productions de 2013 et 2014. Elon dispose d'une bananeraie de 5 ha exclusivement monoculturale. Quant à Obam, il dispose de deux exploitations d'une superficie totale de 2,5 ha. Contrairement à Elon, sa production est diversifiée et est constituée pour cette période, des graines de courges, du manioc, du bananier plantain et du macabo.

Il faut rappeler que, dans les deux cas, les différentes exploitations sont essentiellement commerciales et tous les investissements proviennent des fonds individuels. Pour conduire cette analyse, quelques éléments sont retenus : les coûts d'investissement et l'augmentation des superficies et des rendements

3.3.1.1. Un investissement financier plus important

Selon les résultats obtenus sur le terrain, le coût des investissements financiers dépend du type d'exploitation. Ainsi, si les deux agriculteurs consacrent une partie de leurs revenus à leurs productions vivrières, le financement est plus élevé dans la monoculture (Tableau 13).

Tableau 13: Comparaison des dépenses moyennes d'Elon et d'Obam entre 2013 et 2014 en fonction de la taille et du type d'exploitation vivrière (en francs CFA)

Origine des dépenses	**Elon pour 5 hectares (monoculture)**	**Obam 2,5 hectares (polyculture)**
Défrichage	125 000	0*
Abattage	175 000	50 000
Trouaison	100 000	0*
Rejets	250 000	0*
Plantation	150 000	0*
Engrais et produits d'entretien	120 000	0*
Salariat agricole	630 000	0*
Outils	200 000	10 000
Total	**1 880 000**	**60 000**

***Il s'agit ici d'un investissement en nature (main-d'œuvre familiale, jachère et brûlis)**

Source : Entretien avec Elon, délégué du GIC Merveilles, Biba I, 2014 et entretien avec Obam, 34 ans, agriculteur, Nkolowon, 2014.

Les dépenses dans une monoculture sont diversifiées et demandent un apport personnel considérable. En prenant par exemple les 5 ha de bananeraies d'Elon, il y dépense en moyenne 188 0000 francs CFA de 2013 à 2014. Le coût de ces dépenses se justifie par le fait que, en dépit de l'apport de la main d'œuvre familiale, l'essentiel des activités opérées dans la bananeraie est payé. La mise en sol qui se fait en deux étapes (trouaison et plantation) revient à 250 000 francs CFA en moyenne. On note aussi d'importantes dépenses dans la main-d'œuvre. En effet, pour mener à bien les activités de production, Elon est aidé par 3 trois ouvriers agricoles qui travaillent avec lui sept mois dans l'année. Ils l'assistent dans les différentes étapes de la production, notamment l'entretien de l'exploitation. En moyenne, la main d'œuvre salariale lui coûte 630 000 francs CFA.

En ce qui concerne Obam, il ne dépense que 60 000 francs CFA pour ces 2,5 ha. La différence des dépenses financières dans les deux cas est importante et résulte du fait que dans la polyculture d'Obam, la main d'œuvre dans les différentes activités est essentiellement d'origine familiale. Aussi, la fertilisation des sols est naturelle, c'est-à-dire qu'elle se fait par le biais du brûlis. Les semences quant à elle proviennent des anciens champs.

Des comparaisons qui permettent de conclure que, dans une monoculture, on tend presque vers une remise en question du système de production traditionnel. Ce choix, certes coûteux et hors de portée de la majorité des agriculteurs ruraux, présente des points positifs de dynamiques agricoles mesurables sur les volumes de production et les superficies cultivées.

3.3.1.2. Une augmentation des superficies et des rendements

Comme dans les coûts d'investissement, les superficies et les rendements sont différents d'une exploitation à une autre. Et dans la monoculture d'Elon, ces deux éléments sont en hausse et connaissent une évolution depuis quatre ans (Graphique 6 ; Graphique 7).

Les résultats de ce tableau démontrent une hausse importante des superficies et des volumes de production de la bananeraie d'Elon depuis 2011. Entre cette année et 2014, la surface de son exploitation a évoluée d'un à cinq ha, soit une hausse de 80% en trois ans. Elon ne crée de nouvelles exploitations, mais replante et agrandit chaque année sa plantation initiale de 2011. Selon l'agriculteur, cette évolution des superficies intervient parce que la production de la banane plantain est devenue la principale source de revenus du ménage. Par ailleurs, cette extension est aussi possible parce qu'il est assisté par une main d'œuvre salariale sur une bonne partie de l'année.

Il faut noter que dans le ménage d'Elon, l'augmentation des superficies agricoles ne se limite pas à la bananeraie. En effet, dans le souci d'augmenter l'apport alimentaire de son ménage, qui s'est agrandi avec l'hébergement de ses ouvriers, les surfaces polyculturales sont passées de 0,25 ha en 2011 à 1 ha en 2014 (Graphique 6).

Graphique 6 : Évolution des superficies d'Elon et Obam de 2011 à 2014 (en ha)

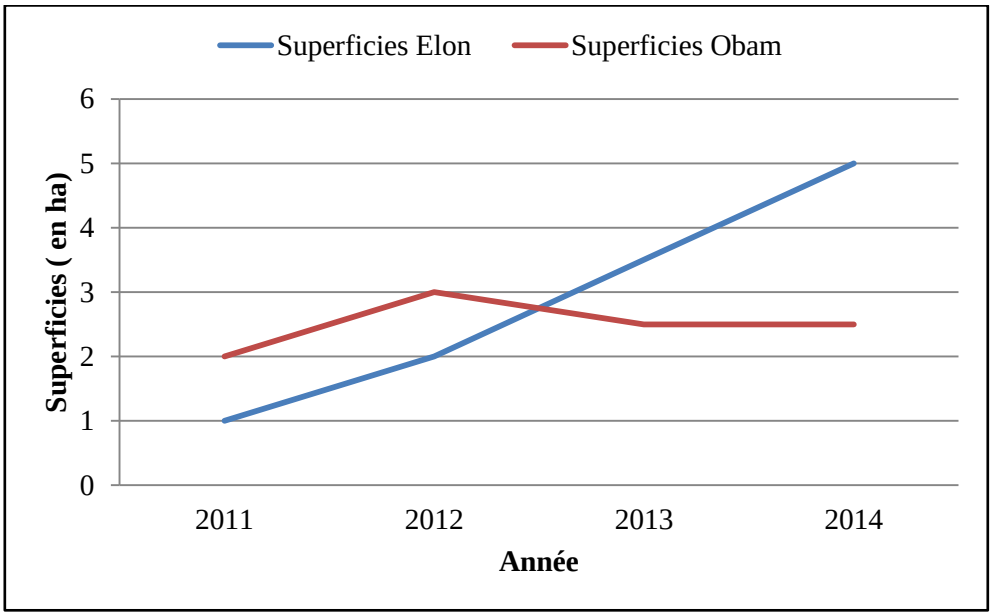

Source : Ebela, P.A., 2016.

Graphique 7 : Évolution des volumes de production d'Elon et Obam (en tonne)

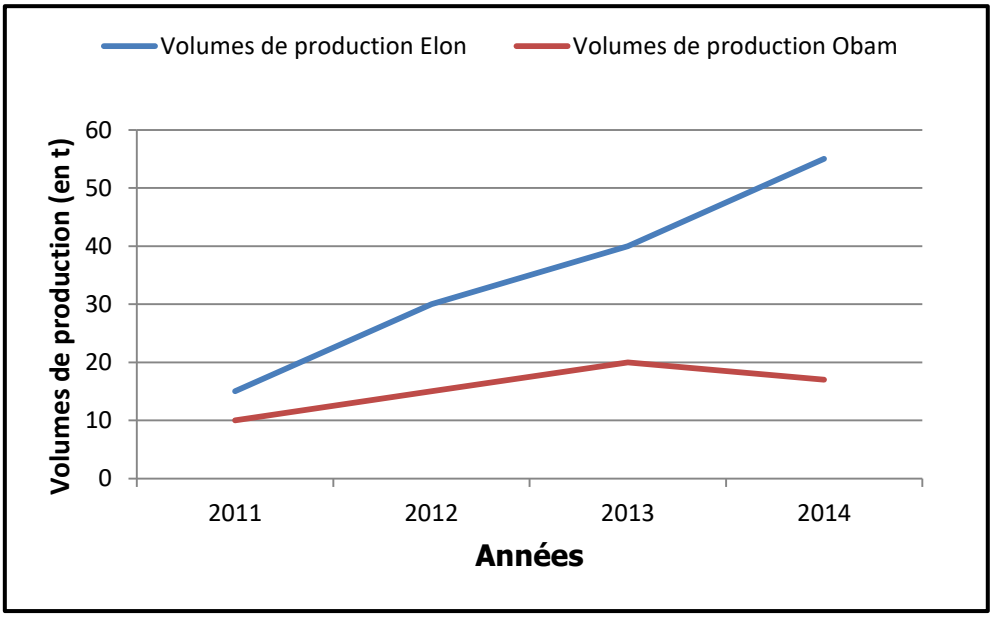

Source : Ebela, P.A., 2016.

Concernant l'évolution des superficies dans le ménage d'Obam, on observe une évolution lente sur la même période. De 2011 à 2014, les surfaces cultivées passent de 2 ha à 2,5 ha, soit une hausse de 20 %. Cependant, on note une forte évolution de 2011 (2 ha) à 2012 (3 ha). Selon l'agriculteur, pour avoir eu de bons résultats productifs et commerciaux en 2012, il voulait étendre ses superficies dans l'espoir de produire plus. Seulement, les objectifs fixés

n'ont pas été réalisés, d'une part à cause de mauvais rendements, et d'autre part à cause des pertes importantes de récoltes faute de commercialisation abondante.

L'écart entre les volumes de production des deux agriculteurs est important (Graphique 7).

Dans l'exploitation monoculturale d'Elon, les volumes de production, de 2011 à 2014 passent de 15 à 55 tonnes. La hausse des volumes de production repose sur plusieurs critères :

- D'une manière générale, Elon utilise des semences de meilleure qualité. Il achète environ 75 % de ses rejets de bananiers plantains auprès des semenciers spécialisés, comme la délégation départementale d'agriculture et du développement rural. En 2013, il s'est procuré des rejets pour une somme de 250 000 Francs CFA en moyenne. Le reste des semences est prélevé des parties récoltées de sa bananeraie.
- Au fil des années, Elon a révisé toute sa technique de production. Il a introduit des produits chimiques et organiques pour rentabiliser son exploitation. En 2013, les engrais lui reviennent à 150 000 francs CFA en moyenne. Parmi ceux qu'il utilise très souvent, on retrouve ceux contenant de l'azote et de la potasse qui sont souvent perçus comme des engrais complets pour ce type de culture. Par ailleurs, un accent est mis sur l'entretien quotidien de la plantation. Elle consiste à nettoyer, à débarrasser les plantes des feuilles mortes et à pulvériser sur des cultures, des mélanges contenant des insecticides afin de réduire les maladies et les charançons.

On observe une réelle dynamique croissante dans l'exploitation de cet agriculteur. L'intérêt de ses choix dans le développement agricole peut se mesurer en se tournant vers les qualités des rendements d'Obam qui opère dans un tout autre contexte de production, celui de la polyculture traditionnelle. Dans son cas précis, il n'a pas encore tenté une transition importante de ses pratiques culturales, les volumes de production sont faibles. Les seuls résultats que peuvent souvent fournir la pérennisation de vieilles semences non traitées et une baisse de fertilisation du sol.

Eu égard à toutes les innovations qu'elle induit, on est tenté de dire que la monoculture vivrière peut être une opportunité pour de nombreux ménages. Par exemple, on constate que, malgré les dépenses qu'elle entraîne, Elon parvient à en tirer beaucoup de bénéfices.

Tableau 14 : Coûts et bénéfices d'Elon pour 1 hectare bananiers plantains en 2013 (en francs CFA)

Coût	Gains après la vente	Bénéfices
700 000	1 200 000	500 000

Source : Enquêtes de terrain, département de la Mvila, 2014.

Cependant, il ne faut pas perdre de vue les différentes exigences qui entourent aussi ce mode d'agriculture. Et pour plusieurs agriculteurs, la seule volonté de faire de la monoculture ne suffit pas toujours. En effet, dans le contexte où la vente n'est pas garantie, l'expérience devient vite regrettable. Et, au lieu d'être une source de bénéfices, la monoculture entraîne plutôt des pertes de capital importante.

Le développement de la monoculture ne se limite pas à la modernisation des pratiques culturales. En effet, elle occasionne aussi une nouvelle cartographie des différents acteurs. Ainsi, on remarque clairement une importante implication des hommes dans la production et la commercialisation des produits vivriers.

3.3.2. Une croissance des hommes producteurs vivriers

Les ménages agricoles sont les principaux acteurs qui conduisent et garantissent la survivance des activités de production vivrière en milieu rural. Dans les ménages agricoles, les acteurs qui interviennent dans l'agriculture vivrière sont nombreux. Il peut s'agir, pris par catégorie sexuelle, des femmes, des hommes et des enfants. Si tous jouent un rôle dans la production des ménages, il faut néanmoins reconnaître qu'à l'intérieur de ceux-ci, la distribution des tâches dans une exploitation vivrière donne une large place à la femme, qui en est encore pionnière. Cependant, dans plusieurs ménages, cette féminisation de la production est carrément révolue. En effet, à la place de la femme, ce sont les hommes qui y portent la production vivrière. De ce fait, ils cessent d'être de simples accompagnateurs, mais deviennent de véritables parties prenantes, preuve d'un secteur vivrier en mutation.

3.3.2.1. La participation dominante de la femme rurale

Les différentes mutations du secteur vivrier dans la Mvila n'amenuisent pas l'importance de la femme dans la production vivrière. Elle reste l'acteur sur lequel repose encore l'essentiel de la production des cultures vivrières en milieu rural. Dans le département de la Mvila, environ 85 % des producteurs de cultures vivrières en milieu rural sont des femmes. La femme exerce

son monopole productif de façon individuelle dans le cadre de son ménage ou en groupe dans une organisation paysanne.

La pérennité de la femme dans la production vivrière en zone cacaoyère est fondée sur plusieurs faits anthropologique, sociologique et historique qui la prédestinent souvent à cette activité.

« La principale activité de la femme en pays béti était la culture. C'est un travail qu'elle avait appris dès son jeune âge et qu'elle aimait » (De Thé, 1970). En justifiant en ces quelques mots, la place de la femme dans la production, l'auteur rejoint la tradition africaine de la division du travail en milieu rural. Celle-ci, en effet, associe la femme à la production autant des produits alimentaires que des hommes. Elle est la fondatrice de la société rurale. En tant que mère ou épouse, elle a pour devoir de nourrir les différents membres de son foyer. Dans la zone forestière camerounaise, avant l'introduction du cacao, les cultures vivrières sont sa plus importante activité de production. Ainsi, pendant que les hommes sont à la chasse, ou à la pêche, c'est à elle qu'incombe essentiellement la lourde responsabilité de la production vivrière. Il faut cependant souligner que l'homme n'est pas totalement en marge de cette production. En effet, son rôle, qui perdure de nos jours, consiste à assurer le défrichage et l'abattage dans un nouveau champ. Après cette tâche, le reste du travail revient à la femme. L'implication de l'homme dans l'agriculture vivrière est davantage visible dans les foyers où il est le chef. Car dans les ménages monoparentaux, constitués par exemple des veuves ou des femmes célibataires, l'ensemble des tâches dans une exploitation vivrière dépend de la seule femme. Cette place primordiale qui est attribuée à la femme se consolide avec l'arrivée du cacao dans la zone forestière.

Selon Charlery de la Masselliére (1997),

> *Le modèle colonial avait sapé les fondements des relations lignagères. Il avait survalorisé le travail masculin et engendré de nouvelles formes d'exploitation du travail des femmes en les maintenant à l'écart de la production marchande.*

Bien plus, il a contribué à maintenir la femme dans la production vivrière dans les villages du Sud Cameroun. En effet, la production coloniale de cacao se répand très vite dans toute la région. En 1927, la création d'une ferme expérimentale à Ebolowa par les frères Pascalet (Santoir, 1992) introduit et augmente la production cacaoyère dans l'actuel site du département de la Mvila. Aux prémices de son implantation locale, la cacaoculture est une activité exclusivement masculine. Elle est développée par les chefs et quelques nobles. Pourtant, elle devient très vite la principale, voire la seule activité de production et économique en milieu rural. En effet, sa valeur marchande intéresse beaucoup d'hommes qui se lancent dans la création de leurs propres plantations. L'enjeu de cette activité leur donne le monopole de la production du revenu familial et condamne presque la femme à la culture

vivrière. Ainsi, avant la vulgarisation du vivrière marchand, il semble normal que très peu de femmes rurales s'investissent dans le marchandisage des produits agricoles.

Aujourd'hui, avec l'émergence des abatteurs ou des défricheurs dans les villages, plusieurs hommes préfèrent déléguer leurs tâches dans l'exploitation vivrière à d'autres, limitant ainsi leurs activités agricoles dans le ménage à la production cacaoyère.

En nous appuyant sur l'échantillon de ménages dirigés par des hommes mariés de cette étude, nous avons voulu déduire le volume des exploitations vivrières polyculturales féminines et le temps que les hommes ou les femmes consacrent aux activités vivrières. À partir des résultats obtenus, il ressort que, d'une manière générale, 95 % des femmes disposent d'une exploitation vivrière individuelle contre 5 % pour les hommes. Par ailleurs, 90 % du temps journalier des femmes sont dépensés dans une exploitation vivrière contre 10 % pour celui des hommes.

Une aide des enfants, plus orientée vers les plantations féminines

Les enfants sont la plus importante source de main-d'œuvre dans la majorité des ménages agricoles en milieu rural. Selon leur âge et leur sexe, ils participent à toutes les étapes de la production agricole. Dans le cas des cultures vivrières, ce sont surtout les jeunes filles qui accompagnent leurs mères tout au long de leur vie dans le ménage. Les jeunes garçons suivent la voie de leur père et s'intéressent beaucoup plus au cacao. Mais de façon générale, les jeunes enfants aident leurs parents dans des tâches comme le nettoyage, la récolte, le transport des denrées au village et le séchage. Cependant, plus les enfants grandissent, plus leurs tâches dans les champs augmentent aussi. Ainsi, une fois que la jeune fille a une dizaine d'année, elle commence à assister sa maman pendant les semis. On note que les activités des jeunes enfants sont plus concentrées dans la production des cultures vivrières. De ce fait, l'aide des enfants bénéficie plus à la femme.

Durant les périodes scolaires, on enregistre une réduction du temps de travail des enfants dans les exploitations vivrières. En moyenne, ils travaillent 12 heures dans la semaine et notamment les week-ends. Par contre, pendant les périodes de vacances, les enfants accompagnent les parents dans les différentes plantations dès le matin. Ils y travaillent en moyenne 5 heures par jour et du lundi au samedi. Que ce soit dans les champs ou au village, la participation des enfants dans les activités agricoles est souvent un moment de joie pour ceux-ci et l'occasion pour les parents de leur transmettre leur savoir-faire agricole tout en veillant sur eux. Seulement, la participation des enfants n'est pas négligeable et dans certains ménages, elle est indispensable. À ce propos, toutes les femmes des 120 ménages agricoles

de cette étude reconnaissent utiliser de temps en temps une main-d'œuvre infantile dans la réalisation de leurs différentes exploitations vivrières.
Les tâches confiées aux jeunes enfants de moins de 10 ans semblent les moins pénibles. Il s'agit très souvent, du transport de petites quantités des champs vers le village ou du séchage des grains dans la cour.

Photo 2 : Un séchage des grains à l'extérieur de la maison par de jeunes enfants *(Ebela, P.A., Nkengou, 2014)*

Quoique cette conclusion démontre l'apanage de la femme dans l'agriculture vivrière, elle couvre un voile sur cette infime partie d'hommes qui consacrent désormais leur temps à la production vivrière. Et pour certains, cette activité devient la principale source de revenus.

3.3.2.2. De plus en plus d'exploitations vivrières masculines

La chute des prix du cacao, occasionnée par la crise agricole, ne va pas seulement contraindre une diversification des cultures commerciales. En effet, parallèlement à celle-ci, il s'effectue des changements sur les différents acteurs dans l'espace rural. Dans le secteur vivrier en l'occurrence, l'évolution se manifeste par une participation de nombreux hommes à l'exercice de l'agriculture vivrière.
La monétarisation de l'agriculture vivrière peut être appréhendée comme le fondement de l'intérêt des hommes pour cette activité. En effet, si les femmes restent le plus souvent dans une agriculture de subsistance, les hommes de leur côté s'intéressent davantage au vivrier marchand. De ce fait, contrairement à celle féminine, la grande partie de la production masculine est commercialisée tandis que le surplus est autoconsommé. Aujourd'hui, plusieurs

hommes sont propriétaires de grandes exploitations monoculturales de maniocs, de bananiers plantains, de maïs, de graines de courges. On dénombre aussi quelques hommes qui disposent des exploitations vivrières individuelles et polyculturales. Mais peu importe leur statut, toutes ces productions masculines sont avant tout une source de revenus pour leurs propriétaires. Le phénomène est plus développé dans les villages à proximité des centres urbains ou traversés par des routes bitumées comme Biba I ou encore Mvam-Essakoé. Ici, il n'est pas rare de rencontrer des hommes propriétaires de plusieurs champs vivrières.

Photo 3 : Une plantation vivrière masculine nettoyée par son propriétaire (*Ebela, P.A., Biba I, 2014*)

Il faut néanmoins retenir que malgré cet intérêt grandissant, pour certains hommes, les cultures vivrières sont toujours une activité secondaire bien loin derrière le cacao. En interrogeant les 30 chefs de ménages de sexe masculin qui disposent en moyenne d'une plantation vivrière individuelle dans notre échantillon, sur les types d'agriculture qu'ils développent, 100 % disent associer l'agriculture vivrière à la cacaoculture. Et en les interrogeant sur la place des revenus vivriers dans leurs budgets, seulement 15 % ont une balance en faveur de cette activité. Pourtant, l'apport des hommes dans la production vivrière est significatif.

En effet, ils travaillent de vastes exploitations monoculturales et petit à petit, incorporent à ce secteur de nouvelles techniques agricoles. Il faut aussi dire, qu'en faisant régulièrement le choix de vastes plantations, ils contribuent à augmenter la production locale.

3.4. Quelques indices d'un secteur en difficulté

3.4.1. Un matériel agricole rudimentaire

3.4.1.1. L'usage d'outils traditionnels

Les outils sont indispensables dans la mise en sol des cultures vivrières par les agriculteurs. Dans le département de la Mvila, l'outillage est l'une des manifestations du retard de cette activité. Il a ainsi très peu changé et se résume le plus souvent à : la houe (*ébak)* pour les semis et le sarclage, la machette (*fa'a*) pour le défrichage, la hache (*ovon*) pour l'abattage, la hotte (*nkoué*) pour le transport et la pioche et le plantoir (*ofak*) notamment pour la culture du bananier plantain.

Photo 4: Les principaux outils utilisés pour l'agriculture vivrière dans le village (*Ebela, P.A., Nkengou, 2014)*

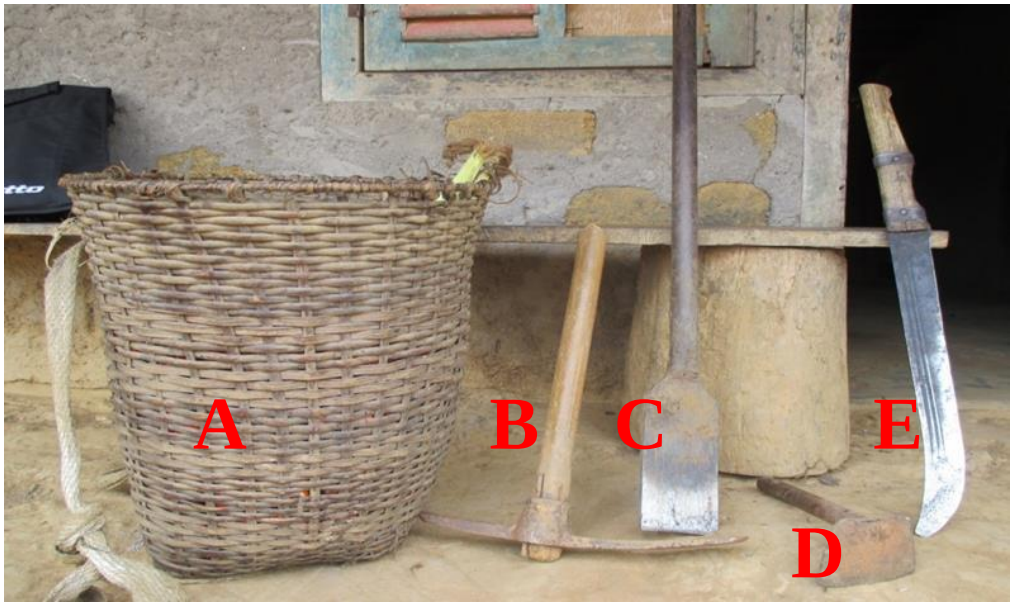

Légende

A : hotte ; B : pioche ; C : plantoir ; D : houe ; E : machette

La modernisation des outils agricoles utilisés par les ménages en milieu rural n'est pas encore réellement effective dans la plupart des cas. Par manque de moyens ou de volonté, les ménages agricoles préfèrent encore se rabattre sur des outils traditionnels qui imposent à longueur de temps le travail manuel et l'effort physique.

3.4.1.2. Le champ familial comme principale source de semences

Les semences sont incontournables dans la production agricole, car elles permettent la reproduction des espèces. Dans le département de la Mvila, elles ont diverses origines. Elles peuvent être issues d'une partie de la récolte mise de côté par le producteur, d'un achat auprès

d'autres producteurs ou des subventions de l'État. Mais, malgré cette multitude de sources, la majorité des producteurs puisent encore presque toutes leurs semences dans leurs provisions personnelles.

L'acquisition des semences est essentiellement traditionnelle. Dans le cas des tubercules, le producteur cherche dans ses anciens champs ou des jachères, des boutures (manioc, macabo) et des plants (bananier plantain). Avec ce système d'approvisionnement, aucune garantie de qualité n'est assurée. Et dans le cas des boutures atteintes de maladies par exemple, le risque de contamination est inévitable. Il s'ensuit inéluctable une baisse de productivité des champs vivriers que compense très peu la hausse des superficies par ménages.

L'usage continu et inconditionnel des semences traditionnelles par plusieurs ménages agricoles et ses conséquences désastreuses sur la croissance de la production elle-même a déjà fait l'objet de plusieurs projets à l'échelle nationale. En concert avec la FAO dans les années 1970, le Cameroun base sa politique agricole sur la « révolution verte ». C'est un projet qui a pour idée phare, une nouvelle conception de l'agriculture vivrière visant à promouvoir l'augmentation des rendements à travers la transition d'une semence traditionnelle à une semence améliorée. Cette initiative fortement soutenue par la FAO est le lancement d'une véritable promotion du semencier au Cameroun. À la suite de cette politique, le pays passe du plan semencier mis en place dès 1980 aux différents programmes agricoles des années 2000.

Actuellement, trois grands programmes et projets agricoles sont vulgarisés dans le département de la Mvila et deux autres au stade expérimental. Il s'agit : *(i)* du programme de relance de la filière plantain ; *(ii)* du programme national de développement des racines et tubercules ; *(iii)* du programme national d'appui à la filière maïs ; *(iv)* du projet de développement de la riziculture pluviale de plateau en zone de forêt à pluviométrie bimodale ; *(v)* programme d'appui à la filière pomme de terre. Tous ces programmes visent avant tout à mettre à la disposition des agriculteurs des semences améliorées afin d'accroître les rendements à l'hectare et opérer une transition entre l'agriculture traditionnelle et celle moderne.

Cependant, la distribution des semences non seulement n'est pas ponctuelle mais elle ne concerne que les organisations paysannes. Et même à ce niveau, toutes n'en ont pas encore bénéficié depuis leur création (Tableau 15).

Tableau 15 : Évaluation de la distribution des semences auprès des organisations paysannes de l'étude

Nom	Siege social	Déjà perçu des semences	Nature des semences
GIC des Merveilles	Biba I	non	/
GIC Family	Andjeck	Oui	Bananier plantains
Coopérative SECOOPOB	Obang 2	Oui	Maïs ; manioc
GIC AFEBID	Ngoazip I	Oui	Maïs ; manioc
GIC Avenir	Kouma	Non	/
GIC Challenge	Mvam Essakoé	oui	Maïs ; manioc ; bananier plantain, riz, pomme de terre
GIC CVC	Bityili 2	oui	Maïs ; manioc, bananier plantain
GIC Femme active	Nkolenyé	non	/

Source : Enquêtes de terrain, département de la Mvila, 2014.

À travers ce tableau, on observe que trois organisations paysannes n'ont jamais perçu les semences, tandis que d'autres comme Challenge ont perçu toutes les spéculations. Ces dernières peuvent non seulement s'auto-ravitailler, mais donner parallèlement la possibilité à d'autres paysans, moyennant un achat, de bénéficier des semences.

Cependant, si cette facilité relative d'acquisition des semences améliorées est manifeste dans le cadre de certaines organisations paysannes, le paysan isolé est condamné à acheter personnellement des semences. Au vu du budget en semences nécessaire pour mettre sur pied un champ vivrier, de nombreux ménages agricoles, vont se résoudre à utiliser leurs semences traditionnelles. Sur les 120 ménages agricoles enquêtés, moins de 5 % admettent avoir utilisé une fois des semences améliorées. Et sur la totalité des ménages agricoles qui ont utilisé au moins une fois des semences améliorées, 80 % ont au moins un membre d'une organisation paysanne.

Le recours aux semences traditionnelles est toujours justifié par une absence de moyens pour en acheter. Une bouture de manioc de 30 cm coûte en moyenne 10 francs CFA ; un plant de bananier plantain en moyenne 15 francs CFA. Le volume nécessaire par champ dépend de sa superficie et de son type. Pour un champ d'arachides de 2 500 m^2 environ, le paysan a besoin en moyenne de 200 boutures de manioc (soit une dépense minimale de 2000 francs CFA). Pour beaucoup, ces achats supplémentaires ne sont pas toujours possibles. Environ 70 % des

enquêtés pensent introduire des semences améliorées dans leur système de production si elles sont distribuées gratuitement.

3.4.1.3. La « défriche-brûlis », le plus important moyen de fertilisation des sols

En 2012, le Cameroun consomme environ 10.1 % d'engrais chimiques, loin derrière la Côte d'Ivoire (24.5 %) ou encore le Ghana (34.9 %) (Banque Mondiale, 2015). Ce chiffre très bas et loin de ses prévisions est pourtant plein de disparité. En effet, environ 75 % d'engrais sont destinés aux différentes cultures de rente notamment le cacao et le café, tandis que l'essentiel des 25 % restant va au vivrier marchand à travers la distribution aux organisations paysannes. Or au Cameroun, environ 80 % des exploitants agricoles pratiquent encore une agriculture de subsistance. Ce qui implique que l'usage d'engrais autant que celui des semences améliorées est encore pour la grande majorité des producteurs vivriers, à l'état embryonnaire.

Les agriculteurs vivriers traditionnels du département de la Mvila ont comme seule source de fertilisation des sols « le système de défriche-brûlis (ou abattis-brûlis) » (Jouve, 2012). C'est un système possible dans une situation de jachère. Pour quelques auteurs, il peut être une alternative aux engrais chimiques (Roose, 2013 ; Dai & Duponnois, 2012). Selon Jouve (2012),

> *l'abattage et le brûlis de ce couvert permettent de relever le pH du sol (généralement acide) et de concentrer dans l'horizon superficiel du sol les éléments minéraux (P et K surtout) provenant des cendres de la végétation calcinée.*

Si l'auteur fait l'apologie de ce système qui selon lui, permet au sol de recouvrer sa « biodiversité originelle », il ne manque pas de nuancer cette appréciation en précisant que ce système ne peut être une véritable réussite dans un processus de fertilisation du sol que dans un environnement de faible densité (moins de 20 habitants/km^2). En effet, avec cette densité, la probabilité pour avoir des longues jachères est encore importante.

Dans de nombreux ménages agricoles enquêtés, depuis quelques décennies, la durée de la jachère tend à se réduire. C'est souvent le résultat d'un rapprochement des plantations vers les zones d'habitation pour réduire le temps de marche. On note ainsi l'existence de plusieurs champs vivriers à moins de 1 km de la maison. Le rôle de fertilisant d'une jachère qui parfois n'existe plus est alors remis en question, même en cas de brûlis dans ce contexte où les champs vont en permanence se succéder les uns aux autres dans ces espaces. Et au final, les terres perdent leur productivité. Un déficit qui entraîne une baisse des rendements à l'hectare. Une situation qui s'aggrave quand l'agriculteur n'utilise des engrais chimiques ou biologiques.

Dans ses différents programmes agricoles, l'État fait sans cesse la promotion d'une utilisation d'engrais, comme étant la solution pour augmenter les rendements. Une fois de plus, à travers la distribution des semences améliorées déjà traitées, certains agriculteurs dans des organisations paysannes dans le département de la Mvila ont pu profiter des engrais. Le reste des agriculteurs est alors condamné à se tourner vers des fournisseurs privés. Ce qui n'est pas une chose facile pour ces agriculteurs qui doivent encore relever deux défis majeurs :

- rompre avec leur tradition culturale

La polyculture qui est encore en vigueur dans le département est un handicap pour l'usage d'engrais. Généralement, chaque culture a besoin d'un engrais spécifique. Or en les mettant ensemble dans une parcelle, l'agriculteur ne peut plus utiliser d'engrais dont certains ne peuvent s'associer.

- apprendre à dépenser pour les engrais

La principale raison que donnent souvent les agriculteurs pour justifier l'absence d'utilisation d'engrais, est leur cherté. Selon la FAO, pour un meilleur rendement, il en faut en moyenne 100 kg/ha de culture. Or, face au coût toujours important de ceux-ci sur les marchés locaux, acquérir ce volume est encore inaccessible à plusieurs petits agriculteurs qui font le choix de s'en passer.

Tableau 16 : Les prix au kg de quelques engrais sur les marchés d'Ebolowa

Type	**Prix/kg (FCFA)**	**Prix/100 kg (FCFA)**
20-10-10	400	40 000
14-24-14	550	55 000
20-20-20 plantonus	3000	300 000
Sulfate de potasse	350	35 000
Chlorure de potasse	350	35 000
Urée	400	40 000
Kiésérite	350	35 000
Sulfate d'ammoniac	500	50 000
Plantonus	3250	325 000
Solupotasse	1500	150 000

Source : Ebela, P.A., 2014, à partir de (DRADRS, 2010).

La diffusion de l'utilisation d'engrais est encore une chimère en milieu rural. Au-delà des prix et des traditions agricoles, la connaissance même de ceux-ci et de leur utilité dans l'agriculture vivrière reste un véritable problème. Certes, au moment où se pose avec acuité la

question de l'usage d'engrais chimiques dans les exploitations agricoles et de leur impact sur l'environnement et la santé, faire l'apologie des engrais chimiques est sans doute déplacé. Il s'agit peut-être de trouver à travers une recherche importante des alternatives à l'usage d'engrais chimiques et de mettre à la disposition de la majorité des ménages agricoles, les moyens d'accéder à une agriculture durable. Mais la transmission d'une agriculture durable qui respecterait l'environnement et la santé passe avant tout par la mise à la disposition d'une information suivie et en temps réel aux agriculteurs. Un procédé possible à travers un accompagnement concret des agriculteurs dans leurs activités de production.

3.4.2. L'insuffisance de l'accompagnement des agriculteurs

En 2005, le gouvernement camerounais en redéfinissant sa politique agricole dans le document de stratégie de développement du secteur rural reconnaît l'intérêt de soutenir l'agriculture vivrière. Elle est en effet perçue non plus comme une simple source alimentaire, mais parallèlement comme une source de revenus pour de nombreux ménages agricoles, notamment en milieu rural (MINADER, 2006).

La défaillance du secteur vivrier se manifeste surtout par de faibles rendements. En effet, le fort taux de production vivrière du Cameroun, n'est pas toujours la conséquence d'une amélioration des techniques de production ou l'utilisation des engrais et une meilleure semence. Il est vraisemblablement lié à un accroissement des superficies pour répondre aux exigences de la croissance démographique ou dans une moindre mesure aux besoins économiques. Ce diagnostic posé, la solution à cette situation va se trouver dans la modernisation de l'appareil productif du secteur vivrier pour augmenter les rendements.

En 2009, dans la politique agricole mentionnée dans le DSCE, l'État reconnaît une fois de plus que le développement des espaces ruraux et des ménages agricoles ne peut se faire sans l'apport des revenus vivriers dans leur budget (République du Cameroun, 2009). Comme dans le passé, il réitère la modernisation de l'appareil productif avec les mêmes supports qu'en 2005. Mais à l'état actuel, malgré la mise en place de nombreuses stratégies pour moderniser l'appareil productif en milieu rural, sur le terrain, très peu de ménages agricoles peuvent prétendre en bénéficier. Et la conséquence est forcément la constance d'une agriculture vivrière aux perpétuels faibles rendements.

Le défi de l'État est d'accroître de 30 % les rendements sur la base du niveau de 2005.

La modernisation de l'appareil productif en milieu rural se prévoit dans des domaines stratégiques donc : l'accès aux intrants (semences, engrais) et au crédit et la vulgarisation des nouvelles technologies agricoles…

Le développement agricole doit se faire selon les réalités agro-écologiques et le potentiel agricole de chaque région. La mise en place des différents programmes va dans ce sens. Dans

le cas du département de la Mvila, la promotion de la production des produits comme le manioc, le bananier plantain ou le maïs en sont un exemple. Mais si la volonté de mettre à la disposition des agriculteurs plus de semences est une réalité, l'action reste encore insuffisante à plus d'un titre. Le volume de semences distribuées est encore très bas. En 2010 dans toute la région du Sud, via le programme banane plantain, 168 000 rejets distribués soit un total correspond à une superficie de moins 140 ha de cultures et via le programme racines et tubercules, « 45 ha de champs semenciers créés, 90 000 boutures distribuées pour la multiplication et 120 000 boutures distribuées pour la production » (DRADRS, 2010). Or en prenant en compte que la région regroupe en moyen 56 332 exploitants de bananiers par exemple, chaque exploitant ne perçoit que 3 rejets en 2010. Un volume très insignifiant vu les objectifs de production de l'État. Aussi la totalité de ces semences n'est revenue qu'aux organisations paysannes, laissant en marge de nombreux ménages agricoles qui n'en sont pas membres soit, environ 52 275.

Concernant l'accès au crédit, jusqu'en 2010, seuls 74 groupes ont pu bénéficier du financement FIMAC. Le financement des activités agricoles reste encore essentiellement à la charge du producteur, ceci même au sein des organisations paysannes.

Pour ce qui est de la promotion de nouvelles techniques agricoles, elle est assurée dans le département par les chefs de postes. Ils sont aussi des agents de vulgarisation agricole pour le compte du programme national de vulgarisation et de recherche agricole (PNVRA). Chaque chef de poste est responsable de trois à quatre villages, soit en moyenne 100 ménages agricoles. Mais, en l'absence de moyens de déplacement plus adaptés, leurs actions se limitent généralement à quelques agriculteurs dans le village, et à quelques villages. Très souvent, ils ciblent quelques organisations paysannes qui émergent et oublient les autres paysans.

Selon monsieur Balla, des zones entières restent encore sans accompagnement faute de chefs de poste disponibles. Dans le cadre du PNVRA, le département compte environ 17 agents de vulgarisation agricole soit 752 exploitants par AVZ. Ce qui fait environ 12 784 exploitants agricoles accompagnés sur les 24 059 que compte la région (DRADRS, 2010). Ce qui signifie qu'il faut déployer des efforts supplémentaires pour offrir un suivi renforcé aux agriculteurs.

3.4.3. Un financement sur la base des fonds individuels

L'agriculture, qu'elle soit familiale ou industrielle, implique toujours des dépenses que doit assumer le producteur. Dans les villages, les sources de financement des activités agricoles ont pour principales origines, des fonds propres et des subventions de l'État ou de ses partenaires de développement.

Caractéristique et distribution des fonds propres

Les fonds propres ici sont considérés comme de l'argent provenant des économies personnelles du producteur, qu'il investit pour faire face aux dépenses liées à ses différentes activités agricoles en milieu rural. Ils émanent le plus souvent des activités commerciales menées par les membres du ménage agricole comme les ventes des cultures vivrières ou des produits forestiers. Cependant, les fonds propres peuvent aussi être des ressources en nature, réservées par le ménage et qui permettent de répondre aux besoins de l'avenir. Environ 75% des ménages agricoles enquêtés utilisent exclusivement ces fonds propres dans la création de nouveaux champs ou dans l'entretien de ceux qui existent.

Trois grands domaines de dépenses que les agriculteurs doivent assumer, quelle que soit la taille de leur exploitation, sont recensés. Il s'agit de : l'outillage, l'abattage et les semences. Ces dépenses, généralement annuelles, sont des variables pour certains domaines comme celui de l'outillage.

Les outils agricoles ne suivent pas en effet les mêmes fréquences d'achat que le reste des éléments nécessaires à la production. Ils sont renouvelés en fonction de leur durée d'utilisation. En prenant le cas des houes ou des haches, elles sont changées tous les 2 à 3 ans, contrairement à la machette ou à la lime dont la durée d'utilisation n'excède pas une année, voire moins en cas d'usage intensif.

Pour la majorité des ménages agricoles dans les villages, les dépenses semencières ne nécessitent pas d'avoir de l'argent. Elles sont puisées directement dans les réserves en nature (le grenier) qui ont été mises de côté lors des précédentes récoltes. Par exemple, pour une production totale de 6 sacs d'arachides, 2 sacs sont vendus, un est réservé à la semence et 3 sont consommés.

Toutefois, les ménages agricoles bénéficient aussi d'une aide familiale. Elle existe surtout dans les ménages qui ne disposent pas suffisamment de fonds propres pour mener à terme leurs activités. Cette aide peut être financière ou en nature. Dans le cas d'une aide en nature, les autres membres de la famille apportent sous forme de main-d'œuvre ou de semences, leur apport dans la production du ménage. C'est généralement le cas dans les ménages dirigés par des femmes ou des vieillards esseulés. En ce qui concerne l'aide financière, elle provient surtout des membres du ménage installés dans les centres urbains ou dans d'autres villages. Au début de chaque campagne agricole, ils envoient leur contribution au financement d'une main-d'œuvre supplémentaire, de l'abattage ou de l'achat des semences. Dans certains ménages enquêtés, ce financement extérieur peut souvent atteindre 50 000 francs CFA chaque année. Si cette somme n'est pas consistante, elle reste pourtant indispensable dans plusieurs

ménages qui n'arrivent pas toujours à assumer toutes les charges financières d'une exploitation vivrière.

Un faible apport des subventions étatiques

Le financement de l'agriculture fait partie des préoccupations de l'État camerounais depuis le gouvernement Ahidjo (1960-1983). En effet, avec le lancement de la révolution verte, qui exige un développement équilibré de toutes les filières agricoles et la modernisation de l'appareil productif, le soutien des petits agriculteurs s'érige en politique gouvernementale. De ce fait, plusieurs structures sont créées (FONADER, ONCPB…) afin de mettre à la disposition des agriculteurs, des appuis conseils et des financements. Pendant cette période, l'État soutient à hauteur de 75 % les activités agricoles. Seulement, le développement agricole est plus orienté vers les cultures de rente. Le FONADER par exemple alloue seulement 10 % de ses financements aux initiatives vivrières. Mais dès 1998, la nouvelle politique agricole, qui accentue aussi la promotion de la diversification des revenus des ménages agricoles est plus favorable au développement du vivrier marchand. Des programmes et des projets permettent aux agriculteurs de bénéficier de diverses subventions. Actuellement, l'État et ses partenaires financent l'agriculture vivrière dans le département de la Mvila à travers quelques programmes nationaux clés.

Tableau 17 : Quelques programmes agricoles en cours dans le département de la Mvila

Noms	Source (s) de financement	Durée
PACA[10]	Banque Mondiale	2009-2015
PRFP[11]	État camerounais (fonds PPTTE)	2002-2017
PNAFM[12]	État camerounais (fonds PPTTE)	2004-2017
PNDRT[13]	État camerounais et FIDA	2004-2017
PACEFA[14]	Agence française de développement	2008-2017
PRODERIP[15]	Agence japonaise de coopération internationale	2011-2018

Source : Ebela, P.A, à partir de (MINADER, 2009 ; 2014).

[10] Projet d'Amélioration de la Compétitivité Agricole
[11] Programme de Relance de la Filière Plantain
[12] Programme National d'Appui à la Filière Maïs
[13] Programme National de Développement des Racines et Tubercules
[14] Programme d'Amélioration de la Compétitivité des Exploitations familiales Agropastorales
[15] Projet de Développement de la Riziculture Pluviale de plateau en zone de forêt à pluviométrie Bimodale

Les subventions agricoles sont remises sous formes de matériels agricoles (semence, engrais, outils) aux paysans organisés en GIC. Seulement, leurs volumes sont encore en deçà des attentes. Pour cela, ils ne bénéficient qu'à une minorité, sélectionnée souvent de manière discriminatoire. Certains responsables de GIC dénoncent d'ailleurs le "favoritisme" qu'ils ont observé au niveau de l'administration locale et qui exclut d'office certains demandeurs aux dépens d'autres. Des propos difficiles à vérifier, mais qui peuvent témoigner de la difficulté des ménages agricoles à bénéficier des subventions étatiques en milieu rural. Pourtant, ce difficile financement de l'activité agricole en milieu rural a une incidence sur la qualité même de cette activité au sein de nombreux ménages car, il renforce leur dépendance vis-à-vis d'une agriculture de subsistance.

3.4.4. Une évaluation difficile des volumes de production

L'un des principaux problèmes qui entravent la production vivrière en milieu rural est l'absence de statistiques pour faire un suivi chiffré de la production et mieux adapter les orientations politiques. Les dernières enquêtes agricoles au Cameroun datent des années 1990. Celles-ci s'intéressent à l'ensemble du pays et permettent d'avoir une vue générale de la production agricole sans distinction de filière. Aujourd'hui, l'essentiel des volumes de production reste indéterminé.

Au vu de toutes les statistiques sur la production vivrière dont dispose actuellement le Cameroun et qui se retrouvent à la FAO ou à la Banque mondiale, nous nous sommes questionné sur leurs origines. Pour cela, nous avons interrogé le délégué départemental d'agriculture de la Mvila. Il nous a orienté vers les différents chefs de poste agricole. Selon ceux-ci, il n'existe aucun budget alloué aux enquêtes agricoles dans leurs zones. Ainsi, pour produire des statistiques vivrières, ils se fient à l'ensemble des prévisions de production des organisations paysannes. En effet, à chaque volume de semences distribuées, correspond un volume de production attendu. Ainsi, sans avoir la production finale, sans même la vérifier, les volumes de production attendus sont retenus comme des volumes de production exacts. Ils sont alors utilisés comme représentant la production de toute la région. Une action qui biaise toutes les données agricoles locales, même dans le cas où ils retiennent les volumes de production exacts, les organisations paysannes sont les premières à ignorer les volumes de production qui peuvent provenir de leurs propres plantations vivrières, car elles effectuent rarement un suivi chiffré de leur production parce que ne disposant pas toujours d'outils de mesure adaptés. Pour preuve, malgré notre insistance, aucune organisation paysanne avec laquelle nous avons travaillé n'a pu nous fournir un registre de suivi des récoltes des membres, ou de l'ensemble du groupe depuis la création ou les deux dernières années.

La difficulté d'avoir des statistiques agricoles est encore plus importante chez les petits agriculteurs. Aucun ne possède un registre de suivi de sa production année par année ou récolte par récolte. Ils n'en trouvent pas l'utilité selon eux. Mais la satisfaction d'une telle exigence semble difficile en milieu rural actuellement parce que les champs sont récoltés selon les besoins du ménage et la maturation des cultures. Par ailleurs, la même culture dans un même champ ne garantit pas forcément le même rendement, c'est-à-dire le même poids même dans un conditionnement identique.

Que ce soit pour les organisations paysannes ou encore les ménages agricoles, les outils de mesure sont presque les mêmes. Il s'agit de la hotte, des régimes ou encore des sacs. Ces dernières années, une unité de mesure a été adoptée dans tous les villages. Il s'agit du sac de 100 kg (Photo 5).

Ce nouvel outil sert à estimer les volumes des produits comme les arachides, les graines de courges, le manioc ou encore le macabo. Mais même avec cette innovation, l'obtention d'estimations des volumes de production reste difficile, car ils sont rares ces agriculteurs qui arrivent à se souvenir de leurs différentes productions par exploitation. Cependant, certains agriculteurs ont pu estimer la production de certains produits dans quelques-unes de leurs exploitations vivrières pour la campagne 2013.

Photo 5: Le sac de 100 kg, le principal outil de mesure de la production vivrière pour la vente en gros de tubercules et de grains (manioc et macabo, graines de courges)(*Ebela, P.A., Bityili, 2014)*

Tableau 18 : Volumes de production de quelques cultures selon les superficies

	Villages	Superficie (en ha)	Production		
			Cultures*	Volumes* (en kg)	Rendement à l'ha (en kg)
Ménage 1	Nkengou	1,5	Graines de courge	1000	667
		0,5	Arachides	8 00	400
Ménage 2	Biba I	0,4	Arachides	420	168
Ménage 3	Andjeck	0,5	Graines de courge	400	200
		0,25	Arachides	5 00	125
Ménage 4	Nkolowon	1,5	Graines de courge	9 00	600
		0,3	Arachides	5 00	150
Ménage 5	Nkolényé	0,5	Arachides	6 00	300
		1,5	Graines de courges	600	400

***Nous avons privilégié les graines de courge et les arachides ici parce que leurs volumes semblent plus faciles à estimer par rapport aux autres cultures.**
***Volume total du ménage = nombre de sacs récoltés x poids du sac**

Source : Enquêtes de terrain, département de la Mvila, 2014.

L'ensemble de toutes ces productions inscrites dans ce tableau s'est fait sans un usage d'engrais chimiques. Ainsi, la qualité de la production et son volume dépendent du travail effectué par le producteur d'une part et d'autre part des conditions naturelles de production de la localité. En revenant sur les localités à forte fertilité naturelle des sols comme Nkengou, on note une production plus importante à l'hectare. En effet, en comparant par exemple les productions des arachides et des graines de courge du ménage de ce village à celui du village Nkolényé, on se rend compte que les rendements sont de : 667 kg conte 400 pour les graines de courges, et 400 kg contre 300 pour les arachides.

Cependant, toutes ces disparités qui peuvent généralement être associées soit à la taille de l'exploitation, à la disponibilité de la main-d'œuvre, à la qualité de la semence, à la présence de parasites ou aux aléas climatiques ne cachent pas la faiblesse de la production dans ces exploitations primaires où aucune modernisation n'a été prise en compte.

Conclusion du chapitre III

La production vivrière est, dans le département de la Mvila, l'apanage des espaces ruraux. Elle y est la principale activité de production, parce qu'elle remplit une double fonction en permettant non seulement aux ménages ruraux de se nourrir, mais aussi de tirer un revenu à partir de la vente des surplus.

Le département est situé dans une zone géographique qui rend possible le développement d'une large gamme de cultures. Les populations produisent ainsi divers types de produits vivriers dans le respect d'une organisation souvent soumise à un calendrier. Pour la majorité des agriculteurs vivriers, la production vivrière est encore essentiellement destinée à la consommation au sein des villages.

L'agriculture vivrière se fait encore au sein de petites exploitations familiales, très souvent gérées par les femmes. Malgré une implication d'autres acteurs dans la production (les hommes et les jeunes), les femmes sont les principales actrices de la production vivrière. Depuis quelques années, les organisations paysannes se sont lancées dans la production vivrière. Elles y introduisent une certaine nuance dans les techniques de production, les types de champs (qui ne sont plus uniquement des polycultures, mais aussi des monocultures) et l'utilisation des semences et des engrais. Bien plus, elles y introduisent l'exploitation de vastes plantations et contribuent beaucoup à l'augmentation des volumes de production.

Depuis la chute des cours du cacao qui a montré une certaine fragilité du système de rente, le gouvernement camerounais a augmenté la vulgarisation de la modernisation de l'appareil productif pour optimiser le secteur vivrier. Celle-ci doit se faire au sein des organisations paysannes qui expérimentent le développement d'une agriculture moderne. Pourtant, des décennies après, les résultats sont lents, voire inexistants dans certains villages où l'agriculture vivrière se fait encore de manière traditionnelle.

Le retard de l'agriculture vivrière se manifeste par la survivance de la polyculture de subsistance, d'un outillage rudimentaire, d'un accès difficile au financement et aux intrants améliorés, etc. Un cadre, qui augmente toujours les coûts de production et les risques d'échecs et qui condamne souvent les petits agriculteurs à la vulnérabilité d'une activité peu prometteuse.

CHAPITRE IV : LE VIVRIER MARCHAND, UN SECTEUR QUI PEINE À PROGRESSER

Les cultures vivrières représenteraient environ 30% des volumes agricoles commercialisés dans la Mvila. Dans les villages, l'agriculture vivrière marchande est surtout exercée par des femmes. Celles-ci, en dépendent toujours économiquement contrairement aux hommes. Le revenu marchand leur donne les moyens d'assumer leurs responsabilités financières dans le ménage. Quoique la vente des cultures vivrières intéresse toutes les populations rurales, c'est dans les organisations paysannes qu'elle est intensive. En dépit de toute cette sollicitation, les transactions commerciales autour des cultures vivrières sont encore élémentaires. Ce sont généralement de petits échanges entre les paysans ou entre ceux-ci et des citadins. Cependant, malgré la constance de la vente dans les villages, c'est dans les villes, notamment Ebolowa, que se passent la majorité des écoulements des produits vivriers. La ville d'Ebolowa et les autres chefs-lieux d'arrondissement disposent en effet des principaux marchés où se ravitaillent les populations. Pourtant, si on note toute cette dynamique autour de la commercialisation vivrière, c'est une activité qui ne s'est pas encore réellement développée. La preuve en est que pour de nombreux ménages, le vivrier marchand demeure une source de revenus accessoire, souvent bien loin derrière la cacaoculture ou l'exploitation de quelques ressources forestières. De nombreux facteurs permettent de comprendre cet état des choses. Mais c'est dans l'enclavement des zones de production qu'il faut surtout regarder. En effet, la précarité et l'insuffisance des routes et des marchés entraînent une hausse des prix sur les marchés et une baisse du prix aux producteurs, la réduction des volumes et des variétés commercialisés et une anarchie de toute l'organisation des échanges. Toutes ces contraintes et bien d'autres conduisent régulièrement à l'évidence d'un secteur qui évolue encore dans des conditions rudimentaires. Un environnement qui présente peu de garanties et qui limite souvent l'enthousiasme de plusieurs ménages vis-à-vis du vivrier marchand.

Ce chapitre s'intéresse aux différents problèmes qui réduisent le potentiel du vivrier marchand. Pour cela il analyse quelques causes qui justifient la réduction des variétés et des volumes commercialisés, les mécanismes de vente et de formation des prix, les outils de mesure et le monopole des *buy'em sell'em*. En plus, il insiste sur la précarité des routes et des marchés, deux éléments dont la mauvaise qualité influence à plus d'un titre le retard du vivrier marchand.

4.1. Un choix peu exhaustif des produits commercialisés

On démontre dans le département de la Mvila, différentes cultures vivrières. Pourtant, seules quelques-unes sont commercialisées. Il s'agit notamment du manioc, du macabo, des graines de courge et de la banane plantain. Moult raisons peuvent permettent de comprendre cette restriction de choix.

4.1.1. Une demande locale constante et des marchés spécifiques

La libre circulation des biens et des personnes au Cameroun entraîne aussi celle des produits vivriers. Les marchés vivriers sont alors de vastes concentrations des vivres récoltés de part et d'autre du pays. Dans les marchés du département de la Mvila, il est facile d'observer sur des étals, divers produits dont les foyers de production se trouvent hors de la localité. Ils proviennent très souvent des régions du Centre (ignames, tomates, piments), du Nord (arachides, oignons), de l'Ouest (pommes de terre), etc. Seulement, quoique nombreux, ces produits « étrangers » ne sont pas pour autant plus avantagés dans les choix des consommateurs (essentiellement originaires du département de la Mvila) qui préfèrent prioritairement les produits de base locaux (manioc, banane plantain, graines de courge et macabo).

Les habitudes alimentaires des populations du département de la Mvila sont encore en faveur des différents tubercules produits sur place. Ainsi, malgré l'importance des importations de riz (le Cameroun importe 819 800 tonnes environ en 2013) et leur vulgarisation, la banane plantain, le macabo et le manioc sont encore dominants. Leur place dans la consommation des ménages entraîne leur prééminence commerciale sur les autres produits vivriers récoltés en milieu rural.

Le monopole de ces cultures dans la commercialisation vivrière repose aussi sur la promotion qu'en font les pouvoirs publics. En effet, ceux-ci, dans l'esprit de continuité de la vulgarisation du vivrier marchand, ont institué au sein des arrondissements des marchés annuels pour faciliter la vente de ces différentes cultures. Ces mesures d'incitation contribuent à accroître le potentiel économique de ces trois produits, non seulement au sein des différents arrondissements où sont organisés ces événements, mais aussi dans tout le département.

Le choix peu exhaustif des cultures vivrières que commercialisent les ménages agricoles dans le département de la Mvila peut donc être une réponse aux préférences alimentaires des populations locales d'une part, et d'autre part de la promotion du vivrier marchand effectuée par les autorités locales. Cependant, si ces deux explications sont indéniables, elles ne sont pas les seules. C'est aussi dans l'obsolescence des méthodes de conservation et de stockage qu'on peut comprendre cette limite dans le choix des cultures vivrières commercialisées ici.

4.1.2. Des moyens de conservation et de stockage peu développés

Les techniques de conservation et de stockage des cultures vivrières dans les villages sont encore rudimentaires. Si certains ménages essaient de contourner ces problèmes, en apporter des réponses pérennes est un enjeu important. En effet, en l'absence d'évolution dans ce domaine, les producteurs sont en permanence confrontés à d'importantes pertes post-récolte. Une situation qui va réduire non seulement les volumes produits, mais surtout ceux commercialisés.

Les conditions de conservation et de stockage en vigueur dans les villages reposent sur l'inaccessibilité de la majorité des producteurs aux méthodes modernes pour plusieurs raisons :

- Une faible électrification. Dans de nombreux villages, il n'existe pas de courant électrique et le groupe électrogène est encore limité à un usage domestique au sein de quelques ménages. En prenant le cas des villages de cette étude, seuls Bityili, Ngoazip I et Biba I et Mvam-Essakoé et Nkolowon ont accès au courant électrique. Et dans certains, les coupures électriques peuvent parfois atteindre deux mois, voire plus. Or, l'accès au courant électrique est indispensable pour l'utilisation des équipements modernes de conservation (réfrigérateur, congélateur…) ;
- une faible disponibilité des équipements modernes dans les villages ou dans les ménages. En interrogeant les nombreux ménages de cette étude sur l'existence ou non d'un réfrigérateur ou d'un congélateur chez eux, nous obtenons 95 % de ménages qui n'en disposent pas. Dans ce cas précis, les seules raisons qui justifient ce résultat sont les coûts élevés de ces produits. Sur le marché d'Ebolowa par exemple, un petit congélateur à l'état neuf coûte en moyenne 250 000 FCFA. À ce prix d'achat, il faut ajouter les frais de transport qui peuvent s'élever à 50 ou 100 000 selon la distance. Au final, le paysan doit débourser en moyenne 300 000 FCFA pour s'offrir un petit congélateur. Pour plusieurs agriculteurs, il n'est pas encore envisageable d'investir autant pour un équipement dont la nécessité dans les villages reste encore fortement à démontrer. En plus, à cause des nombreuses coupures de courant, c'est un investissement qui n'est pas toujours rentable.

Toutes ces contraintes qui réduisent l'évolution des techniques de conservation favorisent la perpétuation des différents usages développés dans les villages depuis des décennies.

La conservation des produits vivriers des ménages agricoles dans le département de la Mvila peut se résumer au séchage (graines de courge, arachides, maïs) (Photo 6), à la transformation en produits dérivés (manioc), ou à la rétention dans le sol (macabo, manioc). Certains produits comme la banane plantain sont tout simplement gardés dans un coin de la maison pendant

quelques jours avant la consommation ou la commercialisation. Ces méthodes, très peu évoluées, ont généralement pour principal objectif de ralentir le plus longtemps possible le délai d'altération de la récolte. Mais, si les tentatives sont salutaires, leurs actions sont encore insuffisantes et limitées dans le temps notamment, pour une conservation hors des espaces ruraux. Par ailleurs, si ces différentes méthodes de conservation traditionnelle peuvent prolonger la durée post-récolte des produits une fois ceux-ci transformés, leur action à long terme sur les produits bruts est encore loin des attentes.

Photo 6: Séchage et conservation traditionnels des cultures vivrières (Ebela, P.A., Nkolenyé, 2014)

<u>Légende</u> : a) Des épis de maïs attachés à une barre au-dessus du foyer de bois ;
b) Un séchoir traditionnel

Le cas du manioc qui est essentiellement consommé en milieu rural sous forme de racines, a permis de développer de nouvelles techniques de conservation à même d'augmenter sa durée post-récolte de 2 à 3 jours à 1 à 4 semaines. Il s'agit par exemple selon la Fondation Allemande pour le Développement International (DSE) (2000) :

- du stockage dans des silos-fosses qui sont recouverts d'un toit de chaume ;
- du stockage dans de la sciure humide ;
- de l'immersion dans un fongicide et la mise en sacs de polyéthylène ;
- du stockage réfrigéré, parfois associé à la méthode précédente ;
- du stockage sous bâche en plastique de racines trempées dans de l'eau.

Mais tenant compte du contexte socio-économique des espaces ruraux africains, cette institution préconise l'usage dans cette zone de la dernière technique de conservation. Qui contrairement à l'immersion ou à la réfrigération peut être plus accessible à la majorité des

ménages agricoles. Cependant, loin de ces préconisations, la conservation du manioc dans les villages du département de la Mvila, consiste le plus souvent à laisser les racines dans le sol après la maturation et à attendre la récolte. Or, selon certains ménages agricoles, si les racines de manioc ne sont pas consommées dans les délais, il y a un fort risque de les voir se détériorer. C'est d'ailleurs ce qui arrive le plus souvent dans les ménages agricoles enquêtés où la vente des cultures vivrières n'est pas régulière.

Dans les zones sahéliennes comme le Nord du Cameroun, la conservation des céréales (maïs, mil, sorgho…) dans des greniers traditionnels est régulière et permet de garantir une longévité plus importante des cultures après les récoltes. Mais dans le département de la Mvila, la fragilité des produits locaux contraint les paysans à consommer dans de brefs délais les productions brutes après les récoltes. À défaut, elles sont laissées dans le sol. Le champ est alors le principal grenier pour le ménage agricole.

La logique du champ grenier devient cependant un réel problème pour les ménages intéressés par le vivrier marchand. En effet, pour le commerce, les cultures vivrières sont transportées des champs vers le village selon les besoins. Seulement, dans de nombreux cas, en l'absence d'écoulement rapide dans les marchés, plusieurs agriculteurs se résignent, impuissants, à voir leurs productions s'avarier sans atteindre le marché. Pour de nombreux agriculteurs, la peur de perdre dans de telles conditions leurs productions et leurs efforts de travail est aussi l'une des causes de leur refus de s'impliquer davantage dans la commercialisation des cultures vivrières.

La conservation des produits vivriers reste l'un des principaux défis des commerçants des vivres. Elle conditionne aussi le type de produit à privilégier dans le commerce. Si les méthodes de conservation sont anciennes dans les villages, dans les marchés urbains ce n'est guère mieux. Ici, sont mis à la disposition de quelques commerçants, des édifices sommairement construits, destinés au stockage ou encore à la conservation des cultures vivrières. Le plus souvent, ce sont des petits hangars sans aucun équipement adapté qu'usent au quotidien de nombreux commerçants basés dans les villes. Il faut se rendre au marché d'Abang Minko'o, à des kilomètres du département de la Mvila, pour trouver un réel entrepôt aménagé par les autorités spécialement pour le stockage des cultures vivrières. L'entrepôt des cultures vivrières du marché d'Abang Minko'o est un bâtiment sommaire d'environ 250 m^2, constitué de quatre murs surélevés d'un toit recouvert de tôles en aluminium. Des produits vivriers y sont entreposés pour le marché ou le transit pour les pays frontaliers (Gabon, Guinée Équatoriale…). Le magasin ne dispose d'aucune infrastructure moderne de conservation des cultures vivrières, il est juste un lieu de stockage occasionnel. Ainsi, aucun aménagement n'est fait pour améliorer la conservation des produits qui y entrent. La durée de stockage, qui est de 1 à 2 jours, est donc très courte (Planche photographique 9).

Planche photographique 9 : L'entrepôt de cultures vivrières d'Abang Minko'o *(Ebela, P.A., marché d'Abang Minko'o, 2014)*

a) L'entrée principale donne accès à l'intérieur du hangar aux commerçants et véhicules.

b) D'importants volumes de produits vivriers, en transit vers les pays de la zone CEMAC, sont stockés dans le hangar pendant le jour du commerce.

C'est pour lutter contre la rareté des magasins de stockage adéquats que plusieurs producteurs et revendeurs choisissent quelques cultures vivrières. Elles présentent, pour eux, une meilleure conservation. Parmi ceux-ci, il y a le macabo, les dérivées du manioc, la banane plantain et les graines de courges. Pour le cas de la banane plantain, du macabo et des graines de courges, ce sont des produits sollicités parce qu'offrant une meilleure disposition à résister aux différents aléas climatiques (pluie, soleil) pendant des jours et plus adaptés au transport.
Par ailleurs, la durée de conservation de ces cultures après la récolte semble aussi relativement longue. Elle peut varier d'environ deux semaines pour la banane plantain à un mois pour le macabo et plus d'une année pour les graines de courge à l'abri de l'humidité.
Toutes ces exigences qui conditionnent d'une manière générale le choix des produits vivriers à commercialiser évoluent pourtant quand il s'agit de ne parler que du cas spécifique des espaces ruraux. En effet, ici, la qualité de l'offre repose aussi sur le type d'acheteurs auxquels doivent faire face les ménages agricoles commerçants.

4.1.3. Au niveau du village, des produits commercialisés qui dépendent aussi du type d'acheteurs

Le village est la principale zone de production des cultures vivrières destinées à la commercialisation. Pendant longtemps, les transactions commerciales vivrières sont restées restreintes aux villages. Les paysans doivent donc se diriger vers les centres urbains pour écouler leur production ou attendre sur place les marchés périodiques de vente de cacao organisés par l'administration. Ces dernières décennies, l'accès aux espaces ruraux au

Cameroun, favorisé par la création des routes, intensifie le marché des cultures vivrières au sein des villages. Pour cela, la vente des cultures vivrières n'est plus exclusive aux centres urbains, mais se fait désormais à l'intérieur même des villages agricoles. Au fil des années, le village marché vivrier a pris de l'importance dans les habitudes commerciales locales. Dorénavant, il ne s'agit plus seulement de petites transactions villageoises occasionnelles, mais de la mise en place de réseaux qui intègrent à la fois les transactions entre les villageois et celles entre ceux-ci et les citadins. Cette évolution des cartes de commercialisation des cultures vivrières impacte aussi sur le type de produits proposés. En effet, si tous les produits sont vendus, il en existe une nuance qui obéit à l'origine de la demande (Figure 2).

Figure 2 : Schéma de distribution des produits vivriers dans le village en fonction des acheteurs

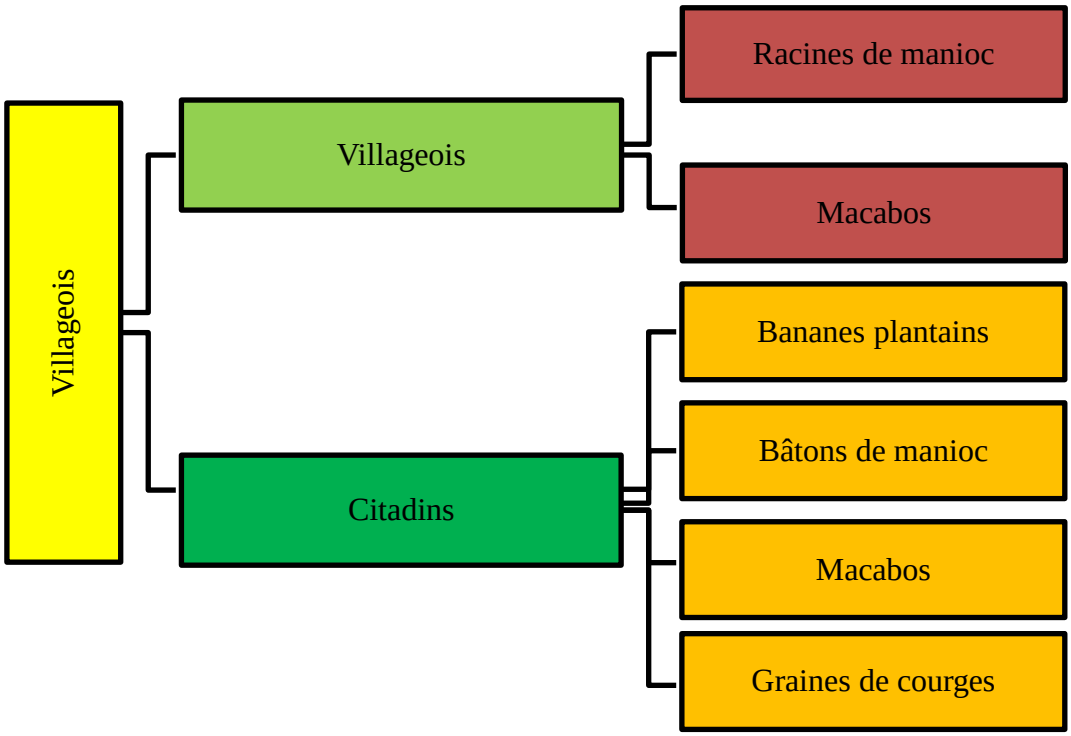

Source : Ebela, P.A., 2014.

Dans le cas d'une transaction entre les villageois et d'autres villageois, le choix des cultures vivrières commercialisés est réduit. Il se limite le plus souvent aux racines de manioc et dans une moindre mesure au macabo. Les échanges entre villageois peuvent s'effectuer sous forme de vente sur pied ou de vente dans un marché hebdomadaire villageois. Mais, peu importe le lieu ou le mode choisi, on constate qu'il s'agit généralement des produits bruts et frais.

Pour ce qui est de la vente sur pied entre villageois, elle est la technique la plus régulière, voire l'unique dans les villages où il n'existe aucun système de marchés périodiques. Elle concerne surtout les racines de manioc. En effet, certaines paysannes, qui n'ont pas de grands

champs pouvant à la fois leur permettre de supporter la vente et la consommation, vont acheter auprès d'autres des racines de manioc. Les produits ainsi achetés ont habituellement deux destinations. Dans un premier, ils peuvent servir à compléter le stock alimentaire des ménages agricoles qui n'ont pas eu une bonne récolte. Il faut dans ce cas préciser que la majorité des ménages non agricoles (agents des services publics ou privés, exploitants forestiers…) qui vivent dans les villages vont s'approvisionner en vivres divers via ce canal. Dans un second temps, les racines achetées peuvent servir à confectionner des bâtons de manioc revendus soit dans le village, soit dans les centres urbains. L'unité de mesure dans le cadre d'une transaction de racines manioc vendues sur pied est la hotte. En moyenne, elle coûte 3 000francs CFA.

En plus des racines de manioc et d'autres tubercules, les paysans introduisent aussi des arachides (fraîches ou sèches), du maïs frais, et quelques bâtons de manioc.

La vente des racines de manioc occupe près de 75 % des ventes dans le village. Cette situation résulte d'une part d'une absence encore importante des moyens de conservation hors des champs de production, et d'autre part de la croissance importante de la commercialisation des dérivés du manioc en l'occurrence le bâton de manioc.

Contrairement aux échanges entre les villageois, qui sont peu diversifiés, ceux entre ceux-ci et les citadins vont intégrer une plus large gamme de produits.

Les citadins ici sont constitués des revendeurs et d'autres habitants venus des centres urbains à la recherche des cultures vivrières produites dans les villages. Avec ces acteurs, les cultures privilégiées sont : la banane plantain, les graines de courge, le macabo, le maïs frais, les arachides et le bâton de manioc.

En ce qui concerne les revendeuses, elles vont se déployer dans les villages à la rencontre des producteurs à même de les approvisionner en produits vivriers. Leurs achats sont destinés aux différents marchés urbains et frontaliers. Les achats des autres habitants de la ville, se font généralement sur les bords des routes. Ils sont destinés à la consommation directe des ménages.

La vente sur les bords des routes consiste pour l'agriculteur à exposer, sur un comptoir sommairement mis en place, une de ses cultures en bordure de route devant sa maison. Ce type de vente n'est pas régulier et permet au paysan de financer un besoin immédiat qui ne nécessite pas un grand apport financier.

Il faut noter que le commerce au bord de la route est plus développé dans les villages qui bénéficient d'un trafic routier plus ou moins important. C'est le cas des villages situés le long des routes goudronnées (Ngoazip I, Biba I…). Dans ceux-ci par exemple, la route est un réel marché qui permet à certains agriculteurs d'éviter les déplacements vers les marchés urbains. Quelques agriculteurs font d'ailleurs le choix exclusif ou prioritaire de ce mode de vente.

C’est le cas de Mbene, une agricultrice de Ngoazip I[16] qui la privilégie. Selon celle-ci, depuis que la route qui traverse son village est bitumée, la demande des cultures vivrières des usagers s’est accrue. Ce mode de vente lui garantit un revenu, tandis qu’elle peut gagner du temps et faire quelques économies sur les frais de transport pour le marché urbain. Et même si les prix proposés sont relativement bas et très fluctuants, certains trouvent bien leur compte dans la pratique de ce type de vente.

Photo 7 : La vente d’un régime de plantain au bord de la route (*Ebela, P.A., Nkolowon, 2014)*

4.2. Une féminisation importante de la commercialisation vivrière

Les raisons qui poussent les hommes et les jeunes à s’intéresser au vivrier marchand, quoique nuancées, répondent toutes à un besoin pour ceux-ci de trouver des sources de revenus pérennes ou alternatives.

Environ 25 % des chefs de ménages de sexe masculin interviewés disposent d’au moins une exploitation vivrière commerciale. Leur choix du vivrier marchand peut se résumer en deux points :

- la perte d’un emploi et le départ à la retraite pour les citadins. Dans ce contexte en général, le vivrier marchand est souvent un appoint qui aide à augmenter le revenu mensuel ;
- la recherche de ressources alternatives. On constate pour les ruraux qu’aucune renonciation à la cacaoculture n’a été effectuée ou n’est envisagée. Mais, pris

[16] Entretien avec Mbene Véronique, 36 ans, Ngoazip I, 13/07/2014.

comme alternative, la poursuite du vivrier marchand n'est pas garantie car il peut très vite être abandonné si nécessaire ;

Pour les jeunes, le chômage est souvent à l'origine de l'intérêt qu'ils portent au vivrier marchand. En effet, à la fin de leur scolarisation, de nombreux jeunes se retrouvent sans un emploi. En l'absence de fonds d'investissement propres ou de crédit pour se lancer dans l'auto-entreprenariat, ils retournent au village avec l'espoir d'y trouver des ressources nécessaires pour débuter une activité salariale. Or, contrairement au cacao dont les débuts des premières productions sont relativement longs (en moyenne 5 ans) les cultures vivrières avec une durée de maturation plus courte, sont favorisées. Seulement, dans ce contexte aussi le vivrier marchand n'est qu'un détour de production. Car en réalité, l'agriculture vivrière ici permet au jeune de réaliser son projet de création d'une cacaoyère personnelle. Et, une fois ladite cacaoyère exploitable, le vivrier marchand est petit à petit abandonné au profit de celle-ci.

Ainsi, autant pour les hommes que pour les jeunes, le vivrier marchand reste généralement une étape pour soutenir la cacaoculture ou résoudre un problème financier urgent. Dans cette circonstance, il peut très vite être remplacé, dès qu'il y a une amélioration de la situation de celui qui s'y intéresse. Seulement, si pour les hommes et les jeunes, le vivrier marchand reste très souvent une alternative, ce n'est pas souvent le cas pour les femmes pour qui il est dans la majorité des cas, la principale, voire l'unique source de revenus.

Le vivrier marchand dans les pays du Sud reste encore très associé à la femme dans la mesure où à toutes les échelles de commercialisation elle est encore la principale actrice. Dans le département de la Mvila, elle vend les cultures de ses champs pour s'acheter quelques produits de première nécessité (sel, savon, pétrole, harengs séchés…) et subvenir à ses besoins immédiats et si possible à ceux de la famille. Elle peut aussi par le biais de ce revenu participer à la vie sociale dans le village. 100 % des épouses des chefs de ménages de sexe masculin et 62 % des chefs de ménages de sexe féminin enquêtés, ont pour principale source de revenu personnel le vivrier marchand.

4.2.1. Individuellement ou dans une organisation paysanne

L'intégration des hommes ou des jeunes dans le commerce des cultures vivrières en milieu rural ne voile que très peu la place centrale de la femme dans cette activité. À quelques égards, on peut facilement penser que le vivrier marchand est inhérent à l'existence même de la femme rurale. Cette idée se fonde principalement sur le fait qu'elle détient le monopole du secteur vivrier dans les villages et les centres urbains. Cette place prioritaire dans l'agriculture

vivrière est aussi visible dans la vente de ces produits où dans certaines zones, notamment les chefs-lieux d'arrondissement et les villages[17].

Photo 8 : Les femmes au marché hebdomadaire des vivres de Mvangan (*Ebela, P.A., marché de Mvangan, 2014)*

Sur la photo ci-dessus prise le jour du marché hebdomadaire de Mvangan, on observe à première vue, une absence déterminante des hommes dans ce paysage. Ici, sur 10 commerçants de cultures vivrières, 9.8 sont des femmes (Photo 8).

Pour certaines femmes de ce marché, la vente des cultures vivrières est occasionnelle (une à deux fois par trimestre), tandis que pour d'autres elle se fait régulièrement (une ou plusieurs fois par semaine ou par mois). Cependant, on constate que les ventes hebdomadaires concernent généralement les petits volumes, que la paysanne peut facilement transporter dans la hotte ou sur une moto. Les produits commercialisés sont généralement à l'état brut : racines de manioc, maïs, arachides fraîches, bananes plantains, etc. (Photo 8). Le fruit de cette vente est aussitôt dépensé dans l'achat du pétrole, du sel, du savon ou est alloué aux tontines et aux collectes religieuses.

La vente des cultures vivrières, pour la majorité des femmes rurales s'accentue durant la période des rentrées scolaires. Les femmes vendent alors des quantités importantes pour avoir les premiers effets scolaires (cahiers, stylos, tenues de classe…) de leurs enfants en attendant le revenu cacaoyer. Les produits privilégiés au cours de ces ventes sont alors : le bâton de

[17] En parlant de chefs-lieux d'arrondissement ici, nous avons exclu ceux des arrondissements d'Ebolowa 1er et Ebolowa 2e. En effet, étant de véritables centres urbains, ce sont les revendeuses qui ont le monopole du commerce des cultures vivrières

manioc, le macabo ou encore la banane plantain qui ont souvent une valeur marchande plus importante.

Sur un échantillon de 50 ménages agricoles interviewés pendant l'enquête de terrain, les habitudes de vente dans les marchés urbains sont différentes et dépendent souvent de l'état des routes, du marché et surtout des exigences économiques du ménage agricole (Graphique 8).

Graphique 8 : Fréquence moyenne de vente de quelques femmes dans les marchés urbains

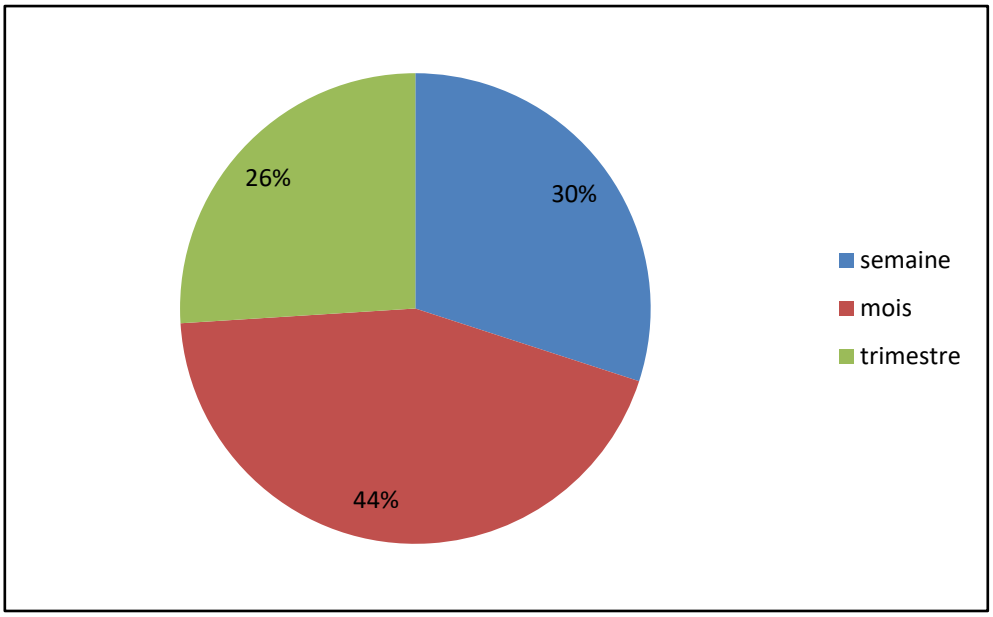

Source : Ebela, P.A, 2015.

Pour ces 50 ménages agricoles, 44 % des femmes se rendent dans un marché urbain en moyenne une fois par mois, contre 30 % par semaine et 26 % par trimestre. Il faut néanmoins noter que ces pourcentages ne traduisent pas les réelles habitudes de vente de ces femmes, car la majorité vend une part importante de sa récolte dans le village.

Le rapport femme/agriculture vivrière marchande s'est réellement établi avec la mise sur pied du développement communautaire dans les espaces ruraux. Dans son approche féministe, il s'est agi de conduire la femme rurale vers l'émancipation en tenant compte de son potentiel économique immédiat. Dans le cas du département de la Mvila, la ressource primaire produite par l'essentiel des femmes est d'origine vivrière. C'est alors que plusieurs regroupements principalement constitués de femmes se mettent en place et créent des champs communautaires vivriers à but lucratif. Le vivrier marchand devient alors une de leurs sources monétaires. Si, l'échec des champs communautaires est avéré, ils ont eu l'avantage d'augmenter l'intérêt de plusieurs femmes au vivrier marchand en milieu rural.

Aujourd'hui, la lutte pour l'émancipation de la femme rurale est à la base de plusieurs programmes des organisations paysannes vivriers dans le département de la Mvila.

Tableau 19 : Représentation féminine dans quelques organisations paysannes enquêtées

Organisations paysannes	Hommes	Femmes	Total	% des femmes
GIC Rigueur	13	21	34	62
Coopérative SECOOPOB	40	85	125	68
GIC AFEBID	05	120	125	96
GIC Challenge	07	09	16	56
GIC CVCB	05	27	32	84
GIC Femmes Actives	00	15	15	100

Source : Enquêtes de terrain, département de la Mvila, 2014.

Les femmes ont le monopole du commerce vivrier au sein des organisations paysannes. Une fois la récolte réunie, ce sont elles qui se rendent généralement dans les marchés pour l'écouler et revenir distribuer les gains. Une tâche qu'elles exécutent souvent avec beaucoup d'enthousiasme. En 2013, les femmes du comité villageois de concertation de Bityili écoulent une quantité importante de produits vivriers dans le marché d'Abang Minko'o. Parmi ceux-ci, de nombreux dérivés de manioc (Tableau 20).

Tableau 20 : Estimations commerciales de quelques dérivés du manioc vendues par les femmes du CVCB en 2013

Produits	Quantités estimées	Gains estimés (en FCFA)
Bâtons de manioc	2 300 unités	230 000
Water fufu	400 sacs	4 800 000
Bouture de manioc	1 300 000 unités	800 000

Source : Entretien avec Mezene, Présidente du GIC CVCB, Bityili, 25/06/2014

Seule dans le cadre de son foyer ou en association, le rôle de la femme rurale dans la commercialisation des cultures vivrières est encore déterminant. Pourtant, en marge de l'espace rural, ce monopole commercial se réduit, car dans la majorité des cas, le vivrier marchand est une affaire de revendeurs dans les villes.

4.2.2. Un secteur influencé par les *buy'em sell'em*

Le développement de l'agriculture marchande au Cameroun est sans doute à l'origine de ces nombreuses activités commerciales qui entourent actuellement ce secteur. En effet, que soit dans le secteur de l'agriculture vivrière ou de rente, de nombreuses petites activités parallèles se développent et accroissent le potentiel économique de l'agriculture au Cameroun. Si, dans

la cacaoculture, la marchandisation par exemple intervient très tôt dans le processus économique, ce n'est pas le cas dans le secteur vivrier où il va falloir attendre la fin des années 1970 pour voir un réel engouement pour le vivrier marchand. L'expansion du vivrier marchand a pour principale conséquence, la naissance d'une classe de petits commerçants tels que les revendeurs, communément appelés *buy'em sell'em*.

L'expression *buy'em sell'em* est empruntée du *pidgin-english*[18] (N'sangou, 1975) et veut dire dans le jargon local, « je l'achète et je le vends ». C'est une expression qui reste propre au contexte camerounais et qui est utilisée dans tout le pays pour désigner les commerçants qui ne produisent pas, mais dont a principale activité consiste à se procurer auprès des producteurs ou d'autres commerçants, leur ressource commerciale pour le ravitaillement des marchés urbains et frontaliers. Ils sont souvent les principaux intermédiaires entre les producteurs et les consommateurs.

La naissance des *buy'em sell'em* est difficile à dater. Mais selon N'sangou (1975 ; 1985), ils se seraient développés à la faveur d'un contexte économique conditionné par quatre facteurs :

- l'urbanisation accélérée du Cameroun ;
- la rentrée de l'agriculture dans l'économie de marché ;
- le développement des moyens de transport ;
- la crise de l'emploi de la population issue de l'exode rural.

Cependant, indépendamment de leurs origines, leur rôle dans le tissu économique national est important. Ils sont incontournables aujourd'hui dans le développement du vivrier marchand dans les villages et les villes.

Les *buy'em sell'em* sont de véritables agents commerciaux qui facilitent le trafic des vivres dans tout le pays. Bien plus, ils rapprochent des régions en introduisant dans les marchés urbains où ils exercent, des cultures d'origines diverses. Il est difficile de déterminer le nombre exact de *buy'em sell'em* au Cameroun, parce que l'activité ne nécessite pas une déclaration préalable auprès des autorités locales et elle peut être temporaire ou continue, suivant les opportunités de la personne qui choisit de l'exercer.

Le phénomène de *buy'em sell'em* est encore plus accentué au niveau marchés urbains et frontaliers. On enregistre en effet très peu de revendeurs exerçant cette activité dans les arrondissements ou les marchés villageois quand ils existent. Cependant, on constate que même au niveau des villages, certains villageois sont des revendeurs. Ainsi, pour avoir un stock de marchandises important et diversifié, ils s'approvisionnent auprès d'autres villageois.

[18] Le *pidgin-english* est introduit au Cameroun avec la diffusion du commerce sur les côtés du pays par les Allemands et les Anglais dès le 19^{éme} siècle. Il va très vite devenir une langue de communication entre ces étrangers, leurs intermédiaires et plus tard les locaux. Actuellement, le *pidgin-english* est très utilisé dans le Sud et le Nord-Ouest du Cameroun où il se confond souvent à l'Anglais qu'il n'est pas.

Concernant le secteur vivrier en particulier, l'activité de revendeur se serait réellement développée avec la crise des années 1980 qui entraîne de nombreux fonctionnaires au chômage. Dans la quête de nouveaux moyens de survie, ils se lancent dans la vente des cultures vivrières. Mais, ne disposant pas d'exploitations vivrières, ils achètent des vivres qu'ils revendent ensuite dans les marchés.

La fonction de revendeur n'est régie par aucune loi et ne requiert aucun diplôme. Le type de revendeur est alors déterminé par les moyens de celui qui exerce l'activité. Selon le niveau des moyens, on peut distinguer deux types de revendeurs : les détaillants et les grossistes. Les grossistes contrairement aux détaillants ont des moyens importants. Ils ne font que des ventes de gros. Mais contrairement aux détaillants qui peuvent quelquefois se ravitailler dans les marchés urbains, ils sillonnent les villages pour constituer leurs stocks.

Dans le département de la Mvila comme partout ailleurs dans le pays, l'essentiel de la commercialisation des vivres est effectué par ces acteurs qui, au quotidien, s'activent à mettre à la disposition des citadins, des vivres frais ou pas. Le métier de revendeur intéresse aussi bien les hommes que les femmes. Cependant, on observe distinctement que le secteur vivrier est davantage féminisé.

Les femmes revendeuses de vivres ont des statuts sociaux variés. Elles sont des épouses, des célibataires ou des veuves avec à chaque fois, des charges familiales à assumer. Pour elles, le vivrier marchand n'est pas souvent une alternative économique, mais plutôt un moyen indispensable de survie.

Cependant, le secteur des *buy'em sell'em* qui s'intéresse aux vivres est essentiellement constitué de petites revendeuses (petits détaillants). Pour elles, la vente des cultures vivrières est encore une activité peu rentable. Avec un salaire mensuel moyen qui atteint très rarement 100 000 francs CFA pour plus de 250 heures d'activités par mois et 6 jours de travail par semaine, beaucoup vivent dans la précarité (Tableau 21).

Photo 9 : Le secteur des *buy'em sell'em* vendeurs des cultures vivrières au marché Oyenga (*Ebela, P.A., Ebolowa, 2014)*

Tableau 21 : Dépenses et bénéfices de 5 *buy'em sell'em* du marché Oyenga pendant le mois de juin 2014 (en francs CFA)

	Dépenses			**Prix de vente**	**Bénéfices**
	Marchandises	**Transports**	**Taxes**		
Vendeuse n° 1	250 000	75 000	3 500	425 000	91 500
vendeuse n° 2	300 000	100 000	3 500	500 000	96 500
Vendeuse n° 3	100 000	50 000	1 500	250 000	98 500
Vendeuse n° 4	350 000	100 000	4 500	500 000	95 500
Vendeuse n° 5	200 000	75 000	4 500	375 000	95 500

Source : Enquêtes de terrain, marché Oyenga, juin-juillet 2014.

Les *buy'em sell'em* dans le département de la Mvila sont organisés en petits groupes dont le plus important est la coopérative des *buy'em sell'em* basée à Ebolowa.

La coopérative est créée en 2005 et compte, en 2014, 40 membres dont 30 femmes et 10 hommes. Sa principale activité consiste à acheter et à revendre les produits vivriers (manioc, bâtons de manioc, macabo, banane plantain, graines de courges, arachides…). Tous ses membres résident dans la ville d'Ebolowa ou dans les villages à proximité et exercent dans le marché Oyenga.

Les achats des produits vivriers se font dans les villages du département. Pour cela, le groupe délègue quelques-uns de ces membres pour s'acquitter de cette tâche auprès des producteurs. Selon la présidente de la coopérative, le recours aux productions paysannes dans les villages

garantit en plus de la disponibilité des marchandises, des prix sensiblement bas. En effet, en allant acheter dans les villages, les *buy'em sell'em* ont souvent le privilège, face à une économie rurale mal organisée et à une précarité des moyens de transport, d'imposer leurs prix et de les dévaluer. Ainsi, un régime de plantain vendu entre 2500 et 3000 francs CFA dans le marché urbain, est généralement acheté entre 1200 et 1500 francs CFA dans le village.

Généralement, la constitution du stock de ces opérateurs économiques se fait dans les marchés urbains. En effet, très tôt le matin, les *buy'em sell'em* affluent vers les marchés ou les gares routières à l'attente des voitures revenant des villages avec des paysannes pleines de cultures vivrières destinées à la vente. Et à chaque voiture déchargée, c'est une bataille qui commence pour ces femmes qui doivent impérativement assurer leur stock journalier. Un spectacle quelques fois drôle, qui traduit pourtant les exigences de l'approvisionnement en vivres de ces agents afin d'asseoir leur monopole commercial dans les centres urbains (Photo 10).

Photo 10 : Des *buy'em sell'em* en négociation des bananes plantains au marché Abang Minko'o (*Ebela, P.A., marché d'Abang Minko'o, 2014)*

Photo 11 : Un comptoir d'une *buy'em sell'em* au marché Oyenga (Ebela, P.A., Ebolowa, 2014)

Le rôle des *buy'em sell'em* est déterminant dans l'expansion du vivrier marchand. En effet, en tant que principaux agents de commercialisation des cultures vivrières, ils sont souvent contraints de se rendre dans l'arrière-pays pour en trouver. Ils bravent pour cela de nombreux obstacles dont l'enclavement, les frais de transport souvent exorbitants pour assurer le ravitaillement des villes. En plus, en initiant des circuits de distribution dans les villages et les centres urbains, ils y participent à la promotion nationale et internationale du vivrier marchand.

Au-delà du ravitaillement des centres urbains, les *buy'em sell'em* ont une réelle emprise sur la formation des prix vivriers. En effet, à défaut d'une régulation gouvernementale des prix des cultures vivrières, ce sont eux qui les fixent dans les marchés, souvent au grand dam des commerçants ruraux.

Ce dernier privilège fonde pourtant les différents griefs à leur égard, aussi bien par les producteurs que les consommateurs. En prenant le cas particulier des petits producteurs enquêtés, ils justifient aussi leur faible intérêt pour le commerce des produits vivriers dans les marchés urbains à cause de l'emprise locale des *buy'em sell'em*. En effet, comme le raconte une agricultrice, une fois les paysans arrivés sur le marché urbain, les *buy'em sell'em* se ruent sur eux et décident des prix d'achat (Photo 10). Le paysan a alors très peu de temps pour étudier les tendances du marché du jour et ne peut que se laisser prendre dans ce piège qui se referme autour de lui. Ainsi, venant pour un aller et retour, devant respecter les horaires du transport rural, les paysans finissent par céder et par brader leur production. Cette situation

fait dire à plusieurs agriculteurs que la vulgarisation du vivrier marchand en milieu rural passe aussi par une régulation de l'action des *buy'em sell'em* dans ce secteur.

Toutefois, il existe une claire collaboration entre les producteurs et les revendeuses. Plusieurs fois par mois, pour le groupe ou pour le compte personnel, certaines revendeuses se rendent dans les villages et passent des commandes aux producteurs. Certaines ont d'ailleurs réussi à fidéliser certains producteurs. À cet effet, elles ont la priorité sur leurs récoltes et peuvent de ce fait bénéficier des ristournes et même de crédits si besoin.

L'interaction entre les différents acteurs qui interviennent dans la commercialisation des cultures vivrières que ce soit dans les villages ou dans les villes permet d'établir une cartographie des circuits de distribution.

4.3. Des circuits de distribution et une formation des prix vivriers élémentaires

Les circuits de distribution et les prix sont des éléments déterminants dans un système de vente d'une manière générale. Dans le département de la Mvila, les circuits de distribution et les prix des cultures vivrières existent, mais sont encore au stade embryonnaire. Un état des choses qui n'est pas toujours sans conséquences sur la vente de ces produits, notamment en milieu rural. Cette partie se propose d'examiner aussi bien les différents circuits de distribution et leurs mécanismes, que la formation des prix des cultures vivrières dans les villages et dans les marchés urbains.

4.3.1. Les circuits de distribution et leur fonctionnement

Tournier (1984) définit le circuit de distribution comme pouvant être « l'ensemble des opérations commerciales par lequel un produit parvient au stade de la vente en détail ». Le produit suit alors plusieurs étapes qui le conduisent du producteur au consommateur. Le circuit de distribution met en évidence les différentes parties prenantes et leur niveau d'intervention dans le processus de distribution. Selon, le produit, le lieu de vente, la destination finale, et surtout le nombre d'intermédiaires dans la chaîne, il peut exister différents circuits de distribution. Ils se regroupent généralement sous deux catégories distinctes : le circuit de distribution direct et le circuit de distribution indirect (Dongmo & Franqueville, 1976 ; Chaléard, Moustier, & Leplaideur, 2002).

4.3.1.1. Le circuit de distribution direct

Le circuit de distribution direct se met en place lorsque la transaction s'effectue directement entre le producteur et le consommateur (villageois/citadins ou villageois/villageois). Il suppose ainsi qu'il n'existe aucun intermédiaire entre les deux parties en présence. Le circuit

direct dans le département de la Mvila est davantage un système commercial développé dans les villages et dans les marchés ruraux.

Dans son étude sur les différents circuits de distribution des cultures vivrières, N'sangou (1974) en distingue quatre principaux procédés : les ventes mobile, immobile, directe et sur pied. Dans le département de la Mvila, les plus courantes sont les deux premières.

La vente immobile consiste pour l'agriculteur commerçant à proposer, devant sa case ou dans un marché, un ou plusieurs produits issus de ses champs, aux autres villageois. Les produits sont alors proposés soit à l'état brut (racines de manioc, régimes de plantain…), soit à l'état transformé (beignets de manioc, frites de plantain, bâtons de manioc, gâteau de graines de courge…). Quant à la vente mobile, elle consiste pour l'agriculteur ou ses enfants à se déplacer d'un bout à l'autre du village avec ses produits à la recherche d'éventuels clients. Pour ce mode de vente, ce sont généralement des produits transformés (beignets de manioc, bâtons de manioc) qui sont proposés. Ce type de circuit de distribution direct est le plus souvent utilisé par les femmes et les jeunes filles. Contrairement aux femmes qui vont se faire aider par leurs enfants, les jeunes filles entreprennent elles-mêmes cette démarche.

Les ventes mobiles et immobiles sont occasionnelles. Ce caractère est la réponse à une demande locale encore réduite. Par conséquent, l'apport financier de ce type vente est minime. En moyenne, les vendeurs peuvent récolter entre 500 et 1 000 francs CFA par jour. Un prix qui dépend très souvent du type de produit et des jours. Les dimanches sont des jours fastes contrairement aux autres jours de la semaine, car les membres des ménages agricoles ne vont pas dans les champs et des activités socioculturelles peuvent être organisées. Selon une agricultrice qui vend accessoirement les beignets de manioc ou de maïs, en le faisant le mercredi par exemple, elle peut gagner entre 600 et 1000 francs CFA, tandis qu'elle gagne environ 2500 francs CFA le dimanche.

Concernant la vente directe, elle intervient lorsque le consommateur se déplace sur le champ du producteur afin d'y acheter les produits dont il a besoin. Ce type de transaction se fait entre les villageois et d'autres villageois et entre ceux-ci et les citadins. De plus en plus dans le département de la Mvila, des ventes directes s'intensifient entre les villageois et les populations urbaines. Des grossistes viennent acheter dans certains villages des parts de champs avant leurs récoltes. Les produits présents sur ces parcelles, deviennent ainsi leur propriété. Selon plusieurs agriculteurs rencontrés, ce type de vente ne peut bénéficier à l'agriculteur, car en vendant une récolte qu'il ne peut qu'estimer, il court le risque d'être le perdant dans la transaction si la récolte dépasse ses estimations comme c'est généralement le cas. En effet, s'il est possible de déterminer le nombre de régimes de plantain par arbre, il est impossible de dire à l'avance combien de racines donne une bouture de manioc ou de macabo.

Il faut cependant retenir que les procédés de distribution ont beaucoup évolué dans les villages. Ainsi, à côté de petites transactions occasionnelles entre les villageois ou entre ceux-ci et des citadins, autour des circuits de distribution directs, qui jadis se dessinent dans l'espace rural, on assiste à une véritable révolution économique avec l'implication des revendeurs. La présence de ces nouveaux acteurs dans le système de vente des cultures vivrières accroît le nombre d'intervenants dans une transaction et donne lieu à des circuits de distribution indirects.

4.3.1.2. Les circuits de distribution indirect

Le circuit de commercialisation indirect peut renvoyer à une intervention de plusieurs intermédiaires tout au long de l'acheminement d'un produit du producteur au consommateur final. Selon le nombre d'intermédiaires tout au long de cette transaction, il va s'agir d'un circuit de distribution indirect court ou d'un circuit de distribution indirect long.

Les circuits de distribution indirects des cultures vivrières sont plus présents dans les centres urbains. Ils concernent en moyenne trois intermédiaires entre le producteur et le consommateur. Le premier garantit l'approvisionnement et l'autre la commercialisation. D'une manière ou d'une autre, on assiste à la suppression du contact direct entre le consommateur et le producteur, qui, tous les deux, traitent avec le revendeur.

Dans le cas d'un circuit de distribution indirect court, il n'existe généralement entre le consommateur et le producteur qu'un seul intermédiaire. La transaction s'effectue alors dans un marché ou dans un restaurant.

Par contre, dans un circuit de distribution indirect long, on est en présence d'un plus grand nombre d'intermédiaires. Il s'agit par exemple : des grossistes, des *buy'em sell'em*, des restaurateurs… (Figure 3).

Figure 3 : Un exemple de circuit de distribution indirect long de la banane plantain

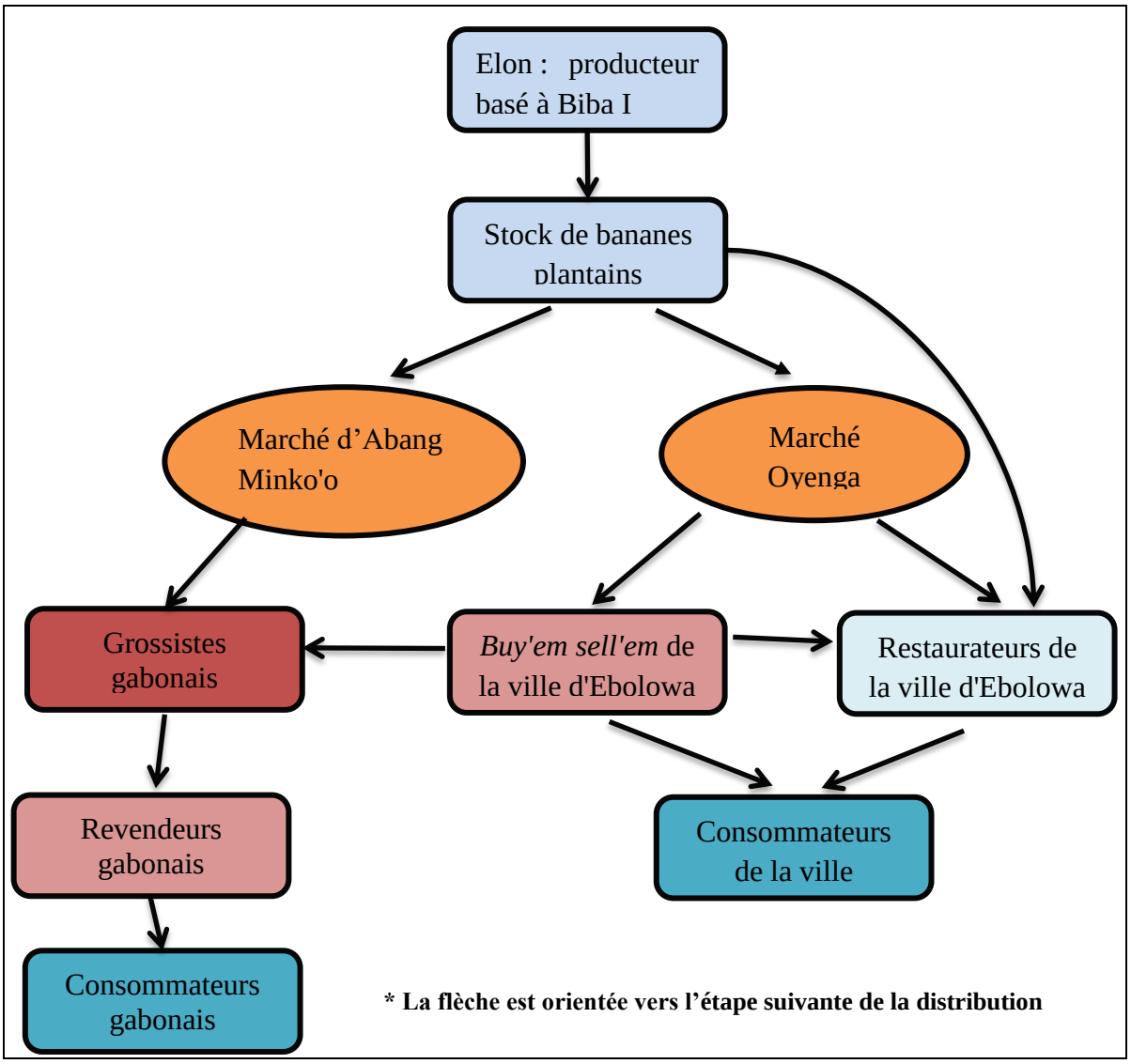

Source : Ebela, P.A, 2016, à partir des ventes d'Elon de Biba I.

Les **grossistes** sont moins nombreux dans le département de la Mvila. Ils sont généralement de grands commerçants, qui disposent un revenu assez important qu'ils investissent dans l'achat et la vente de gros des cultures vivrières. Leur ravitaillement se fait dans les villages. Faute de magasins de stockage, le commerçant qui a au préalable pris rendez-vous avec les producteurs dans les différents villages, collecte les vivres au cours de la semaine précédant le jour de vente. Son approvisionnement effectué, il se rend dans les marchés urbains ou frontaliers où il va revendre son stock, soit à d'autres revendeurs, soit à des restaurateurs. Le marché le plus sollicité par les grossistes du département de la Mvila est celui d'Abang Minko'o. Ils peuvent en moyenne y écouler 500 régimes de plantain par vente, soit un gain moyen de 800 000 francs CFA selon les estimations de quelques-uns d'entre eux.

Photo 12 : Le départ d'un grossiste de Biba I pour le marché d'Abang Minko'o (*Ebela, P.A., Biba I, 2014)*

Pourtant, les commerçants ne sont pas les seuls grossistes présents dans le département. En effet, certains producteurs propriétaires de vastes plantations vivrières et certains membres d'organisations paysannes vivrières n'usent généralement pas de ventes au détail pour écouler leurs différentes productions. Dans le cadre de cette étude, nous enregistrons quelques grossistes dans les ménages agricoles enquêtés (Tableau 22).

Tableau 22 : Le détail des ventes de quelques ménages grossistes entre mai et août 2014

Ménages	**Villages**	**Produits**	**Volumes**	**Marchés**	**Gains à la vente (FCFA)**
Famille Belinga	Nkolenyé	Macabo/banane plantain	ND	Kyé-ossi	150 000
Chef de village	Nkengou	Banane plantain	100 régimes	Ebolowa	80 000
Famille Ebengue Abessolo	Biba I	Bâton de manioc/ banane plantain/ macabo	ND	Abang Minko'o/ Port Gentil (Gabon)	6 millions
Famille Elono	Biba I	Banane plantain	800 régimes	Abang Minko'o	1.2 million
kouma Valerie	Nkolowon	Bâton de manioc	560 bâtons	Mbankomo (Yaoundé)	80 000
Famille Ondje Enye	Nkengou	Banane plantain	700 régimes	Abang minko'o	1 million

Source : Enquêtes de terrain, département de la Mvila, 2014.

Les producteurs grossistes ne sont pas nombreux et, contrairement aux grands commerçants, leurs ventes sont assez sporadiques (une fois par trimestre en moyenne). Dans le cas de la

famille Ondje Enye, la vente s'effectue une à deux fois par an, le plus souvent à l'approche des rentrées scolaires. Le stock provient de la production des plantations des différents membres de la famille qui choisissent d'un commun accord de réunir leurs récoltes, pour alléger le coût du transport.

En ce qui concerne les **restaurateurs**, les volumes de leurs achats dépendent le plus souvent de la taille de leurs structures et de la demande. En effet, plus la structure et la demande sont importantes, plus les volumes de cultures vivrières le sont aussi et vice versa. Pour les « grands hôtels », les restaurants ou les cantines scolaires, l'approvisionnement est souvent plus important (environ 30 régimes pour la banane plantain et 100 bâtons de manioc par achat hebdomadaire). Il se fait le plus souvent auprès des grands producteurs comme Monsieur Elono de Biba I[19]. Mais pour les petits restaurateurs (vente dans les « tournedos », gares routières, agences de voyages…), l'approvisionnement se fait auprès des femmes rurales venues vendre en ville ou auprès des *buy'em sell'em.* Les quantités sollicitées dans ce cas dépassent rarement 50 bâtons de manioc et deux régimes de plantain par achat.

Malgré une volonté d'organisation des circuits de commercialisation des cultures vivrières, on constate que la notion même de circuit de distribution reste une idée peu intégrée dans la logique commerciale vivrière des différents acteurs. Au sein des villages, la prédominance des circuits de distribution directs démontre encore non seulement le peu d'organisation de la commercialisation vivrière, mais davantage son faible développement. Une situation qui se vérifie aussi au travers de la formation actuelle des prix de vente et d'achat des cultures vivrières dans les villages et dans les villes.

4.3.2. La formation aléatoire des prix vivriers

Le ministère de l'Agriculture et du Développement Rural du Cameroun (MINADER) publie depuis 2008, une revue semestrielle intitulée Infos-Prix. Elle renferme les estimations des différents prix mensuels moyens de quelques cultures vivrières dans quelques marchés camerounais. La collecte de ces prix se fait hebdomadairement dans les différents marchés sélectionnés par l'administration auprès de quelques revendeurs désignés hasardeusement.

La mise sur pied de ce journal semestriel vient répondre à un besoin pour les autorités nationales, de reprendre en main, la régulation des prix des produits vivriers sur les marchés et d'informer les producteurs, les vendeurs et les consommateurs sur les différentes fluctuations de ces prix sur les marchés locaux. De 2008 à 2012, le MINADER publie 7 numéros dans lesquels sont répertoriés les prix des cultures vivrières dans le marché Oyenga mois par mois et d'une année à une autre.

[19] Entretien avec Elono, producteur vivrier, Biba I, le 19/07/2014.

Tableau 23 : Les prix au kg de quelques cultures vivrières dans le marché Oyenga de juillet à décembre 2011 (en francs CFA)

Mois / Produits	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Banane plantain	136	138	126	135	215	125
Manioc	77	76	68	75	75	76
Macabo	110	110	127	130	170	117
Maïs décortiqués	352	312	350	583	360	305
Arachides décortiquées	678	504	588	769	1010	1010
Graines de courge	1487	870	895	910	910	1271

Source : (MINADER, février 2012).

Cependant, malgré leur disponibilité, les estimations des prix vivriers restent quasiment inaccessibles aux producteurs, aux vendeurs et aux consommateurs. En effet, ils sont consultables exclusivement dans l'annuaire des statistiques agricoles, dans les rapports de délégations régionales, dans le périodique Infos-Prix (tous consultables sur place) ou encore sur le site internet du MINADER. Or, très peu d'agriculteurs et revendeurs ont la possibilité d'y avoir accès, car même s'ils connaissent l'existence de ces supports, peu savent lire, utiliser l'outil internet ou tout simplement ont le temps de se rendre à la délégation régionale pour consulter ces documents. Autrement dit, les informations sur les prix, qui sont censées guider bien des initiatives commerciales en faveur de la commercialisation des cultures vivrières ne parviennent pas aux cibles primaires.

Seulement, si l'État à travers Infos-Prix ose une estimation des prix moyens possibles des différents produits vivriers sur les marchés locaux, il ne les fixe pas. En effet, depuis l'échec de l'ordonnance présidentielle n° 72/18 du 17 octobre 1972 qui oriente l'initiation des directives relatives à la fixation des prix dans les départements, c'est un travail qui repose sur les seuls vendeurs et les acheteurs. Nonobstant le retard qui entoure toujours la fixation des prix dans les marchés urbains et les villages, elle ne se fait pas de manière aléatoire.

La formation des prix des cultures vivrières sur les marchés du département de la Mvila est influencée par deux facteurs primordiaux :

- l'état des routes (de lui dépend le prix de transport) ;
- la saison culturale du produit (elle influence la disponibilité du produit sur le marché), etc.

Plusieurs villages sont traversés par des routes praticables qui favorisent les échanges entre les agriculteurs et les citadins. La route est ainsi un réel atout commercial en ce sens qu'elle permet le transport des produits vivriers vers les marchés. Bien plus, elle donne un accès aux zones de production aux citadins.

Dans la majorité des villages de cette étude, on perçoit clairement, à travers de nombreux témoignages et des pratiques locales, que la route n'offre pas toujours la garantie d'un trafic régulier et adapté. Dans ce contexte, la bonne qualité d'une route se mesure à la possibilité des usagers à l'utiliser chaque saison. C'est généralement le cas dans les seuls villages qui disposent d'une route bitumée. La bonne qualité d'une route n'est pourtant pas anodine ici. En effet, elles sont souvent l'élément essentiel qui permet de déterminer les prix vivriers. Pendant la saison pluvieuse, les prix fixés le sont en fonction du temps mis et des frais de transport pour aller des zones de production aux marchés urbains.

L'absence d'entretien des routes augmente leur mauvais état et réduit considérablement le trafic pendant les saisons pluvieuses. Cependant, certains villages n'ont pas besoin d'attendre le mauvais temps pour souffrir de l'irrégularité des transports routiers. C'est le cas de Nkengou, d'Andjeck, de Nkolenyé ou de Kouma. Dans les trois premiers, le service des voitures se fait généralement une à deux fois par jour. Le reste de temps, ils sont desservis par des motos. A Kouma, l'alternance quotidienne des motos et des voitures n'existe guère. Ici, la moto est le moyen de transport régulier. Toutefois, si la moto permet les déplacements, elle a de nombreux inconvénients pour l'économie rurale. Car, faire le choix d'une moto, c'est accepter de payer plus cher et surtout de réduire le poids de ses marchandises.

Planche photographique 10 : Les conditions de transport à destination des villages *(Ebela, P.A., département de la Mvila, 2014)*

a) Les passagers et les bagages sont entassés dans des petits véhicules.
Dans ce véhicule initialement de cinq places, nous étions 18 passagers assis les uns sur les autres (vers Mvangan).

b) Après les pluies, de nombreuses voitures patinent sur la chaussée boueuse.
Ici les passagers sont tous descendus et quelques-uns essayent d'aider le chauffeur à remettre la voiture sur la chaussée (vers Nkolowon).

Dans tous les cas, le mauvais état des routes et la qualité des véhicules accentuent la distance qui est déjà importante entre les villes et les campagnes, renchérissent les prix proposés et

augmentent les risques tant pour les usagers que leurs marchandises. Une situation qui prend de l'ampleur avec la saison pluvieuse, pendant laquelle outre les risques d'accidents liés au glissement de la chaussée, les prix moyens de transport peuvent passer du simple au double en quelques jours.

Tableau 24 : Coût du transport routier par personne des villages à Ebolowa (en francs CFA)

Villages	Distance (km)	Coût (en francs CFA)	
		Moto	Voiture
Andjeck	130	5 500	3 500
Biba I	19	1 000	600
Bityili	6	500	250
Ngoazip I	25	2 000	1 000
Nkengou	120	4 500	3 500
Nkolenyé	35	2 500	1 500
Obang II	77	3 500	2 000

Source : Enquêtes de terrain, département de la Mvila, 2014.

Tableau 25 : Coût moyen du transport routier de certaines cultures vivrières des villages à Ebolowa (en francs CFA)

Produits	Biba I	Bityili	Ngoazip I	Nkolenyé	Obang II
Un filet de bâtons de manioc	500	500	500	1 000	700
Un régime de plantain	200	200	200	500	500
Un filet de macabo	500	300	700	1 500	1 500
Un filet de manioc	500	300	700	1 500	1 000

Source : Enquêtes de terrain, département de la Mvila, 2014.

Le coût moyen du transport par personne est encore très élevé dans les villages. Il l'est davantage pour les villages où la distance par rapport à la ville d'Ebolowa est relativement importante (Andjeck, Kouma, Nkengou…). Il est compris entre 500 francs CFA pour les villages les plus proches de la ville d'Ebolowa comme Bityili et 5 500 francs CFA pour ceux les plus éloignés comme Andjeck. Par ailleurs, on constate que les prix proposés par les *motos-taximen* sont plus importants. Pour les villages comme Andjeck, le coût du transport à moto présente une augmentation de 40 % par rapport à celui de la voiture. Selon plusieurs *motos-taximen* questionnés sur la question, cette augmentation est nécessaire pour eux s'ils veulent pouvoir faire des bénéfices et rentrer dans leurs dépenses de carburant par exemple. Car tandis qu'une voiture avec un litre de carburant parcourt la même distance avec environ 10 passagers, les motos avec le même volume de carburant ne portent que 3 passagers au plus.

Par ailleurs, ils n'ont aucune garantie que sur la route du retour de la course, ils vont prendre d'autres passagers. Pourtant, malgré cette cherté, l'arrivée des motos est plutôt appréciée dans les villages. C'est ce que nous explique le chef de village de Nkengou en ces mots :

> *je me souviens encore quand il n'y avait pas de motos ici au village, on souffrait. Il fallait parfois attendre des jours pour voyager ou aller à Mvangan. Souvent on était obligé d'aller à Mvangan à pied en cas d'urgence. Et aujourd'hui, avec les motos, on se déplace facilement d'un point à l'autre. C'est vrai que parfois je trouve leur prix un peu cher, et il y a beaucoup d'accidents graves car les gars-là vont très vite, mais les motos nous ont sauvés.*

L'état des routes et le coût du transport qu'il entraîne, contraignent le plus souvent les producteurs à modifier leurs habitudes commerciales et s'arrimer à de nouvelles réalités. Par exemple, au lieu de se rendre dans les marchés, beaucoup font désormais le choix d'attendre sur place les *buy'em sell'em*. Or, afin de faire des bénéfices, ceux-ci vont induire dans les prix proposés aux producteurs, le coût du transport, la pénibilité et même le risque de perte de la marchandise. De ce fait, pour un régime de plantain qui initialement doit coûter 2 000 francs CFA, il est acheté aux producteurs à 700, voire 500 francs CFA. Les mêmes exigences s'appliquent aux prix de vente aux consommateurs, qui à leur tour connaissent une hausse en fonction des saisons.

Hormis le coût du transport, les prix sur les marchés dépendent aussi de la disponibilité des produits. Cette disponibilité est souvent relative au calendrier cultural des producteurs ou encore de la saison culturale du produit. En effet, pendant la période de création et de récoltes des champs, plusieurs ménages agricoles se concentrent sur les différentes activités champêtres et diminuent de moitié, voire plus, leurs activités commerciales. Il s'ensuit alors une baisse des volumes commercialisés sur les marchés urbains. L'absence des producteurs sur les marchés urbains profite aux revendeurs. Ceux-ci, désormais seuls, créent des spéculations et augmentent davantage les prix aux consommateurs. Par exemple, un tas de racines de manioc, lequel en période de forte affluence de vente coûte en moyenne 200 francs CFA, il subit une augmentation de 50% pendant les périodes mortes. Tous les prix des produits vivriers sont alors susceptibles de connaître des hausses semblables.

L'absence de régulation des prix des cultures vivrières sur les marchés est renforcée par la qualité des outils de mesure en vigueur. En effet, ceux-ci aussi n'ont pas connu une réelle évolution dans les marchés et les villages.

4.3.3. Des unités de mesure témoins du retard

La notion du prix au kilogramme régule la commercialisation de nombreux produits agricoles dans des pays avec un système de vente est bien structuré. Dans la Mvila, pourtant, elle reste un mythe notamment dans le domaine vivrier. En effet, à défaut d'une réglementation sur les

unités de mesure locales par le gouvernement, le marché des cultures vivrières est encore régi par l'usage d'outils qualifiables de traditionnels. Que ce soit pour la vente de gros ou de détail, les commerçants et les producteurs des cultures vivrières ont imaginé différentes unités de mesure qu'ils associent à un prix pour faciliter la transaction. Il peut s'agir d'une tasse, d'un verre, d'un seau, d'un tas ou d'un régime pour la vente de détail et des filets pour la vente de gros. Pour un même produit, les unités de mesure peuvent être différentes, selon les exigences du marché (Tableau 26).

Tableau 26 : Quelques unités de mesure des cultures vivrières sur les marchés du département de la Mvila

	Arachides	**Macabo**	**Manioc**	**Plantain**	**Graines de courge**	**Maïs**
Verres de 250 ml	X				X	X
Tas	X	X	X	X		X
Filet	X	X	X		X	X
Régime				X		
Seau de 5 litres	X				X	X

Source : Enquêtes de terrain, département de la Mvila, *2014.*

Les tas sont les unités de mesure les plus régulières. Les commerçants organisent en tas presque toutes les cultures vendues (arachides, maïs, banane plantain, manioc, macabo…). Ce type d'outil représente la face la plus aléatoire de la fixation des prix des cultures vivrières sur les marchés du département de la Mvila. S'il est possible de dire, par exemple, qu'un seau de 5 litres de graines de courge a sensiblement le même poids sur tous les marchés, le volume des tas relève exclusivement de la bonne fois du vendeur. Ceci est d'autant plus vrai que, certains commerçants malhonnêtes, n'hésitent pas souvent à profiter de ce flou sur le poids réel des tas pour les ranger subtilement, de manière à leurs donner un volume plus important et duper les consommateurs qui les rachètent alors beaucoup plus chers. Il est alors difficile de donner avec exactitude, la valeur monétaire d'une culture vendue en tas, si on ne le pèse pas au préalable pour dégager son poids réel et s'il n'en existe aucun tarif officiel du kg. On constate aussi que le volume des tas varie beaucoup d'une zone à une autre avec un avantage pour les zones rurales. Ainsi, pour un même produit, les tas sont sensiblement plus gros dans un marché rural comme celui de Mvangan que dans un marché de la ville d'Ebolowa.

Toutefois, malgré cette difficulté à avoir a priori le coût exact d'un tas de cultures vivrières sur le marché, on observe néanmoins que la grille des prix des tas, est presque la même partout. On a par exemple pour le macabo, le manioc, la banane plantain, des tas de 150, de

200, de 350, de 500 et 1 000 francs CFA et pour le maïs et les arachides, généralement des tas de 100 francs CFA (Planche photographique 11).

Planche photographique 11: Exemples de conditionnements des produits vivriers sur les marchés (*Ebela, P.A., Ebolowa,Abang Minko'o, 2014)*

a) 1 : seau d'arachides crues non décortiquées **; 2 :** tas de maïs **; 3 :** régimes de plantains verts ; **4 :** tas de macabo ; **5 :** lots bâtons de manioc ; **6 :** tas de piments (marché Abang Minko'o)

b) Une vendeuse qui dispose son maïs en tas sur un sac avant la vente (marché Oyenga)

La complexité des outils de mesure ne se limite pas aux seules villes, car elle s'accentue dans les villages. Ici, le paysan s'appuie sur des critères visuels comme le calibre et la variété du produit (régime de plantain), le volume de l'outil de mesure (seau de 5, 10 ou 15 litres), une assiette, une hotte, un filet. Pourtant, ce choix rend encore plus subjectif la détermination des prix de vente. En effet, en comparant par exemple, deux hottes de manioc d'une valeur de 1 000 francs CFA chacune. On s'est rendu compte après le pesage que les deux hottes pleines n'ont pas le même poids (hotte n° 1 : 20 kg ; hottes n° 2 : 17 kg). Cette différence, qu'on peut attribuer aux calibres des racines, à la taille réelle de la hotte ou tout simplement à la manière dont les cultures y sont rangées, hypothèque la fiabilité d'un tel outil de vente.

Pourtant, rien n'est fait pour améliorer cette situation sur les outils. Au contraire, d'un ménage agricole à un autre, d'un commerçant urbain à un autre, les mêmes mécanismes persistent. Ils rejoignent ainsi la constance d'une évolution absente qui caractérise aujourd'hui encore, les différentes infrastructures qui entourent la vente des cultures vivrières ici.

4.4. La précarité infrastructurelle, un obstacle déterminant à la croissance du vivrier marchand

Dans le cas des zones rurales du département de la Mvila, un accent est mis sur les routes et les marchés dont la qualité ou l'absence apparaissent souvent comme des obstacles

significatifs dans le développement du vivrier marchand. La qualité et l'existence de ces deux éléments peuvent être appréciées comme indicateur de l'enclavement des espaces ruraux dans la Mvila. Pourtant, nul besoin de spécifier à nouveau l'enjeu de l'enclavement dans le développement socio-économique des villages.

4.4.1. Un réseau routier non bitumé qui limite les déplacements

Les modes de transport sont limités dans le département de la Mvila. En effet, contrairement à d'autres départements du pays qui bénéficient du rail, de l'avion ou de la pirogue, ici, seuls la marche et le transport routier existent. La route est alors principalement utilisée pour les activités socio-économiques, notamment le commerce des cultures vivrières.
Le réseau routier du département de la Mvila compte 2 109,1 km de routes. C'est un ensemble composé de routes nationales, provinciales, départementales et rurales (Tableau 27).

Tableau 27 : Les types de route et leur kilométrage par arrondissement (en km)

Arrondissements	**Désignation des routes**				
	Nationales	**Provinciales**	**Départementales**	**Rurales**	**Total**
Biwong-Bané	/	/	21,4	80,8	**102,2**
Biwong-Bulu	/	/	96,7	145	**241,7**
Ebolowa 1er	14,4	36,1	14,2	155,1	**219,8**
Ebolowa 2e	87,8	/	73,5	196,6	**357,9**
Efoulan	/	27,3	/	160,9	**188,2**
Mengong	67,4	/	31,7	44,9	**144**
Mvangan	22,8	/	82,4	418,1	**523,3**
Ngoulemakong	18,8	/	44	269,2	**332**
Total	**211,2**	**63,4**	**363,9**	**1470,6**	**2109,1**

Source : (MINTP, 2011).

Le réseau routier y est essentiellement constitué de routes rurales. Elles y représentent environ 70 % de l'ensemble (Tableau 27). Les routes rurales sont non revêtues et ressemblent très souvent aux pistes. D'ailleurs plusieurs sont d'anciennes pistes agricoles ou forestières. Les routes rurales traversent l'essentiel des villages et permettent ainsi le déplacement des hommes et des marchandises (Carte 6).

Carte 6 : Le réseau routier du département de la Mvila

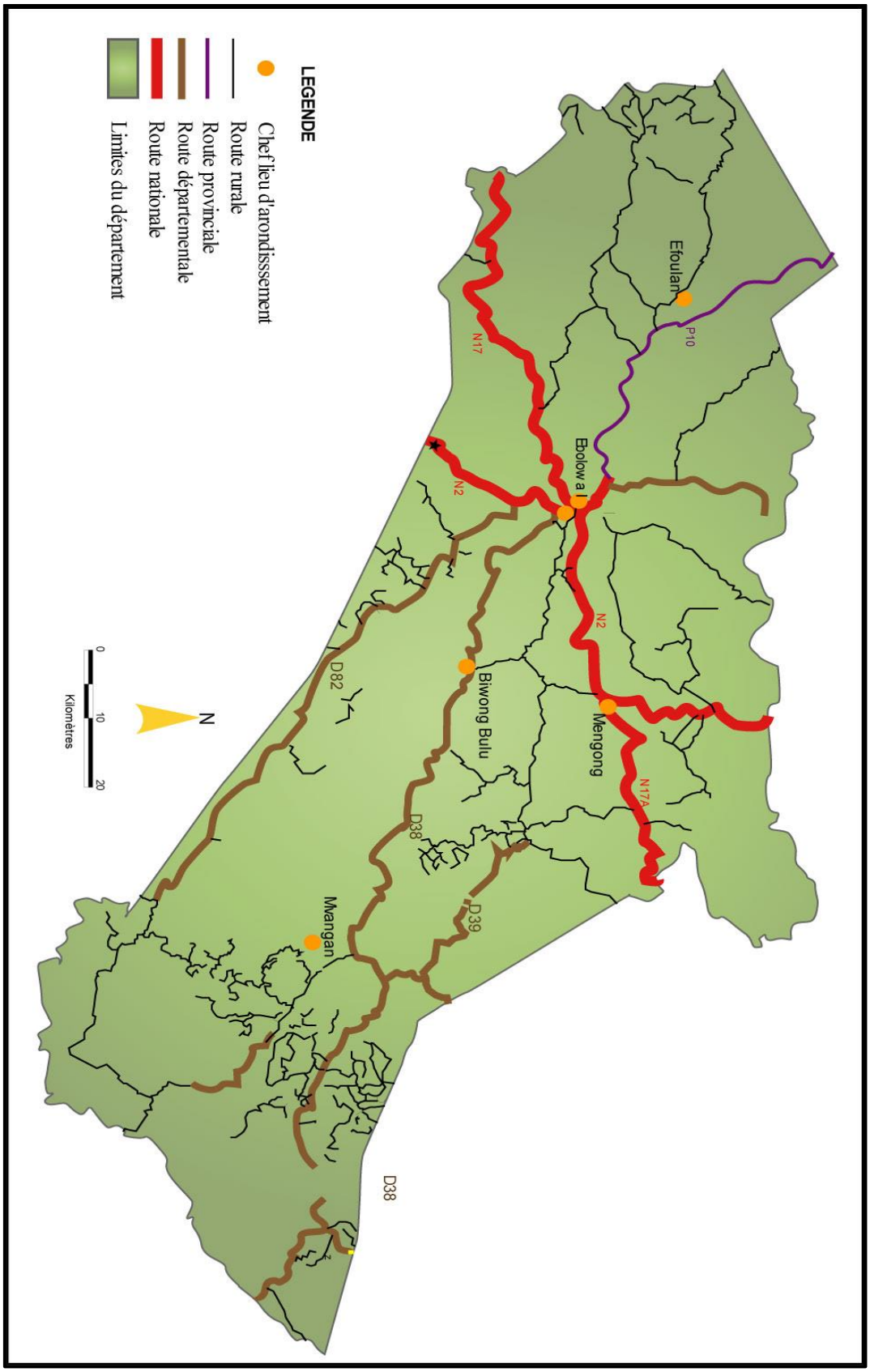

Source : Ebela, P.A., 2015, à partir de World Resources Institute (2012) et MINTP (2011).

L'abondance des routes rurales limite l'isolement des villages qui s'ouvrent ainsi aux autres et à l'espace urbain. Seulement, cet atout est souvent mis à mal à cause de leur dégradation avancée en l'absence d'entretien permanent.

Dans les années 1950 par Ashby précisait déjà :

> *si je devais ne faire qu'une chose pour accélérer le développement agricole d'une région donnée, je construirai des routes. Si à cela je pouvais ajouter autre chose, je construirai encore des routes et si à cela je pouvais ajouter encore une chose, je construirai toujours des routes (*Ashby cité par (Nemb, 1984)

Une prise de position qui s'adapte encore au contexte du département de la Mvila. Elle relève aussi qu'il est illusoire de prétendre au développement agricole d'une région sans au préalable assurer celui des infrastructures routières. L'ouverture et l'entretien des routes sont particulièrement importants dans le secteur agricole parce que celles-ci favorisent : *(i)* l'accroissement des échanges, *(ii)* la mobilité des consommateurs, des agriculteurs, des commerçants et *(iii)* la consolidation des initiatives liées au développement de l'agriculture marchande. Cet impact des routes sur le commerce agricole a sous-tendu la création de plusieurs routes pendant les périodes d'occupation allemande et française dans le Sud Cameroun. Elles servaientt alors l'évacuation des cultures de rente des zones de production vers les zones de transit et vers les pays européens. Mais près de 60 ans après les indépendances, l'offre routière dans la région est encore à l'état embryonnaire.

Dans le département de la Mvila, le réseau routier est essentiellement non goudronné. En effet, à l'exception des arrondissements d'Ebolowa 1er et 2^{e}, de Ngoulémakong (traversés à certains endroits par la N° 2, qui relie Yaoundé à la frontière gabonaise), de l'arrondissement de Biwong Bané traversé par la route Ebolowa-Lolodorf, les autres arrondissements et la majorité des villages sont desservis par des routes en latérite. Celles-ci se dégradent très vite, notamment pendant les pluies (Planche photographique 12).

Planche photographique 12 : État des routes à destination de quelques villages (*Ebela, P.A.*,Nkolowon/Nkengou, *2014)*

a) Une chaussée inondée après de fortes pluies. À défaut d'une évaporation complète de cette eau, des flaques de boues vont s'y former, entraînant l'embourbement des véhicules.

b) Sous l'effet de l'érosion, des ornières se forment sur la chaussée. Des traces de roues sur un côté démontrent que seule une petite portion de la route est encore utilisable par les véhicules**.**

4.4.2. Autour des marchés vivriers locaux

Les marchés peuvent être des « lieux d'écoulement de la production agricole et d'achat par les consommateurs » (Chaléard, 2002). Malgré les échanges à domicile ou dans les champs, les marchés sont encore les principaux centres de commercialisation des cultures vivrières dans le département de la Mvila. La région compte peu de marchés réguliers. Il en existe actuellement 11, avec une concentration dans la ville d'Ebolowa (Carte 7).

Carte 7 : Répartition des marchés dans le département de la Mvila

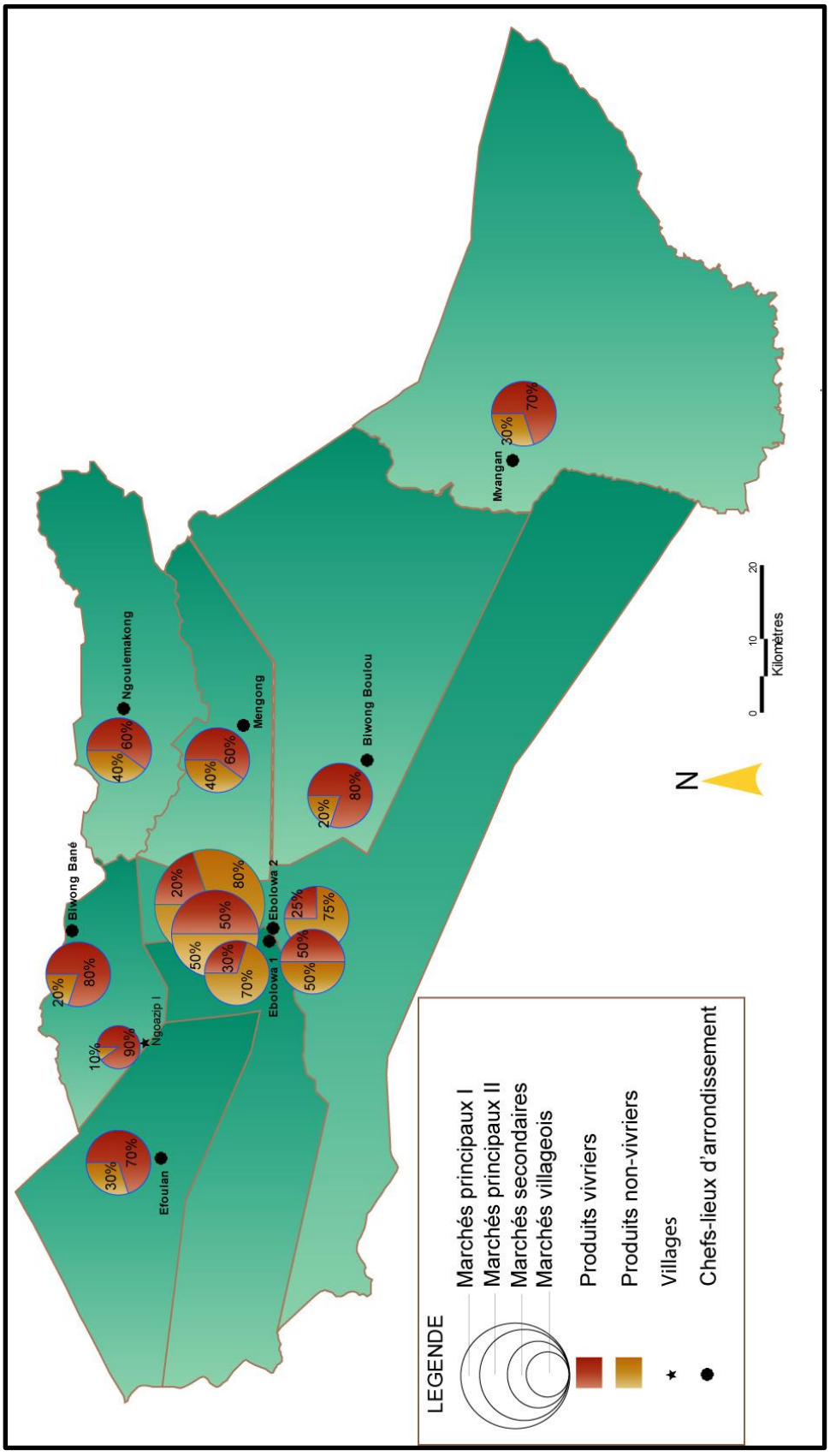

Source : Ebela, P.A., 2015, à partir de World resources institute (2012).

Ensemble, les arrondissements d'Ebolowa 1er et Ebolowa 2e, qui ont en commun la ville d'Ebolowa, comptent 5 marchés quotidiens, tandis que les autres n'en ont qu'un seul. Les

différents marchés sont gérés par l'administration publique locale. Selon leurs spécificités, leurs infrastructures et leur importance locale, ils sont classés par catégories distinctes dans ce travail.

4.4.2.1. Différentes échelles de différenciation

La différence initiale qui existe entre les marchés dans le département de la Mvila est leur localisation. Ainsi, selon le lieu, on a des marchés urbains, ruraux ou villageois.

Les marchés urbains sont situés dans la ville d'Ebolowa (1er et 2e). Elle en compte cinq au total : le marché central, le marché Oyenga, le marché de New Bell et le marché Samba, le marché d'Ebolowa si 2.

Les marchés central et Oyenga sont les plus importants si on se réfère à leur taille et au flux des personnes qu'ils drainent quotidiennement. Ils sont situés dans le centre de la ville et sont plus facilement accessibles. Les nombreux comptoirs et boutiques qu'on y trouve, font de ces lieux de vente les versions les plus améliorées du marché dans la région toute entière. Le marché central se caractérise surtout par une concentration des commerçants spécialisés dans la vente de produits extra-agricoles : vêtements, ustensiles de cuisines, poissons, viande, etc. À la différence du précédent, le marché Oyenga est davantage orienté vers la vente des produits agricoles, notamment les cultures vivrières.

La ville compte aussi trois marchés secondaires : les marchés de New Bell, Samba, et celui d'Ebolowa si 2. Ce sont de petits marchés périphériques, très souvent créés par les communes. Leur rôle consiste à répondre à l'éloignement de certains quartiers des marchés Central et Oyenga. Ils permettent aussi de désengorger ces deux marchés suite à l'augmentation de la population urbaine. Ils sont implantés soit au centre des grands quartiers (marché Samba), soit dans les gares routières (le marché de New Bell et le marché d'Ebolowa si 2). Ils se caractérisent d'un minima de boutiques et de comptoirs et d'un espace destiné à la commercialisation des produits de tout genre, notamment manufacturés. La vente des cultures vivrières se fait tout au long de la journée. Cependant, elle est accessoire et intensifiée les matins avec l'arrivée de quelques agriculteurs des villages.

Les marchés urbains, peu importe leurs tailles, sont de réels centres de concentration humaine. Chaque jour s'y retrouvent des revendeurs, des agriculteurs villageois et une partie importante de la population urbaine.

Le département compte aussi 6 marchés ruraux. Ils sont situés dans les communes rurales (Ngoulémakong, Biwong-Bané, Biwong-Bulu, Efoulan, Mvangan et Mengong). Chaque chef-lieu de commune dispose ainsi d'un seul marché. Les grands jours de marchés sont soit hebdomadaires (Mengong, Biwong-bulu, Efoulan, Biwong-Bané), dans ce cas, ils se tiennent le samedi, soit bi-hebdomadaires (Mvangan, Ngoulémakong), ils se tiennent alors le mercredi

et le samedi. Hormis ces jours de grande affluence, le marché est occupé par quelques commerçants, notamment des revendeurs de produits extra-agricoles, denrées agricoles importées ou transformées. Les grands jours de marché sont surtout destinés au commerce des cultures vivrières. Durant cette période, une vague importante d'agriculteurs venus des villages environnants occupent lesdits marchés avec leurs récoltes.

Les marchés ruraux se caractérisent aussi par une construction sommaire. Au-delà d'une absence d'équipements modernes, ce sont des assemblages de quelques comptoirs et boutiques éparses. Aussi, la commercialisation des produits se fait à même le sol ou sur des sacs (Planche photographique 13).

Planche photographique 13 : Des marchés ruraux peu aménagés

Ce sont des espaces réduits, sans aménagements. Ici, les produits maraîchers et les grains sont exposés sur des sacs ou des cartons et les tubercules directement sur le sol.

Enfin, le département a aussi quelques marchés villageois. Comme l'indiquent leurs noms, ils sont créés au sein des villages. Ce sont des espaces mis à la disposition des paysans pour des ventes occasionnelles. Ils ne sont ni aménagés ni organisés. En général, ils se tiennent chaque dimanche après le culte religieux et ne durent que quelques heures. Malgré la vente de produits divers, ce sont essentiellement des lieux de vente des cultures vivrières. Les marchés villageois sont généralement utilisés par les riverains.

Les marchés villageois sont peu nombreux dans le département. Une situation qui traduit souvent l'abandon de ceux qui ont jadis existé. À l'origine de l'échec de ces marchés, selon quelques villageois, le manque d'organisation et de cohésion autour de leur gestion locale. En plus, contrairement aux autres types de marché, la demande est encore très réduite. Dans les zones d'enquêtes, seul le village Ngoazip I possède un marché permanent. Dans les villages comme Obang II, seuls quelques poteaux surélevés d'un toit en tôles d'aluminium, à l'abandon, témoignent de l'existence passée d'un lieu de vente (Photo 13).

Photo 13 : Le petit marché villageois d'Obang II à l'abandon (*Ebela, P.A., Obang II, 2014)*

4.4.2.2. Une exigence quantitative et qualitative non respectée

Le département de la Mvila ne compte qu'un nombre restreint de marchés quotidiens, soit un total de 11 (Carte 7). Ce qui fait en moyenne un marché pour 735 km² et pour 16 615 habitants. Ces moyennes approximatives sont pourtant l'évidence de toute la difficulté de la majorité de la population à accéder au marché le plus proche. Ce sont les villages qui sont plus affectés par la rareté des marchés locaux. Un handicap qui s'intensifie plus le village est éloigné du premier centre urbain ou du chef-lieu de son arrondissement.

Eu égard à son importance administrative, la ville d'Ebolowa compte à elle seule 5 marchés quotidiens sur les onze que compte tout le département (soit 45 %) (Tableau 28).

La création des marchés dans la ville d'Ebolowa est d'abord une réponse à l'augmentation de sa population depuis quelques années. Seulement, si ce choix est souvent justifié, il est fait aux dépens des zones rurales. L'abondance des marchés dans la ville d'Ebolowa fait d'elle la plaque tournante du commerce dans le département de la Mvila. Actuellement, 75 % de la population enquêtée s'y rend au moins une fois dans l'année afin de vendre ou d'acheter des produits divers.

Tableau 28 : Les marchés quotidiens dans les arrondissements

Arrondissements	Marchés quotidiens
Biwong- Bané	1
Biwong- Bulu	1
Ebolowa 1er	2
Ebolowa 2e	3
Efoulan	1
Mengong	1
Mvangan	1
Ngoulémakong	1

Source : Enquêtes de terrain, département de la Mvila, 2014.

Au cours de l'enquête de terrain, nous relevons une irrégularité des fréquences de vente dans les marchés. Et pour plusieurs, c'est en partie à cause de l'éloignement des lieux de vente agréés. De façon générale, la vente dans les marchés ne se fait en moyenne qu'une fois dans les ménages agricoles. Il peut alors s'agir d'une fois dans le trimestre, le semestre ou l'année. De plus en plus, la vente dans le village prend de l'importance et se substitue petit à petit à celle dans les marchés. Pourtant la disponibilité des marchés à proximité des zones de production peut présenter un impact positif sur la vulgarisation du vivrier marchand. Elle est souvent un catalyseur pour de nombreux ménages agricoles en ce sens qu'elle permet d'intensifier les ventes et de réduire la pénibilité que génèrent généralement les mauvaises conditions de transports.

Les intentions de vente des cultures vivrières, s'il existe un marché à proximité, sont importantes dans notre échantillon de ménages agricoles. Ainsi, sur les 120, ce sont 66 % qui vendraient très probablement, contre 29 % probablement et seulement 5 % peu probablement (Tableau 29). Les résultats démontrent la nécessité des marchés en milieu rural pour accroître l'intérêt vis-à-vis du vivrier marchand. Il est ainsi clair qu'on ne peut ignorer l'importance d'une distribution plus équilibrée et suffisante des marchés dans le département de la Mvila et les conséquences sur l'expansion du vivrier marchand. Cette disparité des marchés s'aggrave avec leur qualité très souvent déplorable.

Tableau 29 : Intention de vente des produits vivriers s'il y a un marché à proximité

	Villages	Ménages enquêtés	Intention de vente (%)			Total (%)
			Peu probable	Probablement	Très probablement	
	Ngoazip I	17	5	35	60	100
	Nkolényié	15	1	20	79	100
	Biba I	9	12	48	40	100
	Bityili 2	15	5	35	60	100
	Mvam E	6	15	40	45	100
	Nkolowon	7	0	17	83	100
	Andjeck	15	0	15	85	100
	Nkengou	15	6	34	60	100
	Kouma	11	1	24	75	100
	Obang 2	10	5	22	73	100
Total	**10**	**120**	**5**	**29**	**66**	**100**

Source : Enquêtes de terrain, département de la Mvila, 2014.

La construction des marchés n'a pas vraiment évolué dans la Mvila. Ici, édifier un lieu de vente de cette envergure se résume encore à mettre à la disposition d'une minorité de commerçants quelques petits hangars, des boutiques et quelques comptoirs. Pour des commerçants qui ne peuvent bénéficier de ces éléments, la vente, peu importe, le produit se fait soit sur de vieux sacs et cartons. A défaut de ces étals de fortune, les vivres sont tout simplement présentés à même le sol.

L'acquisition d'une boutique, d'un petit hangar ou d'un comptoir se fait par le biais d'une location auprès des gestionnaires administratifs du marché. Ces reviennent prioritairement aux commerçants des produits non vivriers comme les maraîchers, les vêtements, les chaussures, les cosmétiques, etc. Au marché Oyenga, seuls 15 % des hangars sont loués par les vendeurs de cultures vivrières.

Même si les commerçants de cultures vivrières louent les petits hangars, les problèmes liés à la conservation et au stockage ne sont pas résolus pour autant. Car, si ces hangars se ferment à clés (pour assurer la sécurité des stocks), ils ne sont adaptés qu'à un emmagasinage momentané des cultures vivrières. Ainsi, dans l'optique d'éviter des pertes de marchandises, les commerçants doivent impérativement écouler leurs stocks dans de brefs délais. C'est souvent pour contourner cette exigence que de nombreux vendeurs de cultures vivrières optent pour un approvisionnent au jour le jour. Dans ce contexte, on observe que plus la détérioration post-récolte d'un produit est lente, plus il est entreposé en grande quantité, et vice-versa. C'est le cas des racines de manioc qui sont généralement stockées en petites quantités pour être écoulées dans les deux jours au plus après leur achat. Les commerçants doivent toujours respecter ces délais, car dans le cas contraire, les conséquences peuvent être désastreuses. En effet, si la marchandise n'est pas vendue dans les délais requis, selon son

état, elle peut avoir deux destinations. Si elle est dans un état acceptable, elle est bradée ou consommée. Par contre, si la culture est totalement dégradée, elle est jetée à la poubelle ou donnée gratuitement aux petits éleveurs[20]. Dans tous les cas, peu importe son orientation finale dans cette dernière option, le commerçant est perdant.

L'absence de magasins adaptés pour les cultures vivrières fragilise souvent l'activité des commerçants dans la mesure où le contrôle et la prévision des stocks s'avèrent bien difficile. Et dans les cas extrêmes, certains commerçants sont contraints de diminuer leurs activités journalières parce que les stocks ne peuvent couvrir toute la journée. La nécessité de créer des magasins adaptés à la conservation des cultures vivrières dans les marchés est généralisée dans la Mvila. Pourtant, à cause de l'important flux de commerçants vivriers permanent qu'ils enregistrent, les marchés urbains sont plus confrontés à cette difficulté. À travers la structuration interne du marché Oyenga, on est face à la dure réalité qui fonde pourtant le quotidien des vendeurs de cultures vivrières dans les marchés dans la Mvila.

4.4.2.3. Oyenga, le visage de l'inadaptation des marchés vivriers

Le marché des vivres d'Ebolowa, aujourd'hui marché Oyenga, est créé en 1967. Il compte plus de 300 commerçants permanents. Il est géré par la commune urbaine d'Ebolowa 1er. Cette institution est chargée de la collecte des différentes taxes, de la fourniture de l'électricité et de l'entretien des lieux. Si le premier rôle est pleinement rempli, l'effectivité des deux autres est contestée par les usagers du marché. Selon les revendeurs interviewés, la distribution de l'électricité et l'entretien dans le marché sont irréguliers. Concernant l'état de l'entretien du marché, aucune explication n'est donnée par les gestionnaires interrogés sur la question. Mais selon un ancien gestionnaire qui a voulu garder l'anonymat,

> *malgré la collecte des taxes, il est souvent demandé aux commerçants d'entretenir leur marché. Mais plusieurs ne respectent pas ces consignes. Face à l'incivisme des commerçants, les marchés ne peuvent être que dans cette insalubrité.*

Le marché Oyenga est le principal lieu de commercialisation des vivres dans le département. Les 2/3 des ménages enquêtés l'utilisent comme principal lieux d'écoulement de leur production vivrière. Pourtant, le commerce des vivriers dans ce marché reste très archaïque. Ici, en plus d'une absence de moyens de conservation appropriés, très peu de comptoirs sont destinés à la vente des cultures vivrières. La quasi-totalité des produits vivriers est généralement disposée à même le sol. Des conditions de vente qui ne les protègent pas de l'insalubrité ambiante qui caractérise ce lieu ou des différentes intempéries (soleil, pluie) et

[20] Très souvent, des éleveurs de porc sillonnent les marchés, pour collecter les invendus et les déchets de toutes sortes pour la nutrition de leurs animaux.

qui peuvent pourtant porter atteinte à la santé des milliers de consommateurs qui viennent s'y ravitailler (Planche photographique 14).

Le caractère rudimentaire du marché Oyenga n'est pas un cas isolé. Il est en effet la représentation imagée de tous les marchés des cultures vivrières au Cameroun. Une absence de modernisation qui n'épargne pas celui d'Abang Minko'o, pourtant l'un des lieux les plus convoités pour la commercialisation des cultures vivrières dans le pays et surtout dans le département de la Mvila.

Planche photographique 14 : Les conditions de vente des cultures vivrières au marché Oyenga (*Ebela, P.A., marché Oyenga, Ebolowa, 2014)*

a) Les vivres sont le plus souvent exposés sur des étals en cartons ou en sacs ou à même le sol dans un environ insalubre

b) Le hangar de commercialisation des tubercules est un don du FIDA à la coopérative des *buy'em sell'em*. C'est une élévation de toiture en tôles où sont disposées de petites étals en bois, incapables de supporter les stocks journaliers des bénéficiaires

4.4.3. Le marché d'Abang Minko'o, un pôle commercial qui influence l'expansion du vivrier marchand dans la Mvila

La région du Sud Cameroun compte trois principaux marchés frontaliers : le marché d'Aboulou (dans le département du Dja et Lobo), les marchés de Kyé-Ossi et d'Abang Minko'o (dans le département de la Vallée du Ntem). Avec ce chiffre, la région du Sud-Cameroun est la plus fournie du pays où en existent six.

Les marchés d'Aboulou et d'Abang Minko'o assurent les exportations vers le Gabon, tandis que celui de Kyé-Ossi en plus du Gabon, ravitaille la Guinée Équatoriale (DRADRS, 2010 ; Nkendah & al, 2011 ; MINADER, 2012). Tous ces marchés favorisent les échanges de divers produits alimentaires et non alimentaires entre ces différents pays limitrophes. Parmi ces trois marchés, celui d'Abang-Minko'o est le plus sollicité, avec environ 60 % des échanges.

Le marché d'Abang Minko'o est spécialisé dans le trafic des cultures vivrières. Le volume des vivres exportés à partir du poste phytosanitaire d'Abang Minko'o est passé de 12 837,06 tonnes en 2006 à 20 529,94 tonnes en 2011(DRADRS, 2010 ; Poste de police phytosanitaire d'Abang Minko, 2013).

Tableau 30 : Les volumes des exportations de quelques produits dans les postes phytosanitaires de kyé-Ossi, Abang Minko'o et d'Aboulou en 2010 (en tonnes)

Produits	Kyé-Ossi	Abang Minko'o	Aboulou
Banane plantain	1109,5	7523,50	258,50
Choux	508,05	694,60	/
Macabo	80,82	1313,26	9,00
Manioc et ses dérivées	55,06	700,63	0,7
Oignon	979,09	1930	4,40
Pomme de terre	610,82	1868,36	/
Tomate	885,41	696,82	0,35
Total	**4228,75**	**14727,17**	**272,75**

Source :(Poste de police phytosanitaire d'Abang Minko, 2013 ; 2014).

4.4.3.1. Présentation succincte du lieu de vente

Le marché d'Abang Minko'o est officiellement créé en 1993 dans le département de la Vallée du Ntem. Il est situé à 20 kilomètres de la ville d'Ambam, à 125 kilomètres de la ville d'Ebolowa et 1,5 kilomètre du fleuve Ntem (une des limites naturelles entre le Gabon et le Cameroun). Les raisons qui sous-tendent sa création restent peu précises. Cependant, la mise ne place de ce lieu de vente semblent souvent liées à la volonté du Cameroun d'étendre ses relations commerciales avec ses pays limitrophes tout en contrôlant les différents flux depuis son territoire (Bennafla, 2002). Mais en se référant aux raisons officielles, le marché d'Abang

Minko'o serait le fruit d'une convention entre le Gabon et le Cameroun. Le projet, financé par le Fonds européen pour le développement, visait à renforcer la sécurité alimentaire entre les deux pays (Ntuda Ebode, 2010 ; ODECO, 2003).

Le marché d'Abang Minko'o remplace l'ancien marché d'Eking, situé sur les berges du Ntem entre la frontière Gabon/Cameroun. Celui-ci est créé en 1958. À l'origine, le marché d'Abang Minko'o est destiné à l'écoulement de la production paysanne locale. Pour cela, les principaux produits vendus sont agricoles et essentiellement constitués des cultures vivrières. Le transfert du marché dans la localité d'Abang Minko'o n'affecte cette traditionnelle orientation commerciale. De ce fait, le marché d'Abang Minko'o devient la plaque tournante du commerce des cultures vivrières dans cette région, au Cameroun et dans la zone CEMAC. Les produits vivriers y sont principalement vendus par les Camerounais et principalement achetés par les Gabonais ou les Équato-guinéens.

Le marché d'Abang Minko'o occupe environ une superficie de 4 hectares. Son aménagement sommaire ne lui octroie que quelques boutiques, comptoirs et hangars. Les produits vivriers, quant à eux sont proposés sur le sol (Planche photographique 15).

Le marché d'Abang Minko'o est ouvert chaque jour, mais la grande vente des cultures vivrières se fait une fois par semaine (le samedi). C'est le jour du grand marché par excellence. Des milliers de personnes vont s'y rencontrer et opérer de multiples échanges. L'importante fréquentation du marché d'Abang Minko'o accroît considérable le flux des produits agricoles du Cameroun vers le Gabon.

Tableau 31 : L'évolution de quelques volumes d'exportation vers le Gabon à partir d'Abang Minko'o de 2010 à 2013 (en tonnes)

Produits	**2010**	**2011**	**2012**	**2013**
Banane plantain	7523,5	8580,75	5971 ,5	4633,75
Choux	694,6	936,79	745,35	752,17
Macabo	1313,26	1243,08	1046,93	1637,87
Bâtons de manioc	702,00	658,14	593,01	4572,85
Manioc fermenté	700	3481,25	3036	1337,69
Oignon	1930	2935,20	2151,03	1744,38
Pomme de terre	1868,36	2417,47	1587,05	820,7
Tomate	696,72	664,11	423,66	876,96

Source : Ebela, 2015 à partir de (Poste de police phytosanitaire d'Abang Minko, 2013; 2014).

L'essentiel des exportations vivrières du Cameroun vers le Gabon se font encore à partir du poste d'Abang Minko'o. Cette situation est non seulement la conséquence de la proximité des deux pays, mais surtout la dépendance du Gabon de ses importations alimentaires. En 2012, l'OMC estime à 60 % la part des importations alimentaires sur les importations totales de marchandises du pays. À lui seul, le Cameroun fournit 3% sur les 5% de la demande

alimentaire que le Gabon importe de la zone CEMAC. Le principal produit vivrier importé du Cameroun au Gabon est la banane plantain. Les exportations de la banane plantain vers le Gabon par Abang Minko'o représentent en 2013, 4633,75 tonnes (Tableau 31). Cependant, d'une manière générale, on peut constater une baisse générale des exportations des produits alimentaires vers le Gabon de 2010 à 2013. Elle est la conséquence d'une demande de plus importante des produits transformés aux dépens des produits bruts. Les racines de manioc par exemple sont remplacées par ses dérivés, notamment le *water fufu* et le bâton de manioc. Les volumes des exportations du *water fufu* sont passés de 700 tonnes en 2010 à 3 036 tonnes en 2012, soit une augmentation de plus de 65 %. Ceux des bâtons de manioc sont passés de 702 tonnes en 2010 à 4 572,85 tonnes en 2013 soit une augmentation de 85 %.

Toutefois, on peut noter l'introduction progressive de la vente des produits extra-agricoles (vêtements, chaussures, paniers…) et des maraîchers dans le marché d'Abang Minko'o depuis quelques années. L'introduction de ces autres variétés de produits augment évident l'impact économique du marché d'Abang Minko'o et renforce sa notoriété dans la sous-région.

La place primordiale du marché d'Abang Minko'o dans le commerce des cultures vivrières soulève pourtant quelques interrogations sur son impact sur le développement du vivrier marchand dans les régions environnantes comme le département la Mvila.

Planche photographique 15 : Quelques secteurs de vivres dans le marché Abang Minko'o *(Ebela, P.A., marché d'Abang Minko'o, 2014).*

a) Secteurs des tubercules

On peut voir sur les deux photos, des stocks importants de bananes plantains et de bâtons de manioc. Ces deux produits y sont les plus commercialisés

b) Secteur des graines de courges

Les graines de courges, décortiquées ou non sont exposées sur des sacs, dans des seaux ou des bols

c) Secteur des maraîchers et des PFNL

On y voit des stocks de carottes (1), de pommes de terre (2), d'oignons (3) et d'épices forestiers divers (4)

4.4.3.2. Une relance du vivrier marchand dans plusieurs ménages

Depuis les années 2000, de nombreuses initiatives ont été élaborées au Cameroun pour relancer la production des cultures vivrières. Le diagnostic d'une agriculture malade surtout à cause d'une absence de modernité a été fait dans les différents documents de stratégie. Il était donc question de maximiser des projets pour une rentabilisation du potentiel agricole. Ainsi, entre les différents programmes, les aides des bailleurs de fonds et d'autres partenaires au développement, le pays a pensé améliorer la recherche, l'offre des intrants et du crédit, pour développer son appareil productif. Mais comme bien d'autres initiatives d'antan, les résultats

restent faibles. Les manquements observés dans la promotion du vivrier marchand au Cameroun sont en partie liés à une offre peu importante des infrastructures économiques élémentaires (routes ou marchés). Une esquisse de solution est alors apportée avec le bitumage complet de la N°2 qui améliore l'accessibilité au marché d'Abang Minko'o.

Le marché d'Abang Minko'o malgré sa notoriété dans la sous-région reste longtemps difficilement accessible aux populations du département de la Mvila à cause du mauvais état de la route. En 2003, la fin du bitumage de la N°2, ouvre cette partie du pays à un plus grand nombre. On observe alors une véritable ruée des commerçants vers ce nouvel Eldorado du vivrier marchand. Et dans des zones les plus rapprochées comme le département de la Mvila, l'enthousiasme est clair. De nombreux agriculteurs se mettent à la production vivrière marchande avec pour objectif primordial, la vente au marché d'Abang Minko'o. On assiste même à une diversification de plus en plus significative des producteurs vivriers dans les zones rurales. Plusieurs raisons sous-tendent cette motivation vers ce marché.

Le voyage vers le marché d'Abang Minko'o nécessite une bonne organisation qui passe par un stockage d'une quantité importante des produits vivriers, d'une location d'un véhicule pour le transport et une provision des frais de taxes. Ce qui signifie qu'entreprendre un voyage vers ce marché peut être un projet coûteux, notamment pour les petits agriculteurs. Pourtant, de nombreux agriculteurs prennent ce risque. C'est surtout le cas des organisations paysannes et de quelques grands producteurs. Le principal enjeu de cette démarche est le gain important qu'ils pensent faire en allant y profiter des prix de vente qui sont élevés. Pour vérifier cette théorie, nous avons fait une comparaison des prix de quelques cultures vivrières vendues à la fois dans les marchés d'Abang Minko'o et d'Oyenga. En prenant par exemple le cas de la banane plantain, On constate en effet, une hausse du prix de vente moyen dans le marché d'Abang Minko'o (Graphique 9; Tableau 32).

Graphique 9 : Évolution du prix de la banane plantain aux marchés Oyenga et Abang Minko'o au second trimestre de l'année 2011

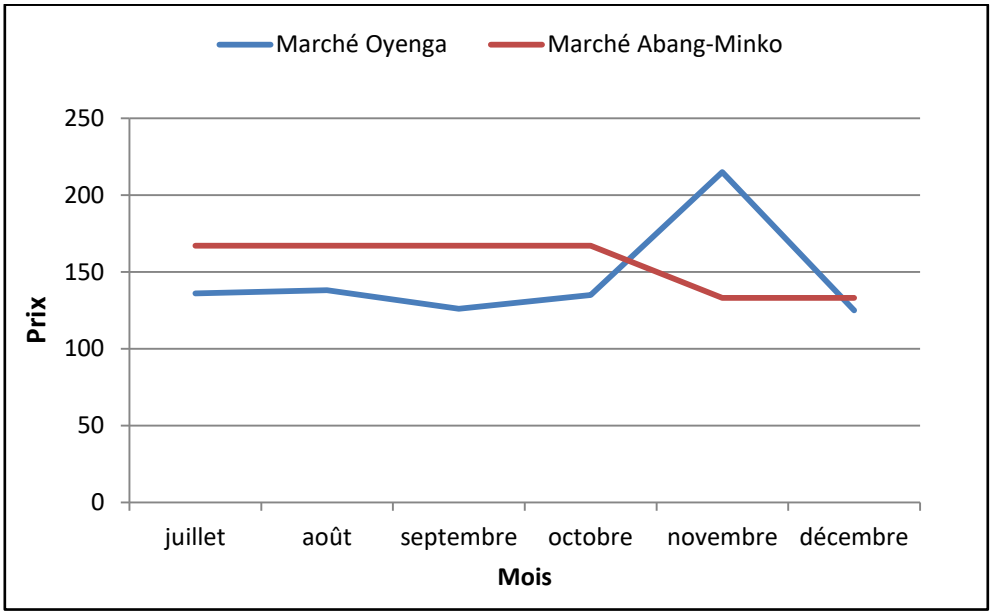

Source Ebela, P.A, 2015, à partir de (MINADER, février 2012).

Tableau 32 : Comparaison des bénéfices supposés de Monsieur Elon par vente de la banane plantain sur les marchés Abang-Minko'o et Oyenga (en francs CFA)

Marché	**Volume**	**Prix du transport et taxes**	**Prix moyen du régime**	**Gains après la vente**	**Bénéfices**
Abang-Minkoo	200 régimes	30 000	2000	400 000	370 000
Oyenga	200 régimes	15 000	1200	240000	223 800

Source : Enquêtes de terrain, département de la Mvila, 2014.

Le marché Abang Minko'o, offre relativement plus d'avantages aux agriculteurs qui peuvent sur certains produits gagner près 60 % de plus que sur le marché Oyenga par exemple. Mais il faut préciser que ces bénéfices sont souvent possibles dans la mesure où le commerçant parvient à écouler toute sa marchandise au prix souhaité. Selon plusieurs agriculteurs, à l'instar de la présidente de la Coopérative SECOOPOB, il y a des jours où le marché n'est pas favorable. Ainsi, pour limiter des pertes, les agriculteurs sont contraints de brader toute la marchandise pas encore vendue avant leur retour. Pour contourner ces problèmes, quelques agriculteurs ont établi des partenariats avec des acheteurs gabonais. C'est le cas d'Elon et d'Ebengue Abessolo de Biba I. Avec cette procédure, ces agriculteurs commerçants

parviennent généralement à vendre toutes leurs marchandises chaque jour de marché et dans le cas contraire, ils la laissent à crédit pour un payement ultérieur.

4.4.3.3. Une hausse des prix des cultures vivrières sur les marchés

Pendant longtemps, la vente des cultures vivrières dans les marchés du département de la Mvila offrait une possibilité au consommateur de s'approvisionner en vivres divers à des coûts raisonnables. Mais avec le marché d'Abang-Minko, la situation devient tout autre. En effet, offrant des conditions de vente souvent plus favorables, il stimule la commercialisation vivrière auprès de plusieurs ménages agricoles qui vont le préférer à d'autres comme le marché Oyenga. Dans le département de la Mvila, en plus des agriculteurs qui préparent leurs productions pour le marché d'Abang Minko'o, quelques commerçants urbains prennent désormais la route de ce marché. Or, la préparation des différents stocks à cette fin, augmente la demande au niveau des villages et réduit l'offre dans les marchés urbains comme celui d'Oyenga. Le déséquilibre entre l'offre et la demande ainsi généré dans le marché Oyenga, par exemple, entraîne des pénuries constantes avec une incidence à la hausse sur le prix aux consommateurs. Toujours en se référant au prix de la banane plantain, son prix moyen est passé de 145 francs CFA en 2003 à 266 en 2012, soit une hausse de 45 % environ. On peut le vérifier sur les fluctuations des prix du manioc et du macabo entre 2003 et 2012 (Graphique 10).

La hausse des prix de ces cultures vivrières sur le marché d'Oyenga est, selon quelques commerçantes et autorités administratives, la conséquence de la place de plus en plus importante que prend désormais le marché d'Abang Minko'o dans le système de commercialisation dans l'ensemble du département de la Mvila. Une situation qui n'est pas près de changer. En effet, que ce soient les GIC vivriers, ou encore les ménages agricoles, la principale destination commerciale est ou sera le marché d'Abang Minko'o pour ses prix plus élevés.

Graphique 10 : Évolution des prix/kg de la banane plantain, du manioc et du macabo sur le marché Oyenga de 2003 à 2012 (en francs CFA)

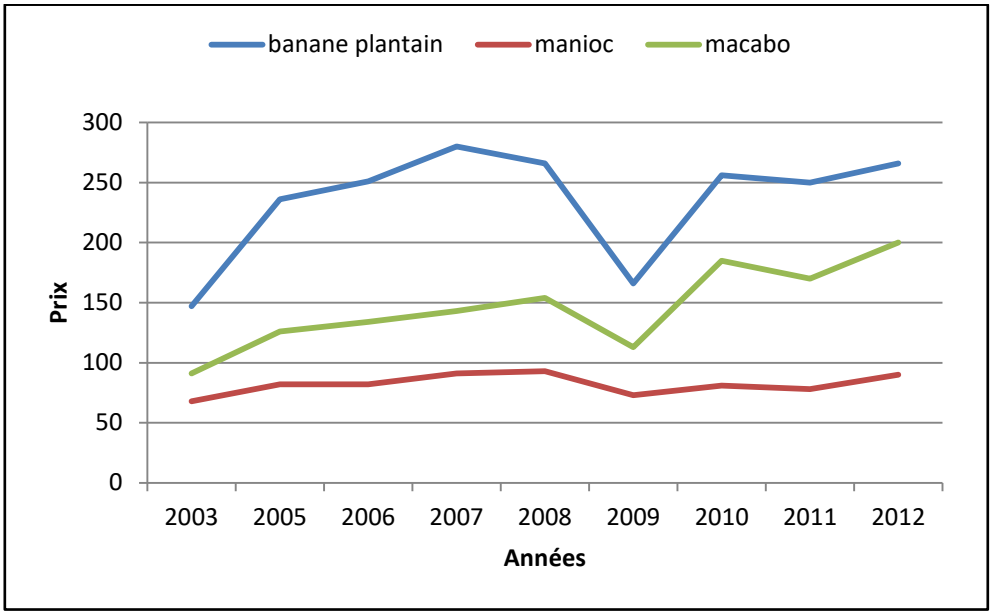

Sources : Ebela, P.A, 2015, à partir de (MINADER, 2005; 2007; 2010; février 2012 ; DRADRS, 2010).

Conclusion du chapitre IV

La commercialisation vivrière dans le département de la Mvila s'est, comme partout ailleurs au Cameroun, intensifiée avec la chute des cours du cacao dès les années 1980. Elle s'est construite autour d'une petite catégorie de cultures (manioc, banane plantain, macabo, graines de courges) qui offrent un avantage comparatif et se prêtent bien à la vente. Jadis pratiqué par les femmes qui en sont toujours les principales actrices, le vivrier marchand intéresse aujourd'hui les hommes et les jeunes. L'intervention de ces nouveaux agents, qu'il faut associer à celle des GIC vivriers, augmente beaucoup la vente des cultures vivrières dans les villages.

Avec l'ouverture des routes, la vente des cultures vivrières se pratique aussi bien dans les villes que dans les espaces ruraux. Mais c'est davantage dans les villes que se développe réellement le vivrier marchand. Car on peut y trouver un marché important (infrastructures, et consommateurs) et surtout les *buy'em sell'em* qui y détiennent le monopole et conditionnent souvent l'évolution de ce marché dans les espaces ruraux.

Le vivrier marchand peut ainsi être une réelle source de revenus pour ceux qui s'y investissent. Pourtant, si la vente des cultures vivrières se vulgarise petit à petit de part et d'autre du département, elle est encore pour de nombreux ménages, une source de revenus accessoire et peu rentable.

La véritable raison de cette tendance est à trouver dans l'environnement quasi rudimentaire dans lequel évolue encore cette activité. Il se caractérise essentiellement par une précarité des infrastructures (routes, marchés, outils de mesures) mises à la disposition des producteurs, vendeurs et autres intervenants du secteur. Bien plus la commercialisation vivrière reste très peu influencée par les différentes lois qui régissent le marché et s'opère encore dans une anarchie tant au niveau de l'organisation des prix, que de la régulation des différents circuits de distribution. Pourtant, ce retard qui entoure tout ce système de commercialisation des cultures vivrières, conditionne encore l'impact de cette activité dans la lutte contre la pauvreté des ménages agricoles en milieu rural.

Conclusion partie II

Cette partie évalue l'organisation, l'évolution et les défis de la production et de la commercialisation des cultures vivrières dans le département de la Mvila.

D'une manière générale, la production vivrière se pratique essentiellement dans les espaces ruraux. Elle est encore dépendante des femmes qui en sont les principales actrices. Ses mécanismes se fondent toujours sur les acquis culturaux traditionnels des ménages agricoles. À cet effet, elle se fait dans de petites exploitations familiales polyculturales, avec l'usage du brûlis comme moyen de fertilisation des sols. Aussi, on peut constater la permanence d'un outillage rudimentaire et une main-d'œuvre d'origine familiale. Ensemble, tous ces éléments, concourent à limiter l'augmentation des superficies et des volumes de production ou à améliorer la qualité même de la production. Pourtant, s'il est vrai que le système de production des cultures vivrières stagne, on dénote quelques évolutions. C'est le cas des hommes et des GIC vivriers, des acteurs qui émergent, mais dont l'action contribue au développement de cette activité. En effet, ils privilégient très souvent des monocultures et des méthodes orientées vers la modernisation.

En ce qui concerne la commercialisation des cultures vivrières, elle est encore restreinte. Une réalité qui se traduit par la faiblesse des volumes et des variétés écoulés dans les villages et les centres urbains. Malgré une pratique dans les espaces ruraux, c'est davantage dans les villes que s'effectue la vente des cultures vivrières. Une conséquence de la dépendance vis-à-vis des marchés urbains. Certes, l'impact des ménages agricoles est incontestable dans l'évolution du vivrier marchand, mais ce sont les revendeurs qui détiennent vraiment le monopole de ce commerce qu'ils régissent non seulement dans les villes, mais aussi dans les villages. D'une manière générale, la commercialisation des cultures vivrières est peu évoluée et inorganisée. Un contexte qui se conforte avec la précarité de l'environnement infrastructurel dans lequel se fait cette activité et surtout la difficulté des autorités locales à coordonner une gestion durable de ce secteur.

Toutefois, malgré cette présentation peu flatteuse du secteur vivrier dans son ensemble, la véritable question ici est celle de la contribution réelle du vivrier marchand dans la lutte contre la pauvreté des ménages agricoles. Par ailleurs, comment se manifestent les dynamiques rurales autour de cette ressource ? Peuvent-elles faire du vivrier marchand une alternative certaine dans la lutte contre la pauvreté rurale ?

PARTIE III : LE VIVRIER MARCHAND : UNE OPPORTUNITÉ POUR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE ?

La lutte contre la pauvreté des ménages agricoles fait partie des projets de développement du Cameroun depuis son indépendance. Ainsi, autour des plans quinquennaux, des politiques agricoles et des documents de stratégie, diverses mesures ont été prises pour continuer le processus d'amélioration des conditions de vie de ces communautés. C'est dans le même sillage que la promotion du vivrier marchand est relancée dès le début des années 1990. L'enjeu de ce choix est de trouver des ressources alternatives pour augmenter le pouvoir d'achat des paysans. Une avancée significative, qui remet en question toutes les théories qui prédestinent l'agriculture vivrière à la seule autoconsommation. Mais, près de 20 ans plus tard, le développement du vivrier marchand dans les ménages agricoles du département de la Mvila reste à la traîne. Un contexte sans doute sous-tendu par des promotions faites sans une construction préalable des stratégies capables de répondre à l'absence de modernisation de tout le secteur vivrier. Pourtant, comme vu dans la précédente partie, en prenant le cas de l'enclavement, on constate qu'il annihile l'essentiel des initiatives rurales construites sur la base du vivrier marchand. Il devient ainsi une ressource à risque qui n'intéresse véritablement que les plus audacieux. Dans de nombreux villages, le développement du vivrier marchand n'est plus depuis longtemps qu'une affaire des organisations paysannes et des personnes qui disposent d'un revenu important.

Cette partie vise trois objectifs majeurs : (i) établir le profil des ménages pauvres de cette étude ; (ii) relever l'impact du vivrier marchand dans les revenus et l'amélioration des conditions de vie ; (iii) et questionner l'enjeu des GIC vivriers en tant que principaux actifs dans la lutte contre la pauvreté rurale avec le vivrier marchand. Elle est constituée de deux chapitres : le premier présente les facteurs et les caractéristiques de la pauvreté dans les ménages. Aussi, à partir d'une comparaison des revenus cacaoyers et vivriers, il relève l'impact du vivrier marchand dans les finances et l'amélioration des conditions de vie. Quant au second, il montre les GIC vivriers et leur évolution locale. Il revient alors sur leurs modes de création et leurs fonctionnements, sur l'insuffisance de leurs résultats, leurs stratégies et leurs défis. Enfin, il présente le cas de deux GIC vivriers dont les expériences positives peuvent être perçues comme des modèles.

CHAPITRE V : UNE CONTRIBUTION NÉGLIGEABLE À LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ RURALE

La pauvreté peut se traduire par « des manques fondamentaux (faim, malnutrition chronique, insuffisance en matière de santé ou de logement minimum […]), le manque du minimum vital » (Plet, 2003). Depuis Jean-Jacques Rousseau (1755), Adams Smith (1999; 2014), à Amartya Sen (1992), la problématique de la pauvreté (ses origines et ses conséquences) est revisitée. Il s'agit de comprendre ce fléau et de suggérer des solutions efficaces à même de conduire à sa réduction. Pourtant, la pauvreté demeure l'un des plus grands maux qui minent le monde contemporain. En 2000, l'ONU à travers les objectifs du millénaire, propose une forte considération des pauvres et l'élaboration des politiques visant à éradiquer la pauvreté dans les États. Néanmoins, malgré tout l'engouement autour d'elle, aujourd'hui encore, la pauvreté baisse très lentement dans le monde. Selon le PNUD (2014) « 2,2 milliards de personnes sont pauvres ou vivent dans le quasi-dénuement ». Ce constat renforce l'urgence permanente pour les différents gouvernements à œuvrer pour la réduction de la pauvreté des populations vulnérables pour légitimer la croissance nationale.

La pauvreté est manifeste dans chaque continent, chaque pays, à des échelles souvent différentes. Selon le PNUD, la Banque Mondiale ou encore le FIDA l'Afrique subsaharienne est encore la partie du globe la plus affectée par le phénomène de pauvreté. Elle y toucherait entre 63 et 70 % de la population totale (Banque Mondiale, 2015; FIDA, 2011). Si elle est présente dans tout le sous-continent sans distinction, on peut constater une concentration beaucoup plus importante dans les espaces ruraux. En effet, 60 % de la population rurale vit avec moins de 1,25 USD par jour, et près de 90 % vit avec moins de 2 USD par jour (FIDA, 2011).

Les espaces ruraux sont majoritairement occupés par les ménages agricoles, c'est la couche sociale la plus touchée par la pauvreté. Dans le département de la Mvila par exemple, environ 75% des ménages agricoles vivent encore dans l'extrême pauvreté. Ce chapitre, après avoir examiné les différents facteurs et les manifestations de la pauvreté dans les villages enquêtés, mesure l'impact du revenu vivrier comme facteur de lutte contre ce phénomène.

5.1. Quelques facteurs aggravants de la pauvreté dans les ménages agricoles

Afin de faire cette analyse des caractéristiques de la pauvreté dans les différents ménages, nous nous penchons sur quelques éléments qui peuvent être de réels catalyseurs de pauvreté

en milieu rural. Dans ce contexte, quelques facteurs aggravant nous intéressent : la taille du ménage, le sexe et l'âge du chef de ménage et la situation géographique du village.

5.1.1. La taille du ménage

La croissance démographique est un atout dans le processus de production des produits agricoles en milieu rural. Elle joue un rôle double, notamment dans la production vivrière.
Dans un premier temps, si les populations utilisent essentiellement une main-d'œuvre familiale ou non salariée, la croissance démographique résout la question de la main-d'œuvre dans les plantations agricoles. Et dans un second temps, la croissance de la population génère une demande alimentaire importante. Les deux cas entraînent une croissance des parcelles agricoles, voire de la production totale. C'est une situation qui simplement analysée ainsi conduit à conclure que plus un ménage agricole est doté d'un nombre important de membres, plus il a une forte probabilité d'atteindre de meilleures conditions de vie.
Toutefois, les conséquences de la hausse du nombre des membres d'un ménage ne sont pas toujours positives, car dans un autre sens, un nombre important peut avoir une forte incidence sur la pauvreté de ce ménage. C'est alors en faisant une comparaison de la taille du ménage agricole, des exigences qu'elle impose, au vu du revenu du ménage, qu'on peut mesurer son impact sur la pauvreté de celui-ci. Pour examiner la probabilité pour un ménage à plusieurs membres d'avoir un pourcentage élevé de pauvreté nous nous intéressons dans un premier temps au nombre de personnes qui le compose et la moyenne des revenus annuels dont peut disposer ledit ménage. Ensuite, nous prenons en compte la distribution de ces revenus dans le ménage et les capacités pour lui à garantir un seuil tolérable de revenus à ses membres.
L'observation s'est faite auprès des ménages dont le revenu annuel est compris entre 100 000 et 1,5 million de francs CFA, soit 79 % de notre échantillon. Pour rendre plus cohérente notre analyse, nous avons choisi 8 ménages de notre échantillon. La base de sélection était leurs revenus annuels, soit de 1150000 francs CFA pour chacun. Nous avons ensuite déterminé le revenu journalier moyen de chaque ménage. Les résultats montrent que pour un revenu annuel similaire, la part journalière de chaque membre est élevée si la taille du ménage n'est pas importante et vice-versa. En prenant les ménages 1 et 3, on peut clairement observer un écart entre les deux revenus. Pour le ménage 1, constitué de 3 personnes, le revenu journalier est de 1065 francs CFA, contre 177 francs CFA pour le ménage 3 avec ses 18 personnes. De même, on peut noter un petit équilibre dans le ménage 4, lequel avec 5 membres a un revenu journalier moyen de 639 francs CFA (Graphique 11).
Tous ces exemples contribuent à démontrer la précarité de nombreux ménages composés de plusieurs personnes. C'est très souvent la conséquence de l'augmentation des charges que cette nouvelle situation génère. On peut ainsi supposer que la relation qui existe entre une

forte population dans un ménage agricole et la pauvreté réside dans la difficulté du ménage « fort » à satisfaire convenablement les besoins de tous ses membres. Car, si certains aspects restent stables (logement…), d'autres augmentent (nutrition, éducation, santé, activités agricoles, habillement…) en milieu rural. Il s'ensuit fondamentalement une réduction du revenu avec une conséquence négative sur les conditions de vie générale du ménage.

Graphique 11 : Tendance des revenus journaliers des ménages en fonction de leurs tailles

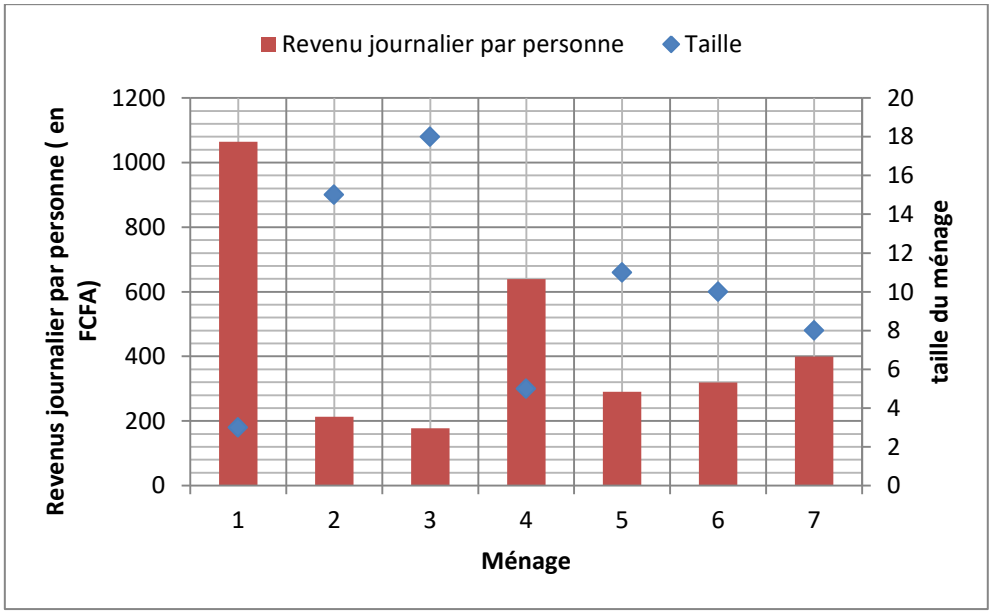

Source : Ebela, P.A, 2016.

Il faut cependant noter que l'impact la taille du ménage sur l'importance de la pauvreté de celui-ci est à relativiser. En effet, c'est une opinion qui peut ne pas se vérifier dans tous les ménages. Car, la taille va négativement influencer les revenus du ménage selon ses besoins. Par exemple, un ménage de moins de 4 personnes avec deux enfants au collège a tendance à plus dépenser qu'un ménage de 5 membres avec trois enfants à l'école primaire et scolarisés dans le village. En effet, les frais de scolarisation sont moins élevés dans l'enseignement primaire que dans l'enseignement secondaire. Des exemples comme ceux-là concourent à remettre en question l'impact négatif d'une taille élevée sur les revenus du ménage agricole en zone rurale. Seulement, il reste vrai qu'une population importante dans un ménage agricole est aussi, dans bien des cas, un des facteurs importants de sa pauvreté. Cette opinion peut aussi se rapporter l'âge ou au sexe des chefs de ménages.

5.1.2. L'âge et le sexe du chef de ménage

En évaluant la pauvreté selon l'âge des chefs de ménages, on constate qu'elle est soutenue pour les tranches de 15 à 29 ans et de plus de 60 ans. Leur pauvreté, ici, est liée à leur difficulté à générer des revenus importants faute de moyens (foncier pour les plus jeunes et

physique pour les plus vieux) pour développer de véritables activités agricoles. Notre échantillon est composé de 40 ménages dont l'âge des chefs est compris entre 15 et 44 ans et 36 ménages dont l'âge des chefs est supérieur à 60 ans. Pour les ménages dont le chef est âgé entre 15 et 44 nous enregistrons un pourcentage de 60 % des ménages vivant dans l'extrême pauvreté. Une situation qui s'aggrave chez les plus de 60 ans. Chez cette tranche d'âge l'extrême pauvreté atteint environ 80 % des ménages qu'ils dirigent.

La pauvreté est aussi présente dans les ménages dirigés par des femmes. Ce sont des ménages caractérisés par des revenus annuels faibles (en moyenne 750 000 contre 1,2 million de francs CFA pour les hommes). Sur les 18 ménages dirigés par les femmes qui entrent dans notre échantillon, seuls 3 réunissent un revenu annuel moyen de 1 million de francs CFA. La pauvreté des femmes en milieu rural est encore essentiellement liée à leur dépendance toujours importante à un revenu vivrier subsidiaire. En effet, si plusieurs ont hérité des terres et des cacaoyères du père ou d'un défunt mari, elles développent moins une agriculture marchande d'envergure. Les cacaoyères et les terres arables dont elles disposent sont ainsi partiellement exploitées. Elles continuent à tirer l'essentiel de leur revenu de la vente occasionnelle des produits vivriers pour subvenir aux besoins du ménage. Or, pratiqué dans un tel contexte, le vivrier marchand ne permet pas toujours de générer des revenus suffisants à même de favoriser une réelle amélioration des conditions de vie. Une situation très souvent aggravée par la localisation géographique du ménage.

5.1.3. Le lieu de résidence

L'insuffisance des revenus dans les ménages agricoles, qui est à juste titre l'une des principales manifestations de la pauvreté dans les zones rurales, trouve aussi ses origines dans l'incapacité des villages à garantir un accès facile aux infrastructures socio-économiques. Celles-ci sont souvent considérées comme des catalyseurs, à même, soit de favoriser une création des revenus, soit de les augmenter. Ainsi, la différenciation des états de pauvreté des ménages agricoles d'un village à un autre est considérablement influencée par le capital infrastructurel de chacun.

L'octroi des infrastructures socio-économiques peut-être un réel atout dans le processus développement des communautés rurales. Seulement, au Cameroun l'aménagement public touche encore moins de zones rurales. L'économie rurale dans les différents sites d'étude repose encore sur la commercialisation des produits agricoles et extra-agricoles. Pour cela, l'état des routes et la disponibilité des marchés sont un enjeu important dans la lutte contre la pauvreté. C'est sur ce dernier détail que nous nous focalisons. Pour ce faire, nous tenons compte de l'état des routes, de la distance par rapport au marché, des revenus des ménages agricoles et de l'habitat.

Ainsi, on constate que les villages les plus mal desservis comme Nkolényé, Nkengou, Andjeck et Kouma sont les plus pauvres. Ici, la principale cause de pauvreté est toujours la difficile commercialisation des produits agricoles, causée par une inexistence ou une fragilité des infrastructures économiques et l'éloignement par rapport au premier centre urbain. Les routes ici sont praticables pendant la saison sèche et fonctionnent au ralenti pendant la saison pluvieuse. Cette irrégularité dans le système routier s'accompagne souvent d'une hausse des prix très préjudiciable aux agriculteurs de ces localités contraints de limiter leurs activités commerciales et par ricochet réduire leur gains.

L'état des routes joue aussi sur l'accessibilité au marché. En effet, sans une route qui favorise une desserte régulière des zones reculées, la distance au marché se rallonge, avec toujours pour principale conséquence, la réduction de la commercialisation et inéluctablement des revenus par ménages. Certes, la recherche des revenus est avant tout une affaire de ménages, une bonne partie de ceux-ci est unanime quant à la nécessité de rendre plus accessible les structures de commercialisation pour les espaces ruraux afin d'y asseoir une augmentation de leurs revenus.

La distribution des ménages par tranche de revenu est très variable selon les villages (Tableau 45). Mais on constate distinctement que les villages mal desservis ou plus éloignés de la ville d'Ebolowa enregistrent davantage de ménages disposant d'un revenu annuel moyen compris entre 100 000 et 1 million de francs CFA. Ce qui, au vu de la taille des ménages est un indicateur de pauvreté pertinent. À Andjeck et Kouma, ce sont respectivement 57 et 68 % des effectifs qui se retrouvent dans cette tranche contre seulement 28 et 30 % à Bityili et Ngoazip I (Tableau 33).

Tableau 33 : Répartition des ménages par revenus et par village (en %)

Villages	Ménages enquêtés	Revenu annuel moyen (x 1000) (en FCFA)					Total
		[100-500[	[500-1000[	[1000-1500 [	[1500-2000 [	[2000 et + [	
Andjeck	15	20	37	30	10	3	100
Biba I	9	5	15	45	25	10	100
Bityili	15	9	19	43	17	12	100
Kouma	11	28	40	25	7	0	100
Mvam E.	6	10	23	38	20	9	100
Ngoazip I	17	15	15	30	25	15	100
Nkengou	15	17	36	25	18	4	100
Nkolenyié	15	12	55	20	12	1	100
Nkolowon	7	10	30	50	5	5	100
Obang II	10	20	16	45	13	6	100

Source : Enquêtes de terrain, département de la Mvila, 2014.

La taille des revenus des ménages comme signe de pauvreté des villages n'est pas le seul paramètre qui va permettre d'évaluer l'intensité de la pauvreté des différents villages. Car en interrogeant le type d'habitat dominant dans ces villages on peut aussi discerner de réels signes de pauvreté.

En général, le type d'habitat se modernise rapidement dans les villages "moins" pauvres. La maison en terre battue qui reste le type d'habitat dominant dans les espaces ruraux va quelques fois céder la place à celle en briquette ou en parpaing. Dans les villages étudiés, le changement de la catégorie de son habitat n'est plus l'apanage des retraités ou des fonctionnaires urbains. En effet, beaucoup de ménages agricoles parviennent aussi à faire cette transition. Elle est manifeste dans les ménages qui peuvent à un moment ou à un autre prétendre à un revenu permettant de dégager quelques excédents après les charges permanentes. Ce type de ménages se rencontrent généralement dans les villages qui ont un accès facile à une bonne route ou à un marché. Ainsi, à Nkolényé, sur les 15 ménages étudiés, seuls 3 disposent d'une maison en parpaings. Par contre à Biba I, sur les 9 ménages étudiés, 6 vivent dans une maison en parpaings. Le même constat peut se faire en comparant Kouma et Ngoazip I, etc.

Toutefois, si tous ces facteurs peuvent renforcer la pauvreté des ménages agricoles, leur seule évaluation ne donnent pas suffisamment d'outils pour en faire une analyse objective dans l'espace rural. Il devient donc nécessaire de faire recours à d'autres indicateurs notamment le revenus.

5.2. La généralisation des faibles revenus, un trait commun aux causes multiples

La pauvreté est dite « absolue » lorsque dans sa définition initiale, elle privilégie l'absence de ressources de subsistance (argent, nutrition) capables de soutenir le bien-être des individus ou des États. La mesure de la pauvreté à travers les moyens de subsistance donne naissance au concept de « pauvreté monétaire » ou selon l'ONU (2011) de « pauvreté de revenu ». Ces deux appellations renvoient simplement à la pauvreté absolue. Depuis des décennies, plusieurs études ont démontré la relation étroite qui peut exister entre la pauvreté et la situation monétaire d'une population ou d'une personne (D'Agostino & Duvert, 2008 ; Bertin, 2008 ; Ravallion, 1994). Pour D'Agostino et Duvert (2008), « qu'elle soit absolue ou relative la pauvreté est généralement repérée à partir du revenu ». Le niveau de revenu s'impose alors comme un déterminant de la croissance humaine ou non, de la pauvreté ou de la richesse. Dans sa thèse de Doctorat portant sur la pauvreté monétaire, Bertin (2008) définit la « pauvreté monétaire » comme « une situation de manque de ressources monétaires permettant aux ménages de se procurer les éléments nécessaires à la survie des membres les composant ». Ainsi, sortir de la pauvreté implique nécessairement la possession de revenus suffisants pour les individus. Cette logique de trouver systématiquement une relation étroite entre l'état de pauvre quel qu'il soit et la diminution du revenu est aussi défendue par la Banque Mondiale. Selon elle, de tous les indicateurs possibles qui existent pour déterminer la pauvreté dans le monde, le revenu reste le seul permettant de mesurer d'une manière objective le taux de pauvreté des États et des individus. Cette étude s'appuie sur la méthode de la Banque Mondiale pour évaluer la pauvreté monétaire auprès des ménages agricoles enquêtés. À cet effet, elle évalue : *(i)* les revenus mensuels ou annuels de ces ménages, *(ii)* leurs différentes dépenses (pour relever le pourcentage de chaque revenu utilisé), *(iii)* et la capacité qu'ils ont, avec leurs revenus, à vivre au-dessus ou en dessous du seuil de pauvreté.

Par le biais d'un examen des conditions de vie des 120 ménages agricoles ruraux étudiés dans le département de la Mvila dans cette étude, on constate de prime abord que la majorité des communautés rurales vit encore dans l'extrême pauvreté. Dans plus d'un cas, cette situation résulte en grande partie d'une faiblesse des revenus de ces ménages. La baisse des revenus est un facteur fondamental ici, car elle affecte la satisfaction des besoins clés comme se nourrir, se loger, s'instruire, ou encore se soigner.

5.2.1. Les revenus des ménages

Les revenus des ménages enquêtés au cours de l'année 2013 sont compris entre 100 000 et plus de 2 millions de francs CFA (Graphique 12).

Graphique 12 : Répartition des ménages selon leurs revenus annuels moyens (x 1000 FCFA)

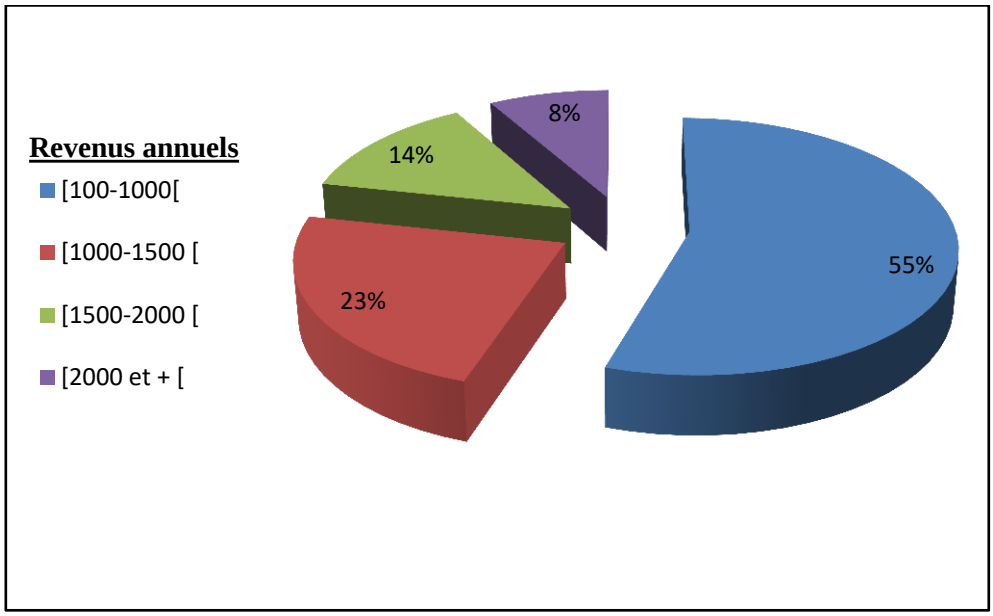

Source : Ebela, P.A, 2016.

En se référant au tableau 33, on remarque que 55 % des ménages enquêtés, soit la majorité, ont un revenu annuel compris entre 100 000 et 1 million de francs CFA, soit une moyenne de 550 000 francs CFA par ménage. À la journée, on a un revenu moyen de 1507 francs CFA. Et si nous partons sur une moyenne de 7 membres par ménage comme c'est le cas pour notre échantillon, nous avons un revenu journalier moyen de 215 francs CFA par capita. On peut donc résumer que la majorité des ménages agricoles dans les sites d'études vit dans l'extrême pauvreté. Ce sont ainsi des couches vulnérables dans le contexte socio-économique du Cameroun. La faiblesse des revenus a plusieurs origines dans les ménages enquêtés. Dans cette étude, nous nous intéressons à la subordination à l'agriculture en général et à la cacaoculture en particulier.

5.2.2. La subordination à l'économie agricole…

L'agriculture est la première source d'emploi dans les villages. Ici, au moins un membre par ménage pratique une activité agricole. À cet effet, c'est elle qui fournit encore aux ménages agricoles l'essentiel de leurs revenus malgré une diversification manifeste des activités lucratives.

5.2.2.1. Une pluralité des sources de revenus extra-agricoles

L'évaluation de la diversification des sources de revenus dans l'espace rural démontre une multitude d'activités. Ici, outre les activités agricoles (vente des produits agricoles et salariat agricole), les ménages usent de plusieurs autres activités génératrices de revenus. En plus, les

revenus ne proviennent pas exclusivement de ces diverses activités, car d'autres ménages bénéficient aussi des retraites, de l'aide familiale, etc.

Nous distinguons plusieurs activités autres que l'agriculture dans les villages : l'élevage, la vannerie, la pêche, la chasse, le commerce et l'exploitation des ressources forestières.

Les activités extra-agricoles se pratiquent dans tous les ménages. Elles permettent dans certains cas d'augmenter les revenus les plus faibles. Cependant, l'intérêt qui leur est accordé est souvent fonction du sexe et de l'âge des populations qui en font usage (Graphique 13).

La répartition sexuelle des personnes exerçant au moins une activité extra-agricole dans les 120 ménages étudiés révèle que les hommes (70 %) y font davantage recours que les femmes (30 %) (Graphique 13). Une situation qui peut souvent s'expliquer par le fait que les hommes en termes de patrimoine agricole n'ont que la cacaoyère. Ainsi, si les femmes ont la possibilité de générer des revenus en toute saison avec la vente des produits vivriers dont elles ont souvent le monopole dans le ménage, les hommes doivent en trouver dans des activités autres que l'agriculture. Alors, selon les saisons, ils peuvent tirer des revenus substantiels de la vente des produits de la pêche, de la chasse, de l'élevage, de la cueillette ou encore de la vannerie.

Quant à la répartition par âge, elle laisse apparaître que ce sont les tranches de 15 à 44 ans qui se tournent plus vers les activités extra-agricoles. Ils représentent 78 % (hommes et femmes compris) du total des membres des ménages agricoles. Il s'agit principalement des jeunes qui n'ont pas de patrimoine. Ils s'orientent alors vers d'autres activités pour disposer d'un revenu personnel. Ils œuvrent par exemple dans la vente des produits de la pêche ou de la chasse. Quelques fois, les jeunes hommes vendent aussi du vin de palme et les jeunes femmes des mets à base de gibiers.

Graphique 13 : Répartition des personnes exerçant au moins une activité extra-agricole dans le ménage par tranche d'âge et par sexe.

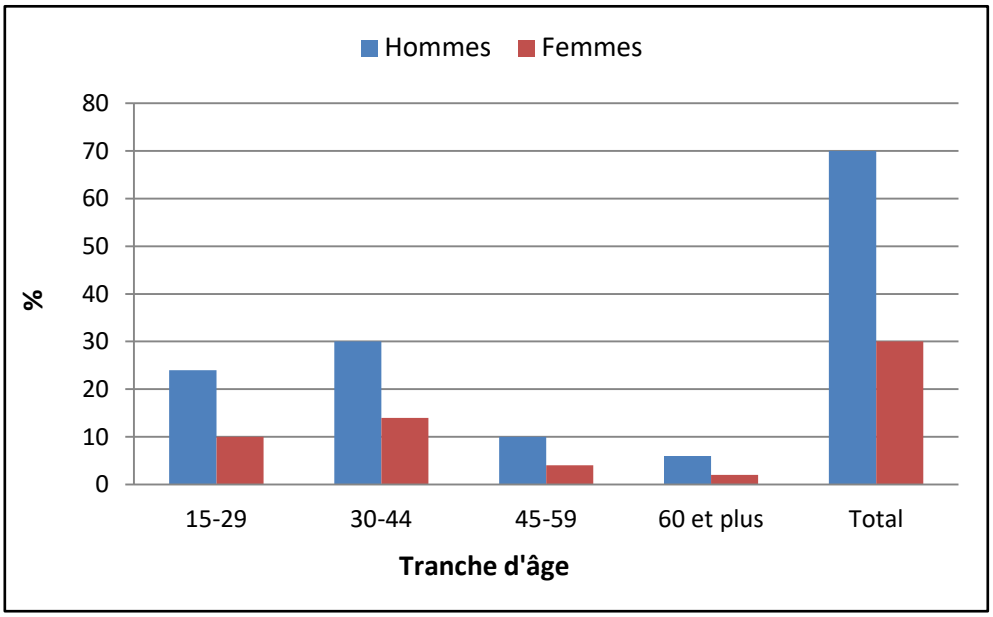

Source : Ebela, P.A, 2016.

La croissance de la vente des produits forestiers non ligneux

Les communautés rurales du département de la Mvila exploitent plusieurs produits forestiers non ligneux tels que :

- le manguier sauvage (Irvingia gabonensis) ou *ando'o* en langue Bulu. Il est exploité pour ses noyaux (amandes) ;
- le Garcinia lucida vesque ou *éssok* en langue Bulu. Il est exploité pour ses graines et son écorce (il est utilisé dans la fermentation du vin de palme et la pharmacopée locale) ;
- les feuilles de Marantaceae. Elles servent à la confection des bâtons de manioc ;
- la kola, etc.

Cette dernière décennie, on assiste à la croissance de la vente des amandes et des feuilles de Marantaceae par de nombreux ménages agricoles.

Les amandes sont les produits forestiers non ligneux les plus commercialisés dans le département de la Mvila (Planche photographique 16). Elles sont couramment appelées *ndo'o.* La présence importante du manguier sauvage dans la forêt entraîne son exploitation dans presque tous les villages de la région. En général, sa production est annuelle, mais selon les arbres, elle peut être bisannuelle. Les manguiers font partie du patrimoine du ménage et leur production est essentiellement circonscrite à l'échelle de celui-ci. Malgré la fluctuation

permanente des cours dans l'année, la vente des amandes sauvages est habituellement lucrative. Selon les périodes, le seau de 5 litres peut coûter entre 1 500 et 5 000 francs CFA, voire plus. La forte demande des amandes a, depuis quelques années, augmenté les intermédiaires dans leur circuit de distribution. Entre le paysan exploitant et le consommateur, il y a désormais des détaillants et des grossistes spécialisés dans la vente de ce produit. Le travail des grossistes consiste à parcourir les villages sur des motos ou des voitures, à la recherche des vendeurs. Dans ce contexte, leurs prix d'achat aux agriculteurs sont bas par rapport aux prix du marché. Par exemple, un seau de 5 litres, qui coûte en moyenne 3 000 francs CFA sur le marché urbain ou plus à Abang Minko'o est acheté dans le village à 1000 ou 1 500 francs CFA. Les noyaux sont écoulés dans de nombreux marchés des grandes villes telles qu'Ebolowa, Yaoundé et surtout au marché d'Abang Minko'o où le seau de 5 litres coûte en moyenne 5 000 francs. Les gains de la vente des amandes contribuent au financement de quelques besoins des ménages (scolarisation des enfants, nutrition, habillement…).

Quant aux feuilles de Marantaceaes (localement appelées *okié* ou *akae ebobolo*21), l'expansion de leur commercialisation dans la région est récente. Elle s'est faite avec la vulgarisation des forêts communautaires. Celle-ci, en effet, amène les paysans à prendre conscience de la valeur marchande de tous les produits non ligneux de leurs concessions forestières afin de relever leurs potentiels économiques. Pendant longtemps, l'usage de ces feuilles est subordonné à la confection des bâtons de manioc en milieu rural. Aujourd'hui, ce sont plusieurs ménages agricoles qui s'intéressent à la vente de ces feuilles. L'augmentation de ce commerce entraîne petit à petit la construction de vastes circuits de commercialisation et des marchés spécifiques tels que celui de Mbankomo (dans la région du centre). Dans le département de la Mvila, la commercialisation des feuilles s'effectue plus dans l'arrondissement de Ngoulémakong. Ici, un lieu de collecte des grands commerçants venus de la ville de Douala existe désormais (Planche photographique 17 : a). Selon une vendeuse, quoique contraignante (la cueillette des feuilles en vue de la constitution des lots demande beaucoup de temps), la vente des feuilles peut rapporter à qui s'y adonne patiemment. Dans son cas précis, elle gagne environ 35 à 50 000 francs CFA par vente mensuelle.

[21] *Okié* renvoie à l'appellation éwondo de la feuille, tandis qu'*okae* renvoie à celle bulu. Quant à *ébobolo*, il signifie bâton de manioc. On utilise alors l'expression *okié ébobolo* ou *okae ébobolo* pour désigner les feuilles qui servent à confectionner le bâton de manioc

Planche photographique 16 : Récolte traditionnelle des amandes sauvages *(Ebela, P.A., Nkolényié, 2014).*

Les mangues ont été transportées au village par cette paysanne. Pour l'extraction des amandes, la mangue sauvage est préalablement fendue en deux sur un morceau de bois à l'aide d'un couteau ou d'une machette.

Planche photographique 17 : Le commerce des feuilles de *Marantaceae à Ngoulemakong (Ebela, P.A., Ngoulemakong, 2014)*

a) Le site de stockage de la ville de Ngoulémakong est le plus important. Ici se ravitaillent de nombreux acheteurs venus particulièrement de la ville de Douala

b) Le transport des feuilles de Marantaceae vers le site de stockage de Ngoulémakong se fait généralement sur des motos. Car, elles ont facilement accès aux différents villages

5.2.2.2. Une utilisation des différentes sources de revenus favorable à l'agriculture

L'existence de nombreuses sources de revenus en milieu rural entame peu la notoriété des activités agricoles. Un examen de la priorité des différentes ressources financières à l'intérieur des villages révèle que l'agriculture y demeure la plus importante source de revenus pour de nombreux ménages (Graphique 14).

Graphique 14 : Distribution des différentes sources de revenus dans les villages

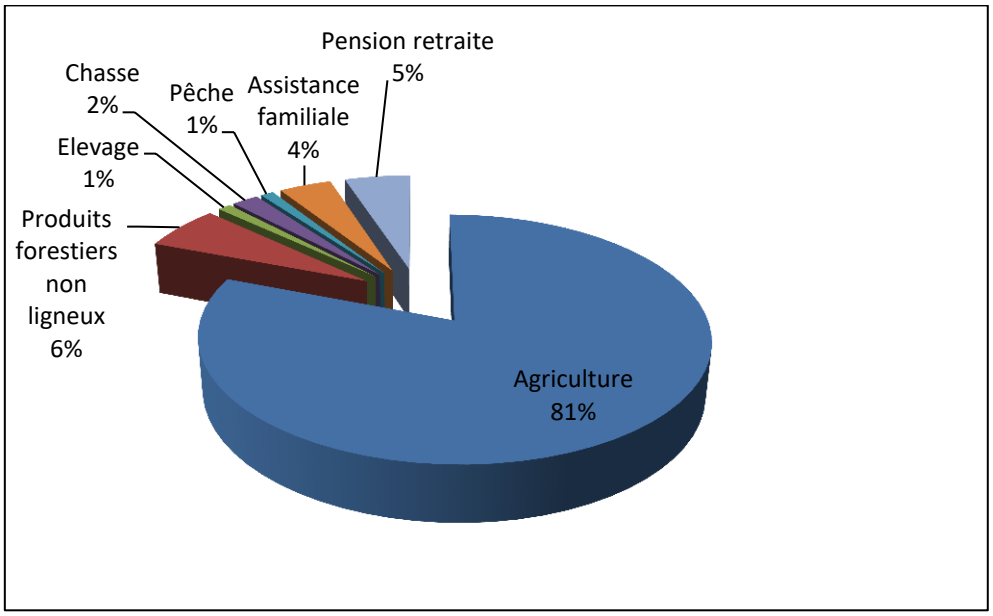

Source : Ebela, P.A., 2016.

La division des revenus dans les villages d'étude, comme le présente le graphique ci-dessus, est très favorable à l'agriculture d'une manière générale. Elle y occupe 80 % des activités génératrices de revenus villageois. La diversification des revenus n'est que très infime dans ce contexte, car le reste des sources ne représente que 20 % du total. On peut par ailleurs constater que le retour au village de certains ex-salariés des villes permet l'introduction dans cette configuration des sources de revenus de la pension de retraite. Elle représente environ 5 % du total et est la troisième source de revenus. En ce qui concerne l'exploitation des ressources forestières, elle représente 6 % du total. Par contre, les activités telles que la chasse, la pêche, l'élevage ou encore la vannerie, sont toujours peu développées. Ensemble, elles ne représentent que 4 % du total. Que ce soit l'exploitation des produits forestiers, la chasse, l'élevage, la pêche ou la vannerie on constate que leur faible apport résulte surtout de leur destination beaucoup plus orientée vers l'autoconsommation. Une situation qui profite à l'agriculture et qui stabilise sa place comme source primaire de revenus dans plusieurs ménages où elle est pratiquée. Dans le village Andjeck, par exemple, l'agriculture représente encore près de 90 % du revenu total des ménages enquêtés, contre quasiment 0 % pour la pêche ou encore l'élevage (Graphique 14).

Carte 8 : Part des différentes activités dans le revenu moyen des ménages par villages

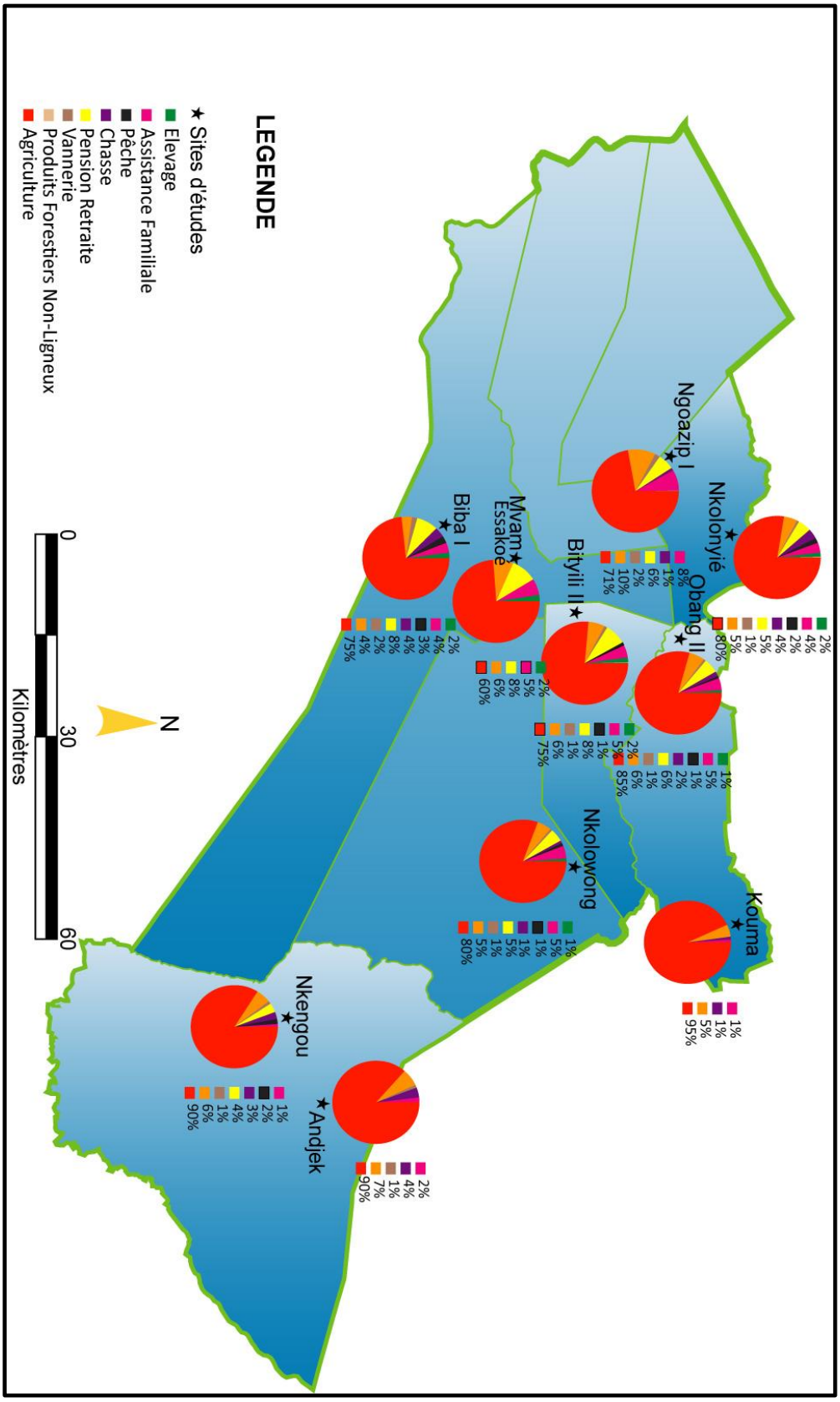

Source : Ebela, P.A., 2017.

5.2.3. ….et à la cacaoculture traditionnelle.

L'économie rurale de la région du Sud est dominée par la production et la commercialisation du cacao. Environ 75 % des ménages ruraux dépendent toujours du revenu cacaoyer. Dans le département de la Mvila, la tendance est la même. Il est le second producteur de cacao dans la région derrière le département du Dja et Lobo. En 2010, les superficies cacaoyères y atteignent environ 31 074 ha.

Pour déterminer les différentes superficies, nous tenons compte ici des superficies estimées par chaque exploitant. Il s'agit exclusivement des estimations approximatives. Car plusieurs de ces cacaoyères sont transmises d'une génération à une autre sans une réelle connaissance des superficies totales. Une situation qui n'a pas évolué avec les propriétaires actuels qui n'ont jamais effectué une évaluation objective de ces superficies. Or, ne disposant ni assez de temps, ni une logistique adaptée, nous n'avons pas pu personnellement délimiter les différentes cacaoyères.

Sur les 120 ménages auprès desquels s'est déroulée l'enquête de terrain, 95 % disposent d'au moins deux cacaoyères. En faisant une analyse par village, à l'exception de Nkolenyié qui enregistre une moyenne de moins de 1,4 cacaoyère par ménage, tous les autres villages ont au moins 2 cacaoyères par ménage. Quant aux superficies cacaoyères, elles sont élevées et varient de 2 à 8 ha selon le ménage (Tableau 33). Dans les villages comme Nkengou, où il existe une forte implantation de la cacaoculture, tous les ménages enquêtés disposent de plus de 2 ha de cacaoyers (Carte 8).

Tableau 34 : Superficies cacaoyères moyennes par ménage

Villages	Nombre de ménages	Cacaoyères moyennes	Superficie moyenne (ha)
Andjeck	15	2	5
Biba I	9	2	4
Bityili	15	2	4
Kouma	11	3	4
Mvam Essakoe	6	2	5
Ngoazip I	17	2	2
Nkengou	15	4	8
Nkolenyié	15	1.4	3
Nkolowon	7	2	4
Obang II	10	2	3
Total/moyenne	**120**	**2.24**	**4.2**

Source : Enquêtes de terrain, département de la Mvila, 2014.

Tableau 35 : Cacaoyères et superficies moyennes de quelques ménages à Nkengou

Ménages	N°1	N°2	N°3	N°4	N°5	N°6	N°7	N°8	N°9
Nombre de cacaoyères	3	3	2	5	8	2	5	2	8
Superficie (en ha)	13	3.5	8	3	12	6.5	7	2	17

Source : Enquêtes de terrain, département de la Mvila*, 2014.*

La production et la commercialisation du cacao sont encore profondément enracinées dans les traditions locales. Et pour plusieurs cacaoculteurs et leurs familles, malgré la stagnation des prix aux producteurs depuis quelques années, les abus de certains acheteurs et toutes les dépenses qui résultent souvent de la prise en charge d'une cacaoyère, cette culture reste la seule source de revenus fiable. Une « rente difficile à remplacer » précisent-ils souvent. L'attachement qu'ont les ménages agricoles vis-à-vis du cacao est avant tout monétaire mais peut dans certains cas revêtir un caractère socioculturel. Dans ses travaux, sur la zone cacaoyère camerounaise, Alary (2000) tente de subordonner cette dépendance à la cacaoculture à ce qu'elle appelle « la peur du risque».

Selon elle, la possibilité de substituer le cacao ou de l'alterner avec d'autres cultures d'une manière définitive reste peu probable en milieu rural. En effet, le cacao revêt une importance capitale dans le développement socio-économique en ce sens qu'il est non seulement une source de revenus pérenne mais aussi l'assurance d'un patrimoine que le paysan ne peut risquer de perdre. « La peur du risque » guiderait alors le choix de pérenniser une économie cacaoyère qui donne souvent un gage de stabilité au producteur. Ce qui n'est pas toujours le cas d'autres sources de revenus à l'instar du vivrier marchand. En effet, dans le contexte camerounais, il présente encore un risque important pour les paysans. En effet, au-delà du fait que la production vivrière commerciale nécessite beaucoup plus de temps et de moyens que

celle du cacao, la vente des cultures vivrières est confrontée à bien plus d'aléas avec lesquels il est souvent difficile de composer : *(i)* une immense forêt et un appareil productif peu évolué ; *(ii)* un marché anarchique et peu moderne ; *(iii)* une précarité des routes qui renchérit les coûts des transports ; *(iv)* une inorganisation du système de commercialisation, etc. Tout cet environnement, en comparaison avec le système productif et commercial du cacao, rend incertain un avenir dans un choix monétaire basé, exclusivement ou prioritairement sur la production et la commercialisation vivrière.

Selon, Levang[22] qui remet en question cette théorie de la « peur du risque », il ne s'agit pas de "peur". Car,

> *c'est simplement là le meilleur choix parmi ceux disponibles pour le paysan dans la zone. Un coût relativement faible de création, une bonne rémunération du travail, une commercialisation facile, etc.*

Pourtant, toute cette sécurité que peut présenter le cacao n'est qu'une illusion, car depuis quelques années le potentiel de la cacaoculture a considérablement baissé dans plusieurs ménages agricoles en milieu rural à cause de la baisse et de l'instabilité des rendements et des prix.

5.2.3.1. La baisse des volumes de production par ménage

Le cacao est le second produit agricole exporté par le Cameroun derrière la banane. Pendant la campagne cacaoyère 2010-2011, le pays exporte 202 042 tonnes du cacao (ensemble constitué des fèves, des déchets, de la pâte et du beurre de cacao, du chocolat et d'autres préparations à base de cacao). Seulement, ce volume cache bien de réalités, notamment celle de l'instabilité, voire de la décroissance généralisée des exportations de ce produit dans le pays depuis quelques années (Graphique 15).

[22] Entretien avec Patrice Levang, Chercheur IRD/CIFOR, Yaoundé, 2011.

Graphique 15 : Évolution des exportations du cacao au Cameroun de 2004 à 2014 (en tonne)

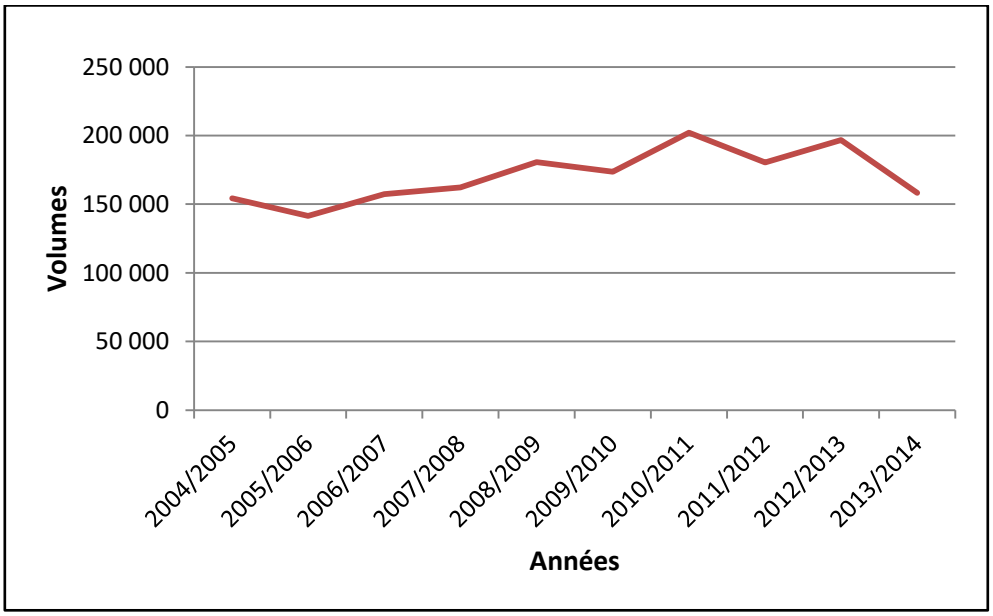

Source : Ebela, P.A, 2016, à partir de (ONCC, 2015).

Entre les campagnes cacaoyères de 2008-2009 et de 2013-2014, les cours des exportations du cacao camerounais s'effondrent. Pendant la campagne 2013/2014, le pays exporte 158 311 tonnes (ONCC, 2015), un volume en baisse par rapport à celui de la campagne précédente (Graphique 15). Cette situation est souvent imputable à la nouvelle réglementation des pays de l'Union Européenne sur la teneur maximale en hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) depuis 2011 et qui touche particulièrement le cacao. Cette réglementation réduit à 5 % le maximum de taux de HAP par kg de graisse de cacao. Or, au Cameroun, les habitudes traditionnelles de séchage du cacao sur le goudron ou sur des braises augmentent cette teneur en HAP et altèrent fortement sa bonne qualité. Aussi, les délais d'attente au niveau du port de Douala, avec des moyens de conservation peu adéquats, entament beaucoup la qualité du cacao camerounais.

Toutes ces contraintes, même si elles sont évidentes, ne sont pas toujours les seuls facteurs qui peuvent justifier la baisse des volumes de production, notamment en milieu rural. Ici, c'est plus par la qualité des exploitations et des exploitants que l'on peut expliquer la baisse des volumes du cacao.

Le cacao est essentiellement produit par de petits exploitants agricoles. La taille moyenne des parcelles exploitées ne dépasse généralement pas 5 hectares dans de nombreux villages. À Nkolowon, la moyenne des superficies est de 4 ha pour les ménages enquêtés dans ce village. Si de prime abord, la taille d'une exploitation ne peut justifier un faible rendement, dans la majorité des ménages agricoles enquêtés, ces deux éléments sont souvent étroitement liés à

cause du vieillissement des agriculteurs et des plantations, et d'un faible investissement dans la modernisation générale de l'appareil de production.

La tranche d'âge la plus élevée des chefs d'exploitation disposant d'une cacaoyère sur les 120 ménages enquêtés est celle des 45 et plus de 60 ans, soit 67 % (45-59 ans : 37 % ; plus de 60 ans : 30 %). Eu égard à tous ces pourcentages, on peut conclure que la population des cacaoculteurs est vieillissante. L'état de vieillissement des cacaoculteurs a une influence négative sur le travail dans les exploitations. En effet, si bon nombre de ces agriculteurs utilisent aujourd'hui une main-d'œuvre salariale (chapitre 2), d'autres travaillent seuls ou avec les membres de leurs familles (épouses, enfants). Dans ce dernier contexte, la taille du travail est proportionnelle à la force physique du ménage. Une force qui baisse généralement avec le vieillissement des chefs de ménages autour desquels sont souvent construites les activités de production cacaoyère. Une situation qui s'aggrave lorsque le ménage n'a pas de grands enfants capables d'assurer la relève. Par conséquent, l'usage exclusif d'une main-d'œuvre familiale réduit beaucoup l'ensemble des volumes de production généré par ledit ménage.

Depuis quelques années, l'amélioration de la productivité des cacaoyères fait partie des politiques agricoles du Cameroun. De ce fait, plusieurs programmes dont le principal objectif est d'accompagner les producteurs existent. Bien plus, de nouvelles variétés de cacao hybride sont développées et distribuées dans le pays avec le concours de l'Institut de recherche agricole pour le développement (IRAD) et de la Société de développement du cacao (SODECAO)[23]. L'objectif est une progression vers une régénération des plantations villageoises à travers un remplacement de vieux plants qui les constituent. Une révolution qui, à long terme, doit améliorer leurs rendements. En effet, avec ces nouvelles variétés, le producteur peut avoir des rendements de l'ordre d'une tonne de fèves par hectare, contre environ 300 à 500 kg actuellement. Afin de profiter de cette nouvelle opportunité, quelques ménages agricoles de notre échantillon ont commencé la régénération de leurs plantations, soit environ 10 %. Elle se fait par la création de nouvelles exploitations, ou le remplacement progressif d'anciens plants dans les vieilles. Seulement, si cette transition est évidente, elle est lente. Selon plusieurs agriculteurs, la tendance est loin de changer, car un investissement dans une nouvelle cacaoyère est encore onéreux. En prenant l'exemple de l'achat des cabosses, pour un hectare de cultures, le paysan doit débourser en moyenne 96000 francs CFA (soit 32 cabosses d'environ 35 fèves chacune).

[23] Quelques variétés de cacao hybride développées par l'IRAD : IMC 67 x SNK 64 ; IMC 67 x SNK 109 ; T 79/501 x SNK 13 ; T 79/501 x SNK 16 ; T 79/501 x SNK 109 ; SNK 16 x SCA 12 ; UPA 143 x SNK 64 ; UPA 134 x ICS 40.

Pourtant, le retard du rajeunissement de nombreuses cacaoyères a pour principale conséquence l'existence toujours importante de vieilles. Certaines de celles-ci dateraient des années 1960, soit plus de 50 ans. Dans de telles conditions, l'usage des pesticides et d'autres produits d'entretien ne servent pas à la hausse des rendements, mais perpétuent plutôt un système de plus en plus infructueux. C'est par exemple le cas de Gaston, un agriculteur de Nkolowon, âgé de 75 ans en 2014. Il est propriétaire d'une plantation cacaoyère d'environ 14 hectares reçue en héritage. En 2013, sa production totale est de 17 sacs de 80 kg soit 1,360 tonnes. Pour lui, cette production est en nette baisse par rapport aux années antérieures et surtout par rapport à sa superficie totale. Il nous confie à ce propos :

> *ma production a beaucoup baissé ces dernières années, je ne sais pas vraiment pourquoi. Je me souviens qu'il y a quelques années avec mes enfants, nous produisions une trentaine de sacs en moyenne*[24].

Ce témoignage exprime sans ambiguïté la réalité locale de la majorité des productions cacaoyères en milieu rural. En prenant la base moyenne de 500 kg/ha pour les anciennes variétés de cacao, on constate que plusieurs de nos enquêtés n'atteignent plus la production estimée à l'hectare comme le démontre la production de 2013 de quelques ménages dans les villages Ngoazip I et Nkolowon.

Tableau 36 : Productions cacaoyères de quelques ménages de Ngoazip I et Nkolowon en 2013

	Ngoazip I			Nkolowon		
Ménage	Superficie (ha)	Production annuelle (kg)		Superficie (ha)	Production annuelle (kg)	
		Total	Par ha		Total	Par ha
N°1	0.6	160	96	14	1360	97
N°2	2	400	200	2	480	240
N°3	2	400	200	2	320	160
N°4	1	180	180	3	1120	373
N°5	1	480	480	3.5	800	229

Source : Enquêtes de terrain, département de la Mvila, *2014.*

5.2.3.2. Une instabilité et une baisse des prix aux producteurs au niveau des villages

Aujourd'hui, officiellement, la fixation d'un prix de base au producteur du cacao au Cameroun incombe encore au gouvernement. Ainsi, au début de chaque campagne cacaoyère, sont fixés les prix minimum et maximum du cacao aux magasins des exportateurs à Douala en

[24] Enquête de terrain personnelle, Mai/Septembre 2014

fonction du prix CAF (Coût - Assurance - Fret)[25] et du prix FOB (Free On Board)[26] (Voufo, 2012) (Graphique 16).

Graphique 16 : Le prix du cacao au Cameroun de septembre à décembre 2013 (en francs CFA)

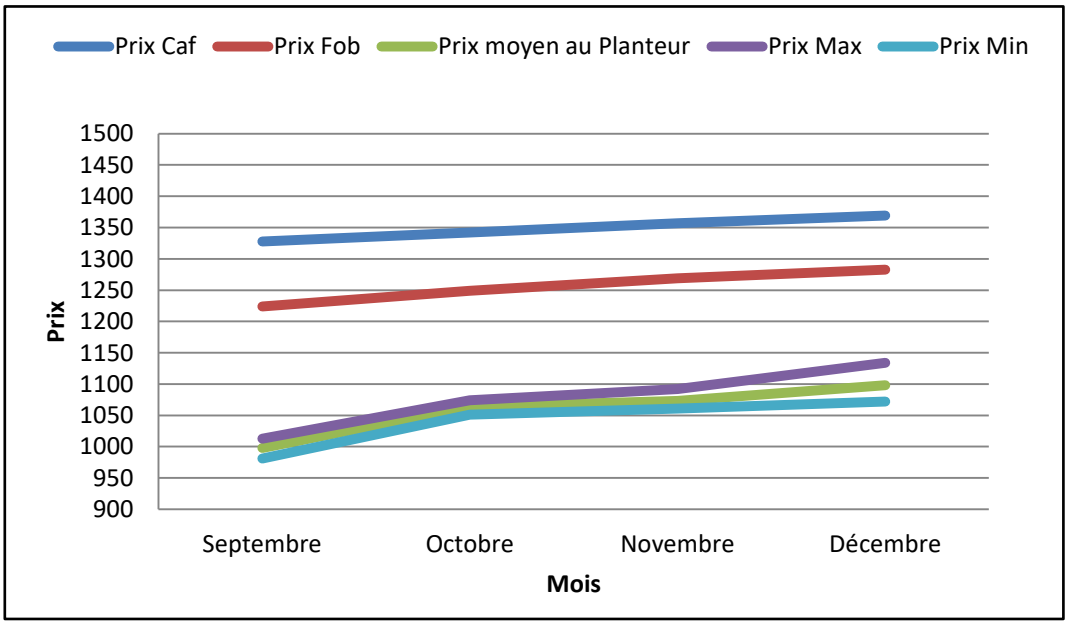

Source : Ebela, P.A, 2016, à partir de (ONCC, 2015).

Les prix proposés aux producteurs villageois du département de la Mvila sont construits autour de ces prix maximum et minimum à Douala lesquels servent de base d'estimation des gains aux acheteurs. Cependant, on constate un décalage entre ces prix fixés par l'État et ceux appliqués sur le terrain.

La fixation du prix aux producteurs par les acheteurs s'appuie généralement sur les réalités propres à chaque village et de la conjoncture économique. Ils tiennent alors compte de la qualité du cacao, de sa disponibilité sur le marché et de la distance du village par rapport à la ville. Ces prix, varient aussi selon les périodes de production et les acheteurs. Il est alors possible pour un même village ou pour un même producteur, d'avoir des prix d'achat différents au cours d'une même campagne cacaoyère. La fluctuation des prix cacaoyers n'épargne aucun village, ni aucun planteur. 100 % des cacaoculteurs de notre échantillon sont régulièrement confrontés à cette instabilité des prix. Quelques fois, la différence des prix peut être importante et aller du simple au double dans un même village comme l'attestent les ménages 7 et 8 (Graphique 17).

[25] Il est le prix de vente du cacao transporté en Europe
[26] Il est le prix de vente du cacao à bord au départ du navire

Graphique 17 : Variation des prix de vente du cacao de quelques ménages (en francs CFA)

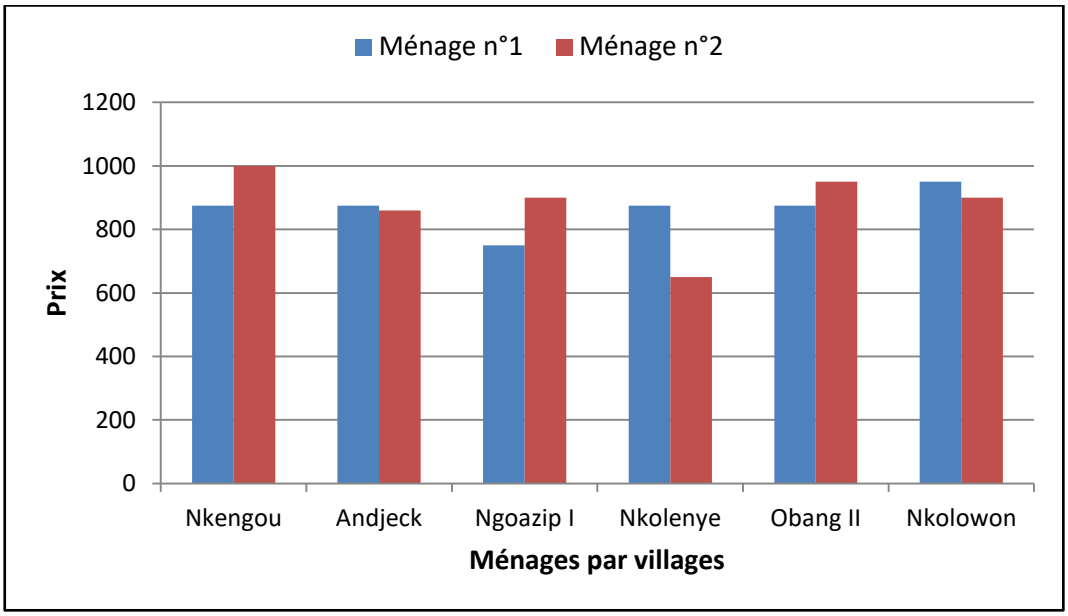

Source : Ebela, P.A., 2016.

Les fluctuations des prix aux producteurs génèrent des inégalités entre les différents villages et ménages agricoles. Ainsi, si à Bityili, le prix moyen pendant la campagne 2013-2014 est de 900 francs CFA, il est de 685 francs CFA à Nkolényé ou encore de 870 à Nkolowon. Bityili bénéficie déjà de sa proximité avec la ville d'Ebolowa, c'est-à-dire une accessibilité plus ou moins facile par rapport à Nkolényié et à Nkolowon. Les différentes fluctuations des prix impactent aussi les gains cacaoyers des villageois, qui ne reflètent plus les volumes de production récoltés par ceux-ci, comme c'est le cas à Nkolowon (Graphique 18).

Le graphique 18 confirme l'instabilité du volume et des gains cacaoyers. On constate qu'il existe des gains différents pour des volumes de production pourtant similaires. C'est par exemple le cas des ménages n° 2 et N° 9 (Graphique 18). En effet, malgré une production respective de 400 kg, la différence des prix de vente entraîne aussi celle des gains perçus. Le ménage n° 2 qui vend sa production à 950 francs CFA le kg, gagne 380 000 francs CFA. Par contre, le ménage n°9 qui vend la sienne à 700 FCFA le kg gagne 280 000 francs CFA, soit un manque à gagner de 100000 FCFA. La même analyse peut aussi se faire sur les ménages N° 3 et N° 7 qui ont chacun 480kg (Annexe 9: b).

Graphique 18 :Comparaison des volumes de production (en kg) et des gains (en FCFA) des ménages de Nkolowon

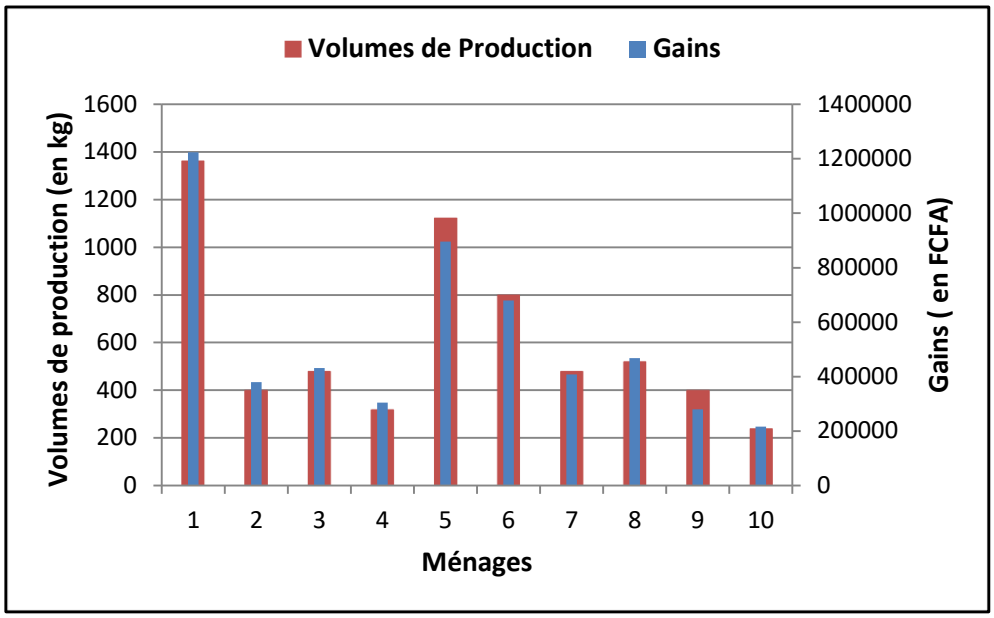

Source : Ebela, P.A., 2016.

Par ailleurs, d'une façon générale, les gains perçus sont faibles dans les ménages. On constat possible si on établit une comparaison entre la production, les dépenses réalisées et le temps consacré à une exploitation cacaoyère. Pourtant, cette situation détermine de façon significative, l'environnement financier de nombreux ménages qui dépendent encore essentiellement de ces revenus cacaoyers. En effet, en gagnant moins pendant une campagne, le ménage « cacaoyer » présente plus de risques d'incapacité à financer ses dépenses s'il n'a pas recours à d'autres activités. Or, la majorité des ménages agricoles dans nos sites d'enquêtes, comme nous l'avons précédemment observé, s'intéressent peu à d'autres activités économiques dans le village. Et lorsque c'est le cas, leur apport financier est généralement faible.

En tant que principale source de revenus de nombreux ménages agricoles, la faiblesse des gains cacaoyers est un marqueur de pauvreté en milieu rural. Dans des ménages ruraux de cette étude, plus l'agriculteur fait une bonne saison cacaoyère, plus il a un pouvoir d'achat important et plus ses conditions de vie peuvent être améliorées. Un agriculteur d'Obang II nous confie à ce propos :

> *il y a trois ans j'avais pu vendre mes 10 sacs de cacao à 1 200 francs CFA le kg, contrairement à 850 francs CFA comme l'année dernière. J'avais alors sans difficulté payé*

la scolarité de mes 2 enfants qui vivent à Ebolowa et celle des 5 autres ici au village. Aussi, j'ai remplacé les tôles délabrées sur la toiture de ma maison. Je peux dire que j'étais riche[27].

Cette période de deux ans, dont parle l'agriculteur, correspond aux dernières années fastes du prix du cacao. En effet, à la faveur de la crise ivoirienne, les prix du cacao connaissent une hausse importante à travers le monde. Au Cameroun, le premier trimestre de l'année 2011 a été satisfaisant pour de nombreux agriculteurs. Pendant le mois de février de cette année, par exemple, les prix maximum et maximum moyens au port de Douala atteignent respectivement 1 450 et 1 550 francs CFA. Une hausse qui influence directement les prix aux producteurs ruraux. En revanche, en 2012, ces prix baissent à nouveau. En février 2012, les prix maximum et maximum au port de Douala sont en moyenne de 985 et 990 francs CFA et entraînent immédiatement la baisse des prix aux producteurs ruraux.

Dans les villages enquêtés, l'incidence des fluctuations des prix est plus élevée à cause des habitudes commerciales inhérentes. En effet, si dans d'autres bassins de production cacaoyère (région du Centre) la logique des ventes groupées est en train d'évoluer à travers une dynamique des organisations paysannes cacaoyères, ici, c'est l'individualisme qui domine encore (Voufo, 2012). Une situation qui fait la part belle des acheteurs véreux qui profitent de cet environnement pour faire prévaloir leurs prix et perpétuer la précarité de nombreux producteurs de cacao.

La généralisation de faibles revenus en milieu rural affecte la vie quotidienne des ménages agricoles. En l'absence de revenus importants, le paysan n'arrive pas toujours à satisfaire certains de ses besoins ou ceux des autres membres de sa famille. Ce sont ainsi tous les secteurs de sa vie qui en sont conditionnés. La pauvreté cesse alors d'être concentrée sur le seul revenu, mais se manifeste par d'autres défaillances. Dans le cadre de cette étude, il s'agit de l'éducation et de la santé dont la qualité peut aussi avoir un impact sur la production vivrière.

5.3. Baisse du pouvoir d'achat et difficile satisfaction des besoins élémentaires

5.3.1. La baisse du niveau d'éducation

La pauvreté est un phénomène pluridimensionnel. À cet effet, il donne recours à plusieurs indicateurs différents selon les auteurs, le pays et les organisations internationales. Généralement la pauvreté se mesure à partir d'un seuil relatif ou une moyenne d'indicateurs. Il peut reposer sur le revenu, sur la consommation ou sur d'autres aspects sociaux. Depuis des décennies, le PNUD et la Banque Mondiale œuvrent pour établir des indicateurs de pauvreté

[27] Enquête de terrain personnelle, Mai/Septembre 2014

universels. À la fois convergents et divergents, ils donnent néanmoins une base de réflexion pour qui s'intéresse au phénomène de pauvreté dans le monde.

L'analyse sur les ménages agricoles du département de la Mvila s'appuie sur quelques outils mis en place par ces deux organismes. Il s'agit notamment de l'éducation et de la santé. Pourquoi ces deux indicateurs ? Le choix s'est porté sur l'éducation et la santé parce que, d'une part, nous avons pu avoir quelques statistiques soit en consultant des documents, soit en interrogeant les enquêtés. Et d'autre part, parce que très souvent l'analyse de ces deux indicateurs permet aussi de comprendre la pauvreté au sein des ménages agricoles.

Aussi bien pour le PNUD que pour la Banque Mondiale, la santé et l'éducation permettent de déterminer l'importance de la pauvreté au sein d'une région donnée. Faute de données sur l'ensemble du département, les principales statistiques utilisées ici ont été récoltées au cours de l'enquête de terrain et dans les annuaires de statistiques de l'INS[28].

L'analyse sur l'éducation tient compte de plusieurs détails :

- la disponibilité des écoles et leurs types dans les villages ;
- la distance minimale pour y accéder (pour les villages qui ne disposent pas d'une école) ;
- le niveau d'étude des chefs de ménages en fonction du sexe et de l'âge ;
- le nombre d'enfants de 5 ans et plus qui fréquentent une école.

Le rapport sur le développement humain de 2010 introduit un nouvel indicateur de pauvreté. Il s'agit de l'indicateur de pauvreté multidimensionnelle (IPM). Celui-ci améliore l'indicateur de pauvreté humain (IPH) précédemment utilisé par le PNUD depuis 1997. Ce nouvel indicateur couvre 104 pays et « est le produit du nombre de personnes touchées par la pauvreté multidimensionnelle et du nombre moyen de déprivations subies par chaque ménage victime de pauvreté multidimensionnelle » (PNUD, 2013). Un ménage est pauvre selon l'IPM « lorsqu'il subit des déprivations dans deux à six indicateurs ou des déprivations touchant au moins six indicateurs de niveau de vie ou trois indicateurs de niveau de vie et un indicateur de santé ou d'instruction ». Si le volet éducation est repris dans ce nouvel indicateur, sa conception quant à elle est modifiée. En effet, son évaluation s'appuie désormais sur les « années de scolarité et les enfants inscrits ».

D'une manière générale, le niveau d'éducation des populations rurales reste peu développé dans le département de la Mvila. C'est une situation qui est très souvent aggravée par l'insuffisance des infrastructures mises à la disposition des communautés rurales. Pour environ 75 % des ménages interviewés, l'absence d'une école ou d'un collège à proximité

[28] Institut National de Statistiques

peut être considérée comme l'une des principales causes de déscolarisation précoce de nombreux jeunes enfants.

La Mvila vient au second rang des départements qui ont une quantité importante d'infrastructures scolaires dans la région du Sud. Elle compte environ 269 infrastructures d'enseignement et de formation. Dans cet ensemble, 60 % reviennent aux deux arrondissements que sont Ebolowa 1er et Ebolowa 2e et 40 % aux autres arrondissements. Concernant les 40% destinés aux autres arrondissements, on observe une concentration de ces infrastructures au niveau des chefs-lieux, avec une distribution marginale au niveau des villages.

En général, les villages sont délaissés dans la répartition des infrastructures scolaires dans le département de la Mvila. Ici, l'existence de ces structures se résume le plus souvent à un ou deux bâtiments divisés en quelques salles de classe. Les niveaux d'enseignement excèdent très rarement le secondaire et se constituent essentiellement de la maternelle et du primaire. Sur les dix villages enquêtés, trois regroupent les trois niveaux d'enseignement, six n'ont que l'enseignement primaire et maternel et quatre ne disposent que d'une école primaire (Carte 9). On observe que les villages enquêtés disposent chacun d'une école primaire. Ce détail, qui peut sembler anodin est pourtant le gage d'une formation de base à de nombreuses populations dans les villages, car, il donne accès aux enfants de 6 à 11 ans à l'éducation. Dans les ménages agricoles enquêtés, tous les enfants de cette tranche d'âge sont scolarisés dans une école primaire locale. La situation scolaire du milieu rural dans le département de la Mvila rejoint celle de la zone rurale camerounaise. En 2010, le taux d'enfants âgés de 6 à 11 ans ayant accès à l'éducation en milieu rural est d'environ 78.4 % dans l'ensemble du pays.

La vulgarisation de l'enseignement primaire dans les villages réduit le taux d'analphabétisme. Pourtant, parce qu'elle n'est pas toujours accompagnée d'un facile accès aux collèges, elle baisse le niveau général d'étude des populations rurales. C'est le cas de nombreux chefs de ménages de cette étude qui n'ont que le niveau primaire, soit 55 % de notre échantillon (Graphique 19). Cette tendance de baisse de niveau d'étude est plus développée dans des villages éloignés des écoles secondaires comme Andjeck ou Kouma. Ici, la majorité des chefs de ménages agricoles n'a que le certificat d'étude primaire (CEP), parce que les revenus du ménage agricole ne permettent pas toujours de financer l'éducation au-delà du village.

Les femmes sont plus concernées par ladite baisse. En s'appuyant toujours sur le cas général du Cameroun, si leur analphabétisme suit une tendance décroissante depuis quelques années, elles sont encore parmi les populations les moins instruites (Tableau 37).

Carte 9 : Disponibilité et typologie des écoles dans les sites d'enquête

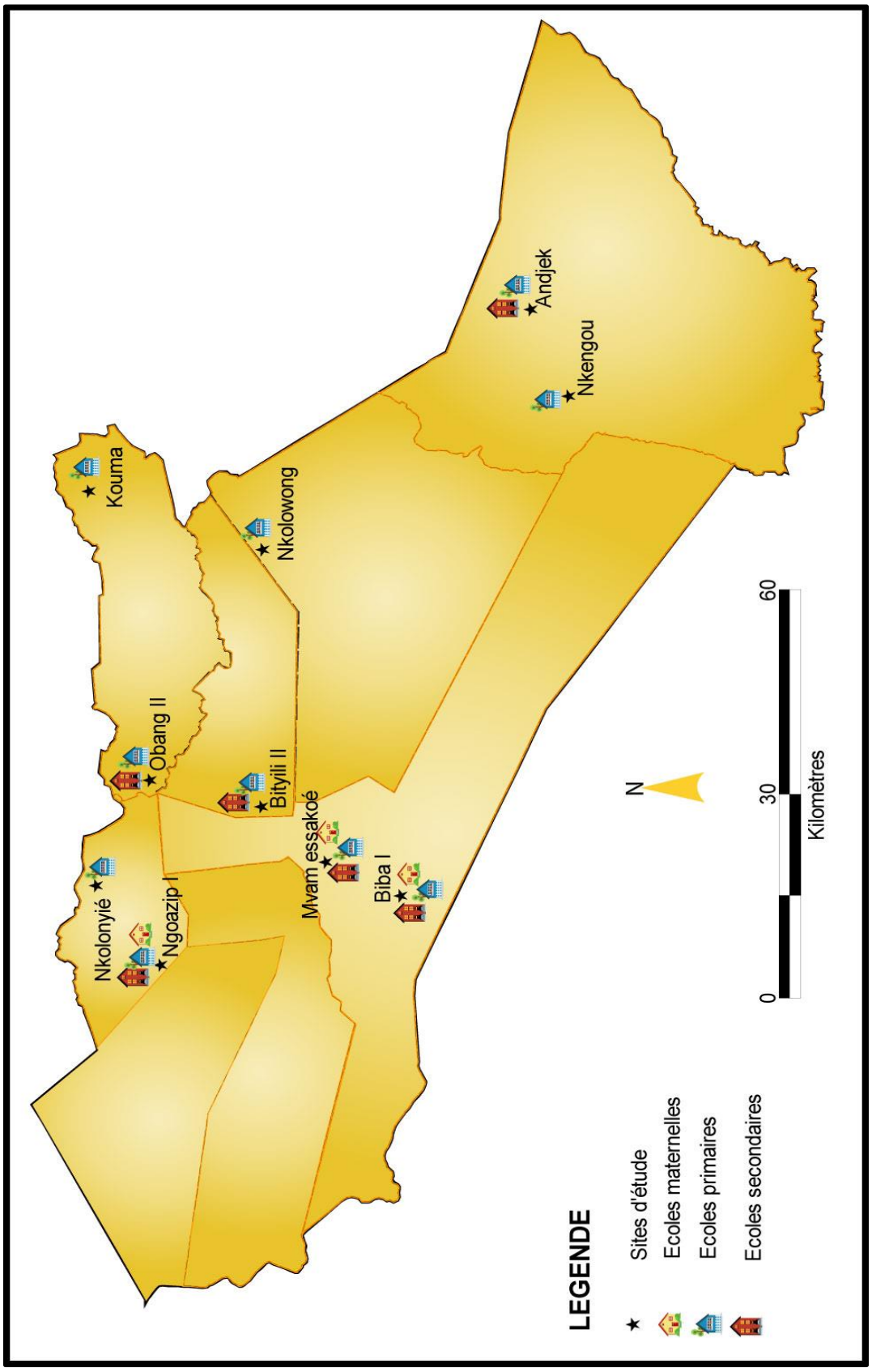

Source : Ebela, P.A., 2015, à partir de World resources institute (2012).

Tableau 37 : Niveau global des indicateurs éducatifs en milieu rural camerounais selon le sexe (en %)

	Hommes	Femmes
Taux net de fréquentation scolaire au secondaire (12-18 ans)	41,6	35,2
Population sans instruction	29,6	40,9
Population de niveau d'instruction primaire	48,4	44,3
Taux d'alphabétisation (15 ans ou plus)	77,5	72,6

Source : (INS, mars 2012).

Graphique 19 : Répartition des chefs de ménages enquêtés par niveau d'instruction (en %)

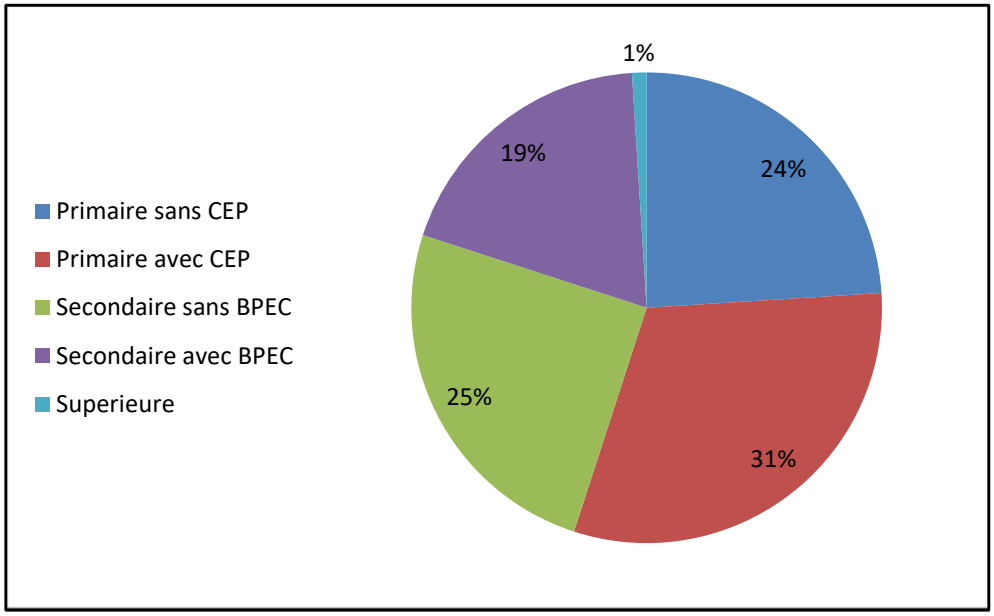

Source : Ebela, P.A., 2015.

Tableau 38 : Niveau d'étude des chefs de ménage selon leur sexe

Sexe	Total	Niveau d'étude				
		Primaire		Secondaire		Supérieur
		Sans CEP	avec CEP	Sans BEPC	BEPC et plus	
Femmes	18	4	10	2	2	0
Hommes	102	25	27	28	21	1
Total	120	29	37	30	23	1

Source : Enquêtes de terrain, département de la Mvila, *2014.*

Tableau 39 : Répartition des chefs de ménages enquêtés par village et par niveau d'instruction

Villages	Ménages agricoles	Niveau d'étude				
		Primaire		Secondaire		Supérieur
		Sans CEP	avec CEP	Sans BEPC	BEPC et plus	
Andjeck	15	5	4	4	2	0
Biba I	9	1	2	3	3	0
Bityili 2	15	3	5	4	3	0
Kouma	11	4	3	4	0	0
Mvam E.	6	1	1	1	2	1
Ngoazip I	17	4	4	5	4	0
Nkengou	15	4	4	4	3	0
Nkolényié	15	4	4	5	2	0
Nkolowon	7	1	2	2	2	0
Obang 2	10	2	2	4	2	0
Total	**120**	**29**	**37**	**30**	**23**	**1**

Source : Enquêtes de terrain, département de la Mvila, 2014.

Sur les 120 chefs de ménages sur lesquels s'est portée l'étude, un seul a suivi l'enseignement supérieur, 23 ont le brevet et 96 n'ont pas de brevet (Tableau 39 ; Tableau 38). Par ailleurs, 55 % de ces chefs de ménages n'ont que le niveau primaire (31 % sans CEP et 24 % avec) (Graphique 19). Des résultats qui confirment la précarité du système éducatif en milieu rural et surtout la faiblesse généralisée du niveau d'étude des chefs de ménages, notamment des femmes. Sur les 18 femmes chefs de ménage interviewées, 14 ont un niveau primaire, 4 le niveau secondaire et aucune le niveau supérieur (Tableau 38).

La faiblesse du niveau d'étude des chefs de ménages n'est pas sans conséquences sur la lutte contre la pauvreté rurale et le développement du vivrier marchand. Dans un premier temps, nous constatons que, plus le niveau du chef de ménage est bas, plus sa capacité à penser des stratégies pour l'amélioration de ses conditions de vie diminue. Pour ceux-là, seul l'État est en mesure d'opérer des mutations positives dans l'espace rural. Il s'est construit une sorte d'attentisme et de dépendance vis-à-vis de l'État qui peine encore aujourd'hui à s'effacer. Et dans le cas du vivrier marchand, ils refusent de prendre le risque du vivrier marchand et se confortent dans la pratique de la cacaoculture sans une possible innovation du système économique du ménage. Par contre, dans les ménages où les chefs ont au moins suivi l'enseignement secondaire, même sans diplôme, la conception du développement rural est plus ouverte. Le paysan conçoit sa participation dans l'amélioration de ses conditions de vie avec enthousiasme. Dans ce contexte, l'État est certes un contributeur important, mais pas le garant exclusif du développement rural. Bien plus, en proposant quelques orientations pour élaborer des projets de lutte contre la pauvreté au niveau du village ou du ménage, il est perçu comme un partenaire. Nous avons d'ailleurs constaté que, plus les niveaux d'étude des

membres décisionnaires du ménage (chef de ménage, époux) sont élevés, plus ils adhèrent aux organisations paysannes agricoles locales. Une manière pour eux d'affirmer sans complexe leur activisme dans l'amélioration durable de la pauvreté de leur ménage. Une pauvreté qui très souvent, au-delà de la sous-scolarisation, peut aussi se traduire par leur importante sollicitation de la médecine traditionnelle.

5.3.2. La médecine traditionnelle comme premier choix thérapeutique

Un examen de la santé comme facteur de pauvreté selon les normes d'évaluation proposée par la Banque Mondiale, c'est-à-dire : le taux de mortalité des enfants de moins 5 ans, a été quasiment impossible à faire à cause du manque de données. Ainsi, pour évaluer la pauvreté rurale au sein des ménages agricoles de notre échantillon à partir de la santé, nous nous sommes penchée sur :

- la disponibilité d'un centre médical à proximité ;
- la distance du centre médical par rapport au village ;
- l'importance du recours à la pharmacopée traditionnelle par rapport à la médecine moderne.

La distribution des infrastructures de santé est inégale au Cameroun. Avec environ 75 % de celles-ci, les grandes villes (Yaoundé, Douala) disposent de l'essentiel des infrastructures sanitaires du pays.

Le département de la Mvila compte en moyenne 66 infrastructures de santé. Elles sont réparties de la manière suivante : deux hôpitaux provinciaux, trois hôpitaux de district, six centres médicaux d'arrondissement, 13 centres de santé intégré, quatre centres de santé, quatre cases de santé, neuf dispensaires, un cabinet médical, deux pharmacies (BUCREP, 2010). Avec pour chef-lieu la ville d'Ebolowa, elle-même capitale de la région et du département, les arrondissements d'Ebolowa (1er et 2^{e}) regroupent la majorité de ces infrastructures, soit 67 % contre 33 % pour les 6 autres arrondissements. En ce qui concerne l'espace rural (chefs-lieux d'arrondissement ou villages), les principales infrastructures qui existent sont des centres de santé communaux, des centres médicaux d'arrondissement et des cases de santé.

Plusieurs villages ne disposent pas de service de santé dans un rayon de 20 km. Quand ils existent, c'est sous forme de centres de santé communaux. Généralement les centres de santé villageois sont issus des initiatives des autorités locales, mais ils peuvent provenir des actions privées. C'est par exemple le cas des centres de santé de Bimengue (arrondissement de Biwong-Bulu) et de Melane (arrondissement de Mengong). Ils sont l'œuvre de l'église

catholique locale. Parmi les villages parcourus, seuls 3 ont un centre ou une case de santé (Ngoazip I, Biba I et Bityili).

Dans les villages qui ne disposent pas d'un centre ou d'une case de santé, les populations doivent généralement se rendre à Ebolowa ou dans le chef-lieu de leur arrondissement résidentiel. Cependant, rejoindre un centre de santé n'est pas toujours chose facile pour de nombreux ménages qui doivent encore parcourir des distances importantes pour accéder au premier centre de santé à proximité de leur village (Tableau 40).

Tableau 40 : Distance moyenne des villages enquêtés du 1er centre de santé

Villages	Existence d'un centre de santé	Distance moyenne du 1er centre de santé (km)
Andjeck	non	30
Biba I	oui	0
Bityili 2	oui	0
Kouma	non	35
Mvam	non	5
Ngoazip I	oui	0
Nkengou	non	10
Nkolényié	non	5
Nkolowon	non	6
Obang 2	non	20

Source : Enquêtes de terrain, département de la Mvila, 2014.

Il faut noter que la distance à parcourir pour rejoindre le premier centre de santé et le temps pour le faire sont influencés par des facteurs comme le type de moyen transport utilisé (marche, moto, voiture) et la saison (pluvieuse ou sèche). Il est ainsi évident qu'en utilisant la marche, le paysan dépense plus de temps (en moyenne une heure et demie de temps pour parcourir une distance de 5 kilomètres) pour accéder au premier centre de santé à sa disposition. Mais d'une manière générale, peu importe le moyen de transport emprunté, on constate que, plus le village est éloigné du chef-lieu d'arrondissement, plus la distance à parcourir pour accéder au premier centre de santé est importante. Pourtant, l'éloignement du premier centre médical influence négativement la volonté des habitants à choisir prioritairement de se rendre dans un centre de santé ou pas en cas de maladie.

L'équipement des centres de santé dans les villages est encore très sommaire. Ils sont généralement constitués du petit matériel de première nécessité dont : un lit, un bureau et une pharmacie et sont gérés par des infirmiers ou des aides-soignants. Dans les centres de santé privés gérés par des congrégations religieuses, ce sont des sœurs ou des prêtres qui assurent le service. Le rôle de ces agents de santé se limite bien plus à l'établissement des premiers diagnostics sur la base des symptômes observés et des allégations des malades et à la vente des médicaments présents dans la petite boite à pharmacie. Le plus souvent, les médicaments

sont ceux permettant de traiter les maladies les plus communes dans les zones rurales comme le paludisme, la diarrhée, le rhume, la grippe. Ainsi, les premiers diagnostics vont toujours dans le sens de ces maladies.

Sur le plan national en 2013, le ratio d'infirmiers pour 10 000 habitants est de 4,0, tandis que le ratio de médecins pour 10 000 habitants est de 0,7. Seulement, ce sont les grandes régions comme celles du Centre, du Littoral et de l'Ouest qui en bénéficient davantage en concentrant 59,75 % (Mba, Messi, & Ongolo-Zogo, 2012). Si on note une importance relative du personnel soignant dans les villes en général, ce n'est pas souvent le cas dans l'espace rural (les chefs-lieux d'arrondissement et les villages). Ici, c'est moins d'un infirmier et zéro médecin pour 10 000 habitants. La ville d'Ebolowa grâce à ses multiples infrastructures de santé est le pôle du personnel soignant dans le département de la Mvila. Elle regroupe près de 80 % du personnel soignant disponible dans le département. Cette distribution inégale est à l'origine de la pénurie observée dans l'ensemble de l'espace rural. Les chefs-lieux d'arrondissement par exemple, n'enregistrent généralement qu'un ou deux médecins et aucun spécialiste.

Le désert médical, engendré d'une part par la rareté des différentes infrastructures et d'autre part du personnel soignant, vulnérabilise les différentes populations rurales. Il diminue par-là, leur chance de bénéficier des soins de santé de qualité et rapide, tout en pérennisant certains fléaux tels que le paludisme qui, malgré quelques progrès observés, restent importants en milieu rural. En 2010, 43 des consultations des populations rurales au Cameroun sont liées au paludisme, à la fièvre et au mal de tête, contre 42 pour les populations urbaines (INS, 2010). Le paludisme reste la première cause de mortalité en Afrique subsaharienne selon l'OMS et la seconde cause de mortalité des enfants de 0 à 5 ans (OMS-Bureau régional pour l'Afrique, 2012). Au Cameroun, une bonne partie de la population, notamment celle représentée par les couches les plus vulnérables (les enfants, les femmes enceintes et les pauvres) est encore menacée par ce fléau. En 2008, le paludisme représente 19 % des causes de décès des enfants de cet âge dans le pays (OMS- Cameroun, 2010). En 2011, au terme d'une étude sur la démographie et la santé au Cameroun, l'INS souligne que la prévalence du paludisme est de 30 % chez les enfants âgés de 6 à 56 mois, soit 37 % en milieu rural et 21 % en milieu urbain (INS, 2012). Hormis le paludisme, la précarité sanitaire stabilise certaines inégalités entre le milieu rural et le milieu urbain comme l'indique le tableau suivant.

Tableau 41 : Comparaison de quelques indicateurs de santé entre le milieu rural et le milieu urbain au Cameroun entre 2005 et 2012 (%)

Milieu / Indicateurs	Rural	Urbain
Enregistrement des naissances	47.6	80.5
Traitement de la diarrhée par les sels de réhydratation orale (SRO)	11.8	26.5
Naissances assistées par du personnel soignant qualifié	46.7	86.7
Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans	20.2	7.2

Source :(UNICEF, 2015).

Ces inégalités, outre, la distance encore importante de la résidence du paysan par rapport à un établissement de santé ou la garantie incertaine de recevoir des soins adaptés, sont renforcées par les comportements même des populations rurales face à leur santé. Il s'agit par exemple d'un investissement médiocre pour les soins de santé et d'un recours encore important à la médecine traditionnelle.

La majorité du service de santé en milieu rural est sous la responsabilité de l'État camerounais. Il finance la mise en place et la continuité des différentes structures d'accueil afin de permettre à chaque citoyen d'avoir un accès aux soins de santé. Il affecte aussi et garantit le salaire du personnel. Toutes ces tâches qui incombent à l'État n'incluent pas les frais de soins, qui reviennent encore aux ménages. Et en l'absence d'un accompagnement financier dans la prise en charge des malades, la totalité des dépenses de santé est sous la responsabilité des ménages. Le financement de la santé par les ménages est par exemple de 52 % en 2011.

En milieu rural, investir dans la santé est encore un défi pour de nombreux ménages. Le coût moyen de la consultation au Cameroun est de 850 francs CFA. Pour l'ensemble des chefs de ménages interviewés, cette somme est élevée au vu de leur budget. Alors, l'initiative de se rendre dans un hôpital pour des soins va se faire seulement s'il y a une réelle nécessité. Cette approche se répercute sur les différents investissements effectués pour les besoins de santé dans les ménages étudiés (Tableau 42).

Tableau 42 : Dépenses moyennes pour la santé dans les ménages enquêtés en 2013

Dépenses moyennes (francs CFA)	**Nombre de ménages**	**(%)**
10000-25000	30	25
25000-50000	60	50
50000-75000	12	10
75000-100000	12	10
100000 et plus	6	5
Total/moyenne	**120**	**100**

Source : Enquêtes de terrain, département de la Mvila, 2014.

Les dépenses allouées à la santé sont encore insignifiantes au vu de la taille minimale des ménages (7 membres). Sur les 120 ménages étudiés, 50 %, ne dépassent pas 50 000 francs CFA par an pour leurs dépenses en soins de santé. 75 % des ménages ont ainsi une fourchette de dépenses annuelles comprises entre 10 000 et 50 000 francs CFA.

Est-ce à dire que les membres des ménages agricoles ne tombent pas si souvent malades ? La vérité est tout autre. Pour plusieurs de ces ménages, le recours à la médecine moderne est secondaire. En effet, face à la maladie (maladies de l'enfant et de la femme enceinte, infertilité, typhoïde, paludisme…), la première intention est la recherche de la solution dans la médecine traditionnelle. Il peut s'agir d'un traitement personnel avec des plantes et des fruits locaux ou d'une prescription d'un tradipraticien dans le village. Dans les deux cas, les dépenses semblent réduites. Elles peuvent, pour un traitement minimal, coûter entre 500 et 2 000 francs CFA. Et dans certains cas, comme le traitement des enfants et des nouveaux nés, celui des femmes enceintes et de l'infertilité, ils peuvent ne rien coûter au patient. Les prix sont donc « abordables ». Dans les villages enquêtés, 70 % des ménages recourent régulièrement à la médecine traditionnelle (Tableau 43). Ce choix entraîne pourtant la récurrence de plusieurs maladies telles que le paludisme. Sur les 120 chefs de ménages enquêtés, 60% ont contracté cette maladie 3 fois en moyenne en 2013. L'état maladif des chefs de ménages, même occasionnel, contribue à ralentir les différentes activités de production dans plusieurs ménages, notamment ceux monoparentaux.

Tableau 43 : Fréquence d'utilisation de la médecine traditionnelle

Fréquence	Nombre de ménages	%
Jamais	0	0
Occasionnelle	36	30
Régulière	84	70
Total	**120**	**100**

Source : Enquêtes de terrain, département de la Mvila, *2014.*

5.4. Une participation réduite du revenu vivrier dans le financement des dépenses

5.4.1. La part du revenu vivrier dans le revenu agricole

L'agriculture, dans les ménages étudiés, représente toujours en moyenne 80 % du revenu total (Graphique 15). Le revenu agricole est constitué des revenus issus des ventes du cacao et des cultures vivrières. La pratique simultanée de ces deux activités dans un même environnement socio-économique n'entame pas la différenciation qui perdure dans leurs systèmes commerciaux respectifs. Ainsi pour faire une analyse visant à mettre en exergue les différents revenus de ces deux types de produits, nous avons tenu compte des exigences de chacun.

La détermination du revenu cacaoyer de chaque ménage agricole reste peu compliquée au vu des mécanismes de commercialisation de cette culture. Afin trouver ce revenu, nous avons emprunté la technique de calcul des gains des paysans en milieu rural. Elle consiste pour une année donnée, à tenir compte : *(i)* du nombre de sacs récoltés ; *(ii)* du poids de ces sacs, *(iii)* et du prix du kilogramme à chaque vente. En s'appuyant sur ces trois composantes clés, nous avons dégagé les gains cacaoyers de chaque agriculteur à l'issue d'une transaction au cours de l'année 2013 (notre année de référence ici). Cependant, malgré notre souci de transcrire avec exactitude les données sur la production des ménages qui nous intéressent, nous n'avons pas pu obtenir satisfaction, car, certains agriculteurs ont eu de la peine, malgré nos efforts à les inciter à le faire, à se souvenir du volume exact de leur récolte pour l'année demandée. Pour tenter de remédier à ce manque, nous avons été contraint à ne retenir, pour certains ménages, que le prix perçu par sac vendu.

En ce qui concerne les cultures vivrières, la détermination du revenu qu'elles peuvent procurer à un ménage est plus complexe. En effet, l'absence de suivi des ventes, leurs irrégularités et la subjectivité des prix de vente ne sont pas toujours favorables à un établissement d'une grille des revenus des ménages agricoles. Il a donc été question de se concentrer sur les données possibles recueillies auprès de quelques ménages. Pour avoir un revenu vivrier initial par foyer, nous avons tenu compte de la fréquence de vente et du gain après chaque vente. La récolte des données sur les revenus vivriers s'est faite en deux temps.

Premièrement, nous avons sélectionné de façon aléatoire quelques ménages volontaires de notre échantillon, lesquels nous ont permis de suivre leurs ventes sur les marchés pendant une période de trois mois. Deuxièmement, nous avons questionné tous les ménages sur leur fréquence de vente pendant une année (2013). Toutes ces données ont été additionnées pour estimer pour chaque ménage, un revenu annuel. Étant donné le caractère souvent subjectif des données recueillies et eu égard aux différentes exigences susmentionnées en début de ce paragraphe, les différents revenus vivriers utilisés ici le sont à titre indicatif et nous permettent davantage d'illustrer nos propos que d'établir des vérités incontestables sur les volumes et les valeurs de commercialisation des cultures vivrières par les ménages agricoles étudiés.

5.4.1.1. La tendance générale dans les ménages étudiés

Dans le chapitre IV (p. 163) nous examinons les mécanismes de commercialisation des cultures vivrières dans le département de la Mvila. Malgré la complexité de ce système, nous tentons un suivi plus rapproché du fonctionnement de cette activité auprès de 10 ménages agricoles (soit un ménage par village). Le travail qui s'est fait pendant trois mois, a consisté pour le ménage à enregistrer pour chacune de ses ventes : *(i)* les produits vendus ; *(ii)* les gains par vente ; *(iii)* les lieux de vente, *(iv)* et les dépenses secondaires.
À la fin de ces trois mois de suivi, plusieurs observations se dégagent :

- **le hasard des ventes**. Hormis quelques ménages organisés, l'essentiel des petits agriculteurs se rend encore au marché qu'en cas de réelle nécessité. Il n'existe aucune organisation, ni un calendrier permettant une gestion coordonnée des différentes sorties commerciales ;
- **la dispersion des ventes**. Sur les 10 ménages avec lesquels nous travaillons, seuls 3 se rendent régulièrement au marché une ou plusieurs fois par semaine. Pour les autres, la fréquence est soit mensuelle, soit annuelle ;
- **la régularité de petits volumes vivriers commercialisés**. Le plus souvent, la vente dans le marché se fait autour d'un ou deux filets de manioc ou de quelques régimes de plantain. Dans ce cas, même quand ces cultures sont associées avec d'autres, les volumes sont généralement peu élevés. Pour les 10 ménages, la moyenne des volumes commercialisés par vente est de 100 kilogrammes ;
- **la désolidarisation des ménages agricoles** pour la vente des cultures vivrières. Ici, loin de privilégier les ventes groupées, les agriculteurs font encore soit exclusivement, soit prioritairement une commercialisation vivrière individuelle. Chaque ménage gère ainsi ses stocks et ses fréquences de vente.

D'une manière générale, la commercialisation des cultures vivrières répond encore plus à la satisfaction des besoins imminents. Ainsi, principalement constitués de petites quantités, les volumes commercialisés limitent l'usage du vivrier marchand à de petits besoins et très rarement à la mise en place d'une réelle épargne ou à la réalisation de grands projets.

Après les trois mois d'observation, les différents gains par ménages sont les suivants (Tableau 44) :

Tableau 44 : Le revenu vivrier mensuel moyen de quelques ménages en 2014 (en francs CFA)

Ménages	Villages	Juin	Juillet	Août
N°1	Andjeck	45000	30000	40000
N°2	Biba I	300000	350000	2 70000
N°3	Bityili	60000	70000	100000
N°4	Kouma	50000	51000	45000
N°5	Mvam E	20000	17000	25000
N°6	Ngoazip I	30000	25000	25000
N°7	Nkengou	75000	85000	90000
N°8	Nkolenyié	35000	40000	50000
N°9	Nkolowon	15000	18000	20000
N°10	Obang II	25000	23000	25000

Source : Enquêtes de terrain, département de la Mvila, *2014.*

D'un mois à l'autre, il y a une variation importante des gains pour tous les ménages. Pour le ménage N° 3, avec des ventes hebdomadaires, les gains vont de 60 000 au mois de juin à 70 000 au mois de juillet et atteignent 100 000 francs CFA au mois d'août. On peut observer une hausse des revenus pendant le mois d'août. À la question de savoir pourquoi cette augmentation, le chef de ce ménage nous dit que cette période coïncide avec celle du baptême des petits enfants et de la fête de l'Assomption le 15 août. Il faut ainsi accroître le revenu pour réussir ces événements familiaux. Cette situation traduit bien le caractère fluctuant, au gré des circonstances, du vivrier marchand dans les différents ménages agricoles. Cependant, en observant l'ensemble des ménages, on peut remarquer une baisse générale des ventes pendant ce trimestre par rapport au trimestre précédent.

Selon les propos d'une agricultrice rencontrée dans le village Nkengou, les différentes variations des ventes et la baisse des gains vivriers sont à trouver dans la symbolique de ce trimestre. Il est celui des grandes vacances scolaires (juin- août). On assiste ainsi au retour des enfants à la maison et à la diminution de leurs dépenses spécifiques, dont la nutrition, qui dépendent souvent du vivrier marchand. Ce trimestre couvre aussi la préparation et la récolte du cacao. De nombreux ménages agricoles transfèrent pendant cette période l'essentiel de leur temps de travail aux différentes activités cacaoyères[29]. Parallèlement, c'est aussi l'occasion

[29] Enquête de terrain personnelle dans la Mvila, Mai/Septembre, 2014.

que choisissent plusieurs ménages pour récolter les produits vivriers mis en terre trois mois plus tôt ou pour préparer de nouveaux champs. La réduction de la disponibilité des agriculteurs se répercute alors sur le temps consacré à la vente des cultures vivrières qui baisse en conséquence. En effet, dans bien de ménages, la commercialisation vivrière va soit s'arrêter, soit se raréfier, mais avec dans tous les cas, un impact négatif sur les volumes commercialisés. Le graphique ci-dessous illustre l'évolution des ventes et des gains d'une agricultrice de janvier à août 2014.

Graphique 20 : Fréquence des ventes et des gains mensuels d'une agricultrice de janvier à août 2014

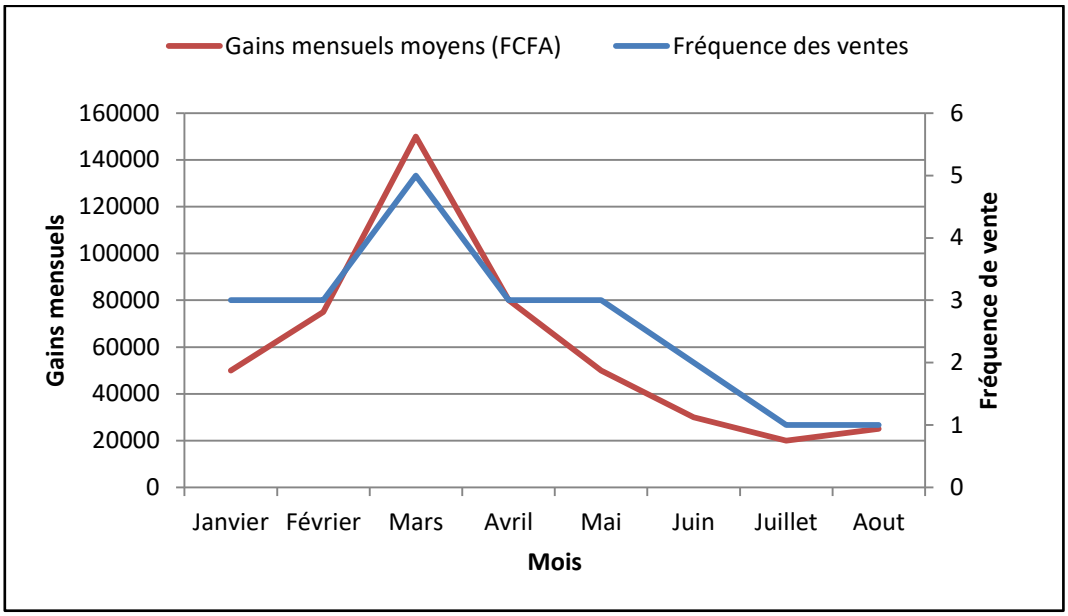

Source : Ebela, P.A., 2015.

On observe une décroissance de la fréquence des ventes et des gains de cette agricultrice. Cette baisse qui commence réellement en mai couvre tous les mois de juin, juillet et août. Si on se réfère au mois de mars (150 000 francs CFA) où elle enregistre le gain le plus important, et au mois de juillet (20 000 francs CFA) où les gains sont plus faibles, on remarque que la différence atteint environ 83 %. Il en est de même de la fréquence de vente qui passe de 3 en moyenne à seulement une pendant les mois de juillet et d'août. Certes, cette faiblesse des gains, qui résulte de la baisse des ventes, n'est pas commune à tous les ménages (elle est quasi inexistante au sein des ménages dont l'essentiel du revenu est issu la commercialisation des cultures vivrières), elle témoigne néanmoins de la tendance générale du revenu vivrier selon les périodes dans la majorité des ménages agricoles.

Le revenu vivrier, nonobstant ses volumes, ses mécanismes est une évidence avec laquelle il faut comprendre et construire les budgets des ménages ruraux. Au sein des 120 ménages

enquêtés, les valeurs monétaires annuelles issues de la vente des cultures vivrières sont comprises entre 100 000 et plus de 2 millions de francs CFA (Tableau 45).

Tableau 45 : Répartition des ménages enquêtés selon les revenus vivriers annuels moyens

Revenus (x 1000 francs CFA)	**Ménages**	
	%	**Effectif**
[0-500[	45	54
[500-1000[	35	42
[1000-1500 [	10	12
[1500-2000 [	5	6
[2000 et plus [	5	6
Total	**100**	**120**

Source : Enquêtes de terrain, département de la Mvila*, 2014.*

Pour la majorité des ménages (45 %), le revenu vivrier est compris entre 0 et 500 000 francs CFA, ce qui est un fort indicateur de la réduction des gains vivriers.

Il faut noter que le poids du revenu vivrier dans le ménage dépend encore beaucoup du statut social de son chef. Ainsi, il existe une plus forte sollicitation des revenus vivriers dans les ménages ayant à leur tête des femmes ou des jeunes. Nous avons identifié dans notre échantillon, environ 70 % des ménages agricoles dirigés par des femmes dont l'essentiel du revenu annuel repose sur la vente des cultures vivrières. Le même constat s'est fait au niveau des tranches d'âge. Ainsi, 50 % des ménages agricoles dirigés par des jeunes de 15 à 35 ans et des adultes de plus de 60 ans disposent d'un revenu essentiellement vivrier.

Le vivrier marchand constitue avec les gains du cacao, la principale source de revenu pour l'essentiel des ménages agricoles. Il a ainsi une prééminence sur les autres sources de revenus hors cacao qui, sont encore minoritairement exploitées. C'est une situation qui peut être d'une part favorisée par l'irrégularité de ces autres sources souvent rythmées par des contraintes naturelles de production. On a à titre d'exemple de nombreux produits forestiers non ligneux, en l'occurrence du manguier sauvage ou encore de la kola, qui ont une période de production limitée dans l'année. D'autre part, la législation en vigueur au Cameroun, notamment en matière d'exploitation des ressources forestières, tend à détourner de nombreux paysans de la chasse qu'ils finissent par laisser à la seule autoconsommation. Toutes ces contraintes et bien d'autres renchérissent la place du vivrier marchand comme seconde source de revenus en milieu rural (Graphique 21).

Graphique 21 : La part des revenus vivriers dans les revenus des ménages hors cacao

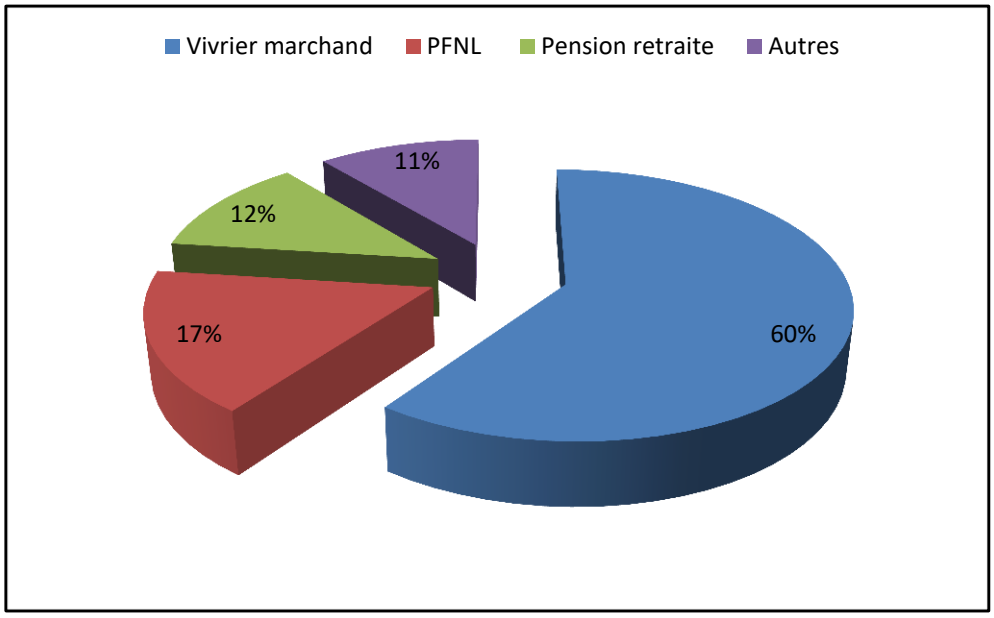

Source : Ebela, P.A, 2016.

Le vivrier marchand représente environ 60 % des revenus hors cacao des ménages enquêtés. Il constitue dès lors une réelle source de revenus pour les ménages agricoles pris ensemble. Dans notre échantillon, environ 45 % des ménages admettent un choix systématique des cultures vivrières comme complément ou alternative au cacao. Dans ce contexte, les autres sources de revenus sont essentiellement perçues comme des routines naturelles dont on profite au gré des saisons. Elles ne conditionnent pas l'avoir, mais sont tout juste des petits suppléments séquentiels. Pourtant, si le revenu vivrier est présenté comme la seconde ressource économique par plusieurs ménages agricoles, sa place y reste moins importante quand il s'agit de l'évaluer en faisant une comparaison avec le revenu cacaoyer.

5.4.1.2. Une domination du revenu cacaoyer

Cette partie analyse la part du revenu vivrier dans le revenu agricole. Il s'agit d'opérer une comparaison entre les différents revenus agricoles que sont le revenu vivrier et le revenu cacaoyer. Cet exercice s'est effectué en deux temps : *(i)* une comparaison des revenus agricoles de tous les ménages par villages ; *(ii)* et une évaluation des revenus de quelques ménages des villages Biba I et Andjeck. Le choix de ces deux villages part de leurs spécificités productives et commerciales. Ainsi, Andjeck nous intéresse ici pour ses atouts de production (situé dans l'une des zones de forte production vivrière de la région d'étude) et Biba I pour ses atouts commerciaux (un trafic routier important grâce à la route bitumée qui le traverse et les marchés de la ville d'Ebolowa, d'Abang Minko'o et de Kyé ossi à proximité).

En interrogeant les différents ménages agricoles sur la place des différentes ressources dans l'ensemble de leurs revenus, on note une forte représentativité du cacao dans l'ensemble. Il représente pour plus de 80 % des ménages, 60 % du volume total des revenus contre 40 % seulement pour les cultures vivrières. Ce déséquilibre se répercute sur les valeurs monétaires de ces deux ressources au niveau des villages enquêtés (Tableau 46).

Tableau 46 : Comparaison des revenus vivriers et cacaoyers moyens par ménage dans les villages (en franc CFA)

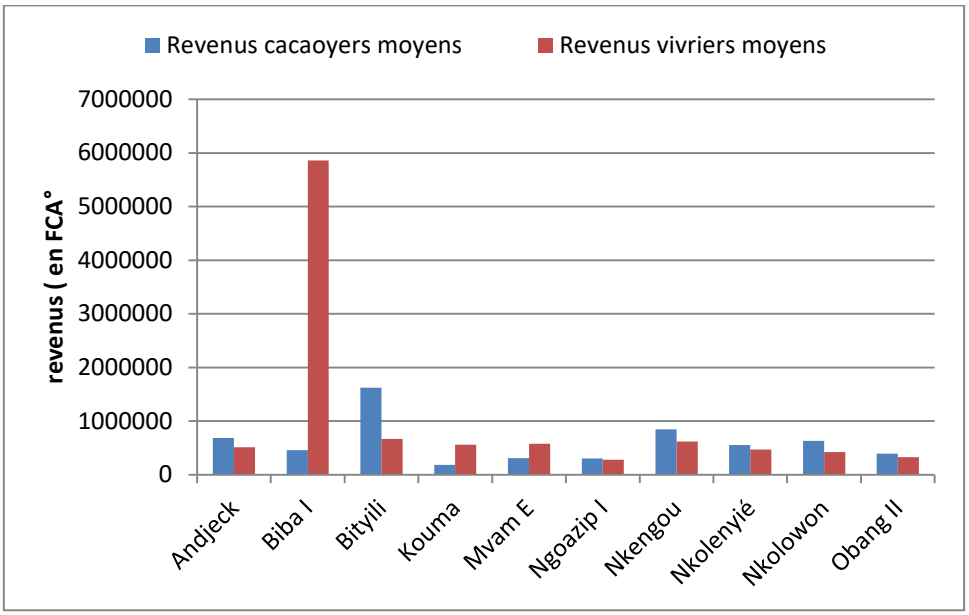

Source : Ebela, P.A, 2017.

Sur les 10 villages qui figurent dans ce tableau, on peut noter une supériorité manifeste du revenu cacaoyer dans l'essentiel des ménages. Seuls trois de ces villages sortent du lot (Biba I, Kouma et Mvam Essakoe) avec un revenu vivrier plus élevé que celui du cacao. Pour le village Biba I, il atteint 92 % de tout le revenu agricole. Si on peut évidemment rencontrer des ménages dans ce village avec une part du cacao plus importante, cette place du revenu vivrier traduit une réelle transition agricole opérée par les ménages agricoles de cette zone (Tableau 47). Ici contrairement à bon nombre de villages, le développement de l'agriculture vivrière commerciale n'est pas dépendant des organisations paysannes. Il est davantage l'œuvre des dynamiques individuelles qui fusent dans les ménages. Ainsi, en dehors de Monsieur Elono qui travaille sous le couvert d'une organisation paysanne, les autres ménages émergent grâce aux initiatives individuelles. C'est le cas d'Akoumba, dont les superficies vivrières du ménage sont d'environ 3 hectares, avec des gains mensuels moyens de 300 000 francs CFA[30]. On a

[30] Entretien avec Akoumba Sédar, 32 ans, agriculteur, chef de ménage agricole, Biba I, 18/07/2014.

aussi Ebengue Abessolo, dont les superficies vivrières atteignent 5 hectares en moyenne, avec des gains mensuels moyens de 500 000 francs CFA[31].

L'importance du revenu vivrier est très différente selon les villages. Elle cache les différents rapports qui peuvent exister face aux vivriers marchands à l'intérieur même des ménages agricoles. Ainsi, d'un ménage agricole à un autre, le vivrier marchand ne revêt pas la même importance comme l'atteste cette comparaison des différents revenus agricoles pour quelques ménages des villages Andjeck et Biba I (Tableau 47).

Tableau 47 : Comparaison des revenus vivriers et cacaoyers de quelques ménages des villages Andjeck et Biba I (en francs CFA)

Villages	**Ménages**	**Origine des revenus**	
		Cacao	**Cultures vivrières**
Andjeck	1	3000000	2160000
	2	960000	1800000
	3	680000	270000
	4	1200000	650000
	5	1720000	600000
	6	680000	75000
Biba I	1	400000	800000
	2	384000	7200000
	3	400000	80000
	4	720000	45000
	5	350000	25000
	6	500000	14400000

Source : Enquêtes de terrain, département de la Mvila*, 2014.*

L'évaluation de ce tableau révèle que sur les 12 ménages agricoles représentés, 33 % seulement ont un revenu vivrier supérieur au revenu cacaoyer. À Andjeck, c'est 1/6 des ménages contre 3/6 à Biba I qui dépendent davantage du revenu vivrier. Cette différence vient des contraintes socio-économiques et infrastructurelles de chaque village et des dynamiques individuelles. Parallèlement, si les écarts de gains sont importants dans les ménages où le vivrier marchand est considérable, on note qu'ils s'amenuisent petit à petit dans ceux qui dépendent encore davantage du cacao. Une situation qui traduit la réduction des gains cacaoyers dans certains ménages malgré, sa place prioritaire dans leur budget.

Cependant, malgré cette tendance à la baisse des valeurs cacaoyères, le cacao est toujours, pris par ménages ou par village étudié, le premier pourvoyeur de revenus agricoles. Le revenu

[31] Entretien avec Ebengue Abessolo, 40 ans, producteur/revendeur de cultures vivrières, chef de ménage agricole, Biba I, 18/07/2014.

vivrier, malgré quelques exceptions impressionnantes, occupe encore une part insignifiante dans le revenu de la majorité des ménages. Cet apport limité du revenu vivrier dans l'ensemble du revenu agricole a cependant un impact sur sa contribution réelle aux différentes dépenses des ménages et sa considération socio-économique.

5.4.2. Un moyen de financement accessoire comparé au revenu cacaoyer

En général, le premier choix économique des ménages agricoles, auprès desquels s'est effectuée l'enquête, est orienté vers la commercialisation du cacao. Ce produit laisse très peu de place aux autres sources de revenus dans plusieurs ménages. C'est par exemple le cas du vivrier marchand qui, quoique très souvent utilisé, égale ou surpasse rarement le cacao.

Cependant, malgré les écarts entre les deux ressources selon les ménages, on observe généralement leur indissociabilité dans les budgets. Selon Fadani et Temple (1997), il convient ainsi de tenir compte de l'impact de chacune dans le revenu total des ménages pour mieux cerner leurs différentes importances.

La place du vivrier marchand peut laisser perplexe. En effet, selon la situation du ménage, il peut être complémentaire ou être la source principale de revenus. Cette ambivalence du vivrier marchand n'est pourtant pas sans conséquence sur sa situation générale en milieu rural. En faisant une brève comparaison de l'apport des différents revenus agricoles dans la satisfaction des besoins élémentaires, on peut noter une influence toujours peu prononcée du revenu vivrier dans l'ensemble.

5.4.2.1. Les principales sources de dépenses des ménages

La Banque Mondiale et le PNUD, dans leur recherche d'une explication du phénomène de pauvreté se sont appuyés sur plusieurs éléments d'analyse : l'éducation, le revenu, la santé, de la nutrition, etc. La quête de la satisfaction de ces besoins anime tous les ménages sans distinction du lieu de résidence. C'est à donc à juste titre que ces besoins constituent aussi l'essentiel des sources de dépenses des ménages agricoles enquêtés.

Pour échelonner les différents besoins des ménages dans les sites d'étude, nous nous appuyons sur ceux de la Banque Mondiale et du PNUD que nous venons de préciser. Pour cela, nous avons établi une liste des besoins que nous avons proposé aux enquêtés. À la base de cette liste, les ménages nous précisent les leurs par ordre d'importance. À la fin de l'enquête, quatre sources de dépenses principales sont retenues : l'éducation, la nutrition, la santé et les travaux agricoles. Ce sont celles qui sont revenues prioritairement et constamment dans la majorité des choix des ménages. Après l'examen de ces différentes sources de

dépense, on constate que l'importance de celles-ci est très inégale dans les ménages (Graphique 22).

Graphique 22 : Répartition des sources de dépenses dans les ménages agricoles enquêtés

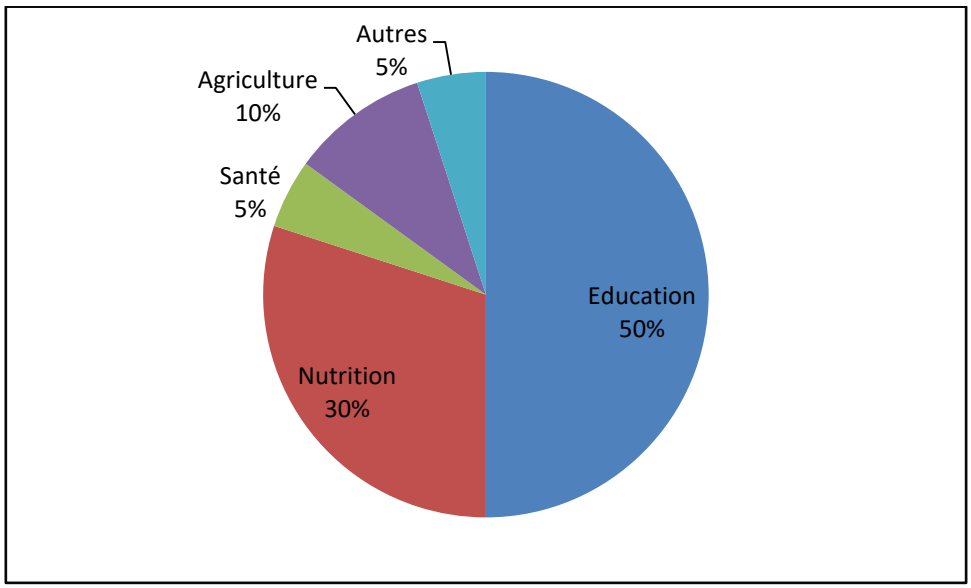

Source : Ebela, P.A., 2016.

Au vu des différents résultats obtenus et condensés dans le graphique ci-dessus, 50 % des ménages considèrent l'éducation comme étant la principale source de dépenses. En effet, outre les différentes propagandes étatiques sur le droit à l'éducation pour tous, avoir des enfants qui sont instruits ou soi-même est très souvent perçu comme un signe local de réussite sociale. C'est donc pour garantir un avenir meilleur à leur progéniture que de nombreux parents privilégient leur scolarisation. Selon les exigences, elle peut se faire dans le village ou en milieu urbain. Mais peu importe le lieu où elle est effectuée, l'éducation est essentiellement à la charge du ménage rural. Par ailleurs, on peut quelquefois noter des adoptions partielles de certains enfants partis du village par des parents ou des amis de la famille. Une aide à l'éducation est ainsi apportée à la famille rurale bénéficiaire de ce type d'arrangement. En ce qui concerne les ménages agricoles exclusivement, et selon leur taille, c'est en moyenne 75 % de leur budget total qui est alloué aux dépenses liées directement ou indirectement à l'éducation chaque année.

Les dépenses pour l'éducation retenues ici sont celles faites entièrement par le ménage agricole pour assurer la scolarisation des enfants dans le village et dans le centre urbain[32]. Les dépenses pour l'éducation vers les villes sont constituées des frais destinés à la scolarité, à l'hébergement, à la santé et à la nutrition des enfants scolarisés. Pour les enfants scolarisés

[32] En effet, il y a des cas où le ménage partage les dépenses éducatives avec d'autres membres de sa famille qui résident dans les villes. Les enfants sont alors pris en charge partiellement par ces citadins, qui s'acquittent généralement de certains frais, tels que l'alimentation, l'hébergement et en cas de maladie des premiers soins.

dans le village, seules la pension et les fournitures scolaires sont retenues, car les dépenses réservées à la nutrition ou encore à l'entretien de la maison concernent tout le ménage sans distinction. Pour la santé et la nutrition, ce sont exclusivement les frais de tous les membres du ménage résidant dans le village qui nous intéressent.

On peut cependant remarquer que si l'éducation est d'une manière générale la dépense prioritaire en milieu rural, ce n'est pas toujours le cas dans de nombreux ménages. En effet, pour certains, les priorités vont se situer soit dans la santé, soit dans la nutrition ou d'autres besoins qui incombent aux ménages. On peut dès lors résumer que l'intérêt porté à chaque besoin est relatif et dépend fortement de la constitution socio-économique du ménage (Tableau 48).

Tableau 48 : Distribution des revenus selon les dépenses de quelques ménages enquêtés

Ménage	Taille du ménage	Revenu annuel (en CFA)	Coût des dépenses (en FCFA)			
			Santé	Éducation	Nutrition	Autres
N° 1	06	800 000	50 000	50 000	360 000	200 000
N° 2	17	2 700 000	300 000	1 000 000	900 000	500 000
N° 3	02	160 000	50 000	80 000	30 000	10 000
N° 4	08	1 000 000	100 000	200 000	400 000	300 000
N° 5	10	1 270 000	100 000	200 000	720 000	250 000
N° 6	06	805 000	50 000	600 000	96 000	100 000
N° 7	08	200 000	30 000	75 500	71 000	20 000
N° 8	20	1 276 000	40 000	700 000	350 000	200 000
N° 9	15	1 080 000	100 000	700 000	150 000	150 000
N° 10	10	818 250	50 000	350 000	172 800	300 000

Source : Enquêtes de terrain, département de la Mvila*, 2014.*

Les priorités dans les 10 ménages sont très variées. On remarque néanmoins une marge considérable de l'éducation dans les différentes dépenses. Sur les 10 ménages, ce sont 7 qui dépensent davantage pour l'éducation contre seulement 3 pour la nutrition. Quant aux autres dépenses, notamment la santé, ils viennent encore très loin dans cette distribution des dépenses familiales. Les frais annuels de santé sont en moyenne de 77 000 francs CFA, alors qu'ils sont de 395 550 francs CFA pour l'éducation, soit une différence de 318 550 francs CFA.

Pour de nombreux ménages, l'épargne est souvent difficile après le financement des dépenses prioritaires. Le ménage N° 2 par exemple, avec 17 membres, investit tout son budget dans les dépenses, sans possibilité de faire une épargne. Ce qui n'est pas le cas pour le ménage N° 01, à qui il reste une modique somme de 14 000 francs CFA une fois toutes les dépenses effectuées. De même, la moitié des ménages présente un déficit après toutes les dépenses.

C’est le cas des ménages N° 06 et N° 10 qui ont respectivement un déficit annuel de 41 000 et 54 000 francs CFA une fois toutes les dépenses réalisées.

L’incapacité pour les ménages à régler la totalité de leurs dépenses à l’aide de leurs moyens personnels entraîne le recours au crédit. Les crédits sont généralement sollicités auprès des membres de la communauté (parents, ou autres villageois) ou des tontines dont sont adhérents les membres des ménages. 70 % des chefs de ménages sur les 120 étudiés admettent avoir eu recours au crédit au cours des deux dernières années (2012 et 2013) et 30 % devoir de l’argent à un tiers.

Au vue des différentes exigences financières qui incombent encore aux ménages agricoles de cette étude, la question est de savoir quelle peut être la contribution monétaire du revenu vivrier et à quel hauteur ?

5.4.2.2. Malgré quelques exceptions, le paiement des dépenses repose beaucoup sur le revenu cacaoyer

Les revenus des ménages agricoles en milieu rural résultent de sources bien variées. Leur diversité offre ainsi plus d’opportunités de revenus aux ménages agricoles. Bien plus, toutes ces différentes sources concourent à la résolution des problèmes financiers qui incombent aux ménages. Cependant, leur usage ne se fait pas équitablement car les ménages privilégient davantage le revenu agricole dans l’amélioration de leurs conditions de vie.

Le revenu agricole est constitué du revenu cacaoyer et du revenu vivrier, il est le premier type de revenus pour l’essentiel des ménages agricoles et celui qui permet de payer la plupart de leurs différentes dépenses. Cependant, l’évidence de la subordination des ménages agricoles au revenu agricole cache une nuance importante : celle d’une inégalité d’utilisation entre le revenu cacaoyer et le revenu vivrier.

La disponibilité permanente des cultures vivrières tout au long d’une campagne agricole peut leur prêter l’image de la ressource économique la plus importante dans certains ménages agricoles contrairement au cacao. C’est une vue purement illusoire. Car, s’il est vrai que les cultures vivrières sont constantes tout au long de l’année, leur utilisation dépasse encore très peu le stade de l’autoconsommation. Un statut qui réduit considérablement leur apport monétaire et par ricochet leur contribution générale au financement des différentes dépenses liées à la vie des ménages. Outre les aléas purement liés à la commercialisation que nous avons évoqués plus haut, c’est un ensemble de circonstances qui conditionnent souvent l’usage élémentaire du revenu vivrier tout en donnant un avantage au cacao. Selon quelques enquêtés, il s’agit par exemple de la période de récolte et de commercialisation du cacao qui coïncide avec celle des rentrées scolaires.

Le mois de septembre est celui des rentrées scolaires au Cameroun. Si la vente cacaoyère débute souvent pendant le mois d'août, elle s'accentue pendant les mois de septembre, d'octobre et de novembre pour de nombreux ménages. Le revenu cacaoyer permet alors le financement d'une grande partie des dépenses liées à l'éducation des enfants en l'occurrence. Par ailleurs, permettant dans plus d'un cas, de réunir des sommes importantes, la campagne cacaoyère est aussi le moment où le ménage agricole dépense pour principalement pour ses besoins annuels. Pendant la récolte des données sur le terrain, il a été demandé aux ménages agricoles de comparer, sur une échelle de 100 %, les parts du revenu cacaoyer et du revenu vivrier dans leurs dépenses. Les résultats obtenus varient d'un ménage à un autre et sont souvent fonction du sexe de son chef (Graphique 23).

Graphique 23 : Parts des revenus agricoles dans les différents types de ménages (en %)

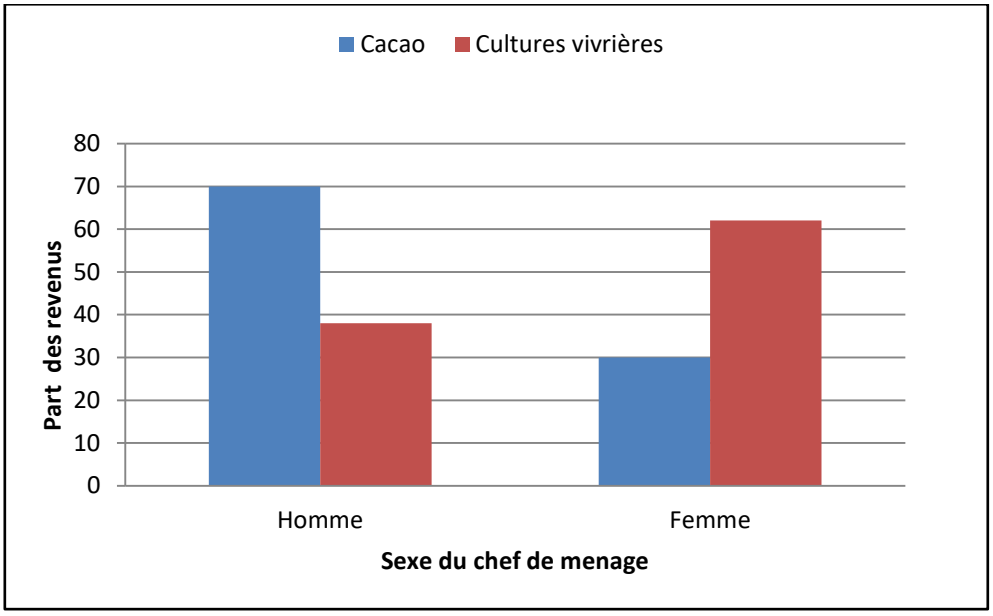

Source : Ebela, P.A., 2015.

En comparant l'importance des différentes sources revenus agricoles dans les dépenses des ménages de notre échantillon, on constate globalement que le cacao est la principale source de revenus. En effet, 61 % de ces ménages en dépendent encore contre 39 % pour le revenu cultures vivrières. Cependant, cette importance varie très souvent en fonction du sexe du chef de ménage. Les ménages agricoles dirigés par des hommes puisent l'essentiel de leurs revenus dans la cacaoculture (70 % pour les hommes et 38% pour les femmes). La tendance se renverse dans les ménages dirigés par les femmes où le revenu vivrier représente en 62% contre 30% pour les hommes (Graphique 23).

La faible utilisation du revenu vivrier par les ménages dirigés par des hommes renforce le caractère accessoire de celui-ci en milieu rural. Car, même s'il existe des ménages avec à leurs têtes des femmes, il faut reconnaître que la majorité des ménages agricoles est encore

représentée par des hommes. Ce qui implique que, moins ils ont recours au vivrier marchand, plus cette ressource demeure accessoire dans le ménage. On peut d'ailleurs constater que, dans les ménages agricoles où les hommes sont réellement impliqués dans la vente des cultures vivrières, les dynamiques autour de cette activité sont importantes. À titre d'exemple, les volumes de production sont en hausse dans les ménages d'Akoumba de BiBa I et d'Obam de Nkolowon, qui possèdent de vastes plantations vivrières individuelles.

Toutefois, la cacaoculture demeure importante dans les ménages dirigés par des hommes, en dépit de leur intérêt pour le vivrier marchand. Néanmoins, il s'ensuit une véritable alternance agricole. En effet, même si les deux revenus n'y sont pas équivalents, la différence est moins importante. Bien plus, les investissements alloués à l'agriculture vivrière sont plus conséquents que ceux observés dans les ménages dirigés par des femmes.

Pourtant, l'exploitation actuelle du vivrier marchand, se répercute sur les revenus qu'il génère dans les différents ménages. D'une manière générale, dans la majorité des ménages agricoles enquêtés, il est encore loin de satisfaire les besoins primordiaux. Cette observation est faite à partir d'une comparaison de la distribution des revenus cacaoyers et vivriers dans les différentes dépenses prioritaires de ces ménages (Graphique 24).

Graphique 24 : Comparaison des parts des revenus vivrier et cacaoyer dans les différentes dépenses prioritaires (en %)

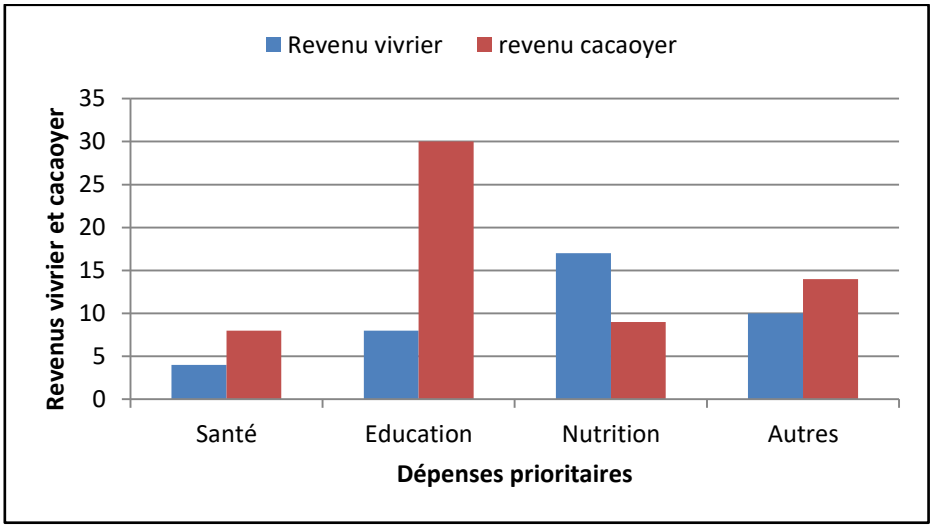

Source : Ebela, P.A., 2015.

Le détail de la distribution des revenus agricoles par type de dépenses, permet de voir clairement que le revenu cacaoyer contrairement au revenu vivrier supporte encore l'essentiel des dépenses des ménages. Sur les 38 % du revenu alloué à l'éducation, le cacao à lui seul, représente 30 %, contre seulement 8 % pour le revenu vivrier. On peut aussi constater les

mêmes écarts au niveau de la santé et des autres dépenses des ménages où le revenu cacaoyer supporte plus de 50 % du total.

Selon plusieurs agriculteurs rencontrés, le statut toujours dominant du cacao dans l'économie locale et dans le financement des dépenses des ménages tient en partie au fait qu'à l'issue d'une vente cacaoyère, le ménage a la possibilité de réunir en même temps une forte somme d'argent, une occasion qui lui alors offerte de satisfaire ses besoins les plus importants. Outre, les divers frais relatifs à la scolarisation des enfants, c'est aussi l'occasion de faire des réserves. Les membres du ménage s'approvisionnent par exemple en habits neufs, en médicaments, en pétrole (pour les zones sans électricité), en savon, en poisson à sécher, en boîtes d'allumettes, en sac de sel, et en quelques outils agricoles, etc. En plus, le cacaoculteur peut profiter de la campagne cacaoyère pour rembourser des emprunts (s'il en a) et améliorer son habitat, etc.

Toutefois, s'il est vrai que la majorité des dépenses des ménages est encore essentiellement financée par le cacao, il est un domaine dans lequel ce n'est toujours pas le cas. Il s'agit de la nutrition. En effet, contrairement aux autres exigences des ménages enquêtés, la nutrition est principalement financée par le revenu vivrier. Il y représente 17 % du revenu sur les 26 % que prend en moyenne celle-ci tout au long de l'année. Face à la nécessité de comprendre cette orientation quasiment identique à tous les ménages agricoles enquêtés, nous avons posé la question à quelques agriculteurs. Une agricultrice prenant exemple sur son ménage nous dit :

> *le plus souvent, mon mari et moi achetons à manger au jour le jour. Il n'y a pas d'épargne pour la nourriture. Or une fois l'argent du cacao épuisé, c'est la vente des cultures vivrières, soit ici au village, soit en ville, qui nous permet d'acheter de quoi nous nous nourrir en cas de besoin. C'est vrai que nous pouvons avoir l'argent avec d'autres petites activités mais c'est plus la vente des cultures vivrières qui nous aide dans ce cas* (entretien avec Mengue Marguerite, 48 ans, Bityili, 25 juin 2014).

Le rapport entre agriculture vivrière et la consommation des ménages est donc toujours respecté. Pourtant, le mécanisme est différent. En effet, dans ce cas d'espèce, l'agriculture vivrière n'est plus prise comme simple production de subsistance, mais comme une source de revenus qui finance un besoin précis dans le ménage. Cette autre caractéristique d'une agriculture vivrière qui va renforcer les besoins nutritionnels du ménage a pourtant des conséquences sur l'évolution même de cette activité. En effet, qu'il s'agisse du ravitaillement du foyer, de la gestion des champs vivriers ou encore de la confection même des plats alimentaires du ménage, la femme est la principale concernée. Cette position centrale consolide son rapport à l'agriculture vivrière, en tant que ses principales sources alimentaires et de revenus. D'ailleurs on constate que même si l'argent est fourni par l'époux, toutes les

dépenses relatives à la nutrition sont sous la responsabilité de la femme. C'est à elle qu'incombe alors la gestion du budget alimentaire du ménage.

La nécessité de diversifier son alimentation et d'équilibrer son régime alimentaire contraint le ménage à chercher au-delà des cultures vivrières de subsistance qu'il produit initialement, des compléments comme du riz, de la viande de bœuf, des condiments (oignons, bouillons cubes, ail), du lait, des œufs, du pain, de la viande (poisson, bœuf, porc), etc. Ils sont achetés soit au village, auprès des boutiques locales ou des vendeurs ambulants (notamment pour l'achat du poisson), soit dans des marchés urbains après la vente des cultures vivrières.

Cependant, face à une alimentation rurale encore assujettie aux productions des ménages, l'éventuel financement de la nutrition par le revenu vivrier n'augmente que très peu l'apport de cette source de revenus dans les dépenses des ménages. Pour environ 75 % des ménages concernés dans cette étude, le budget hebdomadaire utilisé pour les besoins alimentaires atteint une moyenne de 2 000 francs CFA.

En général, le revenu vivrier face au cacao est encore très peu concurrentiel en termes de sources de financement des différentes dépenses des ménages agricoles. Une situation qui va crescendo lorsqu'il est pris comme moyen de lutte contre la pauvreté. À cet effet, nous avons voulu savoir s'il est possible pour des chefs de ménages d'associer réellement l'agriculture vivrière à la lutte contre la pauvreté dans leurs ménages. Pour 65 % de ceux-ci, l'agriculture vivrière ne peut prendre la place du cacao dans leur budget quand il s'agit d'aborder la question de l'amélioration à long terme des conditions de vie, pour diverses raisons, notamment l'absence d'un contexte favorable à la vente des produits vivriers. Un chef de ménage, qui s'appuie sur une expérience passée, résume sa position tranchée vis-à-vis des deux produits en ces termes :

> *je me suis aventuré dans la vente des cultures vivrières il y a trois ans. J'ai créé un grand champ grâce à ma force et à celle de ma famille. Mais je n'ai pas gagné grand-chose. Finalement malgré mes efforts, cette année-là, j'ai dû m'endetter pour tenir toute l'année, car j'avais négligé ma cacaoyère. Le cacao est plus sûr et c'est grâce à lui que je peux aujourd'hui assurer le bien-être des membres de ma famille. Je ne risque pas de changer ce choix.*

Ce discours résume un peu le point de vue d'une majorité sur les deux revenus agricoles. Car, accroître le revenu vivrier dans son ménage implique systématique un investissement individuel important dans l'agriculture vivrière. Une idée déclinée par plusieurs chefs de ménages, notamment les hommes, qui remettent à plus tard la transition et insistent sur le bien-fondé de leur statu quo. À la question de savoir s'il est possible qu'il existe un jour une diversification permanente et équitable des revenus agricoles dans les ménages, 30 % des

chefs de ménage répondent par l'affirmative, 60 % refusent la diversification permanente et 10 % sont dubitatifs. Comme le dit si bien un agriculteur :

> *il n'y a pas de comparaison raisonnable possible entre agriculture vivrière et cacaoculture aujourd'hui dans les villages. Si je devais choisir l'un pour lutter contre la pauvreté, ce sera sans hésitation le cacao.*

En effet, si un moyen de lutte contre la pauvreté peut être efficace s'il se limite à fournir une base alimentaire solide aux communautés rurales, les objectifs de lutte contre la pauvreté rurale par les cultures vivrières fixées par le gouvernement camerounais en 2008 seront atteints. Par contre, si lutter contre la pauvreté implique des moyens suffisamment à même de garantir un revenu pour faciliter l'accès à l'éducation, à la santé et à une alimentation équilibrée, le défi de l'agriculture vivrière reste important. C'est un défi qui passe par une révision profonde des mécanismes de production et de commercialisation en vigueur en milieu rural et des habitudes même des ménages agricoles face à la transition du vivrier de subsistance au vivrier marchand. Il ne s'agit pas de remettre en question la cacaoculture, mais de comprendre la nécessité de développer d'autres ressources complémentaires ou de substitution pour augmenter à long terme le pouvoir d'achat des ménages ruraux.

Conclusion chapitre V

La pauvreté reste un phénomène important dans les espaces ruraux. Elle touche toutes les couches sociales. Elle se manifeste par une précarité généralisée des ménages étudiés. Quelques indicateurs comme la taille du ménage, la faiblesse du niveau d'éducation ou des revenus donnent une première idée du caractère des pauvres. Si la condition de ceux-ci permet de comprendre que la pauvreté rurale est multidimensionnelle, elle révèle que c'est un phénomène davantage relatif à la baisse des revenus des ménages agricoles. Le choix du revenu pour justifier la médiocrité de la qualité de vie des ménages ruraux tient du fait que c'est lui qui la conditionne encore. On constate ainsi que les difficultés des ménages à accéder aux besoins élémentaires s'intensifient si leurs revenus sont faibles. En les questionnant, nous retenons que la faiblesse de leurs revenus est une conséquence de la diversification partielle de leur économie. Une situation qui se manifeste par une dépendance à la cacaoculture et à un usage minime d'autres sources de revenus. Pourtant, l'état de la majorité des exploitations rurales contredit la relance de la manne cacaoyère et maintient les ménages dans la précarité en l'absence de compléments de revenus.

Dans cet environnement, se pose la question de la place du vivrier marchand. S'il est la seconde source de revenus de nombreux ménages, il ne sert encore que d'appoint. De ce fait, sa part dans l'ensemble des revenus de ceux-ci est encore faible. Il en est de même de sa contribution dans les dépenses de ces ménages. En effet, hormis la nutrition, la part du revenu vivrier dans l'éducation, la santé, l'amélioration de l'habitat ne dépassent pas 30% du budget annuel des ménages. Tous ces résultats permettent de dire qu'à l'état actuel, la participation du vivrier marchand dans la lutte contre la pauvreté reste peu perceptible au sein des ménages ruraux.

Cette conclusion ne sonne pas le glas de toutes les dynamiques autour de la commercialisation des cultures vivrières. Mais invite à questionner la faisabilité de toutes les mesures mises en place pour augmenter l'apport de cette activité dans la lutte contre la pauvreté rurale. Telle est l'orientation qui est donnée dans le prochain chapitre. Celui-ci s'intéresse aux GIC vivriers. Ils sont des entités promues par le gouvernement pour accroître le revenu vivrier et son implication dans le processus de lutte contre la pauvreté en milieu rural.

CHAPITRE VI : LES GIC VIVRIERS : VERS UN CADRE SOLIDE D'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES ?

L'association peut se définir comme l'« union entre plusieurs personnes dans un intérêt commun ». Définie aussi simplement, on oublie presque qu'elle est l'une des composantes incontournables du monde contemporain. En effet, au nom du principe de l'action commune, plusieurs groupes ont émergé partout dans le monde et définissent aujourd'hui encore l'ordre économique, politique et socioculturel mondial. Il s'agit par exemple de l'Union européenne (UE) créée en 1992 (jadis Communauté économique européenne créée en 1957) ; de l'Union africaine (UA) créée en 2002 (elle remplace l'Organisation de l'Unité africaine créée en 1963) ; de l'Association des nations du sud-est asiatique créée en 1967 ; ou encore de l'Accord de libre-échange nord-américain qui existe depuis 1994, etc. Qu'ils soient régionaux ou continentaux, tous ces regroupements reposent sur des fondements souvent similaires. Ils peuvent se résumer à la construction des coopérations pour un meilleur accès au marché, la suppression des barrières douanières ou un contrôle des ressources. Ils visent à promouvoir l'intégration (politique, économique et socioculturelle) dans le but d'améliorer les conditions de vie des populations. Même si la régionalisation est souvent peu représentative de tous les intérêts des États membres, elle est pour les États faibles, un moyen certain de conquérir les marchés internationaux.

En Afrique où la pauvreté des États est plus marquée, la mise en commun des intérêts économiques s'est aussi développée. Le continent compte divers regroupements régionaux dont : la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ; la Communauté économique et monétaire des États de l'Afrique centrale (CEMAC) ; la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) ; le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), etc. Tous ces groupes ont permis aux pays africains de rechercher collectivement des stratégies à même de favoriser à long terme la réduction de la pauvreté locale. Cette logique des regroupements entre États s'étend aussi sur les communautés rurales et les ménages agricoles.

La promotion des regroupements des paysans pour lutter contre la pauvreté rurale est surtout menée par la Banque Mondiale. Avec le développement communautaire ou participatif, elle fait des regroupements paysans un cadre idéal à la réalisation des projets de lutte contre la pauvreté en milieu rural. Cette idée reprise par les États bénéficiaires des subventions de cette institution est très vite associée à l'amélioration des conditions de vie des ménages agricoles.

Au Cameroun, après la loi de 1992, les paysans selon leur origine productive (agriculture, élevage, artisanat…) s'unissent pour trouver une alternative à la faiblesse de leurs revenus.
Dans le secteur de l'agriculture vivrière, l'enjeu des organisations paysannes est multidirectionnel : *(i)* faciliter l'accès aux moyens de production (terre, matériel agricole amélioré, main-d'œuvre, outils, crédit, formation, information…) par le biais des différents programmes de vulgarisation ; *(ii)* réduire les coûts de production ; *(iii)* augmenter la commercialisation vivrière ; *(iv)* assurer la sécurité alimentaire et *(v)* lutter contre la pauvreté des ménages agricoles.
Le choix des organisations paysannes, notamment les GIC vivriers comme réponse à l'amélioration des conditions de vie des ménages agricoles avec le vivrier marchand n'est donc pas anodin, mais s'inscrit dans le questionnement des outils de développement rural mis en place par le gouvernement camerounais. Ce chapitre examine l'action des GIC vivriers étudiés dans le processus de développement du vivrier marchand et la contribution de ces regroupements dans l'amélioration des conditions de vie de leurs membres. À cet effet, un accent est mis sur leur organisation, leur fonctionnement, leur influence sur le développement du vivrier marchand et la lutte contre la pauvreté rurale et les différents obstacles auxquels ils doivent faire face. Pour finaliser cet exercice, deux exemples illustrent l'évolution de ces GIC en milieu rural.

6.1. L'organisation et le fonctionnement des GIC vivriers locaux

6.1.1. Contexte de création

> *L'organisation paysanne peut être appréhendée comme un instrument de l'action collective que se donnent les producteurs pour parvenir à une coopération nécessaire à l'atteinte de buts partagés ; et ce, à des fins de coordination interne et vis-à-vis de l'extérieur, pour renforcer leurs capacités de négociation avec d'autres acteurs de leur environnement (Mercoiret, 2006).*

L'organisation traduit ainsi une volonté des communautés rurales à s'unir pour réfléchir sur leur devenir en se donnant plus de moyens d'action. Elle porte en elle les prémices d'une « action collective » souvent mitigée, mais représentative des réalités et des besoins des communautés rurales. L'organisation paysanne actuelle devient une évidence avec la crise agricole qui désétatise l'économie camerounaise et pousse le gouvernement à se désengager des activités agricoles à travers la libéralisation tous azimuts de ce secteur et l'abandon des agriculteurs à leur destinée (République du Cameroun, 2009 ; Diagne & Pesche, 1995 ;

Mercoiret, 2006 ; Guillermou, 2007). Elle est la réponse de l'État à la faillite des agricultures rurales. Ainsi, l'organisation paysanne porte en elle la responsabilité du développement rural par la base qu'elle représente alors. Sur le plan agricole, elle joue un rôle déterminant dans :

> *(i) l'ouverture sur le marché pour y peser, ou pour s'en protéger ; (ii) la modernisation technologique et l'offre de services pour gagner en productivité et en efficacité (iii) l'intermédiation entre les acteurs ruraux et un environnement extérieur qui les domine (*République du Cameroun, 2009) .

Les Organisations paysannes au Cameroun sont réglementées par la loi n° 92/06 du 14 août 1992, relative aux Groupes d'initiative commune (GIC) et Sociétés coopératives. Elle précise leur statut juridique.

Les GIC sont « des organisations à caractère économique et social de personnes physiques volontaires ayant des intérêts communs et réalisant à travers le groupe des activités communes ». Par cette définition, le GIC fait référence à une communauté créée par des individus qui poursuivent généralement un même objectif. Dans le cas des GIC avec lesquels nous avons travaillé, l'objectif poursuivi est prioritairement l'amélioration des conditions de vie avec les activités agricoles, notamment le vivrier marchand.

La réglementation prévoit un minimum de 5 membres, pour la création des différents GIC. Dans le cas des GIC vivriers, ce sont généralement de petits groupes ruraux dont l'essentiel du budget de fonctionnement est issu de la commercialisation des cultures vivrières. Cependant, il n'est pas rare que ces GIC associent à cette principale source de revenus d'autres secondaires comme la production du cacao, du palmier à huile ou des produits forestiers non ligneux.

Si la loi sus-citée est le cadre légal de la création des groupements en milieu rural, en ce qui concerne les GIC vivriers, en particulier, c'est le lancement des différents programmes vivriers dès le début des années 2000 qui catalyse vraiment leur création. Entre 1992 et 2010, environ 4 240 GIC vivriers sont enregistrés dans la région du Sud. Les GIC vivriers de cette étude sont créés dans ce contexte, soit entre 1994 et 2008 (Tableau 49).

Tableau 49 : Années de création et nombre de membres des différentes GIC vivriers étudiés

Nom	Siège social	Année de création	Nombre de membres
GIC des Merveilles	Biba I	2008	6
GIC Family	Andjeck	2000	30
GIC Rigueur	Nkolowon	1994	34
GIC FIFAN	Obang 2	2003	35
GIC AFEBID	Ngoazip I	1999	125
GIC Avenir	Kouma	2007	25
GIC Challenge	Mvam Essakoé	2002	16
GIC CVC	Bityili 2	2006	32
GIC Femmes Actives	Nkolényé	2000	15

Source : Enquêtes de terrain, département de la Mvila, 2014.

6.1.2. Des modes d'organisation et de fonctionnement presque similaires

La mise en commun des intérêts pour développer l'agriculture vivrière existe dans les villages du département de la Mvila depuis longtemps. Sous la forme de ce que les villageois appellent *sa'a,* qui signifie entraide, les populations rurales balisent déjà la route vers les GIC vivriers actuels. Les GIC vivriers intensifient la marchandisation des cultures vivrières dans ces communautés dont le véritable but de l'association réside initialement dans la recherche d'une compensation de la main-d'œuvre insuffisante pour plusieurs ménages agricoles. La reconnaissance officielle des organisations paysannes donne plus d'importance à ces regroupements qui, petit à petit, sortent de l'anonymat et cherchent à accroître leurs actions dans leurs localités respectives. Avec la promotion du vivrier marchand dans le pays, on observe une orientation plus importante de ces organisations vers des actions qui visent la production et la commercialisation des cultures vivrières afin de contribuer à la lutte contre la précarité des membres.

Très souvent construits sur un modèle préétabli, soit par l'administration locale qui les accompagne, soit par une élite dite intellectuelle ou d'autres intermédiaires, à qui ils confient généralement l'élaboration de leurs cahiers des charges, les GIC vivriers présentent des structurations internes et des fonctionnements quasi identiques.

6.1.2.1. Les membres et leur adhésion

Les adhérents, les non-adhérents et leur rôle

L'organisation et le fonctionnement des GIC vivriers sont régis par la réglementation consignée dans les statuts du groupe. Ils sont l'élément le plus important car, ils donnent ses différentes directives. Ils sont le plus souvent construits selon le modèle suggéré par la loi de 1992 dans son article 52 du titre III. À cet effet ils renferment les dispositions relatives à :

- l'objet, les activités principales, le ressort territorial, la dénomination, le siège social et la durée du groupe ;

- les attributions de ses responsables, la durée de leur mandat et leur mode de désignation ;

- les conditions d'admission et de retrait des membres ;

- l'organisation et le fonctionnement du groupe, notamment la désignation de ses responsables, le mode de prise de décision pour les demandes de crédit, les décisions d'investissement, la modification des statuts, la dissolution du groupe ou son changement de statut légal ;

- l'étendue des engagements d'activité des membres avec le groupe ;

- la responsabilité d'un membre vis-à-vis des dettes du groupe et sa base de détermination. (MINADER, 2007)

Très souvent organisés autour de ces statuts analogues, les GIC fonctionnent généralement en marge des réalités propres aux différents membres ou de leur environnement immédiat. Ils passent ainsi à côté des exigences spécifiques dont ils doivent prendre en compte pour atteindre leurs objectifs initiaux. Il est donc clair que la simple logique d'élaboration des différents statuts des GIC vivriers est très souvent un indicateur de leur évolution future.

Les membres des GIC sont d'origines diverses. Ce qui signifie que ni le sexe, ni l'âge, ni l'appartenance tribale, n'entrent dans les conditions d'adhésion. Par ailleurs leur nombre, varie d'un groupe à un autre. Le rôle des membres est incontournable dans le GIC car ce sont eux, à travers leurs dynamiques, qui viabilisent le groupe. Outre ce rôle, ils ont aussi la prérogative de désigner les dirigeants qui vont constituer le bureau exécutif.

Le bureau

Les membres du bureau assurent la gestion du groupe. À cet effet, ils sont ses représentants légaux à l'extérieur. Généralement, le bureau est constitué des membres fondateurs du GIC. En effet, si un système d'élection est prévu dans les statuts pour alterner les dirigeants. On constate que peu de changements s'opèrent à la tête des GIC. Les élections y sont une simple formalité quand elles ont lieu pour être en conformité avec la législation. La preuve en est qu'à la tête de quelques GIC étudiés on trouve les mêmes dirigeants depuis la création. Ailleurs, si d'autres membres du bureau ont été remplacés, ce n'est pas le cas des délégués. Une logique qui s'explique par le fait que très souvent, le délégué est aussi le fondateur du GIC. En tant que tel, il est implicitement élu à vie car il porte mieux les valeurs intrinsèques de son organisation.

Le bureau se compose de plusieurs membres selon les besoins. À partir des données recueillies auprès des GIC, nous distinguons trois principaux membres : le délégué, le secrétaire et le trésorier.

Le délégué est le membre le plus important de tous. Il est l'intermédiaire entre le GIC et l'administration locale. Pour cela, il exécute les différentes tâches administratives nécessaires à la bonne marche du groupe dont il est responsable. En cas de rencontre ou de formation, c'est à lui que revient le rôle d'information et d'organisation. Et très souvent, l'émergence du GIC dépend de son influence et de sa capacité à insuffler une dynamique auprès des autres membres. L'échec de plusieurs GIC est alors attribué à la léthargie de leurs dirigeants qui n'ont pas toujours su porter et accompagner les différents projets du groupe (Ngoumou Mbarga, 2015).

Le bureau est élu pendant l'assemblée générale pour une durée de 3 à 5 ans selon les groupes. Son rôle est d'assurer la bonne marche du GIC en faisant respecter autant que possible les différentes dispositions enregistrées dans les statuts. Il coordonne les activités agricoles, la vente des produits et la répartition des bénéfices tout au long de l'année. En tant qu'instance suprême, le bureau a le droit de sanction et de radiation sur les membres qui ne respectent pas les statuts. Ces décisions peuvent se prendre, dans le cas de fautes lourdes, sans une convocation de l'assemblée générale. Le bureau est ainsi doté d'une multitude de prérogatives. L'octroi d'autant de liberté est un atout qui peut quelquefois faciliter l'action du bureau. Ainsi, s'il doit rendre compte de ces actions pour le groupe, il n'est pas toujours tenu de le consulter avant de prendre des décisions. Au nom de ce droit, certains délégués de GIC confient saisir la moindre occasion pour se faire connaître hors du village ou pendant de grandes cérémonies administratives sans au préalable en référer aux autres membres. Ils peuvent ainsi opérer des actions plus rapidement tout en gardant en vue les intérêts du GIC. Cependant, quoique théoriquement bénéfique pour le groupe, pour quelques membres, cette procédure n'est pas sans conséquences négatives. En effet, plusieurs se rappellent d'anciens délégués qui ont outrepassé leurs prérogatives pour sanctionner abusivement ou utiliser le nom du groupe à des fins personnelles. Des choix qui ont porté atteinte à la gestion interne du GIC et entraîné sa faillite.

Une féminisation importante

Les membres sont toutes les personnes statutairement enregistrées dans le GIC. La condition pour être un membre d'un GIC est le paiement des cotisations mensuelles ou annuelles et le respect des statuts. Le principal rôle des membres est d'élire le bureau et d'assurer avec lui l'évolution de l'association. Les membres appartiennent à diverses classes sociales : les jeunes, les femmes, les hommes et les vieux. Malgré leurs différentes origines, les membres partagent généralement les mêmes objectifs que sont le développement agricole et la lutte contre la pauvreté. S'il est évident qu'il existe cette diversité socioculturelle au sein des

groupes, il faut tout de même admettre que la parité homme-femme est loin d'être atteinte. Ici, ce sont encore les femmes qui sont majoritaires (Tableau 50).

Tableau 50 : Le taux de femmes dans les GIC vivriers enquêtés

Nom	Nombre de membres		% des femmes
	Hommes	Femmes	
GIC des Merveilles	2	4	67
GIC Family	10	20	67
GIC Rigueur	13	21	62
Coopérative SECOOPOB	15	27	64
GIC FIFAN	8	27	77
GIC AFEBID	5	120	96
GIC Avenir	6	19	76
GIC Challenge	7	9	56
GIC CVC	5	27	84
GIC Femmes Actives	0	15	100
Total	71	289	80

Source Enquêtes de terrain, département de la Mvila, 2014.

Les femmes représentent encore plus de 50% des membres qui adhèrent aux organisations paysannes vivrières du département de la Mvila. Par exemple, dans le GIC vivrier Femmes actives, aucun homme n'est enregistré. Cette tendance résulte du fait que la plupart de ces GIC sont des continuités des associations des femmes des villages. Certains comme FIFAN, Femmes actives, Avenir, Rigueur, ont jadis été des associations de femmes dans leurs villages respectifs. Avec la promotion des GIC et de leurs avantages administratifs, ces associations passent tout simplement du stade de simple association villageoise à celui de GIC. Par ailleurs, en tant que GIC vivriers, ces groupes s'intéressent à la principale activité des femmes. Elles y trouvent ainsi en eux, une suite de leurs activités ménagères. Eu égard à leur domination, les femmes font généralement partie de la classe dirigeante dans les GIC vivriers. En moyenne, 70 % des délégués dans les différents GIC vivriers de cette étude sont des femmes. Et dans ceux où elles ne le sont pas, comme dans le GIC Merveilles, elles secondent le délégué. Dans ce contexte, les GIC vivriers dans les villages de la Mvila ne sont pas que de simples organisations pour les femmes, mais une représentation de leur émancipation. Ici, les femmes apprennent à s'exprimer, à penser des projets au-delà de l'échelle du ménage. En tant que membres majoritaires des GIC vivriers, leurs voix comptent. Elles peuvent alors concevoir des projets validés non seulement par leurs collaborateurs masculins dans le groupe, mais aussi par l'administration locale. Les GIC vivriers quand ils sont une réussite, sont de véritables expressions des dynamiques des femmes en milieu rural. Elles y mènent leur combat contre la pauvreté par une recherche des solutions viables. En ce qui concerne le

développement du vivrier marchand, avec une présence régulière dans les marchés, elles apprennent à connaître les différents rouages de ces derniers, à les anticiper et à les contourner dans la mesure du possible. Selon Mme Belinga, les GIC vivriers ne sont pas que des organismes qui permettent aux femmes de se faire de l'argent, car à travers les projets que certaines développent, elles ont su se faire respecter dans le village, notamment par de nombreux hommes qui ne les associent plus exclusivement aux tâches ménagères[33].

L'adhésion, une affaire familiale ou de proximité sociale

La création d'une organisation paysanne vivrière dans le département de la Mvila repose très souvent sur des raisons variées. Outre, l'objectif de lutte contre la pauvreté par le biais des cultures vivrières, presque fréquemment imposé par le législateur, la recherche des gains et des subventions ou la solidarité familiale sont aussi des mobiles qui poussent les uns et les autres à intégrer des associations en milieu rural. Cependant, l'adhésion à un GIC vivrier repose essentiellement sur l'appartenance à une même cellule familiale. Car en s'appuyant sur les ménages agricoles enquêtés, cette seule motivation représente encore plus de la moitié des adhésions. Cela peut se comprendre dans la mesure où la famille ici est perçue comme la base de l'édification des sociétés ou des groupes humains. Elle y est ainsi l'élément le plus important dans la construction socioculturelle des communautés et le socle de la vie associative. Cette idée se voit déjà dans la conception de l'entraide qui, à l'origine est circonscrite au sein d'une même cellule familiale. Certes, aujourd'hui cette représentation de la vie associative évolue, elle reste néanmoins dominante dans l'appréciation des GIC vivriers par les ménages agricoles en milieu rural. Ainsi, on veut d'abord appartenir à un GIC vivrier « parce qu'il a été fondé par un membre de sa famille, par quelqu'un qu'on connaît mieux », comme nous ont affirmé plusieurs membres.

Les parents (père, mère, frères, sœurs, enfants, beaux-frères, belles-sœurs, cousins, oncles…) sont souvent les membres dominants des GIC ruraux. Il existe d'ailleurs des cas où le GIC est exclusivement constitué du père de la mère et des enfants. Sur les neuf étudiés, nous enregistrons 6 dont le tiers des effectifs est représenté par les membres de la famille proches. L'adhésion par le lien parental présente quelques fois un avantage comme nous l'explique Monsieur Elono en justifiant son cas particulier :

> *mon organisation est formée de moi, de mon épouse et de mes enfants. J'ai fait ce choix parce que je pouvais facilement contrôler chaque action de mon groupe et me faire respecter et l'argent récolté restait exclusivement dans la famille. Aussi, j'évite ainsi le désordre qui caractérise et détruit très souvent les autres groupes, tout en luttant efficacement contre la*

[33] Entretien avec Belinga, 40 ans, agricultrice, membre du GIC Femmes actives, Nkolenyé, 14/07/2014.

pauvreté des membres de ma famille (entretien avec Elono, 45ans, agriculteur, président GIC les Merveilles, Biba I, 18 août 2014).

Généralement, la parenté apparaît comme signe de stabilité et de sécurité. Bien plus, elle est la garantie d'un enrichissement singulier et du renforcement de la solidarité familiale. Cette vision de la parenté est le principal motif d'adhésion familiale à une organisation paysanne vivrière. Environ 75 % des agriculteurs rencontrés, admettent intégrer prioritairement une organisation paysanne vivrière non pour ses statuts, mais parce qu'elle appartient à un membre de la famille et parce que les garanties d'une évolution sereine sont réunies.

Pourtant, la parenté n'est pas toujours un gage de fiabilité ou de rentabilité du groupe. Au nom de la famille, les membres vont manquer de vigilance en ignorant volontairement certains abus, très souvent perpétrés par les membres du bureau. Cette conception du groupe orientée vers des motivations pécuniaires, individuelles ou familiales des promoteurs de ces associations le détourne de l'appropriation voulue par le législateur. On voit ainsi certains membres utiliser le laxisme généré par des considérations purement familiales, pour détourner des fonds et les bénéfices au détriment du reste du groupe. Bien plus, certains délégués récoltent les signatures des membres de leurs familles pour créer des GIC fictifs et détourner l'aide agricole. Sur les 120 chefs de ménages rencontrés, 20 % admettent avoir résilié, au moins une fois, leur adhésion à leurs GIC à cause d'une gestion frauduleuse de certains membres du bureau qui pourtant étaient de leur famille proche (cousins, oncles, frères…).

Toutefois, si du fait de la parenté et de l'appartenance à un groupe, les GIC vivriers suscitent aux yeux des villageois, la sécurité et la stabilité, il est clair que ces formes d'adhésion portent en elles les prémices de leur échec sur le plan du développement du vivrier marchand et de la lutte contre la pauvreté. Car, dans ce contexte, peu de membres adhèrent pour mener à bien un projet de société commun mais plus par solidarité pour leur parent. Au bout du compte, la faillite ou la dispersion des membres est souvent la suite logique. Ce qui réaffirme l'incapacité de nombreux villageois à dépasser le cadre familial pour porter des projets communautaires.

L'un des fondements de la législation des organisations paysannes au Cameroun est la mise à disposition par les autorités des instances capables de faciliter le suivi du développement en milieu rural. Pour cela, l'organisation paysanne a pour principal objectif « connu », la recherche des moyens devant contribuer au développement de ses membres et/ou du village. Dans une condition de crise, une telle perspective semble une opportunité que les ménages agricoles accueillent favorablement. Cette idée qui donne un caractère socio-économique à l'organisation paysanne fait d'elle une alliée des politiques de lutte contre la pauvreté rurale. Plusieurs villageois ne sont pas indifférents à cette idéologie des organisations paysannes. C'est dans ce cadre que dans notre échantillon, environ 80 % des personnes interviewées,

appartenant à un GIC, associent aussi leur adhésion à un besoin d'amélioration de leurs conditions de vie. Avec cette considération, l'association n'est plus seulement un cadre d'expression de la parenté, mais aussi un moyen favorable à l'augmentation des revenus des ménages agricoles. Tout est alors mis en œuvre pour atteindre cet idéal porté par l'organisation. Le GIC comme une structure collective, portant un projet commun et solidaire fédère les villageois qui s'investissent financièrement et physiquement comme en témoigne ce commentaire :

> *j'avais cru que je pouvais avoir un peu d'argent avec l'association que nous avons créé. Quand elle marchait, tous les membres cotisaient pour qu'elle évolue bien. Quand il fallait mettre sur pied un champ de bananiers plantains, ce sont tous les membres qui se succédaient pour que le travail soit bien fait dans les délais. En fait, c'est la promesse que nous pouvions sortir de la pauvreté qui nous motivait…* (Entretien avec Mengue Émilienne, 45 ans, agricultrice, Nkengou, 25 juin 2014).

Pourtant, si le rêve pour beaucoup d'adhérents aux GIC vivriers dans la Mvila est d'améliorer leurs conditions de vie, on assiste à leur désenchantement rapide. Bien plus on observe presque un désamour des paysans qui, soit renoncent à poursuivre leur adhésion, soit refusent tout simplement d'adhérer à des organisations paysannes vivrières qui existent. Ils justifient leur choix par le besoin de ne pas être confrontés aux multiples dysfonctionnements qui entourent ces groupes. Il s'agit en l'occurrence de la non-réalisation des objectifs fixés à cause d'une mauvaise gestion ; la mise à l'écart de certains membres par une minorité ; une redistribution inégale des bénéfices.

6.1.2.2. Une répartition des tâches et des bénéfices selon leurs origines

L'idéologie du GIC vivriers est de lutter ensemble contre la pauvreté. Jusque dans les années 2000, cette pensée consiste pour les différents groupes à travailler des champs communs pour y tirer des revenus redistribués. Très vite, ce mode de gestion communautaire montre ses limites. En effet, plusieurs membres se sentent lésés dans la redistribution des bénéfices générés par les champs. Ils s'ensuivent alors de nombreux litiges qui mettent en mal l'existence de ces GIC. Aujourd'hui, l'État ne promeut plus un développement des organisations paysannes sur cette base, mais encourage l'exploitation des champs individuels afin de favoriser le développement individuel des ménages agricoles malgré leur appartenance à un groupe. Pour ce faire, au début de chaque campagne agricole, chaque membre, sur la base des connaissances acquises dans le groupe auquel il appartient, réalise sa propre exploitation agricole. La réussite ou l'échec de celle-ci n'engage que lui et en aucun cas le groupe. Le délégué du GIC CVC de Bityili possède personnellement 18 ha de manioc et 2 ha de maïs.

Cependant, malgré l'émergence des champs individuels dans les GIC vivriers, il existe toujours quelques champs communautaires. Ce type de de champs désigne des grandes exploitations créées et gérées par tous les membres des GIC. Les 2/3 des GIC étudiés disposent encore d'au moins un champ communautaire en cours d'exploitation ou en cours de création. Chaque membre a des devoirs et des droits dans l'exploitation. Il participe de ce fait à son évolution. Le travail dans le champ communautaire s'organise de manière à faire intervenir chaque membre à un moment donné de la production ou de la commercialisation. Tout en respectant le calendrier agricole individuel, les membres se retrouvent occasionnellement, pour défricher, nettoyer, cultiver et récolter. En cas d'indisponibilité, le membre est tenu de se faire remplacer par une autre personne au choix, externe au groupe. En cas d'incapacité à se faire remplacer, le membre concerné est exclu du partage des gains amassés après la vente de la récolte[34].

En ce qui concerne la commercialisation des productions, elle se fait généralement de façon groupée. Mais chaque membre dispose à son gré de sa production. Il peut donc décider de la vendre en marge du groupe. C'est le cas des membres du GIC Family d'Andjeck. En effet, si la production est impérativement regroupée pendant la fête du bananier plantain de Mvangan, les membres vendent généralement leurs récoltes indépendamment du groupe.

Durant l'existence d'un GIC vivrier, la question de la répartition des bénéfices est récurrente. Les bénéfices ici sont de deux ordres : les subventions reçues de l'administration et les gains générés.

Les subventions perçues

Elles doivent être redistribuées aux différents membres du groupe, en fonction de leurs activités au sein de celui-ci. Ainsi, pour bénéficier des subventions reçues, le membre doit remplir certaines conditions : être à jour dans ses cotisations, être régulier aux différentes réunions convoquées par le délégué. C'est-à-dire être un membre actif, dont l'action au sein du groupe est incontestable. Pourtant, ces contraintes ne suffisent pas souvent à garantir une perception des différents dons. En effet, la redistribution va aussi reposer sur la quantité et le type de subventions perçues. Par exemple, si les dons sont importants ou facilement distribuables, comme les graines de maïs ou les plants de bananier plantain, le partage se fait équitablement entre les membres. Mais, s'ils ne sont pas importants, comme c'est souvent le cas pour les outils agricoles (machettes, brouettes…), le partage peut se faire entre les membres du bureau. Cependant, les subventions peuvent aussi allées, exceptionnellement, aux membres dont la délicatesse de la situation financière a été démontrée et approuvée par tous.

[34] Entretien avec Belinga Jean Claude, secrétaire général GIC Rigueur, Nkolowon, le 03/07/2014.

Par ailleurs, les membres du groupe peuvent décider de stocker lesdits outils chez le délégué du GIC ou chez un autre membre. Une fois cette décision prise, les outils sont mis à la disposition du groupe. Chaque membre peut ainsi venir en emprunter pour un usage personnel temporel. Les outils empruntés doivent impérativement être ramenés chez le gardien qui en est le gestionnaire légal.

Toutefois, ces deux orientations des outils agricoles perçus par le groupe engendrent quelques fois des conflits dans le GIC. En effet, des membres qui se sentent exclus du partage se rebellent et troublent la cohésion du groupe. D'autres vont même jusqu'à renoncer à poursuivre leur adhésion. Environ 15 % des personnes interviewées disent être parties d'un GIC parce qu'elles étaient lésées dans le partage des subventions accordées. Pourtant selon Ngono, qui se penche sur le cas du partage entre les membres du bureau, ces déserteurs n'ont pas tout à fait raison car,

> *c'est en quelque sorte une manière de récompenser le travail souvent important que mène le bureau tandis que les autres membres attendent juste les fruits. Pour les déplacements en ville, un membre du bureau abandonne sa famille et ses champs pour aller plaider la cause du groupe. Et très souvent, il le fait à ses propres frais. C'est faire preuve d'ingratitude que de se plaindre* (entretien avec NGono Françoise, 59 ans, délégué GIC Femmes actives, Nkolenyé, 14 juillet 2014).

Les gains générés

Ils résultent souvent de la commercialisation des produits des champs communautaires ou d'autres activités menées par le groupe (travail de groupe pour des particuliers ou d'autres groupes. Dans ce cas, seuls les membres qui ont participé aux différentes activités peuvent prétendre à une part. En prenant par exemple les ventes réalisées, une fois qu'elles sont faites, les gains sont répartis entre les différents membres. D'un commun accord, tous les ayants droit décident des dispositions relatives à ceux-ci. L'argent obtenu a alors plusieurs destinations. Il peut servir à l'achat d'un outil ou à un investissement dans un projet commun (création d'un nouveau champ communautaire, initiation d'une formation…) ou être déposé dans les caisses de l'association.

Lorsqu'il s'agit d'un outil acheté, il est placé sous la tutelle du délégué du GIC. Ainsi, quand un membre en a besoin ou pour une utilisation du groupe, c'est au délégué qu'il s'adresse. Il est clair que ce n'est qu'une formalité, car l'outil ne peut être refusé à un membre. Seulement, si l'outil est perdu, le membre qui en est responsable doit le restituer. Le GIC CVC de Bityili par exemple, dispose d'une tronçonneuse achetée à l'aide des gains d'une vente des produits du champ communautaire. Mais cette pratique de destiner les gains collectifs vers une réalisation socio-économique commune ne fait pas toujours à l'unanimité entre les membres.

En effet, certains membres estiment que d'autres, à cause de leurs affinités avec le délégué, sont privilégiés dans l'utilisation de ces outils. Un membre du GIC Family, dont le groupe a reçu une brouette et trois machettes, nous a confié en ces termes sa frustration :

> *depuis que le délégué d'agriculture nous a donné la brouette et les machettes, je n'ai jamais pu les utiliser. Chaque fois que je demande, on me dit qu'ils ont été loués. Après plusieurs tentatives et des promesses, j'ai préféré ne plus aller perdre mon temps à demander.Je ne sais même pas s'ils existent encore.*

À cette condamnation, le délégué du GIC avoue son incapacité à gérer le temps de location du matériel. En effet, le délai de location, qui ne peut normalement aller au-delà d'un mois, est très souvent dépassé. Et aucune sanction n'a été prévue pour ce type d'infraction.

Environ 40 % des GIC étudiés sont encore confrontés à ce type de problèmes autour de la gestion des biens du groupe. Outre une absence de clauses dans les statuts pour mieux réglementer la redistribution des biens communs, c'est davantage l'appartenance à la même famille ou à un même village qui impose souvent la retenue et la tolérance. Cette gestion partiale du patrimoine du groupe démontre l'incapacité des délégués à assurer une certaine équité dans le GIC. Bien plus, elle témoigne des nombreux problèmes qui hypothèquent régulièrement la bonne marche de ces organisations.

En définitive, si les GIC vivriers peuvent afficher des bonnes intentions à travers leurs objectifs définis, force est de constater que l'absence de résultats à long terme est révélatrice de graves difficultés internes ou externes qu'ils rencontrent.

6.1.2.3. Des enjeux multiples, mais difficiles à atteindre

La promotion des GIC porte en elle plusieurs promesses qui supposent l'amélioration des conditions d'existence des adhérents et de leur environnement socioéconomique. Ainsi, en marge de l'opportunité qu'il peut donner aux différentes communautés rurales de se questionner et de penser leur développement collectivement, existe aussi celle pour elles de contribuer à la lutte contre la pauvreté dans un cadre légal et mieux organisé. Le GIC est alors indéniablement, le symbole de l'investissement des agriculteurs dans le processus d'amélioration de leurs conditions et de leur espace de vie. Bien plus, dans un pays où l'économie repose encore sur l'agriculture, l'action des GIC s'opère concomitamment avec celle de l'État, qui l'appuie dans la maximisation du développement de l'agriculture vivrière commerciale. Ce dernier point passe par la modernisation de l'appareil productif et une mise en place des dispositifs commerciaux améliorés et surtout fiables. C'est-à-dire une extension des plantations et une adoption pérenne des techniques agricoles à même de favoriser à court et à long terme l'amélioration quantitative et qualitative des volumes de production et leur écoulement dans les marchés nationaux et internationaux.

En ce qui concerne particulièrement les cultures vivrières, l'enjeu est double. Les différentes actions des GIC vivriers doivent pouvoir s'accompagner :

- d'une amélioration de la production et la commercialisation dans les ménages agricoles ;
- d'une augmentation substantielle du revenu vivrier, avec une nette contribution dans la réduction de la pauvreté de ces ménages agricoles.

D'une façon globale, tous ces enjeux autour des GIC font de ces organismes l'expression des différentes dynamiques des populations rurales. De ce fait, adhérer à un GIC n'est pas toujours anodin, mais préfigure pour le membre du ménage agricole l'espoir d'une sortie de la pauvreté. Il peut aussi symboliser celui d'une émancipation qui s'opère en créant une rupture avec l'immobilisme souvent reproché aux espaces ruraux.

Par ailleurs, eu égard à son organisation et à son fonctionnement, le GIC est aussi l'image d'une communauté donnée. Il s'appuie sur des projets pensés, qui visent un développement collectif, loin des clivages sexuels, ethniques ou de classe d'âge. À travers le GIC, c'est l'« agir ensemble » qui est supposé forger les différentes convictions des membres.

Plusieurs années après la loi de 1992, le Cameroun continue à promouvoir les GIC et à leur accorder diverses prérogatives. Seulement, la réponse attendue est très souvent différente des réalités observées sur le terrain. Dans le département de la Mvila, le retard des GIC hypothèque les objectifs qui sous-tendent leur création. Ici, non seulement le nombre GIC a considérablement diminué depuis 1992, leurs actions dans le processus de lutte contre la pauvreté rurale restent rares, voire inexistantes. En examinant les données sur le cas de la région du Sud dans son ensemble, il ressort que de 2003 à 2010, la courbe du nombre de nouveaux GIC est décroissante (Graphique 25).

Graphique 25 : Évolution des GIC enregistrés dans la région du Sud de 2003 à 2010

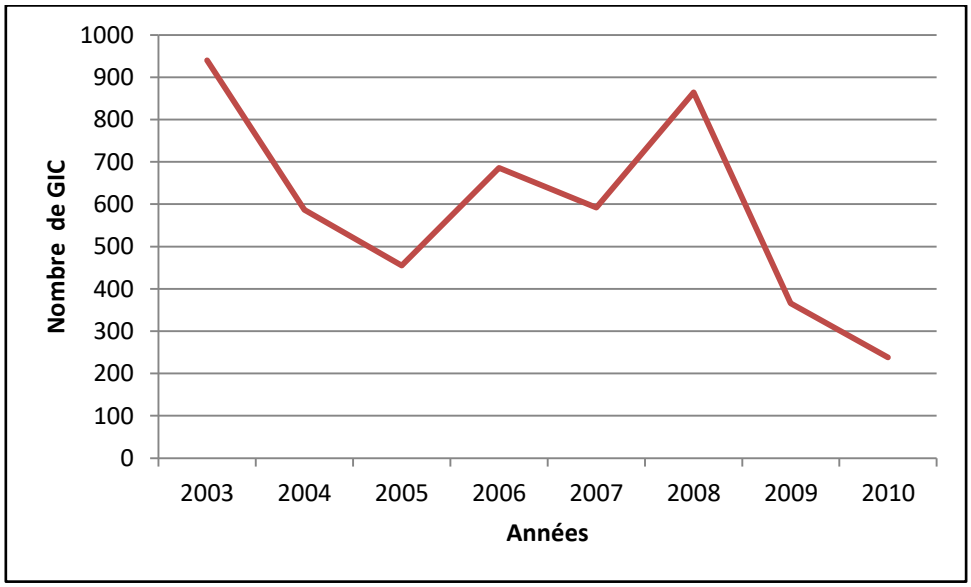

Source : Ebela, P.A., 2015, à partir de (DRADRS, 2010)

Le nombre de GIC enregistrés dans la région du Sud est de 940 en 2003 contre 238 en 2010 (Graphique 25). Cette baisse peut être perçue comme un signe de lassitude des ruraux vis-à-vis de ces groupements aux résultats peu satisfaisants. Par exemple, sur les 120 chefs de ménages agricoles interviewés dans le cadre de cette étude, seuls 40 appartiennent encore à une organisation paysanne agricole ou vivrière, 35 ont appartenu et 25 ne souhaitent pas appartenir y adhérer. En interrogeant les uns et les autres sur les motivations qui renforcent leur refus d'intégrer les GIC, les réponses sont divergentes, mais peuvent se résumer à l'échec des différents dispositifs mis en place par les pouvoirs publics pour accompagner les activités des GIC en milieu rural (suivis de fonctionnement et conseils, distribution des subventions…) ou encore à la non-atteinte des différents objectifs qui figurent dans les statuts des GIC. Une attitude davantage observée quand il s'agit des GIC vivriers.

L'agriculture vivrière comme principale activité de production

Les GIC vivriers ici sont par définition ceux dont la principale activité s'inscrit dans le développement de l'agriculture vivrière. Ainsi, malgré une diversification des activités, la production vivrière est la principale activité du groupe.

L'importance de la production vivrière dans les activités de production des GIC est la conséquence de la promotion du vivrier marchand faite par les autorités locales. Elle passe généralement par une promesse d'octrois de subventions agricoles diverses aux agriculteurs et d'un accompagnement permanent à toutes les étapes. Dans ce contexte, le GIC est pour le paysan un cadre adéquat *(i)* à l'imprégnation des réalités et des évolutions des systèmes de production, *(ii)* et à l'accessibilité aux matériels agricoles améliorés gratuitement. Dans tous

les cas cette stratégie, qui vend très souvent le rêve pour les GIC, permet de maintenir les groupes dans la seule production vivrière (Tableau 51). Pour plusieurs GIC vivriers, la concentration des activités de production autour de l'agriculture vivrière n'est pas fondée sur le souci d'opérer une diversification profonde du tissu économique local. Elle est plutôt une opportunité de bénéficier des multiples privilèges qui leurs sont théoriquement proposés.

Tableau 51 : Répartition des différentes activités de production des GIC vivriers étudiés (en %)

Nom	Cultures vivrières	Cacao	PFNL	Élevage
GIC des Merveilles	60	30	0	10
GIC Family	100	0	0	0
GIC Rigueur	100	0	0	0
GIC FIFAN	100	0	0	0
GIC AFEBID	100	0	0	0
GIC Avenir	100	0	0	0
GIC Challenge	80	0	5	15
GIC CVC	100	0	0	0
GIC Femmes Actives	100	0	0	0

Source : Enquêtes de terrain, département de la Mvila, 2014.

Sur les 9 GIC vivriers présentés dans le tableau ci-dessus, sept exercent exclusivement l'agriculture vivrière, tandis que 2 diversifient leurs activités de production en y introduisant l'élevage et l'exploitation des produits forestiers non-ligneux. Pour ces deux cas, l'agriculture vivrière occupe 60 et 80 % de la somme des activités de production. Selon les GIC d'ici, l'association à l'agriculture vivrière d'autres sources de revenus dans leur organisation, ne se limite pas à une augmentation des revenus des membres. Elle permet aussi, en cas de difficultés, de financer leurs activités de production vivrière. La diversification ici, loin d'amoindrir les initiatives autour du vivrier marchand, les accompagne et les soutient. On peut donc assister à une réduction des contraintes financières qui, très souvent, sont à l'origine de la baisse de productivité des GIC vivriers. Un apport important dans la mesure où la réussite d'un GIC a inéluctablement des conséquences positives sur les différents membres. En effet, s'ils sont satisfaits des résultats atteints, ils intensifient leurs activités et augmentent le potentiel économique de leur GIC. En revanche, une absence de motivations de la part des membres, crée forcément un effet contraire comme le souligne M. Eyamé, pour qui,

> *une fois que les membres sont satisfaits par les résultats, ils vont continuer à adhérer au GIC. Le GIC est perçu comme un bien et a un plus grand intérêt. Il se crée alors un sentiment de conservation autour de lui, avec en prime, un enthousiasme à œuvrer pour*

assurer la bonne marche du groupe dans le temps (entretien avec Eyamé Gustave, 52 ans, coordonnateur régional du programme ACEFA, Ebolowa, le 28 août 2014).

L'action des GIC dans le développement de l'agriculture vivrière est incontestable, malgré une efficacité toujours réduite à l'échelle du village. Un constat est déjà possible à travers le volume même des GIC dans chaque village. Ils y sont souvent peu représentatifs. Dans les villages enquêtés, en moyenne un GIC est bien implanté et actif (Ngoazip I, Bityili, Kouma, Nkolowon, Nkolenyé, Mvam essakoé). Par ailleurs, en observant la distribution des membres dans les différents GIC et le nombre d'habitants par village, on remarque vite, que peu de personnes sont concernées par la vie et les différentes activités des GIC vivriers dans les villages. Les adhérents y représentent généralement moins de 5 % de la population totale. Bien plus, la moyenne des parcelles vivrières, travaillées par les groupes, dépasse tout juste les 10 ha.

L'insuffisance de la réussite des GIC vivriers dans le développement de l'agriculture vivrière se traduit aussi par une adoption peu importante des techniques agricoles améliorées dans les différents champs. En effet, si plusieurs membres intègrent progressivement des techniques évoluées dans leurs systèmes de production vivrière, elles se limitent le plus souvent aux champs communautaires ou à ceux faisant partie des programmes subventionnés. En marge de ces contextes, ce sont des pratiques agricoles traditionnelles qui demeurent en vigueur.

L'amélioration des conditions de vie des ménages agricoles

Analyser la place des GIC vivriers dans la stratégie de lutte contre la pauvreté des ménages agricoles dans le département de la Mvila est un exercice difficile. D'autant plus que dans le cas des GIC dont les activités ne rapportent pas toujours aux membres, la tentation est de conclure a priori à un échec.

Pour plusieurs ménages agricoles, traiter de l'échec des GIC dans la lutte contre la pauvreté rurale avec le vivrier marchand, c'est interroger toutes les dépenses qui entourent la création et le fonctionnement du GIC vivrier.

En ce qui concerne la création d'un GIC, elle est souvent subordonnée à des dépenses qui incombent aux membres. La moyenne des dépenses est engagée dans les différents déplacements du village vers la ville pour le dépôt du dossier auprès des autorités compétentes, la saisie et l'impression dudit dossier et l'achat des timbres fiscaux. Toutes ces dépenses deviennent souvent des sources de dépenses non négligeables avec un impact négatif sur les budgets des membres. Le coût moyen de la légalisation des GIC étudiés varie entre 30 et 50 000 francs CFA. Selon Belinga, la légalisation du GIC Rigueur a coûté aux membres 35 000 francs CFA dont : 3 000 francs CFA pour la saisie et l'impression des

exemplaires requis, et 27 000 francs CFA pour les voyages effectués pour le suivi du dossier et les timbres fiscaux.

Mengue[35] et Ngono[36] de Nkengou nous ont relaté leurs expériences dans leur ancien GIC Bon-cœur. Selon elles, les différentes lenteurs dans l'aboutissement de leur dossier de changement de statut ont pendant longtemps généré des dépenses importantes au groupe. En effet, après avoir érigé leur association du village en GIC, ils ont voulu l'intégrer dans l'union des GIC de l'arrondissement de Mvangan (LIBEFAT)[37]. Pendant plusieurs années (1999, 2000, 2011, 2012 et 2013), les membres rencontrent les agents administratifs pour faire valider leur GIC. Pendant les rencontres, chaque membre débourse une somme de 3 000 francs CFA. Toutes les deux estiment avoir dépensé chacune au moins 100 000 francs CFA pendant cette période. Finalement, sans un résultat satisfaisant, le GIC devient un gouffre financier pour ses membres qui, petit à petit l'abandonnent. En 2014, le GIC n'existe plus et les deux femmes n'appartiennent plus à aucun groupe.

Cependant, quelques GIC dénoncent des pertes financières importantes à la suite de ventes difficiles. En effet, certains d'entre eux, sans aucune subvention, engagent souvent des dépenses pour développer leurs activités économiques. Si de telles initiatives sont salutaires, force est de reconnaître qu'elles sont profitables seulement dans la mesure où le groupe atteint ses objectifs de vente en écoulant toute ou une grande partie de sa production. En 2012, le GIC Femmes actives plante 2 ha de bananiers plantains. Mais sans aides et une organisation interne solide, il ne commercialise qu'1 ha. Face à un manque à gagner aussi important, ce sont tous les ménages investis dans ce projet qui ne rentrent pas dans leurs frais. Bien plus, le fonds d'investissement n'a pas pu être récupéré dans ce cas précis. Il devient ainsi difficile de relancer les activités de production du groupe. De nombreux GIC vivriers affrontent ce type d'expérience au cours de leur existence. Et pour tous, la conséquence immédiate est très souvent la réduction des activités économiques et des revenus qu'elles peuvent apporter.

Toutes ces dépenses sans contreparties compensatoires amenuisent la rentabilité de l'organisation. Et, dans le cas des GIC dont les activités ne sont pas florissantes, elles deviennent un poids économique supplémentaire pour les membres en affectant les budgets alloués aux dépenses prioritaires de leurs ménages comme l'éducation et la nutrition. Il est donc compréhensible qu'à la question de savoir si l'adhésion à un GIC a permis de réduire la pauvreté des membres, 70 % des chefs de famille appartenant à un GIC nous répondent par la négative. Selon Mbarga,

[35] Entretien avec Mengue Émilienne, 45 ans, agricultrice, épouse, Nkengou, 25/06/ 2014.
[36] Entretien avec Ngono Suzanne, 43 ans, agricultrice, épouse, Nkengou, 25/06 2014.
[37] Mot formé à partir de trois mots Bulu : li (défricher) ; be (cultiver) ; fat (récolter)

> *très peu de GIC vivriers peuvent prétendre lutter contre la pauvreté grâce à la seule vente des cultures vivrières. Car même quand la production est bonne, les difficultés liées à la commercialisation sont toujours un problème important à surmonter. Une situation qui réduit considérablement les gains par vente* (entretien avec Mbarga, 48 ans, Présidente de la SECOOPOB, Obang 2, 6 août 2014).

La question de la lutte contre la pauvreté en milieu rural par les GIC vivriers reste entière et demeure un objectif qui est loin d'être atteint. En effet, en questionnant la réussite de nombreux GIC dans ce sens, on se rend compte que très peu peuvent prétendre aujourd'hui avoir réalisé cette ambition. Aucunement ici, leur volonté ne saurait être mise en doute. Dans ces conditions, que reste-t-il de la promotion du GIC vivrier en tant qu'un des outils du développement du vivrier marchand ?

6.2. La vente collective, un atout majeur dans la promotion du vivrier marchand

En prenant le cas particulier des cultures vivrières, la situation précaire des infrastructures et la dégradation rapide des produits vivriers, rend complexe leur commercialisation en milieu rural. Un problème que connaissent davantage les GIC vivriers. Car toute leur survie repose très souvent sur la vente des cultures vivrières. Pour tenter de contourner ces exigences commerciales, les GIC vivriers doivent proposer des alternatives fréquentes, voire innovantes, en fonction de leurs zones de localisation. Parmi toutes celles qui existent, la vente collective semble souvent la plus importante.

Dans de nombreux GIC vivriers, malgré une individualisation des productions, le commerce est collectif. On parle alors de vente groupée. Ce procédé semble de prime abord fondé sur une même logique organisationnelle. Pourtant, en regardant de plus près on décèle des particularités propres à chaque groupe. Dans la majorité des cas, la vente groupée est souvent le seul choix commercial qui s'offre aux membres des GIC.

La vente groupée, comme son nom l'indique, consiste à mettre ensemble les différentes productions des membres pour constituer un stock commercial unique. Pour ce faire, chacun de ceux-ci apporte sa récolte au lieu de stockage le jour du marché. La production collectée est transportée dans une voiture préalablement louée par le groupe. Pour la conduite de la vente, un petit comité de membres est constitué. Ceux-ci sont choisis selon leur disponibilité et le niveau de confiance qu'ils inspirent. Une fois la vente réalisée, le responsable de celle-ci revient remettre à chaque membre les gains de sa production. Selon les GIC vivriers rencontrés, la vente collective n'est pas spontanée. Elle se prépare pendant des semaines, voire des mois, en fonction des volumes escomptés. Pour les récoltes issues des champs communautaires, les membres vont s'unir pour, soit les préparer en produits bruts ou transformés.

Les fréquences des ventes collectives dépendent de la capacité des membres à les organiser et de la disponibilité des produits commercialisables. Elles peuvent s'effectuer en moyenne une fois dans l'année (Tableau 52).

Tableau 52 : Fréquence des ventes groupées selon les GIC vivriers au cours de l'année 2013

Nom	1 fois	2 fois	2 fois et plus
GIC Family		X	
GIC Rigueur			X
GIC FIFAN		X	
GIC AFEBID			X
GIC Avenir		X	
GIC Challenge			X
GIC CVC		X	
GIC Femmes Actives	X		

Source : Enquêtes de terrain, département de la Mvila, 2014.

Tous les GIC, à l'exception de Femmes actives, pratiquent la vente groupée au moins deux fois dans l'année. Selon le délégué de ce GIC, cette fréquence de vente (une fois dans l'année) résulte du ralentissement des activités du groupe. Dans son siège social, le GIC a presque cessé d'exister. Une situation qui résulte de l'inactivité des membres en l'absence de résultats positifs et d'une répétition d'expériences décevantes. La vente collective ici s'effectue généralement pendant la fête des courges à Ngoazip I.

Les ventes groupées sont généralement destinées à la commercialisation dans les marchés urbains. Dans ce contexte, elles peuvent présenter quelques avantages pour les membres.

6.2.1. La réduction des frais de transport et des taxes

Aucun GIC de cette étude ne possède un véhicule particulier. Ainsi, la réalisation d'une vente groupée passe avant tout par une mise à la disposition d'un véhicule au groupe. Le véhicule est loué soit dans le village, soit dans la ville la plus proche. Les coûts de location, qui prennent en charge, le carburant et le chauffeur varient de 150 à 300 000 francs CFA. Ces tarifs sont négociables et peuvent être réduits de 10 à 30 % s'il existe quelques affinités entre le concessionnaire et le groupe. Le prix de la location ne tient pas compte du volume des produits, mais de la durée de location, de la taille de la voiture et de la distance à parcourir. Il est par conséquent le même dans le cas d'une location collective ou individuelle. Et c'est là où repose tout l'intérêt d'une location collective, car elle épargne à chaque membre d'assumer l'entière responsabilité de cette tâche, qui s'avère très onéreuse.

La logique de la location collective repose sur le partage des frais y afférents entre les différents membres qui participent à la vente. C'est un partage soit équitable, soit proportionnel au volume des produits dont dispose chacun des membres. Mais dans la

majorité des cas, l'esprit de solidarité qui prévaut dans les organisations entraîne un paiement équitable des frais de location indépendamment du volume à commercialiser. Selon quelques délégués, la somme requise pour la location peut d'abord être prélevée dans l'épargne associative pour ne pas condamner ceux qui ne peuvent pas avancer leurs frais. Elle est alors remboursée une fois la vente effectuée en suivant la même logique de partage des frais. Outre les frais, les volumes de marchandises sont aussi répartis dans le respect de la capacité d'accueil de la voiture. Il revient alors aux membres de respecter toutes ces exigences.

Toutefois, mettre à la disposition des membres une voiture ne résout pas que le problème des frais de transport. En effet, il donne une totale liberté au GIC qui peut pré-visionner ses calendriers des descentes sur les marchés. Dans ce cas, la vente groupée contribue à réduire les différents écarts infrastructurels qui peuvent exister entre les zones rurales et les zones urbaines.

Pourtant, si la location est une aubaine, elle ne profite pas toujours à certains groupes situés dans des zones difficiles d'accès. En effet, la mauvaise qualité des routes, notamment en saisons pluvieuses, renchérit le coût ou empêche quasiment une location. Selon les concessionnaires, la location est particulièrement difficile dans ce cas parce que les garanties de récupérer sa voiture en bon état sont minces. Ils optent alors d'éviter d'éventuelles réparations très coûteuses que ne peuvent pas souvent assumer les groupes ou qui risquent d'immobiliser leurs véhicules pendant de longs jours.

6.2.2. La diversification et la valorisation du stock

La préparation de la vente collective, en marge du cadre du champ communautaire, est le plus souvent individuelle. Ainsi, aucune variété de produits à commercialiser n'est imposée aux membres. En conséquence, c'est chaque membre, selon ses capacités et ses disponibilités, qui confectionne son stock. Tous ces petits stocks individuels et variés constituent alors celui de tout le GIC. Ils sont généralement constitués de la banane plantain, du bâton de manioc, du maïs, du couscous, du *water fufu*, etc.

La diversification du stock est importante au cours des ventes sur les marchés. En effet, elle a le mérite d'augmenter le potentiel du stock et de sensiblement faciliter son écoulement. Selon quelques membres des GIC, le choix d'une seule variété de marchandises expose davantage à la concurrence. C'est le cas des ventes au marché d'Abang Minko'o où il est souvent difficile d'écouler exclusivement du bâton de manioc ou de la banane plantain en raison d'une importante offre locale.

Il est vident à travers ces deux points sus-abordés, que la vente groupée participe à la bonne marche des GIC vivriers. Cependant, environ 35 % des membres trouvent ce système quelque peu marginalisant.

Premièrement, ils regrettent la minimalisation des volumes de marchandises par membre. En effet, afin de respecter la capacité d'accueil du véhicule loué, les membres sont obligés de réduire leur stock personnel. Une solution sans doute raisonnable, mais qui marginalise ceux qui veulent vendre plus. D'autant plus que les fréquences de ventes dans les groupes ne sont pas nombreuses (Tableau 52). Selon un des membres du GIC Family, la vente groupée peut réellement être un atout pour la promotion du vivrier marchand, dans la mesure où elle est effectuée dans un marché périodique organisé dans le village. Une solution qui permet aux membres de produire davantage pour la vente et d'augmenter leurs bénéfices. En plus, loin du marché ordinaire, ils peuvent faire pression sur les prix proposés et imposer les leurs. Ce qui signifie que les groupes doivent organiser des marchés dans les villages pour faciliter leurs ventes et peut-être celles d'autres ménages agricoles locaux. L'action du groupe a pour cela un intérêt communautaire qui n'est plus seulement centré sur ses seuls membres, car elle s'étend à l'échelle du village.

Un autre problème soulevé est celui de l'absence d'une réelle préparation de la vente groupée. C'est-à-dire un glanage préalable de diverses informations relatives à la vente des cultures vivrières selon les saisons et les marchés pour choisir le bon moment pour vendre. En effet, la plupart des ventes ne sont pas effectuées parce que le marché est favorable et peut permettre de réels bénéfices. Elles le sont plutôt pour la satisfaction des besoins financiers ou pour éviter une perte des récoltes parvenues à maturation. Un choix souvent bien risqué. Car, lorsque les ventes prévues ne sont pas réalisées, il s'ensuit inexorablement une baisse des gains.

Toutefois, l'absence de vérification de la réalité sur les marchés par les membres restés au village est souvent une réelle source de désharmonisation du GIC. En effet, plusieurs accusations sont souvent faites à l'équipe responsable de la vente. Il peut s'agir généralement :

- d'une mauvaise négociation des prix sur le marché ;
- d'une tromperie sur les prix réels de vente. Une manœuvre exécutée par certains pour augmenter leurs gains personnels.

Les membres n'ont pas toujours des moyens objectifs de vérification des prix de vente déclarés. Ici, c'est une confiance aveugle qui régit encore le fonctionnement de la vente groupée. Une théorie partagée par une des membres qui nous a confié à ce propos :

> *il faut vraiment un climat de confiance entre les membres dans un GIC. C'est ce qui nous manque encore beaucoup. Chacun soupçonne l'autre. Et quand il s'agit d'argent, c'est régulier. Les membres sont contents quand les prix correspondent à ceux qu'ils ont estimés. Ils ne se préoccupent pas de l'état du marché du jour. Ce qui compte pour eux c'est gagner.*

> *Et dès qu'on essaye de décevoir leurs attentes, ils deviennent méchants. Avant j'étais dans le comité de vente de notre GIC, mais on m'a tellement accusé de vol que je préfère aujourd'hui laisser les autres s'en occuper* (entretien avec Obe Yves, 40 ans, membres du GIC family, Ebolowa, 5 août 2014).

La vente groupée, malgré quelques limites est encore le mode de vente privilégié des GIC vivriers dans le département de la Mvila. Elle évolue encore dans un contexte, qu'on peut qualifier de traditionnel. La dénonciation de divers manquements dans l'évolution des GIC laissent penser à quelques membres que beaucoup reste à faire pour garantir leur survie. Malgré cela, la vente groupée reste l'une des solutions innovantes dans la commercialisation des cultures vivrières en milieu rural. Ainsi, dans un contexte où son organisation et son fonctionnement sont améliorés, elle peut être une opportunité pour de nombreux ménages agricoles intéressés par le vivrier marchand.

La vente autour du groupage du stock, n'est pas seulement un facteur d'augmentation des volumes de commercialisation. Elle entraîne dans certains GIC, une croissance de la production transformée.

6.3. De nombreuses raisons semblent justifier des résultats en deçà des attentes

En traitant du cas des GIC au Cameroun, plusieurs auteurs tentent d'expliquer leurs échecs sur le développement des ménages agricoles à long, voire à court terme (Oyono & Temple, 2003; Ngoumou Mbarga, 2015; Elong, 2005; Kegne Fodouop, 2003). Sur les divers points soulevés, le mauvais fonctionnement de ces organisations semble souvent perçu comme un élément fondamental de cet échec. L'échec ici se traduit alors par l'immobilisme et une dynamique effritée. Des facteurs qui conduisent inexorablement à des résultats insatisfaisants. La panacée serait donc une « éducation » des populations rurales au fonctionnement interne et externe des GIC. Une idée très vite relayée par l'administration locale au travers de l'appui conseil donné aux différents groupes. On ne saurait rejeter cette approche, car il est évident que pour qu'un groupe de cet ordre puisse trouver ses marques et réaliser ses objectifs socio-économiques, il faut au préalable une construction interne solide et une réelle connaissance de ses différents enjeux.

À la question de savoir quels sont les problèmes qui affectent votre structure, le mauvais fonctionnement n'est pas mentionné ou n'est pas prioritaire. Ici, l'épanouissement du travail des GIC vivriers est d'abord subordonné à une mise en place d'un contexte national qui leur donnerait plus d'opportunité commerciale des cultures vivrières. En effet, sans une réelle construction d'un environnement favorable à l'émancipation des GIC, il subsiste des risques que la majorité de leurs actions demeure vaine. Et même dans le cas des GIC qui semblent

s'en sortir, l'essoufflement est souvent imminent face aux multiples défis auxquels ils sont confrontés.

En suivant les opinions des membres des GIC vivriers, divers obstacles ont été répertoriés parmi lesquels :

- un difficile financement des activités de production et de commercialisation
- une absence de mécanisation
- une transformation peu évoluée
- un marché inorganisé et figé

Cette liste est élaborée à partir des opinions récurrentes des interviewés dans tous les groupes. Elles ont ensuite été classées par degré d'importance. Dans 60 % des GIC vivriers, l'accès au financement revient prioritairement. En effet, les autres problèmes que connaissent ces organisations vont de près ou de loin être associés à leur difficulté à financer convenablement ou promptement leurs différentes activités.

6.3.1. La précarité de l'épargne des GIC : un indicateur de leur mauvaise santé

La participation gouvernementale dans la promotion des activités agricoles est multidimensionnelle. Elle peut se fait par l'octroi à quelques producteurs :

- du matériel végétal (engrais, outils, semences) ;
- des infrastructures (routes, marchés) ;
- d'un appui conseil et des formations ;
- et des financements directs.

L'apport du matériel végétal et de l'appui conseil sont les formes d'aide que l'État donne régulièrement aux GIC vivriers. Les GIC challenge et CVCB en ont chacun bénéficié au moins une fois depuis leur création. En plus, les deux GIC bénéficient d'un accompagnement particulier des chefs de poste agricole de leur circonscription. Selon les membres, si ces contributions sont significatives, elles ne résolvent pas la totalité des difficultés dont sont confrontées ces organisations paysannes. Cette conclusion s'appuie sur le fait que, la création d'une plantation vivrière passe par plusieurs étapes, et qu'à chacune d'elles le paysan doit réaliser un travail de qualité pour espérer une production de qualité. Or, pour y arriver, sa seule force et son imaginaire sont insuffisantes. Certes, dans le cadre du groupe le membre bénéficie de l'aide des autres, celle-ci s'avère aussitôt insuffisante quand il s'agit de grandes exploitations individuelles. Alors, du défrichement à la récolte, l'agriculteur qui veut développer une plantation vivrière commerciale nécessite un soutien financier pour couvrir toutes ses dépenses. Pourtant, pris individuellement, il est encore très difficile pour les

agriculteurs d'ici de financer à grande échelle leurs activités de production. Une situation qui se pérennise face à une épargne associative insuffisante, qui ne permet qu'un octroi des crédits dérisoires aux membres dans le besoin.

L'épargne des GIC est constituée des frais d'adhésion et des gains issus des activités des membres au cours d'une année.

Chaque année, les membres cotisent entre 1000 et 2000 francs CFA pour confirmer leur adhésion au GIC vivriers. Ces frais sont la base de l'épargne des organisations. Leurs volumes dépendent du nombre de membre et surtout de leur sérieux. En prenant le cas du GIC Rigueur, qui compte 34 membres, les frais d'adhésion sont de 51 000 francs CFA en en 2014. Dans la majorité des GIC vivriers, en cas de faible productivité des activités commerciales, ces gains obligatoires permettent d'assurer le fonctionnement minimal. Une fois l'essentiel des dépenses effectuées, le reste va constituer ce que nous appelons ici épargne associative. Seulement, en observant l'évolution de tous les groupes, il n'y a qu'une poignée qui réussit à générer des revenus communs et à mettre de côté une partie. Au final, les associations disposent régulièrement d'une épargne insignifiante. Pour nos neuf GIC, le plafond maximal de l'épargne associative n'excède pas souvent 200 000 francs CFA au cours d'une année de fonctionnement (Tableau 53).

Tableau 53 : L'épargne associative des différents GIC vivriers en juillet 2014 (en franc CFA)

Groupe	**Épargne associative**
GIC Family	5000
GIC Rigueur	25000
GIC FIFAN	0
GIC AFEBID	100000
GIC Avenir	0
GIC Challenge	50000
GIC CVC	150000
GIC Femmes Actives	0

Source : Enquêtes de terrain, département de la Mvila, 2014.

La situation financière peu florissante des GIC soulève le problème de leur rentabilité. Il est clair qu'il subsiste dans ces tous groupes, une précarité et une incapacité à répondre à diverses attentes des membres. Une situation qui traduit bien le fait que ces GIC évoluent dans une économie populaire dont la dynamique principale est encore celle de la survie.

En prenant encore particulièrement les travaux agricoles, une comparaison des coûts d'investissement dans une exploitation monoculturale et de l'épargne associative, relève un écart considérable. Par exemple, le coût prévisionnel d'un hectare de manioc s'élèverait à

1 145 400 francs CFA. Une somme bien au-delà de la seule épargne d'AFEBID, laquelle est pourtant la plus élevée (Tableau 53).

Néanmoins, il convient de noter que le besoin initial d'aide est plus présent dans les GIC vivriers ordinaires (un groupe de membres de ménages agricoles différents). On observe en effet, que dans les GIC vivriers constitués essentiellement des membres d'un même ménage agricole (GIC Merveille) le besoin d'un soutien financier est souvent moins important pour une première mise en place d'exploitations vivrières. Pourtant, cette différenciation du besoin de l'aide n'exclut pas qu'elle est souvent déterminante dans les deux cas. Elle va alors permettre de lancer les premières plantations ou d'augmenter les superficies de celles qui existent. On peut ainsi comprendre qu'indépendamment des besoins financiers, les GIC vivriers ont besoin à un moment ou à un autre d'une aide financière. Et très souvent, c'est vers l'extérieur qu'ils vont la chercher. Elle leur viendra alors soit d'autres membres de la famille, soit de l'administration locale.

6.3.2. Financer les activités agricoles : quels moyens ?

L'évolution de la politique agricole du Cameroun est marquée de nombreuses questions sur le financement des activités agricoles. Malgré de nombreux programmes et projets expérimentés dans le pays, à l'instar du PACA et d'ACEFA, les progrès vers une solution sont lents. Une situation qui interpelle, comme le rappelle le Président Paul Biya en 2010 au comice agropastoral d'Ebolowa. Selon lui, faciliter le financement des activités agricoles doit être une préoccupation contemporaine si on veut promouvoir le développement agricole en milieu rural.

En 2010, plus de 20 ans après le dernier comice agropastoral (comice de Maroua en 1988), le Cameroun célèbre à nouveau les paysans et surtout l'agriculture dont le rôle central dans le développement du pays n'a que très peu changé. Partant du constat d'un secteur agricole toujours confronté à de nombreux défis, le président Biya promet aux agriculteurs un accès au crédit. Ce projet doit se faire par la création d'une banque agricole pour, soit suppléer, soit accompagner l'action du Fonds d'investissement de microréalisations agricoles et communautaires (FIMAC). En effet, depuis quelques années les résultats de cette institution financière sont insatisfaisants. Une situation qui résulte d'une déficience des moyens d'investissement, elle-même la conséquence d'une mauvaise gestion et des détournements de fonds. En 2010, le FIMAC ne réussit à accorder du crédit qu'à 74 GIC sur des centaines que compte le département de la Mvila. Parmi les GIC étudiés, aucun n'a encore pu percevoir un crédit de cette institution. Pourtant, aujourd'hui, malgré l'échec avéré du FIMAC, le projet de la banque agricole est toujours en attente pour des raisons inexpliquées.

En plus, les difficultés d'accès au crédit des GIC vivriers s'étendent aussi aux banques et aux établissements de microfinance locaux. Cette situation est justifiée par le peu de crédibilité qu'offrent les GIC vivriers dans le département de la Mvila. Il leur est généralement reproché un échec ou une réussite insuffisante de l'ensemble de leurs projets. Une conclusion qui débouche sur leur incapacité à remplir les conditions d'obtention des crédits.

Cependant, certains programmes agricoles en vigueur au Cameroun passent outre toutes ces restrictions et tentent des solutions qui permettent à quelques agriculteurs de bénéficier d'un financement agricole. C'est ce qu'illustre l'action du PACA.

Le projet d'amélioration de la compétitivité agricole (PACA) est un programme financé par la Banque Mondiale. Il est relatif à sa coopération avec le Cameroun. Sa première phase va de 2009 à 2015, soit une durée de 7 ans pour un financement d'environ 30 milliards de francs CFA. Le principal objectif du projet est d'accroître la compétitivité des organisations de producteurs (OP) moyennant un cofinancement de leurs activités de production.

Concernant directement le domaine de l'agriculture vivrière, il s'agit d'« améliorer les revenus des agriculteurs en augmentant leur productivité et leurs rendements ». Les trois produits vivriers retenus pour ce projet sont le riz, le maïs et la banane plantain.

Le projet PACA est conçu sur un principe de participation des agriculteurs. Ce qui signifie que les producteurs contribuent au financement partiel de leur projet. Concrètement, le financement PACA prend en charge environ 65 % du coût total du projet, laissant les 35 % à la charge des bénéficiaires. En 2011, le GIC Force tranquille de Ngoulémakong est bénéficiaire du financement PACA. Son projet concerne l'extension de ses bananeraies de 26 à 38 ha. À cet effet, sur un montant total de 23 661 850 francs nécessaire à la réalisation dudit projet, il perçoit une somme de 15 515 850 francs CFA et débourse 8 146 000 francs CFA, soit 34 % (PACA, 2011; Boutiom Boukong, 2011).

Cependant, les financements PACA, pour les GIC vivriers dans le département de la Mvila sont rares. Car, le projet s'oriente aussi vers le financement de l'élevage, ce qui réduit le pourcentage d'agriculteurs à satisfaire. Par ailleurs, la condition d'un justificatif d'apport personnel exigé, souvent difficile à réunir, est un grand frein pour plusieurs agriculteurs pourtant dans le besoin.

La corruption morale ou financière réduit beaucoup les chances des uns et des autres, même lorsque la demande est conforme aux exigences du projet. Elle se manifeste ici par un interventionnisme des connaissances « haut placées » ou une attribution des financements basée sur des affinités. À Mintyene II village situé dans l'arrondissement de Mvangan, par exemple, le GIC OYILI est propriétaire d'un équipement moderne d'extraction d'huile de palme acheté grâce au financement PACA. Selon quelques membres du GIC, qui ont voulu garder l'anonymat, et le chef de poste agricole, ledit financement PACA a été possible grâce à

un de leur membre influent. Celui-ci est non seulement le délégué régional de la chambre d'agriculture, de l'élevage, des pêches et des forêts du Sud, mais aussi l'épouse du maire de Mvangan originaire de ce village. Selon ces membres, une annonce a été faite dans le GIC pendant une assemblée. Il s'agissait de constituer un dossier pour le financement PACA. Un dossier à faire parvenir à l'élite sus-citée à Ebolowa. En ce qui concerne le versement de la quote-part qui s'élevait à environ 700 000 francs, elle a été payée par plusieurs élites du village. Elles sont les membres de l'association et disposent chacune une ou plusieurs palmeraies dans l'arrondissement de Mvangan.

Le difficile financement des activités de production et de commercialisation des GIC vivriers se manifeste très souvent par une mauvaise qualité de l'ensemble du dispositif utilisé.

6.3.3. Le portage agricole, une conséquence de la difficile mécanisation

Des plans quinquennaux au Document de stratégie pour l'emploi et la croissance, on note un intérêt des gouvernements camerounais successifs pour la modernisation de l'appareil de production agricole. Celle-ci consiste à fournir aux agriculteurs des intrants améliorés, des financements et à faciliter l'écoulement des produits tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des zones de production. Concernant spécifiquement la production, il s'agit surtout d'introduire la mécanisation afin d'accroître les rendements à l'hectare.

Durant le comice agropastoral d'Ebolowa en 2010, le président Biya réitère l'engagement de l'État à mettre à la disposition des agriculteurs, notamment des GIC et d'autres organisations paysannes agricoles, des machines agricoles. Cette résolution s'inscrit dans le cadre du projet de lancement de l'agriculture de seconde génération. Elle fait suite à la signature en 2006 d'un accord de partenariat entre l'Inde et e le Cameroun. C'est un accord qui vise à doter le Cameroun d'une usine de montage des tracteurs et des motos pompes. Le projet est lancé avec le don de 60 tracteurs au gouvernement camerounais. L'usine est basée à Ngalane, un village situé à 5 km de la ville d'Ebolowa. Pour son inauguration durant le comice, d'autres tracteurs ont été ajoutés au stock présent. Seulement, après 2010, et malgré les discours actuels qui font état de l'avancement de ce projet, son effectivité est tardive comme l'indiquent ces photos récentes prises sur le site de Ngalane (Photo 14).

Photo 14 : Des machines agricoles motorisées dans de la broussaille en attente de distribution à Ngalane près d'Ebolowa (*Njonga, 2015*)

Le retard de la mécanisation des activités agricoles n'est pas anodin. Il est la conséquence de celui de tout le secteur vivrier, notamment le transport. La réalité des transports agricoles dans les villages semble souvent ignorée. On oublie presque que sans un accès facile aux champs, il y est impossible d'introduire le tracteur par exemple ou tout autre véhicule. La majorité des exploitations vivrières est encore accessible via des pistes agricoles de fortune (Planche photographique 18). Elles ne permettent l'usage d'aucun véhicule. En se référant à nos neuf GIC, seules les plantations de Mezene sont accessibles par voiture. Une aubaine qui résulte de l'aide japonaise au village.

Pourtant, l'absence de pistes agricoles aménagées ou des routes qui faciliteraient les déplacements des champs vers les villages accentue l'usage du portage. Il est alors le principal moyen de transport du matériel et des produits agricoles des villages vers les exploitations. Pendant la phase de production, le portage est surtout transporter les semences, notamment les plants de bananiers plantains ou boutures de manioc. Et durant la phase de récolte, les GIC sollicitent les porteurs pour évacuer les produits des plantations vers le village. Le transport se fait généralement dans des hottes ou des brouettes.

Selon plusieurs GIC, le portage augmente les coûts de production. Car non seulement il exige des moyens supplémentaires, mais ralentit le travail. En prenant par exemple, le transport des plants de bananiers plantains, Elon paie la hotte à 500 francs CFA pour une distance de 5 km. Et pour un hectare de bananeraie, il est obligé de prendre des ouvriers supplémentaires. Ils mettront deux à trois jours pour transporter le stock nécessaire. Une perte financière et de temps qui aurait pu être évitée s'il pouvait avoir un véhicule pour assurer cette tâche.

Pour quelques GIC, l'organisation de la commercialisation est généralement repoussée, car il est souvent difficile de regrouper rapidement les volumes souhaités. Il faut souvent des jours aux membres pour constituer les différents stocks, malgré l'aide apportée par le groupe. Et plus la distance entre le champ et le village est importante, plus la difficulté l'est aussi. Plusieurs se trouvent souvent contraints de réduire les quantités faute de pouvoir transporter de grandes vers le village ou le marché. Ainsi, afin de respecter les différents calendriers, l'agriculteur doit souvent investir beaucoup plus que ne le prévoient ses prévisions. En 2013, la majorité des membres des GIC de notre échantillon dépense en moyenne 75 000 francs CFA pour le portage.

Planche photographique 18 : Caractéristiques de quelques sentiers agricoles *(Ebela, P.A., Mvam Essakoé, 2014)*

a)Une piste étroite sans aménagement, encombrée par la forêt, les branches et les feuilles mortes

b)Un tronc d'arbre en travers de la voie rend difficile l'utilisation de moyens de transport

6.3.4. Des techniques de transformation désuètes

Les sociétés agricoles enregistrent chacune des méthodes et des outils de transformation primaires. Mais, la grande industrialisation agricole que connaît le monde actuel entraîne une innovation constante de ces techniques et la mise sur le marché de nouveaux dérivés agricoles. Cette avancée a le mérite d'augmenter le potentiel des produits agricoles et d'internationaliser leurs ventes jadis tournées exclusivement vers les marchés nationaux.

La transformation est alors un important atout pour les agriculteurs en ce sens qu'elle :

- donne une valeur ajoutée au produit en le présentant sous diverses formes ;
- donne plus d'opportunité sur les marchés internationaux aux agriculteurs ;
- et permet à court ou à long terme de résoudre le problème de la conservation.

Seulement, pour son efficacité, la transformation doit évoluer avec les exigences du marché visé. Il s'agit ainsi d'assurer son évolution en introduisant dans les systèmes locaux des outils adaptés à toutes les étapes de la fabrication proprement dite et au conditionnement. Bien plus, tenter une diversification de tous ces produits.

La transformation des cultures vivrières a peu évolué dans le département de la Mvila. Une observation qui peut se faire sur la base des techniques et des produits actuels. Pourtant, c'est sur cet héritage que s'appuient les GIC vivriers qui, on le constate très souvent, innovent très peu dans les deux cas. L'absence de modernisation de l'appareil de transformation vivrière est alors une tendance générale. Elle se manifeste surtout par une baisse des volumes transformés et par un fort taux de produits bruts dans l'ensemble des volumes destinés à la commercialisation.

Les GIC vivriers transforment régulièrement une partie de leur production à des fins commerciales. La transformation concerne surtout le manioc et le maïs.

La transformation du manioc est la plus importante. 100 % des GIC de notre échantillon la font. Le manioc présente un avantage car les procédés de fabrication de ses dérivés sont connus par une majorité. Cet atout a d'ailleurs été saisi par les autorités locales qui ont maximisé la promotion de la culture et de la transformation du manioc dans toute la région.

Les différents produits issus de la transformation du manioc et commercialisés par les GIC sont : le couscous, le *water fufu*, les cossettes, le bâton de manioc, le gâteau de feuilles de manioc. Les dérivés du manioc transformés représentent environ 30 % des ventes annuelles des GIC.

La transformation traditionnelle persiste au sein des GIC à cause, selon le délégué du CVCB, de la réduction des moyens dont disposent ces associations. Elles sont incapables de s'offrir des équipements modernes. Sur les 9 GIC témoins, seul CVCB a actuellement une aide à la transformation (Planche photographique 20). Les autres GIC doivent encore composer avec les techniques ancestrales (cf. Chapitre IV. p163).

La modernisation des outils de transformation contribue à augmenter les volumes transformés et est, en son absence, un réel frein à une transformation compétitive. Selon la FAO, la transformation « artisanale » réduit la capacité pour les producteurs à répondre à la demande. En prenant le cas de la production de l'amidon de manioc, cette institution précise que : « dans les systèmes de production artisanale la production journalière d'amidon oscille entre 50 et 60 kg par ouvrier, tandis que la transformation semi-mécanisée peut donner jusqu'à 10 tonnes par jour » (FAO, 2006). En prenant le cas du GIC CVCB, on observe une croissance de ses volumes de bâtons de manioc depuis qu'il dispose d'un moulin électrique (Planche photographique 20). Ce qui n'est pas le cas pour le GIC Rigueur qui opère encore une

fabrication manuelle. En 2013, le CVCB produit environ 7 000 bâtons de manioc, contre seulement 2 000 pour le GIC Rigueur.

Par ailleurs, le déficit des volumes est aussi le résultat des difficiles conditionnements et conservations des produits transformés par les différents groupes. Selon l'expérience de plusieurs GIC, il est encore impossible de conserver pendant longtemps le *water fufu* ou le bâton de manioc, des produits qui font pourtant partie de l'essentiel de leurs volumes transformés. Le *water fufu* par exemple avec les méthodes de conservation régulièrement utilisées (la pâte est entassée dans des sacs plastiques et exposée à la température ambiante) ne peut résister à la détérioration au-delà de trois jours.

Cependant, l'absence d'évolution des moyens de transformation a une autre conséquence, celle de la réduction de la diversification des produits. Ainsi, dans le département de la Mvila, seule une poignée de cultures vivrières subissent une transformation dans les GIC (le manioc et le maïs). Selon plusieurs délégués de GIC, ce manque d'innovation dans les méthodes de transformation et dans le choix des variétés est avant tout à imputer aux responsables de l'agriculture de la zone. En effet, il leur est reproché de ne vulgariser dans cette région que la transformation des produits donc les techniques sont maîtrisées en amont par les groupes. Ils ne mettent pas l'accent sur l'innovation. C'est dans cette logique que la transformation du manioc est prioritairement vulgarisée. En effet, contrairement à bien d'autres produits, les procédés de sa transformation sont transmis depuis des générations et souvent systématiquement maîtrisés dans les GIC. Par ailleurs, même dans le cas où les nouvelles méthodes de transformation du manioc seraient transmises aux GIC, cela serait de peu d'utilité. En effet, afin d'éviter une prise de risque immesurable, les GIC s'arrêtent souvent à la transformation basique du manioc en bâton de manioc. C'est un choix qu'ils justifient par le fait de connaître et de disposer davantage des marchés de ce produit, contrairement à l'amidon ou au *water fufu*.

Il est évident que le choix de la transformation d'un produit doit avant tout répondre à la capacité pour le groupe à l'écouler. Or, cela reste un handicap pour de nombreux GIC dont les connaissances acquises ne permettent pas toujours d'avoir une évaluation des marchés à conquérir.

L'absence d'innovation dans la transformation locale des produits vivriers dans les GIC est remarquable quand il s'agit de la banane plantain. Elle est encore exclusivement vendue localement à l'état brut. Aucun GIC vivrier, parmi les 9 étudiés, ne la transforme.

La question de la transformation de la banane plantain au Cameroun reste d'actualité. Elle est progressivement introduite dans de nombreux programmes et projets. Dans le programme de relance de la filière plantain, un axe d'amélioration de la transformation et la conservation de cette culture est souligné. Il s'agit de permettre aux producteurs d'être compétitifs sur le plan

national et international, et de gérer les stocks après les récoltes. L'intérêt porté à la transformation de la banane plantain au Cameroun se traduit aussi dans le projet de reconversion économique de la banane plantain (PREBAP). Le projet lancé en 2004 vise une augmentation de la production, la commercialisation et la transformation de la banane plantain. Cependant, l'ouverture en 2015 d'une instruction judiciaire contre ses différents gestionnaires révèle au grand public un vaste détournement de fonds alloués à l'exécution de ce projet qui n'a finalement jamais été réalisé sur le terrain. Un échec qui laisse toujours en suspens la question de la vulgarisation de la transformation de la banane plantain dans le pays. Selon diverses études et expériences observées dans d'autres pays comme la Côte-d'Ivoire ou encore le Burundi, la banane plantain peut se décliner en divers dérivés : la farine, le whisky, les cossettes, les chips, etc. Par ailleurs, ses épluchures peuvent être introduites à l'alimentation du bétail ou à la fertilisation des terres agricoles (Cochet, 2002 ; IRED, 2005; Yapo Kouassi, 2008).

La banane plantain est produite dans 8 régions sur les 10 que compte le pays. Elle est la culture vivrière la plus commercialisée. Pourtant, il existe une lenteur dans l'innovation et l'expansion nationale des produits dérivés de cette culture. Seules quelques régions comme le Littoral ou le Nord-Ouest, regroupent des populations qui maîtrisent les procédés de fabrication de quelques produits dérivés de la banane plantain. Le renforcement de la transformation de la banane plantain dans ces régions est la conséquence de l'installation à Njombé dans le Mungo (région du Littoral), du Centre africain de recherches sur bananiers et plantains (CARBAP). Avec le concours de cette institution, de nombreux GIC vivriers locaux développent petit à petit la transformation de la banane plantain en farine, cossettes ou chips (Voufo, 2013). Mais toutes ces innovations tardent à se répandre dans le sud du pays où les GIC, principaux producteurs de la banane plantain n'ont pas modifié leurs habitudes. La conséquence est la constance de la vente à l'état brut de ce produit par l'ensemble des GIC vivriers de cette étude. À la question de savoir si les groupes tentent déjà d'une manière ou d'une autre de transformer la banane plantain, les réponses sont toutes négatives. D'une part à cause de l'ignorance des techniques de transformation liées à ce produit, et d'autre part à cause de l'absence d'un marché local en expansion. Un des membres d'un GIC nous a dit à ce propos :

> *il est évident qu'on doit s'intéresser à la transformation de la banane plantain. Tous ces produits dérivés vont réduire une bonne partie de nos pertes après les récoltes. Mais la véritable question qu'on doit se poser est celle de savoir, à qui et où on vendra tous ces produits. Ici, dans notre région, les populations ne connaissent que le plantain sous sa forme actuelle. Ainsi pour diversifier, elles le pilent ou le font frire pour une consommation immédiate. Les risques de ne pouvoir écouler sur place sont très grands. Or, nous*

commerçons encore plus sur les marchés locaux (entretien avec Madame Elono, 40 ans, agricultrice, membre du GIC merveille, Biba I, 27/07/2014*).*

En faisant un tour au marché d'Abang Minko'o, le visiteur est d'abord frappé par l'abondance de régimes de plantain dans la majorité des recoins du marché. Hormis, les frites de plantains destinés à la restauration sur place, il n'existe pas d'autres produits dérivés de cette culture. Les régimes constituent plus de 95 % des stocks de banane plantain commercialisés.

La transformation traditionnelle ou l'absence de celle-ci n'est pas seulement une entorse à l'évolution des différents moyens de conservation locaux. Elle annihile de fait les chances pour les différents producteurs vivriers d'accroître leurs opportunités commerciales. Une situation qui doit nécessairement évoluer pour augmenter le potentiel des cultures vivrières. Car, comme le souligne si bien l'OCDE (2014), le manioc, le maïs, la banane plantain et le palmier à huile « bénéficient d'un fort potentiel de croissance dans le développement de l'agro-industrie et de l'exportation qui leur permettront à terme de devenir des cultures de rente ». Il est vrai que c'est un projet qui doit se faire sur le plan national et qui doit offrir aux GIC des moyens nécessaires et accessibles pour développer la transformation vivrière en milieu rural. Mais l'enjeu ici n'est pas exclusivement la croissance des produits transformés et commercialisés, car il doit s'inscrire dans tout le processus de recherche par les GIC vivriers des stratégies de vente plus efficaces.

6.3.5. Des stratégies commerciales peu élaborées

Malgré son développement, les conditions de l'organisation générale de la vente des cultures vivrières dans les GIC laissent souvent peu de marges à la réussite de cette activité.

Le schéma traditionnel de l'activité commerciale des GIC vivriers dans l'espace rural du département de la Mvila est presque le même. Il s'agit des groupes dont les activités économiques sont encore exécutées de façon mécanique. Dès lors, elles sont très peu maîtrisées et s'accompagnent surtout d'actions individuelles. En ce qui l'aspect partenarial ou innovant, il est toujours embryonnaire.

La maîtrise de la commercialisation des cultures vivrières par les GIC vivriers est considérée comme « acquise ». Il n'y a donc pas un besoin préalable de formations ou d'informations importantes pour se lancer dans cette activité. C'est ce que sous-tendent en fait ces propos d'un membre du GIC Femmes actives qui estime que : « tout le monde peut vendre, ce n'est pas bien compliqué. Il faut juste un peu de force ». Cette logique d'un savoir-faire quasi inné dans la commercialisation des cultures vivrières est reprise dans tous les groupes. Pour cela aucun travail n'est effectué en amont pour connaître le marché et élaborer des stratégies efficaces pouvant garantir de meilleures ventes au-delà et/ou dans le village. Les ventes sont ainsi faites à l'aveuglette, sans un véritable pré-regard sur les exigences de l'offre et de la

demande dans les différents marchés ciblés. En partant du principe que les prix vivriers sont susceptibles d'évoluer en fonction des saisons. Nous avons posé la question de savoir si les GIC consultent habituellement info-prix pour une possible évaluation des prix avant d'engager des ventes. 100 % des GIC rencontrés ne connaissent même pas ce document et 100 % ne regardent jamais les cours avant les ventes. Les raisons évoquées sont souvent l'ignorance de tels procédés, le manque de temps pour parcourir les différents marchés et la peur des coûts supplémentaires.

Aussi, on constate une concentration des ventes des différents GIC dans le marché d'Abang Minko'o. Aucune exploration d'autres marchés, comme ceux des villes de Yaoundé ou Douala. Pourtant, elles ont de par leur capacité démographique, des demandes encore importantes en cultures vivrières.

L'absence de stratégies réelles de vente est aussi marquée par un important défaut d'innovation et de diversification des produits commercialisés. En effet, s'il est clair que les GIC vivriers favorisent le développement de la transformation vivrière en milieu rural, celle-ci reste très limitée. Car les produits transformés sont quasiment les mêmes (le manioc et ses dérivés et le maïs) pour tous. Les seules innovations vivrières introduites timidement (2 GIC sur les 9 de l'enquête) concernent le riz ou la pomme de terre. Pourtant, on remarque une promotion d'autres cultures étrangères à la région à l'instar du haricot rouge. C'est un projet du Fonds national pour l'emploi (FNE). Cette institution est accompagnée par le Programme d'appui au développement rural (PADER). Le projet consiste en l'octroi des « crédits haricots » aussi bien aux groupes qu'aux agriculteurs isolés.

Tout cet environnement aboutit à une monotonie d'un marché dont les opportunités ne sont plus à démontrer. Un système de commercialisation qui réduit sûrement les capacités du vivrier marchand à se décliner en une source économique pérenne et solide pour de nombreux membres des GIC.

Une autre défaillance de la stratégie commerciale des GIC vivriers ici est l'absence d'une collaboration avec des partenariats commerciaux. En effet, environ 80 % des GIC de notre échantillon manquent de partenaires. Pour cela, les ventes s'effectuent généralement soit sur des marchés urbains, soit dans le village. Or, travailler avec des partenaires dans ce secteur semble une garantie de commercialisation constante comme le démontre les expériences des GIC Merveille et Challenge.

Le GIC Merveille travaille avec des partenaires dans la restauration. Ainsi, selon les commandes passées antérieurement, le délégué réunit une part de la récolte qu'il va livrer dans la ville Ebolowa, où ils sont tous basés. « Le paiement n'est pas toujours immédiat certes, mais il est garanti » a tenu à rappeler le délégué. Le GIC collabore aussi avec des acheteurs gabonais au marché d'Abang-Minko'o. De ce fait, en plus des ventes indépendantes

dans ce marché, le groupe s'y rend régulièrement pour effectuer des livraisons de commandes. L'association avec des partenaires a augmenté non seulement la fréquence et les volumes commerciaux, mais aussi les gains annuels du GIC. En 2013, il effectue au moins deux ventes mensuelles au seul marché d'Abang Minko'o avec parfois des gains qui atteignent environ 1 million de francs CFA par vente.

La collaboration avec des partenaires semble plus avancée dans le GIC Challenge. En effet, depuis plus de deux ans, le GIC a établi des partenariats commerciaux avec des restaurateurs, des agriculteurs et des autorités agricoles locales. Son principal partenaire est la délégation régionale d'agriculture et du développement rural de la région du Sud. Elle lui achète la majeure partie de ses semences. Avec ces contrats, le GIC arrive à écouler sans difficulté, près de 80 % de sa production annuelle.

Même s'ils ne sont pas encore importants, on peut constater que, quand ils existent comme dans le cas de ces deux GIC vivriers, les partenariats commerciaux offrent bien des avantages. Mais le problème selon le délégué du GIC CVCB n'est pas dans la volonté qu'ont les uns et les autres à travailler avec des partenaires, mais leur capacité à négocier avec ceux-ci et à établir un réel environnement de confiance réciproque. Car même si certains groupes montrent souvent une détermination à travailler avec des partenaires, ils n'arrivent pas à les trouver ou à trouver ceux qui répondent mieux à leurs attentes. En plus, toujours selon son propos,

> *« travailler avec des partenaires fixes, c'est prendre le risque de faire des ventes à crédit. Car la vente n'est pas prépayée. Il faut donc attendre que le partenaire puisse écouler son stock pour vous régler la somme due. Une situation qui peut souvent être désastreuse quand on est face à un partenaire malhonnête. Puis, les GIC sont constitués des membres des ménages agricoles qui ont souvent besoin d'un revenu immédiat pour régler certaines dépenses urgentes. La vente doit donc d'abord garantir la possibilité d'entrer en possession de ses gains immédiatement. Ainsi, même si les partenariats sont importants, ils ne sont pas souvent unanimement acceptés par les membres qui estiment les risques trop élevés ».*

En somme, la réussite effective des actions des GIC vivriers dans les villages du département de la Mvila est encore subordonnée à l'amélioration de l'environnement dans lequel ils évoluent. Si plusieurs obstacles sont toujours dénombrés dans leur système de production, c'est davantage dans la commercialisation que résident l'essentiel des problèmes que doivent encore surmonter tous ces GIC. Certes, c'est à l'échelle nationale que s'inscrivent souvent ces problèmes commerciaux, mais au sein même des groupes, de nombreuses irrégularités sont à décrier. Les problèmes de la commercialisation vivrière des GIC vivriers de cette étude sont fonction du type de produits proposés et des choix stratégiques pour organiser les ventes. Dans les deux cas, on constate que les GIC, malgré une concurrence importante sur les

marchés vivriers au Cameroun, continuent d'agir sans une préparation forte pour garantir la rentabilité de leur commerce.

Toutefois, si l'action concrète des GIC vivriers en milieu rural demeure entachée de nombreuses insuffisances, on ne saurait nier l'apport de cet outil dans le processus de lutte contre la pauvreté des ménages agricoles avec le vivrier marchand dans le contexte camerounais. Cette affirmation s'appuie sur les cas des GIC CVCB et Challenge dont les dynamiques, certes faibles, apportent une tangible contribution à l'amélioration du quotidien de leurs membres.

6.4. Les GIC Challenge et CVCB : deux modèles d'engagement associatif dans la lutte contre la pauvreté rurale

Les manifestations des activités des GIC vivriers sont encore difficiles à déterminer à l'échelle du village. Une difficulté qui se répercute aussi sur de nombreux ménages agricoles. Cette situation entraîne facilement un reniement des mutations qu'entraînent ces groupes sur leurs membres et leurs environnements socioéconomiques. Seulement, insister sur les insuffisances incontestables des GIC vivriers dans l'espace rural n'empêche-t-il pas en réalité d'observer cette dynamique locale qu'ils incarnent ? Pourtant, elle peut présenter un véritable intérêt dans la recherche des stratégies participatives de lutte contre la pauvreté des ménages agricoles ?

Au cours de l'enquête de terrain, un travail est réalisé auprès de plusieurs organisations paysannes dont l'action influence de façon générale le niveau de vie des membres. Sur tous ces groupes évalués, seuls deux ont une action évidente, prolongée et bénéfique dans l'amélioration des conditions des membres. Il s'agit des GIC Challenge de Mvam Essakoé et CVC de bityili répondent mieux à ces critères.

Il faut noter que le cas du GIC merveille de Biba 2, exclusivement constitué des membres d'un même ménage agricole est mis en marge ici. En effet, notre intérêt est accordé aux GIC dont les membres sont issus de ménages agricoles variés. Un choix qui permet de mesurer l'impact sur les différents ménages agricoles pris individuellement : *(i)* de l'adhésion à une organisation paysanne, *(ii)* et du vivrier marchand.

L'analyse menée dans cette partie est faite essentiellement à partir des données recueillies auprès desdits GIC (rapports d'activité, autres archives, interviews). Nos principales références sont Mezene pour CVCB, Mbida et Ndzengue pour Challenge. Ils ont été choisis en fonction de leurs postes dans l'association. Aussi, contrairement à d'autres membres, ils tiennent des carnets de suivis et conservent des factures relatives à leurs activités agricoles individuelles.

6.4.1. Création, organisation et activités de production

6.4.1.1. Le GIC Challenge

Le GIC challenge est créé en 2002 par Mbida Joseph. La légalisation du GIC se fait seulement en 2006 pour des raisons floues. Le siège social de l'organisation se situe à Mvam Essakoé dans l'arrondissement d'Ebolowa 2^{e}, plus précisément dans le domicile de Mbida. Les principaux objectifs du GIC sont :

- la promotion de l'amélioration des conditions de vie en milieu rural ;
- et la promotion de l'agriculture vivrière marchande.

En se constituant en GIC, les différents membres comptent aussi démentir certaines idées toutes faites sur le vivrier marchand et l'homme du Sud Cameroun en général. Il s'agit par exemple des idées selon lesquelles :

- seules les personnes disposant d'importants moyens financiers peuvent vivre de l'agriculture vivrière marchande, car les plus pauvres sont effrayés par les coûts de production ;
- l'homme du Sud serait paresseux et à la recherche permanente d'une vie sans efforts ;
- les ruraux ne veulent pas moderniser leurs habitudes culturales.

Le GIC est dirigé par Mbida qui est le gestionnaire et le représentant légal. Il est agronome de formation et a exercé à la délégation départementale d'agriculture et du développement de la Mvila avant de prendre sa retraite. Il est souvent secondé par son épouse, Ndzengue Émilienne[38]. En 2014, le GIC compte 16 membres actifs dont 9 femmes (soit 56,25 %) et 7 hommes (Tableau 54).

Le GIC est essentiellement composé de jeunes de 15 à 40 ans, soit 68,75 % des effectifs. La jeunesse du groupe comme l'explique Mbida est primordiale pour sa bonne marche. En effet, dans un cadre où les membres sont aussi une potentielle main-d'œuvre, la force physique des plus jeunes va servir dans la réalisation des différentes activités[39].

Généralement, les décisions au sein du groupe sont prises après une concertation de tous les membres en assemblée générale. Un choix qui apporte une certaine stabilité et limite les égoïsmes individuels dans le groupe.

[38] Entretien groupé avec les membres du GIC challenge, Mvam Essakoé, 28/07/2014.
[39] Entretien avec Mbida Joseph, 47 ans, délégué GIC Challenge, Mvam Essakoé, 28/07/2014.

Tableau 54 : Répartition des membres du GIC Challenge selon le sexe et l'âge

Âge / Sexe	15-20	20-40	40-60	Total
Hommes	6	0	1	**7**
Femmes	3	2	4	**9**
Total	**9**	**2**	**5**	**16**

Source : GIC Challenge, rapport d'activités, 2013-2014.

Dans ses statuts, le GIC s'est engagé à développer l'agriculture vivrière. Ainsi, la majorité de ses activités s'inscrit dans le développement du vivrier marchand.

Les activités de production dans le GIC ne se font pas dans des champs communautaires. C'est chaque membre qui dispose d'une ou de plusieurs plantations vivrières monoculturales ou polyculturales. En 2014, les types de produits vivriers développés par l'ensemble des membres du GIC sont : le maïs, le manioc, la banane plantain, le riz et la pomme de terre. Les superficies exploitées varient et dépendent très souvent des capacités physiques et financières de chaque membre.

Malgré l'obtention de quelques subventions depuis la création du GIC, les activités des membres sont essentiellement financées par des fonds propres. Mbida par exemple bénéficie d'un revenu acquis régulier, issus de sa pension de retraite. Un privilège qui lui permet, par ailleurs, de développer avec son épouse plusieurs grandes plantations. En 2014, l'ensemble de leurs exploitations vivrières monoculturales couvre une superficie moyenne de 14 ha et 2100 m^2. Au total, ils ont : 3 ha de manioc, 1 ha de bananes plantains, 10 ha de maïs, 650 m^2 de riz et 1 400 m^2 de pommes de terre[40]. Le tableau ci-dessous présente l'essentiel de leurs volumes de production pour l'année 2013 (Tableau 55).

Tableau 55 : Estimation de la production vivrière de Mbida et Ndzengue en 2013

Manioc	Maïs	Banane plantain	Pomme de terre	Riz
10 tonnes	30 tonnes	1000 régimes	/	5 sacs 50 kg

Source : Entretien avec Mbida et Ndzengue, Mvam Essakoé, 28 juillet 2014 ; GIC Challenge, rapport d'activités, 2013-2014.

[40] La pomme de terre et le riz sont encore au stade expérimental dans le département. Selon le délégué départemental de l'agriculture et du développement rural, il est question d'implanter la production de ces deux produits dans cette partie du pays afin d'accroître la production nationale et diversifier davantage la production vivrière locale.

Planche photographique 19 : Deux plantations vivrières subventionnées du Délégué du GIC challenge (*Ebela, P.A., Mvam Essakoé, 2014)*

a) La première culture de la pomme de terre en culture pure. Selon les recommandations du chef de poste agricole, elle se fait en billons

b) Devant son champ de maïs, l'agricultrice présente une étiquette qui indique la date de création, le volume de semences perçues et l'origine de la subvention.

En tant qu'ancien agronome ayant travaillé dans l'administration locale. Mbida accueille et encadre régulièrement des stagiaires du CRA ou de l'ETA[41]. Fort de cette collaboration qui subsiste entre lui et cette administration, il obtient quelquefois pour son GIC des subventions et des formations. Depuis sa création, le GIC a reçu plusieurs fois du matériel agricole et des formations différentes.

Tableau 56 : Nombre et type de subventions perçues par le GIC Challenge depuis sa création

Programme	Nombre d'obtention	Type de subventions
PRFP[42]	2	Rejets
PNAFM[43]	2	Semences
PNDRT[44]	2	Bouture De Manioc Et Pommes De Terre
PRODERIP[45]	1	Semences

Source : Enquêtes de terrain, département de la Mvila, 2014.

[41]Comme plusieurs autres GIC de cette étude (GIC CVCB, Merveille), Challenge accueille régulièrement des étudiants du centre régional d'agriculture d'Ebolowa pour des stages académiques de plusieurs semaines.

[42]Programme de relance de la filière plantain.

[43]Programme national d'appui à la filière maïs.

[44]Programme national de développement des racines et tubercules.

[45]Projet de développement de la riziculture pluviale de plateau en zone de forêt à pluviométrie bimodale.

En plus de ces subventions, le GIC travaille en étroite collaboration avec le chef de poste agricole. Celui-ci effectue des visites mensuelles dans les différentes exploitations.

Les subventions perçues au nom du GIC sont entièrement redistribuées entre les membres. Malgré une séparation des activités des membres, l'esprit de groupe prévaut et l'entraide est l'élément essentiel de ce GIC. Ici, l'entraide intervient dans l'approvisionnement en main-d'œuvre. Ainsi, plutôt que de recourir à une main-d'œuvre externe et payante, les membres s'aident mutuellement pour le défrichage, les semis, la récolte et même le transport des produits des champs vers le village. Pourtant, il convient de remarquer que dans le GIC Challenge, l'utilisation de la main d'œuvre associative est moins importante, car l'intensité des différentes activités des membres dans leurs propres exploitations laisse souvent peu de temps aux activités agricoles externes. Ainsi, environ 70 % de la main d'œuvre externe qu'utilisent les différents membres sont entièrement et individuellement payés par ceux-ci.

En général, le GIC Challenge permet un développement individuel des membres sans une rupture avec les principes communautaires du groupe. Mais contrairement à la production, c'est dans la commercialisation que ceux-ci sont davantage perceptibles.

6.4.1.2. Le Comité villageois de concertation de Bityili (CVCB)

Le Comité villageois de concertation de Bityili (CVCB) naît des cendres de l'ancienne association des fils et filles Ndong de Bityili. Cette dernière, sous l'appellation de « Comité de développement de Bityili » voit le jour en 1978 à Bityili. Elle est fondée par Étienne Mvaebene Okomeno, un agriculteur du village. À sa mort dans les années 1990, sa fille Mezene lui succède (Ebela, 2011). Seulement, le désengagement et la mort de plusieurs membres influents de l'association conduisent petit à petit à la chute de celle-ci. Au début des années 2000, elle cesse finalement d'exister. Mezene, marquée désormais d'une expérience dans l'évolution des organisations paysannes, regroupe à nouveau quelques anciens membres pour former une nouvelle association.

En 2006, le GIC vivrier Comité villageois de concertation de Bityili est officialisé. Son siège social se trouve à Bityili, spécialement dans le domicile de son initiatrice Mezene. Le GIC se compose de différents membres des ménages agricoles locaux, avec 20 % issus de la famille proche de Mezene (sœurs, neveux, belles-filles, cousins, frères.)

En 2014, les membres, au nombre de 32, sont constitués de 5 hommes et de 27 femmes. Cette prédominance des femmes, soit 84 % de l'effectif total fait du GIC un groupe essentiellement féminin. Selon Mezene, qui s'appuie sur le contexte socio-économique de son village, cette absence de parité sexuelle a une seule origine. Elle vient du fait que de nombreux hommes, très orientés vers la production et la commercialisation du cacao, sont encore réfractaires à la

pratique de l'agriculture vivrière marchande. Ils laissent donc habituellement cette activité aux femmes.

En outre, si le GIC est constitué de plusieurs tranches d'âge, les 20-40 ans représentent 47 % de l'effectif total. Cette jeunesse illustre bien la transition économique souvent lente, mais effective d'une catégorie sociale en quête de nouveaux horizons pour accroître ses revenus et améliorer ses conditions de vie. Bien plus, il s'agit souvent d'une aspiration à la révision de l'idée même d'économie rurale. C'est-à-dire la construction d'un environnement économique qui allie vraiment le vivrier marchand et la cacaoculture en tant que deux sources de revenus identiquement fiables.

Le GIC a plusieurs objectifs qui peuvent se résumer en trois idées clés :

- le développement de l'agriculture vivrière en milieu rural ;
- la production intensive, la commercialisation et la transformation du manioc ;
- l'amélioration des conditions de vie des membres grâce aux différentes activités du groupe.

Le GIC est organisé autour d'un délégué, d'un vice délégué, d'une secrétaire et d'un trésorier. Tous ces dirigeants sont choisis par les autres membres du groupe après un vote.

Depuis sa création, le GIC travaille en étroite collaboration avec l'administration locale, notamment avec le Collège régional d'agriculture (CRA). En 2014, il loue gracieusement des parcelles agricoles à cet établissement et accueille quelques stagiaires. Des actions très bien récompensées par l'administration. En effet, ce GIC, comme le précédent, bénéficie régulièrement des subventions agricoles.

Les cultures développées par l'association sont : le manioc, la banane plantain, le maïs et le riz. Les activités sont davantage inscrites dans la production des semences (maïs), des boutures (manioc) et des rejets (banane plantain). Les différentes activités de production vivrière se font soit ensemble, soit individuellement. De ce fait, si l'essentiel de la production vivrière se fait au sein des plantations individuelles, le GIC dispose parallèlement de trois champs communautaires.

La dynamique des membres est surtout matérialisée par l'importance de la superficie totale cultivée. Elle y est d'environ 75 ha en moyenne (72,5 ha en cultures individuelles et 2,5 ha en cultures communautaires) soit : 30 ha de maïs, 21,3 ha de manioc, 23,7 de bananiers plantains.

Le GIC fait recours à une main-d'œuvre externe dans la réalisation de la production et de la commercialisation vivrière. La main-d'œuvre utilisée est plus salariale et incombe, dans le cadre des champs individuels, à chaque membre. En ce qui concerne les activités relatives aux

champs communautaires, le groupe loue les services d'autres associations paysannes ou des populations allochtones. Pendant les périodes de vacances scolaires, la main-d'œuvre est surtout estudiantine.

Le financement de la production est essentiellement individuel, même si le GIC a bénéficié de quelques subventions agricoles. En 2014, toutes les semences utilisées dans ses 30 hectares de maïs viennent d'une subvention du Programme national d'appui à la filière maïs.

Par ailleurs, le GIC est un village pilote du programme de développement communautaire testé au Cameroun par l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA). Ce programme, qui vise à contribuer à la lutte contre la pauvreté des villages agricoles, porte sur :

- la croissance de la production vivrière avec adoption progressive d'une agriculture durable. Pour y arriver, le JICA expérimente, sur des parcelles octroyées par quelques membres du GIC, la possible transition d'une fertilisation des sols agricoles avec des pesticides à une avec de la jachère biologique ;
- la promotion de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles vivriers. Celle-ci se fait par le don au GIC de quelques outils de transformation motorisés du manioc afin d'accroître les volumes transformés et commercialisés (Planche photographique 20).

Comme nous l'a expliqué le coordonnateur local, ledit programme reste encore au stade expérimental. Pour cela, si les résultats obtenus sont satisfaisants, ils serviront de base à l'élaboration d'un modèle de développement utilisable pour d'autres villages.

Planche photographique 20 : Quelques équipements de transformation du manioc remis au GIC CVCB par le JICA (*Ebela,P.A. , Bityili, 2014)*

a) Un moulin à écraser le manioc trempé, utilisé pour la confection du batons de manioc et du *water fufu*

b) Une presse, qui sert à l'essorage du manioc après trempage

c) Une balance qui sert à évaluer le poids des produits, notamment le water fufu, le maïs et le couscous

d) Un moulin à écraser le manioc et les grains secs, utilisé pour la confection des couscous de manioc ou de maïs

6.4.2. Organisation de la commercialisation

Malgré quelques nuances, les deux GIC privilégient la vente groupée pour écouler leurs productions. Mais contrairement au GIC Challenge qui fait exclusivement toutes ses ventes dans le village, le GIC CVCB étend sa commercialisation au marché Abang Minko'o. Pourtant, d'une manière générale, les deux GIC vendent davantage dans le village. Les ventes se font plusieurs fois dans l'année, selon les demandes et les besoins des membres. Les deux GIC vivriers vendent à la fois des produits bruts et des produits transformés.

Les produits bruts sont exclusivement vendus dans le village. Il s'agit : *(i)* des boutures, des racines et des feuilles de manioc ; *(ii)* des graines, des semences et des épis de maïs ; *(iii)* et des régimes et des rejets de bananiers plantains.

En août 2014, le GIC challenge a déjà vendu des rejets pour 3.8 millions de francs CFA, 2.7 tonnes de semences de maïs, soit 1 million 80 000 francs CFA et du maïs de bouche pour 320 000 francs CFA. La vente des produits bruts représente souvent près de 75 % du volume commercialisés. En 2013, Mbida et son épouse totalisent des gains de plus de 5 millions (Tableau 57). Avec près de 50 % des stocks écoulés, les boutures de manioc représentent la part importante de ce marché de bruts. En 2013, Mbida et Ndzengue vendent des boutures de manioc pour 950 000 francs CFA , contre 90 000 francs CFA pour le bâton de manioc, 100 000 francs CFA pour les feuilles, 50 000 francs CFA pour le gâteau de feuilles et 160 000 francs CFA pour le couscous. Quant au GIC CVCB, son volume de boutures commercialisées passe entre 2013 et 2014 de 1 million à 1,3 million, soit une valeur de 13 millions de francs CFA.

Tableau 57 : Gains de Mbida en fonction des types de produits commercialisés en 2013

Catégorie	**Produits**	**Gains (en francs CFA)**	**Gains par catégorie (en francs CFA)**
Bruts	Boutures de manioc	1,5 million	5,2 millions
	Rejets	2,5 millions	
	Épis de maïs	200 000	
	Semences de maïs	1 million	
Transformés	Bâtons de manioc	90 000	300 000
	Gâteau de manioc	50 000	
	Couscous de manioc	160 000	

Source : Enquêtes de terrain, département de la Mvila, 2014.

En ce qui concerne les produits transformés, ils sont surtout composés des dérivés du manioc (le *water fufu*, le couscous, les cossettes, le gâteau de feuille de manioc et le bâton de manioc). Cependant on note que l'adoption de ces différents produits commerciaux n'est pas toujours identique pour les deux GIC (Tableau 58).

Tableau 58 : Les dérivés du manioc vendus par les différents GIC

GIC Challenge	CIC CVCB
Gâteau De Feuille	*Water Fufu,*
Cossettes	Cossettes, Amidon
Couscous,	Couscous,
Bâton De Manioc	Bâton De Manioc

Source : Entretien collectif GIC Challenge, Mvam Essakoé, 28 juillet 2014 ; entretien avec Mezene, 40 ans, délégué GIC CVCB, Bityili, 25 juin 2014 et archives GIC challenge et GIC CVCB.

On observe que le GIC Challenge en plus des autres produits standards, ajoute dans son stock le gâteau de feuille de manioc, contrairement au GIC CVCB qui ajoute le *water fufu* et l'amidon. Le choix de ces produits complémentaires dépend très souvent de la capacité du groupe à réaliser leur transformation et à assurer leur conservation dans le village. Ainsi, contrairement au GIC Challenge, la dotation en machine du JICA au CVCB permet une transformation facile, rapide et volumineuse du manioc soit en couscous, soit en *water fufu,* soit en pâte à bâtons de manioc. En 2013, le GIC Challenge vend environ 2 500 bâtons de manioc contre 7 000 pour le GIC CVCB.

La production vivrière marchande est très diversifiée et réglementée. Une fois les ventes réalisées, les gains perçus sont distribués entre les membres dans le respect strict des volumes de marchandises répertoriés avant la vente.

Toutefois, de nombreux membres notamment ceux du groupe Challenge, tentent d'augmenter davantage leurs revenus en ajoutant à leur production, des activités extra-agricoles comme l'élevage de porc et l'exploitation des produits forestiers non-ligneux.

Pour ce qui est des produits forestiers non-ligneux, les membres expérimentent encore la culture du *Gnetum africanum* communément connu sous le nom *okok*. Il s'agit ici, selon plusieurs d'entre eux, de saisir et de développer un secteur ayant un marché potentiel dans le Sud Cameroun[46]. Car, quoique très consommé dans tout le Cameroun, c'est une culture dont la production reste encore essentiellement concentrée dans le Centre du pays. Ainsi, une maîtrise de sa culture et de sa commercialisation peut être bénéfique, comme l'ont compris les membres du GIC Challenge (Photo 15).

[46] L'essentiel de la production commercialisée est achetée à Yaoundé.

Photo 15 : Une serre artisanale de culture d'*okok* du GIC Challenge (*Ebela,P.A.,Mvam Essakoé, 2014)*

6.4.3. Le GIC, un outil d'amélioration des conditions de vie et de la promotion du vivrier marchand

6.4.3.1. Une qualité de vie meilleure

L'adhésion aux GIC amène les membres de ceux-ci à revoir leurs systèmes de production et de commercialisation. Au cacao, qui jadis apportait aux ménages la plus importante part, voire l'ensemble des revenus, ils ajoutent désormais le vivrier marchand. La vente des cultures vivrières, plus régulière et plus importante, entraîne la hausse du revenu vivrier par membre et par ricochet celui de l'ensemble du ménage. En faisant une comparaison des revenus moyens des membres avant et après leur adhésion, on constate une hausse importante de ceux-ci. Ils sont passés de 50 à 120 000 francs CFA pour les membres du GIC Challenge et de 45 à 150 000 francs CFA pour ceux du GIC CVCB. Cette croissance du revenu des membres a pour conséquence immédiate, l'amélioration de leur niveau de vie. Un des membres du GIC Challenge nous présente ainsi sa nouvelle vie et les différents changements qui s'y sont opérés.

> *depuis que je suis dans le GIC, je suis plus heureux. J'ai assez d'argent aujourd'hui pour bien manger, boire quand je veux et mieux suivre mes enfants à l'école. Je ne m'habille plus*

exclusivement à la friperie, mais je peux me permettre du sur-mesure. Je suis devenu une personne importante dans ma famille, qui peut compter sur moi en cas de problème… (Entretien avec Ebalé, 40 ans, membres du GIC challenge, Mvam Essakoé, 28/07/2014).

Tour à tour, nous avons écouté chaque membre présenter avec ses mots l'impact de l'adhésion à ces GIC vivriers sur sa condition initiale. Et d'une manière générale, les avis sont favorables. Pour mesurer l'impact du vivrier marchand sur l'amélioration de leurs conditions de vie, nous avons demandé aux membres des deux GIC d'indiquer sur une grille leurs degrés de satisfaction générale (Tableau 59).

Tableau 59 : Degré de satisfaction des membres par rapport à l'amélioration de leurs conditions de vie depuis leur adhésion à leur GIC vivriers

	Très satisfait	**Assez satisfait**	**Peu satisfait**	**Pas satisfait**
GIC Challenge	60 %	30 %	10 %	0 %
GIC CVCB	80 %	20 %	0 %	0 %

Source : entretien collectif GIC Challenge, Mvam Essakoé, 28 juillet 2014 ; entretien collectif GIC CVCB, Bityili, 25 juin 2014.

Il apparaît sur ce tableau que l'opinion sur le niveau de satisfaction est assez diversifiée dans le cas des membres du GIC Challenge. Ce qui n'est pas le cas pour les autres à 80% très satisfait. Selon le délégué du GIC Challenge, l'absence d'unanimité sur cette question serait liée à :

l'impression qu'ont souvent certains membres de ne pas voir leurs efforts physiques et financiers récompensés face à la médiocrité des gains récoltés à la fin des ventes. Ils pensent que la valeur du vivrier marchand est encore basse par rapport au coût de production des cultures vivrières (entretien avec Mbida, 47 ans, délégué GIC Challenge, Mvam Essakoé, 28 juillet 2014).

Une idée qui n'est pas totalement corroborée par le délégué du GIC CVCB pour qui, sans renier les coûts de production élevés, le peu de satisfaction de certains membres serait due à :

*leur difficulté ou incapacité à développer de grandes plantations vivrières. En effet, la seule adhésion à un GIC n'est pas une garantie d'amélioration des conditions de vie. Il faut que le membre soit capable de travailler dur et d'avoir un minimum d'argent personnel pour produire des volumes importants. Le GIC aujourd'hui ne se limite qu'à lui faciliter l'obtention des subventions et des connaissances agricoles et l'écoulement de sa récolte (*entretien avec Mezene, 40 ans, délégué GIC CVCB, Bityili, 25/06/2014).

Certes, la majorité des membres dans les deux cas se prononce favorablement, il faut dire qu'il a été un peu difficile de trouver des indicateurs socio-économiques objectifs permettant d'éprouver cette perception générale positive. Ainsi, si on s'en tient uniquement aux avis

recueillis, il apparaît que l'amélioration des conditions de vie est effective au sein de ces deux groupes. Elle influence non seulement le membre concerné, mais aussi sa famille. Cette amélioration des conditions de vie se manifeste par une meilleure satisfaction des besoins de base comme :

- la scolarisation des enfants (pour des parents) ;
- l'alimentation (elle se diversifie et s'améliore avec une consommation des denrées autres que les produits agricoles) ;
- la santé (un suivi médical en cas de besoin dans des centres hospitaliers).

6.4.3.2. Une observation positive du vivrier marchand dans les villages

L'adhésion à des GIC vivriers permet à plusieurs membres de pratiquer quelques fois une agriculture qui tend vers la modernisation. Cette transition du traditionnel au moderne a induit une hausse des rendements à l'hectare. Une évolution qui garantit au paysan une production plus ou moins importante et de meilleure qualité. Ce progrès résulte plus de l'utilisation d'un matériel végétal amélioré et d'une introduction progressive des techniques de production vivrière modernes.

Cette révolution de l'agriculture vivrière que véhiculent ces deux GIC dans leurs villages respectifs suscite souvent l'intérêt d'autres agriculteurs, notamment ceux qui refusent d'adhérer à ce type de regroupement. Les membres de ces deux GIC transmettent alors une image positive du vivrier marchand dont ils sont des promoteurs locaux. On peut d'ailleurs observer des paysans qui viennent quelques fois les consulter en cas de besoin. Bien plus, leur engagement et les résultats positifs obtenus poussent d'autres à vouloir adhérer au groupe pour en faire une expérience personnelle. Le GIC CVCB lors de sa création en 2006, compte à l'origine 15 membres. En 2014 son effectif est passé à 32 membres soit une hausse de 53 % en 8 ans d'existence. Un des membres qui a rejoint le groupe en 2012 justifie son adhésion par les gains perçus par les différents membres et les différentes mutations visibles qui s'opèrent dans leur vie. Pour une fois, conclut-il, « j'avais réellement la garantie que s'investir dans l'agriculture vivrière pouvait m'aider à sortir de la misère et je n'ai pas été déçu ». Outre l'adhésion au GIC, d'autres paysans essayent à leur tour d'intensifier leur commercialisation vivrière.

L'enjeu des GIC dans la promotion locale du vivrier marchand peut donc être perçu comme toujours important. Mais comme observé plus haut, il s'inscrit encore davantage dans le cadre du GIC. Ainsi, très peu d'actions, même lorsqu'elles sont favorables au développement communautaire, ne concernent très souvent que les seuls membres de ces organisations. Il devient donc très difficile d'évaluer au niveau du village, l'évolution des dynamiques et de

l’impact des GIC vivriers dans l’amélioration des conditions de vie de toutes les communautés rurales. Les GIC vivriers restent donc la représentation des dynamiques d’une minorité, très loin des aspirations gouvernementales qui prévoient une amélioration des conditions de vie d’un grand nombre de ménages agricoles. Une exigence sur laquelle repose pourtant la promotion du vivrier marchand au Cameroun.

Conclusion du chapitre VI

Les années 1992 ouvrent la voie à l'institutionnalisation de nombreux GIC, notamment vivriers. En donnant libre cours à la mise en place de ces organisations paysannes, le gouvernement camerounais pense donner plus d'opportunités aux ménages agricoles en quête permanente de nouvelles stratégies d'amélioration de leurs conditions de vie. Dans le département de la Mvila de nombreux GIC ont vu le jour avec des objectifs de lutte contre la pauvreté rurale. Le cas des GIC vivriers qui nous intéresse ici va dans le même sens. La création des GIC vivriers visant à lutter contre la pauvreté rurale devient quasiment une mode dans les espaces ruraux dès 2003, année qui lance le premier programme agricole vivrier. Il demeure vrai que l'idée même de légiférer la création des GIC vivriers était bonne. Pourtant, aujourd'hui leurs résultats sur le processus général de lutte contre la pauvreté des ménages agricoles semblent encore très mitigés et en-deçà des véritables attentes. En prenant par exemple nos 8 GIC constitués majoritairement de différents ménages agricoles, on se rend vite compte que seuls deux d'entre eux, parviennent plus ou moins à mener des actions concrètes et positives. Et même pour ces deux, l'enjeu sur l'amélioration des conditions de vie des membres demeure insuffisant. Partant de cette opinion élémentaire, on peut dire que les GIC vivriers sont loin de porter l'espoir d'un développement des ménages agricoles, comme le prévoit leur promotion dès 1992. Les raisons qui justifient cet état des choses sont multiples et sont à rechercher dans la gestion globale de ces groupes par les différents membres et leur capacité ou non à se mobiliser pour développer le vivrier marchand dans les villages du département de la Mvila.

Toutefois, au vu des deux exemples présentés à la fin de ce chapitre, on observe comment une dynamique des différents membres est profitable à tout le groupe. Des éléments comme la vente groupée et la transformation vivrière développées par ces GIC sont de nature à créer de la valeur ajoutée au vivrier marchand. Des solutions qui peuvent à long terme augmenter l'apport monétaire des cultures vivrières dans les ménages agricoles. Dans ce contexte, le GIC vivrier est à juste titre l'outil indispensable avec lequel il est possible d'entrevoir une contribution à l'amélioration des conditions de vie des ménages agricoles. Mais la question qui demeure est celle de savoir comment penser les GIC dans la Mvila et faire d'eux de véritables outils de lutte contre la pauvreté rurale.

Conclusion de la partie III

La pauvreté est encore un des défis les plus importants auxquels sont confrontés de nombreux ménages agricoles dans l'espace rural du département de la Mvila. D'après les résultats de notre enquête de terrain, elle se caractérise surtout par une insuffisance des revenus par ménage agricole. Si elle est généralisée, on observe néanmoins qu'elle touche plus les ménages dirigés par des femmes, en raison sans doute de leur dépendance toujours importante vis-à-vis du revenu vivrier. En effet, en évaluant l'apport du revenu vivrier dans les budgets de ces ménages, il apparaît clairement que l'apport de cette ressource est encore faible. Bien plus, en faisant une comparaison des différents apports dans les dépenses des ménages des revenus cacaoyers et vivriers, le constat général est que le revenu vivrier contribue encore sommairement aux dépenses à l'exception de celles liées à la nutrition. Et dans certains cas, l'utilisation de revenu vivrier annuel dans les dépenses générales du ménage agricole, ne dépasse pas les 25%. Pourtant, cette tendance n'est pas anodine, car elle soulève le problème de la contribution réelle du vivrier marchand dans la lutte contre la pauvreté rurale et la rentabilité de ce projet étatique. Est-il vraiment possible aujourd'hui, d'élaborer un schéma d'amélioration des conditions de vie des ménages agricoles dans l'espace rural avec cette ressource ? Les GIC vivriers peuvent-ils en être des moyens de ce projet ?

Le GIC vivrier au Cameroun est porteur du projet de lutte contre la pauvreté rurale avec le vivrier marchand que promeut le Cameroun depuis les années 1990. C'est dans ce contexte et sur cette base que les GIC vivriers évalués dans ce travail sont mis sur pied. Ce sont des GIC qui restent encore subordonnés à la production vivrière qui est aussi leur principale ressource économique. Pourtant, malgré leur engagement, le constat est plutôt désolant. D'une manière générale : l'action des GIC vivriers dans les sites d'études est insignifiante ou absente. Les objectifs de développement du vivrier marchand et la lutte contre la pauvreté des ménages agricoles qu'ils défendent ne sont que rarement atteints. Une situation qui se justifie par l'environnement de précarité dans lequel évoluent leurs systèmes de production et de commercialisation. Des défis qui hypothèquent pourtant l'action positive que pourraient avoir ces groupes dans la lutte contre la pauvreté rurale avec le vivrier marchand. Car, en revenant sur le cas des GIC Challenge et CVCB dont les dynamiques peuvent servir de modèle à bien d'autres GIC vivriers, on se rend compte que les résultats obtenus par ces deux groupes, peuvent s'améliorer si de meilleures conditions de production et surtout de commercialisation vivrières sont réunies.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Selon la Banque Mondiale,

> *le développement de l'agriculture est l'un des leviers les plus puissants sur lequel agir pour mettre fin à l'extrême pauvreté, renforcer le partage de la prospérité et nourrir 9 milliards de personnes en 2050 […]. C'est une source capitale d'amélioration des moyens de subsistance de 78 % des pauvres qui vivent dans les régions rurales de la planète et dont la plupart dépendent d'une activité agricole pour vivre (Banque Mondiale, 2015).*

Ce discours de la Banque Mondiale rappelle les multiples enjeux de l'agriculture dans les espaces ruraux mondiaux. Bien plus, c'est une reconnaissance de l'importance de cette activité dans la lutte contre la pauvreté rurale. Au Cameroun l'agriculture demeure l'un des moteurs de la croissance nationale. Seulement, la vulnérabilité de l'environnement dans lequel elle évolue conduit à questionner son efficacité dans le processus d'amélioration des conditions de vie des ménages agricoles. C'est à ces interrogations que la présente étude cherchait à apporter des réponses. Pour ce faire, elle s'est appuyée sur le cas de l'agriculture vivrière dans l'espace rural du département de la Mvila dans le Sud Cameroun.

Ce travail avait pour principal objectif l'évaluation de la transition du vivrier de subsistance au vivrier marchand dans les villages et d'en mesurer les conséquences sur l'amélioration des conditions de vie des ménages agricoles. Il s'est agi d'examiner les différentes mutations de l'espace rural, des systèmes de production et de commercialisation, l'état de la pauvreté des ménages et l'action des GIC vivriers.

De l'analyse de ces différents éléments résultent plusieurs conclusions générales :

- l'organisation socioculturelle et économique des villages est stable. Ici, seuls quelques habitats en parpaings, l'électrification ou le bitume sommaires traduisent l'évidence d'un espace qui évolue avec son temps.
- de nombreux facteurs physiques et humains favorisent une production vivrière importante. Pourtant, le système de production resté essentiellement traditionnel, freine la progression des volumes de production.
- la transition du vivrier de subsistance au vivrier marchand est effective. Mais sa proportion dans l'économie des ménages est faible. Ainsi, si pour certains il est une réelle source de revenus, pour la majorité il n'est encore qu'un appoint.
- la pauvreté est encore un phénomène important dans les villages. Elle repose sur la généralisation de faibles pouvoirs d'achat des ménages. Et si le vivrier marchand

contribue à corriger ce phénomène, c'est encore à une petite échelle, car sa part dans les budgets familiaux en est encore insignifiante.

- pourtant, à travers l'action de quelques GIC vivriers, on observe de réelles dynamiques autour des cultures vivrières, avec quelques résultats positifs. Un constat qui invite souvent à une appréciation du revenu vivrier comme une véritable source de revenus au même titre que le cacao.

L'analyse des dynamiques des espaces ruraux dans la Mvila s'est faite sur la base du concept rural. En effet, à travers les diverses approches développées par plusieurs auteurs, il donne une première lecture scientifique sur les différentes mutations qui s'y déroulent. L'approche agraire, qui revisite l'espace rural à partir des activités agricoles est privilégiée pour comprendre l'évolution de celui du département de la Mvila. Ce choix vient du fait que malgré quelques changements tangibles, la majorité des populations vit encore de l'agriculture. De même, la ruralité, qui met en exergue les relations qu'ont les villages avec les villes semble incontournable ici. Car, le développement du vivrier marchand, donne lieu à des échanges importants entre les populations villageoises et urbaines et influence toute l'organisation socioéconomique des zones rurales. Ces analyses théoriques sont complétées par l'enquête de terrain.

Elle s'est déroulée dans les chefs-lieux d'arrondissement et dans 10 villages du département de la Mvila. Elle concernait 120 ménages agricoles, 20 commerçants de cultures vivrières, 15 agents administratifs et 10 organisations paysannes (9 GIC vivriers et 1 coopérative de GIC). La rencontre avec ces différents acteurs et l'observation qui accompagne nos visites dans les villages et les marchés urbains aide à avoir une vue plus élaborée de la situation actuelle du vivrier marchand dans les espaces ruraux d'ici. Les deux premières idées qui ressortent de toutes ces analyses démontrent que tous les ménages agricoles pratiquent la vente des cultures vivrières. Mais seule une minorité en a fait une véritable source de revenus à même de contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie.

Depuis son indépendance, le Cameroun a élaboré des politiques agricoles successives en vue d'améliorer la productivité de l'agriculture vivrière. Ainsi, du premier plan quinquennal (1961), au Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (2008), l'engagement de l'État repose sur trois axes primordiaux :

- le financement des activités agricoles ;
- l'amélioration de la qualité du matériel végétal ;
- la régulation de la commercialisation des cultures vivrières.

Toutes ces mesures sont progressivement renforcées de 2003 à nos jours, par de nombreux programmes vivriers. Il s'agit :*(i)* du programme de relance de la filière plantain ; *(ii)* le

programme de relance de la filière maïs ; *(iii)* du programme national de développement des racines et tubercules ou *(iv)* du programme national de vulgarisation agricole.

Ces différents programmes visent principalement à favoriser le passage d'une agriculture traditionnelle à une agriculture dite de «2nde génération ». C'est-à-dire une évolution vers: des rendements élevés, de grandes surfaces cultivées, une main-d'œuvre salariale, un outillage mécanisé. Seulement, ils doivent préalablement remédier à l'insuffisance des politiques précédentes à mettre à la disposition des producteurs des intrants de meilleure qualité. Car malgré des subventions qui accompagnent ces évolutions politiques, le nombre de bénéficiaires en zone rurale reste très faible. Par exemple, sur les 120 ménages agricoles de cette étude, seuls ceux dont les membres appartiennent à certaines organisations paysannes confirment l'utilisation des semences améliorées (soit moins de 15 %). Et même pour ces utilisateurs les fréquences sont bien réduites et se résument généralement en une seule fois en deux ans. Le faible impact de la vulgarisation des semences améliorées et bien d'autres éléments de modernisation de l'appareil productif se traduit alors par une absence généralisée de changements de pratiques agricoles. Le système de production vivrière, essentiellement rudimentaire, se caractérise alors par :

- une main-d'œuvre agricole essentiellement familiale ;
- une extension très lente des superficies cultivées ;
- des techniques culturales et une outillage traditionnels.

En ce qui concerne les mécanismes et les volumes de commercialisation des cultures vivrières, ils ont aussi peu évolué. Ici, la vente de ces produits est encore l'apanage des femmes qui en tirent parallèlement leurs principaux moyens financiers. La majorité travaille dans de petites exploitations polyculturales. Elles peuvent être des paysannes ou des revendeuses qui opèrent individuellement ou dans une organisation paysanne. La vente des cultures vivrières se fait encore davantage dans les centres urbains où la demande est souvent plus importante. Au niveau des villages, seuls certains GIC vivriers commercialisent régulièrement les cultures vivrières. En effet, en observant quelques ménages isolés au cours de l'enquête de terrain, nous constatons une faiblesse des volumes commercialisés et des fréquences de vente. Pourtant, d'une manière générale, la vente des cultures vivrières est habituellement pratiquée dans l'ensemble des villages. On y note alors au moins une vente par jour.

Qu'elle soit sporadique ou régulière au sein des ménages, la commercialisation vivrière dans les villages enquêtés reste une activité à risque. En effet, bien plus que d'autres actifs économiques, les commerçants vivriers doivent encore faire face à de nombreux obstacles,

dont la précarité des routes et des marchés et l'absence d'organisation de tous les mécanismes de vente.

En examinant le cas des infrastructures routières, on observe clairement une dégradation importante de la plupart des routes qui desservent les villages. Ce sont communément des routes en latérite ou des pistes peu ou mal entretenues. L'appréciation d'« une bonne route » comme un catalyseur de la vente des cultures vivrières s'est vérifié dans les villages Ngoazip I, Biba I et de Mvam Essakoé. Dans chacun d'entre eux la route bitumée qui existe augmente les perspectives de ventes des ménages. En effet, elle offre non seule l'opportunité de rallier plus rapidement les centres urbains et de profiter des marchés présents, mais aussi celle de faire de la vente en bordure de route. Un contexte qu'on ne retrouve pas dans les villages mal desservis comme Nkengou, Andjeck ou encore Nkoloényé. Ce sont des zones avec de forts potentiels de production, mais qui connaissent une faible commercialisation vivrière.

La situation globale des marchés n'est pas meilleure. Le département n'en compte qu'onze réguliers. Et sur ce total, cinq se trouvent dans la seule ville d'Ebolowa, contre un pour chacun des autres chefs-lieux d'arrondissement. De ce fait, si on tient compte qu'au niveau des villages il n'existe quasiment pas de marchés, il est évident que l'accès à ceux-ci reste très difficile à plusieurs ménages ruraux. Par ailleurs, la qualité de ces marchés locaux, elle n'est pas meilleure. Sur les onze, seul celui d'Oyenga dispose de quelques équipements modestement améliorés. En revanche, aucun de ces équipements ne semble adaptés ni au stockage, ni à la conservation des cultures vivrières. Il en est de même des conditions, des outils et des prix de vente. Les uns comme les autres se caractérisent encore par leur anarchie et leur précarité. Tout cet environnement hypothèque plusieurs initiatives relatives au développement du vivrier marchand.

Ainsi, parallèlement à la production et à la commercialisation des cultures vivrières, subsistent de nombreux handicaps qui réduisent considérablement le potentiel de cette ressource. Une situation qui entame grandement sa contribution dans l'amélioration des conditions de vie des ménages ruraux.

La promotion du vivrier marchand qui est relancée au début des années 1990 porte dans sa conception l'espoir d'un accroissement des revenus des ménages agricoles. Il s'agit de les encourager à commercialiser en plus du cacao tous les autres produits agricoles qu'ils exploitent. Ce projet vise à augmenter le pouvoir d'achat des communautés rurales et réduire leur précarité. Cependant, plus de deux décennies après, les résultats obtenus jusque-là sont loin des prévisions initiales. En nous appuyant sur les résultats de terrain, nous enregistrons en moyenne 75% des ménages agricoles qui vivent dans l'extrême pauvreté (soit un revenu journalier moyen en-deçà de 650 francs CFA). Et malgré l'introduction dans leur budget

annuel du revenu vivrier, les progrès sont peu perceptibles en matière de lutte contre la pauvreté.

La pauvreté rurale dans le département est davantage liée à la baisse des revenus des ménages. Sur les 120 de notre échantillon, 95 (soit 79 %) vivent avec un revenu annuel compris entre 100 000 et 1.5 million de francs CFA. Des budgets insuffisants eu égards à la taille moyenne des ménages (7 membres). En effet, ces résultats corroborent la théorie qui fait de la taille du ménage un indicateur de la fragilité des ménages ruraux. Dans cette logique, la probabilité pour le ménage de vivre dans l'extrême pauvreté augmente plus sa taille est importante. Or dans un contexte de faibles revenus, le ménage est incapable d'assumer l'ensemble des besoins élémentaires de ses membres. Une situation qui renforce sa vulnérabilité. Par ailleurs, les ménages dirigés par les femmes sont ceux-là où divers critères de pauvreté sont réunis. Sur les 18 ménages dirigés par celles-ci, seuls trois ont un revenu annuel moyen de plus d'un million de francs CFA.

L'état général de la pauvreté des ménages de cette étude, laisse entrevoir qu'elle résulte de la baisse de leurs pouvoirs d'achat. Les revenus des ménages sont toujours dépendants des activités agricoles. Le revenu agricole représente près 80 % de l'ensemble de leur revenu annuel. Il est supporté par la cacaoculture qui leur apporte environ 60 % de leurs revenus, contre 40 % pour les autres activités et les cultures vivrières. Pourtant, en évaluant le contexte général de la cacaoculture dans les ménages agricoles, nous en arrivons à la conclusion selon laquelle, la pauvreté monétaire des ménages agricole serait aussi liée à cette dépendance vis-à-vis de la cacaoculture. En effet, le cacao est généralement récolté dans de vieilles exploitations dont la productivité décroit de plus en plus. Il faut aussi ajouter à ce caractère, les manigances des acheteurs qui réduisent considérablement le prix aux producteurs. Pourtant, la place du revenu cacaoyer dans les ménages reste indéfectible. Dans quelques ménages, il permet de payer 75 % des dépenses générales. À part la nutrition (elle dépend essentiellement du revenu vivrier), toutes les autres dépenses élémentaires (l'éducation, la santé) sont encore en grande partie financées par le revenu cacaoyer. Les dépenses éducatives illustrent mieux ce propos. En effet, pour elles, les ménages investissent en moyenne 38 % de leur budget annuel, soit 30 % directement prélevé du revenu cacaoyer.

D'innombrables défis autour du développement du vivrier marchand persistent. Toutefois, des dynamiques éparses portées par quelques GIC vivriers locaux laissent une possibilité de penser des initiatives de lutte contre la pauvreté rurale autour de cette ressource.

Dans cette étude, les dynamiques paysannes qui concourent au développement de l'agriculture vivrière s'observent davantage au sein de deux GIC vivriers. Leurs objectifs reposent sur le développement du vivrier marchand afin de lutter contre la pauvreté des ménages agricoles en milieu rural. Si 2/9 semble assez peu représentatif, l'expérience des GIC

Challenge et CVCB mérite d'être soulignée. Selon les résultats de l'enquête de terrain, ces GIC vivriers ont pu contourner divers obstacles qui gênent encore la vente des cultures vivrières et progresser vers une atteinte des objectifs fixés à la base. Leurs expériences appellent à la prudence vis-à-vis de la rapide tentative de négliger le potentiel des GIC vivriers dans la lutte contre la pauvreté des ménages agricoles. En effet, comme le démontrent ces deux expériences, dans un contexte où les dynamiques des GIC vivriers sont évidentes, il se dessine clairement une amélioration des conditions de vie des membres. Un résultat qui s'obtient par :

- l'amélioration de la productivité des exploitations vivrières, à travers une révision des techniques de production traditionnelles ;
- l'intensification de la transformation en vue d'une diversification beaucoup plus importante des produits commercialisés et une réponse aux exigences de la demande ;
- l'adoption de la vente collective.

La vente collective est un des atouts qui valorisent les GIC vivriers. En effet, elle permet aux groupes, en l'absence d'une modernisation des infrastructures villageoises, de réduire les contraintes liées à l'écoulement des cultures vivrières. Bien plus, on voit émerger un réel intérêt chez d'autres villageois, qui spontanément rejoignent les GIC ou se lancent dans les ventes individuelles. Grâce à cette transition commerciale, le GIC apporte aux membres des revenus considérables, complémentaires ou alternatifs au cacao.

En somme, le développement du vivrier marchand pour améliorer les conditions de vie des ménages agricoles est un processus lent dans les villages du département de la Mvila. Une réalité qu'on peut facilement transposer dans la plupart des zones rurales du Sud Cameroun et qui traduit en fait deux réalités fondamentales :

- Le choix du vivrier marchand comme une stratégie de lutte contre la pauvreté rurale, dans le contexte infrastructurel des espaces ruraux camerounais, portait en lui-même son échec. Sinon, comment comprendre qu'on propose aux populations rurales de faire une transition du vivrier de subsistance au vivrier marchand sans au préalable mettre à la disposition de celles-ci un cadre favorable à une meilleure commercialisation vivrière ? On entend par là, une amélioration des moyens de transport existant, une disponibilité des marchés et une organisation de tous les mécanismes de vente.
- Dans les régions comme le département de la Mvila, l'absence de dynamiques rurales fortes autour du vivrier marchand peut être considérée comme un des obstacles majeurs qui limite l'évolution de cette ressource. Car comment justifier

que dans d'autres espaces ruraux du pays, avec un environnement similaire, l'agriculture vivrière marchande se vulgarise intensément et devient une ressource pérenne qui contribue à l'amélioration des conditions de vie de plusieurs ménages ?

Pourtant, ces deux points méritent d'être approfondis dans le cas des populations rurales du département de la Mvila. En effet, face à l'augmentation des prix vivriers dans les marchés, une meilleure organisation de la vente des cultures vivrières, dans un cadre favorable, permet non seulement de lutter contre la pauvreté rurale, mais aussi d'augmenter et d'améliorer l'offre alimentaire dans les centres urbains.

BIBLIOGRAPHIE

ACDIC. (2012, Novembre 12). *Données statistiques sur les importations, exportations et productions des produits de base (4).* Consulté le Février 03, 2013, sur http://www.acdic.net/ACDIC/fr/component/k2/itemlist/category/15-donn%C3%A9es-statistiques-sur-les-importations-exportations-et-productions-des-produits-de-base

Adam, S. (1999). *La Richesse des nations. Tome I.* Paris: G-F Flammarion.

Adam, S. (2014). *Théorie des sentiments moraux* (éd. 3e). Paris: PUF.

ADDADRM. (1992). *Rapport annuel d'activités de la délégation départementale de l'agriculture du Ntem (1991-1992).* Ebolowa.

ADDM. (2014). *Etat de lieux de l'agriculture dans le département de la Mvila.* Ebolowa.

Akomo-Zoghe, C. (2009). *L'art de conjuguer en fang. Suivi de 4000 verbes fang-français de A à Z.* Paris: L'Harmattan.

Aktouf, O. (1987). *Méthodologie des Sciences sociales et approche qualitative des organisations.* Quebec: PUQ.

Alary, V. (2000). Actualisation, risque et cacao. Les insuffisances de la théorie . *Économie rurale, 259*(259), 64-74 .

Alary, V. (2000). *Les cacaoculteurs camerounais face aux risques: essai de modélisation.* Paris: L'Harmattan.

Albarello, L. (2003). *Apprendre à chercher: l'acteur social et la recherche scientifique.* Bruxelles: De Boeck et Larcier s.a.

Alexandre, P. (1965). *Proto-histoire du groupe beti-bulu-fang : essai de synthèse provisoire.* Consulté le mai 12, 2013, sur Persée: portail de revue en sciences humaines et sociales: http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/cea_0008-0055_1965_num_5_20_3049

Alexandre, P., & Binet, J. (1958). *Le groupe dit pahouin (Fang-Boulou-Beti).* Paris: PUF.

AMINADER. (1975). *Le comice agricole de Ngaoundéré du 10- 11 décembre 1974.* Yaoundé.

Amougou, J. (2002). *Gestion des forêts au Cameroun: Etude relative à la mise en place d'un code de déontologie du personnel technique de l'administration forestière au Cameroun.* Yaoundé: MINEF.

Asiedu, J. (1991). *La transformation des produits agricoles en zone tropicale: approche technologique.* Paris: Karthala.

Awono, A., & Manirakiza, D. (2007). *Projet pour la mobilisation et le renforcement des capacités des petites et moyennes entreprises paysannes en relation avec l'exploitation*

des produits forestiers non ligneux au Cameroun et en RDC. Etude de base sur la mangue sauvage (Irvingia spp.).

Banque Mondiale. (2008). *Pauvreté/ Données.* Consulté le Mars 24, 2013, sur http://www.donnees.banquemondiale.org/theme/pauvrete

Banque Mondiale. (2012, Mars). *Actualités - La pauvreté :.* Consulté le juillet 31, 2013, sur web.worldbank.org: http://web.worldbank.org/wbsite/external/accueilextn/newsfrench/0,,contentMDK:20486990~pagePK:64257043~piPK:437376~theSitePK:1074931,00.html

Banque Mondiale. (2015, avril 1). *Agriculture et développement rural :.* Consulté le mars 5, 2016, sur www.banquemondiale.org: http://www.banquemondiale.org/fr/topic/agriculture/overview#1

Banque Mondiale. (2015). *Consommation d'engrais (kilogrammes par hectare de terres arables) | Données | Tableau :.* Consulté le Janvier 3, 2015, sur http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/AG.CON.FERT.ZS: http://donnees.banquemondiale.org/theme/agriculture-et-developpement-rural

Barbier, J.-C., Courade, G., & Gubry, P. (1982). L'exode rural au Cameroun. *Cahier de l'ORSTOM. Serie science humaine*, 107-147.

Baud, P., Bourgeat, S., & Bras, C. (2008). *Dictionnaire de géographie, 4e ed.* Paris: Hatier.

Beaud, M. (2006). *L'art de la Thèse. Comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctortat ou tout autre travail universitaire à l'ère du Net.* Paris: La Découverte.

Bennafla, K. (2002). *Le commerce frontalier en Afrique centrale: acteurs, espaces, pratiques.* Paris: KARTHALA.

Binet, J. (1951). Droit foncier coutumier au Cameroun . *Monde non Chretien*, 1-26.

Binet, J. (1956). *Budgets familiaux des planteurs de cacao au Cameroun.* Paris: OFfice de la recherche scientifique et technique outre-mer.

Blanc-Pamard, C., & Faurou, E. (2004). L'illusionparticipative. Exemplesouest-malgaches. *Autrepart. Revue de sciences sociales au Sud*, 3-19.

Boutiom Boukong, M. (2011). *Cadre de politique de réinstallation (CPR) du projet d'amélioration de la compétitivité agricole (PACA).* Yaoundé.

Bradeau, J. (1962). *Le cacaoyer.* Paris: GP Maison Neuve et Larose,.

Brand, D., & Duroussset, M. (2002). *Dictionnaire Thématique histoire géographie* (éd. 6e). Paris: Dalloz.

Brunet, R., Ferras, R., & Théry, H. (1993). *Les mots de la géographie, dictionnaire critique.* Montpellier-Paris: RECLUS- La Documentatin Francaise.

BUCREP. (2008). Analyses préliminaires des données communautaires dans la province du SUD CAMEROUN en 2003. *Cahiers du BUCREP, Volume 01, Numéro 01*, 1-42.

BUCREP. (2010). *3e Recensement Genéral de la Population et de l'Habitat.* Yaoundé: BUCREP.

BUCREP. (2010). *Téléchargements.* Consulté le Septembre 15, 2012, sur BUCREP: http://www.bucrep.cm/index.php?option=com_phocadownload&view=file&id=23%3Aanalyse-prliminaire-des-donnes-communautaires-dans-la-province-du-sud-cameroun-en-2003&Itemid=39&lang=fr

BUCREP. (2010). *Téléchargements*. Consulté le mars 15, 2013, sur http://www.bucrep.cm/index.php?option=com_phocadownload&view=file&id=76%3Atome-9-mouvements-migratoires&Itemid=39&lang=fr

Bunet, R., & all, e. (2009). *Les mots de la géographie, dictionnaire critique* (éd. 3e). Paris: RECLUS-La documentation française.

Cahen, P.-L. (1975). *Le Sud Cameroun (Etude économique et sociale)* . Université de Paris V: Thèse de Doctorat.

Cameroun, R. d. (1974). *Le Comice Agricole de Ngaoundéré du 10- 11 décembre 1974.* Yaoundé.

Carrière, S. (2003). *les orphelins de la forêt : pratique paysanne et écologie forestière(les Ntumu du Sud-Cameroun.* Paris: Collection à travers champ.

Carroue, L. (2007). *Géographie de la mondialisation.* Paris: Armand Colin.

Chaléard, J. (1996). *Temps de villes temps des vivres: l' essor du vivrier marchand en Côte d'Ivoire.* Paris: Karthala.

Chaléard, J. (2002). Marchés et vivrier marchand en Afrique Occidentale: le cas de la Côte d'Ivoire. Dans F. BART, J. BONVALLOT, & R. (. POURTIER, *Regards sur l'Afrique. Historiens & Géographes,* (pp. 111-122).

Chaléard, J. (2003). Cultures vivrières et cultures commerciales en Afrique occidentale : la fin d'un dualisme ? Dans M. Lesourd, *L'Afrique. Vulnérabilité et défis* (pp. 267-292). Nantes: Editions du temps.

Chaléard, J. (2008). les grandes mutations des territoires ruraux dans les pays du sud: problèmes et enjeux. Dans H. Ramiarantsoa Rakoto, B. Thibaud, & D. Peyrusaubes, *Ruralités Nords-Suds: inégalités, conflits, innovations* (pp. 19-29). Paris: L'Harmattan.

Chaléard, J. (2011). Les espaces ruraux dans l'Afrique Subsaharienne. Dans M. Guibert, & Y. Jean, *Dynamiques des espaces ruraux dans le monde* (pp. 201-216). Paris: Armand Colin.

Chaléard, J., Moustier, P., & Leplaideur, A. (2002, Mars). L'approvisionnement vivrier des villes en Guinée : entre fragilité et dynamisme. *AUTREPART*, pp. 5-23.

Chaléard, J.-L. (2000, Avril 20). *La place des cultures vivrières dans les systèmes de production en agriculture de plantation : le cas du département d'Agboville (Côte d'Ivoire) - 24985.pdf :*. Consulté le Mai 25, 2013, sur horizon.documentation.ird.fr: http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_4/sci_hum/24985.pdf

Chaléard, J.-L., & Dubresson, A. (1999). *Villes et campagnes dans les pays du Sud: géographie des relations.* Paris: Karthala.

Champaud, J. (1966). L'économie cacaoyère du Cameroun. *Serie sciences humaines*, pp. 105-124.

Champaud, J. (1966, Mars 13). *L'économie cacaoyère du Cameroun.* Consulté le Février 5, 2013, sur http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_4/sci_hum/01245.pdf

Champaud, J. (1983, octobre 5). *Villes et campagnes du Cameroun de l'Ouest* . Paris: ORSTOM.

Charlery de la masselière, B. (2011). Le défis de la pauvreté. Dans Y. Jean, & M. Guibert, *Dynamiques des espaces ruraux dans le monde.* Paris: Armand Colin.

Charlery de la Masselière, B., & Thibaud, B. e. (2013). *Dynamiques rurales dans les pays du Sud : l'enjeu territorial.* Toulouse: Presses universitaires du Mirail.

Charlery de la Massellière, B. (1997). Territorialités multiples et conflictuelles : réponses paysannes à la crise des campagnes africaines. Dans J. Bonnemaison, L. Cambrézy, & L. Quinty-Bourgeois, *Le territoire, lien ou frontière ? Identités, conflits ethniques, enjeux et recompositions territoriales(Colloque/Paris Sorbonne, 2-4 octobre 1995).* Paris: 'Orstom.

Charrier, A., & Lefèvre, F. (2000, avril 28). *Manihot; origine geographique; amelioration des plantes; ressources vegetales spontanees; introduction d'especes; variabilite genetique; cultivar; biotechnologie; culture in vitro; genie genetique.* consulté le juillet 4, 2016, sur horizon.documentation.ird.fr: http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_4/colloques/25570.pdf

Charvet, J., & all, e. (2000). *Dictionnaire de géographie humaine.* Paris: Liris.

Charvet, J.-P., & Sivignon, M. (2011). *Géographie humaine: Questions et enjeux du monde contemporain.* Paris: Armand Colin.

Cholley, A. (1946). Problèmes de structure agraire et d'économie rurale. *Annales de Géographie*, 81-101.

Cirad-tera. (2002). *Le rôle des organisations paysannes et rurales (Opr) dans la stratégie de développement rural de la banque mondiale.* Montpellier: Banque Mondiale.

Cochet, H. (2002). *Crises et Révolutions agricoles au Burundi.* Paris: INPG-Karthala.

Cochet, H. (2011, février 11). *Système agraire - Les Mots de l'agronomie :.* Consulté le Septembre 20, 2013, sur mots-agronomie.inra.fr: http://mots-agronomie.inra.fr/mots-agronomie.fr/index.php/Syst%C3%A8me_agraire

Cochet, H., Devienne, S., & Dufumier, M. (2007, janvier-avril 1). L'agriculture comparée, une discipline de synthèse ? *Économie rurale*(297-298), pp. 99-112.

Courade, G. (1989). Organisations paysannes, sociétés rurales, Etat et dévéloppement au Cameroun (1960-1980). *Colloque sur l'économie politique du Cameroun - Perspectives historiques. I*, pp. 57-93. Leiden: African Studies Centre.

Courade, G. (1994). *Le village camerounais à l'heure de l'ajustement.* Paris: KARTHALA.

Courade, G. (1999). Les paysanneries du Sud et la libéralisation des échanges. Dans M. Haubert, *L'avenir des paysans. Les mutations des agricultures familiales dans les pays du Sud* (pp. 61-75). Paris: PUF.

Courade, G. (2000). *Le désarroi camerounais. L'épreuve de l'économie monde.* Paris: Karthala.

Courade, G., & Bruneau, M. (1983). Développement rural et processus d'urbanisation dans le Tier-Monde. *Cahiers ORSTOM, série Sciences humaines, XIX*(1), 59-86.

Courade, G., & Dèveze, J. (2006, Janvier). « Introduction thématique » Des agricultures africaines face à de difficiles « Introduction thématique » Des agricultures africaines face à de difficiles. *Afrique contemporaine*, pp. 21-41.

Courade, G., & Dèveze, J. (2009, novembre 25). *JC DEVEZE - 1184338571980_transitions.pdf :.* Consulté le mars 12, 2013, sur Finance agricole - Centre d'Apprentissage de Finance Rurale (RFLC): http://www.ruralfinance.org/fileadmin/templates/rflc/documents/1184338571980_transitions.pdf

Dai, A., & Duponnois, R. (2012). *La grande muraille verte: capitalisation des recherches et valorisation des savoirs locaux.* Montpellier: IRD.

d'Aquino, P. (2002). *Accompagner une maîtrise ascendante des territoires. Premices d'une géographie de l'action territoriale.* Université de Provence. Aix-Marseille I: Habilitation à Digirer les Recherches en Géographie et Sciences de l'Aménagement (23-24 eme section).

d'Aquino, P., & Seck Sidi, M. (2001, 3). Et si les approches participatives étaient inadaptées à la gestion décentralisée de territoire ? / And if participative approaches were inadapted to decentralised territorial management ? *Géocarrefour*, pp. 233-239.

DDADRM. (2000). *Rapport annuel d'activités du département de la Mvilla.* Ebolowa.

DDAM. (1994). *Rapport annuel, exercie 1993-1994.* Ebolowa.

De Thé, M. (1970). *Des sociétés sécrètes aux associations modernes (la femme dans la dynamique de la société Béti).* Université de Pari: Thèse de Doctorat 3e cycle.

De Wachter, P. (2009, juin 29). *Économie et impact de l'agriculture itinérante Badjoué [sud-Cameroun]*. Consulté le janvier 20, 2015, sur civilisations.revues.org: http://civilisations.revues.org/1611

Demangeon, A. (1920, septembre 15). L'habitation rurale en France. Essai de classification des principaux types. *Annales de géographie, tome 29, n° 161*, pp. 261-287.

Demangeon, A. (1936). Trois questionnaires et trois enquêtes de géographie humaine. *Annales de Géographie, tome 45, n°257*, pp. 512-518.

Diagne, D., & Pesche, D. (1995). *Les organisations paysannes et rurales. Des acteurs du développement en Afrique sub-saharienne.* Paris: Réseau Gao.

Dongmo, J., & Franqueville, A. a. (1976). *Recherches sur l'approvisionnement des villes.* Paris: CNRS.

Dounias, E. (1993). *Dynamique et gestion différentielle du système de production à dominante agricole des Mvae du Sud-Cameroun forestier.* Université de Montpellier II: Thèse de Doctorat.

DRADRS. (2010). *Rapport annuel d'activités de la Région du Sud-Cameroun.* Ebolowa.

DSE. (2000). *les richesses du sol. Les plantes à racines et tubercules en Afrique : une contribution au développement des technologies de récolte et d'après-récolte.* sd: DSE.

Duchesne, S. (2000). Pratique de l'entretien dit "non-directif". Dans M. (. Bachir, *Les méthodes au concret. Démarches, formes de l'expérience et terrains d'investigation en science politique* (pp. 9-30). Paris: CURAPP-PUF.

Dufumier, M. (1986). *Les politiques agraires.* Paris: PUF (Que sais-je?).

Dumas, A. (1983). Participation et projets de développement. *Tiers-Monde*, pp. 513-536.

Ebela, P. (2008). *L'exploitation forestière et le développement socio-économique du Cameroun : le cas du département du Ntem de 1964 à 1992.* Université de Yaoundé I: Mémoire de Maîtrise en Histoire.

Ebela, P. (2011). *La production et la commercialisation des cultures vivrières dans le département du Ntem de 1964 à 1992: essai d'analyse historique.* université de Youndé I: Mémoire de Maîtrise d'Histoire.

Efoua Mbozo'o, S. (1981). *La mission presbytérienne américaine et les mutations religieuses et sociales chez les peuples du Sud-Cameroun (1919-1939).* Lyon: Thése de Doctorat 3e cycle d'Histoire.

Eko'o Akouafane, J. (2009). *La décentralisation administrative au Cameroun.* Paris: L'Harmattan.

Ellis, F. (1988). *Peasant economics.* Cambridge: Cambridge University Press.

Elong, G. (2005, Avril). *Organisations paysannes et construction des pouvoirs dans le Cameroun forestier.* yaoundé: Presse universitaire de Yaoundé.

Fadani, A., & Temple, L. (1997). Cultures d'exportation et cultures vivrières au Cameroun. *Économie rurale, 239*(1), 40-48.

FAO. (1979). *Rapport sur la conférence mondiale sur la reforme agraire et le développement rural.* Rome: FAO.

FAO. (2005). *L'irrigation en Afrique en chiffres – Enquête AQUASTAT 2005.* Rome: FAO.

FAO. (2006, Octobre). Le marché de l'amidon valorise le manioc. *Focus.*

FAO. (2010). *Annuaire des staistiques 2010.* Consulté le Janvier 30, 2013, sur http://www.fao.org/docrep/015/am081m/PDF/am081m00a.pdf

FAO. (2013). *FAOSTAT*. Consulté le Février 3, 2013, sur http://faostat.fao.org/site/342/default.aspx

FAO. (2013). *FAOSTAT :*. Consulté le 0ctobre 15, 2013, sur faostat3.fao.org: http://faostat3.fao.org/faostat-gateway/go/to/download/O/OA/F

FAO. (2014). *AQUASTAT - FAO's Information System on Water and Agriculture :*. Consulté le Février 20, 2014, sur www.fao.org: http://www.fao.org/nr/water/aquastat/irrigationmap/cmr/index.stm

FIDA. (2005, octobre 17). *Programme national de développement des racines et tubercules | FIDAfrique - IFADAfrica :*. Consulté le Juillet 30, 2013, sur www.fidafrique.net: http://www.fidafrique.net/rubrique98.html

FIDA. (2011). *Rapport sur la pauvreté rurale 2011 – nouvelles réalités, nouveaux défis: nouvelles chances pour la prochaine génération* . Rome: FIDA.

FMI. (2012, septembre 30). *Fiche technique : Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) :*. Consulté le janvier 5, 2014, sur www.imf.org: http://www.imf.org/external/np/exr/facts/fre/prspf.htm

Fongan, G. (2008). *Les mutations du secteur agricole bamiléké (Cameroun) étudiées à travers ses acteurs : Une analyse à partir des localités de Fokoué et de Galim.* Paris: l'Institut des Sciences et Industries du Vivant et de l'Environnement (AgroParisTech).

Fontaine, J. (1994). *Mécanismes et politiques de développement économque: du « big push» à l'ajustement structurel.* Paris: Edition Cujas.

Fragnière, J.-P. (1997). *Comment réussir un mémoire.* Paris: Broché.

Franqueville, A. (1987). *Une Afrique entre le village et la ville: les migrations dans le Sud du Cameroun.* Paris: ORSTOM.

Franqueville, A. (2000). *Du Cameroun à la Bolivie, retours sur un itinéraire.* Paris: Karthala.

Franqueville, A., & Tissandier, J. (1975). *Note sur l'évolution de l'habitat rural dans le Sud Cameroun* . Yaoundé: Séminaire sur l'Evolution de l'Habitat Rural dans le Sud du Cameroun, Butare, février,1975.

G.Ntang, ,. i. (1998, novembre). Quelles sont les effets Du réajustement du franc CFA sur la cacaoculture au Cameroun. (248), 392-425.

Gastellu, J.-M., & Marchal, J.-Y. (1997). *La ruralité dans les pays du Sud à la fin du XXème siècle.* Paris: ORSTOM.

George, P. (1936). Le village. *L'information géographique. Volume 1 n°2,*, pp. 83-84.

George, P., & Verger, F. (2006). *Dictionnaire de la géographie, 2e édition.* Paris: QUADRIGE/PUF.

Guetat-Bernard, H. (2011). *Développement rural et rapports de genre, Mobilité et argent au Cameroun.* Rennes: Presses Universitaires de Rennes.

Guillermou, Y. (2007, février). Organisations de producteurs et dynamiques paysannes dans l'Ouest-Cameroun . *Afrique contemporaine*, pp. 251-271.

Gumuchian, H., Larois, C., & Fèvre, V. (2000). *Initiation à la recherche en géographie: aménagement, développement* . Montréal: PUM.

Hatcheu Tchawe, E. (2003). *L'approvisionnement et la distribution alimentaires a douala (Cameroun) : logiques sociales et pratiques spatiales des acteurs.* Université de Paris I : Thèse de Doctorat en géographie.

INS. (2010). *2e enquête sur le suivi des dépenses publics et le niveau de satisfaction des bénéficiaires dans les secteurs de l'éducation et de la santé au Cameroun. PTS2. Volet Santé.* Yaoundé.

INS. (2010). *annuaire des staistiques du Cameroun 2010.* Yaoundé.

INS. (2011). *Deuxième enquête sur l'emploi et le secteur informel au Cameroun (EESI 2). Phase: enquête sur l'emploi.* Yaoundé: INS.

INS. (2012). *Enquête démographiqie et de santé et à indicateurs multipes (EDS-MICS) 2011*. Maryland: ICF International .

INS. (2014). *Annuaire des statitisques du Cameroun 2013.* Yaoundé: INS.

INS. (mars 2012). *Journée internationale de la femme, 27 e edition: autonmiser la femme rurale pour éradiquer la faim et la pauvreté. Que revèlent les indicateurs?* Yaoundé: INS.

INS, & PNUD Cameroun. (2010). *Rapport régional de progrès des objectifs du millénaire pour le développement. région du Sud* . Yaoundé.

IRED. (2005, septembre 22). *produits dérivés de la banane plantain.pdf :*. Consulté le janvier 8, 2016, sur www.ired.org: http://www.ired.org/modules/infodoc/cache/files/french/doc_e877.pdf

Janin, P. (1999). *L'avenir des planteurs camerounais : résister ou se soumettre au marché?* Paris: Karthala.

Janin, P. (2000). les ajustements des planteurs et leurs fondements géographiques. Dans G. Courade, *Le désarroi camerounais: l'épreuve de l'économie-monde* (pp. 71-88). Paris: Karthala.

Jean, y., & Périgord, M. (2009). *Géographie rurale: La ruralité en France.* Paris: Armand Colin.

Jollivet, M., & Eizner, N. (1996). *L'Europe et ses camapagnes.* Paris: Presses de la fondation nationale des sciences politiques.

Jouve, P. (2012). Dynamiques agraires, jachères et contextualisation des résultats. Dans A. Dia, & R. Duponnois, *La grande muraille:Capitalisation des recherches et valorisation des savoirs locaux* (pp. 495-505). Montpellier: IRD.

Kayser, B. (1993). *Naissance de nouvelles campagnes.* Datar: l'Aube.

Kegne Fodouop. (2003). *Citadins et développement des campagnes au Cameroun.* Paris: L'Harmattan.

Kegne Fodouop. (2003, janvier-mars). Développement rural dans la province du centre au Cameroun. *Les Cahiers d'Outre-Mer.*, pp. 87-102.

Ki-zerbo, J. (1972). *Histoire de l'Afrique noire : d'hier à demain.* Paris: Hatier.

Kpwang Kpwang, R. (2011). *La chefferie "traditionnelle" dans les sociétés de la grande zone forestière du Sud-Cameroun (1850-2010).* Paris: L'Harmattan.

Kpwang kwang, R. (1989). *Les associations tribales et l'évolution politique du Cameroun: le cas de l'union tribale Ntem-Kribi (U.T.N.K) ou "EFULAMEYON" 1948-1962.* Yaoundé: Mémoire de Maitrise en Histoire.

Kroeber, L. (1948, M 1). *Anthropology: race, language, culture, psychology, prehistory, Volume 1.* Californie: Harcourt Brace.

Laburthe-Tolra, P. (2009). *Les Seigneurs de la forêt: essai sur le passé historique, l'organisation sociale et les normes éthiques des anciens Beti du Cameroun* (éd. 2e). Paris: L'Harmattan.

Lavigne-Delville, P., Sellamna, N., & Mathieu, M. (2000). *Les enquêtes participatives en débat. Ambition, pratiques, enjeux.* Paris: Karthala.

Le Grand Robert. (2013, mars 7). *Le Grand Robert de la langue française.* Consulté le juin 1er, 2013, sur gr.bvdep.com.haysend.u-bordeaux3.fr: http://gr.bvdep.com.haysend.u-bordeaux3.fr/

Lebeau, R. (2004). *Les grands types de structures agraires dans le monde.* Paris: Armand Colin.

Lele, J. (1975). *Le développement rural : l'expérience africaine* (éd. 1e). Paris: Economica.

Leplaideur, A. (1985). *Les systèmes agraires en zone forestière : les paysans du Centre et du Sud Cameroun.* Paris: CIRAD-IRAF.

Lesourd, M. (1997). L'archipel rural africain en mouvement. Dans L. r. siècle, *La ruralité dans les pays du Sud la fin du XXe siècle* (pp. 363-378). Paris: ORSTOM.

Levy, J., & Lussault, M. (2013). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociètés.* Paris: Belin.

Losch, B. J. (1991). *Stratégies des producteurs en zone caféière et cacaoyère du Cameroun. Quelles adaptations à la crise ?* Montpellier: CIRAD.

Loubet des Bayle, J.-L. (2000). *Initiation aux méthodes des sciences sociales* . Paris-Montréal: L'Harmattan.

Louppe, D. (2008). *PROTA (Plant Resources of Tropical Africa / Ressources végétales de l'Afrique tropicale).* Leiden: Backhuys Publishers.

Malassis, L. (1954). *Economie des exploitations agricoles: essai sur les structures et les résultats des exploitations agricoles de grandes et de petites superficies.* Université de Paris: Thèse de Doctorat en droit.

Malasssis, L. (2000). *Nourrir les hommes.* Paris: Flammarion.

Malezieux, E., & Moustier, P. (2005, mai-juin). La diversification dans les agricultures du sud : à la croisée de logiques et d'environnement et de marché. *Cahiers Agricultures*, pp. 277-281.

Maritou, H. (1958). *Les structures agricoles dans le centre du Cameroun.* Yaoundé: Chambre d'Agriculture et des Forêts du Cameroun.

Marthelot, P. (1964). *Persée: Portail de revue en sciences humaines et sociales.* Consulté le Mars 13, 2013, sur http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/tiers_0040-7356_1964_num_5_20_1152

Mathieu, N. (1990, Mai-juin). la notion de et les rapports villes/campagne en france: des années cinquantes aux années quatre-vingts. *économie rurale*, pp. 35-41.

Mathieu, N. (1998, Septembre-Octobre). la notion de rural et les rapports villes-campagnes en france. Les années quatre-vingt-dix. *Economie rurale*, pp. 11-20.

Mathieu, P. (2008, novembre). *Débat 115 : Le village africain comme lieu de vies - Afrique-demain-org :*. Consulté le septembre 25, 2014, sur www.afrique-demain.org: http://www.afrique-demain.org/debat-115-le-village-africain-comme-lieu-de-vies

Mazoyer, M. (1987). *Dynamique des Systèmes Agraires,*. Paris: ministère de la Recherche et de la Technonologie.

Mba, R., Messi, F., & Ongolo-Zogo, P. (2012, mai 18). *(Microsoft Word - PB_RapComplet_MaintenirPersonnel_20F\351v2012_poz.docx)* -

PB_FR_HRH_2012_FR.pdf :. Consulté le mai 15, 2015, sur www.who.int: http://www.who.int/evidence/sure/PB_FR_HRH_2012_FR.pdf

Mback, C. (2000). La chefferie traditionnelle entre ambiguité juridique et décentralisation. *Africa Development, 25*(3 et 4), 77-118.

M'boutsou, C. (2006). Villes et limites urbaines au Gabon: le cas de la ville de Libreville. Dans F. Hulbert, J. Djeki, & D. Lagarec, *Villes du Nords, villes du Sud. Géopolitique urbaine, acteurs et enjeux* (pp. 385-). Paris: L'Harmattan.

Mendras, H. (1967). La fin des paysans, innovations et changement dans l'agriculture française. *Revue française de sociologie*, pp. 577-579.

Mercoiret, M. R. (2006). Les organisations paysannes et les politiques agricoles. *Afrique contemporaine, 1*(217), 135-157.

Merlin, P. (1991). *Espoir pour l'Afrique noire.* Paris: Présence Africaine/ ACCT.

Merlin, P. (2002). *L'aménagement du territoire.* Paris: PUF.

Meynier, A. (1958). *Les paysages agraires.* Paris: Armand Colin.

Miaffo, D. (1983). *Mutations de travail et de ses représentations chez les Bulu du Sud Cameroun.* Université Yaoundé: Thèse de Doctorat 3 cycle en Anthropologie.

MINADER. (2009). *Présentation des résultats des fiches agricoles du 3ème RGPH.* Yaoundé.

MINADER. (2005). *Annuaire des staistiques du secteur agricole du Cameroun campagne 2001-2004.* Yaoundé.

MINADER. (2006). *Document de stratégie de développement du secteur agricole: synthèse du volet agriculture et du développement rural.* Yaoundé: document de travail.

MINADER. (2006, Juillet). *Evolution et situation actuelle de l'agriculturee t de l'élevage: rapport de synthèse.* Consulté le janvier 31, 2013, sur www.oecd.org/fr/agriculture/politiquesagricoles/37836721.doc

MINADER. (2007). *Annuaire des statisques du secteur agricole. Campagne 2005.* Yaoundé: MINADER.

MINADER. (2007). *Recueil des textes relatifs aux sociétés coopératives et groupes d'initiative commune (1992-2007).* Yaoundé.

MINADER. (2009). *Repertoire des projets et programmes du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural.* Yaoundé: 2e édition.

MINADER. (2010, février). *Annuaire des staistiques du secteur agricole du Cameroun campagne 2007-2008.* Consulté le janvier 31, 2013, sur http://www.minader.cm/uploads/DESA/AGRI-STAT%2016.pdf

MINADER. (2012). *Annuaire des Statistiques du secteur agricole.Campagnes 2009 et 2010.* Yaoundé: MINADER.

MINADER. (2013, Mai 28). *AGRISTAT 17.pdf :*. Consulté le Août 6, 2013, sur www.minader.cm: http://www.minader.cm/uploads/File/AGRISTAT%2017.pdf

MINADER. (2014). *PRODERIP*. Yaondé: MINADER.

MINADER. (février 2012). *Infos-Prix, N° 0007, 2eme semestre 2011.* Yaoundé.

Ministrère du commerce. (2012, Novembre 27). *Evolution des exportations du Cameroun.* Consulté le juin 20, 2015, sur www.mincommerce.gov.cm: http://www.mincommerce.gov.cm/portal/attachments/pub_1698d2a0d.pdf

MINPAT. (2000). *études socio-economioues regionales au cameroun: éradication de la pauvreté-amélioration des données sociales. Province du sud Cameroun.* Tunis: Projet PNUD-OPS CMR/98/005/01/99.

MINTP. (2011). *Longueur de routes par arrondissements.* Yaoundé.

Momo, B. (1996, Janvier). L'inaccessibilité de la chefferie traditionnelle à la rationalisation juridique. *Lex Lata*(22), 25-40.

Moungam à Mbassa. (1997). les activité rurales au Cameroun à la fin du XXème siècle. Dans J.-M. Gastellu, & J.-Y. Marchal, *La ruralité dans les pays du Sud à la fin du XXe siècle* (pp. 204-223). Paris: ORSTOM.

Moustier, P. (1997). *La diversification comme réponse au marché. Illustration par le maraicage enn Afrique sub-saharienne.* Montepllier: CIRAD-Flhor.

Mveng, A. (1963). *Histoire du Cameroun.* Paris: Présence Africaine.

Mvondo, M. (1985). *La dynamique de l'espace agraire autour de Yaoundé : les influences modernisantes sur le système rural Béti,*. Université de Yaoundé: Thèse de Doctorat 3eme cycle en Géographie.

N'sangou, A. (1974). *Production et commercialisation des produits vivriers: le cas de la Lékié.* Monpellier I: Memoire de DES en économie du développement.

N'sangou, A. (1975, octobre). Commerce et développement. Les Buy'em sell'em au Cameroun : essai de classification de ces agents économiques. *Cameroon Agri-Pastor-Forest*, pp. 5-12.

Nemb, P. (1984). *Insfrastructures routières et développement rural au Cameroun.* Université de Yaoundé: Thèse de Doctorat 3eme cycle en sciences économiques.

Ngoumou Mbarga, H. (2015). *La gestion communautaire des forêts à Djoum au Sud Cameroun: De l''espoir à l'illusion.* Berlin: PAF.

NGUE BISSA, T. (2006). *Atelier sur une Initiative égionale pour la Transformation et la commercialisation du Manioc.* Accra.

N'guessan, k. (2009-2010). *developpement rural3-devrural.pdf*. Consulté le avril 4, 2013, sur http://inst-ethnosociologie.net/Devrural.pdf

Njonga, B. (2015). *Photos du journal de Bernard Njonga- Officiel.* Consulté le janvier 08, 2016, sur Facebook: https://www.facebook.com/284864255055897/photos/pb.284864255055897.-2207520000.1452216861./443513532524301/?type=3&theater

Nkendah, R., & al. (2011, Juillet-Août). Cameroun. Le commerce transfrontalier informel des produits agricoles et horticoles. *Economie Rurale*, pp. 34-49.

Norro, M. (1994). *Economie africaine. Analyse économique de l'Afrique subsaharienne.* Bruxelles: De Boeck-Wesmael.

N'sangou, A. (1977). *Secteur refuge et développement économique au Cameroun.* Yaoundé: CSES.

N'sangou, A. (1985). La contribution des buy 'em sell'em au développement. Dans J. Barbier, *Femmes du Cameroun: mères pacifiques, femmes rebelles* (pp. 385-392). Paris: Karthala.

Ntang, G. (1998). Quelles sont les effets Du réajustement du franc CFA sur la cacaoculture au Cameroun. *Etudes et statistiques de la BEAC*(248), 392-425.

Obam, F. M. (2001). *L'agriculture itinérante et sa prise en compte dans le cadre de l'aménagement du milieu forestier: l'exemple du secteur Bipindi-Akom II de la "zone Tropenbos" Sud-Cameroun.* Université de Yaoundé I: Mémoire de Maîtrise de géographie.

OCDE. (2014, juillet 21). *Aide pour le commerce. Cas d'experience: Cameroun.* Consulté le décembre 23, 2015, sur www.oecd.org: http://www.oecd.org/aidfortrade/47449763.pdf

ODECO. (2003). *les circuits de commercialisation et méthodes de mise en marche des produits agricoles au niveau des marches frontaliers avec les pays de la Guinée Equatoriale et le Gabon.* Yaoundé.

Olivry, J. (1986). *Fleuves et rivières du Cameroun.* Paris: MESRES-ORSTOM.

OMS- Cameroun. (2010). *Cameroun : Analyse de la situation sanitaire 2010.*

OMS-Bureau régional pour l'Afrique. (2012). *Atlas des statistiques santaires africaines 2012. Analyse de la situation sanitaire de la région africaine.* Brazzaville.

ONCC. (2011). *Cacao :.* Consulté le juin 20, 2015, sur www.oncc.cm: http://www.oncc.cm/index.php/fr/statistiques/cacao

ONCC. (2015). *Lancement de la Campagne Cacaoyère 2014/2015 :.* Récupéré sur www.oncc.cm: http://www.oncc.cm/index.php/fr/2015-01-14-11-06-51/lancement-de-la-campagne-cacaoyere-2014-2015

ONCC. (2015, sptembre). *Statistiques_cacao :*. Consulté le septembre 20, 2015, sur www.oncc.cm: http://www.oncc.cm/index.php/fr/2015-09-04-23-22-23/2015-09-20-19-53-00/statistiques-cacao

Ondoa Manga, T. (2006). *Analyse des politiques agricoles mises en œuvre au Cameroun depuis 1960.* Yaoundé: MINADER.

ONU. (2005). *Rapport- objectifs du Millénaire pour le développement.* Consulté le mai 18, 2012, sur http://www.un.org/fr//millenniumgoals/reports.shtml

Owona, A. (1973). La naissance du Cameroun. *Cahiers d'études africaines, 13*(49), 16-36.

Owona, A. (1996). *La naissance du Cameroun 1884-1914.* Paris: L'Harmattan.

Oyono, P., & Temple, L. (2003). Métamorphose des organisations rurales au Cameroun : implications pour la recherche-développement et la gestion des ressources naturelles. *Revue Internationale de l'Economie Sociale*, pp. 68-79.

PACA. (2011, mars 15). *Coût du sous-projet :*. Consulté le janvier 25, 2016, sur projet-paca.org: http://projet-paca.org/cout4.html

Pélissier, P. (1966). *Les Paysans du Sénégal:les civilisations agraires du Cayor à la Casamance.* Saint-Yrieix, : Fabrègue .

Perroux, F. (1963). *Introduction à l'économie du XXème siècle.* Paris: Presses Universitaires de France.

Pinto, R., & Grawitz, M. (1964). *Méthodes des sciences sociales.* Paris: Dalloz.

Plet, F. (2003, Janvier). La géographie rurale française: quelques jalons. *Presses de Sciences Po | Sociétés contemporaines*, pp. 85-106.

PNUD. (1997). *Rapport mondial sur le développement humain 1997.* Paris: Economica.

PNUD. (2014). *Rapport sur le développement humain 2014. Pérenniser le progrès humain :réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience.* Washington : Communications Development Incorporated.

Poinsot, Y. (2008). *Comment l'agricultre fabique ses paysages. Un regard géographique sur l'évolution des campagnes d'Europe, des Andes et de l'Afrique Noire.* Paris: Karthala.

Poste de police phytosanitaire d'Abang Minko. (2013). *Rapport annuel d'activités 2012.* Abang Minko.

Poste de police phytosanitaire d'Abang Minko. (2014). *Rapport annuel d'activités 2013.* Abang-Minko.

Pradeau, C. (1998). *Lexique de géographie humaine.* Paris: Armand Colin.

Présidence du Cameroun. (2013, septembre 13). *DECRET N°2013/332 DU 13 SEP. 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°77/245 du 15 juillet 1977 portant organisation des chefferies traditionnelles. :*. Consulté le février 20, 2016, sur www.prc.cm: https://www.prc.cm/fr/actualites/actes/decrets/376-decret-n-2013-332-

du-13-sep-2013-modifiant-et-completant-certaines-dispositions-du-decret-n-77-245-du-15-juillet-1977-portant-organisation-des-chefferies-traditionnelles?highlight=WyJkXHUwMGU5Y3JldCJd

RAISON, J. (1990). “Quelles sociétés rurales en Afrique noire pour l’an 2000 ? . *Cahiers du GEMDEV, n°17* , pp. 119-134.

Raison, J.-P. (1993). Trente ans, trois phases de la géographie rurale dans les pays tropicaux. Dans C. Choquet, & all, *État des savoirs sur le développement. Trois décennies de sciences sociales en langue française* (pp. 135-160). Paris: Karthala.

Rakoto Ramiarantso, H. (1995). *Chair de la terre, oeil de l’eau. Paysanneries et recontpositions de campagnes en Imerina (Madagascar),*. Paris,: Orstom.

Rakoto Ramiarantsoa, H., Thibaud, B., & Peyrusaubes, D. (2008). « Ruralités Nords-Suds. Inégalités, Conflits, Innovations » . Dans *Itinéraires géographiques (Colloque).* Paris: Harmattan.

Ravallion, M. (1994). Poverty comparisons. *The World Bank, Harwood Academic Publishers*, 4-5.

Renard, J. (2002). *Les mutations des camapagnes. Paysages et structures agraires dans le monde.* Paris: Armand Colin/ VUEF.

République du Cameroun. (1974). *Régime foncier et domanial.* Yaoundé.

Republique du Cameroun. (1977, juillet). Décret n°77/245 du 15 juillet 1977 portant organisation de la chefferie traditionnelle. *Journal Officiel du Cameroun*.

République du Cameroun. (2003). *Document de stratégie de réduction de la pauvreté.* Yaoundé.

République du Cameroun. (2003, 05 06). *Document de stratégie de réduction de la pauvreté.* Yaoundé.

République du Cameroun. (2009, 05 06). *Document de stratégie de réduction de la pauvreté-Chambre d'agriculture Ouest Cameroun.* Consulté le Janvier 12, 2013, sur Chambre d'Agriculture Ouest Cameroun:

http://chagriouestcamer.afrikblog.com/archives/2009/05/06/13633208.html

République du Cameroun. (2009). *Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi.* Yaoundé.

Rey, A. (2013, mars 5). *Le Grand Robert de la langue française.* Consulté le Mars 6, 2013, sur espace étudiant. Université Michel de Montaigne: http://gr.bvdep.com.haysend.u-bordeaux3.fr/gr.asp

Rieutort, L. (2011). La géographie française et la question rurale. Dans M. Guibert, & Y. Jean, *Dynamiques des espaces ruraux dans le monde* (pp. 201-216). Paris: Armand Colin.

Roca, J. (1987). Différentes approches des systemes agraires. Dans D. e. Termel-Torres, *Terres, comptoirs et silos : des systèmes de production aux politiques alimentaires* (pp. 75-94). Paris: Orstom.

Roose, E. (2013, Ooctobre 16). *Capacité des jachères à restaurer la fertilité des sols pauvres en zone soudano-sahélienne d'Afrique occidentale - 38729.pdf :*. Consulté le janvier 3, 2015, sur horizon.documentation.ird.fr: http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_6/colloques2/38729.pdf

Rousseau, J. (1755). *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* . Amsterdam: Marc-Michel Rey.

Ruf, F., & Gérard, F. (2001). *Agriculture et crise. Population, matières premières et ressources naturelles en Indonésie 1996-2000.* Montpellier: CIRAD.

Russel, A.-J. (2000). *Méthodes de recherche en sciences humaines.* Bruxelles: De Boeck et Larcier, s.a.

Santoir, C. (1992). *Sous l'empire du cacao : étude diachronique de deux terroirs camerounais.* Paris: ORSTOM.

Santoir, C., & Bopda, A. (1995). Les cultures vivrières. Dans *Atlas Régional du Sud Cameroun* (pp. 31- 45). Paris: ORSTOM.

Sautter, G., & Pelissier, P. (1964). Pour un atlas des terroirs africains. Structure-type d'une étude de terroir. *L'Homme*, 56-72.

Schneider, H. (1995). *Mettre en oeuvre le développement participatif.* Paris: 0CDE.

Sen, A. (1992). *Inequality Reexamined.* New York: Oxford University Press INC.

SIRSA. (2006, Mars). *21. PRINCIPALES CULTURES VIVRIERES for Atlas des données structurelles concernant la sécurité alimentaire dans les provincs de Fianarantsoa et Toliara (SIRSA - 2006).* Consulté le Février 20, 2013, sur http://fr.scribd.com/doc/53240050/26/principales-cultures-vivrières

Soudjay, S. (1998). *LA F.A.O: Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture.* Paris: L'Harmattan.

Thibaud, B. e. (2010). *Systèmes de production et durabilité dans les pays du Sud* . Paris: Khartala.

Toulmin, C., & Guèye, B. (2003). *Transformations de l'agriculture ouest-africaine et rôle des exploitations familiales.* Londre: International Institute for Environment and Development.

Touna, M. (1996). *Crise économique et politique de Déréglémentation au Cameroun.* Paris: L'Harmattan.

Tournier, J. (1984). *les bases économiques et humaines de l'activité agricole.* Paris: J.b.baillière.

Townsend, P. (1979). *Poverty in the United Kingdom:A Survey of Household Resources and Standards of Living.* Berkeley and Los Angeles: University of California Press.

Tremblay, M.-A. (1968). *Initiation à la recherche dans les sciences humaines.* Montréal: McGraw-Hill.

Tsoanyong, K. (2010). *Approche particpative dans les projets de développement en milieu rural. Esquise d'une analyse sociologique.* Université de Yaoundé I: Master en sociologie.

UNICEF. (2015). *Statistics | Cameroun | UNICEF :*. Consulté le juin 2, 2015, sur www.unicef.org: http://www.unicef.org/french/infobycountry/cameroon_statistics.html#115

Voufo, M. (2012, Mai 4). *Quand les producteurs gèrent la baisse des prix du cacao.* Consulté le juin 25, 2015, sur www.lavoixdupaysan.org: http://www.lavoixdupaysan.org/lejournal/societe.php?subaction=showfull&id=1336125462&archive=&start_from=&ucat=8&

Voufo, M. (2013, mai 13). *Tout sur la transformation du plantain.* Consulté le janvier 2, 2016, sur www.lavoixdupaysan.org: http://www.lavoixdupaysan.org/lejournal/enpratique.php?subaction=showfull&id=1369742148&archive=&start_from=&ucat=13&

Weber, J. (1977). *Structures agraires et évolution des milieux ruraux. Le cas de la région cacaoyère Centre-Sud camerounaise* . Yaoundé: ORSTOM.

Weber, J. (1977). Types de surproduit et formes d'accumulation. La province cacaoyère du centre-sud Cameroun . Dans T. e. l'ORSTOM, *Essais sur la reproduction de formations sociales dominées(Cameronn, côte d'hire, Haute-Volta,Sénégal, Madagascar, Polynesie)* (p. 69). Paris: ORSTOM.

Westphal, E. (1985). *Cultures vivrières tropicales avec référence spéciale au Cameroun.* Wageningen: PUDOC.

Westphal, E., & al. (1981). *L'agriculture autochtone au Cameroun : les techniques culturales, les séquences de culture, les plantes alimentaires et leur consommation.* Wageningen: H.Veenman et Zone BV.

Wily, L. A. (2011). *À qui appartient cette terre ? Le statut de la propriété foncière coutumière au Cameroun.* Londre: Ed Fenton.

WOLF, E. (1974). La paysannerie et ses problèmes. Dans M. GODELIER, *Un domaine contesté: l'anthropologie économique* (pp. 265-283). Paris: Mouton.

Wolfer, B.-A. (2010). *Agriculture et paysannerie du monde, mondes en mouvement, politique en transition.* Versaille: Quae.

World Resources Institute. (2012). *Atlas forestier interactif du Cameroun, version 3.0.* Washington: World Resources Institute.

Yapo Kouassi, B. (2008). *Transformation et consommation des denrées alimentaires en Afrique de l'ouest centrale: Burkina Faso, Côte d'Ivoire et Ghana.* Paris: Karthala.

Zang-Atangana, J. (1989). *Les forces politiques au cameroun réunifié. Les groupes de pressions* (Vol. Tome 3). Tome 3, Paris: L'Harmattan.

TABLES DES MATIÈRES

Sommaire **1**

Résumé **3**

Abstract **4**

Dédicace **5**

Remerciements **6**

Liste des sigles et abréviations **8**

Glossaire **11**

Introduction générale **13**

PARTIE I : Cadres conceptuel, politique et socioéconomique des territoires ruraux du sud cameroun **47**

CHAPITRE I : Concepts et politiques de développement **49**

1.1. Le rural et la ruralité, deux mots pour comprendre l'évolution d'un espace **49**

1.1.1. Diverses approches pour définir le rural 49

1.1.1.1. Le rural vu à travers les paysages 50

1.1.1.2. Le rural vu à travers les activités agricoles 51

1.1.1.3. Le rural vu à travers le contexte particulier du Cameroun 54

1.1.2. De la ruralité pour appréhender les nouveaux rapports villes/campagnes 56

1.1.2.1. Les limites de l'opposition systématique des deux territoires 56

1.1.2.2. Traiter de la ruralité au Cameroun, une procédure encore ambiguë 60

1.2. L'économie rurale et le système agraire **61**

1.3. Développement agricole et développement rural, des politiques presque indissociables au Cameroun **65**

1.3.1. Évolution du cadre politique 66

1.3.1.1. Des plans quinquennaux… 67

1.3.1.2. …aux documents de stratégie 68

1.3.2. Quelques outils du développement agricole en milieu rural 70

1.3.2.1. La participation 72

1.3.2.2. Le vivrier marchand 74

Chapitre II : Organisation socioéconomique des villages étudiés **77**

2.1. Deux catégories de villages aux réalités singulières **77**

2.1.1. Le village-centre 77

2.1.2. Les villages traditionnels 78

2.1.2.1. La forêt et la route non bitumée : deux caractéristiques constantes 81
2.1.2.2. L'habitat : un témoin d'un paysage qui se refaçonne 82

2.2. Les bases fondamentales de l'organisation des communautés 84
2.2.1. La famille, le village, le clan : trois traits d'appartenance 85
2.2.2. La chefferie traditionnelle 86
2.2.3. La composition et la dispersion du peuplement 88
2.2.3.1. Un peuplement aux origines complexes 88
2.2.3.2. Les différents groupes humains et leurs localisations 90

2.3. Une vie sociale construite autour de l'association 92
2.3.1. L'entraide, la forme primaire d'association 92
2.3.2. La tontine 93
2.3.3. Les GIC, une émergence paysanne de l'idée de développement 94

2.4. La diversification des activités économiques 94
2.4.1. L'agriculture comme base de l'économie villageoise 94
2.4.1.1. Le secteur de rente 95
2.4.1.2. Le secteur vivrier 97
2.4.2. Les activités économiques subsidiaires 98

PARTIE II : Une lente mutation des mecanismeS de production et de commercialisation des cultures vivrières 103

Chapitre III : Une production vivrière restée traditionnelle 105

3.1. Des moyens de production diversifiés 105
3.1.1. Un environnement physique et humain à la base de la production vivrière 105
3.1.1.1. Le climat, le relief, la végétation et l'hydrographie à la base de la production 105
3.1.1.2. Une population rurale qui assure la production 109
3.1.2. Vers une restructuration des différentes moyens de production 112
3.1.2.1. La location et l'achat, de nouvelles formes d'acquisition des terres agricoles 112
3.1.2.2. L'entraide et le salariat agricole, des compléments à la main-d'œuvre familiale 118

3.2. Des types et des techniques culturales variés et communs 122
3.2.1. Des variétés abondantes et mais inégalement exploitées 122
3.2.1.1. Les féculents 123
3.2.1.2. Les oléagineux, les céréales et les brèdes 130
3.2.2. Une pluralité de champs polyculturaux 133
3.2.2.1. L'association des cultures comme technique dominante 133
3.2.2.2. Les différents types de champs 135
3.2.2.3. Des champs symboles d'une constance des superficies réduites 138

3.3. Des dynamiques agricoles qui émergent timidement 139
3.3.1. À travers le choix de la monoculture vivrière 139
3.3.1.1. Un investissement financier plus important 141
3.3.1.2. Une augmentation des superficies et des rendements 142

3.3.2. Une croissance des hommes producteurs vivriers 145
3.3.2.1. La participation dominante de la femme rurale 145
3.3.2.2. De plus en plus d'exploitations vivrières masculines 148

3.4. Quelques indices d'un secteur en difficulté 150
3.4.1. Un matériel agricole rudimentaire 150
3.4.1.1. L'usage d'outils traditionnels 150
3.4.1.2. Le champ familial comme principale source de semences 150
3.4.1.3. La « défriche-brûlis », le plus important moyen de fertilisation des sols 153
3.4.2. L'insuffisance de l'accompagnement des agriculteurs 155
3.4.3. Un financement sur la base des fonds individuels 156
3.4.4. Une évaluation difficile des volumes de production 159

Chapitre IV : Le vivrier marchand, un secteur qui peine à progresser 163

4.1. Un choix peu exhaustif des produits commercialisés 164
4.1.1. Une demande locale constante et des marchés spécifiques 164
4.1.2. Des moyens de conservation et de stockage peu développés 165
4.1.3. Au niveau du village, des produits commercialisés qui dépendent aussi du type d'acheteurs 168

4.2. Une féminisation importante de la commercialisation vivrière 171
4.2.1. Individuellement ou dans une organisation paysanne 172
4.2.2. Un secteur influencé par les *buy'em sell'em* 175

4.3. Des circuits de distribution et une formation des prix vivriers élémentaires 181
4.3.1. Les circuits de distribution et leur fonctionnement 181
4.3.1.1. Le circuit de distribution direct 181
4.3.1.2. Les circuits de distribution indirect 183
4.3.2. La formation aléatoire des prix vivriers 186
4.3.3. Des unités de mesure témoins du retard 190

4.4. La précarité infrastructurelle, un obstacle déterminant à la croissance du vivrier marchand 192
4.4.1. Un réseau routier non bitumé qui limite les déplacements 193
4.4.2. Autour des marchés vivriers locaux 196
4.4.2.1. Différentes échelles de différenciation 198
4.4.2.2. Une exigence quantitative et qualitative non respectée 200
4.4.2.3. Oyenga, le visage de l'inadaptation des marchés vivriers 203
4.4.3. Le marché d'Abang Minko'o, un pôle commercial qui influence l'expansion du vivrier marchand dans la Mvila 205
4.4.3.1. Présentation succincte du lieu de vente 205
4.4.3.2. Une relance du vivrier marchand dans plusieurs ménages 208
4.4.3.3. Une hausse des prix des cultures vivrières sur les marchés 211

Partie III : le vivrier marchand : une opportunité pour l'amélioration des conditions de VIE ? 215

Chapitre V : Une contribution négligeable à la lutte contre la pauvreté rurale 217

5.1. Quelques facteurs aggravants de la pauvreté dans les ménages agricoles 217

5.1.1. La taille du ménage 218

5.1.2. L'âge et le sexe du chef de ménage 219

5.1.3. Le lieu de résidence 220

5.2. La généralisation des faibles revenus, un trait commun aux causes multiples 223

5.2.1. Les revenus des ménages 223

5.2.2. La subordination à l'économie agricole… 224

5.2.2.1. Une pluralité des sources de revenus extra-agricoles 224

5.2.2.2. Une utilisation des différentes sources de revenus favorable à l'agriculture 228

5.2.3. . …et à la cacaoculture traditionnelle. 231

5.2.3.1. La baisse des volumes de production par ménage 233

5.2.3.2. Une instabilité et une baisse des prix aux producteurs au niveau des villages 236

5.3. Baisse du pouvoir d'achat et difficile satisfaction des besoins élémentaires 240

5.3.1. La baisse du niveau d'éducation 240

5.3.2. La médecine traditionnelle comme premier choix thérapeutique 246

5.4. Une participation réduite du revenu vivrier dans le financement des dépenses 251

5.4.1. La part du revenu vivrier dans le revenu agricole 251

5.4.1.1. La tendance générale dans les ménages étudiés 252

5.4.1.2. Une domination du revenu cacaoyer 256

5.4.2. Un moyen de financement accessoire comparé au revenu cacaoyer 259

5.4.2.1. Les principales sources de dépenses des ménages 259

5.4.2.2. Malgré quelques exceptions, le paiement des dépenses repose beaucoup sur le revenu cacaoyer 262

Chapitre VI : Les GIC vivriers : vers un cadre solide d'amélioration des conditions de vie des ménages ? 269

6.1. L'organisation et le fonctionnement des GIC vivriers locaux 270

6.1.1. Contexte de création 270

6.1.2. Des modes d'organisation et de fonctionnement presque similaires 272

6.1.2.1. Les membres et leur adhésion 272

6.1.2.2. Une répartition des tâches et des bénéfices selon leurs origines 278

6.1.2.3. Des enjeux multiples, mais difficiles à atteindre 281

6.2. La vente collective, un atout majeur dans la promotion du vivrier marchand 287

6.2.1. La réduction des frais de transport et des taxes 288

6.2.2. La diversification et la valorisation du stock 289

6.3. De nombreuses raisons semblent justifier des résultats en deçà des attentes 291

6.3.1. La précarité de l'épargne des GIC : un indicateur de leur mauvaise santé 292

6.3.2. Financer les activités agricoles : quels moyens ? 294

6.3.3. Le portage agricole, une conséquence de la difficile mécanisation 296

6.3.4. Des techniques de transformation désuètes 298
6.3.5. Des stratégies commerciales peu élaborées 302

6.4. Les GIC Challenge et CVCB : deux modèles d'engagement associatif dans la lutte contre la pauvreté rurale 305

6.4.1. Création, organisation et activités de production 306
6.4.1.1. Le GIC Challenge 306
6.4.1.2. Le Comité villageois de concertation de Bityili (CVCB) 309
6.4.2. Organisation de la commercialisation 312
6.4.3. Le GIC, un outil d'amélioration des conditions de vie et de la promotion du vivrier marchand 315
6.4.3.1. Une qualité de vie meilleure 315
6.4.3.2. Une observation positive du vivrier marchand dans les villages 317

Conclusion générale 321

Bibliographie 329

Tables des matières 347

Tables des illustrations 352

Annexes 359

TABLES DES ILLUSTRATIONS

Tableaux

Tableau 1 : Échantillon des ménages agricoles enquêtés par arrondissement et par village ... 37
Tableau 2 : Organisations paysannes enquêtées ... 37
Tableau 3 : Répartition géographique des enquêtés ... 38
Tableau 4 : Répartition selon le sexe et l'âge des chefs de ménage agricole enquêtés ... 38
Tableau 5 : Répartition de la population par lieu de résidence et par zones d'enquête en 2010 ... 43
Tableau 6: Quelques chefferies de 2e degré dans le département de la Mvila ... 87
Tableau 7: Le calendrier cultural chez les Bétis ... 107
Tableau 8: Les exigences hydriques et en température des principales cultures vivrières ... 108
Tableau 9 : Détails de la location des terres agricoles de la famille Akoumba en 2013 ... 117
Tableau 10: Coûts moyens des tâches par hectare dans une exploitation vivrière selon les villages (en francs CFA) ... 122
Tableau 11 : Coûts et bénéfices d'une exploitation de graines courges de 3 ha à Ngoazip I 136
Tableau 12: Distribution des principales cultures vivrières dans un champ d'arachides ... 137
Tableau 13: Comparaison des dépenses moyennes d'Elon et d'Obam entre 2013 et 2014 en fonction de la taille et du type d'exploitation vivrière (en francs CFA) ... 141
Tableau 14 : Coûts et bénéfices d'Elon pour 1 hectare bananiers plantains en 2013 (en francs CFA) ... 145
Tableau 15 : Évaluation de la distribution des semences auprès des organisations paysannes de l'étude ... 152
Tableau 16 : Les prix au kg de quelques engrais sur les marchés d'Ebolowa ... 154
Tableau 17 : Quelques programmes agricoles en cours dans le département de la Mvila ... 158
Tableau 18 : Volumes de production de quelques cultures selon les superficies ... 161
Tableau 19 : Représentation féminine dans quelques organisations paysannes enquêtées ... 175
Tableau 20 : Estimations commerciales de quelques dérivés du manioc vendues par les femmes du CVCB en 2013 ... 175
Tableau 21 : Dépenses et bénéfices de 5 *buy'em sell'em* du marché Oyenga pendant le mois de juin 2014 (en francs CFA) ... 178
Tableau 22 : Le détail des ventes de quelques ménages grossistes entre mai et août 2014 ... 185
Tableau 23 : Les prix au kg de quelques cultures vivrières dans le marché Oyenga de juillet à décembre 2011 (en francs CFA) ... 187

Tableau 24 : Coût du transport routier par personne des villages à Ebolowa (en francs CFA) 189
Tableau 25 : Coût moyen du transport routier de certaines cultures vivrières des villages à Ebolowa (en francs CFA)..... 189
Tableau 26 : Quelques unités de mesure des cultures vivrières sur les marchés du département de la Mvila..... 191
Tableau 27 : Les types de route et leur kilométrage par arrondissement (en km) 193
Tableau 28 : Les marchés quotidiens dans les arrondissements 201
Tableau 29 : Intention de vente des produits vivriers s'il y a un marché à proximité 202
Tableau 30 : Les volumes des exportations de quelques produits dans les postes phytosanitaires de kyé-Ossi, Abang Minko'o et d'Aboulou en 2010 (en tonnes) 205
Tableau 31 : L'évolution de quelques volumes d'exportation vers le Gabon à partir d'Abang Minko'o de 2010 à 2013 (en tonnes) 206
Tableau 32 : Comparaison des bénéfices supposés de Monsieur Elon par vente de la banane plantain sur les marchés Abang-Minko'o et Oyenga (en francs CFA) 210
Tableau 33 : Répartition des ménages par revenus et par village (en %) 222
Tableau 34 : Superficies cacaoyères moyennes par ménage..... 232
Tableau 35 : Cacaoyères et superficies moyennes de quelques ménages à Nkengou..... 232
Tableau 36 : Productions cacaoyères de quelques ménages de Ngoazip I et Nkolowon en 2013 236
Tableau 37 : Niveau global des indicateurs éducatifs en milieu rural camerounais selon le sexe (en %) 244
Tableau 38 : Niveau d'étude des chefs de ménage selon leur sexe..... 244
Tableau 39 : Répartition des chefs de ménages enquêtés par village et par niveau d'instruction 245
Tableau 40 : Distance moyenne des villages enquêtés du 1er centre de santé..... 247
Tableau 41 : Comparaison de quelques indicateurs de santé entre le milieu rural et le milieu urbain au Cameroun entre 2005 et 2012 (%) 249
Tableau 42 : Dépenses moyennes pour la santé dans les ménages enquêtés en 2013 250
Tableau 43 : Fréquence d'utilisation de la médecine traditionnelle..... 251
Tableau 44 : Le revenu vivrier mensuel moyen de quelques ménages en 2014 (en francs CFA) 253
Tableau 45 : Répartition des ménages enquêtés selon les revenus vivriers annuels moyens 255
Tableau 46 : Comparaison des revenus vivriers et cacaoyers moyens par ménage dans les villages (en franc CFA) 257

Tableau 47 : Comparaison des revenus vivriers et cacaoyers de quelques ménages des villages Andjeck et Biba I (en francs CFA)..... 258
Tableau 48 : Distribution des revenus selon les dépenses de quelques ménages enquêtés ... 261
Tableau 49 : Années de création et nombre de membres des différentes GIC vivriers étudiés 272
Tableau 50 : Le taux de femmes dans les GIC vivriers enquêtés 275
Tableau 51 : Répartition des différentes activités de production des GIC vivriers étudiés (en %) 284
Tableau 52 : Fréquence des ventes groupées selon les GIC vivriers au cours de l'année 2013 288
Tableau 53 : L'épargne associative des différents GIC vivriers en juillet 2014 (en franc CFA) 293
Tableau 54 : Répartition des membres du GIC Challenge selon le sexe et l'âge 307
Tableau 55 : Estimation de la production vivrière de Mbida et Ndzengue en 2013 307
Tableau 56 : Nombre et type de subventions perçues par le GIC Challenge depuis sa création 308
Tableau 57 : Gains de Mbida en fonction des types de produits commercialisés en 2013 313
Tableau 58 : Les dérivés du manioc vendus par les différents GIC..... 314
Tableau 59 : Degré de satisfaction des membres par rapport à l'amélioration de leurs conditions de vie depuis leur adhésion à leur GIC vivriers..... 316

Graphiques

Graphique 1 : Évolution des prix du cacao et du café au Cameroun de 1980 à 1992 (en FCFA) 14
Graphique 2 : Diagramme ombrothermique du département de la Mvila (année 2010) 21
Graphique 3 : Évolution du taux de populations rurales et urbaines au Cameroun de 2005 à 2013 (en %)..... 66
Graphique 4 : Répartition des actifs ruraux par secteur d'activité..... 71
Graphique 5: Les volumes vivriers dans le département de la Mvila de 2005 à 2008 (en kg) 98
Graphique 6 : Évolution des superficies d'Elon et Obam de 2011 à 2014 (en ha) 143
Graphique 7 : Évolution des volumes de production d'Elon et Obam (en tonne) 143
Graphique 8 : Fréquence moyenne de vente de quelques femmes dans les marchés urbains 174
Graphique 9 : Évolution du prix de la banane plantain aux marchés Oyenga et Abang Minko'o au second trimestre de l'année 2011 210
Graphique 10 : Évolution des prix/kg de la banane plantain, du manioc et du macabo sur le marché Oyenga de 2003 à 2012 (en francs CFA) 212

Graphique 11 : Tendance des revenus journaliers des ménages en fonction de leurs tailles . 219
Graphique 12 : Répartition des ménages selon leurs revenus annuels moyens (x 1000 FCFA) 224
Graphique 13 : Répartition des personnes exerçant au moins une activité extra-agricole dans le ménage par tranche d'âge et par sexe. 226
Graphique 14 : Distribution des différentes sources de revenus dans les villages 229
Graphique 15 : Évolution des exportations du cacao au Cameroun de 2004 à 2014 (en tonne) 234
Graphique 16 : Le prix du cacao au Cameroun de septembre à décembre 2013 (en francs CFA) 237
Graphique 17 : Variation des prix de vente du cacao de quelques ménages (en francs CFA) 238
Graphique 18 :Comparaison des volumes de production (en kg) et des gains (en FCFA) des ménages de Nkolowon 239
Graphique 19 : Répartition des chefs de ménages enquêtés par niveau d'instruction (en %) 244
Graphique 20 : Fréquence des ventes et des gains mensuels d'une agricultrice de janvier à août 2014 254
Graphique 21 : La part des revenus vivriers dans les revenus des ménages hors cacao 256
Graphique 22 : Répartition des sources de dépenses dans les ménages agricoles enquêtés .. 260
Graphique 23 : Parts des revenus agricoles dans les différents types de ménages (en %)..... 263
Graphique 24 : Comparaison des parts des revenus vivrier et cacaoyer dans les différentes dépenses prioritaires (en %) 264
Graphique 25 : Évolution des GIC enregistrés dans la région du Sud de 2003 à 2010 283

Figures

Figure 1 : Les principaux dérivés du manioc 124
Figure 2 : Schéma de distribution des produits vivriers dans le village en fonction des acheteurs 169
Figure 3 : Un exemple de circuit de distribution indirect long de la banane plantain 184

Planches photographiques

Planche photographique 1 : Quelques paysages des villages traditionnels (*Ebela, P.A., Ngoazip I, Andjeck, 2014*) 79
Planche photographique 2 : Quelques constructions rurales (*Ebela, P.A., département de la Mvila, 2014.)* 84
Planche photographique 3 : Deux étapes de confection des bâtons de manioc *(Ebela,P.A., Biba I et Nkolowon, 2014)* 125

Planche photographique 4 : Types de couscous de manioc (*Ebela, P.A., Ebolowa, 2014)* ... 126
Planche photographique 5 : Les tubercules les plus consommés dans la Mvila (*Ebela,P.A., Département de la Mvila, 2014* 130
Planche photographique 6 : L'utilisation de la forêt dans la culture des graines de courge (*Ebela, P.A., Nkolowon, 2014*) 136
Planche photographique 7 : La récolte des arachides (*Ebela, P.A., Biba I, 2014*) 138
Planche photographique 8: Quelques plantations vivrières monoculturales : (A) (B) (*Ebela,P.A., Bityili, 2014)* 140
Planche photographique 9 : L'entrepôt de cultures vivrières d'Abang Minko'o *(Ebela, P.A., marché d'Abang Minko'o, 2014)* 168
Planche photographique 10 : Les conditions de transport à destination des villages *(Ebela, P.A., département de la Mvila, 2014)* 188
Planche photographique 11: Exemples de conditionnements des produits vivriers sur les marchés (*Ebela, P.A., Ebolowa,Abang Minko'o, 2014)* 192
Planche photographique 12 : État des routes à destination de quelques villages (*Ebela, P.A.,*Nkolowon/Nkengou, *2014)* 196
Planche photographique 13 : Des marchés ruraux peu aménagés 199
Planche photographique 14 : Les conditions de vente des cultures vivrières au marché Oyenga (*Ebela, P.A., marché Oyenga, Ebolowa, 2014)* 204
Planche photographique 15 : Quelques secteurs de vivres dans le marché Abang Minko'o *(Ebela, P.A., marché d'Abang Minko'o, 2014).* 208
Planche photographique 16 : Récolte traditionnelle des amandes sauvages *(Ebela, P.A., Nkolényié, 2014).* 228
Planche photographique 17 : Le commerce des feuilles de *Marantaceae à Ngoulemakong (Ebela, P.A., Ngoulemakong, 2014)* 228
Planche photographique 18 : Caractéristiques de quelques sentiers agricoles *(Ebela, P.A., Mvam Essakoé, 2014)* 298
Planche photographique 19 : Deux plantations vivrières subventionnées du Délégué du GIC challenge (*Ebela, P.A., Mvam Essakoé, 2014)* 308
Planche photographique 20 : Quelques équipements de transformation du manioc remis au GIC CVCB par le JICA (*Ebela,P.A. , Bityili, 2014)* 312

Planches cartographiques

Planche cartographique 1 : État de la production du manioc, de la banane plantain et du macabo dans les arrondissements 129

Planche cartographique 2 : État de la production des graines de courges, des arachides et du maïs dans les arrondissements..... 131

Photos

Photo 1 : Le centre-ville de Mvangan (*Ebela, P.A., Mvangan, 2014*) 78
Photo 2 : Un séchage des grains à l'extérieur de la maison par de jeunes enfants *(Ebela, P.A., Nkengou, 2014)* 148
Photo 3 : Une plantation vivrière masculine nettoyée par son propriétaire (*Ebela, P.A., Biba I, 2014*)..... 149
Photo 4: Les principaux outils utilisés pour l'agriculture vivrière dans le village (*Ebela, P.A., Nkengou, 2014)* 150
Photo 5: Le sac de 100 kg, le principal outil de mesure de la production vivrière pour la vente en gros de tubercules et de grains (manioc et macabo, graines de courges)(*Ebela, P.A., Bityili, 2014)*..... 160
Photo 6: Séchage et conservation traditionnels des cultures vivrières (Ebela, P.A., Nkolenyé, 2014)..... 166
Photo 7 : La vente d'un régime de plantain au bord de la route (*Ebela, P.A., Nkolowon, 2014)* 171
Photo 8 : Les femmes au marché hebdomadaire des vivres de Mvangan (*Ebela, P.A., marché de Mvangan, 2014)*..... 173
Photo 9 : Le secteur des *buy'em sell'em* vendeurs des cultures vivrières au marché Oyenga (*Ebela, P.A., Ebolowa, 2014)*..... 178
Photo 10 : Des *buy'em sell'em* en négociation des bananes plantains au marché Abang Minko'o (*Ebela, P.A., marché d'Abang Minko'o, 2014)*..... 179
Photo 11 : Un comptoir d'une *buy'em sell'em* au marché Oyenga (Ebela, P.A., Ebolowa, 2014)..... 180
Photo 12 : Le départ d'un grossiste de Biba I pour le marché d'Abang Minko'o (*Ebela, P.A., Biba I, 2014)*..... 185
Photo 13 : Le petit marché villageois d'Obang II à l'abandon (*Ebela, P.A., Obang II, 2014)* 200
Photo 14 : Des machines agricoles motorisées dans de la broussaille en attente de distribution à Ngalane près d'Ebolowa (*Njonga, 2015*) 297
Photo 15 : Une serre artisanale de culture d'*okok* du GIC Challenge (*Ebela,P.A.,Mvam Essakoé, 2014)* 315

Cartes

Carte 1: Localisation du département de la Mvila dans la région du Sud Cameroun 20

Carte 2 : Cours d'eaux et structuration générale des sols du département de la Mvila 23
Carte 3 : Les arrondissements et les villages d'étude..... 35
Carte 4 : Les villages sont généralement construits le long des axes routiers 80
Carte 5 : Répartition spatiale du peuplement dans le département de la Mvila 91
Carte 6 : Le réseau routier du département de la Mvila 194
Carte 7 : Répartition des marchés dans le département de la Mvila 197
Carte 8 : Part des différentes activités dans le revenu moyen des ménages par villages 230
Carte 9 : Disponibilité et typologie des écoles dans les sites d'enquête 243

ANNEXES

Annexe 1 : Fiche d'identification du village témoin

Nom…….

Département……

Arrondissement…...……

Canton……..

Chefferie……

Nom du chef du village……

Superficie…….....

Distance du centre urbain……..……

Nombre d'habitants :

Hommes……Femmes……

Activités économiques

Agriculture □ Élevage □ Exploitation forestière □ Pêche □

Autres□ (à préciser)……

Infrastructures sociales (préciser le nombre)

Point d'eau □…… Centre de santé □…… Établissements scolaires □…....

Moyens de transport

Voiture □ Moto □ Marche □

Autres……..

Sources d'énergies rurales

Pétroles □ Courant électrique □ Essence □ Charbon □

Infrastructures économiques

Marché □ Industries □

Organisations dans le village :

Organisations Paysannes □ , nombre……..

Organisations paysannes vivrières □ nombre……..

Annexe 2 : Fiche d'identification des organisations paysannes

Nom……

Date de création……

Produits agricoles exploités…….

Siege social…….

Projet de développement……

……

……

Nombre d'adhérents……

Réalisations sociales :

Écoles □ cases de santé□ point d'eau □

Autres (précisez)……

Annexe 3 : Guide d'entretien pour les agents de l'administration agricole et les interviews collectives

Date d'interview:……/…../……. Heure de l'interview :……h……..…mn.

Lieu d'interview :…….....

Identification de l'interviewé

Nom et prénom……

Age……

Sexe :

Féminin □ Masculin □

Profession actuelle……

Les cultures vivrières dans la politique agricole du Cameroun

Quelles sont les grandes lignes de la politique agricole du Cameroun ?

Quelle a été l'influence de la crise qui a frappé le secteur agricole sur ladite politique ?

Comment sont prises en compte les cultures vivrières dans la mise en place de cette politique ?

Pensez-vous que l'agriculture vivrière tel que considérée dans cette politique agricole, peut contribuer au développement du milieu rural ?

Les cultures vivrières dans la région du Sud Cameroun

Comment est mise en place la politique agricole des cultures vivrières dans la région du Sud Cameroun ?

Les populations rurales se sont-elles approprié cette politique ?

Quelles sont les moyens mis en place pour intégrer le développement des cultures vivrières en milieu rural ?

Pouvez-vous dire aujourd'hui que le milieu rural dans la région du Sud peut se développer au travers de l'agriculture vivrière ?

Les programmes vivriers et leur diffusion sur le terrain

Le ministère de l'agriculture a mis en place plusieurs programmes visant à améliorer la production vivrière

Diriez-vous ces derniers sont une solution efficace pour la relance de l'agriculture vivrière en milieu rural ?

Combien de ces programmes sont effectivement en vigueur dans la région du Sud ?

Quelles sont les critères pour en bénéficier ?

À cette date, combien d'agriculteurs ont pu bénéficier de ces programmes ?

Depuis leur lancement, estimez-vous que la production vivrière connaît une nette croissance ?

Depuis leur lancement, estimez-vous que le revenu par ménage bénéficière a connu une nette augmentation ?

Le financement de l'agriculture vivrière

Existe-t-il des mécanismes de financement de l'agriculture vivrière dans la région du Sud Cameroun ?

Diriez-vous que le financement en termes d'agriculture vivrière est à la portée de tous les agriculteurs ?

En moyenne combien d'agriculteurs impliqués dans la production vivrière obtiennent des crédits chaque année ?

Les organisations paysannes

Combien d'organisations paysannes vivrières dénombre-t-on dans votre circonscription ?

Quels sont les motifs qui sous-tendent généralement leur création ?

Quelles sont les relations existantes entre vous et ces différentes organisations ?

Existe-t-il une cellule d'encadrement des activités de toutes ces organisations ?

Notez-vous une augmentation de la production vivrière depuis la création des organisations paysannes dans la région ?

Pensez-vous que les organisations paysannes non seulement contribuent au développement de l'agriculture mais aussi du développement rural ?

Perspectives

Quelles sont les différents problèmes que vous rencontrez dans la promotion de l'agriculture vivrière en milieu rural du Sud-Cameroun ?

Les populations rurales sont –elles intégrées dans cette promotion ?

Quelles sont selon vous les facteurs à prendre en compte pour une réelle contribution de l'agriculture vivrière dans le développement des agriculteurs ruraux ?

Annexe 4 : Questionnaire pour les ménages agricoles

Date d'interview :……/…../……. Heure d'interview :……h……..…mn.

Lieu d'interview :…….....

A. Identification de l'interviewé

Nom …….

Prénom...……

Age……..

Sexe :

Féminin □ Masculin □

Lieu de résidence permanent.……..

Situation matrimoniale :

Marié □ Célibataire □ Séparé □ Divorcé □ Veuf / Veuve □

Niveau d'étude :

Non scolarisé □ Primaire □ Secondaire □ Supérieur □

Profession permanente.……

Profession précédente……

Nombre de personnes dans le ménage :

Moins de 18 ans ……. Plus de 18ans ……

B. Exploitation agricole du ménage

1. Êtes-vous propriétaire d'une exploitation agricole personnelle ?

OUI □ NON □

Si profession précédente autre qu'agriculteur poser les questions 2 et 3 sinon passer à la question 4

2. Depuis combien de temps êtes-vous agriculteur ?

(Cocher dans la bonne case)

Moins de 6 mois	6 mois	1 an	1 an et plus

3. Quels sont les motifs de votre choix de faire de l'agriculture votre activité permanente ?

4. Quel type d'agriculture pratiquez-vous ?

Agriculture vivrière □ Agriculture de rente □

5. Quel type d'agriculture pratiquez-vous prioritairement ?

Agriculture vivrière □ Agriculture de rente □

6. À quelle fin pratiquez-vous l'agriculture vivrière ?

Commercialisation □ Consommation du ménage □

Autres □ (*préciser*)

7. À quelle fin cultivez-vous prioritairement les cultures vivrières ?

Commercialisation □ Consommation du ménage □

Autres □ (*préciser*)

8. Quels types de cultures vivrières mettez-vous généralement en sols ?

Manioc □ Macabo □ Banane plantain □ Arachides □

Graines de courges □ Maïs □ Igname □

Autres □ (*préciser*)

Pourquoi ?.....

9. Tout le ménage est-il impliqué dans la production vivrière ?

OUI □ NON □

10. Quelles sont les membres du foyer qui participent à la production vivrière ?

Le conjoint □ Les enfants □

Autres □ (*préciser*)

Poser la rubrique C uniquement à ceux dont l'activité précédente est agriculteur

C. <u>Les cultures vivrières face à la crise du secteur agricole et l'orientation politique</u>

Dès 1990, le secteur agricole connaît une crise qui va modifier son évolution.

11. Quelle a été l'impact de cette crise sur votre activité agricole globale ?……

Sur votre production de culture vivrière ?……

12. Parlant de la politique agricole du Cameroun, diriez-vous qu'elle répond à vos attentes ?

OUI □ NON □

Pourquoi ?.....

13. Que proposez-vous, en tant qu'agriculteur pour que la politique agricole réponde toujours à vos attentes ?.....

D. <u>Évolution des systèmes culturaux</u>

14. Comment se fait généralement la mise sur pied de vos cultures vivrières ?

Association de cultures□ culture unique□

15. Quelle méthode préférez-vous ?

Association de cultures □ culture unique □

Pourquoi ?.....

.....

16. Quelle est la superficie moyenne de votre exploitation de cultures vivrières ?

.....

17. Avez-vous déjà songé à étendre votre exploitation vivrière ?

OUI □ NON □

18. Sur une période de cinq ans, diriez-vous que la superficie de votre exploitation agricole vivrière :

Est restée stable □ a augmenté □ a baissé □

Pourquoi ?.....

.....

19. Qu'est ce qui peut vous motiver à étendre votre exploitation vivrière ?

.....

20. Parmi ces outils quels sont ceux que vous utilisez généralement dans votre champ ?

Houe □ Machette □ Hotte □ Brouette □ Tracteur □ Tronçonneuse □

Autres □ (*préciser*) ……

21. Combien vous coute ce matériel en francs CFA?

Houe …… Machette …… Hotte ……

Brouette …… Tracteur …… Tronçonneuse ……

Autres □ (*préciser*) ……

22. Où vous procurez-vous le matériel agricole que vous utilisez ?

Marchand ambulant au village □ Boutique du village □

Magasin au centre urbain le plus proche □

23. Pensez-vous que le matériel agricole que vous utilisez est très couteux ?

OUI □ NON □

24. Pour assurer la fertilité de votre exploitation agricole vous optez souvent pour l'usage :

Des engrais □ La jachère □

Pourquoi ?.....

25. Est-il important selon vous d'user d'engrais pour développer les cultures vivrières ?

OUI □ NON □

Pourquoi ?.....

Selon vous, la situation actuelle de la production des cultures vivrières dans votre ménage dépend-elle de votre revenu ?

OUI □ NON □

Pourquoi ?.....

Connaissez-vous quelques nouvelles techniques agricoles existantes ?

OUI □ NON □

Lesquelles?.....

26. Avez-vous un poste agricole dans votre village ?

OUI □ NON □

27. Savez-vous que l'administration agricole offre des subventions agricoles ?

OUI □ NON □

Si OUI à la question 29, poser la question 30 sinon passer à la question 31

28. avez-vous déjà en bénéficiez ?

OUI □ NON □

29. Aimeriez-vous bénéficier de ces subventions ?

OUI □ NON □

30. Avez-vous entendu parler des différents programmes initié par le Ministère de l'agriculture pour le développement de l'agriculture en milieu rural ?

1) le Programme de Relance de la Filière Plantain (PRFP) □

2) le Programme de Relance de la Filière Maïs (PRFM) □

3) le Programme National de Développement des Racines et Tubercules (PNDRT) □

Si au moins un seul programme connu à la question 32 poser la 33 sinon passer à la 36

31. Comment avez-vous connu ces programmes ?.....

32. Que pensez-vous de ces programmes ?.....

33. Avez-vous déjà en bénéficiez ?

OUI □ NON □

34. Qu'est-ce qui peut vous faire améliorer la qualité et la quantité de votre production vivrière ?.....

E. <u>Revenu vivrier dans les ménages</u>

Vous avez susmentionné la commercialisation des vivres dans votre ménage.

35. Quelle variété de cultures vivrières commercialisez-vous généralement ?

Manioc □ Macabo □ Banane plantain □ Arachides □

Graines de courges □ Maïs □ Igname □

Autres (*préciser*) □

Pourquoi ?.....

36. Où commercialisez vos vivres ?

Dans le village □ Dans les marchés urbains locaux □

Marchés frontaliers □ Autres (*à préciser*) □……

37. Quelle est l'origine de votre clientèle ?

Les revendeurs □ Les consommateurs □

38. À quelle fréquence commercialisez-vous vos vivres ?

Une fois par semaine □ Plusieurs fois par semaine □

Une fois par mois □ Plusieurs fois par mois □

Une fois par an □ Plusieurs fois par an □

39. Combien gagnez-vous en moyenne par vente ?……..FCFA

40. À quoi sont alloués les gains tirés de ces ventes?.....

41. Diriez-vous aujourd'hui que votre commercialisation des vivres vous satisfait ?

OUI □ NON □

Pourquoi ?.....

F. <u>Cultures vivrières et développement rural</u>

42. Que signifie le *développement* pour vous ?.....

43. Par quoi passe le *développement* de votre village ?.....

44. Diriez-vous que des projets de développement basés sur les cultures vivrières peuvent améliorer les conditions actuelles des agriculteurs de votre village ?

OUI □ NON □

45. Selon vous quelles orientations donner aux projets de développement initiés sur la base des cultures vivrières en vue de développer le monde rural et les paysans ?.....

46. Quel rôle devra jouer l'agriculteur paysan pour la réalisation de ce type de projet ?

Poser questions 48 et 49 à ceux qui possèdent une cacaoyère

47. Si vous devez comparer vos revenus agricole, diriez-vous que :

1) Le cacao vous rapporte plus de revenu □
2) Les cultures vivrières vous rapportent plus de revenu □
3) Il y a équité entre les deux ressources □

48. En moyenne combien vous rapporte la vente annuelle de votre cacao ?……..FCFA

49. Pourriez-vous renoncer à la cacaoculture pour les cultures vivrières ?

OUI □ NON □

Pourquoi ?.....

G. Cultures vivrières et organisations paysannes

50. Existe-t-il des organisations paysannes dans votre village ?

OUI □ NON □

Combien ?.....

51. Appartenez-vous à une organisation paysanne vivrière ?

OUI □ NON □

Pourquoi ?.....

Si appartenance à une organisation paysanne vivrière poser la question 54 sinon passer à la 56 :

52. Diriez-vous que votre production vivrière est meilleure depuis que vous êtes membre d'une organisation paysanne ?

OUI □ NON □

Pourquoi ?.....

53. Diriez-vous que vos revenus vivriers sont plus importants depuis que vous êtes membre d'une organisation paysanne ?

OUI □ NON □

Pourquoi ?.....

54. Existe-t-il quelques infrastructures socioéconomiques réalisées par une ou plusieurs organisations paysannes actives dans votre village ?

Écoles □ Cases de santé□ Point d'eau □

Autres □ *(préciser*)…….

55. Selon vous, l'existence des organisations paysannes peut-elle favoriser le développement certain des cultures vivrières et leurs implications dans le développement de votre village ?

OUI □ NON □

Pourquoi ?.....

H. L'impact des infrastructures et des prix sur les rendements des cultures vivrières

56. Quel moyen de transport utilisez-vous le plus souvent pour aller du village vers le centre urbain ?

Voiture □ Moto □ Marche □ Autres □ *(préciser*)

57. Votre route est-elle praticable en toute saison ?

OUI □ NON □

58. Existe-t-il un marché ou plusieurs dans votre village

OUI □ NON □

Si NON à la question 60 poser la question 61

59. À quelle distance se trouve le premier marché de votre village ?

1Km □ 2 kms □ 3 kms □ 4 kms □ 5 km □ 5 kms et plus □

60. Existe-il un moyen de transformation des vivres dans votre village ?

OUI □ NON □

61. Diriez-vous que l'existence de toutes ces infrastructures dans votre village peut vous amener à passer davantage d'une agriculture vivrière de subsistance à une agriculture vivrière commerciale ?

OUI □ NON □

62. Diriez-vous qu'une meilleure offre tarifaire des cultures vivrières peut vous amener à commercialiser davantage de cultures vivrières ?

OUI □ NON □

Annexe 5 : Questionnaire pour les commerçants des cultures vivrières

Date d'interview: ……. /…../……. Heure d'interview: ……h……..…mn

Lieu d'interview :…….....

I. Identification de l'interviewé

Nom ……

……...

Prénom...……

……

Age……

…….

Sexe :

Féminin □ Masculin □

Lieu de résidence permanent……..

Situation matrimoniale :

Marié □ célibataire □ séparé □ divorcé □ veuf / veuve □

Niveau d'étude :

Non scolarisé □ Primaire □ secondaire □ supérieur □

Profession actuelle.……

J. Commercialisation des cultures vivrières

1. Depuis combien de temps commercialisez-vous des cultures vivrières ?

Moins de 6 mois □ 6 mois □ 1 an □ 1an et Plus □

2. Pourquoi avoir fait le choix de vendre les cultures vivrières ?.....

3. Quels types de cultures vivrières vendez-vous généralement ?

Manioc □ Macabo □ Banane plantain □ Arachides □

Graines de courges □ Maïs □ Igname □

Autres □ (*préciser*)

Pourquoi ?.....

Comment vous procurez-vous les cultures vivrières que vous vendez ?

Achat auprès des agriculteurs □ Achat auprès des revendeurs □

Production personnelle □

Si achat des produits à la question 4 poser la question 5 et 6 sinon passer à la 7

4. Où se font ces transactions ?

Dans les villages □ Dans les marchés urbains □

5. Direz-vous qu'il y a un avantage comparatif à acheter soit chez un agriculteur, soit chez un revendeur ?

OUI □ NON □

Lequel ?.....

63. Quelle est l'origine de votre clientèle ?

Les revendeurs □ Les consommateurs □

6. combien gagner vous en moyenne par journée de vente ?……francs CFA

7. Êtes-vous satisfait par ce gain journalier ?

OUI □ NON □

Pourquoi ?.....

8. Vous arrive-t-il d'aller vendre vos vivres dans d'autres marchés ?

OUI □ NON □

Lesquels ?

Marchés nationaux □ Marchés internationaux □ Marchés frontaliers □

9. Selon vous qu'est-ce qui justifie la cherté des cultures vivrières sur les marchés des régions ?.....

10. Diriez-vous que vous gagnez bien votre vie avec le commerce des cultures vivrières ?

OUI □ NON □

Pourquoi ?.....

11. Quels sont les différents problèmes que vous rencontrez au cours de votre activité ?

12. Que proposez-vous pour améliorer la commercialisation des cultures vivrières dans la région du Sud ?.....

Annexe 6 : Questionnaire pour les membres d'une organisation paysanne, gic, coopérative…

Date d'interview :……/…../……. Heure d'interview :……h……..…mn.

Lieu d'interview :…….....

A- Identification de l'interviewé

Nom (s) et prénom (s)……

Age……

Sexe :

Féminin □ Masculin □

Profession actuelle…….

B- Connaissance générale sur l'OP/GIC…

1. Quand a été créée votre OP/GIG… ?.....

2. Dans quel domaine d'activités s'inscrit votre OP/GIC…? .....

3. D'où proviennent les moyens de votre OP/GIC…?

Cotisation des membres □ Commercialisation des cultures vivrières □

Subventions étatiques □ Autres □ (*préciser*) …….

C- Production vivrière et outillage

4. Pourquoi avoir spécifiquement portez votre choix sur les cultures vivrières ?

5. Quelles sont les principales cultures vivrières que vous produisez ?

Banane plantain □ Macabo □ Manioc □

Arachides □ Graines de courges □ Igname □

Autres □ (*préciser*)

6. Quelle est la superficie moyenne de votre (vos) exploitation (s) agricole (s) ?……

7. Combien vous coûte en moyenne une exploitation par an ?.....

8. Quelle technique utilisez-vous communément pour la mise en sol de vos cultures ?

Association de cultures □ Culture unique □

Pourquoi ?……

9. Quel volume de production moyen réalisez-vous par an ?……

10. Quels sont les outils que vous utilisez généralement pendant la production vivrière ?

Machette□ Houe □ Tracteur □ Hotte□ Brouette□

Autres □ (*préciser*)

11. Pour assurer la fertilité de votre espace agricole vous optez généralement pour :

Des engrais □ La jachère □

Pourquoi ?.....

Si usage d'engrais à la question 11 poser la question 12 sinon passer à la question 13

12. Quel type d'engrais utilisez-vous actuellement ?

Engrais organique □ Engrais chimique □

13. Avez-vous entendu parler des différents programmes initié par le Ministère de l'agriculture pour le développement de l'agriculture en milieu rural ?

a) le Programme de Relance de la Filière Plantain (PRFP) □
b) le Programme de Relance de la Filière Maïs (PRFM) □
c) le Programme National de Développement des Racines et Tubercules (PNDRT) □

Si au moins un seul programme connu à la question 13, poser question 14 à 17

14. Comment avez-vous connu ces programmes ?

Télévision □ Radio □ Séminaire □ Prospectus □ causerie éducative □

15. Que pensez-vous de ces programmes ?

Avez-vous déjà en bénéficié ?

OUI □ NON □

Si OUI, Combien de fois ?……

16. Est-il facile d'en bénéficier ?

OUI □ NON □

Pourquoi ?……

D- <u>Commercialisation des produits agricoles</u>

17. Vous arrive-t-il de vendre votre production vivrière ?

OUI □ NON □

18. Vendez-vous toute votre production ?

OUI □ NON □

19. Quels volumes commercialisez-vous en moyenne ?

Par mois……. Par an ……

20. Comment vendez-vous généralement vos récoltes ?

Vente sur pieds □ Écoulement vers des marchés □

21. Dans quels marchés écoulez-vous généralement vos productions ?

Marchés locaux □ Marchés régionaux □ Marché internationaux□

Marchés frontaliers □

22. Sous quelle (s) forme (s) vendez-vous vos produits ?

Produits frais □ Produits transformés □

23. Disposez-vous d'une usine de transformation personnelle ?

OUI □ NON □

24. La commercialisation des vivres profite-t-elle à votre organisation ?

OUI □ NON □

25. Quels sont les gains moyens mensuels et annuels tirés de la vente des cultures vivrières ?

Gain moyen mensuel……

Gain moyen annuel……

E- <u>Organisations paysannes vivrières/GIC… et développement rural</u>

26. Diriez-vous que les Organisation Paysannes rurales/GIC…garantissent mieux le développement des cultures vivrières en milieu rural dans la région du Sud-Cameroun aujourd'hui ?

OUI □ NON □

Pourquoi ?……

27. Utilisez-vous une autre main d'œuvre dans vos travaux agricoles en dehors des membres ?

OUI □ NON □

28. Quel est l'origine de cette main d'œuvre ?

Mains d'œuvre familiale □ Mains d'œuvre salariale □

29. Quel est l'effectif de la main d'œuvre salariale que vous comptez ?

Femmes……..Hommes……..

30. Votre organisation a-t-elle un impact sur la production vivrière des paysans ?

OUI □ NON □

Comment ?.....

31. Quels sont les outils que vous utilisez pour sensibiliser les populations à adhérer à la promotion des cultures vivrières en milieu rural?

Causeries éducatives □ Séminaires□ Prospectus □

Porte à porte □

32. Quel est votre rôle dans la promotion d'une meilleure contribution des cultures vivrières dans le développement rural ?……

33. Tous les membres bénéficient-ils des retombées financières de vos productions ?

OUI □ NON □

34. Comment s'effectue la redistribution de ces gains ?……

35. Investissez-vous dans le développement rural de votre siège social ?

OUI □ NON □

36. Quels sont les œuvres socioéconomiques que vous y avez réalisées ?

Écoles □ Cases de santé□ Point d'eau □

Autres (*préciser*)…….

37. Quels sont les difficultés que vous rencontrez dans l'exercice de vos activités ?

38. Le secteur agricole traverse une crise depuis plusieurs décennies. Quelle appréciation faite vous de celle-ci sur l'état actuelle des cultures vivrières ?

39. Pourquoi diriez-vous de nos jours que les cultures vivrières peuvent contribuer au développement rural de la région du Sud-Cameroun ?

40. Parlant de la politique agricole du Cameroun, diriez-vous qu'elle répond à vos attentes ?

OUI □ NON □

Pourquoi ?.....

Si NON à la question 41 poser la question 42

41. Que proposez-vous, en tant qu'Organisation paysanne/GIC…pour que la politique agricole réponde à vos attentes en terme de promotion des cultures vivrières en milieu rural?.....

42. Que proposez-vous pour une meilleure implication de l'agriculture vivrière dans le développement des zonez rurales camerounaises ?

Annexe 7 : Les différents clans Bulus du département de la Mvila

1	*Biyen*	17	*Yembong*
2	*Essakoe*	18	*Yemekak*
3	*Esel*	19	*Yemevong*
4	*Esaebeng*	20	*Yemeyema'a*
5	*Esaman*	21	*Yeminsem*
6	*Esabikula*	22	*Yemvak*
7	*Esaela'an*	23	*Yemveng*
8	*Esantonbo*	24	*Yendam*
9	*Esatolo*	25	*Yendok*
10	*Esawo*	26	*Yenfek*
11	*Esamvom*	27	*Yengap*
12	*Esamelongo*	28	*yengondo*
13	*Ndong*	29	*Yesok*
14	*Ngoé*	30	*Yetotan*
15	*Yebaé*	31	*Yetyang*
16	*yekombo*	32	*Yevol*

Annexe 8 : Principales opérations de transformation du manioc

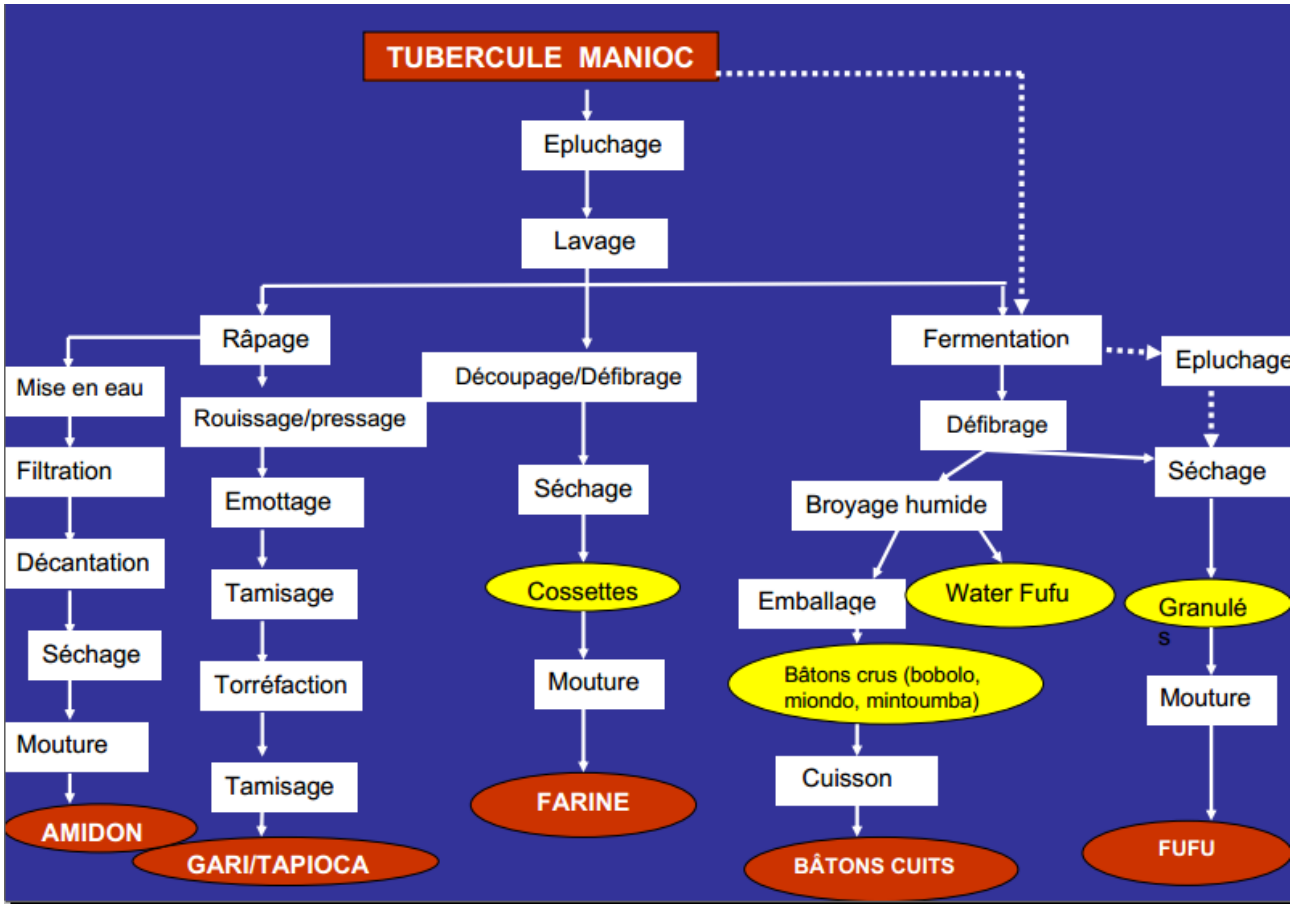

Source : (NGUE BISSA, 2006)

Annexe 9 : Variations du prix/kg du cacao au producteur dans quelques ménages (en FCFA)

a) Dans cinq villages étudiés

Villages	Ménage n°	Par vente	Moyenne
Nkengou	1	850 ; 900	875
	2	800 ; 1200	1000
Andjeck	3	850 ; 900	875
	4	700 ; 800 ; 950 ; 1000	860
Ngoazip I	5	700 ; 800	750
	6	950 ; 850	900
Nkolenye	7	900 ; 800	875
	8	450 ; 850	650
Obang II	9	850 ; 900	875
	10	900 ; 1000	950
Nkolowon	11	900 ; 1000	950
	12	800 ; 1000	900

b) À Nkolowon

Ménage n°	Nombre de sacs de 80 kg	Prix/kg moyen	Gain total
1	1360	900	1224000
2	400	950	380000
3	480	900	432000
4	320	950 (900 ; 1000)	304000
5	1120	800	896000
6	800	850	680000
7	480	850	408000
8	520	900 (800 ; 1000)	468000
9	400	700	280000
10	240	900	216000

Source : Enquêtes de terrain, département de la Mvila, 2014.

Annexe 10 : Part des différentes activités dans le revenu moyen des ménages par villages

Villages	Effectif	Agri[47]	PFNL[48]	Van[49]	P.R[50]	Cha[51]	Pê[52]	A.F[53]	Ele[54]
Andjeck	15	90	7	1	0	4	0	2	0
Biba I	9	75	4	2	8	4	3	4	2
Bityili	15	75	6	1	8	0	1	5	2
Kouma	11	95	5	0	0	1	0	1	0
Mvam E	6	60	6	0	8	0	0	5	2
Ngoazip I	17	71	10	2	6	1	0	8	0
Nkengou	15	90	6	1	4	3	2	1	0
Nkolenyié	15	80	5	1	5	4	2	4	2
Nkolowon	7	80	5	1	5	1	1	5	1
Obang II	10	85	6	1	6	2	1	5	1
Total/Moy	120	80	6	1	5	2	1	4	1

Source : Enquêtes de terrain, département de la Mvila, *2014.*

[47] Agriculture
[48] Produits forestiers non ligneux
[49] Vannerie
[50] Pension retraite
[51] Chasse
[52] Pêche
[53] Aide familiale
[54] Elevage

Annexe 11 : Les revenus agricoles moyens par ménages et par villages

Villages	Nombre de ménages	Revenus cacaoyers moyens	Revenus vivriers moyens	Total des revenus agricoles
Andjeck	15	686333	514667	1201000
Biba I	9	457333	5863333	6320667
Bityili	15	1625000	671000	2296000
Kouma	11	181940	562909	744849
Mvam E	6	307333	581500	888833
Ngoazip I	17	304800	280600	585400
Nkengou	15	846111	618500	1464611
Nkolenyié	15	553700	468600	1022300
Nkolowon	7	631250	426000	1057250
Obang II	10	395400	326800	722200